This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,085,171

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

II
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

2-71164

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME QUARANTE-HUITIÈME

Janvier-Avril 1892.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1892

AUSONE ET SON TEMPS

DEUXIÈME PARTIE.

LA VIE DANS UNE CITÉ GALLO-ROMAINE A LA VEILLE DES INVASIONS.

Ausone est le dernier grand nom qui appartienne tout entier à Rome et à l'empire. Sa vie se confond avec la dernière période de prospérité et de repos que l'Aquitaine ait connue dans l'histoire du monde ancien. On peut même dire que l'existence du poète a reflété celle de sa patrie : tant elles se ressemblent l'une à l'autre! tant elles paraissent également sereines et confiantes! Quand Ausone naquit, vers 310[1], Bordeaux avait fini de réparer les ruines faites par l'invasion barbare du IIIe siècle, de recouvrir ses cendres, d'ensevelir ses décombres. Il venait de se reconstruire; on l'avait doté d'une école qui lui donnera bientôt une gloire inattendue et un prestige nouveau. La ville, pour parler ainsi, faisait peau neuve, comme la Gaule, comme l'empire entier, qui, brusquement refait et régénéré, se sentait à l'aube d'une vie nouvelle. Quatre-vingt-cinq ans plus tard, en 395, à l'heure où le poète s'éteignait[2], l'empire romain se démembrait pour toujours. A la place de cette puissante et solennelle unité qu'avaient célébrée les contemporains d'Ausone, et que l'on comparait volontiers à l'unité de la personne divine, l'empire forme désormais deux moitiés disparates, l'Orient grec et l'Occident latin. Il y a deux empires, et, de fait, il y a deux mondes. Vers le même temps on entend de nouveau parler des barbares. Les Wisigoths ont déjà franchi la frontière; ces hordes qui, vingt ans plus tard, s'éta-

1. Ausone, édition Schenkl, p. VII.

2. Ses derniers vers sont de 393 (*id.*, p. XIII). On ne sait la date exacte de sa mort.

bliront sur les bords de la Garonne, parcourent les provinces romaines. Les gens bien informés savent qu'au delà du Rhin, sous une pression mystérieuse, les Germains se tassent, se groupent, s'amoncellent pour recommencer les grandes invasions du IIIe siècle. Tandis que les extrémités de l'empire sont menacées, tremblantes, peu sûres, la tête faiblit, le cœur se ralentit. Aux empereurs dignes ou intelligents, actifs ou énergiques, comme Julien, Gratien ou Théodose, succèdent les misérables épigones d'une race dégénérée, Honorius et Arcadius. Au gouvernement des sénateurs, descendants des grandes familles de Rome, se substitue le règne des officiers supérieurs, à demi barbares. Et enfin, les anciens dieux en qui s'était incarnée la patrie romaine et la civilisation antique ont à jamais cédé le pavé des temples et la direction des âmes à la religion du Christ, à ses évêques et à ses moines. Cette fois, c'est bien la fin du vieil empire qui commence. Ausone expire vers le même temps que Théodose : sa mort est contemporaine de l'événement dont on fait dater l'agonie de Rome.

L'œuvre du poète nous reporte donc exactement aux derniers jours que l'empire romain a vécus dans les Gaules. Au delà sont les invasions, la lutte avec les barbares, la royauté germaine, le plein moyen âge. Ses écrits, au contraire, nous font assister aux suprêmes triomphes de l'empire, à ses derniers instants de vitalité et de force. Ils brillent des lueurs de cette douce confiance qui éclaira les plus beaux jours des règnes de Gratien et de Théodose. Il y eut, dans la vie romaine au IVe siècle, comme un arrière-printemps tiède et clair, dans lequel refleurirent quelques-unes des espérances d'un lointain passé. La poésie d'Ausone s'est réchauffée à cette lumière, elle en a vécu, elle nous en conserve les rayons. Elle nous fera connaître la vieillesse de ce corps vigoureux et tenace qui fut le monde romain. Elle nous montrera comment on vivait à Bordeaux et dans l'Aquitaine sous les derniers empereurs, au temps où on ne songeait encore ni à la fragilité de l'empire ni à l'arrivée des barbares, alors que nul ne se doutait que l'avenir était fermé et l'espérance sans issue.

Par un rare bonheur, il se trouve que l'œuvre d'Ausone n'est pas froide, impersonnelle, toute objective, comme un si grand nombre d'écrits contemporains. De la poésie factice, certes, il y en a chez lui, et beaucoup trop. Il s'amusa toute sa vie à versifier des jeux de mots ; il se plut dans les tours de force métriques ; il

répandit à foison les allégories mythologiques et les imitations virgiliennes. S'il s'était borné à ces ridicules efforts, son œuvre ne nous servirait pas à grand'chose pour connaître le IVe siècle. Elle ne ferait que nous donner une idée déplorable d'un de ses hommes les plus illustres. Mais son âme ne s'est point desséchée, son esprit ne s'est point éteint dans ce métier fatigant. Il a su, même dans ces vers si pénibles et si apprêtés, sous cette forme si peu primesautière, avec cet habit d'arlequin qui est sa poésie, il a su être un parleur exquis, un poète familier et familial, un causeur naturel et expansif. C'est, à de certaines heures, l'homme le moins pédant du monde, l'écrivain le moins exclusif, le littérateur le moins acoquiné dans ses livres, le moins enfermé dans ses lettres qu'on puisse imaginer. Il vit au dehors, il savoure l'amour de ceux qui l'entourent; il jouit de la société de ses parents, de ses amis, de ses maîtres et de ses élèves. Il aime son siècle, il aime Bordeaux[1], il adore les rivières et les coteaux de son pays. Avant tout, il est de son temps et de sa patrie. C'est ce dont il parle avec le plus d'abandon. Rien ne l'inspire mieux que la vie de sa famille et celle de ses compatriotes. Il n'est jamais plus à l'aise dans ses vers qu'en racontant ce qui se fait autour de lui. C'est un des rares poètes de l'antiquité latine dont l'œuvre soit la fidèle image de la société de son temps. Adressons-nous donc à lui en toute confiance pour lui demander quelle fut dans son pays la somme de bonheur et de misère, d'espérances et de craintes, d'illusions et de sagesse, de patriotisme et de religion, quelle était la situation matérielle et morale du monde aquitain et bordelais à la veille de l'invasion barbare.

Sans doute, ce n'est qu'un petit coin de la Gaule où nous pénétrons à la suite de notre poète : la ville de Bordeaux et la campagne qui l'avoisine, arrosée par la Gironde, la Garonne et la Dordogne. Mais dans ce coin vivaient en ce moment des hommes qui étaient parmi les plus illustres de la Gaule et de l'empire. Ausone, ancien précepteur de l'empereur Gratien, ancien consul, et, autour de lui, toute une famille de préfets du prétoire, de proconsuls, de présidents; Paulin, plus tard évêque de Nole, ancien consul lui aussi, un des hommes les plus riches et les plus célèbres de l'Occident[2]; c'est là que se trouve l'école la plus fameuse de la

1. *Diligo Burdigalam, Romam colo* (*Ordo urbium*, vers 167).
2. *Toto laudatum orbe Paulinum*, dit Sulpice Sévère, *Dialogues*, 2 (3), 17.

Gaule, cet *auditorium* de Bordeaux où enseignèrent tant de rhéteurs illustres, et qui fut pour le monde romain une inépuisable pépinière d'avocats, de sénateurs et de magistrats. Puis, cette campagne passe en ce moment pour la plus riche et la plus fertile de la Gaule. Il y a, sur la rivière, de Langon à Pauillac, une suite ininterrompue de somptueuses villas. Comme la Touraine aux beaux jours de la Renaissance, l'Aquitaine éveillait alors l'idée de richesse paisible et de molle douceur. Quand Ausone arriva sur les bords de la Moselle et qu'il crut voir l'image de son pays natal, c'est en ces termes qu'il le décrivit :

« Tout, dans ce spectacle qui me charmait, émut mon cœur et « me rappela l'aspect et la beauté de la brillante *Burdigala*, ma « patrie; tout : ces villas dont le faîte s'élève sur les rives qui « dominent le fleuve, ces collines vertes de vignes, ces belles eaux « de la Moselle qui coule à leurs pieds avec un murmure presque « insensible[1]. »

On disait volontiers, en songeant à l'éclat du paysage et à la beauté des cultures, *nitens Burdigala*, « le brillant Bordeaux[2]. » « Là, » chante encore Ausone, « là, le ciel est clément et doux; « le sol, que l'eau féconde, est large dans ses dons; là, le prin- « temps est long, l'hiver attiédi par le soleil nouveau[3]. »

On vantait l'élégance aquitanique, qui se montrait même chez les plus pauvres[4]; on célébrait la grandeur et le luxe des cités[5]. Le farouche Salvien fait du pays un éloge dont la grâce poétique détonne un peu dans la bouche de ce sombre déclamateur :

« On le sait, l'Aquitaine et la Novempopulanie sont comme la « moelle de toutes les Gaules. Elles possèdent la mamelle de toute « fécondité; et, ce qu'on aime parfois mieux encore, celle du plai- « sir, de la beauté, de la volupté. Toute cette région est si merveil- « leusement entrelacée de vignes, fleurie de prés, émaillée de cul- « tures, garnie de fruits, charmée par ses bois, rafraîchie par ses « fontaines, sillonnée de fleuves ou hérissée de moissons, que les

Halm, dans son édition de Sulpice, p. 269, confond l'évêque de Nole avec son homonyme, évêque de Trèves.

1. *Mosella*, vers 18 et suiv., trad. de La Ville de Mirmont (Bordeaux, 1889).
2. *Mosella*, vers 18; Paulin de Nole, lettres à Ausone, 1, vers 340.
3. *Ordo urbium nobilium*, vers 135 et suiv. (Schenkl).
4. Ammien Marcellin, 15, 12, 2 : *Nec in tractibus illis maximeque apud Aquitanos poterit aliquis videri vel femina licet perquam pauper ut alibi frustis squalere pannorum.*
5. Ammien, 15, 11, 13 : *Aquitanica, amplitudine civitatium admodum culta.*

« maîtres ou les détenteurs de ce sol semblent posséder moins une « portion de la terre qu'une image du paradis[1]. »

C'est la partie la plus riche de la Gaule; c'est aussi la plus instruite, nous dirons volontiers la plus romaine. Ses écoles en font le foyer des lettres et la patrie du beau langage. Un Gaulois du nord ou de l'ouest avait honte de parler devant des Aquitains aux oreilles habituées à toutes les finesses de la langue latine[2]. On dirait, parfois, que le génie de Rome est venu se réfugier dans cette fin de terre de l'empire pour y vivre ses derniers jours.

De ce coin vanté de tous, Ausone va nous permettre de faire la description. Mais ne l'isolons pas trop du monde avoisinant. Certes, s'il y a quelque différence entre l'Aquitaine et le reste de la Gaule, c'est qu'ici les traits sont plus forts, les contours plus nets, les couleurs plus vives. Au fond, ce que nous dirons de Bordeaux et de l'Aquitaine pourra, à peu de choses près, s'appliquer à toute cité et à toute région de la Gaule romaine.

I.

C'était une chose peu réjouissante que l'aspect extérieur d'une grande ville gauloise au temps de Théodose. Il y a, entre le Bordeaux de ce temps et celui des trois premiers siècles, une différence infinie. Sous les Antonins et les Sévères[3], c'était une cité vaste, épanouie, étendant librement le long de la rivière et des grandes routes la file interminable de ses maisons, de ses temples, de ses tombeaux et de ses villas. Au milieu s'élevaient, dans leur majestueuse splendeur, l'aqueduc, les arcs-de-triomphe, l'amphithéâtre, le temple colossal de la Déesse-Tutelle, les thermes et les portiques. La ville n'avait point de limite arrêtée. Ses contours étaient irréguliers, capricieux. Elle se développait où elle voulait, à son aise, comme les grandes villes ouvertes de la France contemporaine. A son gré, elle contournait ou gravissait les collines tout autour de ce Mont-Judaïque que couronnaient les marbres de ses thermes. C'était, en un mot, la cité libre et dégagée d'un

1. *De gubernatione Dei*, 7, 2 (éd. Halm). Cf. plus loin : *Spectalia Dei munera possidebant*, 7, 12 : *Opes Aquitanorum luxuriantium.*

2. Sulpice Sévère, *Dialogues*, 1, 27 : *Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior.*

3. Voyez mes *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 554 et suiv.

temps pacifique. Rien n'y rappelait le régime militaire, ni soldats, ni forts, ni muraille. Nul n'y songeait à la nécessité d'une défense. A cet égard, la sécurité y paraissait plus grande que dans n'importe quelle ville de nos jours. Bordeaux avait l'aspect civil, l'allure indépendante, l'extérieur désarmé d'une cité bourgeoise à laquelle l'État ne permet d'autres soins que ceux de bâtir, de travailler et de s'enrichir.

Cette ville, depuis l'an 300[1], n'existe plus. A sa place, nous trouvons, s'élevant brusquement, solitairement, entre les vignes et les marécages, une forteresse colossale qui domine au loin la plaine de ses murs et de ses tours[2]. C'est ce triste rempart qu'Ausone nous invite tout d'abord à admirer : « L'enceinte carrée de « ses murs élève si haut ses tours altières que leurs sommets aériens « percent les nues. » Qui de nos jours a vu la ville d'Aigues-Mortes se dressant de toutes pièces, isolée au milieu de la campagne, encadrée et fermée par ses hauts remparts, peut aisément se faire une idée du Bordeaux du IVe siècle.

La base de cette muraille est bâtie en pierres de grand appareil, énormes, inégales, qui tiennent par leur propre masse, que leur poids suffit à assujettir, sans mortier ni ciment qui les consolide. Ces blocs sont empruntés aux édifices de l'ancienne ville, temples, basiliques ou théâtres : avec ses ruines, on a fait le soubassement du nouveau rempart. C'est un fouillis de frises, de tombeaux, de statues, de colonnes et de chapiteaux. Ce qui faisait la gloire et la splendeur de la cité d'autrefois sert à la défense de celle d'aujourd'hui. La partie moyenne et le haut de la muraille sont bâtis en pierres de petit appareil, bien régulièrement disposées, solidement fixées à l'aide de cet admirable mortier romain qui défie les injures du temps et les violences des hommes. De nos jours, quand on voulut démolir la forteresse, on dut recourir à la mine; blocage et ciment ne formaient qu'un bloc gigantesque. Çà et là, ces rangées de petites pierres sont interrompues par des assises de grandes briques rouges, posées à plat; elles sont là comme ornement, et c'est la seule trace de préoccupation artistique qu'offre la muraille, lourde et vilaine d'aspect[3]. Ces lignes de briques, on

1. *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 298, où j'ai essayé d'établir cette date pour la construction de toutes les murailles des cités de la Gaule propre.

2. *Ordo urbium nobilium*, vers 140 : *Quadrua murorum species*. Voyez *Inscriptions de Bordeaux*, t. II, pl. IX.

3. *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, pl. VIII, et p. 284 et suiv.

les remarque souvent dans les ruines romaines du bas-empire, remparts, châteaux, basiliques. C'était alors le genre de décoration à la mode. Il est simple, il est peu coûteux, il convient à ces époques troublées où l'on a toujours hâte, où l'architecte est pressé d'achever l'édifice commencé, comme s'il craint qu'une invasion subite n'arrête l'œuvre à ses fondements.

La muraille de Bordeaux forme un carré allongé, percé de quatorze portes, surmonté de quarante-six tours, y compris les quatre tours d'angle. Ces dernières forment les trois quarts d'un cercle; les autres sont à demi rondes : les tours romaines qu'on voit encore à Dax et à Bayonne ont été construites sur le même type et à la même époque que celles de Bordeaux. Il n'y a, dans tout ce système de défense, que des lignes droites et circulaires, des perpendiculaires et des cercles, des carrés et des angles droits. L'art militaire du bas-empire ne connaît point en Gaule d'autres types de forteresses que ces rectangles et ces tours, choses également massives, faites sans art, sans goût et sans science, qui n'exigent des assiégeants aucune habileté de tactique, qui n'imposent aux ennemis aucune précaution et ne cachent aucune surprise. Nous sommes loin des combinaisons savantes et des artistiques contours que présentent certaines colonies romaines du haut-empire. Ces villes du IVe siècle ne se défendent que par la masse gigantesque de leurs murs; il est vrai qu'elles n'auront plus affaire qu'à des barbares. Fermez les portes, garnissez les tours et les chemins de ronde; on y est admirablement en sûreté, sauf le cas de trahison. Ces murs de Bordeaux serviront jusqu'au XIIe siècle; ils livreront trois fois passage à l'ennemi[1], et chaque fois c'est par hasard qu'il y entrera. Comme les constructions pélasgiques des *oppida* gaulois, les remparts du bas-empire sont l'enfance de l'art, mais ils ont la même grossière puissance.

La muraille de Bordeaux avait six à huit mètres d'épaisseur. Les portes en étaient petites, basses, voûtées, obscures sans doute, portant au-dessus de leur cintre cinq mètres de murailles. C'étaient, comme l'a dit un témoin oculaire, moins des portes que des poternes, « des espèces de trous[2]. » Le rempart s'élevait au moins à dix mètres; les tours bien au delà, et semblaient, dit

1. Les Wisigoths, les Arabes et les Normands.

2. Devienne, *Histoire de Bordeaux*, réimpression, t. I, p. XXII. Cf. *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 631, la vue d'une de ces portes.

Ausone, « se perdre dans les nuages. » Même le long de la Garonne, le rempart se continuait, et les Bordelais se voyaient interdire la vue de leur fleuve, de cette rivière qui avait fait leur gloire et leur richesse. L'horizon était fermé de toutes parts : quelle différence d'avec la ville de jadis! Les murs sont si élevés qu'ils cachent les coteaux voisins de Floirac, de Cenon ou de Lormont, et, ce qui accentue encore le caractère de la cité, c'est dans l'intérieur du rempart que se trouve le port[1]. Il n'y a pas de quais sur la Garonne. Le port est uniquement formé par l'estuaire d'un petit ruisseau, la Devèze, qui, régularisé, endigué et creusé profondément, peut recevoir les eaux de la marée. C'est moins un havre, en somme, qu'un canal intérieur. Il suffit à Bordeaux, puisque, nous dit Ausone, il peut recevoir « des flottes[2] ». Quand ces flottes voulaient pénétrer dans le port, elles passaient sous la muraille même, à travers la porte qui ménageait une issue à la Devèze; on l'appelait « la Porte aux Bateaux », *Porta Navigera*[3]. Le cas échéant, on fermait cette porte, et la ville tout entière se trouvait murée, isolée du monde avec ses habitants et ses vaisseaux.

Tout autour du port se pressaient les maisons, serrées et touffues comme les arbres d'une forêt. C'était bien une « cité » du moyen âge. Les rues, très étroites, très encombrées[4], se coupaient à angles droits et correspondaient aux portes de la muraille[5]. De n'importe quel point, de tous les carrefours et de toutes les ruelles, on aperçoit la massive et triste construction qui semble répandre son ombre sur la ville enfermée. Nous, qui vivons surtout dans des rues ouvertes et lumineuses, nous trouverions cela pittoresque et presque gai. Mais les Bordelais du IVe siècle pouvaient se rappeler l'ancienne ville, pleine de jour et d'espace, et devaient sans doute la regretter souvent.

C'était maintenant une petite ville; elle avait, tout au plus, 2,350 mètres de circuit. L'ancien Bordeaux était trois fois plus grand. Cependant, elle faisait encore bonne figure à côté des cités voisines. Périgueux n'avait pas mille mètres. Bayonne,

1. Ausone, vers 145 : *Per mediumque urbis.*
2. Vers 147 : *Adlabi totum spectabis classibus aequor.*
3. Paulin de Pella, *Eucharisticos*, vers 46 : *Navigeram per portam, quae portum spatiosum... includit in urbe.*
4. Ausone, *Epistulae*, 10, *ad Paulum : Cernimus angustas fervere vias.*
5. Ausone, *Ordo*, vers 144 : *Respondentes directa in compita portas.*

Dax, Saintes lui étaient de beaucoup inférieures. Aussi bien c'est dans ces limites que se bâtirent toutes les nouvelles villes fortifiées de l'an 300; les plus grandes avaient de 2,000 à 2,500 mètres de pourtour. Si elles pouvaient renfermer quinze à vingt mille âmes, c'est tout au plus. Elles se ressemblaient toutes, également petites, fermées et sombres. Si toutes les « cités » du moyen âge français ont entre elles tant de points communs, si elles paraissent bâties sur le même plan par un seul architecte, cela s'explique aisément. Elles datent des mêmes années du monde romain, et elles ont été bâties par une seule génération pour répondre aux mêmes besoins et pour écarter les mêmes dangers.

Cette cité, c'est le centre du Bordeaux moderne. Il se formera, à partir du XIIe siècle, autour de la muraille romaine. C'est, en quelque sorte, le noyau de la ville. Toutes les cités de la Gaule ont un noyau semblable, qui date des grandes constructions de l'an 300. A Dax, à Bayonne, à Périgueux, des Pyrénées jusqu'au Rhin, nous trouverons partout une vieille ville : c'est celle qu'ont bâtie les Romains du bas-empire; c'est celle du IVe siècle, qui est demeurée immobile jusqu'au XIIe. A cet égard, les villes fortifiées de Maximien et de Constance sont la véritable origine de nos cités contemporaines. En les bâtissant, les princes d'alors ont fait table rase de l'œuvre des trois premiers siècles. Ils ont construit à nouveau, sur des ruines, sans tenir compte du travail des générations précédentes. Ce furent des cités neuves, faites tout d'une pièce. Au XIIe, au XIIIe siècle surtout, elles s'agrandiront par extension d'enceinte, par juxtaposition de quartiers. Mais le noyau primitif, la cité du bas-empire, demeurera longtemps encore, avec ses petites rues étroites et sombres, et pourtant assez régulières; elle sera le témoin permanent du travail accompli à la dernière heure du monde romain. Avant de disparaître, l'empire a bâti aux Gaulois de nouvelles demeures, tristes et mesquines, mais solides et sûres, qui leur permettront de vivre à travers les six siècles d'invasion jusqu'au réveil de l'ère romane.

A l'intérieur de ces villes, peu ou point de grands monuments. La place manquait pour des théâtres, des arènes, des basiliques. On ne put rien sacrifier à la décoration. Le seul luxe que Bordeaux s'accorda fut une fontaine en marbre de Paros qui se trouvait au centre même de la cité; on y captait les eaux de la Devèze, l'antique *Divona*, le génie protecteur des Bituriges. C'était comme un dernier hommage rendu à cette petite rivière,

qui avait arrosé le berceau de Bordeaux, autour de laquelle il avait grandi, et dont l'estuaire était à cette heure le centre de son commerce et le dernier espoir de sa flotte. Bordeaux est obligé maintenant de se contenter des eaux d'un ruisselet; nous sommes loin du temps où un large aqueduc lui amenait le tribut des sources voisines, et où de superbes châteaux d'eau, ornés de bas-reliefs et de statues, décoraient ses places publiques. Tout cela est en ruines, et l'aqueduc a disparu avec l'ancienne ville et la vie paisible d'autrefois. Il faudra s'en tenir, et cela pendant des siècles, aux eaux de la Devèze et des puits. Bordeaux ne retrouvera son aqueduc que sous les siècles pacifiés des temps modernes.

Les contemporains avaient un mot qui rendait bien l'aspect de ces petites villes. C'étaient des *castra*, des châteaux-forts, des forteresses. Elles étaient emprisonnées par une muraille, qui les protégeait sans doute, mais aussi qui les étouffait. A la ville bourgeoise succédait la cité guerrière. Depuis Constantin, elle a une garnison. L'empire ne se défend plus seulement aux frontières; il doit pourvoir à la défense de chaque cité de l'intérieur. La « Paix Romaine » n'existe plus; la « Sécurité Auguste » n'est qu'une formule. Autrefois, on pouvait vivre tranquille dans la Gaule du sud-ouest. Il y avait, le long du Rhin, une longue chaîne de colonies et de légions chargées d'arrêter l'ennemi. La Gaule avait sa ceinture de soldats et de remparts; derrière eux, les citoyens vaquaient sans crainte aux arts de la paix. Depuis l'an 300, le soin de la lutte incombe à toutes les villes. Chacune est en état de guerre. On renonce au système de défense générale du pays par de grandes armées échelonnées à la frontière; la défense est brisée, morcelée, localisée. De provinciale, elle est devenue municipale. Le temps des luttes locales est venu. Nous sommes encore sous l'empire romain. Mais, depuis l'an 300, du jour où le pays s'est hérissé de forteresses, où les villes, repliées sur elles-mêmes, se sont murées, on peut dire que le moyen âge a commencé.

Si nous sortons de Bordeaux pour parcourir la campagne, il nous semble que les sujets de tristesse sont moins nombreux. Les coteaux des bords de la Garonne sont gais comme au temps d'Hadrien et d'Antonin. La vigne monte de la plaine aux sommets; ses vins rendaient Bordeaux célèbre[1], et Ausone ne parle jamais

1. Cf. *Mosella*, vers 18 et suiv.

sans s'attendrir de cette « riante Aquitaine », *læta Aquitanica*, où s'adoucissent les mœurs[1]. Le blé[2], la vigne, on a tout cela à foison. Les grands seigneurs vivent dans leurs villas, fiers de leur titre de « sénateurs romains », « hommes très illustres », *viri clarissimi*, heureux surtout de leurs immenses richesses foncières. Ils ont déserté les mornes remparts et les rues encombrées des villes : « Tout ce bruit de Bordeaux », dit Ausone[3], « tout ce « qui peut blesser nos goûts paisibles nous force de quitter les murs « des villes pour aller retrouver les doux loisirs d'une retraite « champêtre, mêlés aux délassements sérieux. » Ils n'aiment rien tant que leurs grands domaines, où ils se sentent libres comme des Romains et puissants comme des rois. Sans doute, ils y avaient leurs jours d'ennui, l'hiver surtout. Malgré toutes les précautions, il y faisait parfois un froid terrible. Ausone nous dit qu'il grelottait jusqu'au mois de mars dans sa campagne de Saintonge ; cela n'empêchait pas qu'il n'y demeurât jusqu'à Pâques et qu'il ne fût, comme tous les riches de son temps, l'ennemi juré de la ville et l'amoureux des champs.

C'est que maintenant les cités n'ont plus le même attrait pour l'aristocratie. Elles n'offrent plus ces lieux de plaisirs et ces luxueux édifices qui les faisaient aimer des Gallo-Romains du haut-empire. Plus de théâtre; les amphithéâtres tombent en ruine, les temples sont mesquins et les portiques ont disparu. Pendant les trois premiers siècles, la cité avait exercé sur les Gaulois un irrésistible attrait. C'était une chose si nouvelle en Gaule que cet assemblage distrayant de demeures et de monuments. On fut citadin passionné jusqu'au temps de l'invasion ; c'était une manière de faire sa cour à Rome et de se donner un vernis d'élégance. Au IVe siècle, les grands seigneurs commencent à reprendre les anciennes habitudes de la Gaule indépendante. Ils n'ont dans les villes qu'un pied-à-terre. Ils les abandonnent volontiers à la plèbe et aux soldats. Ils n'y viennent que pour s'instruire ou pour prier. Ils sont si heureux dans leurs domaines ! A Lucaniacus, près de Saint-Émilion, Ausone vit dans un palais, « rival de ceux de Rome[4] » ; il se plaisait à l'ombre des forêts, trouvant des sites ravissants, se créant à grands frais une résidence d'une somptueuse beauté.

1. *Ordo urbium*, vers 129.
2. *Mosella*, vers 442.
3. Salvien, 7, 2.
4. *Epistulae*, 10, *ad Paulum*.

Étaient-ils cependant complètement heureux, ces riches possesseurs de domaines? Leur plus grand souci était-il de se préserver du froid? Malgré ces dehors séduisants et ces poésies d'allégresse où ils chantaient leur bonheur, même à travers l'œuvre, toujours gaie, d'Ausone, on voit çà et là se fixer quelques points noirs, s'arrêter quelques nuages. On lit des mots qui étonnent. Et on se demande peu à peu si la campagne était aussi fertile et aussi sûre que sous les règnes des premiers Antonins. Il y a une ombre sur « la joyeuse Aquitaine », comme il y a sur « la ville brillante de Bordeaux » l'ombre de la muraille.

Aux portes mêmes de la cité nous rencontrons des monuments ruinés, vestiges d'un Bordeaux récent encore et pourtant disparu. Le temple colossal des Piliers de Tutelle, les thermes du Mont-Judaïque, l'amphithéâtre sont là, isolés dans la campagne, en partie démolis, portant l'empreinte ineffaçable des invasions du IIIe siècle et le souvenir d'une splendeur perdue. Dans les campagnes, les ruines sont plus nombreuses encore. Que de villas effondrées et éventrées, qu'on ne songe pas à réparer! Que de monuments funéraires dégradés, dépourvus de leur faîte, privés de leurs marbres, fendus et crevassés! A chaque pas on se heurte aux témoins de la paix du IIe siècle, qui sont en même temps les témoins des désastres du IIIe, et les esprits rêveurs ou sensés peuvent douter que celle-là revienne, que ceux-ci soient à jamais écartés.

Tout le monde d'ailleurs prend ses précautions à la campagne, comme on le fait dans les villes. La villa porte le nom de *prætorium*, qui éveille un écho de guerre et de commandement. De fait, le maître est un gouverneur aussi bien qu'un propriétaire. La villa s'est transformée comme la cité, et ce n'est plus un simple lieu de villégiature, séjour de l'oisiveté et de la confiance. Elle a des remparts et des tours. C'est aussi un *castrum* ou, tout au moins, un *castellum*. La plus riche des villas girondines était celle de Bourg, bâtie sur le sommet d'une plate-forme qui domine l'Entre-Deux-Mers et le confluent des deux grands fleuves. Elle fut édifiée, selon toute vraisemblance, au temps de Constantin, par Pontius Paulinus, préfet du prétoire. Elle était grande comme une petite ville; elle avait des viviers, des thermes, des bibliothèques, des palais, tout ce que le luxe romain imagina de plus précieux et de plus délicat. Mais ici se montre une nouveauté : elle avait ce que ni Pline ni Gordien n'eussent songé à construire

dans leurs villas, elle avait des tours et des remparts, « remparts élevés, tours qui traversent les nues », et que « ni les machines ni les béliers ne pourront jamais ébranler[1] ». Elle avait aussi de vastes greniers, abondamment garnis de blé[2]. Si bien défendue et approvisionnée, la villa de Pontius pouvait attendre un ennemi et braver un siège. C'était une forteresse de premier ordre; aussi l'avait-on appelée, d'un nom germanique qui depuis deux siècles s'était introduit dans la langue militaire de Rome, *burgus*, de *burg*, « forteresse ». Le lieu a conservé son nom jusqu'à nos jours; il a conservé aussi son caractère, et la ville forte de Bourg, isolée sur sa colline, vieux débris du moyen âge, a pour origine la villa du IVe siècle, comme le Bordeaux médiéval n'est autre que celui de l'an 300. Les demeures féodales, avec leurs murailles et leurs greniers, ne diffèrent pas sensiblement des *prætoria* du bas-empire. En cela encore, nous sommes singulièrement loin du temps des Antonins, et les villas du haut-empire, libres et découvertes, ressemblaient aussi peu à celles d'Ausone ou de Paulin qu'un château de la Renaissance ou une villa de la Pompadour rappelle les manoirs du Rhin ou les donjons du Dauphiné.

A côté des villas, nous trouvons encore quelques-uns de ces villages ouverts, *vici*, qui se multiplièrent en Gaule au temps des Césars et des Antonins. Mais ils deviennent de plus en plus rares, et la tendance générale est à les fortifier. Nous revenons aux temps gaulois, quand le pays était hérissé de milliers d'*oppida*. Les plus grosses de ces bourgades ont reçu des remparts; celles qui paraissaient avoir une importance stratégique ont été transformées en châteaux-forts. Voilà un élément nouveau, — l'étude stratégique d'un pays, — dont les Romains du haut-empire se sont peu préoccupés dans la Gaule propre. Le plus important de ces *castra* fut celui de Blaye. Située à l'endroit où la grande route de Saintes et de Poitiers débouche sur la Gironde, bâtie sur un mamelon élevé, qui est le dernier avancement des collines du Fronsadais et du Bourgès, dominant la grande masse d'eau qui coule devant elle, la ville forte de Blaye fut la clé de la défense militaire du bas-fleuve. On disait couramment *Blavia militaris*, « Blaye la guerrière »; elle mérite, aujourd'hui encore, cette épi-

1. Sidoine Apollinaire, *Carmina*, 22, vers 118 et suiv.
2. *Ibidem*, vers 171 et suiv.

thète, et les empereurs de l'an 300 lui ont donné le caractère et la physionomie qu'elle a conservés jusqu'à nos jours à travers tout le moyen âge. Elle servait à la fois contre les pirates de l'Océan (que l'on redoutait toujours depuis le IIIe siècle) et contre les ennemis qui pouvaient venir du Nord par la grande chaussée de Saintes. Le service de défense y était fait par une milice appelée « les soldats de la Garonne », *milites Garronenses*, milice locale sans aucun doute, et capable, j'imagine, de combattre à la fois sur terre et sur mer. Elle était sous les ordres du duc d'Armarique, officier supérieur qui présidait à la défense des côtes, depuis Rouen jusqu'à Bayonne[1].

La vie devait se ressentir partout de la présence de ces soldats et de la vue de ces remparts. Ausone a beau plaisanter; il ne semble pas toujours rassuré. Je sais bien qu'il ne parle pas des Francs ni des Saxons, et qu'il faudra attendre les écrits de Sidoine Apollinaire pour retrouver leur nom dans la littérature du sud-ouest. Mais il craint tout au moins les brigands et la famine, ce qui suppose un état de chose fort incertain et une prospérité toute de surface. Sait-on comment vivait un propriétaire du Bas-Médoc au temps de Valentinien? Quelle était sa principale distraction après la chasse au sanglier et la pêche du turbot? Écoutons Ausone écrivant à son ami Théon, qui devait habiter aux abords de Soulac[2] : « Ne fais-tu pas la chasse aux voleurs qui errent par « toute la contrée, pour que, dans la crainte du dernier supplice, « ils t'appellent au partage de leur butin? Et toi (sans doute par « douceur et par horreur du sang humain) tu fais grâce du crime « en faveur des sesterces; tu parles d'erreur, tu fixes une amende « par chaque tête de bœuf enlevée, et de juge tu te fais complice. » Il y avait donc des brigands dans le Médoc, et la justice impériale était si peu redoutée par eux que les propriétaires préféraient les pourchasser eux-mêmes ou traiter à l'amiable avec les voleurs de bestiaux; on leur laissait les bœufs et ils payaient une amende; c'était une véritable « composition ». La loi romaine ne l'interdisait pas, mais elle la blâmait quand elle avait lieu en secret, sans l'intervention du magistrat, et c'était, semble-t-il, le cas de Théon. Les propriétaires prenaient donc l'habitude de se faire justice à leur manière. Ausone rappelle à Théon qu'il peut

1. *Notitia Dignitatum, Occidentis*, 37, éd. Seeck.
2. *Epistulae*, 4.

au besoin faire acte de juge, *judex*, au lieu et place du gouverneur de province.

Les poésies d'Ausone renferment un autre aveu qui donne beaucoup à penser sur la situation matérielle du pays. Il décrit sa maison de campagne, et voici un avantage qui lui sourit entre mille[1] : « Je conserve toujours des fruits pour deux ans. Qui ne fait pas de longues provisions sent vite la famine. » Et ces précautions, il les prend à quelques milles à peine des cités populeuses de Bordeaux et de Bazas, sur les bords de la Garonne, sillonnée sans cesse de navires et de barques. On avait donc, au milieu de ce bien-être plus apparent que réel, comme des craintes de derrière la tête. On redoutait la terrible famine. Comprenons-nous maintenant pourquoi, dans la grande ville de Bourg, les greniers tiennent tant de place, et qu'on y entassait des provisions venues d'Afrique et d'Italie?

Ce n'étaient pas de vaines précautions. Ausone chargea un jour un de ses anciens intendants, Philon, d'approvisionner sa villa de Lucaniacus, située non loin de Libourne. Philon recueillit un peu partout toutes sortes de denrées, blé, sel, fruits, et arriva avec sa cargaison près de Langon, où il attendit un bateau pour le conduire jusqu'à Libourne. Il avait entreposé ses marchandises dans la grande villa d'Hébromagus, qui appartenait à Paulin, l'ami et l'élève d'Ausone. Prévenu, notre poète écrivit à Paulin pour le prier de prêter à Philon un navire de transport : « Si tu ne te hâtes de lui fournir quelque gabare pour « sauver à temps Lucaniacus de la famine, voilà toute la maison « de l'homme de lettres réduite, non pas aux *blés* de Cicéron, « mais au régime du *Charançon* de Plaute[2]. »

Ainsi, cette crainte de la famine était sérieuse. Dans ces villas de marbre, au milieu de ces vignes et de ces champs de blé, on redoutait parfois de mourir de faim. Même en tenant compte de la tendance à l'exagération d'Ausone, poète et gascon, il devait y avoir beaucoup de misères dans ces campagnes, vivant entre les menaces des brigands et la peur de la disette, comme il y avait de la tristesse dans les villes, transformées en places de guerre et en lieux de garnison. La vie romaine, dans la Gaule du sud-ouest, n'était plus synonyme de paix et de sécurité.

1. *Villula, in fine.*
2. *Epistulae*, 22, *ad Paulinum.*

II.

En même temps que les cités et les champs, les hommes s'étaient transformés. Des éléments nouveaux avaient apparu dans la vie des peuples, de nouvelles pensées germaient dans les âmes et allaient les changer bientôt, aussi foncièrement que la construction des murailles avait changé la physionomie des villes. La ville murée du IVe siècle va devenir la ville chrétienne.

A Bordeaux, à l'angle sud-ouest du rempart, à l'endroit où est aujourd'hui la cathédrale Saint-André, se trouvaient dès lors une église et un cimetière chrétiens. Ils datent à peu près de la même époque que l'enceinte. Depuis le règne de Constance Chlore, on célèbre à cette place le culte de Jésus-Christ, et on enterre les fidèles. Il n'y a pas longtemps qu'on trouva aux abords de Saint-André un tombeau chrétien du premier âge où avaient été dessinés des oiseaux voltigeant dans les branches d'un arbre, symbole imagé du paradis céleste. Comme le christianisme catholique ne peut changer ses habitudes, comme il est avant tout esclave des traditions et respectueux de son passé, l'endroit que vers l'an 300 l'évêque Orientalis choisit pour être le lieu des pieux rendez-vous et des saintes assemblées est aujourd'hui le centre officiel de l'église de Bordeaux, et son chef actuel officie sur le sol consacré il y a seize siècles par le premier de ses prédécesseurs.

Chaque année, à Pâques, Ausone se rend à Bordeaux pour célébrer dans cette église les fêtes de la Résurrection. Sa qualité d'ancien magistrat, sa situation d'homme officiel l'obligent, lui payen de cœur, d'esprit surtout, à cette publique démonstration. D'ailleurs, elle ne devait rien coûter à sa conscience d'honnête homme. Je pense que, possédant le véritable sens de la Divinité, il savait la comprendre dans les cérémonies de tous les cultes et la reconnaître à travers toutes les figures sous lesquelles les diverses religions la cachaient alors.

Depuis le commencement du siècle, il y a une suite ininterrompue d'évêques à la tête de cette église. Leur influence a grandi au sein de la plèbe urbaine; cette classe de petites gens y a été la première initiée à la foi nouvelle; elle est encore chère entre toutes aux représentants de ce Christ, qu'on appelait parfois « le dieu adoré « dans les cités ». Grâce à son appui, les évêques sont maintenant des puissances avec lesquelles les gouverneurs de l'État et les

magistrats municipaux ont souvent à compter. Ils tiennent des conciles[1] et font des émeutes. Ausone put, en 386, être témoin d'un fait qui a dû lui paraître inouï. Une femme, Urbica, accusée d'hérésie, fut lapidée par la populace chrétienne de Bordeaux[2]. Une sédition chrétienne dans une grande cité de la Gaule, voilà ce qui devait singulièrement chagriner un sénateur romain comme Ausone, voilà ce qui annonce déjà les erreurs du fanatisme à la fin du IVe siècle, le meurtre d'Hypatia, le saccagement des temples et la destruction des statues.

On comprend de plus en plus pourquoi les riches lettrés fuyaient volontiers les villes, où le christianisme dominait par la plèbe, troublait la vie et parfois ensanglantait les rues. La grande aristocratie s'était tenue à l'écart de cette religion aimée du vulgaire. Elle préféra longtemps ses lettres, ses philosophes, ses poètes, les dieux que chantaient les uns ou la morale qu'enseignaient les autres. Comme son cher empereur Julien, elle vivait de l'hellénisme. Elle gardait pieusement l'héritage qu'elle avait reçu de la Grèce. Elle défendait ses privilèges et maintenait toutes ses noblesses, celle du sang et de l'argent, comme celle du talent et de la culture.

Mais nous sentons bien par l'œuvre d'Ausone qu'elle aussi est atteinte par la marée montante du christianisme, et qu'elle ne tardera pas à être submergée. Elle est sur le point de céder à la foi du Christ et de « se renouveler ». Cette conversion de la noblesse du sud-ouest, qui sera presque subite, Ausone la vit dans les dernières années de sa vie, et elle le rendit parfois triste et plaintif. Né dans le paganisme, et lui ayant dû ses joies les plus intimes, il n'aura autour de lui à ses derniers moments, dans sa famille et parmi ses amis, que des chrétiens. Il a pu dire que sa génération était la dernière que le paganisme avait élevée dans les Gaules.

Cette transformation a été, en Aquitaine, l'œuvre presque entière de la vie d'un seul homme, qui a eu sur ses contemporains et sur les destinées religieuses et morales de la Gaule une prodigieuse influence, saint Martin. Je laisse de côté bien des causes sociales et politiques, je ne parle pas de ces mystérieux courants historiques qui, à de certains moments, entraînent invinciblement toutes les âmes. Mais saint Martin s'est trouvé là, comme à

1. Concile de Bordeaux en 385; Sulpice Sévère, *Chronica*, 2, 47.
2. Prosper d'Aquitaine, éd. Migne, LI, col. 586.

l'heure précise, pour diriger le courant chrétien et aider la politique des empereurs. Toute la part qu'un homme peut avoir dans les révolutions morales d'un pays, il faut la lui faire dans l'histoire de l'Église gauloise; tout ce que la volonté humaine peut ajouter à la marche irrésistible d'une religion, saint Martin l'a montré en Gaule, plus encore que saint Paul en Asie ou que Boniface en Germanie.

Il avait été dans sa jeunesse soldat de l'empire. Il devint garde du corps du prince, ce qui lui donnait rang d'officier. Même, il parvint au grade supérieur de tribun, grade fort recherché, et qui valait à son titulaire toutes sortes de distinctions et une certaine richesse. Après le tribunat commençait la série des hauts commandements militaires, duchés, comtés et maîtrises. Saint Martin avait le droit d'y prétendre. Beaucoup y étaient parvenus, qui étaient partis de plus bas que lui. Tout son passé, tout son avenir, il y renonça brusquement, se rendit en Gaule auprès d'Hilaire, évêque de Poitiers, et se fit dans notre pays le propagateur de la foi chrétienne. Pendant quarante ans (c'est un contemporain d'Ausone) il prêcha, il enseigna, et surtout il lutta sans relâche, s'adressant à la fois aux pauvres et aux puissants, aux paysans et aux empereurs, véritable apôtre d'une guerre pacifique. Pour se rendre compte de la puissance de cet homme, il faut songer aux grands prédicateurs du moyen âge, et notamment à saint Bernard. Il est leur véritable ancêtre, et, à tous les égards, plus grand qu'eux. Encore ces hommes avaient-ils pour eux l'appui des peuples et des grands, tandis que Martin dut être souvent à la fois chef et soldat. Mais il avait merveilleusement l'instinct de son époque; il comprit comment il fallait parler et surtout qu'il fallait agir. Dans ces temps de décadence, de confiante langueur et d'indolence sereine, il fut violent et brutal pour les uns, il se montra doux et tendre pour les autres; on le vit, dans ce siècle de repos, fort, actif, enthousiaste; ce fut, à la fin d'un monde, une âme vigoureuse, un génie orageux et primitif. Il produisit, sur les populations nobles et calmes des bords de la Vienne et de la Loire, le même effet que saint Paul sur les âmes énervées de Macédoine et de Lycaonie.

Chose étrange! cette comparaison avec saint Paul paraît s'être imposée à ceux qui connurent saint Martin. Par son âpre éloquence, par son activité, par l'austérité communicative de sa vie, il exerça le même irrésistible ascendant. Les livres sont pleins des miracles

qu'il accomplit. A nos yeux, il en fit deux d'incomparables. De son vivant, il convertit les Gaules presque à lui seul. Deux siècles après sa mort, son prestige était plus grand encore qu'aux beaux jours de sa vie d'apôtre. Ni saint Paul ni saint Bernard, trop vite oubliés, n'ont joué, comme Martin, ce rôle posthume, dans lequel le souvenir agit avec la même force que la parole, le nom séduit autant que la vue. Saint Martin fit reculer devant lui l'empereur; auprès de lui, toutes les classes se sont un instant confondues dans un même culte pour Dieu et pour un homme. Avant lui, l'Aquitaine n'avait que quelques groupes de fidèles disséminés dans les grandes villes. Après lui, l'Église y est triomphante. Il avait décidé les plus riches à y entrer, en abandonnant leurs biens; il y avait amené les plus heureux et les plus désespérés. Il sembla aux générations de la fin du IVe siècle que les vieux dieux du paganisme, mal rajeunis par les rhéteurs de Julien, s'étaient à jamais enfuis sous leur défroque usée de métaphores et de fables devant l'éblouissante popularité de saint Martin. « Heureuse la « Grèce, qui a mérité d'entendre prêcher l'Apôtre! Mais le Christ « n'a pas oublié les Gaules en leur donnant d'avoir saint Martin[1]. »

Son influence s'est exercée surtout au centre du pays, entre Tours et Poitiers. Mais elle a rayonné de là par toute la Gaule, et elle s'est fait puissamment sentir sur les bords de la Garonne dans le dernier quart du siècle, à la fin de la vie d'Ausone. Pour avoir une idée de son renom, il faut rappeler que près de la moitié des églises du diocèse de Bordeaux, au XIIIe siècle, lui étaient consacrées, et on a tout lieu de croire qu'il en fut de même d'un bon nombre d'entre les autres, et qu'elles avaient perdu, du VIIIe au XIIe siècle, leur vocable primitif de Saint-Martin. Les basiliques construites aux abords des cités, les églises des villages, les chapelles que les grands seigneurs convertis édifiaient dans leurs villas furent placées de préférence sous l'invocation de l'apôtre; saint Pierre, saint Étienne, les saints du christianisme primitif furent oubliés devant cette personnalité envahissante.

Bordeaux eut sa basilique de Saint-Martin. Elle s'éleva près des ruines des thermes qui se trouvaient sur le Mont-Judaïque. Elle semblait, de là, protéger la ville de Bordeaux que Martin dominait de son culte, de son sanctuaire et de ses miracles. C'est dans les églises de saint Martin que les miracles sont le plus fréquents; il

1. Sulpice Sévère, *Dialogus*, 2 (3), 17, éd. Halm.

n'y eut pas de bienheureux plus actif et qui aimât davantage à se montrer. Au VIe siècle, Grégoire de Tours écrira trois livres sur les prodiges accomplis par le nom du saint. C'est le thème favori de la littérature chrétienne dans nos pays depuis l'an 400. Il faut lire à ce propos Sulpice Sévère. Quel contraste entre les poésies d'Ausone et les dialogues de Sévère! et ce sont pourtant écrits de compatriotes, de contemporains, d'hommes appartenant au même milieu social. Ausone nous parle des plus vieilles fables du monde grec; il vit encore avec Homère et Apollonius. Sulpice Sévère nous fait déjà vivre dans les pieuses erreurs du moyen âge et assister à la naissance des légendes chrétiennes. Citons un seul de ces miracles pour montrer quelle était l'étendue de l'action de saint Martin, et comme elle se trouvait mêlée à la vie la plus intime des hommes de ce temps. C'est Grégoire de Tours qui nous le raconte :

« Dans le diocèse de Bordeaux sévissait à une époque une « grave maladie de chevaux. Or, il existait près de Blaye, à Mar- « sas, une chapelle consacrée à la mémoire de saint Martin, et « célèbre par les miracles qui s'y produisaient. Quand arriva la « maladie dont nous parlons, tout le monde se précipita dans la « chapelle, faisant des vœux pour les chevaux, promettant une « dîme à l'église s'ils échappaient. Et, pour tirer parti de la vertu « du lieu, ils marquèrent leurs chevaux d'une empreinte à l'aide « de la clé de fer qui fermait la porte de la chapelle. Telle fut « alors la vertu du saint que tous les chevaux malades et mar- « qués de cette manière guérirent immédiatement. »

Il y eut des milliers de prodiges de ce genre. Jamais peut-être, même au temps de la prédication chrétienne en Galilée, l'imagination des hommes ne fut en proie à tant de pieux délires. Comprend-on maintenant pourquoi la basilique de Saint-Martin de Tours a été pendant quatre siècles le centre de la religion, le foyer sacré du christianisme gaulois ?

Le plus grand service que Martin rendit à la foi chrétienne, c'est d'avoir entamé la grande aristocratie foncière. Son prestige n'a pas seulement rayonné sur la plèbe urbaine, sur les déshérités auxquels il promettait le royaume du ciel. Il a été aussi grand, quoique moins explicable, sur les riches et les lettrés. Pour nous, la vraie marque de sa puissance est d'avoir gagné à l'enthousiasme religieux et à un mysticisme désintéressé ces nobles heureux et pratiques, légèrement sceptiques en tout ce qui n'était

pas le culte de Rome et des lettres, et la culture des champs.

Celle des conversions qui fit le plus de bruit dans la Gaule, et peut-être dans l'empire, se trouva être celle d'un élève et ami d'Ausone, de celui qu'il appelait volontiers son fils Paulin, le futur évêque de Nole.

Vers 389, Paulin avait trente-cinq ans, Ausone étant octogénaire. Il passait alors pour un des hommes les plus riches, les plus nobles, les plus heureux du monde romain. Il avait sur les bords de la Garonne d'immenses domaines, de vrais royaumes. Il était marié à une femme qu'il aimait. Avant l'âge de trente ans, il avait été consul, gouverneur de province. On le disait un des esprits les plus fins, un des poètes les plus originaux de son temps. L'Hellénisme et les lettres n'avaient pas de plus élégant amateur et de plus digne champion. Il jouissait de tous les bonheurs terrestres et de toutes les espérances ambitieuses. On pouvait dire que les amis de l'empire avaient les yeux tournés vers Paulin, et qu'on le regardait comme une « colonne de l'État », un des rares hommes qui, dans un moment de crise, seraient un ferme soutien ou un suprême espoir. Mais un jour, cet heureux de la terre, saisi d'on ne sait quelle subite et mystérieuse mélancolie, abandonna tout, bonheur, ambitions et fortune, pour se consacrer au Christ. La folie de la croix, que saint Martin avait eue trente ans auparavant, il la communiqua à Paulin, qu'il avait miraculeusement guéri d'une maladie d'yeux : « Dès que « Paulin lut dans l'Évangile les paroles où le Christ dit au jeune « homme riche : « Viens et suis-moi », aussitôt, ayant vendu tout « ce qu'il possédait, il distribua tout l'argent aux pauvres, et, déli- « vré de toutes les cupidités du monde, il marcha librement à la « suite du maître. » Lui, qui était noble comme pas un, il va se mêler, au sein de la vie chrétienne, à la tourbe des villes et à la multitude des petites gens.

La conversion de Paulin le Bordelais eut dans le monde romain un retentissement considérable[1]. Si on en juge par les écrits de ce temps, ce fut un des grands événements sociaux de la fin du IVe siècle. Les chrétiens la saluèrent comme un triomphe ; les derniers défenseurs des lettres et de l'empire (ces deux choses semblaient se confondre) se sentirent abandonnés d'un de leurs meilleurs appuis et d'une de leurs plus pures gloires. Ausone, son

1. *Praestantissimum præsentium temporum exemplum*, Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 25.

maître et son père, lui écrivit quatre lettres désolées, qui restèrent longtemps sans réponse. Il fut éloquent, insinuant; il fit appel à sa tendresse, à l'amour de la gloire, à la jouissance des richesses noblement acquises, et surtout au culte des Muses et de la poésie. A la fin, Paulin répondit à Ausone pour lui annoncer qu'il « était mort au monde » et que sa décision était irrévocable. Les lettres que Paulin répondit à son maître sont empreintes de tant de grandeur, respirent une si touchante émotion, révèlent enfin une telle puissance dans la volonté qu'il faut voir dans sa conversion l'œuvre d'une âme convaincue au plus profond de son être de la vérité de sa religion et de l'excellence de sa conduite :

« Pourquoi m'ordonner, ô père, de rendre mes soins aux Muses « que j'ai répudiées? Ils repoussent les Muses, ils sont fermés à « Apollon, les cœurs voués au Christ. Soutenu autrefois, non par « une égale force, mais par une égale ardeur, je fus d'accord avec « toi pour évoquer Phébus. Maintenant une autre puissance, un « Dieu plus grand subjugue mon âme; il exige d'autres penchants, « il réclame de l'homme ce qu'il lui a donné pour que nous vivions « de la vie du Seigneur... Je bénis ces vénérables mouvements du « cœur d'un père, et je m'applaudis d'une colère qui ne nuit pas à « l'affection. Mais j'aimerais mieux, ô père, te voir demander « mon retour à qui pourrait te l'accorder... Si tu as souci de mon « retour, regarde et prie ce Christ, qui tient et meut les esprits, « qui est entier dans tout et partout, qui, présent en toutes « choses, gouverne tout. »

Les lignes suivantes, qui sont parmi les plus belles que le christianisme ait inspirées en ce temps, montrent bien quel irrésistible sentiment a dicté la conversion de Paulin :

« Ma crainte et mon tourment, c'est que le dernier jour ne me « surprenne endormi dans d'épaisses ténèbres, occupé d'actes sté- « riles, et perdant ma vie en de vagues soucis. Que deviendrais-je, « en effet, si, pendant que mes yeux tardent à s'ouvrir, le Christ, « se dévoilant à moi, resplendissait du haut de son palais éthéré; « et si, frappé soudain des rayons du Seigneur apparu dans les « cieux ouverts, j'allais, ébloui par tant de lumière, chercher un « triste refuge dans l'obscurité de la nuit?... Oui, je crois, et je « tremble, et je travaille avec zèle, avec empressement, à me déta- « cher, si je puis, de mes fautes avant la mort[1]. »

1. Traduction Corpet, à la suite des *Œuvres* d'Ausone, t. II.

On peut voir par ces lignes la haute valeur intellectuelle et morale de Paulin. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ses doctrines et sur ses croyances, ses œuvres nous obligent à le regarder comme un des esprits les plus ouverts et une des âmes les mieux douées du IVe siècle. Il vaut Ausone par la volonté, il le dépasse par l'intelligence et le génie. Il était, sans aucun doute, parmi les plus dignes de commander à son siècle, et voilà qu'il l'abandonne. Comme on comprend les plaintes d'Ausone, et qu'on est tenté de prononcer le mot auquel il a dû songer, de désertion !

S'il est permis de se représenter les dernières pensées d'un homme d'après le reste de sa vie, on se figure volontiers qu'Ausone a eu, à la fin de ses jours, des heures de patriotique tristesse. Même au milieu de sa belle famille d'enfants et d'amis qui le chérissaient, il a pu se sentir seul et incompris. Ce fut, à Bordeaux, le dernier représentant de la dernière génération païenne. Dans son enfance, dans sa jeunesse, il n'avait guère été question, autour de lui, du christianisme et de son culte. Son père et son aïeul, ses collègues et ses maîtres ont vécu dans l'amour des choses païennes et de ces lettres grecques qui étaient devenues la vraie religion des esprits d'élite et une des formes du patriotisme. Il avait conservé leur enthousiasme et leur foi. Si, à de certains jours de devoir officiel, il avait dû faire acte de christianisme, son âme appartenait tout entière à ces traditions classiques qui lui avaient valu les plus doux moments de sa vie. L'histoire d'Ausone nous indique l'heure précise à laquelle le christianisme triompha dans les Gaules. Maintenant ses maîtres, ses collègues, qui furent aussi ses coreligionnaires, sont morts. Ceux qu'il a vus grandir se sont détachés de ses croyances. Son élève impérial, Gratien, a été le premier empereur vraiment chrétien qui ait régné dans les Gaules. Son fils Hespérius, tout gagné à la religion victorieuse, l'enseigne à ses enfants et veut même consacrer l'un d'eux, Paulin de Pella, au culte du Christ. Un des plus célèbres d'entre ses collègues, Delphidius, le grand avocat des Gaules, fort peu chrétien, laissa une veuve et une fille qui se mêlèrent de polémique religieuse et qui furent impliquées dans l'affaire des Priscillianistes[1]. Enfin, son disciple bien-aimé, Paulin, fit volte-face et abandonna le service de l'empire pour celui de Dieu. C'est vers les années 380-390 que le sol manqua de toutes parts aux

1. *Professores*, 6, 38; Sulpice Sévère, *Chronica*, 2, 48 et 51.

derniers fidèles de l'Hellénisme. Le plus riche des sénateurs aquitains a donné ses biens aux pauvres; le petit-fils du consul Ausone est voué au Christ; la plèbe de Bordeaux lapide un hérétique. On vit rarement, en si peu d'années, un tel changement de décor. Les grands saints du sud-ouest commencent leurs prodiges; les grands rhéteurs ont terminé leur carrière. Romain de Blaye triomphe par ses miracles jusqu'au delà du tombeau. Seurin arrive à Bordeaux et fonde, en face de la cité, la grande nécropole sainte où le moyen âge enterra ses héros.

A côté de Paulin, son compatriote Sulpice Sévère, également riche et noble, quittait aussi le monde pour vivre dans la pauvreté et l'humilité, suivant l'exemple de ses maîtres en Christ[1]. Martin, Paulin, Sévère, voilà, à des titres divers, les trois plus fâcheuses désertions que l'empire romain ait alors subies. Tous trois ont distribué leurs biens aux misérables, ont fait vœu de sacrifices et de renoncement, et tous trois étaient pour l'État d'utiles serviteurs, à l'armée ou au tribunal. En abandonnant les Muses et le monde, ils ont abandonné la patrie romaine. En se vouant au Christ, ils privent le prince de ses meilleurs sujets au moment où il avait le plus besoin de généraux et de magistrats. Les hommes se font rares et les dangers sont plus grands. La parole que le Christ avait si souvent prononcée : « Laisse là ton maître et suis-moi », est maintenant un mot d'ordre dans les plus hauts rangs de la société. L'empire est déserté par ses serviteurs. La grande contagion religieuse a gagné partout.

Nous avions raison de le dire plus haut. Le triomphe du christianisme dans l'Aquitaine est le signe des temps nouveaux, de la même manière que la crainte de la famine et la construction de forteresses. Ces symptômes divers concourent pour caractériser l'état du monde gaulois à la fin du IVe siècle. La misère augmente, le patriotisme diminue. La vie matérielle devient plus pénible, la vie active se concentre dans le christianisme. La force physique et la force morale de l'empire s'éteignent en même temps.

III.

Toutefois, ceux des Bordelais et des Aquitains qui sont demeurés fidèles aux cultes helléniques et au patriotisme romain ne

1. Gennadius, p. XIII, dans l'éd. Halm.

désespèrent pas encore. Ils peuvent avoir leurs heures de tristesse; le moment de suprême découragement n'est pas encore venu. Viendra-t-il même jamais? et pourra-t-on jamais dire que les hommes du sud-ouest aient cru un jour que l'empire allait disparaître, même au temps des nouvelles invasions, même sous la persécution d'Euric? Laissons de côté les chrétiens qui ont déserté le poste de combat et ceux dont les sinistres prophéties sont faites de colère et de menaces plus que d'expérience et de réflexions. Ne nous occupons que de la dernière génération de païens ou des nouveaux convertis qui croient à Rome comme au Christ, et que leur foi n'empêche pas de siéger au sénat ou de s'asseoir sur les tribunaux de province. Ils n'attachent pas une trop grande importance à ces indices qui nous ont frappés; ils ne croient pas assister à la transformation d'une société ou à l'effondrement d'un empire. Parcourons une dernière fois l'œuvre d'Ausone, et nous verrons que la société bordelaise vit encore fort joyeusement, au milieu des richesses et des plaisirs de l'esprit, et qu'elle proclame toujours l'immortalité et la divine beauté de la chose romaine.

La gaieté, voilà ce qui manque le moins à Ausone et à son entourage. Tout, dans ses vers, respire une vraie bonne humeur. Il y a un sourire au commencement de chacune de ses pièces. La qualité qu'il loue le plus volontiers chez les autres est l'enjouement. Il n'a certes pas l'allure déprimée d'un décadent. *Lætus, joca,* sont des mots qui reviennent constamment dans ses éloges[1]. Il ne semble pas qu'il y ait eu autour de lui de ces amoureux de mélancolie et de ces fanfarons de tristesse qu'il est convenu de rencontrer dans les fins de siècles. C'était une aimable société, qui s'accordait comme principal mérite de cultiver les jeux et la joie, et de fuir les vaines inquiétudes. « Toi qui cultives les jeux et la joie, qui condamnes la tristesse », *qui joca lætitiamque colis, qui tristia damnas*, dit Ausone de son beau-frère, ce qui ne l'empêcha pas d'être un excellent gouverneur[2]. Auprès de notre poète on s'amusa presque aussi follement qu'aux beaux jours d'Hadrien et d'Antinoüs. Ni ses parents ni ses descendants ne donnèrent leurs biens aux pauvres pour joindre saint Martin à Tours ou pour suivre à Nole saint Paulin. Un de ses oncles

1. *Parentalia*, 7, 9, 19, etc.
2. *Parentalia*, 19 (20).

courut le monde pour trafiquer et sut ramasser une belle fortune. Quelques femmes de son entourage administraient admirablement leurs biens. Lui-même, dont le père n'était qu'un médecin aisé, mourut fort riche, devenu l'un des grands propriétaires de son temps. Tous ses parents furent dans les honneurs. Son fils Hespérius parcourut une fort belle carrière et accrut sans cesse les biens paternels, si bien que le petit-fils d'Ausone, Paulin de Pella, a pu écrire que ses richesses étaient célèbres dans le monde entier.

Veut-on connaître comment ce dernier vivait dans sa jeunesse, à Bordeaux, vers le temps où mourut son grand-père? Nous sommes en 392; le jeune clarissime vient d'accomplir sa quinzième année. C'est lui-même qui nous raconte sa vie. Il avait été malade; on lui fit abandonner l'étude pour les exercices physiques :

« Je voulus un beau cheval avec un plus riche harnais, un « écuyer de haute taille, un chien agile, un bel épervier, une balle « bondissante et dorée envoyée exprès de Rome pour servir à mes « jeux, un vêtement plus recherché, et souvent renouvelé, et par- « fumé des douces senteurs de l'Arabie... J'aimais à courir, porté « toujours sur un coursier rapide[1]. »

Quelques années plus tard, l'idéal du jeune Paulin, marié et propriétaire, avait un peu changé; mais le luxe y tenait toujours la plus large part.

« Pressant sans relâche l'accomplissement de la tâche que « j'avais entreprise, je me hâtai de rendre la culture aux champs « régénérés, d'apporter un prompt soulagement aux vignobles « épuisés, de les renouveler par les moyens qui m'étaient connus... « Je voulais une maison commode avec de larges appartements « disposés en tout temps pour les diverses saisons de l'année, une « table propre et bien garnie, des esclaves jeunes et nombreux, un « mobilier abondant et propre à différents usages, une argenterie « plus précieuse par le travail que par le poids, des artistes de dif- « férents genres, habiles à remplir promptement les commandes, « des écuries pleines de chevaux bien nourris et des voitures pour « la promenade, sûres et élégantes[2]. »

Cette vie, le petit-fils d'Ausone la mena de 397 à 407, au moment où le monde romain commençait son agonie.

1. *Eucharisticos*, vers 141 et suiv.
2. *Eucharisticos*, vers 199 et suiv.

La brillante existence que menaient ces grands seigneurs n'allait pas sans quelques atteintes à la morale, du moins à la morale sévère. Paulin, avant son mariage, ne fut pas un modèle de vertu. S'il avait été voué au Christ, ce ne fut assurément que dans sa tendre enfance, car la chasteté lui parut d'assez bonne heure un fardeau difficile à porter. La confession de ses fautes est d'une singulière naïveté :

« Je me jetai dans les voluptés nouvelles d'une luxure juvé-
« nile, dont je pensais dans mon enfance pouvoir me garantir sans
« peine. Toutefois, autant qu'il fut possible, je comprimai de
« l'étreinte et du frein d'une sage modération les débordements de
« la licence pour ne pas aggraver mes fautes par des crimes. Je
« contins mes désirs. Je m'imposai la loi de ne pas attenter par
« la force à la femme ou aux droits d'un autre ; je me gardai de
« céder aux personnes libres qui s'offraient d'elles-mêmes, et je
« me contentai des plaisirs domestiques de ma maison. Je préfé-
« rais être accusé d'une faute plutôt que d'un crime, et je ne
« voulais pas nuire à ma réputation. »

Les poésies d'Ausone nous rappellent de loin en loin que le monde n'était pas alors plus parfait que jamais, et qu'on eut souvent de grands coupables à punir, des infamies à constater chez les plus riches ou les plus instruits. Les professeurs ou les avocats ses collègues ne se piquaient point tous d'une austérité antique. Dynamius dut s'exiler de Bordeaux et changer de nom sous le coup d'une accusation d'adultère, ce qui n'empêcha pas Ausone de le traiter toujours en excellent ami. Un autre de ses compatriotes, Concordius, quitta la ville en fugitif, on ne sait pour quelle faute. Une mère rigide chassa Marcellus de sa maison et de sa patrie, sans doute pour quelque peccadille de jeunesse. D'un maître primaire de l'école de Bordeaux, Crispus, Ausone dit que « les fumées du vin, croyait-on, l'inspiraient autant que Virgile et « que Horace. » Enfin de graves accusations pesèrent un jour sur l'un des avocats les plus illustres de Bordeaux, Delphidius. On l'acquitta, et il put devenir professeur d'éloquence. D'ailleurs, il fit assez mal sa besogne : « Peu assidu aux devoirs de l'enseignement, tu trompas l'attente des parents. » La famille de ce Delphidius, très ancienne, et qui se rattachait à une vieille noblesse sacerdotale de la Gaule, peut-être même à une origine druidique, finit d'une façon tragique : « Enlevé au milieu de ta carrière, »

dit Ausone[1], « tu n'as pas eu la douleur de voir les erreurs de ta « fille égarée et le châtiment de sa mère. » Il s'agit d'Euchrotia et de Procula, que l'hérésiarque Priscillianus entraîna dans sa querelle ; le bruit courut même qu'il déshonora la seconde[2]. Enfin, nous lisons, dans les épigrammes d'Ausone, des vers adressés à ses compatriotes, qui font le plus grand tort à leur moralité ou à leur distinction.

On connaît la diatribe écrite vers l'an 450 par le prêtre Salvien, et dans laquelle il malmène si fort les Aquitains, gens repus de toutes les richesses et de tous les vices. Ce que nous venons de dire apporte-t-il la moindre preuve à l'appui des déclamations virulentes et banales du prêtre chrétien? Soyons juste. Ce sont des fautes assez ordinaires dans le monde que celles dont parle Ausone, et il faut être moraliste bien sévère pour traiter autrement que de peccadilles les crimes dont s'accuse Paulin. Surtout, ne croyons pas que les mœurs des païens furent abominables aux derniers jours du IVe siècle. Paulin était chrétien, et, avant le temps où il s'émancipa, il avait été consacré à Jésus-Christ. Quant à Euchrotia et Procula, c'étaient des dévotes qui se laissèrent abuser par les allures séduisantes d'un intrigant, beau parleur et ami des femmes[3].

En face de ce groupe d'égarés, songeons à tout ce qu'il y avait de vertu dans la famille immédiate d'Ausone. On y aimait le travail et on y cultivait la charité. C'étaient des riches, mais qui savaient la douceur du bien et pour qui la bonté était un devoir. Si le monde païen a fini avec eux, on peut dire que sa dernière génération n'eut rien à envier, en fait de droiture et de noblesse, aux représentants de la religion nouvelle.

Le sérieux de leur conduite ne les empêchait pas, avons-nous vu, de savoir se distraire. Franchement, la vie que menaient Ausone et ses amis était fort agréable. On se visitait, on se recevait sans cesse, on s'envoyait de petits cadeaux, des oranges, des huîtres, des conserves, des vers surtout. On se promenait, devisant sous les belles allées touffues d'ormes et de peupliers qui bordaient la Garonne ou la Dordogne. Les agréments étaient mul-

1. *Professores*, *Attius Delphidius*.
2. Sulpice Sévère, *Chronica*, 2, 48.
3. Sulpice Sévère, II, 46.

tiples dans ces villas, qui (pour ne plus parler des œuvres de défense) font parfois songer au Tivoli d'Hadrien. Il y avait des thermes, des bibliothèques, des galeries de tableaux, peut-être des théâtres de famille, des statues en grand nombre[1]. Les femmes s'y livraient à des travaux de couture ou de broderie, et ne dédaignaient pas de faire des vers. Le plus grand souci était de remplir les greniers ou de reconstituer les vignobles. On y demeurait même l'hiver. L'été s'y passait toujours. Quand on était fatigué du séjour dans une villa, on se rendait dans une autre. Un clarissime un peu riche possédait des villas disséminées sous tous les climats. Ausone allait de Loupiac sur la Garonne à Lucaniacus près de la Dordogne; il avait à Saintes une propriété qui lui était chère. Nous connaissons de nom quelques-uns de ses autres domaines : celui de Rauranum dans le Poitou, un autre dans le Bazadais. Peut-être les thermes de Marojalus, dont il aimait les loisirs et le séjour accalmant, lui appartenaient. Paulin de Nole, avant sa conversion, vivait près de Langon, dans cet Hébromagus où il semblait un souverain. Pauliacos, notre Pauillac, était une villa superbe. Nous avons souvent parlé de Bourg, qui appartenait peut-être à Paulin. La pointe extrême du Médoc n'était point dédaignée. Ceux qui aimaient la solitude y séjournaient. Là, dans la villa de Dumnotonus, vivait ce singulier Théon, qui fut un grand ami d'Ausone; c'était une sorte de propriétaire campagnard, peut-être un peu besogneux, lettré et remuant, poète laborieux, grand chasseur et grand pêcheur devant les dieux, exploitant les paysans de l'endroit et guerroyant contre les voleurs. Tous ces propriétaires correspondaient entre eux, échangeaient des politesses; quelquefois, ils s'empruntaient de l'argent, et il semble que les espèces sonnantes fussent alors assez rares. Les communications étaient faciles, grâce aux routes et aux rivières qui sillonnaient le pays en tout sens. Les gens de la domesticité servaient de courriers. On prenait tantôt par les vieilles chaussées du premier siècle, que les voitures parcouraient encore rapidement; mais on préférait s'embarquer, la voie fluviale étant sans doute plus sûre. Il y avait toujours des embarcations amarrées à proximité des villas, et les campagnes renfermaient, à l'usage du maître et de ses amis, des mulets, des

1. Sidoine Apollinaire, *Carmina*, 22; *Epistulae*, 8, 4.

chevaux de selle, des cabriolets ou de véritables carrosses, gros et lourds.

L'humeur d'Ausone aura-t-elle trop déteint sur son œuvre? Je ne sais. Mais il semble que les hommes de son temps ne s'ennuyèrent pas une minute; malgré les ombres qui traversaient parfois son horizon, la société de la fin de l'empire vivait dans une atmosphère tiède et sereine, entre de tranquilles labeurs et d'intelligents plaisirs.

Nous ne parlons, il est vrai, que des riches, car eux seuls écrivaient en ce temps-là, et ils ne nous entretiennent que d'eux-mêmes. Que valaient alors la plèbe des *pagi* et celle des villes? Quel sort leur était fait par la noblesse? Nous ne l'apprendrons jamais, et l'ignorance où nous sommes de ses destinées est l'inévitable lacune de l'histoire de la civilisation gallo-romaine au IVe siècle. Il y avait eu, au temps des invasions, chez les paysans et dans la populace, d'assez violentes séditions. Les empereurs se sont vantés d'y avoir mis fin. Peut-être trouvait-on encore des foyers latents d'incendie. Le mouvement antipriscillianiste se manifesta à Bordeaux par une émeute de la populace, ce qui suppose pour le moins une plèbe remuante et passionnée. Il y a des brigands dans le Médoc, et le brigandage est souvent la conséquence de la misère des paysans ou de l'oisiveté du bas peuple. Au début du Ve siècle, quand les barbares reviendront, la plèbe urbaine tentera parfois des révolutions. On verra des révoltes d'esclaves; on entendra parler de sédition et de « trahison civile ». Paulin de Pella nous apprend, à propos du siège de Bazas par les Wisigoths, l'existence « d'une faction servile, mille fois plus « dangereuse que les barbares », et il ajoute que quelques jeunes gens de condition libre s'étaient mêlés aux esclaves, et « armés « pour égorger la noblesse ». Il n'est pas exagéré de croire que, dès la fin du IVe siècle, couvait chez les classes misérables du sud-ouest la haine de la toute-puissante aristocratie.

C'est, en effet, cette toute-puissance qui est la caractéristique la plus nette de l'état social. Ces grands propriétaires fonciers avaient alors le monopole de toutes les richesses et de toutes les grandeurs. Ils représentaient les souvenirs, la gloire et le prestige de Rome. C'est en eux que se concentraient les forces vives de l'empire, la force des armes exceptée : noblesse, puissance, autorité morale, éclat littéraire, gaieté et confiance, ils avaient

encore tout pour eux. Si le monde romain valait quelque chose, c'était grâce à eux. Il demandait aux barbares ses soldats et ses généraux; mais c'était l'aristocratie qui lui fournissait ses magistrats et ses fonctionnaires. Avant l'âge de trente ans, Paulin aura été consul, gouverneur de province; il est vrai que par sa naissance il appartient à la noblesse. Ausone ne parviendra à de hautes fonctions qu'après avoir atteint la soixantième année et mérité les titres et les richesses qui donnent accès dans la grande aristocratie. Mais aussi ses descendants s'élèveront beaucoup plus vite : son fils, son gendre furent préfets de très bonne heure. Ce que cette famille a exercé de charges supérieures est incroyable. Dans l'espace de quelques années, elle a eu une demi-douzaine de préfets du prétoire.

De ses richesses, nous avons déjà parlé. Le noyau de cette fortune, qui devait devenir colossale, a été, si nous en croyons Ausone, des plus modestes; c'est ce petit domaine que son père et son grand-père avaient possédé sur les bords de la Garonne, *herediolum*, *villula*, *parvum herediolum*, répète-t-il avec une véritable complaisance. On songe vraiment aux deux arpents que possédaient les compagnons de Romulus et qui formaient le domaine patricien de la Rome primitive. Détrompons-nous. Il faut se placer au point de vue de l'aristocratie de ce temps, qui n'y regardait pas à quelques arpents près. La modestie d'Ausone nous en apprend plus que bien des textes sur les idées de ce temps en fait de richesses foncières. Ce « minuscule héritage » renfermait 50 arpents de pré, 100 arpents de vigne, 700 arpents de bois, 200 arpents de terres labourables, au total 1,050 arpents[1]. Il était assez grand pour contenir des provisions pour deux ans. Nous voilà bien loin de l'enclos familial auquel nous pensions d'abord. Que devait être l'étendue des domaines de la famille d'Ausone vers l'an 400, au moment culminant de ses destinées, lorsqu'elle possédait des biens immenses dans le sud-ouest, d'autres à Marseille, et jusque dans les provinces grecques de l'Épire? Par suite des alliances qu'elle contractait par tout l'empire, les domaines de l'aristocratie étaient aussi disséminés que vastes. Le centre de la puissance de Paulin de Nole était, sur les bords de la Garonne, Hébromagus près de Langon. On

1. Pièce sur la *villula*.

disait *regna Paulini*. Son mariage en fit un des grands propriétaires de l'Espagne. Ces clarissimes du IVe siècle font songer aux grandes familles de l'Italie moderne, aux Torlonia, aux Borghesi, aux Pallavicini, nobles de race ou de fortune, dont les richesses sont faites de villas éparses par toute l'Italie, de palais, de banques et de galeries de tableaux.

Mais, ce qui nous fait aimer cette aristocratie, ce qui nous la fait préférer à la noblesse italienne d'aujourd'hui, c'est le lustre incomparable de haute culture intellectuelle et de goût artistique dont elle s'est plu à se parer. Elle voulut briller plus par l'esprit que par l'or; l'apanage de l'instruction fut à ses yeux son bien le plus précieux. Imitant les nobles des derniers temps de la république, comme les Scipion, les Sylla ou les César, elle vit dans l'amour des lettres un signe de noblesse. On sait de quel universel renom jouissait l'école de Bordeaux au IVe siècle. C'était la plus prospère de la Gaule; ses maîtres, les Minervius, les Patéra, étaient demandés même à Rome et à Constantinople; elle fournissait des précepteurs à la famille impériale. Deux mille sénateurs y suivirent les cours de Minervius. L'Aquitaine se trouva, aux derniers jours de l'empire, le refuge suprême des lettres latines et grecques, comme elle était « la moelle de la Gaule », l'asile du bien-être et de la gaieté. Cette étonnante prospérité de l'école de Bordeaux est due, je crois, à la puissance de l'aristocratie et au goût de ses membres pour les travaux de l'esprit. Les fils des consuls, des préfets étaient mis à l'école ou livrés à des maîtres de fort bonne heure, presque surmenés. Écoutons encore Paulin de Pella. S'il s'amusa trop dans sa jeunesse, ce fut peut-être pour avoir trop travaillé :

« La durée de mon premier lustre est à peine écoulée qu'on « me force d'apprendre la doctrine de Socrate, les récits guerriers « d'Homère, et de m'instruire, par la lecture, des voyages d'Ulysse. « Bientôt aussi on m'ordonne de passer aux livres de Virgile. « Appliqué à l'étude des lettres, j'aimais volontiers déjà à voir, à « sentir, à opérer en moi, au gré de mes vœux, quelques progrès « dans le travail qui m'était imposé, sous les efforts combinés de « mon maître de latin et de mon maître de grec[1]. »

C'était comme une nécessité sociale pour les nobles de savoir

1. *Eucharisticos*, vers 72 et suiv., vers 114 et suiv.

bien écrire en grec ou en latin. Ils font des vers, comme les nobles de la monarchie française faisaient des armes. C'était une manière de tenir son rang. Théon le Médoquin, ce gentilhomme campagnard dont nous avons parlé, en faisait, de détestables sans doute, mais enfin il en faisait. Les lettres qu'on s'écrivait étaient arrangées, travaillées, à la manière de celles de Pline. Ces hommes étaient tous des stylistes fort adroits, un peu ridicules. Il serait assez difficile de trouver alors, dans la Gaule du sud-ouest, des poètes parasites, des écrivains gagés. Tout ce que le IVe siècle a laissé ici de bon en fait de prose ou de poésie est un produit de l'aristocratie. Aucune noblesse au monde n'a été plus civile et plus civilisée. On lui a interdit ou elle évite le métier des armes; elle donne aux lettres les loisirs qu'on lui a faits. Il paraît bien, à voir le zèle que ces grands seigneurs déploient pour maintenir leur supériorité intellectuelle et conserver le culte des lettres grecques et latines, qu'ils considéraient cela comme un devoir de romain, comme une obligation patriotique.

Patriotes, ils l'étaient en effet du fond de l'âme, et jamais, je pense, le nom de Rome n'a été plus glorifié, plus aimé, plus vénéré, et par raison et par sentiment. Il semble qu'on s'attachait d'autant plus à la patrie romaine qu'elle s'affaiblissait davantage. L'amour qu'inspire une mère se ravive, et devient plus exquis et plus pénétrant quand arrivent les dernières années et qu'on pressent déjà, sans y croire, l'irrémédiable séparation.

Ce qui frappe surtout dans le patriotisme de cette génération, c'est qu'il est tout à la fois municipal et romain, c'est qu'il concilie admirablement le culte de la grande capitale et l'affection de la petite ville, l'amour pour la Ville Éternelle qui a courbé le genre humain sous un même joug en lui donnant un centre et un foyer, et la tendre piété pour les murailles du sol natal. Peut-être même, au moins en Gaule, le IVe siècle a-t-il vu un réveil du patriotisme municipal. Je ne sais s'il se manifestait encore, comme dans les deux premiers siècles, par des dons d'argent, des fondations pieuses, des constructions de monuments. La chose était fréquente autrefois, et Bordeaux dut à des générosités de concitoyens son aqueduc, ses portiques et ses thermes. Ausone a-t-il imité les ancêtres et s'est-il inspiré de Pline le jeune, léguant à sa ville natale plus d'un million de sesterces pour fonder des bibliothèques, élever des thermes, nourrir des enfants pauvres?

La chose n'est pas invraisemblable, quoique nous ne puissions rien affirmer. En tout cas, aucun poète romain n'a parlé de sa ville natale avec un abandon plus touchant. Il n'y a pas, à vrai dire, de poète plus municipal qu'Ausone. Il a chanté Bordeaux dans une pièce émue, qui, aujourd'hui encore, est célèbre dans sa patrie. Je ne sais pas si, dans toute la littérature romaine, on trouverait un autre morceau si franchement local et provincial, aussi uniquement inspiré par l'amour du clocher. Et que de fois Ausone rappelle encore sa tendresse pour le pays natal, pour ce coin joyeux de l'Aquitaine, qui sera « le nid de sa vieillesse » !

Sans doute on parle volontiers, aujourd'hui encore, de la décadence de l'esprit municipal dans l'empire, et on se représente les cités désertées par tous ceux qui avaient un devoir à y remplir, un rang à y tenir, les sénats abandonnés par leurs membres, les curiales fuyant les misères attachées à leurs titres. Il faudra peut-être encore reviser le procès qu'on a fait à ce régime municipal. A Bordeaux du moins, on ne trouve rien de pareil. Si les sénateurs de son pays avaient été si malheureux, si accablés, Ausone aurait évité sans doute de nous parler si souvent, et en termes si pompeux, de la curie bordelaise. Tout ce qu'il nous en dit fait supposer qu'elle était nombreuse, et formée de gens riches et considérés. Il en était lui-même et y fut consul, c'est-à-dire, sans doute, duumvir ou défenseur. Son père en fit également partie; il est vrai qu'en sa qualité de médecin il était exempt de toutes les charges qui incombaient d'ordinaire aux décurions municipaux. Peut-être qu'Ausone, comme professeur, a-t-il joui également de cette exemption, ainsi que tous ceux de ses collègues de l'école, qui avaient place dans l'assemblée. La législation du IVe siècle donnait le droit aux médecins et aux professeurs, à tous ceux qui exerçaient une profession libérale, d'entrer dans le sénat sans partager les lourdes responsabilités des membres ordinaires. Cela nous montre au moins que les curies étaient formées d'une façon fort intelligente, et que l'accès n'en était pas seulement réservé, comme autrefois, à la richesse et à la naissance. Il est certain que l'assemblée municipale de Bordeaux, au IVe siècle, était quelque chose de fort imposant et de très considéré. Ausone regarde comme un honneur d'en faire partie. Elle était célèbre dans l'empire, grâce à la noblesse et au renom

de ses membres : *procerum senatus*, dit par deux fois le poète. Il y avait peut-être encore dans ce sénat des luttes et des rivalités. On n'en dédaignait pas la préséance, si nous en jugeons par un passage assez énigmatique : « Tu étais », dit-il à son beau-frère Maximus, « tu étais le premier de la curie de Bordeaux ; elle « avait vigueur sous toi. Toi mort, elle tombe aux mains d'un « Valentinus[1]. »

Ce sénat nommait lui-même les maîtres de l'école. Assurément, l'État n'aurait pas confié ce droit à des corps déchus et méprisés. Rien à Bordeaux ne rappelle en ce moment les curies appauvries de certaines villes d'Orient. Il y avait encore l'intelligence du patriotisme, du moins si nous écoutons Ausone : « Toi, célèbre « par tes vins, tes fleuves, tes grands hommes, les mœurs et « l'esprit de tes citoyens, la noblesse de ton sénat, je ne t'ai pas « chantée la première !... Bordeaux est ma patrie, bien que Rome « passe au-dessus de toutes les patries. C'est de l'amour que « j'ai pour Bordeaux, du culte que m'inspire Rome. Ici je suis « citoyen ; j'ai été consul dans les deux. Ici est mon berceau, « là-bas ma chaise curule[2]. »

Comme on le voit, le patriotisme municipal se conciliait fort bien avec le patriotisme romain chez Ausone et les hommes de sa génération. C'est la note dominante dans les écrits de ce temps. Le recueil des « Villes Célèbres » d'Ausone commence par Rome

1. Ausone, *Parentalia*, 17 (éd. Schenkl) :

Non domus hoc tantum sensit tua, sensit acerbum
Saucia pro casum curia Burdigalæ,
Te primore vigens, te deficiente relabens
Inque Valentinum te moriente cadens.

On doit rapprocher ce texte de ceux du *Code Théodosien*, où il est question du *primus curiae : Quicunque decursis perfunctis officiis, primum obtinuerit, comitivae tertii ordinis habeat dignitatem*, 12, 1, 127 (loi de 392) ; ... *tanquam primus constituto tempore curiam rexerit*, 12, 1, 171 (loi de 409 ; cette dernière loi est adressée au préfet des Gaules) ; la loi de 436, relative au sénat d'Alexandrie, définit le *primus curiae : Qui in muneribus universis expletis ad primum pervenerit gradum* (*id.*, 189). Le mot *primor*, chez Ausone, ne peut être que l'équivalent du *primus* officiel. Maximus a donc, après avoir rempli toutes les charges municipales, été le chef du sénat de Bordeaux, et, après sa mort, la place est revenue à Valentinus, classé second sur la liste des sénateurs (cf. 12, 1, 171 : *Qui usque ad secundum evectus gradum*). Ce Valentinus devait être peu aimé de la famille d'Ausone.

2. *Ordo urbium, Burdigala*.

et finit par Bordeaux, et son vers fameux : *Diligo Burdigalam, Romam colo* est comme la formule du patriotisme gallo-romain. Depuis que Rome n'est plus la seule capitale de l'empire, la vie politique est devenue plus intense dans les provinces et dans les villes. A vrai dire, il n'y a plus maintenant dans le monde un centre unique de civilisation romaine. Chaque province a d'ardents foyers de culture latine, où le travail intellectuel est au moins aussi actif qu'à Rome même. On se figure l'État romain aboutissant à l'excès de la centralisation politique. C'est possible. Mais il a aussi fini par la décentralisation morale et littéraire la plus complète. On doit ajouter la plus heureuse, car c'est grâce à cela que la civilisation romaine a pu continuer à pénétrer les âmes bien après la chute de l'empire, et que l'influence morale de Rome agit longtemps encore après la fin de son action politique.

Mais cela n'a en rien diminué le prestige ou affaibli l'auréole de la Ville Éternelle. On dirait même que sa puissance morale, sa sainteté se sont accrues de tout ce qu'a perdu son autorité politique. On la voit de plus loin, comme dans un mirage historique. Aux yeux des provinciaux, sa figure s'est ennoblie et éclairée; elle devient une sorte de divinité, une idole mystique et vénérée. On ne sacrifie plus à la déesse Rome, comme au temps de Drusus et de Sévère ; mais jamais la religion de Rome n'a eu plus d'adorateurs, et plus sincères, et n'a plus profondément troublé les âmes.

C'est qu'en effet, même en l'an 400, même à la veille de l'arrivée des barbares, la génération qu'Ausone a vue grandir a conservé une inaltérable confiance dans la solidité de l'édifice impérial. Elle ne veut pas voir qu'il commence à chanceler, avec la misère qui s'étend dans les campagnes, avec l'abandon de l'État par quelques-uns de ses meilleurs serviteurs. On a continué à croire jusqu'à la dernière heure que le monde latin était protégé par la main de Dieu. Au moment précis de l'effondrement, on célébrait sa majesté avec la même sincérité d'enthousiasme. « La première entre les villes », dit Ausone, « est Rome, la ville dorée et le séjour des dieux. » Il y a plus. Les hommes de ce temps se sont merveilleusement rendu compte des bienfaits que Rome avait donnés au monde. Jamais, depuis cinq siècles, on n'avait eu mieux la conscience de l'admirable unité qui avait été son œuvre, on n'avait trouvé des expressions plus nettes et plus

fortes pour louer cette grande patrie créée au-dessus des cités primitives. Le vers célèbre :

Fecisti patriam diversis gentibus unam,

« de nations diverses tu n'as fait qu'une patrie », et qui semble avoir été pensé par un contemporain d'Auguste ou de Marc-Aurèle, a été écrit en 418 par un homme qui voyait les Wisigoths s'établir dans l'empire et commencer le morcellement, par l'aquitain Rutilius Namatianus. Il importe d'ailleurs de citer tout au long sa poésie, le plus glorieux chant de triomphe qu'un provincial ait jamais entonné en l'honneur de Rome, singulièrement plus vrai et plus franc que les poésies commandées par Auguste ou les apothéoses intéressées des Géorgiques :

« Écoute, reine superbe du monde, Rome mise au rang des « déesses, écoute, mère des hommes, nous sommes près du ciel « quand nous sommes dans tes temples. Tes bienfaits vont aussi « loin que les rayons du soleil. Tu embrasses le monde de tes « triomphes, tu es la déesse par excellence, et sous ton joug paci- « fique les nations vivent dans la liberté. Jamais les astres n'ont « eu un empire aussi beau. Ta domination est une fédération des « hommes, et offrant aux vaincus le partage de tes droits, tu as « fait de la terre une seule ville[1]. »

Il y a là, chez un Aquitain de la dernière génération romaine, un cri d'admiration d'une poignante sincérité. Les barbares sont près de lui, il semble ne point les voir. Tous ces hommes aiment tellement Rome qu'ils ne la sentent point mourir.

Ce grand corps est rongé par la misère, ruiné par les défections. L'ample cité de Bordeaux n'est plus qu'une forteresse. La campagne est exposée à la famine ou aux brigands. Les meilleurs et les plus riches désertent la fortune de Rome pour suivre celle du Christ. Cependant les fidèles de l'empire, Ausone, ses amis et ses enfants ne s'émeuvent pas. Ils vivent joyeux et confiants; et, au moment même où l'horizon se ferme, ils regardent encore dans l'avenir avec une juvénile espérance.

Ainsi, les indices d'un monde nouveau se montrent de toutes parts. Les villes, jadis ouvertes, sont autant de forteresses; les villas, de châteaux-forts. On craint la disette. La vie religieuse devient plus intense. L'Église absorbe peu à peu les forces vives

1. Rutilius Namatianus, I, vers 49 et suiv.

dit Ausone[1], « tu n'as pas eu la douleur de voir les erreurs de ta « fille égarée et le châtiment de sa mère. » Il s'agit d'Euchrotia et de Procula, que l'hérésiarque Priscillianus entraîna dans sa querelle ; le bruit courut même qu'il déshonora la seconde[2]. Enfin, nous lisons, dans les épigrammes d'Ausone, des vers adressés à ses compatriotes, qui font le plus grand tort à leur moralité ou à leur distinction.

On connaît la diatribe écrite vers l'an 450 par le prêtre Salvien, et dans laquelle il malmène si fort les Aquitains, gens repus de toutes les richesses et de tous les vices. Ce que nous venons de dire apporte-t-il la moindre preuve à l'appui des déclamations virulentes et banales du prêtre chrétien? Soyons juste. Ce sont des fautes assez ordinaires dans le monde que celles dont parle Ausone, et il faut être moraliste bien sévère pour traiter autrement que de peccadilles les crimes dont s'accuse Paulin. Surtout, ne croyons pas que les mœurs des païens furent abominables aux derniers jours du IVe siècle. Paulin était chrétien, et, avant le temps où il s'émancipa, il avait été consacré à Jésus-Christ. Quant à Euchrotia et Procula, c'étaient des dévotes qui se laissèrent abuser par les allures séduisantes d'un intrigant, beau parleur et ami des femmes[3].

En face de ce groupe d'égarés, songeons à tout ce qu'il y avait de vertu dans la famille immédiate d'Ausone. On y aimait le travail et on y cultivait la charité. C'étaient des riches, mais qui savaient la douceur du bien et pour qui la bonté était un devoir. Si le monde païen a fini avec eux, on peut dire que sa dernière génération n'eut rien à envier, en fait de droiture et de noblesse, aux représentants de la religion nouvelle.

Le sérieux de leur conduite ne les empêchait pas, avons-nous vu, de savoir se distraire. Franchement, la vie que menaient Ausone et ses amis était fort agréable. On se visitait, on se recevait sans cesse, on s'envoyait de petits cadeaux, des oranges, des huîtres, des conserves, des vers surtout. On se promenait, devisant sous les belles allées touffues d'ormes et de peupliers qui bordaient la Garonne ou la Dordogne. Les agréments étaient mul-

1. *Professores*, *Attius Delphidius*.
2. Sulpice Sévère, *Chronica*, 2, 48.
3. Sulpice Sévère, II, 46.

tiples dans ces villas, qui (pour ne plus parler des œuvres de défense) font parfois songer au Tivoli d'Hadrien. Il y avait des thermes, des bibliothèques, des galeries de tableaux, peut-être des théâtres de famille, des statues en grand nombre[1]. Les femmes s'y livraient à des travaux de couture ou de broderie, et ne dédaignaient pas de faire des vers. Le plus grand souci était de remplir les greniers ou de reconstituer les vignobles. On y demeurait même l'hiver. L'été s'y passait toujours. Quand on était fatigué du séjour dans une villa, on se rendait dans une autre. Un clarissime un peu riche possédait des villas disséminées sous tous les climats. Ausone allait de Loupiac sur la Garonne à Lucaniacus près de la Dordogne; il avait à Saintes une propriété qui lui était chère. Nous connaissons de nom quelques-uns de ses autres domaines : celui de Rauranum dans le Poitou, un autre dans le Bazadais. Peut-être les thermes de Marojalus, dont il aimait les loisirs et le séjour accalmant, lui appartenaient. Paulin de Nole, avant sa conversion, vivait près de Langon, dans cet Hébromagus où il semblait un souverain. Pauliacos, notre Pauillac, était une villa superbe. Nous avons souvent parlé de Bourg, qui appartenait peut-être à Paulin. La pointe extrême du Médoc n'était point dédaignée. Ceux qui aimaient la solitude y séjournaient. Là, dans la villa de Dumnotonus, vivait ce singulier Théon, qui fut un grand ami d'Ausone; c'était une sorte de propriétaire campagnard, peut-être un peu besogneux, lettré et remuant, poète laborieux, grand chasseur et grand pêcheur devant les dieux, exploitant les paysans de l'endroit et guerroyant contre les voleurs. Tous ces propriétaires correspondaient entre eux, échangeaient des politesses; quelquefois, ils s'empruntaient de l'argent, et il semble que les espèces sonnantes fussent alors assez rares. Les communications étaient faciles, grâce aux routes et aux rivières qui sillonnaient le pays en tout sens. Les gens de la domesticité servaient de courriers. On prenait tantôt par les vieilles chaussées du premier siècle, que les voitures parcouraient encore rapidement; mais on préférait s'embarquer, la voie fluviale étant sans doute plus sûre. Il y avait toujours des embarcations amarrées à proximité des villas, et les campagnes renfermaient, à l'usage du maître et de ses amis, des mulets, des

1. Sidoine Apollinaire, *Carmina*, 22; *Epistulae*, 8, 4.

Les relations de Ludovic Sforza avec chacune d'elles ont été fort différentes, malgré la courtoisie extérieure dont il a su uniformément les marquer, et bien qu'elles eussent toutes, de sa part, leur origine dans le même sentiment. — Avec « Bianca-Maria, par la grâce de Dieu reine des Romains toujours auguste[1], » les rapports de Ludovic n'ont guère été que les relations domestiques et familières d'un oncle avec sa nièce. Bianca n'avait qu'une vingtaine d'années quand l'ambition de Ludovic fit d'elle la femme de Maximilien, et, malgré les sages conseils de son oncle, malgré la présence auprès d'elle de l'habile diplomate Herasmo Brasca[2], elle resta très jeune de caractère, toujours un peu l'enfant svelte et gracieuse[3], mais étourdie et naïve que son portrait nous révèle[4], conservant des habitudes enfantines[5], ignorant toujours la valeur de l'argent[6]; elle avait une affection irréfléchie de jeune fille pour la belle Violante, sa demoiselle d'honneur; elle était très coquette et avait peur de s'abîmer la taille[7]; elle *mettait*

La duchesse de Savoie n'eut pas plus d'influence sur l'esprit de Philibert. Il est donc inutile de les mentionner plus longuement, car elles n'ont presque pas eu de rapports directs avec le duc de Milan, au moins dans cette période.

1. C'est la suscription ordinaire de ses lettres.

2. Sur Herasmo Brasca, cf. Calvi, *Bianca Maria Sforza Visconti e gli ambasciatori di Lodovico il Moro*.

3. Cf. Lomazzo, Trattato della pittura, VII, 25. (Éd. de Rome, 1844, p. 210.)

4. Ce portrait, longtemps supposé celui de Béatrice, a été reproduit par Mongeri, *l'Arte a Milano*, et par Calvi, op. cit. — Cf. une note à ce sujet de M. de Maulde, *Revue d'Histoire diplomatique*, III, 136.

5. Elle faisait « la dînette » sur ses genoux dans sa chambre. (Elle était très gourmande, comme son oncle d'ailleurs (cf. plus loin), ce qui lui valait de nombreuses indigestions dont Maximilien se préoccupait beaucoup, dans un intérêt dynastique (cf. Calvi, *op. cit.*, doc. VI, p. 155 sqq.). Elle avait d'ailleurs une santé délicate, mais son médecin attribuait cependant ses fréquentes indispositions à son mauvais régime. Cf. une lettre de Fribourg, 26 juillet 1496 : « Baptista Balderonus serenissimae Romanorum reginae phisicus. La serenissima regina nostra, son già quattro giorni passati è alquanto alterata di febre complicata con una tosse. La febre è continua ma assai remissa. La Ces. M. tà essendo de questo advertita, ha ordinato oggi se consulti il caso suo, e nel regimento qual sempre ha tenuto inordinato, vole gli sia posto ordine a fine se liberi di questa infirmitate, e poi se disponga a la conceptione, essendo il mal regimento total causa de la privatione di essa. » — Balderoni jouissait de la confiance de Maximilien, qui le recommande à la même époque à Ludovic Sforza pour qu'on lui laisse la libre jouissance de ses bénéfices.

6. Maximilien lui-même, malgré sa prodigalité coutumière, en vint à se fâcher. Il se plaignit un jour à Herasmo Brasca qu'elle eût dépensé d'un coup deux mille florins. Voir « Petitione e desiderii particolari de M. Herasmo, » dans Calvi, *op. cit.*, doc. VI, p. 155 sqq.

7. Elle prenait contre ce danger des précautions intimes qu'a surprises la curiosité tout à fait indiscrète d'un ambassadeur. (Cf. Calvi, *op. cit.*, p. 155 sqq.)

en l'air tous les diplomates milanais pour avoir des rangs de perles de la comtesse d'Imola, des parfums en poudres, des aigrettes de héron blanc[1]. Brasca était parfois obligé de la gronder sérieusement[2]. Maximilien, la comparant à sa première femme, lui reconnaissait autant de beauté, mais bien moins de sagesse et de raison qu'à Marie de Bourgogne[3]. — L'affection de Ludovic pour cette enfant couronnée n'était peut-être pas très sincère, mais en apparence elle ne s'est jamais démentie. La tendresse de Blanche, fort intéressée d'ailleurs, paraît vraie. Elle ne se préoccupa jamais de songer que sa dot avait payé à son mari un consentement inique à la spoliation de son frère[4], de savoir si ce mariage avait été un raffinement de trahison[5] ou simplement une manière de compensation donnée à la famille de Galeaz Marie. En toute occasion, la reine manifesta les sentiments les plus affectueux et les plus confiants à celui qu'elle appelle *illustrissime prince, oncle et père bien-aimé*[6]. Un aperçu de sa correspondance donnera une idée des affaires qu'elle traitait habituellement avec Ludovic : quelques lettres sont consacrées à des protestations

1. Elles lui étaient fournies par l'astrologue de Ludovic Sforza, Ambrogio de Rosate.

2. Il faut reconnaître à l'honneur de Blanche qu'elle ne gardait pas rancune à H. Brasca de ses gronderies et de ses réprimandes. Elle recommande un jour à Ludovic de le renvoyer promptement en Allemagne : « Perche havendo ditto S. M. più volte de voler dar assetto al stato nostro, siamo certe se lui se ritrovara in questi caso presente a la corte non potra esser se non a nostro bon proposito. » Le Mentor ne la rendait pas injuste pour le conseiller.

3. Maximilien espérait qu'elle se formerait avec le temps, mais ne se souciait guère de l'y aider. Il l'avait épousée pour son argent et n'avait rien fait pour gagner sa confiance. A peine marié, il avait repris l'habitude de passer toutes ses journées au conseil des ministres ; il la quittait quelquefois quinze ou vingt jours de suite pour aller chasser. (Cf. Calvi, *op. cit.*, p. 155 sqq.) Elle s'en plaignait quelquefois. (Cf. plus loin, p. 59.)

4. La dot de la jeune princesse, 400,000 florins (= 300,000 ducats), somme énorme pour un prince aussi besogneux que l'était le roi des Romains, devait acheter l'investiture du Milanais que Ludovic réclamait pour lui-même. (Cf. Ulmann, Kaiser Maximilian I, tome I, et surtout Calvi, *op. cit., passim.*)

5. Quelques historiens l'ont cru. Cf. Delaborde, *Expédition de Charles VIII en Italie*, p. 268 : « Par un raffinement de trahison dont on trouverait malaisément un second exemple, c'est de la main de la sœur qu'il prétendait payer la spoliation du frère. »

6. *Illustrissime princeps, patrue et pater carissime.* La lettre se termine ordinairement par la formule : *A la Signoria Vostra se recommandiamo,* mais la signature n'est accompagnée d'aucune formule polie : « Bianca Maria, manu propria. » Les lettres sont écrites par un secrétaire, Ge. Gadius, qui quelquefois les signe ou seul ou en dessous de la signature royale. La suscription est : *Ill. mo Principi Patruo et Patri nostro carissimo D. Ludovico Marie Sfortiae Anglo. Duci Mediolani.*

d'amitié et de dévouement[1], à des remerciements pour de bons conseils[2], la plupart à des demandes de services. N'ayant rien ou peu à attendre de Maximilien, soit à cause de sa misère, soit à cause de son dédain peu déguisé pour l'entourage milanais qu'elle avait conservé[3], c'est au duc de Milan qu'elle confie régulièrement le soin de récompenser[4] les services de ses dames, de ses serviteurs, de ceux de sa mère, de leurs familles. Nous la voyons successivement demander et obtenir pour Sor Bianca Maria de la Seta[5], autrefois sa *donzella*, une dot pour entrer en religion[6], la podesterie de Mortara pour le père de sa *donzella* Cecilia Barbaresco[7], des privilèges et des exemptions fiscales pour les religieuses de l'observance de Sainte-Claire qui l'avaient bien traitée à Côme[8], pour un ancien domestique de sa mère

1. Milan, Archivio di Stato, Carteggio generale, Pot. Est. Germania. (1497-1500.) Lettre d'Insprück du 19 mars 1498; autre du 22 oct. 1498, Fribourg : « Gli dica del nostro ben stare. » Elle profite du retour de Brasca à Milan pour lui confier une lettre adressée à son oncle.

2. Même lettre du 19 mars 1498. Elle le remercie des instructions et avis qu'il lui a fait apporter par Gaspar de Saint-Séverin.

3. Maximilien ne cessait de réclamer le renvoi de Violante del Caymo et de son groupe. (Cf. Calvi, *op. cit.*, *passim*, et surtout doc. VI, cité plus haut.) — L'impératrice faisait même parfois intervenir son oncle entre Maximilien et elle. Le 11 février 1498, dans une lettre écrite d'Insprück, elle le remercie de s'être occupé d'une affaire la concernant, pour la solution de laquelle il lui a assuré la bienveillance de l'empereur.

4. Ludovic accueillait presque toujours avec bonne grâce les demandes de Blanche, et, quand il les repoussait, c'était avec beaucoup d'égards pour sa nièce. Le 6 juillet 1498, elle lui écrit qu'il n'a pas à s'excuser de n'avoir pu accorder à Giovanni Collaver la faveur qu'elle lui demandait pour ce personnage : « El desiderio nostro in questa cosa non era tale che non ne fusse più caro el commodo de quella chal utile del preditto. » (Ex Friburgo, 6 Julii 1498.) Maximilien avait aussi recommandé ce G. Collaver à Ludovic, par lettre du 14 janvier 1498, d'Insprück, « perche gli venga conferito qualche buon beneficio dell' importanza di 200 ducati e più. »

5. Milan, Arch. di Stato. Ibid. Lettre de Blanche à Lud. Sforza, 11 juillet 1498. Vu les services que lui rend Bianca, « figliola di Giacomo di Quarti, nostra dilecta donzella, » elle recommande à Ludovic son frère Bernardino Quarti et le prie de lui faire obtenir un bon bénéfice.

6. Milan, Arch. di Stato. Ibid. Lettre de Blanche à Lud. Sforza. Fribourg, 12 février 1499. — Elle donne comme raison : « Essendo nui debitrice de adiutar tutti quelli ne sono stati fideli servitori. »

7. Ibid. Lettre de Blanche à H. Brasca. Fribourg, 26 juillet 1498.

8. Ibid. Lettre de Blanche à Lud. Sforza. Fribourg, 15 novembre 1498 : « Illustrissime princeps patrue et pater carissime. Lo affetto e devotione habiamo continuamente portato a le moniche observante di Santa Clara in Como crediamo sia manifesto a la Sigria Vra per le recommandatione più volte a quella per nui fatte a beneficio depse moniche, maximamente ne la partita nostra da la preditta cità venendo in queste parte. Per questo è fatto che inten-

une place dans la maison de Ludovic ou de son fils le comte de Pavie[1]. — Elle recommande même à son oncle un capucin, Vincent de Milan, frère de sa *donzella* Zanina. Il avait quitté son couvent Saint-Ange à Milan[2] pour venir voir sa sœur. La reine le retint longtemps auprès d'elle « pour sa consolation et son avancement spirituel, » et il la mit « en telles dispositions que de longtemps elle ne s'était sentie aussi heureuse[3]. » Aussi demande-t-elle pour lui un changement de résidence[4]. — Elle fait même intervenir son oncle dans les procès que les gens de son mari avaient à Rome, tantôt un chantre, Johann Schitweg[5], tourmenté dans la possession d'un bénéfice, tantôt le fils du capitaine Théodore de Blümeck[6], inquiété par l'évêque Brünn,

dendo le insolentie quali sono state usate da pochi giorni in qua per li conventuali de Sto Francesco, quali cercheno redur el monasterio desse nel pristino stato, de cio ne habiamo preso displicentia; non dubitamo pero che per esser questa cosa de tristissimo exemplo, la Sig. V. non vora permetter habia loco. Tuttavia ne parso ricomandandarli ditte moniche e la religione loro, con pregar quella ad volerli per amor nostro far ogni opportuno favore per conservarle ne la observantia in la quale a laude de Dio e salute de le anime sono state constituite e reformate. Certificando la Sig. V. che ultra sara cosa a Dio accepta sera anchora a nui tale opera summamente grata et in specialità se gli teneremo obligate. Ex Friburgo, xv Novembris 1498. — Ge. Gadius. »

1. Ibid. Id., Fribourg, 12 février 1499 : « Antonio da Varisio, altrevolte caneparo de la Illma Madonna nostra madre, trovandosi senza recapito, desideraria esser admesso al servicio de la Sig. V. over del signor conte suo figliolo a impresa conveniente a la conditione sua, e spera mediante el favor nostro qualche posser obtenere tale gratia da quella. Nui si per la fidel servitù desso verso de la prefata illustrissima nostra madre, si per li boni deportamenti del fratello suo Zoan Pietro, seschalco de le donne nostre, se crediamo astrette de ricomandarlo a la Sig. V., qual pregiamo che per nostro rispetto, non essendoli ad incommodità, lo voglia acceptare e provederli de quello loco che meglio parera a quella, perche ne fara cosa de gran piacere e nui in molto magiore se offerriamo per gratificarli. »

2. « Vincentio di Milano, de li fratri di S. Angelo a Milano. »

3. « Per mia consolatione et utilità et ancora per esser lui non tanto nostro ma si etiam fidelissimo oratore di V. S. e per haverme lui miso suxo tale via e dispositione migliore che forse non sono stata per tempi passati. » (Ibid. Id., Fribourg, 12 février 1499, lettre 2.)

4. « Una obedientia certa in queste parte al beneplacito mio. » (Ibid.)

5. Elle prie Ludovic Sforza de recommander cette affaire au cardinal Ascagne. (Ibid. Id., Fribourg, 31 janvier 1499.) Il y a aussi en juin 1499 une recommandation pour un certain Pigello di Tommaso Pormiano que Ludovic transmet à Ascanio par une lettre spéciale. (Milan, Ibid.)

6. Ibid. Id., Fribourg, 18 février 1499. — Le fils du capitaine Th. de Blümeck s'appelait Jo. Gaudentio. — Il y a aussi en date du 4 mai 1499 une recommandation de Blanche à Ludovic pour un prêtre nommé Jean de Tonsis (peut-être parent de Michel Tonsi qui fut *praefectus annonae* sous le gouvernement français).

auditeur de rote, dans la jouissance d'une prébende et d'un canonicat à Constance. Quelquefois elle demande pour elle-même des étoffes ou des bijoux, mais avec tant de grâce et d'esprit qu'elle sentait bien que Ludovic ne pourrait pas les lui refuser[1]. Les lettres et les préoccupations de Bianca-Maria n'ont rien d'impérial.

L'oncle a beaucoup moins de place et l'homme d'état une beaucoup plus grande dans les rapports de Ludovic et de Catherine Sforza. Celle-ci forme avec sa sœur un parfait contraste. Aucune Italienne de son temps n'a mieux qu'elle mérité le titre de virago[2], et c'est justement que le chroniqueur vénitien anonyme l'a surnommée *la Prima Donna d'Italia*[3]. Veuve de deux maris, dont le premier, Girolamo Riario, neveu de Sixte IV, avait mis, véritable ébauche de César Borgia, une bravoure aussi obstinée que peu scrupuleuse à se créer une principauté[4], dont le second avait été un énergique condottiere au service de Florence[5], elle s'était promis de conserver son état à son fils Ottaviano, et elle le défendit contre tous ses ennemis, Venise, Ferrare, le Saint-Siège, Astorre Manfredi; en 1488, elle soutint le siège de Forli contre l'agression des meurtriers de G. Riario[6]; en 1500, elle devait tenter de résister à César Borgia[7] et à Yves

1. Ibid. Id., Fribourg, 10 juin 1499. 2e paragraphe de la lettre : « Perche la Sig. V. se offerrisse cossi graciosamente e ne fa animo domandarli qualche cosa, prendaremo questa securta verso de quella e non in cose picole, talmente che dubitamo parer impudente apresso de quella. E però gli ricordaremo la turchina gli fecemo altre volte recercar da M. Herasmo. Poi perche longamente siamo state desiderose haver una veste de brochato biancho rizo fatto a Lione a quella foza che videmo in dosso a la Sig. V. et a la felice memoria del signor nostro fratello quando fu investito del ducato de Zenoa, volemo pregar quella ne voglia far far de simile per una vesta e poi mandarnelo, ch'è una cosa ne sera gratissima e se la domanda gli parera grande, quella ne perdonara dando la causa a se stessa, che ne ha indulte a farli cossi. In ogni cossa che nui possiamo per la Sig. V., quella non dubitara galiardamente a recercarne, perche faremo tutto tanto de bon animo quanto ne sapera domandar la Signoria Vestra. » — Le 12 août 1499, elle remercie Ludovic Sforza de l'*officioletto* qu'Agostino Somenzi lui a apporté en son nom.

2. C'était alors un éloge et Jacques de Bergame le décernait aux plus illustres. (Cf. Burckhardt, *op. cit.*, II, 145.)

3. *Chronicon Venetum*, dans Muratori, XXIV, col. 121.

4. Il avait d'abord essayé de s'emparer de Florence; après diverses tentatives malheureuses sur d'autres points, il finit par s'installer dans les Romagnes, en plein État de l'Église, à Forli et Imola. Il y fut assassiné en 1498.

5. Jean de Médicis, mort en 1498. Catherine resta attachée à Florence à qui elle fournit des troupes dans la guerre de Pise. (Cf. Sismondi, *Républiques italiennes*, t. VII.)

6. Cf. Burckardt, *op.* et *loc. cit.*

7. César Borgia lui donna à sa manière les plus vifs témoignages d'admiration. (Cf. Marino Sanuto, t. III, *passim*.) — Il y a de nombreuses lettres à l'*Ar-*

d'Alègre. De 1498 à 1500, cette femme, d'une beauté vigoureuse[1], aux yeux tranquilles et éclatants de franchise, au profil romain, toujours simplement vêtue et virilement coiffée de la cape militaire, fut constamment occupée à guerroyer contre ses voisins. Contre tous ses adversaires elle n'avait qu'un allié, Ludovic Sforza. Une correspondance très fréquente, conservée en originaux, lettres ou minutes aux archives de Milan, atteste l'intimité virile et le sérieux de leurs relations. Du 7 au 20 octobre 1498 par exemple, il y a une dizaine de lettres de Catherine à Ludovic et presque autant de minutes de Ludovic à Catherine pour la période correspondante du 10 au 23[2]. Jusqu'au 2 septembre 1499, chaque mois nous en apporte presque autant. Le ton en est tout autre que celui des lettres de Bianca-Maria. Catherine, qui les signe *de V. Exc. la fille bien dévouée*, a autre chose en tête que des bijoux et des dots de femmes de chambre : c'est son état, sa liberté, sa vie qu'elle risque tous les jours. Aussi ne parle-t-elle que politique à son « Illustre et excellent seigneur, monseigneur et père très vénérable[3]. » Quelquefois ces lettres sont écrites au milieu de la nuit[4], à l'issue d'un conseil militaire, après une alerte ; il y a des réponses hâtives faites pour être emportées par un courrier habile, qui risque la potence s'il est pris par les ennemis[5]. Dans ces lettres écrites de sa propre main[6], d'un aspect compact et

chivio de Milan relatives à la défense de la comtesse de Forli. Voici un extrait d'une lettre du cardinal de Saint-Séverin, datée de Brixina (Brixen), le 16 janvier 1500, qui raconte un épisode assez intéressant du siège : « ..... lui fara intendere a la Signoria vestra, cioè che la contessa se tiene forte, chel conte Alexandro spesso vene fora e qualche volta anchora la contessa, et amazano gente assai de Francesi; e che ritrovandossi nel castello uno bombardiere quale non lassa scoprir persona alcuna chel non le saluti, che Valentia gli ha misso taglia adosso per crida che glielo consegna morto 5,000 ducati e vivo 10,000; e questo me parso significare alla E. V., etc. »

1. Cf. la médaille attribuée à Sperandio (?). Marino Sanuto donne la liste de ses amants.

2. Il fallait en effet plus de deux jours à un courrier pour aller de Milan à Forli, temps considérable en comparaison des merveilles de vitesse qu'accomplissaient à la même époque les courriers vénitiens et milanais.

3. « Illustrissime ac ex. me Domine, Domine et pater observandissime. » Le texte est en italien. La formule finale : « la Celne V., allaquale mi recommando di continuo, » et quelquefois : « Quæ felicissima sit. » La signature : « Excellentiæ Vestræ deditissima filia Catharina Sforza Vicecomes de Riario Imole ac Forlii. » L'adresse : « Illmo ac exmo Domino, Domino et patri obs. mo D. no Ludovico Mariæ Sfortiæ Anglo, duci Mediolani. »

4. Une lettre est datée Forlivii, VII octobris 1498, hora IIII noctis (11 heures du soir).

5. Voir des exemples de supplices de courriers dans Marino Sanuto, tome III.

6. Ce qui est assez rare encore chez les femmes de ce temps. Bianca Maria savait tout au plus signer et encore avec difficulté.

broussailleux, d'une grosse écriture irrégulière et inélégante, se montre une intelligence toujours éveillée. En octobre 1498, elle est aux prises avec divers ennemis, les uns déclarés, comme Astorre Manfredi, les autres dissimulés, comme le marquis de Mantoue. Il lui faut les empêcher de violer son territoire, surveiller leurs intrigues, résister aux prétentions d'indépendance de Fracasso de San Severino et des autres capitaines milanais mis à son service par Ludovic, avoir des nouvelles sûres de la politique générale, donner des conseils politiques à son oncle. Ces divers soucis sont exposés dans ses lettres, avec netteté, mais sans grâce. Ce sont des lettres d'affaires, presque des lettres militaires[1]. Ludovic Sforza secondait et modérait sa politique : il lui prêtait des soldats et de l'argent, intervenait dans ses démêlés financiers avec Florence[2], s'efforçait de lui faire payer ce que la Seigneurie lui devait[3], surtout essayait de calmer son indignation toujours prompte à éclater au moindre incident. Il se préoccupa jusqu'à la veille de sa ruine des intérêts de la comtesse d'Imola[4]. Il y avait donc entre eux une véritable alliance de famille, fondée sur l'analogie de leurs intérêts. Mais ces relations purement politiques

1. Ces lettres prouvent avec quelle promptitude de jugement, avec quelle rectitude et quelle netteté C. Sforza jugeait une situation. Sa franchise est notable aussi quand elle a à juger les auxiliaires que lui envoie Ludovic. Elle n'hésite pas à se dire trahie par eux.

2. Elle se plaignait en décembre 1498 que Florence eût refusé de prendre à sa solde Achille Tyberti et qu'on n'eût pas remboursé l'argent qu'avait prêté à la Seigneurie son fils Ottaviano. Ludovic lui répond que le refus d'engager Tyberti provient de la mauvaise situation financière où se trouve Florence.

3. Il écrivait à la Seigneurie qu'il considérait l'affaire comme personnelle, et donnait l'ordre à son ambassadeur à Florence de s'associer au chancelier de la comtesse pour réclamer auprès de la Seigneurie. (Il y a à ce sujet deux importantes minutes de lettres de Ludovic à Catherine Sforza, datées du 3 et du 24 décembre 1498.)

4. Le 21 juillet 1499, il écrivait à son ambassadeur à Florence, Taddeo Vimercati : « Da la illma contessa de Hymola nostra nepote ne è facto intendere como la se trova creditrice de Lorencino de Medici de alcuni miliara de ducati e bona quantita de zoie e che la non ne puo conseguire la satisfactione per esserli dati se non parole; pregandone per questo a volere interponere el mezo nostro perche la sii satisfacta et non sii menata più in longo. Essendo noi desiderosi per tutti li rispecti, e maxime per la conjunctione quale è tra epsa contessa e noi, de gratificare la Signoria sua in tutto quello che possiamo e parendone debito che la sii satisfata de quanto li e dovuto, volemo che *per questa consecutione prestiati tutto quello aiuto e favore alli agenti* soi cosi appresso quelli ex.ti signori como qualuncha altro sara expediente *quale potereti in nome nostro*, acciochè più facilmente possino conseguire el dicto credito et appresso occurrendo alli dicti agenti tractare altra causa in quella città dovè sii lo interesse de la prefata contessa, non li manchareti de tutto quello sara in faculta vostra secundi sareti ricercati da loro. » (Archivio di Stato Milano.)

n'allaient pas sans perdre un peu de leur grâce et de leur politesse[1].

C'est au contraire la grâce et la politesse la plus exquise qui caractérisent les relations du duc de Milan et d'Isabelle d'Este[2], et les trop rares lettres qu'ils ont échangées. C'est à Mantoue, dans le paysage harmonieux et délicat qui se développe au delà du Mincio, parmi les trembles et les grêles peupliers, que vécut, de 1490 à 1539, la femme du grand condottiere Jean-François II d'Este, la plus accomplie des princesses de la Renaissance. Le meilleur de son existence se passa dans les étroites petites salles qu'elle s'était fait construire, au moyen de cloisons et de plafonds rapportés, dans l'aile orientale du palais des Gonzague. La richesse élégante de leur ornementation, — les caissons sculptés, or et azur, du plafond, les boiseries des murs sculptées et incrustées, — dénote ses goûts. On y retrouve encore un charme d'intimité, dû peut-être à la répétition de ce nom, Isabella, gravé, lettres d'or sur azur, sur des cartouches qui courent tout le long des murs[3]. C'est là que, continuant les traditions des Paule de Gonzague, des Barbara de Brandebourg-Gonzague[4], elle avait réuni une vraie cour d'artistes et de lettrés[5]. D'un esprit vif et enjoué et d'une amabilité sans égale, elle était aussi une politique douée d'un remarquable esprit d'observation, se possédant en toutes circonstances et qui avait appris de son mari le patriotisme italien[6], mais

1. Noter cependant comme restriction à ce qui est dit ici la touchante recommandation faite par la grande comtesse pour sa sœur Clara « quale se ritrova qui como desperata per mancarli il modo del vivere. » (Forli, 11 juillet 1499.)

2. Fille du duc de Ferrare, née en 1474, mariée en 1490, veuve en 1519, morte en 1539. Elle eut deux fils, Frédéric, marquis de Mantoue de 1519 à 1540, et le célèbre Ferrante de Gonzague. — Cf. sur Isabelle : *Archivio storico*, II, p. 206-326, ses lettres, éd. d'Arco, et Didot, *Alde Manuce*, pp. LXI sqq. Sur ses relations avec Ludovic Sforza, cf. une étude de MM. Luzio et Renier : Des rapports d'Isabelle d'Este Gonzague avec Ludovic et Béatrice Sforza (*Archivio storico Lombardo*, XVII), où l'on trouvera citées plusieurs lettres réimprimées ici même à cause de leur intérêt littéraire et psychologique.

3. Ces salons, connus sous le nom de Gabinetti d'Isabella, existent encore aujourd'hui. C'est merveille qu'ils aient survécu aux dévastations systématiques commises par Napoléon Ier dans ce palais jadis si splendide, aujourd'hui presque en ruines.

4. Cf. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, I, 154.

5. Andrea Mantegna, Léonard de Vinci, Alde Manuce, Baldassare Castiglione, Bembo y vécurent ou y passèrent. Bandello et l'Arioste y envoyaient leurs écrits, bien que la cour fût petite et pauvre. Mais depuis la disparition de l'ancienne cour d'Urbin, présidée, elle aussi, par une Gonzague (la duchesse Élisabeth), on ne trouvait nulle part une société plus polie qu'à Mantoue. (Cf. Burckardt, *op. cit.*, I, p. 56.)

6. Cf. ses lettres, notamment ce qu'elle pense de la défense de Faenza par C. Sforza.

aussi le patriotisme mantouan[1]. Écrivant à la plus spirituelle des femmes de son temps, à la souveraine de la plus brillante cour, Ludovic le More a voulu rivaliser avec elle; nulle part il n'a été gentilhomme plus accompli, nulle part il n'a mieux montré toute la politesse dont le louait Baldassare Taccone[2]. Isabelle mit à lui répondre la même grâce et la même courtoisie, et leurs lettres sont des modèles de ce que pouvaient être, à la fin du Quattrocento, les rapports mondains. Je note en juillet 1498 un échange de politesses qui donne le ton général de la correspondance, deux charmants billets au sujet d'un panier de pêches[3]. A quelque temps de là, Ludovic envoyait au marquis de Mantoue trois chevaux qu'il le priait de faire dresser par son fameux écuyer Evangelista. C'est la marquise qui lui promettait d'en faire prendre soin[4]. Au jour de l'an 1499, Ludovic envoyait à la

1. Aucun fait ne prouve mieux sa fermeté de caractère et sa décision que son refus d'envoyer son fils Frédéric en otage aux Vénitiens pour remplacer son mari prisonnier. La déduction des arguments sur lesquels elle fonde ce refus est d'une clarté parfaite et comparable aux plus beaux raisonnements politiques de ses contemporains. (Cf. Bibl. nat., fonds Dupuy, ms. 261, fol. 207. La pièce est autographe.) Cette lettre a été publiée en partie par Luzio, dans son *Federico di Gonzaga ostaggio a la corte di Giulio II.*

2. Dans son poème *Per le nozze* de Maximilien et de Bianca Maria.

3. Mantova, Archivio Gonzaga, E. XLIX, 2. « Domine cognate et charissime domine Marchionisse Mantue. » Voici le texte de la lettre : « Illma et potens Dna, cognata et tanquam soror charissima, essendone stato mandato alcune persiche se siamo arecordati de la S. V. e pero per lo presente latore gli ne mandamo XII quale la S. V. goldera per amore nostro e quando fossano anche state più belle gli le haveressimo mandate tanto più vollentera. Mediolani, die XV julii 1498. » Signé : « Ludovicus Maria Sforza Anglus dux Mediolani, » et plus bas : « B. Chalcus. » — La réponse est à Milan (Arch. di Stato, Cart. gen.). « Illmo et exmo Dno patri nostro obsermo Dno duci Mediolani. Illme princeps et exme domine pater obserme. Li persichi mandatimi per la E. V. mi furono veramente gratissimi per essere li primi maturi che questo anno habbia veduti, ma molto più per essermi testimonii che Lei per sua gratia tene memoria di me : di la qual cosa ringratio la E. V. restandogline sempre obligatissima, et in sua bona gratia me raccomando. Mantue, 22 julii 1498. Filia et Servitrix, Isabella Marchionissa Mantue. »

4. La lettre d'envoi est du 22 juillet 1498 (Mantoue, ibid.). La réponse de la marquise à Milan (ibid.), même suscription : « Li tri cavalli che la Cel. V. ha mandato qua sono stati consignati ad Evangelista et io ho reputato a gran favore che la me ne habia datto qualche cura, perche non pensando mai se non de fare cosa grata alla E. V. pigliaro per spasso el voler intendere como se redurano questi cavalli e non mancandoli dogni diligentia e provisione daro li avisi de li progressi soi. Et in bona gratia di quella me raccomando sempre. Mantue, penultimo julii 1498. » La signature Isabella, etc., est précédée de la formule : « Illme Dominationis Vre obsequenter. » — L'avant-veille, 28 juillet, François de Mantoue en avait aussi écrit à Ludovic, de Reveri : « Li tri cavalli quali V. E. ha mandati in mane de Evangelista mio maestro di stallo ad fin che

marquise deux barils de vin *amabile*, deux corbeilles de cédrats. Elle le remerciait le plus poliment du monde : « Votre envoi a été le bienvenu, parce que je m'y attendais, et parce que j'ai vu que V. Ex. ne m'oubliait pas et gardait ses bonnes habitudes[1]. » Six semaines après, c'est la marquise qui envoyait à Ludovic de belles carpes des viviers de Mantoue[2], et Ludovic l'en remercie dans une lettre où, sans doute, l'amateur de bon poisson a sa part[3]. Enfin il faut signaler encore dans

siano fatti et ascitati per la mane sua, ne sara fatta la commissione e volunta de quella. » Il annonce qu'ils lui seront renvoyés dressés aux fêtes de Noël. — (Milan, ibid.) — Le 15 septembre 1498, Ludovic, répondant à cette lettre ou à une autre postérieure, remercie le marquis des bonnes nouvelles de ses chevaux. (Mantoue, Arch. Gonzaga, ibid.)

1. Milan, ibid. Lettre d'Isabelle, signée : « Ill^{me} D. V. Filia, » de Mantoue, 18 janvier 1499, avec la même suscription : « Ill^{me} et ex^{mo} S^{re} mio. Ho ricevuto dal mag^{co} M. Zorzo li dui barilli de amabile, le due ciste de cedre e quelle altre cose, chel mi ha mandato in nome de la E. V. Le quale mi sono sumanente state care, si per esserne stata in expectatione si per conoscere la Cel. V. in omne tempo non scordarse de me e mantenere la usanza sua godevole per amore e reverentia de la E. V. alla quale de cuore me raccomando. »

2. Milan, ibid. Lettre d'Isabelle, même signature, Mantoue, 8 février 1499 : « Ill^{me} princeps et ex^{me} D^{ne} pater observandissime. Per servare la bona usanza e satisfare a parte del debito mio, mando a la E. V. ducento carpioni quali se dignara godere per amore mio, et in bona gratia sua me raccomando sempre. » La réponse de Ludovic, du 15 février 1499, est à Mantoue, ibid., E XLIX, 2. « Domina cugnata, Havemo ricevuto le lettere de la S^{ria} V^{ra} e li carpioni scrive mandarne, li quali sono stati belli e boni, ne porriano essere stati piu ad tempo essendo gionti hogi che è venerdi e continuaremo questa quadragesima ad golderli per amore de la S^{ria} V^{ra}, laquale ringratiamo che la se sia recordata de mandarne dicti carpioni. » — Il y aurait bien d'autres textes à citer sur la gourmandise de Ludovic Sforza. En voici quelques-uns recueillis dans la correspondance de ses agents à Gênes : Giovanni Adorni lui écrit le 24 mars 1499 : « Ill^{me} et ex^{mo} S^{re} mio, mando a la E. V. in uno cavagneto una quarantena de archinochi con uno maceto de roxe fresche, e cosi se li ne andara mandando a la giornata. Ricomandandomi in sua bona gratia. Fidelissimus servitor, Johannes Adurnus. » — Le surlendemain, Francesco Fontana lui fait un envoi analogue : « Ill^{me} et ex^{mo} signor, Mando a V. Ex. per la presente cavalcata XII archigiochi. Mandaria apresso del pesce, ma non se ne potuto havere per non esser potuto pescare. Et ad epsa me raccomando. Genue, 26 martii 1499. Ill^{me} et Exmo D. V. Servitor, Franciscus Fontana. » — Le 1er avril, Fontana lui envoie encore vingt-deux artichauts, en s'excusant de ne pouvoir en envoyer davantage : « Più ne mandaria se più ne havesse trovato. » Le 15 avril enfin, Gaspare di Cropello lui envoie du Castelleto de Gênes : « Uno cavagnolo de archigiochi, » et Fontana : « 25 archichiochi (*sic*) belli, li quali acio chepsa possa havere freschi, ho spazata la cavalcata ad posta. »

3. Il y avait aussi entre eux des envois plus poétiques que ceux de pêches ou de carpes, comme le montre cette lettre adressée, le 6 janvier 1499, de Milan, au marquis de Mantoue : « Ill^{me} et potens, pigliamo recreatione assai de vedere qualche volta per il fosso di questo nostro castello de quelli cigni che altre-

la même période deux lettres charmantes échangées entre eux au sujet d'un portrait d'Isabelle d'Este, envoyé par elle à Isabelle d'Aragon, la veuve de Galéaz-Marie[1]. Ainsi la sympathie était réciproque entre la marquise de Mantoue et le duc de Milan; mais il n'y avait rien de profond dans cet échange de courtoisies : c'était d'un côté la coquetterie d'une très honnête femme[2] acceptant volontiers des hommages flatteurs, de l'autre la galanterie désormais inoffensive d'un grand seigneur sur le retour. De part et d'autre cette courtoisie dissimulait une arrière-pensée d'intérêt, et la politesse des rapports personnels n'engageait pas la politique des deux cours.

volte ne mandò la Sria Vra. Pero quando la ne possa havere de li altri la pregamo voglia mandarsene qualchuno che la ne fara cosa grata. » — Ce billet révèle un Ludovic Sforza inconnu.

1. Ces deux lettres sont trop jolies pour ne pas être citées ici, bien que MM. Luzio et Renier les aient déjà publiées. Celle d'Isabelle de Gonzague est à Milan, Archivio di Stato, Carteggio Generale. Original autographe signé. *Suscription :* « Illustrissimo et excellentissimo Domino patri nostro observandissimo. Domino Duci Mediolani. » — « Illustrissime princeps et ex^mo^ Domine pater colendissime, Dubito venire in fastidio *non solum* alla Signoria vestra, ma ad tutta Italia cum mandare questi mei ritracti in volta e benche mal voluntieri el facia, nondimeno essendone cum tanta instantia ricercata da chi me puo commandare, non posso negarli. La illustrissima Madonna duchessa Isabella di novo me ha facto pregare che gli voglia mandare uno di mei ritracti colloriti. Ritrovandome questo, anchora non me sia molto simile per essere une poco più grasso che non fosso, io lo ho consignato al Negro, mio maestro di stalla, cum ordine che prima ne parli alla Celsitudine Vestra e quando La se contenti, lo presenti alla predicta madonna duchessa di mia parte, quando non facia quanto La gli comandara. Epso Negro, qual conduce Isabella sua sorella a Milano, farra etiam reverentia alla E. V. in mio nome, el alla sua bona gratia me raccomando sempre. Mantue, XIII martii 1499. — Raccomando Isabella alla S. V. quando el marito, per haverla io retenuto più chel non volea, havesse cum lei alcuna grosseza. Illustrissime Dominationis Vestre filia, Isabella marchionissa Mantue. » — La réponse autographe de Ludovic Sforza, adressée « Domine cognate et charissime Domine marchionisse Mantue, » datée de Milan, 21 mars 1499, et contresignée par A(gostino) Calchi, est à Mantoue, Archivio Gonzaga, E XLIX, 2, 1498, 9. « Illustrissima et domina cognata, et tanquam soror charissima. Dal Negro me e stata presentata la lettera de la Signoria vestra col ritracto suo, la imagine del quale ne è piaciuta, parendone assai simile a Lei. È vero che è alquanto demonstrativa di più grasseza che non ha la Signoria Vostra, excepto se non la è facta più grassa dopo che non la vidimo. Epsa ha facto bene satisfare al desiderio de la duchessa Isabella e, *nisi* dopo lo havemo veduto, lo havemo restituito al Negro acio gli lo vadi a presentare. — De Isabella la Signoria Vestra non ne stii in affanno ne molestia, se ben el marito è matto : perche anche li matti se fano havere patientia con lo bastone. Mediolani XXI martii 1499. »

2. La vertu d'Isabelle d'Este semble prouvée, autant que ces choses-là peuvent l'être, après bientôt quatre siècles. Cf. à ce sujet Burckhart, *op. cit.*, t. I, p. 56 sqq.

Moins vive, moins coquette, moins brillante que sa belle-sœur Isabelle d'Este, la comtesse de Montpensier[1] mit peut-être plus de sincérité, de sentimentalité même dans les assez courtes relations qu'elle eut avec Ludovic Sforza. Devenue à demi française par son mariage avec Gilbert de Bourbon, la mort prématurée de son mari la rendit à l'Italie, et dès lors sa vie fut une série de voyages d'un côté à l'autre des Alpes, une complication de difficultés domestiques et pécuniaires jusqu'au jour où elle finit par se retirer à Mantoue. Ce sont précisément ses voyages qui firent commencer ses relations avec Ludovic, par une demande de passeports, pour traverser le Milanais à la fin de décembre 1496; la comtesse Claire, alors veuve depuis peu et retirée à Mantoue, envoyait divers serviteurs en France pour préparer son propre retour. Une première, puis une seconde demande de sauf-conduits[2] furent naturellement accueillies sans difficultés par

1. Elle avait épousé en 1481 Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui mourut à Pouzzoles le 5 octobre 1496; elle était fille de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, et sœur de Jean-François II; elle mourut le 2 juin 1503. Elle eut deux fils, Louis II, comte de Montpensier, mort en 1501 au siège de Naples, et Charles de Bourbon-Montpensier, devenu tristement illustre sous le nom de « Connétable de Bourbon. » (Cf. Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, col. 1647.) M. de Maulde l'appelle « une folle dépensière, désespoir de la famille de Bourbon. » (*Chroniques de Jean d'Auton*, t. I, p. 94, note 1 de la p. 93.) Ses deux fils prirent part à la campagne contre Milan. Voir deux lettres de Louis et Charles de Bourbon à la duchesse de Bourbon (Bibl. nat., fonds fr., 3924).

2. Les deux demandes sont, la première, du 22 décembre 1496, la seconde, du 4 janvier 1497. Les lettres sont adressées : « Illmo principi et ex^mo Domino Patri et domino meo honorandissimo Domino Lodovico Sfortie Anglo Duci Mediolani. » La formule initiale est « Illmo princeps et ex^mo domine pater et domine honorandissime. » La signature varie : « Celsitudinis vestre filia et servitrix Clara de Gonzaga, » ou « Illustrissime Dominationis Vestre Servitrix, » ou « Tanquam filia et devota. » (Archivio de Milano, Carteggio Generale.) — Dans la première lettre, après un remerciement pour « li amorevoli termini chel usa verso me, » elle s'exprime ainsi : « Perchè io son adesso per mandare alcuni mei in Franza per occurentie mie che importano per l'andata mia di là supp[lic]o la Celsitudine Vestra se digni ordinare che li siano facti salvi conducti in bona forma, perchè lo andare e ritorno suo siano liberi e sicuri da ogni impedimento, e cossi per quelli veniranno per me allevarmi [sa]ranno alcuni zentilhomini cum la comitiva sua; il quale salvoconducto contenga *etiam* et vaglia per la mia andata, etc. » (Mantoue, 22 décembre 1496.) — Dans la seconde, elle dit : « Per alchune mie facende da esser expedite per la partita mia lequale me importeno per accelerarla, mando questo mio messo in Franza; el quale drizo cum questa mia a la Signoria Vestra, pregandola gli voglia farli havere el salvoconducto per passare e ritornare. Et etiam anchora se degni de farne uno altro per uno di mei insieme cum tri o quatro soi familii, i quali tutti denno venir di Franza in qua per portarmi denari di levarme azo cum ditti denari possano securamente e liberamente passare per li terreni de la Vestra Signoria, etc. » (Mantoue, 4 janvier 1497.)

la même péri
sujet d'un por
gon, la veuve
entre la marq
rien de profon
coquetterie d'u
mages flatteur
grand seigneu
simulait une
personnels n'e

volte ne mandò la
gamo voglia mand
révèle un Ludovic

1. Ces deux let
MM. Luzio et R
est à Milan, Archi
Suscription : « I
vandissimo. Dom
Domine pater col
vestra, ma ad tut
mal voluntieri el
chi me puo comm
Isabella di novo n
colloriti. Ritrovan
une poco più gras
di stalla, cum or
contenti, lo prese
facia quanto La
a Milano, farra e
tia me raccoman
alla S. V. quando
cum lei alcuna g
chionissa Mantue
« Domine cognat
21 mars 1499, et
Gonzaga, E XLIX
soror charissima.
vestra col ritract
simile a Lei. È
la Signoria Vostra
Epsa ha facto be
lo havemo vedut
— De Isabella l
marito è matto :
Mediolani XXI m

2. La vertu d'I
l'être, après bie
p. 56 sqq.

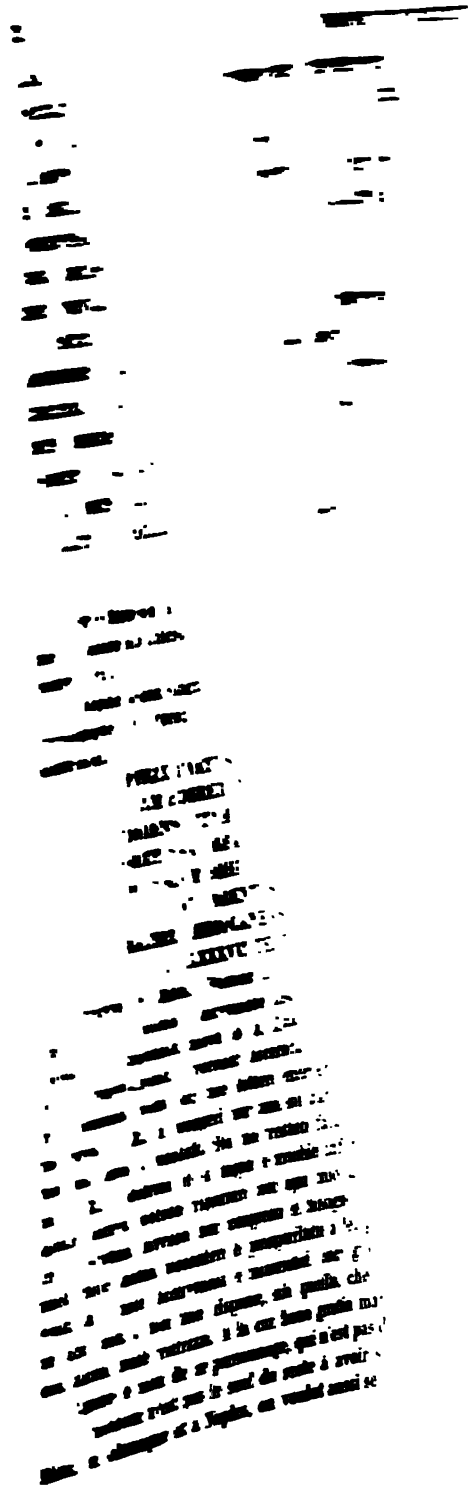

s voisins en perspective d'une guerre
ur l'autre[1]; avec Claire de Gonzague
ui un appui possible contre son frère
avoir en elle une alliée à la cour de
seigneur magnifique le politique ne
apparence si chevaleresque n'était

politique de ces relations explique
es prétendues amies ont rendus à
olution en septembre 1499. — La
e fut quelque temps pour lui un
intentions de Louis XII, d'autant
ésentant officiel en France. Jus-
uis XII, elle ne cessa de protéger
espions qu'ambassadeurs[3], ayant
ier le maintien de la paix ou les
e les deux adversaires, et sous
Nous connaissons par une cor-
reusement, le nom et le rôle de
ui paraît avoir été un homme
mportants renseignements à

à la marquise de Mantoue les
1498, il lui annonce la mort de
ment de Louis XII.
e règlement de la succession de

anonyme qui signe Bertone et
voyage en France. Pendant la
s espions dans le camp fran-
confiées à ces personnages.
eux *Memoriale* à Domenico,

r de France, composé sur-
re le plus considérable. La
s haut par les Italiens de
e Tommaso, dans les pre-
asoldasse in questa corte
saria *cum* tre o quattro
lovesse asoldare qualchè
como ha dicto de sopra,
iorentini, quanto per li
Est. Francia 1495-1500.)
lettres de lui, de Chia-
le *Bulletin des travaux*
ue Claire de Gonzague.

Ludovic, qui avait eu occasion de faire ses condoléances à Claire de Gonzague, car elle le remercie des « termes affectueux » d'une lettre qui a été pour elle « un plaisir et une grandissime consolation[1]. » Quand la nouvelle de la mort de Béatrice d'Este, morte en mettant au monde un enfant qui ne vécut pas[2], arriva à Mantoue, Claire de Gonzague s'empressa de rendre à Ludovic les preuves de sympathie qu'il lui avait données, et lui écrivit une lettre très touchante[3]. — Leur commun veuvage accrut encore la sympathie de la comtesse pour Ludovic Sforza; il fallait qu'elle fût assez vive, assez connue dans son entourage pour qu'en décembre 1498 le médecin de la comtesse[4] imaginât de la marier au duc[5]. Cette singulière aventure n'est d'ailleurs connue que par très peu de documents et reste encore assez obscure. Toujours est-il que ce médecin, mantouan d'origine, écrivit, au cours d'un voyage en Italie, la fable suivante à un gentilhomme de Claire de Gonzague : A la suite de divers incidents il avait eu

1. « Per littere de la E. V., lequale me sono state de grandissima consolatione e piacere ho inteso li amorevoli termini chel usa verso me, etc. » (22 décembre 1496.)

2. L'épitaphe assez singulière de cet enfant est conservée à Milan, au musée archéologique de Brera; elle est gravée sur une plaque monumentale de marbre noir.

INFELIX PARTVS AMISSA ANTE VITA QVAM IN
LVCEM EDERER INFELICIOR QVOD MATRI
MORIENS VITAM ADEMI ET PARENTEM CON
SORTE SVA ORBAVI IN TAM ADVERSO FATO
HOC SOLVM MIHI POTEST IOCVNDVM ESSE
QUOD DIVI PARENTES ME LVDOVICVS ET
BEATRIX MEDIOLANENSES DVCES GENVERE
M CCCC LXXXXVII TERTIO NONAS IANVARII.

3. Archivio de Milan. (*Potenze Estere. Francia* 1497-1500.) Mantoue, 5 janvier 1497. « Il pietoso e lacrymabel caso, ex^mo signor mio, che a quest' hora ho inteso de la inopinata morte de la ill^ma mia patrona madona vostra consorte mi e di gran^ma gionta a recrudir lacerbitate del mio cordoglio, in modo che non mi è concesso potse (*sic*) mie lettere exercere l'officio che ricercha el debito mio verso V. Ex. in pongerli pur una sol parolla di conforto, che *medico morboso mal sana li malatti.* Sol me restato facultate di potse (*sic*) assai piangere con V. Ex. e dolermi de si impio e crudele infortunio e de si comune jactura, laquale pateria potesse risparare con ogni mio grandissimo incommodo, e tale che se Fortuna havesse ben compreso el bisogno di V. E. e mio, haria lassata quella felice anima possedere le prosperitate a lei parate e con morte me haria levata da li miei lachrymosi e miserabel (*sic*) giorni. La divina providentia, che ogni cosa a bon fine dispone, sià quella, che dia a V. Ex. conforto et a bona faticha quale redrizza. A la cui bona gratia maricomando. »

4. J'ignore le nom de ce personnage, qui n'est pas donné par notre document.

5. Ce médecin n'est pas le seul du reste à avoir songé à remarier le duc de Milan; en Allemagne et à Naples, on voulut aussi se l'attacher par un mariage.

une entrevue avec Ludovic; Ludovic, sachant qu'il se rendait à Mantoue, l'avait chargé de demander à Jean-François II d'Este, en mariage, pour lui-même, sa sœur la comtesse de Montpensier, et sa fille[1] pour son fils le comte de Pavie[2]. Ludovic Sforza apprit cette histoire. Comme il ne songeait pas à se remarier, il eut peur d'être compromis dans cet imbroglio, et s'empressa d'écrire à la comtesse pour décliner toute proposition de ce genre, disant que tout cela était une invention, une imagination, qu'il n'avait jamais vu ce médecin, « je ne sais qui c'est. » Mais en finissant sa lettre[3] il songea qu'il était peut-être impoli de se défendre si vivement contre cette proposition de mariage, et il ajouta un paragraphe : « J'envoie à V. S. une pièce d'orfèvrerie (une paix) comme on en cisèle dans cette ville. Je prie V. S. de vouloir bien l'accepter d'aussi bon cœur que je la lui envoie, et si dans ce pays il y a chose du monde qui puisse lui plaire, je suis tout à sa disposition, » et il signa : « Votre frère bien affectionné. » La comtesse, très émue de cet incident, ne comprit qu'à moitié les explications de Ludovic[4], crut qu'en effet le médecin avait eu une entrevue avec le duc, écrivit immédiatement au More que toutes lettres de créance qui lui auraient été présentées par ce personnage étaient fausses, et finit par envoyer un courrier à sa poursuite pour l'arrêter et le livrer au duc. C'est le dernier épisode que nous ayons pu retrouver des relations de la comtesse avec Ludovic Sforza[5].

Voilà à quoi se réduisent les relations, familières ou courtoises, sentimentales ou politiques, de Ludovic Sforza avec ses principales

1. Celle-là même dont Anne de Bretagne devait plus tard accepter que la marquise de Mantoue lui confiât l'éducation. (Mantoue, Archivio Gonzaga, E xv 2. Orig. sign. autogr.) De Loches, 15 décembre 1500. « A ma cousine la marquise de Mantoue : Ma cousine, mon cousin vostre mary m'a dit que lui et vous me vouliez bailler votre fille pour estre avec moy et que la m'envoyeriez, mais que eussiez sceu mon vouloir. Ma cousine, envoyez-la moi quant vous vouldrez, car je la traicteray tout ainsi que si elle estoit myenne, et pouvez estre seure, ma cousine, que tout ce que je pourray faire pour vous toujours my employeray de bon cœur, priant Dieu, ma cousine, qui vous ait en sa garde. Escript à Loches, le xve jour de décembre. Votre bonne cousine, Anne, *et plus bas*, Marchant. »

2. Maximilien Sforza, qui fut créé prince de Pavie par Maximilien, en juillet 1499.

3. Cf. Archivio de Milan. Carteggio generale. Minute originale de Ludovic et autographe original signé de Claire de Gonzague et de Bonaventure de Parme.

4. Il est difficile de comprendre autrement les phrases du début de la lettre de Claire de Gonzague du 13 janvier 1499, qui, cependant, est bien la réponse à la lettre précédente du duc de Milan.

5. Sauf les mentions d'elle que nous trouvons dans les lettres de certains envoyés de Ludovic Sforza en France.

correspondantes. Bien différent en cela de plusieurs de ses contemporains[1], la place qu'il a faite aux femmes dans sa vie et dans sa politique est assez petite : il n'y a chez lui rien de comparable à la galanterie poétique de Laurent le Magnifique, aux emportements de passion de Sigismond Malatesta[2] ou de Ferrante d'Aragon, de César Borgia ou de Charles VIII. Cela n'est d'ailleurs pas étonnant, car, bien qu'un historien ait pu justement dire de lui qu' « il représente dignement la vie italienne dans toutes ses manifestations, les bonnes comme les mauvaises[3], » il a été avant tout un diplomate[4]. La seule femme qu'il ait vraiment aimée, sa femme[5], Béatrice, ne l'a peut-être pas moins séduit par son adresse politique que par sa beauté. Ce sont des vices et des qualités diplomatiques, — l'habileté dans l'intrigue, l'art des trahisons utiles, la sérénité à commettre des crimes profitables, le plus parfait égoïsme, — qui forment le fond de son caractère. Les vertus extérieures que célébraient en lui les poètes de sa cour, le goût des arts et des lettres, la magnificence n'en sont que le masque[6]. — Un pareil homme n'était guère plus capable d'inspirer de profondes amitiés féminines que de les ressentir sincèrement. Le fonds de ces diverses amitiés, c'est la rencontre de deux intérêts : entre Blanche-Marie et lui, il y a échange de concours diplomatique et de générosités; avec Catherine Sforza, appui réciproque pour lutter contre des ennemis communs; avec Isabelle

1. Sur la situation de la femme en Italie au xve siècle, cf. Burckhardt, *op. cit.*, II, p. 142, et les sources qu'il indique en notes, et aussi Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*. Liv. I. Les Mécènes. Il n'est presque aucun grand homme autour duquel on n'en voie ou l'on n'en devine. Auprès d'Alexandre VI, Vannozza, Julie Farnèse, Lucrèce Borgia; auprès de Laurent de Médicis, Lucrezia Tornabuoni sa mère, sa femme, peut-être la belle Simonetta; auprès de Michel-Ange, Vittoria Colonna, etc., etc.

2. Pour la célèbre Isotta degli Attei, qu'il immortalisa en lui consacrant un temple.

3. C. Gioda, *Girol. Morone ed i suoi tempi*, p. 11. « La vita italiana in tutte le sue manifestazioni, tanto in quelle buone quanto nelle altre che buone non sono, è degnamente rappresentata da L. Sforza. »

4. Cf. Gioda, *op. cit.*, p. 13 sqq. Burckhardt, *op. cit.*, I, p. 52 sqq.

5. Les preuves de la passion que Béatrice d'Este avait inspirée à Ludovic Sforza abondent. Je ne veux citer qu'un trait caractéristique; le 18 septembre 1498, Lud. Sforza écrit à Herasmo Brascha : « La Cesarea Maestà me ha mandato a ricercare uno falcone sacro; li ne mandammo uno tolto da M. Galeaz, de li meliori; noi non ne havemo per non esserne delectati da poiche moriti la bona memorie de la duchessa. »

6. Cf. Gioda et Burckhardt, *ut supra*. Il y avait cependant chez lui un sens poétique très réel : la demande de cygnes citée plus haut le prouve. Plus tard, quand on l'emmena en France, il demanda à emporter un Dante « *per studiare*. »

d'Este, le désir de vivre en bons voisins en perspective d'une guerre aussi ruineuse pour l'un que pour l'autre [1]; avec Claire de Gonzague enfin, qui espérait trouver en lui un appui possible contre son frère ou contre la France [2], le désir d'avoir en elle une alliée à la cour de Louis XII. Ainsi sous le grand seigneur magnifique le politique ne s'oubliait pas, et sa galanterie en apparence si chevaleresque n'était qu'un instrument de règne.

Le caractère individualiste et politique de ces relations explique l'insignifiance des services que ses prétendues amies ont rendus à Ludovic Sforza et leur prompte évolution en septembre 1499. — La petite cour de Claire de Gonzague fut quelque temps pour lui un bureau de renseignements sur les intentions de Louis XII, d'autant plus utile qu'il n'avait pas de représentant officiel en France. Jusqu'à la veille de l'expédition de Louis XII, elle ne cessa de protéger divers émissaires de Ludovic, plus espions qu'ambassadeurs [3], ayant pour mission en apparence de négocier le maintien de la paix ou les conditions d'un rapprochement entre les deux adversaires, et sous main de corrompre les gens du roi [4]. Nous connaissons par une correspondance, trop peu étendue malheureusement, le nom et le rôle de l'un d'eux, Bonaventure de Parme, qui paraît avoir été un homme fort bizarre [5]. Elle-même donnait d'importants renseignements à

1. Ludovic Sforza transmettait sans retard à la marquise de Mantoue les nouvelles politiques importantes. Le 12 avril 1498, il lui annonce la mort de Charles VIII, et deux jours après le couronnement de Louis XII.

2. Dans les démêlés auxquels donnait lieu le règlement de la succession de son mari.

3. Entre autres, le comte de Saint-Martin, un anonyme qui signe Bertone et qui fut chargé de suivre César Borgia dans son voyage en France. Pendant la campagne de 1499 et 1500, Ludovic eut aussi des espions dans le camp français. Il reste quelques billets sur les missions confiées à ces personnages. Cf. Milan, Arch. di Stato, Cart. Generale, un curieux *Memoriale* à Domenico, écrit peu avant l'entrée des Français à Alexandrie.

4. Il y avait d'ailleurs un parti milanais à la cour de France, composé surtout de Provençaux. M. de Trans en était le membre le plus considérable. La conscience des gens de la cour n'était pas cotée très haut par les Italiens de l'époque. Neri Capponi écrivait à Florence, à son frère Tommaso, dans les premiers temps du règne de Louis XII : « Che quando se asoldasse in questa corte doi o tre personagi saria a grandissimo proposito che saria *cum* tre o quattro milia ducati l'anno; » et ailleurs : « che li pareva se dovesse asoldare qualchè amici de questa corte per tre o quattro milia ducati, como ha dicto de sopra, e che saria a grandissimo proposito, non tanto per Fiorentini, quanto per li amici soi de Italia. (Arch. Milano, Carteggio gen. Pot. Est. Francia 1495-1500.)

5. Cf. notamment Arch. de Milano, Cart. gener., deux lettres de lui, de Chiavasso et Turin, 22 et 26 décembre 1498. (Publiées dans le *Bulletin des travaux historiques*, 1890.) Il signe une lettre en même temps que Claire de Gonzague.

Ludovic Sforza : dès janvier 1499, elle lui manifestait ses angoisses[1] à prévoir que Louis XII se refuserait à toute entente avec lui[2]. Mais son action s'arrêta là. Pendant la guerre où ses fils étaient dans l'armée française, elle ne pouvait plus rien pour lui. Elle ne songea plus qu'à ses propres intérêts. L'année suivante, elle était uniquement occupée à échanger aux meilleures conditions possibles ses biens de France contre les terres près de Novare que Louis XII avait données au cardinal d'Amboise[3], et, décidément fixée à Mantoue, elle y représentait l'influence et le parti français. — Tant qu'Isabelle de Gonzague, dont toute la politique consistait, prise entre Venise et Milan, à se garder de l'un par l'autre et à suivre la fortune du plus puissant des deux, crut à la victoire de Ludovic, elle fut son alliée : ce fut elle qui, en décembre 1498, poussa Jean-François II à rompre avec Venise[4], à accepter le titre de capitaine impérial en Italie et le commandement des futures armées de Maximilien et de Ludovic[5]. Conradolo Stanga nous a décrit avec quelles démonstrations de joie elle accueillit les ambassadeurs milanais[6] : elle fut la première à

1. « Madama è tanto affanata quanto più si possa, » écrit B. de Parme en son nom le 13 janvier 1499. (Milan, ibid.)

2. Elle s'attribue, aux yeux de Lud. Sforza, le mérite du choix de M. de Beaumont comme ambassadeur à Venise. Cf. une minute de lettre de Lud. Sforza à Latuada, Milan, 23 juin 1499. « Episcopo Glandatensi. — Questo di, Madama de Monpensero ce si manda a dire che havendo el re di Francia deliberato mandare di qua ambasciatori, haveva procurato tal modo che la sorte era toccata a Mgr de Beumonte, suo confidente, quale de presente vene li cum el judice di Provenza. E nel darme questo avviso, ella significa che da epso Beumonte ne faria intendere cose quale ne piaceriano. Per questo, estimassimo chel dovesse fare la via per Milano e parlarne, è cosi lo expectavamo. Ma pare chel non se sii curato de venire qui et ha facto la via per Po, o per disuasione facteli in Haste, o per segno de suspectione. » Ludovic ordonnait à son ambassadeur d'aller rendre visite aux ambassadeurs de Louis XII. Sur les incidents de ce voyage, cf. les textes publiés sous le titre *le Voyage d'Accurse Maynier à Venise* dans la *Revue historique de Provence*, t. I (1890).

3. Cf. sur cette affaire des lettres inédites de C. de Gonzague (Archivio Gonzaga, E XLIX et E XV, *passim*).

4. La politique du marquis de Mantoue, en 1498-1499, est racontée au jour le jour dans Marino Sanuto, t. III, *passim*, et dans les dépêches (inédites) adressées de Venise à Ludovic par l'ambassadeur milanais Latuada.

5. Sur les négociations auxquelles donna lieu la concession par Maximilien au marquis de Mantoue du titre de son capitaine général, cf. les dépêches (inédites) d'Herasmo Brasca à Ludovic.

6. Voir une lettre inédite de Gaspar de Saint-Séverin, Conradolo Stangha et Giovanni Gallarati (Mantoue, 23 et 24 juin 1498), adressée au duc de Milan à Crémone : « Siamo poi questa sera andati a visitare in castello la predicta illma Madama Marchesana, laquale habiamo trovata per gratia de N. S. Dio sana e salva e tanto lieta e di bona voglia de questa nostra venuta che non

conseiller à son mari de se rendre à Milan pour profiter de l'entrée de Louis XII. Elle fut par la suite aussi aimable pour les Français qu'elle avait pu l'être pour son beau-frère : elle invita le comte de Ligny à sa cour; son mari envoya des faucons à Louis XII[1] et des chiens de chasse au comte d'Egmont, un cheval au maréchal de Gié; elle envoya des carpes à Louis XII comme jadis à Ludovic[2]; elle fit peindre pour le cardinal d'Amboise un tableau de sainteté par Manlegna[3]. Isabelle d'Este n'eût pas été femme, sans légè-

potriamo a sufficientia significarlo. » Elle voulut assister à la cérémonie d'investiture d'un balcon bâti exprès sur la place devant le château.

1. L'original français de la lettre de Louis XII au marquis de Mantoue manque à l'Archivio Gonzaga, mais il y a une traduction italienne, E XLIX, 2 (1498-1499) sans suscription, datée de Vigevano, 10 novembre 1499, dont voici le texte : « Mio cugino, ho veduto cinque o sei giorni volare li vostri uccelli, quali sono cosi buoni quanto uccelli habia visto gia quatro anni, e sel duca di Ferrara li fosse stato, se seria condennato lui stesso perche li soi uccelli non sono tali come quelli che me havete donati. Unde vene ringratio assai e vi remando la vestra gente che mi a monstrato de' belli voli. Ho saputo che voi amati li girifalchi e vene mandaro una copia; ho mandato al mio gran falconero che ve li retegna. Mio cusino, vi prego sel sopravene alcuna cosa di novo di là, me ne vogliati dare aviso ogni giorno. E a Dio, mio cusino, el qual ve habia in la sua santa guardia. » Le plaisir que Louis XII disait qu'il avait pris à cette chasse au faucon était réel. L'agent mantouan Jac. d'Atri écrit le 12 novembre 1499 : « Hier sera retornato che fù da caza, la christianissima Maestà dice che colse in pugno uno de li falconi che gli haveti mandati e tennelo per bon spacio; de li quali ultramodo para che se contenta. (Ibid., E XLIX, 3.) Le 26 octobre, Gemetto de Nessonis écrit : « Fu dal marescalco de Gie qual subitò me domandò quando aria el suo falcone et el suo cavallo e mi fece l'escusa in modo che restò satisfato. » Le cheval fut promptement envoyé. Le 2 novembre, Gemetto écrit : « M. di Gie mi ha ringraziato del cavallo a modo che io ne devene rosso de vergona, credendo che me berseleze. » Le 4 novembre, M. de Gié écrivit une lettre pour remercier le marquis pour « lo bello e giovene coscere. » (Arch. Gonzaga, E XLIX, 3.)

2. Gemetto de Nessonis écrit : « Li carpioni che mando la S. V. al Re li presentai, e gera el R. M. legato a quale ne donò S. M., ma pocho, e se li fece governare e nebe uno grandissimo piacere e dapoi ma ditto Mgr de la Trimoilia che li dice che non magio mai meglio. » (Ibid.)

3. Le 26 octobre 1499, son agent à Milan, Gemetto de Nessonis lui écrit entre autres choses : « Simelmente fu da Mgr de Roan e fece le recommandacione a la S. V., e lui simelmente me promesse operare per voi in breve in qualche bona cosa. Ozi ma butato certi botoni como fa far una capelletta e che ge stato detto che la S. V. a el primo pittore del mondo, e che pagaria ogni gran cossa e aver qualche cossa del suo. Per ho mi par che la S. V. dè cerchar ogni modo e via a aver qualche cossa de messer Andrea e presentarlo a la venuta de Monsignore o quanto parera a la V. S. » (Mantova, Arch. Gonzaga, E XLIV, 3, 1499, n° 1634.) Ce jugement du cardinal d'Amboise sur Mantegna est bien intéressant. — Isabelle d'Este accueillit avec empressement cette proposition de son agent, car il lui écrit de nouveau, le 4 novembre 1499 : « Mons. de Rohan

reté[1]; *cinquecentista*, sans perfidie; princesse, sans ingratitude. — La plus dévouée à la politique de Ludovic le More, parmi ces princesses, Catherine Sforza fut toujours hors d'état de le secourir efficacement. S'il lui fut utile d'avoir en elle une alliée sûre dans les Romagnes dont le saint-siège et Venise se disputaient la domination, elle lui coûta plus qu'elle ne le servit : par elle il tenait, il est vrai, en respect les petits tyrans de la région[2], et dans une certaine mesure s'assurait la fidélité du marquis de Mantoue[3]; elle lui envoya même en juillet 1499 un petit corps d'auxiliaires; mais elle ne put exécuter son plan de prendre à revers les Vénitiens et de les attaquer à Ravenne : dès septembre 1499 en effet, l'armée de César pénétrait dans son territoire et deux mois après elle était prisonnière[4]. Quand les instances d'Yves d'Alègre[5] lui firent rendre la liberté, Ludovic Sforza était à son tour prisonnier du roi de France, dont elle-même fut presque réduite à implorer la protection. — C'est l'impératrice Blanche qui fut, en somme et malgré son enfantillage, ou plutôt à cause de cet enfantillage même qui l'empêcha de subir jamais d'autres influences que celles de sa première jeunesse, la plus utile auxiliaire de son oncle.

regracia la S. V. per mille volte e a più caro d'aver una sua devotione de Mantegna che de guadagnar doi millia ducati, e me debe dar el dessegno de quello chel vole, poi le mandaro a la S. V., e se quella vol cosa alcuna da lui le debia comandare. (Ibid., id.)

1. En décembre 1499, elle songeait si peu à Ludovic Sforza, à la France et à la politique qu'elle priait Ant. M. Pallavicini de lui procurer un clavecin. Le 13 décembre, Pallavicini s'excusait de ne pas lui avoir encore envoyé ce clavecin, et lui promettait de le faire chercher. La lettre est assez curieuse pour être citée ici (Mantoue, Arch. Gonzaga, E XLIX, 3) : « Illmo et ex^{mo} Domine D^{na} mee obser^{mo} D^{na} Isabelle Mantue Marchionisse. « Illma et ex^{ma} Domina et D^{na} mia obser^{ma} ho havuto la lettera de la signoria vostra che parla del clavicordio che la desidera havere. A me e stato gratissimo el scrivere suo e me rincresce grandamente che non li possa compiacere, pero che dicto clavicordio non e presso me ne anche suo dove sia; ma per satisfare al desiderio quale ho de farli piacere, accuratamente investigaro dove e apresso che se voglia pura che io ne habia noticia lo havero e subito gli lo mandaro. Adesso non posso fare l'officio ma ritornato a Milano non mancaro, ricordando alla S. V. che io li sono quello servitore che sono stato per il passato e me li ricomando. Dal Laude XIII decembris 1499. Il^{mo} D. D. V. servitor Antonius Maria Marchio Pallavicinus. »

2. Presque tous condottieri et mercenaires, qu'il était dangereux d'avoir contre soi. Cf. ce qu'en dit Burckhardt, *op. cit.*, t. I.

3. Il semble ressortir des dépêches de Latuada que le marquis craignait beaucoup un coup de main de Catherine Sforza au milieu de toutes ses évolutions.

4. Cf. Marino Sanuto, t. III, *passim*.

5. M. Yriarte déclare qu'il fut honteux de ce que son rôle avait d'odieux. C'est possible. Peut-être aussi fut-il jaloux de César Borgia, qui, plus habile ou plus heureux qu'Annibal, avait vaincu et su profiter de sa victoire.

Elle était restée milanaise de cœur, et toute sa puissance à la cour de Maximilien était au service de Ludovic, mais cette puissance était à peu près nulle : à peine pouvait-elle essayer de compléter par la persuasion intime les raisonnements de Brasca ou de Marchesino Stanga; elle exprime quelque part le regret que les nombreuses absences de son mari diminuent son influence sur lui[1]. Elle se bornait le plus souvent à prévenir le duc de Milan des démarches à tenter, des occasions favorables à saisir, des arguments opportuns à faire valoir; elle communiquait aussi à son oncle, plus vite et plus complètement que ne pouvaient le faire ses ambassadeurs, les nouvelles confidentielles apportées de France ou de Bourgogne[2]. Quand il devint urgent pour Ludovic d'être effectivement secouru par Maximilien, c'est Blanche qui fut son principal appui auprès de son mari, et le peu que fit l'empereur pour secourir le duc de Milan est pour une bonne part dû à ses efforts[3]. Elle s'efforçait aussi d'encourager son oncle à faire bonne résistance, lui rappelant qu'il s'était tiré honorablement de pas plus difficiles[4], l'engageant à avoir confiance en son bon droit. Dans une lettre du 12 août 1499, elle lui promettait de tout faire pour le servir auprès de Maximilien, et sa lettre rendait quelque espoir au malheureux Ludovic. Huit jours après, une nouvelle lettre de Blanche annonçait à son oncle le succès de ses démarches : elle avait parlé à l'empereur, lui avait fait parler par son maître d'hôtel, l'empereur avait répondu par des promesses très sérieuses. Enfin le corps auxi-

1. Milan, Cart. gen. Lettre de Blanche à Ludovic, d'Insprück, 19 mars 1498.

2. Cf. dans la lettre déjà citée du 10 juin 1499 (de Fribourg) le sommaire des récits que lui avait faits à son retour de Bourgogne l'ambassadeur Claude de Wandre.

3. Ludovic Sforza se rendait bien compte de cela, et ses lettres le prouvent : il y est aussi humble pour demander qu'emphatique pour remercier. Comme spécimen, voici une lettre datée de Milan, 14 août 1499 : « *D. Serme Regine Romanorum.* In li presenti travaglii nostri ne li quali se retrovamo per la guerra de Francesi da un canto quali vano pur prosperando et de' laltro de la mostra de Venetiani, che e grande, ce e stato de gran conforto la amorevole lettera de la Mta V. per laquale ne significa la molestia che la prende de li affanni nostri e la opera quale fa acio che al Sme signor Re suo consorte siino recommandate le cose nostre e ne sporgi in questi tempi aviso; la qualebenche demonstratione del suo buon animo verso noi non sii stata fora di quella expectavamo da lei, tamen ne ha portato incredibile piacere e gli ne havemo singulare obligo; pregandola quanto più possemo ad volere continuare et tenerme recommandato al pte sme sig. Re perche presto presto ne mandi aviso, quale pero bisogneria fusse gia qui, essendo le cose nostre reducte ali termini che per M. Galeaz Vesconte, Augustino Somentio e li altri nostri mandato questi di se fara intendere alla Mta Vra perche bisogna che el soccorso sii presto et galiardo. »

4. C'est aussi ce que lui écrivait de Sienne son ambassadeur Agostino-Maria di Beccaria.

liaire si longtemps annoncé se mit en marche, mais il était trop tard : Ludovic était en Allemagne quand les Allemands arrivèrent à la frontière. Blanche continua ses démarches pendant le séjour de Ludovic à Insprück[1] ; c'est aussi en partie à son intervention que Ludovic dut les faibles contingents qui, en février 1500, l'aidèrent à reconquérir le Milanais en une semaine et à s'y maintenir quatre-vingts jours. Plus tard, ce fut elle qui veilla sur ses jeunes cousins retirés en Tyrol. Mais elle n'eut jamais assez d'autorité sur son mari pour obtenir de lui l'armée, l'argent et surtout le zèle qui eussent été nécessaires à la victoire définitive de Ludovic Sforza : ce n'est pas comme reine qu'elle était l'alliée du duc de Milan, et elle ne lui a pas été, à tout prendre, beaucoup plus utile que ses autres prétendues amies.

Si donc l'histoire des mœurs peut recueillir nombre de détails curieux dans l'étude des relations de Ludovic Sforza avec les femmes de son temps, l'histoire diplomatique générale a le droit de les négliger presque complètement. Il n'y a jamais eu, en somme, sauf peut-être dans l'imagination de Ludovic le More, une sorte de ligue de princesses agissant en sa faveur[2] : de ces amitiés superficielles ou impuissantes et éphémères, Ludovic ne pouvait pas retirer la puissance de *tenir* longtemps *la guerre dans une main et la paix dans l'autre*. Ce n'est pas en ayant Catherine Sforza pour généralissime, Claire de Gonzague pour agent secret, Isabelle d'Este et Blanche-Marie pour ambassadrices qu'il pouvait garder longtemps Maximilien pour condottiere, le doge de Venise pour chambellan, Alexandre VI pour chapelain, et pour maître de poste le roi de France[3].

L.-G. Pélissier.

1. Il n'y a probablement aucune créance à accorder à un bruit recueilli par le podestat de Feltre, le 21 septembre 1499, et conservé par Marino Sanuto (II, 1338), d'après lequel Bianca-Maria aurait voulu séquestrer à son profit le trésor de Ludovic Sforza : « È voce per Valsugana, Tisin e Primier come la raina ha fatto sequestrar il tesoro porto il signor Lodovico con lui, dicendo è aspectante a Lei per esser stà di suo padre e di suo fradelo et hallo fato portar in Ispurch. »

2. Il est très probable qu'il attendait de grands services de ses alliées, s'il étendait au cœur de la femme sa croyance à la bonté naturelle du cœur humain, que Burckhardt a mise en lumière, et dont Ludovic a donné de si étranges preuves. (Cf. Burckhardt, *op. cit.*, I, p. 52.) Cette croyance n'est pas incompatible avec l'égoïsme non moins prouvé de Ludovic.

3. Le mot lui est attribué, comme ayant été prononcé en 1496, par Malipiero, *Annales veneti*. (*Archivio storico Italiano*, VII, 1, 492.)

LE GÉNÉRAL GOBERT.

DEUXIÈME PARTIE.

(1793-1802.)

Gobert ne put savoir au juste pourquoi il avait été suspendu de ses fonctions. Dénoncé, comme nous l'avons vu, sur la simple supposition qu'il pouvait être noble, la Commission exécutive le destitua; ses armes, ses effets, ses papiers furent saisis; il fut même incarcéré. Elle reconnut l'erreur et elle se contenta de le mettre en liberté, sans pour cela lui rendre sa position dans l'armée. Il protesta, en rappelant ses services dans un mémoire qu'il rédigea et qu'il adressa au Comité de salut public, et auquel nous avons fait bien des emprunts dans la première partie de cette biographie. Il y faisait ressortir qu'il avait été le premier, au camp de Pont-sur-Sambre, à se déclarer contre Lafayette qui voulait marcher sur Paris, et que le premier encore il s'était soulevé contre le général Dumouriez qui voulait rendre ses troupes complices de sa trahison. Enfin Gobert put obtenir sa réintégration dans l'armée, le 2 janvier 1795, après une suspension de services de dix-sept mois, mais seulement avec le grade de chef de bataillon du génie. Il avait enfin obtenu gain de cause, et quant au grade il espérait bien le reconquérir.

On confia à Gobert la direction générale de la comptabilité des transports militaires de l'armée des côtes de Brest. Le 4 mai 1795, il fut nommé sous-directeur des fortifications, et, le 11 du même mois, il fut employé, en cette qualité, à Port-Louis.

En ce temps-là les routes de la France étaient bien peu sûres : on ne pouvait voyager qu'armé. On attaquait même les militaires. On peut s'en convaincre par la lettre suivante[1] que Gobert écrivit de Paris à la Commission des armées, le 14 mai (25 floréal) :

Citoyens,

J'ai reçu un ordre de me rendre le plus tôt possible au port de la Liberté, pour y exercer les fonctions de sous-directeur, je pars demain par le courrier de la malle, mais, avant de partir, je crois de mon devoir d'instruire la Commission de la manière dont le service des routes se

1. Archives du ministère de la guerre.

fait. Celle de Laval à Vitré surtout est infestée par les brigands au point qu'aucun voyageur n'est en sûreté. Ma femme, qui est partie il y a deux décades, a été attaquée; elle a vu massacrer trois hommes sous ses yeux et blesser deux autres; le courrier qui me mène a été aussi attaqué. Il faut, pour éviter une mort presque certaine, se dépouiller de tout signe militaire et mettre bas sa cocarde. Ces malheurs proviennent ou du peu de troupes qui existent dans ces cantons ou de l'insouciance des commandants de Laval et de Vitré, qui ne donnent qu'une très faible escorte aux voitures, au point que les courriers de la malle ne marchent ordinairement qu'avec quatre hommes d'escorte. Je crois que c'est à vous, citoyens, à réveiller ces commandants ou à leur donner plus de forces. Si vous voulez me rendre porteur de vos ordres, je suis prêt à les recevoir; mais au moins j'aurai rendu ce service d'éveiller votre sollicitude sur un point important de la sûreté publique.

Salut et fraternité.

GOBERT.

Attaché momentanément au quartier général de l'armée des côtes de Brest (le 29 mai 1795), et alors qu'il se rendait à son poste, Gobert fut choisi par Hoche (le 30 juin) comme chef d'état-major de l'armée campée devant Quiberon et chargée de combattre les chouans; mais il eut le malheur de déplaire bientôt à son général. A la date du 15 thermidor (2 août), Hoche écrivait de son quartier général de Rennes au Comité de salut public :

Il me reste une demande à vous faire, c'est d'éloigner de cette armée le général de division Krieg, l'adjudant général Champeaux et le chef de bataillon du génie Gobert, employé au port Liberté; les principes, les liaisons ou la conduite de ces citoyens ne peuvent convenir à ce pays. Je vous invite également à destituer le chef du 10e bataillon du Var, enragé jacobin, et qui, dans ce sens, tient les propos les plus incendiaires, et l'adjudant major du 6e bataillon formation d'Orléans, Leclerc, jacobin dégoûtant et de plus d'une lâcheté incomparable : non content d'avoir cherché à dégoûter les soldats de marcher à Quiberon, il a été se cacher au fond de sa tente pendant l'action[1].

Gobert fut destitué le 1er septembre 1795. Il réussit néanmoins à se faire réintégrer, le 27 février 1796, dans son grade de chef de bataillon du génie; puis il fut destitué de nouveau sur la proposition de Schérer, par arrêté du 9 brumaire an VI (30 octobre 1797). Deux ans après, c'est-à-dire le 20 septembre 1799, Milet-Mureau, alors qu'il était chargé de l'intérim de la guerre en l'absence de Dubois de Crancé, dans un rapport adressé au Directoire, le quatrième jour complémentaire de l'an VII, nous apprend la cause de cette nouvelle

1. Archives du ministère de la guerre.

disgrâce[1] : « Le motif de sa destitution est une lettre écrite à La Carrière, représentant du peuple déporté, dans laquelle, avec des principes avoués de tous les républicains, mais qui étaient mal appliqués aux contre-révolutionnaires du 18 fructidor, il disait que la représentation nationale devait toujours rester intacte. » Le même jour, le Directoire le réintégra dans la ligne avec le grade de général de brigade, et peu après un arrêté du premier consul du 7 germinal an VIII le mit à la disposition du général en chef de l'armée du Rhin, « pour être employé soit en ligne soit dans les places. » Il fut placé à l'armée de réserve, à la tête de la 58e. Il s'y distingua devant le fort de Bard.

De Plaisance, il écrivait, le 23 prairial an VIII (12 juin 1800), au général de division Dupont, qui était chef de l'état-major général de l'armée à Voghera[2] :

Mon cher Dupont, j'étais en route pour me rendre à l'armée avec ma brigade, on m'a fait revenir ici avec une partie. Cet ordre me ferait plaisir si l'on avait envie de prendre le château de Plaisance. Mais si c'est pour me faire assister à un blocus que j'ai fait et dont j'avais chargé un chef de bataillon, je suis sans doute bien inutile ici.

Ce n'est pas à toi que je démontrerai l'utilité du pont de Plaisance pour l'armée, l'utilité du fort à cause des magasins immenses qu'il protège, je pense qu'il faut le prendre surtout quand il doit en coûter fort peu de chose. Nous avons eu six hommes tués aujourd'hui, quelques-uns les jours précédents, et peut-être la prise du fort n'en coûterait pas autant. Fais-moi donner huit pièces de 12 ou de 16, deux obusiers et je te réponds que la place sera à nous avant quarante-huit heures, et cela dérangerait-il beaucoup les opérations de l'armée de faire prendre demain la route de l'armée à ces objets pour Plaisance ? Qu'on me donne seulement des affûts pour monter quelques pièces que nous avons ici et je me charge du reste.

Fais cela pour ton ami, c'est bien peu de chose et tu rendras un grand service à moi et à l'armée en donnant les ordres nécessaires pour qu'on fasse filer ici les canons et les munitions que je demande; tu pourrais donner l'ordre aussi qu'on nous envoie des outils pour ouvrir la tranchée.

Adieu, je t'embrasse et t'aime bien, je t'aimerai encore plus si tu peux me fournir cette occasion d'être utile.

GOBERT.

On me donne avis qu'il descend un corps de troupes du côté de Bobbio pour faire lever le blocus du château, je vais m'en assurer.

1. *Fastes de la Légion d'honneur*, vol. III.
2. Archives du ministère de la guerre.

Il faut croire qu'il reçut les renforts demandés, puisque quatre jours plus tard le château de Plaisance capitula.

Le 25 du même mois (6 messidor), l'armée de réserve (première ligne) fut réunie à l'armée d'Italie, sous la dénomination d'armée d'Italie. Gobert y passa aussi avec son grade de général de brigade. Pour se rendre à Bologne il prit la poste. Voici l'état qu'il dressa à cette occasion et qui fait connaître les frais de route d'alors :

État des frais de poste qui doivent être payés au général de brigade Gobert pour la route de Brescia à Bologne, faite en poste par ordre du général en chef de l'armée.

A cinq chevaux d'après les règlements du ministère de la guerre. Les chevaux à 3 l. 10 s. de Milan.

Dix-sept postes de Brescia à Bologne à 17 l. 10 s. de Milan ou 13 l. 10 s. de France par poste = 229 l. 50 s.

Certifié au quartier général à Guastalla, le 30 fructidor an VIII.

Comme chef d'état-major, Gobert a tout son temps pris, et, au milieu d'une correspondance nombreuse, il doit prévoir à tout.

Du quartier général de Guastalla, il écrivait au lieutenant général Dupont :

Je t'envoie, mon général, le rapport du général Jablonowski qui te prouvera que nous n'avons rien à craindre de ce côté-ci.

J'ai vu le commissaire ordonnateur, le général Monnier l'entrave un peu trop. J'attends ton arrivée pour en causer avec toi. Il va donner des ordres pour le riz qui serait cependant beaucoup mieux en magasin, prêt à être distribué, que dans le sac du soldat qui le vendra ou le mangera et n'en trouvera plus dans le besoin.

Je vais envoyer au général Oudinot l'état des subsistances que nous pouvons tirer du pays où nous sommes, je l'ai tenu exactement instruit de la réquisition des dix mille paires de souliers et de toutes les autres mesures prises. Il n'y a rien autre chose de nouveau. Il est 9 heures. Je t'embrasse.

Et plus tard[1] :

Je dépouille les papiers italiens que tu m'as remis à mesure. J'y vois une plainte sur l'enlèvement de quarante-neuf tableaux, les meilleurs de Florence, fait par Wicar qui prétend que c'est sa propriété (une propriété de 100,000 l.). C'est une friponnerie. La souffriras-tu? Ces tableaux sont chez le commandant de la place. Si tu m'y autorisais, sur ce seul fait je chasserais Wicar, je ferais rendre les tableaux et je le ferais mettre à l'ordre du jour de l'armée.

Je prends de bonnes mesures pour avoir promptement les six cents

1. Archives du ministère de la guerre.

chevaux d'artillerie, mais les réquisitions partielles faites par un nommé Fortini, fripon avéré, va les retarder. J'écris au commandant de Pise de n'écouter que les hommes qui seront envoyés par le gouvernement. Ce Fortini mériterait d'être arrêté, mais il est employé par le général Miollis dont il a surpris la probité.

Le bruit public est que tu vas recevoir l'ordre de marcher sur Naples.

Amitié et dévouement.

GOBERT.

Citons encore cette lettre du 24 brumaire an IX (15 novembre 1800), qui jette un certain jour sur l'état moral de l'armée française et sur la situation du pays occupé[1] :

Je t'envoie, mon général, les deux lettres que tu me demandes; j'avais cru devoir les garder pour ne pas les exposer et parce qu'elles avaient déjà fait une partie de la route. L'officier qui doit les porter passera sans doute par Florence.

Je presse tant que je puis l'habillement; tous ceux qui viennent reçoivent quelque chose, et ce sera leur faute s'ils ne sont pas habillés.

Marmont me demande cent fusils, leur destination n'est pas difficile à deviner et je presse fortement leur réparation parce qu'il n'y en a pas un seul en état. Ce soir il y en aura cinquante de prêts que je ferai partir aussitôt. Monnier, qui est sous tes ordres, ne se conduit pas de la même manière avec nous. Expert, dont j'ai oublié de te parler, s'ennuie à Forli, tu devrais bien l'envoyer à Rimini pour y remplacer Madier, homme de Monnier. Remarque que personne ne te rend encore compte des deux prises faites à Ravenne et à Rimini.

Tu as reçu une dénonciation contre le commandant de Bologne qui a exigé d'un courrier cent sequins et s'est contenté de vingt-cinq pour le mettre en liberté. Voilà plusieurs dénonciations de ce genre qui me sont adressées. Ce sont des vilenies révoltantes; je vais écrire au général Watrin de le mettre aux arrêts forcés et de le remplacer provisoirement; m'approuveras-tu? Il faudrait quelques exemples éclatants pour arrêter la rapacité dégoûtante des commandants de place.

Sienne n'est pas encore venu et je n'en entends pas parler.

Le gouvernement se plaint toujours de sa nullité. Il se plaint fortement des municipalités de Pistoia, Prato, etc., et ses raisons me paraissent excellentes. Si tu veux absolument conserver ce gouvernement, il faut lui donner le pouvoir de changer les autorités subordonnées qui ne le reconnaissent pas, ou autrement il y aura anarchie, ce qui existe dans la Toscane maintenant. Je dis provisoirement au gouvernement qu'il doit écrire à toutes les communes de la Toscane qu'elles ne doivent reconnaître d'autres ordres pour les réquisitions que ceux qu'il donnera, parce que c'est à lui que tu adresseras les tiens et que tout général commandant doit s'adresser. Cela supprime la réquisition

1. Archives du ministère de la guerre.

partielle de chevaux qu'un nommé Fortini fait dans les campagnes par ordre du général Miollis. Je désire ton prompt retour, parce que j'ai sur les épaules tous ceux qui ont coutume de s'adresser à toi et à moi.

L'année suivante, Gobert appartient à la division d'Helvétie. Du quartier général de Ferrare, le 8 prairial an IX (28 mai 1801), il écrit au général Moncey, commandant en chef de l'armée[1] :

Mon général,

Le général Morand à son départ m'a laissé d'après vos ordres le commandement de la première division.

Il a dû vous rendre compte d'une petite insurrection qui a eu lieu à Lago-Santo, sur le bord des vallées de Commachio. Un détachement envoyé sur les instances du comité de police, qui avait fait une proclamation à ce sujet, a désarmé les habitants et pris quatre des plus mutins. Aujourd'hui l'on me rend compte qu'on a abattu l'arbre de la liberté à Ariano. Je crois devoir vous prévenir de ces faits qui sont de peu de conséquence, parce qu'on pourrait y mettre plus d'importance qu'ils ne méritent. Un officier sage que j'ai envoyé sur les lieux me rend compte dans ce moment que ces deux insurrections sont idéales. A Lago-Santo ce sont des malheureux paysans pauvres qui n'ont d'autres ressources que la chasse et la pêche : quelques fermiers âpres de la pêche voulaient les priver de cette dernière ressource; j'ai ordonné qu'on leur rendît leurs fusils; ils seront néanmoins surveillés. A Ariano un accident a fait tomber l'arbre de la liberté, et l'on vient d'en relever un plus beau à la place. Je ne fais mentions de ces deux faits que pour vous donner une idée de l'animosité de quelques personnes du pays qui voudraient du trouble, mais vous voulez que tous les habitants, de quelqu'opinion qu'ils soient, soient tranquilles et heureux et j'y tiendrai la main.

Le général Morand m'a laissé l'ordre de faire partir la compagnie de vétérans du 1er bataillon de réserve aussitôt que sa masse serait payée, je l'exécuterai.

Salut et respect.

Puis l'armée d'Italie est dissoute et les troupes prennent le nom de *Troupes françaises dans la Cisalpine*. Le général de brigade Gobert part pour Milan le 14 prairial (9 juin 1801). Murat y commandait. Gobert et lui, d'accord avec le gouvernement cisalpin, licencièrent les corps provisoires de grenadiers et de chasseurs cisalpins. Le ministre de la guerre approuva ces mesures, car ces troupes n'avaient été provisoirement organisées que pour servir pendant la guerre : leur activité devait donc cesser au commencement de l'an X. Cette mesure s'exécuta partout sans difficulté, excepté à Bologne. Mais laissons Ber-

1. Archives du ministère de la guerre.

thier exposer lui-même ces faits dans son rapport du 26 brumaire an X (17 novembre 1801).

Citoyen premier consul,

J'ai l'honneur de vous informer que, par une dépêche datée de Milan le 14 de ce mois, le général Murat me mande que, par suite de l'invitation qu'il avait faite au gouvernement cisalpin de licencier les corps dits d'élite de grenadiers et de chasseurs cisalpins, autres que les troupes de ligne et les gardes nationales, lesquels n'avaient été organisés que pour servir provisoirement pendant la guerre, et dont l'activité devait cesser au 1er vendémiaire an X, le comité du gouvernement donna sur le champ les ordres nécessaires, et que cette mesure reçut partout la plus prompte exécution sans difficulté, excepté à Bologne, où, à cette occasion, il y eut un rassemblement tumultueux à la porte de la maison commune.

Les canonniers de la garde nationale sortirent avec leurs canons, la mèche allumée; la cavalerie se rangea en bataille, le sabre à la main. Le général de brigade Gobert parvint à faire retirer cette troupe indisciplinée. On afficha cependant des placards avec cette inscription : *Mort à tous les chefs de l'armée; amitié éternelle aux soldats.*

Il sentit qu'il fallait prendre une détermination vigoureuse; le 13 brumaire, à quatre heures du matin, il fit mettre sur pied toute la garnison, et désarma la garde nationale; il se rendit enfin maître de tous les canons, caissons et munitions. Le quartier de la division de ce général a de suite été établi à Bologne, et, depuis ce moment, tout y est rentré dans l'ordre.

Le gouvernement cisalpin a destitué l'état-major de la garde nationale de cette place et en a ordonné une nouvelle organisation. Il a en même temps renouvelé les ordres les plus précis pour faire exécuter l'arrêté des consuls qui enjoint à tous les étrangers réfugiés de quitter la Cisalpine.

Depuis la dissolution de ces corps dits d'élite, à Milan surtout, et l'ordre d'en faire sortir les étrangers, il ne s'y commet plus de désordres, tandis qu'auparavant on y voyait de fréquents assassinats dont le plus grand nombre tombait sur des Français.

Salut et respect. Alex. Berthier.

Aussi, le même jour, le ministre écrivait-il au général Murat :

Le gouvernement voit avec plaisir que cette mesure ait reçu son exécution dans toute l'étendue de la république cisalpine, et les difficultés qui se sont élevées à Bologne à cet égard prouvant assez combien elle était nécessaire, la conduite qu'a tenue le général Gobert en cette circonstance mérite des éloges.

En même temps, il envoyait à Gobert la lettre suivante (même date) :

Le général en chef Murat m'a informé, citoyen général, de la con-

duite prudente et ferme que vous avez tenue à Bologne, le 13 de ce mois, en procédant au désarmement de la garde nationale de cette place, conformément à l'ordre qu'il vous en avait donné, d'après la décision du gouvernement cisalpin.

Les consuls ont vu avec intérêt que vous êtes parvenu, par la sagesse de vos dispositions, à rétablir l'ordre et à comprimer les agitateurs qui cherchaient à mettre des obstacles à l'exécution de cette mesure.

Le gouvernement m'a chargé, citoyen général, de vous en témoigner sa satisfaction.

Je vous salue. Alex. Berthier.

Sa mission terminée en Italie, — et à sa louange, comme nous l'avons vu, — Gobert demanda de passer à la Guadeloupe, son pays natal, qu'il savait, sans doute, bouleversée par la politique et la mauvaise administration du capitaine général Lacrosse. Il y avait, en effet, indifférence des fonctionnaires et des agents pour le bien public; de plus une mauvaise organisation des troupes de la colonie (environ 2,600 hommes) chargées de sa défense; manque d'approvisionnements de vivres; et, en cas d'une attaque étrangère, même ordinaire, impossibilité de la combattre. Dans ces conditions, une expédition fut décidée en haut lieu, et Gobert fut choisi pour la préparer à Brest. Il reçut donc l'ordre de s'y rendre en toute diligence et de se mettre tout de suite à l'œuvre, en se concertant avec le préfet maritime.

Cette expédition, dont le gouvernement seul connaissait la destination, devait être commandée par un général de division et deux généraux de brigade. Elle devait comporter un commissaire ordonnateur, deux commissaires des guerres, deux adjoints commandants et six adjoints à l'état-major. Elle devait se composer de deux bataillons de la 66e complétés à 1,600 hommes; d'un bataillon de la 15e de ligne à 700 hommes; d'un bataillon de la 82e à 600 hommes; d'un bataillon expéditionnaire composé des compagnies gardes-côtes les plus près de Brest, complétées à 500 hommes, et de 100 canonniers. Le général en chef de l'armée de l'Ouest reçut en même temps l'ordre de faire rassembler tout de suite à Brest tous les militaires restés dans les dépôts des corps partis pour Saint-Domingue et d'y joindre un supplément de troupes suffisant pour compléter à 1,500 hommes en prenant à cet effet des détachements de 100 à 200 hommes dans les 31e, 38e, 71e et 79e demi-brigades. Le tout devait s'embarquer à Brest sur quatre frégates et trois vaisseaux de guerre.

Gobert justifia le choix qu'on avait fait de lui : il mit la plus grande célérité à remplir sa mission. Dans un rapport adressé au ministre de la guerre, le 9 pluviôse an X (29 janvier 1802), il annonça que,

des troupes destinées à être embarquées à Brest, le 1er bataillon de la 66e demi-brigade était le seul rendu; que le 2e arriverait le 12; que le bataillon de la 15e était attendu le 10; celui de la 82e le 25; et que la compagnie du 6e régiment d'artillerie arriverait le 13; mais que tous ces corps étaient en grande partie arriérés de deux à trois mois de solde; que le directeur de l'artillerie à Brest n'avait point reçu d'ordre pour leur armement, et que la marine, qui jusqu'ici avait fourni des sarrauds et des pantalons aux hommes embarqués, ne leur en fournirait point. Enfin il terminait ainsi : « D'après l'activité que chacun met à exécuter vos ordres et ceux que vous donnerez d'après mes demandes, l'expédition peut être prête à partir le 20 pluviôse, avant que les vaisseaux destinés à la porter soient en état de la recevoir. »

Deux jours après (11 pluviôse), il envoyait au ministre de la guerre le rapport suivant :

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 9, relativement à la mission dont vous m'avez chargé. Je vous ai donné avis des époques successives de l'arrivée des troupes destinées à l'expédition maritime, et je vous ai présenté leurs besoins avec prière instante d'y pourvoir, afin que rien ne retarde le moment de leur embarquement.

L'arrivée de la corvette expédiée de la Dominique par le général Lacrosse et les nouvelles qu'elle apporte me font présumer le véritable but de cette expédition, et me font penser que le gouvernement accélérera le moment de son départ.

Envoyé ici sans aucune instruction particulière, et seul officier de l'état-major arrivé dans ce moment, je dois me renfermer dans les bornes qui me sont prescrites et rester passif sur tout le reste. Cependant le désir que j'ai de voir réussir les projets du gouvernement m'engage à vous transmettre quelques réflexions.

Je connais un peu la Guadeloupe, vers laquelle je suppose que se dirigera l'expédition. Elle est en proie à une poignée de nègres révoltés que l'apparition de notre escadre fera sans doute rentrer dans l'ordre; mais, leur résistance pouvant se présumer, les troupes de terre doivent être pourvues de tout ce qui leur est nécessaire pour la vaincre. — J'ai déjà entendu parler vaguement d'une ambulance, mais je n'en suis pas chargé, et je ne puis faire aucune démarche à cet égard. — J'ignore si l'on fait quelques préparatifs pour cet objet.

En quelqu'endroit que les troupes débarquent, elles auront besoin de quelques pièces de campagne pour le premier instant. C'est un objet qui regarde la guerre, et je vous prie d'y penser pour nous. Nous devons en avoir au moins six pièces. Le chef de cette expédition, si le gouvernement n'a pas assez de confiance en moi pour me la donner, n'est pas encore arrivé. Je le remplace provisoirement, et je vous prie, citoyen ministre, de me donner des instructions propres à tout préparer, afin que rien ne manque au succès et que tout marche avec activité.

Ces nouvelles au surplus ne sont pas très malheureuses pour la France. Ce pays soumis (et il le sera certainement en peu de temps), le gouvernement pourra y établir un régime uniforme, tel qu'il le voudra, d'une manière invariable et sans beaucoup de résistance.

Salut et respect. GOBERT[1].

On voit par cette lettre que Gobert lui-même ignorait encore le but exact de cette expédition maritime et qu'il était par conséquent loin d'être certain qu'il en ferait partie. Par une autre dépêche du même jour, il disait encore au ministre : « Si l'expédition est destinée pour la Guadeloupe, il sera nécessaire d'avoir une ambulance et au moins six pièces de campagne. » On verra par la suite qu'il prévoyait juste ; mais n'anticipons pas sur les événements et revenons à l'expédition. Il s'en occupait sans relâche et, le jour indiqué par lui au ministre de la guerre par sa lettre précitée du 9 pluviôse, tout était prêt. En effet, le 21 (10 février), il écrivait du quartier général de Brest[2] :

Citoyen ministre,

Toutes les troupes dont vous avez ordonné la réunion à Brest pour une expédition maritime sont rassemblées et prêtes à s'embarquer suivant vos désirs, et j'ai l'honneur de vous envoyer leur état de situation. Je vous enverrai, par le premier courrier, l'état exact de tous leurs besoins et de tout ce qui leur est dû.

Je vous prie, citoyen ministre, d'ordonner d'avance la remise des fonds nécessaires pour payer les trois mois d'avance aux troupes et pour faire les sarauds et les pantalons. Il faudrait pour le premier objet une somme de 165,000 fr. environ, et pour le second 40,000 fr. En ordonnant aux chefs de brigade de faire travailler sur le champ à la confection des sarauds et des pantalons pour les bataillons de leurs corps, nous aurions plus promptement ces objets et ils seraient mieux faits.

Il manque déjà quelques hommes pour le complet que vous avez ordonné. Il peut en manquer un plus grand nombre au moment de l'embarquement par les maladies et même par la désertion, quoique toutes ces troupes paraissent voir le moment du départ avec plaisir. Les chefs de brigade ne devraient-ils pas être tenus de remplir les vides successifs du moins au moment du départ qu'on ne peut pas présumer être plus prochain qu'un mois à cause des retards qu'éprouve la marine?

Salut et respect.

GOBERT.

Enfin, le vœu de Gobert allait être exaucé. Il avait mené à bonne fin l'organisation de cette expédition, et il était de toute justice qu'il y fût attaché. Le ministre de la marine lui écrivit confidentiellement le 11 ventôse :

1. Archives du ministère de la guerre.
2. Archives du ministère de la guerre.

J'ai reçu, général, et pris en grande considération la lettre que vous m'avez adressée relativement au détail de l'expédition dans laquelle vous êtes employé.

Je n'ai différé d'y répondre que parce que j'ai dû prendre auparavant les ordres du premier consul sur cette expédition.

Il a ordonné qu'elle serait commandée par un général de division; et en conséquence il a confié au général Richepanse le titre de général en chef de l'armée de la Guadeloupe, et a ordonné que vous y seriez employé sous ses ordres.

Ce général va partir pour se rendre à Brest. Il est prévenu de votre destination, et je ne lui ai pas laissé ignorer le zèle et la prévoyance avec lesquels vous vous êtes occupé de tout ce qui concerne l'expédition depuis votre arrivée à Brest.

Cette expédition, aux ordres du général de division Richepanse, ayant pour lieutenants les généraux de brigade Gobert et Dumoustier et pour chef d'état-major l'adjudant commandant Ménard, était forte d'environ 3,500 hommes[1], presque tous vieux soldats provenant de l'armée du Rhin.

La flotte, commandée par le contre-amiral Bouvet, était composée des vaisseaux de ligne *le Redoutable,* qui battait pavillon amiral et qui portait le général en chef, et *le Fougueux;* des frégates *la Volontaire, la Consolante, la Romaine* et *la Didon;* de quatre transports et de quatre avisos; en tout quatorze voiles[2]. Elle appareilla de Brest le 1er avril 1802 (11 germinal an X).

VAUCHELET.

(Sera continué.)

1. En voici le détail :

Le 3e bataillon de la 15e demi-brigade de ligne, chef de bataillon Merlen	680	hommes.
Les 2e et 3e bataillons de la 66e, chefs Cambriels et Brunet.	1,605	—
Un bataillon expéditionnaire commandé par Pillet	480	—
Cinq compagnies de la 37e, ayant à leur tête le chef de bataillon Grenier	380	—
Deux compagnies de la 82e, capitaine commandant Monnerot.	180	—
Une compagnie du 6e régiment d'artillerie à pied, capitaine Gélion.	105	—
Un détachement du 1er des chasseurs à cheval, lieutenant Charamau	40	—
Et une escouade d'ouvriers.	20	—
Total	3,490	hommes.

2. D'après Boyer-Peyreleau (*Les Antilles*, t. III, livre x, chap. 1er) et, après lui, Lacour (*Histoire de la Guadeloupe*, vol. III, p. 238), cette escadre ne se composait que de dix navires. C'est une erreur : elle en avait bien 14.

LE

MANUSCRIT DES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.

Les lecteurs de la *Revue historique* se souviennent que, dès l'apparition des deux premiers volumes des Mémoires de Talleyrand [1], leur authenticité fut vivement contestée par M. Aulard, qui somma l'éditeur de produire le manuscrit original [2].

A cette mise en demeure, le duc de Broglie répondit :

Le texte publié est le seul qui ait été laissé par M. de Bacourt à ses exécuteurs testamentaires [3].

Ce texte est ainsi décrit dans l'inventaire des papiers de M. de Bacourt :

Quatre volumes, reliés en peau, qui sont la seule copie authentique et complète des Mémoires du prince de Talleyrand, faite par M. de Bacourt d'après les manuscrits, les dictées et les copies, dont M. de Talleyrand lui avait indiqué l'emploi [4].

Les exécuteurs testamentaires ne trouvèrent rien de plus; cela ressort clairement de la déclaration qu'ils publièrent le 24 mai 1868 :

Aux termes du testament qui nous en a confié le dépôt, les Mémoires du prince de Talleyrand ne peuvent être publiés que dans vingt ans. Le manuscrit est scellé et en sûreté; il n'en existe pas de copie.

Il est évident que par le mot *manuscrit* MM. Chatelain et Andral entendaient désigner la copie faite par M. de Bacourt lui-même; c'est

1. Ces deux volumes furent mis en vente le 1er mars 1891; mais l'introduction du duc de Broglie avait été publiée dans le *Correspondant* du 10 février précédent.

2. Le premier article de M. Aulard parut dans la *Revue Bleue* du 14 mars 1891. Il a été réimprimé dans la *Révolution française* du 14 avril avec plusieurs autres notes sur le même sujet : une conversation de Mme la comtesse de Martel publiée dans le *Paris* du 26 mars; une lettre du duc de Broglie au directeur du *Paris;* un second article de M. Aulard accompagnant la réponse du duc de Broglie au premier; une lettre de M. Eugène Asse au *Figaro;* un article du *Figaro* du 2 avril; une lettre de Mme la comtesse de Mirabeau et enfin un article de M. H. Welschinger dans le *Monde*. Pour plus de commodité, tous mes renvois se référeront à ce fascicule de la *Révolution française*.

3. Le duc de Broglie au directeur de la *Revue Bleue* du 20 mars 1891. *Révolution française, l. c.*, p. 348-349.

4. *Mémoires de Talleyrand*. Introduction, t. I, p. XIII.

le seul texte qu'ils ont reçu et c'est celui sur lequel l'édition actuelle a été faite.

M. le duc de Broglie n'a jamais dit autre chose, et il me semble qu'on n'a pas à lui rien demander de plus. Sa personne doit être complètement laissée en dehors de cette discussion. Exécuteur testamentaire de M. de Bacourt, quoique par substitution, il était le dernier qui pût douter de la fidélité de son mandant. En admettant même qu'il eût conçu quelques soupçons sur la complète pureté du texte qui lui était transmis comme étant la copie des Mémoires du prince de Talleyrand, il n'aurait pu, à mon sens, que décliner le mandat que M. Andral lui avait passé. Dans ce cas, il est très probable que l'histoire aurait été privée pour longtemps, sinon pour toujours, d'un document dont l'intérêt restera très considérable, quelle que soit la conclusion définitive du vif débat que sa publication a provoqué. On ne saurait trop remercier le duc de Broglie de s'être chargé de cette mission et d'avoir ainsi distrait de ses grands travaux personnels une notable partie de son temps pour faire le fastidieux métier d'éditeur. S'il a donné purement et simplement le texte qui lui avait été transmis, sans plus s'inquiéter qu'il ne convenait de son authenticité, il nous a loyalement fait connaître comment le manuscrit qu'il publiait lui était parvenu. Avec toute la réserve et la discrétion que lui commandait sa situation particulière à l'égard de M. de Bacourt, il en a dit assez pour que la critique pût faire son œuvre.

Cette œuvre est-elle terminée?

Malgré les nombreux et importants articles de journaux et de revues que la question posée avec tant d'éclat par M. Aulard a suscités, il me semble que la discussion est loin d'être close, et je crois pouvoir encore maintenant y intervenir utilement, quoique tardivement, pour établir un point d'importance capitale, à savoir l'existence même du manuscrit original de ces fameux Mémoires.

Avant d'aller plus loin, il convient de résumer aussi brièvement que possible les principales solutions qui ont été proposées par les critiques les plus autorisés en la matière.

Après avoir montré avec une grande force que le texte qui nous était donné comme étant celui des Mémoires de Talleyrand avait été mutilé et fortement interpolé, sans doute par M. de Bacourt, M. Aulard avait réclamé la production du manuscrit original, afin de permettre une vérification devenue nécessaire. Le duc de Broglie se borna à répondre qu'il n'avait pas ce manuscrit. Mais certains partisans de l'authenticité absolue de ces Mémoires se montrèrent moins réservés que l'éminent éditeur. Laissant de côté les affirmations de

Talleyrand lui-même et les témoignages formels de personnes dignes de foi qui avaient vu le manuscrit entre les mains mêmes de son auteur et qui l'avaient décrit, ils déclarèrent qu'il ne pouvait pas être produit, par la bonne raison qu'il n'avait jamais existé. C'est la thèse qu'ont soutenue brillamment MM. Jean Darcy, Pierre Bertrand et Émile Bourgeois.

En l'espèce, M. Jean Darcy a une autorité particulière. Il a eu l'honneur d'être associé par M. le duc de Broglie à la publication même des Mémoires de Talleyrand, dont il a préparé l'annotation. On peut donc penser qu'il est l'écho de l'illustre éditeur. En outre, M. Darcy connaît à fond le manuscrit des Mémoires et les papiers laissés par M. de Talleyrand; il les a eus entre les mains pendant plus de huit mois.

Or il nous dit nettement :

Ce n'est pas là le manuscrit original. Ce manuscrit, on ne sait où il est; on ne sait s'il existe encore; on ne sait pas même s'il a jamais existé, ou du moins en quel état et sous quelle forme.

M. J. Darcy ne peut pas croire que Talleyrand eût voulu s'astreindre à la tâche lourde et ardue de composer d'une haleine cinq volumes in-8°.

Il procédait, dit-il, tout autrement. Un jour il écrivait une page, la jetait dans un tiroir et l'y oubliait jusqu'à ce qu'il lui prît fantaisie d'en écrire ou d'en dicter une autre qui allait rejoindre la première. D'autres fois, il faisait copier des lettres, insérait des rapports; successivement il passait ainsi en revue les principaux épisodes de sa vie et les événements historiques dont il avait été le témoin, se souciant peu de les relier, encore moins de faire un livre. Parfois la grandeur, l'intérêt des souvenirs le captivaient; il s'attachait en ce cas à son sujet, y revenait avec complaisance, le ciselait de sa main légère et expérimentée; alors sortaient de sa plume des chapitres exquis comme le récit de ses premières années, l'histoire du duc d'Orléans, l'entrevue d'Erfurt. Mais le plus souvent il laissait ses papiers dans le désordre de la première composition, si bien qu'à sa mort, sa nièce et son héritière, Mme la duchesse de Dino, se trouva en face d'un amas considérable de documents de tout genre, dont on ne pouvait tirer parti sans un travail préparatoire de coordination. M. de Bacourt ..... s'adonna à ce soin pendant de longues années [1].

Dans un article qui a, je crois, été rédigé après celui dont est tiré le passage précédent, M. Jean Darcy est revenu sur cette question pour donner l'explication de Mme de Dino elle-même.

1. Jean Darcy, *les Mémoires de Talleyrand*, dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, fascicule du 15 avril 1891, p. 355-56.

S'il y avait eu un manuscrit des Mémoires composé tout d'une haleine, avec ordre et méthode, on aurait le droit de s'étonner de sa disparition. Mais il ne viendra jamais à l'esprit de quiconque connaît M. de Talleyrand qu'il se soit astreint à une tâche aussi considérable. Il y a d'ailleurs à ce sujet un précieux témoignage, celui de la duchesse de Dino. Elle a raconté un jour comment furent composés les Mémoires de son oncle. Elle ne cacha nullement qu'ils n'avaient pas été entièrement écrits de sa main. Le prince n'en avait lui-même achevé que les parties les plus importantes. D'autres fragments avaient été tracés par elle sous sa dictée. Enfin il lui arrivait d'écrire des conversations qui l'avaient frappée, des anecdotes qui lui semblaient dignes d'être conservées. Elle avait soin de faire passer son travail sous les yeux de son oncle, qui le corrigeait. De là, selon elle, pour les Mémoires une triple origine : manuscrits de M. de Talleyrand ; dictées du prince ; rédactions de Mme de Dino revues par le prince. Après la mort de M. de Talleyrand, ces divers documents ont été reliés entre eux, coordonnés suivant un ordre rationnel et disposés pour l'impression. Ce fut là l'œuvre de Mme de Dino et de M. de Bacourt. Ce dernier eut même le scrupule de recopier le tout de sa propre main ; c'est cette copie qui a servi à la publication présente. Quant aux documents originaux, ils ne se retrouvèrent pas dans la succession de M. de Bacourt. Telle est la genèse des Mémoires[1].

Ces confidences ont été faites vers 1860 par Mme de Dino à M. de Montalivet; celui-ci les communiqua à M. Georges Picot, qui en a fait part à M. Jean Darcy. Il n'y a donc pas le moindre doute sur leur authenticité. C'est la version de Mme de Dino elle-même; mais cela ne veut pas dire qu'il faille l'accepter aveuglément ; on verra plus loin qu'elle est plus que suspecte.

M. Pierre Bertrand possède une compétence universellement reconnue sur tout ce qui touche Talleyrand, dont il s'occupe depuis longtemps. Il a publié récemment les lettres inédites de Talleyrand à Napoléon[2], et il a fait précéder cette édition d'une très savante introduction. Il y a étudié à fond les procédés de travail de son auteur et il est arrivé à démontrer victorieusement que les lettres à Napoléon publiées par lui sont bien l'œuvre de Talleyrand et non celle de ses premiers commis ou de ses secrétaires, comme on l'avait répété partout jusqu'ici d'après M. Thiers. Mais, chose singulière, M. P. Bertrand apporte le même soin et la même ardeur à vouloir prouver que Talleyrand était incapable de se donner la peine de composer de suite ses Mémoires. Il prétend qu'il se serait borné à en dicter des fragments qui auraient été écrits par ses divers secrétaires sur des feuilles

1. *Revue d'histoire diplomatique*, Ve année, 1891, 3e livraison, p. 438.

2. *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon* (1800-1809), publiées d'après les originaux conservés aux Archives des affaires étrangères, avec une introduction et des notes, par Pierre Bertrand. Paris, Perrin, 1889, in-8°.

volantes. M. de Bacourt n'aurait fait que mettre en ordre ces feuillets épars, qu'il aurait ensuite recopiés de sa propre main [1].

Enfin M. Émile Bourgeois, lui aussi, soutient que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand n'a jamais existé [2]. A l'en croire, Talleyrand aurait suivi l'exemple des grands seigneurs du XVIIIe siècle; il aurait chargé M. de Bacourt d'établir le texte définitif de ses Mémoires d'après les pièces et les indications qu'il lui laissait. A l'appui de cette conjecture hasardée, M. Bourgeois cite les Mémoires de Noailles, rédigés par l'abbé Millot, et ceux de Villars, composés par Anquetil.

Il n'y a pas, dit-il encore, jusqu'au don d'un diamant de 50,000 francs à M. de Bacourt qui ne le prouve. Talleyrand ne le destinait pas à payer la probité d'un homme dont il connaissait l'honnêteté, mais à le récompenser de la peine qu'il prendrait pour mettre les Mémoires en état d'être publiés. C'eût été beaucoup, il faut l'avouer, pour en surveiller l'impression [3].

J'avoue ne pas comprendre. Si avide d'argent que pût être Talleyrand, je ne puis pas croire qu'il fût capable de s'abaisser à des calculs aussi misérables que celui que lui prête M. Bourgeois. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire dans le fait du très riche prince de Talleyrand léguant un diamant de grand prix à son ancien secrétaire d'ambassade, resté son ami? Je ne le vois pas. Au contraire, il me semble tout naturel qu'il ait voulu laisser à son ami un souvenir digne de celui qui le donnait autant que de celui qui le recevait, un gage de son estime et de son amitié, comme il le dit dans son codicille du 17 mars 1838. Rien dans les termes de cet acte ne permet de supposer que M. de Bacourt eût à faire un travail matériel quelconque; il était seulement chargé des papiers de Talleyrand au défaut de Mme de Dino. Quant à la peine que M. de Bacourt pourrait avoir à prendre un jour pour publier ses Mémoires, Talleyrand était trop grand seigneur pour avoir un instant l'idée qu'il dût payer son ami, même sous la forme d'un diamant. En tout cas, M. de Bacourt, parfait gentilhomme, en aurait rougi de honte. Cet argument me paraît donc ne rien prouver. Parce que Talleyrand a donné un diamant de 50,000 francs à M. de Bacourt, il n'est pas permis d'en conclure qu'il

1. P. Bertrand, *les Mémoires de Talleyrand, leur authenticité et leur caractère*, dans la *Revue encyclopédique* du 1er août 1891, p. 499-504. M. Bertrand dit textuellement : « Aussi ne sommes-nous plus étonné d'entendre Mme de Martel parler des feuillets de papier que M. de Bacourt mettait soigneusement en ordre avant de les recopier, et nous ne voyons pas dans ces feuillets autre chose que le manuscrit original des Mémoires. » *Ibidem*, p. 502.

2. *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, mai 1891.

3. *Ibidem*, p. 117.

lui a confié la mission de composer la rédaction définitive de ses Mémoires.

Toutes ces hypothèses, pour ingénieuses qu'elles soient, ne peuvent pas tenir contre les déclarations de Talleyrand lui-même et de témoins dignes de foi. Quelques courtes citations suffiront à le prouver.

C'est au commencement de la seconde restauration que les Mémoires de Talleyrand ont été composés de suite et sans interruption; je dis composés, car peu importe que Talleyrand les ait écrits de sa main ou dictés; manuscrit original n'a jamais voulu dire manuscrit autographe et M. Pierre Bertrand aurait pu s'épargner la peine d'une longue discussion pour prouver que Talleyrand dictait beaucoup et écrivait peu. Les Mémoires ont été commencés au plus tôt après la chute de Talleyrand en 1815 et ils étaient achevés en août 1816. Talleyrand a eu soin d'en dater la fin.

Je termine ici, dit-il, ces souvenirs qui doivent se clore avec la fin de ma carrière politique. Valençay, août 1816[1].

Dans la pensée de leur auteur ils étaient si bien finis que, lorsqu'il y fit des additions à deux reprises, il crut devoir en donner les motifs. La première fois ce fut en 1824, peu après la publication du fragment des Mémoires de Savary, duc de Rovigo, sur l'affaire du duc d'Enghien. Talleyrand commença ce chapitre par cette déclaration :

Paris, janvier 1824. Je me vois obligé d'ajouter quelques mots à ces souvenirs en regrettant de devoir rappeler un événement douloureux et cruel que je n'avais pas même voulu mentionner dans les pages qui précèdent[2].

Neuf ans plus tard, quand il entreprit de raconter le rôle qu'il avait joué dans les premières années de la monarchie de Juillet, il s'exprime en ces termes :

Je n'imaginais pas, lorsqu'en 1816 je terminais le récit de quelques-uns des événements de mon temps et de ma vie, que je fusse jamais dans le cas de rentrer dans les affaires publiques et par conséquent que j'eusse un motif de reprendre la plume pour compléter ce récit[3].

Ainsi en 1816, en 1824 et après le retour de Londres, c'est-à-dire après novembre 1834, Talleyrand était persuadé que ses Mémoires étaient *terminés*, c'est son propre mot, et il le déclarait hautement chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. Cela exclut, suivant moi, toute idée d'un manuscrit en perpétuel état de formation, comme celui qui se serait trouvé composé de feuilles volantes dictées à des secrétaires à des intervalles plus ou moins longs et jetés pêle-mêle dans des tiroirs

1. *Mémoires*, t. III, p. 300.
2. *Ibidem*, p. 301.
3. *Ibidem*, p. 325.

d'où M. de Bacourt aurait dû les tirer pour les mettre en ordre et les recopier. Talleyrand connaissait trop la valeur des mots pour répéter que ses Mémoires étaient terminés, s'ils n'eussent pas été écrits de suite, en volumes ou en cahiers, de façon à éviter tout risque de désordre ou de perte.

D'ailleurs, comme M. Albert Sorel l'a si justement fait remarquer, Talleyrand, en 1816, avait rédigé ses Mémoires dans un intérêt immédiat; il voulait tâcher d'établir que toujours il avait été dévoué de cœur à la monarchie légitime et expliquer toutes les vicissitudes de sa vie publique. Non pas qu'il eût l'intention de les publier tout de suite, en manière de plaidoyer, livré à toutes les discussions de la presse et de l'opinion, mais pour les lire à des amis, à des personnages de l'entourage du roi et de l'intimité de la famille royale, afin de se concilier leur sympathie et de se préparer un retour de faveur. Or, pour que ces lectures fussent possibles, il fallait un manuscrit, dans le sens ordinaire de ce mot, c'est-à-dire des volumes ou tout au moins des cahiers; on ne se figure pas Talleyrand faisant de longues et fréquentes lectures sur des feuilles volantes. Ce n'est pas-là une pure conjecture. Nous avons sur ce point si important le témoignage d'un homme considérable, du baron de Vitrolles. Mais, par une bizarrerie inexplicable, ce témoignage décisif a jusqu'ici été négligé, aussi bien par M. Aulard que par ses contradicteurs; cependant M. Lorédan Larchey l'avait cité tout au long dans un curieux article inséré dans la *Revue Bleue* au mois de juillet 1890[1], moins d'un an avant les articles publiés par M. Aulard dans ce même recueil.

Le baron de Vitrolles avait eu de fréquents rapports avec Talleyrand lors de la rentrée des Bourbons en 1814, et ces deux hommes, si différents de caractère, étaient restés en relations suivies. Tout le monde savait que Vitrolles avait la confiance pleine et entière de Louis XVIII et surtout du comte d'Artois. Aussi Talleyrand ne devait-il pas manquer de lui lire ses Mémoires. Ces lectures firent sur Vitrolles une impression durable, comme le prouve ce qu'il en dit dans la notice si curieuse qu'il a consacrée à Talleyrand. Voici le passage essentiel pour la discussion qui nous occupe. Vitrolles y rapporte une conversation, qui montre bien le but que Talleyrand s'était proposé en écrivant ses Mémoires.

Avez-vous remarqué, me dit-il, qu'en examinant les époques diverses on trouve toujours un homme qui, par un rapport particulier entre son caractère et celui de son temps, devient le type et, pour ainsi dire, le

1. Lorédan Larchey, *les Mémoires de Talleyrand d'après lui-même et les mémoires contemporains*, dans la *Revue Bleue*, 2e semestre, n° 3, 19 juillet 1890, p. 73 et 74.

représentant de son siècle?..... Ainsi, de notre temps ou à peu près, nous avons eu M. de Choiseul; après lui, le duc d'Orléans, Philippe-Égalité; c'est autour de ces hommes qu'on trouve la véritable histoire de leur époque. C'est ainsi que pour tracer la figure de ces temps, j'ai écrit deux volumes des Mémoires de M. le duc de Choiseul; j'ai fait ensuite un volume sur le duc d'Orléans et puis *j'ai écrit mes Mémoires.*

Et il partit de là pour aller chercher quelques grands cahiers, dont il me lut peut-être 60 à 80 pages. Telle fut l'occasion de la première lecture de ces fameux Mémoires. Il fut probablement sensible au plaisir que j'en témoignai, car dans la suite il chercha plusieurs fois à reprendre cette communication. Il choisissait dans les différentes époques des morceaux de longue haleine[1].

Que sont devenus ces grands cahiers, véritable manuscrit original des Mémoires de Talleyrand?

M. le duc de Broglie l'ignore complètement; il ne sait pas plus où sont passés les manuscrits qui auraient servi à M. de Bacourt pour faire sa copie. Cela ressort aussi nettement que possible du passage suivant d'une lettre écrite par M. le duc de Broglie le 25 mars dernier au directeur du *Paris :*

Quant aux notes, manuscrits, copies et dictées sur lesquels M. de Bacourt déclare avoir fait son travail, je n'ai jamais prétendu les avoir trouvés dans le legs qui nous était fait, le seul dont j'eusse à rendre compte au public. La famille de M. de Talleyrand, auprès de qui je n'ai pas négligé de m'enquérir, déclare ne les avoir jamais possédés[2].

Les manuscrits dont il est ici question étaient sans aucun doute ces grands cahiers vus par Vitrolles. En effet, les passages que Talleyrand lut à Vitrolles se retrouvent dans l'édition du duc de Broglie dont le texte concorde avec l'analyse de Vitrolles.

Si ces grands cahiers existaient encore aujourd'hui, leur possesseur l'aurait sûrement fait connaître, car il est impossible d'admettre qu'il pût ignorer la retentissante polémique dont ils ont été l'objet. On n'a rien entendu dire et ce silence seul permettrait de penser que ces manuscrits sont perdus. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture qui laisserait encore quelque espoir. Malheureusement elle est confirmée par une tradition très autorisée que M. Funck-Brentano a le premier fait connaître en ces termes :

Nous savions de source sûre avant la publication des Mémoires que certaines parties de l'original et qui devaient être parmi les plus inté-

1. Baron de Vitrolles, *Notice sur le prince de Talleyrand*, publiée à la suite des *Mémoires du baron de Vitrolles* édités par E. Forgues. Paris, Charpentier, 1884, 3 vol. in-8°. T. III, p. 444.

2. *Révolution française, l. c.*, p. 348.

ressantes, celles qui se rapportaient à la vie de l'abbé de Périgord et aux événements de la Révolution, avaient été brûlées[1].

Un peu plus loin, M. Funck-Brentano ajoutait : « Usant de son droit, elle [Mme de Dino] brûla une partie du manuscrit[2]. » Les descendants de la duchesse de Dino n'ont pas protesté contre cette accusation si formelle; ils ne le pouvaient pas, car il n'est que trop certain que M. de Bacourt, d'accord avec Mme de Dino, a détruit tout ce qui lui avait servi à établir le texte qu'il nous a laissé, notamment *toutes* les parties du manuscrit original et non pas seulement quelques-unes.

Pourquoi cette destruction? Il n'y a qu'une explication possible : Mme de Dino et M. de Bacourt ont voulu empêcher toute vérification ultérieure du texte qu'ils laissaient pour être publié dans un avenir éloigné sous le titre de Mémoires de Talleyrand. Ils croyaient ainsi qu'on ne découvrirait pas les suppressions et les additions que M. de Bacourt s'était permis de faire à l'instigation de Mme de Dino. Dans leur ignorance des méthodes et des procédés de l'érudition, ils devaient regarder comme certain le succès de leur supercherie. Mais M. de Bacourt n'était pas de force à tromper les historiens. Il a donné sa mesure dans l'introduction et dans les notes de son édition de la correspondance de Mirabeau[3]. On y rencontre en grand nombre les plus grosses erreurs[4]. En étudiant avec le plus grand soin ce travail que M. de Bacourt a publié sous son nom, on pourra discerner les interpolations que cet éditeur peu scrupuleux a ajoutées aux Mémoires de Talleyrand. Déjà MM. Aulard et Funck-Brentano en ont indiqué plusieurs. Mais ils ont dû aller trop vite et pour ma part j'aurais plus d'une réserve à faire. C'est un travail infiniment délicat, qui demandera beaucoup de temps et le concours de nombreux travailleurs. J'espère avoir l'occasion d'y apporter un jour ma contribution.

Quant à présent, je me contenterai d'avoir démontré que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand a réellement existé; j'ajouterai seulement que sa suppression est une grave présomption contre l'authenticité *intégrale* du texte publié par M. le duc de Broglie d'après la copie de M. de Bacourt.

Jules FLAMMERMONT.

1. *Nouvelle Revue* du 1er juin 1891, t. LXX, p. 450.
2. *Ibidem*, p. 457.
3. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, publiée par M. A. de Bacourt. Paris, 1851, 3 vol. in-8°.
4. Cf. Introduction de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec Joseph II et Kaunitz*, publiée par A. d'Arneth et J. Flammermont. Paris, 1889-91, in-8°. T. I, p. II, III, V, etc.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

HISTOIRE MODERNE.

Enseignement supérieur. — L'inauguration des cours de la Faculté des lettres de Paris a eu cette année un intérêt exceptionnel. M. Lavisse, dans une de ces allocutions à la fois familières et élevées, humoristiques et éloquentes, qui ont fait de lui le plus aimé et le plus applaudi des orateurs universitaires, a annoncé deux créations nouvelles : celle d'un institut géographique, dirigé par M. Marcel Dubois, et celle d'une conférence d'archéologie nationale, faite par M. Langlois et où l'enseignement sera illustré par des moulages et des photographies. Ce sont là deux innovations excellentes, et M. Lavisse en a pris occasion pour encourager les élèves aux travaux personnels et aux recherches originales, et aussi pour critiquer ces malheureux examens, qui absorbent trop souvent toute l'attention et tous les efforts des étudiants, quand ce n'est pas des professeurs eux-mêmes. Nous serons très heureux si M. Lavisse réussit à obtenir que la préparation à la licence et à l'agrégation prenne un caractère moins scolaire et moins terre à terre et s'associe normalement à des études vraiment scientifiques, mais nous songeons avec inquiétude à ce qui s'est passé pour le baccalauréat. M. Lavisse lui avait porté en pleine Sorbonne, dans une séance semblable à celle du 12 novembre dernier, des coups qui semblaient mortels. Depuis lors, non seulement il n'est pas mort, mais il a eu de nombreux enfants, et l'on va voir les Facultés, déjà accablées sous le nombre des bacheliers ès lettres et ès sciences ancien et nouveau modèle, complètement submergées par l'invasion des bacheliers modernes.

Avant la séance publique où M. Lavisse a prononcé son discours, le ministre de l'instruction publique avait, en présence des professeurs de la Faculté et de membres du haut enseignement, inauguré un admirable buste d'Albert Dumont par M. Chaplain, qui décorera désormais la salle de travail réservée aux candidats à l'agrégation et à laquelle on a donné le nom de *Bibliothèque Albert Dumont*. Pen-

dant cette pieuse cérémonie, la famille de l'homme éminent qui a été successivement directeur des Écoles de Rome et d'Athènes, puis directeur de l'enseignement supérieur, a pu reconnaître, à l'émotion de tous les assistants et aux paroles prononcées par M. Himly, par M. Liard et par M. Bourgeois, combien le souvenir d'Albert Dumont est resté vivant pour tous ceux qui l'ont connu et se sont associés à son œuvre de réforme universitaire, combien profonde et durable est la reconnaissance qui lui sera gardée pour tout ce qu'il a fait et pour tout ce qu'il a voulu faire. M. Liard a été l'interprète des sentiments de tous dans le discours où il a retracé le portrait moral de son prédécesseur avec une rare élévation de pensée et un style d'une précision lumineuse. Pour parler de l'âme et de l'œuvre de Dumont avec tant d'émotion et tant de justesse, il fallait, comme l'a fait M. Liard, s'être identifié avec lui par sa pensée et par sa vie, et l'on se demandait par moment, quand il montrait le besoin de l'action naissant logiquement de l'acquisition des idées générales, ou dans la science la base nécessaire d'une société démocratique, s'il ne parlait de lui-même autant que de son prédécesseur. C'est, en effet, pour nous, une singulière bonne fortune, ayant perdu Albert Dumont, d'avoir pour le remplacer un successeur aussi fidèle à son esprit, aussi capable d'achever et de compléter ce qu'il avait commencé.

L'œuvre d'Albert Dumont sera achevée, en ce qui peut du moins être fait par des lois et des règlements, le jour où le Parlement aura rendu aux facultés groupées dans une même ville leur nom traditionnel d'*université*, où l'*université napoléonienne* aura cédé la place aux *universités françaises*. Il restera encore beaucoup à faire, sans doute, pour que le véritable esprit universitaire règne parmi les étudiants et les professeurs et pénètre chez les administrateurs; mais du moins les cadres de la vie universitaire seront tout prêts. Il est temps que la loi constitutive des universités, déposée depuis plus d'un an au Sénat, aboutisse enfin; car, il ne faut pas se le dissimuler, les enthousiasmes, sinon les bonnes volontés de la première heure, risquent de se refroidir; les vieilles habitudes et les vieux égoïsmes risquent de se réveiller. Il y a même un point du projet de loi qu'il importe d'abandonner si l'on ne veut pas se heurter à la résistance invincible des intérêts et des amours-propres coalisés, c'est l'article qui n'attribue le nom d'université qu'à une partie seulement des groupes de facultés et, en tous cas, à ceux seulement qui réunissent les quatre facultés. Le Parlement se refusera à laisser au ministre le choix des villes privilégiées, et les députés de toutes les régions menacées d'exclusion se réuniront pour faire échouer la loi plutôt que de laisser frapper d'infériorité les facultés auxquelles ils s'intéressent. Il y a d'ailleurs de graves incon-

vénients dans cette distinction qu'on veut établir entre les villes d'universités et les villes de facultés. Il est déjà très fâcheux que Paris jouisse d'un privilège en ce qui concerne les traitements. Si l'on veut avoir des universités provinciales florissantes, il faut que des avantages matériels compensent pour les professeurs de province l'inconvénient que peut avoir leur éloignement de la capitale, de ses ressources intellectuelles, de ses académies. Que sera-ce si l'on établit deux catégories de centres de haut enseignement en province, des grandes et des petites facultés? les professeurs de celles-ci se sentiront dans une situation d'infériorité vis-à-vis des autres, et ils n'auront qu'une idée : changer de faculté. Les habitudes et l'esprit nomades, qui sont la plaie de notre enseignement secondaire et qu'on cherche heureusement à modifier aujourd'hui, pénétreront dans l'enseignement supérieur. L'État, sans doute, pourra et devra concentrer dans certains centres universitaires des ressources plus abondantes, des chaires plus nombreuses, un plus grand nombre de bourses, mais il faut encourager les provinciaux à faire des sacrifices pour leurs universités régionales. Qui sait si cette émulation n'arrivera pas à créer des foyers d'enseignement supérieur très brillants dans telle ou telle ville de second ordre où, sans cela, les facultés délaissées auraient dépéri faute de professeurs et d'élèves? Le projet de création des universités trouvera partout un accueil chaleureux le jour où il ne menacera pas d'une véritable *deminutio capitis* des facultés et des villes qui ont déjà fait pour l'enseignement supérieur des sacrifices dont on doit leur tenir compte, et qu'on doit encourager à en faire de bien plus grands encore[1].

Archives. — Nous reviendrons dans notre prochain bulletin sur les questions si intéressantes que soulève l'administration de nos deux plus grands dépôts scientifiques : la Bibliothèque nationale et les Archives nationales. Les deux hommes éminents qui les dirigent se trouvent souvent en butte à des critiques aussi injustes qu'intéressées, et il n'est pas inutile de redire de temps à autre la reconnaissance qu'on leur doit. M. L. Delisle a répondu par un long article de la *Bibl. de l'École des chartes* (juill.-août 1891) aux attaques lancées contre son administration du haut de la tribune de la Chambre avec autant de violence que d'incompétence. M. Servois a donné la preuve de l'activité du grand service qu'il dirige et des efforts faits par son per-

1. L'obligation de posséder quatre facultés pour avoir droit à la possession du titre d'Université aurait aussi l'inconvénient de pousser les villes à la création de facultés nouvelles et peut-être inutiles, au lieu de les laisser concentrer leurs efforts sur les facultés déjà existantes et florissantes.

sonnel pour rendre à la science le plus de services possible, en publiant l'*État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales*. L'Inventaire sommaire de 1871 ne contenait que les documents antérieurs à 1789 et était beaucoup moins détaillé que l'État sommaire actuel. Quant à l'Inventaire général mis sous presse en 1867, il n'avait pas été achevé d'imprimer et il ne servait qu'au personnel des Archives. Il a été refondu et complété pour paraître sous la forme actuelle. En attendant la publication de répertoires particuliers dont quelques-uns sont déjà à la disposition du public, soit imprimés, soit manuscrits, l'État sommaire donne pour la première fois une idée complète des richesses contenues dans les Archives. Nous en reparlerons bientôt avec plus de détail[1].

G. Monod.

Le nouveau travail du P. Pierling, *la Russie et l'Orient, Mariage d'un tsar au Vatican, Ivan III et Sophie Paléologue* (Leroux, 1891, in-18), tient plus que ne promet son titre, car c'est une véritable histoire des rapports de la Russie avec l'Italie à la fin du xve siècle et au commencement du xvie. Si l'on pouvait reprocher quelque chose à cette étude, d'ailleurs si bien informée et d'une lecture si intéressante, ce serait justement l'abondance des détails, qui fait un peu perdre de vue le sujet principal, à savoir l'influence du mariage de l'héritière des Paléologues avec un tsar sur la politique et les destinées ultérieures de la Russie. C'est à Bessarion, qui l'aurait communiquée au pape Paul II, qu'il faut faire remonter la première idée de cette alliance. Bien accueillie en Russie par le tsar, qui envoya à Rome un Italien, della Volpe, établi à Moscou, pour prendre les informations et faire les démarches nécessaires, cette idée fut approuvée par les boïars, et Volpe revint à Rome pour chercher la princesse. La cérémonie des fiançailles, ou du mariage par procuration, fut célébrée à Rome le 1er juin 1472, en présence de Catherine, reine de Bosnie, et probablement d'Anne Notaras, et Zoé Paléologue, plus connue désormais sous le nom de Sophie, en partit le 24 pour aller retrouver son royaume et son époux. Elle arriva à Moscou par Viterbe, Sienne, Bologne, Vicence, Nuremberg, Lübeck, Reval, Dorpat, Pskov, enfin Novgorod. Le mariage définitif eut lieu le 12 novembre, le jour même de l'entrée à Moscou. Il semble que l'influence personnelle de Sophie Paléologue dans son nouveau pays se soit surtout manifestée par un nouveau progrès de l'esprit autocratique et de l'ambition d'Ivan III; il semble aussi qu'elle a été assez restreinte. Par contre, le fait même

1. L'excellente et ample table due à M. Guérin ajoute encore beaucoup à la valeur du volume et y rend les recherches très commodes.

de son mariage a eu sur les idées politiques et les destinées du peuple russe une action très profonde. S'ajoutant à un fonds de légendes déjà anciennes, il a grandement contribué à fortifier l'opinion religieuse et populaire qui voulait voir dans Moscou l'héritière de Byzance; soit qu'André Paléologue, frère de Sophie, lui ait cédé ses droits hypothétiques au trône de Constantinople, soit qu'elle les ait d'elle-même apportés à son mari, il n'en reste pas moins que ce mariage a permis aux souverains russes de fonder sur une sorte de droit traditionnel leurs prétentions en Orient. Ce sont surtout les archives d'Italie et d'Allemagne qui ont permis au P. Pierling de jeter un jour nouveau sur cette intéressante question historique. Il est regrettable que les limites de son travail ne lui aient pas permis de publier in extenso les documents dont il s'est servi, si importants pour l'histoire de la Russie. Espérons que la Societé impériale historique russe, qui a déjà fait tant de belles et importantes publications, nous les donnera quelque jour.

Des deux études qui composent le livre de M. H. de la Ferrière, *Marguerite d'Angoulême; une véritable abbesse de Jouarre* (Calmann-Lévy, 1891, in-12), la première est de beaucoup la plus importante. M. de la Ferrière a eu à sa disposition le registre des finances de Jean de Frotté, qui fut contrôleur général des finances du roi et de la reine de Navarre et, en somme, l'homme de confiance de cette dernière. De ce curieux document, qui malheureusement ne commence qu'au mois de novembre 1540, il a tiré un agréable tableau des dernières années de la princesse. Cela ne change pas beaucoup l'opinion qu'on avait d'elle, mais la connaissance exacte des menus détails de sa vie, le tableau des bienfaits qu'elle savait répandre autour d'elle, même dans la situation besoigneuse où elle se trouvait, ajoutent encore à l'intérêt qu'inspirent son noble goût pour les choses de l'intelligence et le dévouement profond dont elle fit preuve à l'égard de tous ceux qui l'entouraient. L'abbesse de Jouarre qui fait le sujet de la seconde partie du livre est cette Charlotte de Bourbon bien connue par le livre consciencieux de M. Jules Delaborde. M. de la Ferrière se fait lire plus facilement que le premier biographe, mais il n'ajoute rien à son travail, sinon quelques pages de début qui pourront plaire à quelques-uns, mais que je trouve, quant à moi, du plus parfait mauvais goût.

Ce serait un fragment curieux à écrire de l'histoire des guerres de religion au xvie siècle que celui qui raconterait les rapports de la Suisse et de la France à cette date. M. Albert Gobat a tenté d'en composer un chapitre dans son livre *la République de Berne et la France pendant les guerres de religion* (Gedalge, 1891, in-8°). Malheureusement, il s'est borné à publier les pièces les plus importantes des

archives bernoises, en y ajoutant seulement les détails qu'il importait de connaître pour suivre le fil des événements. C'était, du reste, le seul but qu'il se proposait, et, si nous exprimons le regret qu'il n'ait pas donné à son travail plus de développement, nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher d'avoir conçu son sujet avec des limites volontairement restreintes. Tel qu'il est, son travail est intéressant, car, pendant près d'un siècle, Berne n'a pas cessé d'intervenir en faveur des réformés de France, depuis 1540, où elle intercéda en faveur des Vaudois, jusqu'en 1629, où Rohan lui écrivait encore, sinon pour demander des secours, au moins pour justifier sa prise d'armes. Elle ne l'a pas fait toujours officiellement, témoin l'amusante histoire des commissaires que le petit conseil envoya en 1575 à la suite des soldats levés dans le canton pour rejoindre Jean-Casimir, et auxquels l'un des chefs réformés, M. de la Graffinière, fit cette réponse pleine de déférence : « Nous allons nous loger en un village ci-auprès; n'y venez pas, car il coûtera la vie, si vous y venez. » Sur ce, M. de la Graffinière et ses amis allèrent rejoindre Jean-Casimir, et le petit conseil de Berne et ses commissaires en furent pour leurs frais de poursuite et d'éloquence. M. Gobat a raconté ces faits avec clarté en les illustrant d'assez nombreux fac-similés. Son style est parfois déclamatoire et la passion contre les catholiques l'égare. Il appelle, par exemple, Charles IX « l'égorgeur royal qui aimait à lancer de fanatiques mercenaires contre ses sujets » (p. 69). Ce n'est ni juste historiquement, ni bien écrit.

Le tome I de l'*Histoire du règne de Marie Stuart* de M. Martin Philippson (Bouillon, 1891, in-8°) s'arrête au moment où Marie Stuart arrive en Écosse (1561). Si les volumes qui suivront ressemblent à celui-ci, l'ouvrage sera excellent et définitif. M. Philippson connaît très bien les sources imprimées et inédites de son sujet et il les met en œuvre avec un réel talent. Son tableau tout entier de l'Écosse au commencement de l'époque moderne, celui des différents partis qui se divisaient ce pays, l'exposé qu'il fait de la politique anglaise, qui mit des procédés d'astucieuse duplicité au service d'une idée incontestablement grande et féconde, sont traités de main de maître. Ses portraits aussi sont particulièrement vivants. Signalons ceux de Cecil (p. 154) et de Jacques Stuart (p. 249). Il ne nous reste qu'à souhaiter que l'ensemble de l'œuvre réponde aux espérances que fait naître cette première partie[1].

Le nouveau livre de l'amiral Jurien de la Gravière, *le Siège de la Rochelle* (F. Didot, 1891, in-12), n'est ni meilleur ni pire que les

1. Nous reviendrons sur cet important ouvrage dans un compte-rendu spécial.

précédents ouvrages du même auteur. C'est toujours la même absence de recherches approfondies et de critique. L'amiral Jurien de la Gravière a suivi presque constamment dans son travail les Mémoires de Richelieu en le complétant par quelques publications locales, et son récit, mêlé d'allusions contemporaines et de souvenirs personnels, est plutôt une causerie qu'un tableau d'histoire sûr et précis. Malgré cela, la lecture en offre de l'agrément et de l'intérêt. C'est qu'il y a toujours profit à voir les sujets militaires ou maritimes traités par un homme du métier. On remarquera à ce sujet combien l'amiral Jurien de la Gravière se défie des navires trop lourds et trop coûteux, et combien sa vieille expérience lui fait juger que l'avenir appartiendra à ceux qui seront les plus audacieux et les plus agiles. Les récits des exploits de Balin et d'Audouin (p. 215 et 239) en sont la preuve. Mais, comme le dit très justement l'auteur dans une autre partie de son livre, « on ne juge bien de ces coups d'audace que quand ils ont été achevés. On les tentera pourtant, soyez-en convaincus, plus souvent et plus aisément avec des navires de cent tonneaux qu'avec des Léviathans de quatorze mille. Un engin de cent trente ou cent quarante millions inspirera toujours beaucoup de circonspection et de mesure » (p. 341). Le livre est complété par la reproduction d'un article de juillet 1870 sur la tactique naturelle et par un plan de la Rochelle et une carte de l'Aunis qui sont excellents.

Les *Portraits du vieux temps* de M. Émile Fage (Ollendorff, 1891, in-12) sont consacrés à quatre personnages bien différents. Mme des Loges fut une des premières précieuses, ou, pour parler plus exactement, une des premières femmes du XVIIe siècle qui tinrent à Paris un salon où se réunissaient les auteurs, salon qui le disputa un instant à celui de Mme de Rambouillet. Eustorg de Beaulieu n'y aurait pas fréquenté. Il fut, en effet, tout le contraire d'un homme de salon, et c'est une figure intéressante que celle de ce poète, disciple de Marot, mais dont la vie rappelle un peu celle de Villon. Les poésies qu'en cite l'auteur montrent pourtant qu'il n'eut guère que des intentions. Exceptons-en toutefois l'épitaphe d'un moineau, charmante en sa brièveté et qui a comme un parfum d'anthologie. Ce n'est pas non plus par la dignité de sa vie que Pierre de Montmaur a été illustre; la postérité ne le connaît guère que comme le type du parasite. C'est à le venger en partie de cette accusation aussi bien qu'à mettre en relief ses qualités d'érudit que s'attache M. Émile Fage. Il réussit mieux à nous convaincre avec ce Pierre de Besse, qui fut conseiller et prédicateur du roi Louis XIII et montra, comme il le dit très justement, « ce que peuvent, sur la destinée de l'homme, le travail et le talent unis à l'honnêteté. » Dans son ensemble, le livre

de M. Émile Fage est d'une très agréable lecture. Nous lui souhaitons d'autant plus volontiers le succès qu'il mérite qu'il est écrit par un provincial qui habite et qui aime sa province. Il nous apprend une fois de plus que la vie intellectuelle n'est pas aussi morte en dehors de Paris qu'on veut bien le croire, qu'elle peut s'y développer, comme il serait si désirable, et que ce qui manque en province ce n'est pas tant les facilités que le goût et surtout l'habitude du travail.

C'est aussi une très intéressante figure que celle de *Toussaint Rose, marquis de Coge,* dont le baron Marc de Villiers du Terrage nous raconte la longue existence dans un petit volume très élégamment imprimé (May et Motteroz, 1891, in-12). Issu d'une vieille famille bourgeoise de Provins, où il naquit en septembre 1615, il exerça d'abord comme avocat dans cette ville, puis entra au cabinet de Richelieu, qu'il quitta pour suivre en Italie le futur cardinal de Retz; il fut à son retour en France distingué par Mazarin, qui le prit auprès de sa personne. Ce fut l'origine de la fortune de Rose; d'une habileté extrême à imiter l'écriture et même la signature de Louis XIV, il devint le *secrétaire de la main,* dans lequel ce prince eut le plus de confiance, dont il allait même jusqu'à écouter quelquefois les avis. Nommé secrétaire de la chambre et du cabinet de Sa Majesté le 25 avril 1657, il entra à l'Académie française, où il occupa le fauteuil de Conrart, le 27 octobre 1673. Fait président de la Chambre des comptes en 1684, il mourut, fort âgé, le 6 janvier 1701. Très habile, d'un jugement très sûr, il avait trop vu le monde et la cour pour ne pas être un peu sceptique. « Ma chère amie, » dit-il à sa femme sur son lit de mort, « si ces messieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des messes pour me tirer plus vite du purgatoire, épargnez-vous cette dépense-là, je prendrai patience » (p. 107). L'étude que lui a consacrée M. de Villiers du Terrage est très bien faite.

M. Legrelle et le marquis de Courcy poursuivent, chacun de leur côté, les études qu'ils ont entreprises sur les dernières années du règne de Louis XIV et, en particulier, sur la politique suivie par ce prince à l'égard de la succession d'Espagne. Le tome II de *la Diplomatie française et la succession d'Espagne* (Cotillon, 1889, in-8°) a été consacré en entier par M. Legrelle au deuxième traité de partage (1697-1699). Il s'ouvre par un tableau très complet, très fouillé, de l'état de la monarchie espagnole en 1697, et se termine au moment où la mort du prince électoral de Bavière met à néant toutes les combinaisons diplomatiques que Louis XIV et Guillaume III avaient imaginées, pour assurer la paix de l'Europe par un partage équitable de la succession de Charles II. Des négociations longues et délicates par lesquelles ces deux princes avaient pu arriver à ce résultat, M. Legrelle

ne nous laisse ignorer aucun détail. Il les suit avec une patience sagace, une conscience scientifique vraiment admirables, s'effaçant le plus souvent, trop souvent, dirions-nous volontiers, devant les documents du temps qu'il cite copieusement. Son œuvre, ainsi comprise, rendra les plus grands services; elle fournira au lecteur toutes les pièces du procès, mais ce qu'elle gagne en autorité elle le perd peut-être en vivacité d'allures et en agrément du récit. Telle qu'elle est, elle témoigne d'une science et d'un labeur auxquels on est tenu de rendre hommage. M. Legrelle a la plus grande admiration pour Louis XIV; il le justifie aisément du reproche d'avoir eu une politique à deux fins, négociant en Angleterre le partage de la succession espagnole tandis qu'il tâchait, par les intrigues de son ambassadeur à la cour de Madrid, de se l'assurer tout entière; il montre très bien qu'en augmentant son influence en Espagne, le roi de France présentait, pour ainsi dire, le partage à Guillaume III comme la carte forcée et qu'en tout cas « les précautions indispensables se trouvaient ainsi prises en cas de mauvaise foi » (p. 435). Il me paraît, par contre, qu'en affirmant que Louis XIV n'avait jamais sérieusement songé à « recueillir directement pour la France l'héritage tout entier de son chétif beau-frère... pas plus qu'à se faire décerner la couronne élective des Césars allemands » (p. 250), M. Legrelle oublie la distinction qu'il faut faire entre le roi vieilli, assagi par les difficultés extérieures et intérieures de la fin du règne, et le jeune héritier de la politique prévoyante de Richelieu et de Mazarin, servi par un Colbert et comme enivré de la crainte qu'il inspirait à l'Europe aussi bien que des flatteries de ses courtisans. Ce qui est vrai de l'un ne saurait l'être de l'autre, et il serait facile de montrer qu'un moment au moins Louis XIV rêva d'unir l'empire de Charles-Quint à celui que lui avaient légué ses prédécesseurs.

Le livre du marquis de Courcy, *l'Espagne après la paix d'Utrecht* (Plon, 1894, in-8°), sera moins utile aux historiens; en revanche, peut-être même pour cette raison, il est d'une lecture plus facile. Les trois grandes divisions qu'il présente : la princesse des Ursins et le marquis de Brancas, un grand inquisiteur d'Espagne à la cour de France, les débuts d'une nouvelle reine, ne sont que les coupures naturelles du récit ou, si l'on veut, les trois actes d'un même drame dont le sujet serait la disgrâce de la princesse des Ursins. Elle est, au début du livre, à l'apogée de son influence; c'est en vain que le duc de Brancas s'efforce de la renverser, et le cardinal del Giudice est envoyé en France en partie pour plaider sa cause; quand il se termine, elle a déjà dû partir pour l'exil, brutalement chassée par la reine qu'elle avait faite et dont l'arrivée dans son royaume est la meilleure

partie du livre de M. de Courcy. En revanche, l'étoile d'Alberoni se lève à l'horizon, et sous ce ministre va se développer une politique dont un observateur attentif aurait pu saisir les premières traces dans la mission du grand inquisiteur, politique qui ne fut ni sans habileté ni sans grandeur, mais dont, en somme, le résultat fut mauvais à la fois pour la France et pour l'Espagne. M. de Courcy a retracé ces événements avec agrément et clarté, mais il est peut-être trop indulgent pour la princesse des Ursins, et son œuvre aurait gagné à la suppression de telle comparaison entre l'inquisiteur et le jacobin (p. 144), qui retarde le cours aisé et limpide du récit et que tout lecteur jugera au moins inutile.

Le prince Emmanuel de Broglie avait déjà étudié Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du XVIIe siècle; il vient de donner une suite à ce travail par *la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au XVIIIe siècle; Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750* (Plon, 1891, in-8°), mais il a bien raison de dire que, si le cadre est le même, « les temps n'en ont pas moins marché et les hommes ont changé. » Quelles différences d'abord dans la physionomie des deux personnages qui font le centre des deux études, entre la figure paisible, un peu timide, presque ascétique, de Mabillon et celle de ce Bernard de Montfaucon, qui ne pouvait oublier, sous la robe du moine et au milieu des plus austères travaux, qu'il était gentilhomme, qu'il avait fait le coup de pistolet avec Turenne, et chez lequel le hardi tempérament méridional reparaissait toujours! Quelle différence aussi dans ceux qui les entourent! Si nous trouvons auprès de Montfaucon dom Bouquet, dom de Vic, dom Vaissette, pour ne parler que des plus connus, nous y voyons aussi de hardis novateurs comme Fréret et les Folard, des hommes en relation avec les publicistes les plus libres du temps, comme l'abbé Gédoyn. L'abbé Prévost a passé certainement dans la Société de Saint-Germain-des-Prés avant d'écrire Manon Lescaut; peut-être même Voltaire y fit-il quelques apparitions. Ce n'est pas seulement dans les portraits de ces personnages si divers que réside l'intérêt et le charme de l'ouvrage du prince E. de Broglie, c'est aussi dans ceux qu'il nous donne des savants étrangers avec lesquels correspondait Mabillon et qui forment une véritable galerie de l'Europe savante durant la première moitié du XVIIIe siècle, c'est surtout dans le tableau qu'il nous présente, soit à propos de la famille de Montfaucon, soit à propos des Folard, de la vie provinciale en France à cette époque. On n'aurait guère que des éloges à faire à ce livre, plein d'extraits de lettres choisis avec goût et écrit d'une plume alerte et sympathique, si l'auteur ne témoignait à chaque occasion d'une partialité marquée contre le jansénisme, dont

les excès furent sans doute ridicules, mais qui fit montre cependant de courage dans ses épreuves et de remarquables caractères.

Louis FARGES.

Le tome VIII des *Mémoires de Saint-Simon*, publiés par M. A. DE BOISLISLE (Hachette), contient une partie de l'année 1701, de la mort de Barbézieux à celle de Monsieur. C'est une des portions les plus intéressantes des *Mémoires*. Elle s'ouvre par une série de portraits en haut relief, en particulier ceux de Barbézieux et du président Rose, et se termine par les pages fameuses sur Monsieur et sur l'empoisonnement de Madame. Elle contient une longue et importante digression sur la cour et le gouvernement de l'Espagne au moment de l'avènement de Philippe V (137 p. dans l'éd. Boislisle) que M. de Boislisle a commentée avec son érudition habituelle et rendue ainsi doublement précieuse aux historiens. Parmi les vingt-sept appendices qui terminent le volume, il convient de signaler les fragments inédits de Saint-Simon sur M. de Clermont-Tonnerre et M. d'Aubigné, évêques de Noyon, sur la cour d'Espagne, sur les Bournonville, sur Tourville et sur d'Effiat; et surtout trois dissertations étendues de l'éditeur. Celle sur le président Rose et les lettres de la main donne les détails les plus circonstanciés sur la manière dont étaient rédigées et signées les lettres de Louis XIV ou écrites pour Louis XIV. Dans celle sur la béate Rose et ses miracles, M. de Boislisle a réuni tous les témoignages sur cette singulière thaumaturge et mis en lumière sa vulgarité et le caractère charlatanesque de sa conduite en même temps que son influence sur des esprits très distingués et des âmes très nobles. Enfin, l'appendice sur la mort de Mme Henriette est une critique très détaillée et très serrée du récit de Saint-Simon qui aboutit au rejet de l'hypothèse de l'empoisonnement.

MM. J. ZELLER et A. VAST ont entrepris de donner à la France une histoire universelle analogue à celle qui a été publiée en Allemagne sous la direction de M. Oncken avec le titre d'*Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*. Leur *Bibliothèque d'histoire illustrée*, dont deux volumes viennent de paraître chez May et Motteroz, se composera de quarante volumes environ comprenant chacun une période de l'histoire de la civilisation. Je dis de la civilisation, car, à la différence de la collection Oncken, la collection Zeller et Vast aura moins pour objet de raconter les événements de l'histoire que de donner une idée d'ensemble de la civilisation de chaque peuple et de chaque époque. Ainsi, le moyen âge comprendra dix volumes, dont cinq consacrés à la France et cinq intitulés : la Germanie, les empereurs allemands au moyen âge, les grands papes au moyen âge, l'Angleterre au moyen âge, la grandeur de l'Espagne (XVe et XVIe s.). Cette entreprise, fort

intéressante en elle-même, a bien débuté par deux volumes : l'un de M. E. Sayous sur *les Deux révolutions d'Angleterre*, l'autre de M. H. Carré sur *la France sous Louis XV*. M. Carré a laissé entièrement de côté le récit des faits pour ne donner qu'un tableau du gouvernement et de la société, tableau très précis et très vivant tout à la fois. Son ouvrage est divisé en quatre parties : la cour et les arts, le gouvernement et l'administration, la société, la dissolution de la monarchie. Tout en reconnaissant combien dans un pareil livre il est difficile de tout dire, on peut regretter que M. Carré n'ait pas consacré une division spéciale de son ouvrage aux lettres, sciences et arts. C'est par là que la France est grande au XVIIIe siècle, par là que, malgré ses défaites, elle domine l'Europe. M. Carré, en ne parlant pas du tout des sciences et en ne parlant des lettres et des arts qu'à propos de la cour et des quatre classes de la société, clergé, noblesse, vote et tiers état, ou dans le chapitre sur la dissolution de la monarchie, me semble avoir peint la France du XVIIIe siècle sous un jour trop défavorable et à un point de vue trop exclusivement politique. Dans son livre, le règne de Louis XV nous apparait comme la préface de la Révolution. Il est bien cela, en effet, mais la France sous Louis XV est autre chose encore[1].

L'ouvrage de M. Sayous pourra, je crois, servir de modèle à plus d'un des volumes de la collection. L'auteur a su y mêler, dans une très heureuse proportion, le récit des événements et la peinture de la société. Il l'a divisé en quatre livres : le premier est consacré à un tableau de l'Angleterre de 1603 à 1640 au point de vue du mouvement religieux, scientifique et politique. Le livre II raconte la révolution de 1640 à 1660. Le livre III nous décrit l'Angleterre de la Restauration : le premier chapitre traite de la religion, de la littérature et de la politique de 1660 à 1669, le second des sciences, le troisième des crises et des partis de 1670 à 1675. Le dernier livre raconte la révolution de 1688. On remarquera la place considérable faite par M. Sayous aux sciences dans son volume : deux chapitres sur onze. Cela seul suffit à montrer avec quelle netteté il a saisi les trois caractères essentiels de l'histoire d'Angleterre au XVIIe siècle : scission de la nation entre deux Églises : anglicane et puritaine; fondation d'un régime parlementaire qui sera une monarchie républicaine, progrès scientifique qui donnera à l'Angleterre une part importante dans le mouvement intellectuel du XVIIIe siècle. On est étonné de voir tout ce que M. Sayous a su faire tenir dans les 250 pages

1. M. Carré donne un index des noms propres. Il est à souhaiter que son exemple soit suivi dans tous les volumes.

de son ouvrage. Il a su dire tout ce qui est essentiel, et le dire d'une manière intéressante, parce que les faits sont toujours soutenus et animés par des idées.

Les illustrations des volumes sont bien choisies et généralement bien exécutées. Il serait bon pourtant d'y apporter encore plus de soin, et de ne pas donner des reproductions manquées comme le Matin de Boucher (p. 54 de *la France sous Louis XV*) ou le portrait de Cromwell (p. 97 des *Révolutions d'Angleterre*). Le château de Grosbois donné par M. Carré, page 36, comme spécimen de château du XVIIIe siècle, est du XVIIe. La gravure reproduite est d'Israël Silvestre qui mourut en 1691.

M. Edm. Schérer préparait, au moment où il est mort, un nouveau recueil de ses articles de critique littéraire. Ce recueil vient de paraître sous le titre d'*Études sur la littérature au XVIIIe siècle* (C. Lévy). Les articles qui le composent intéressent tous l'histoire et leur ensemble fait revivre à nos yeux la société française pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'article qui ouvre la série, sur le cardinal de Polignac, se rapporte seul aux premières années du siècle et celui sur l'Académie des sciences embrasse le siècle tout entier. Les autres : les exilés de Chanteloup, le baron de Gleichen, Gustave III, le journal de Collé, le marquis de Mirabeau et Rousseau, les mémoires de Malouet, l'abbé Raynal, les souvenirs de Mme Lebrun, s'occupent tous des dernières années du règne de Louis XV, du règne de Louis XVI et des premiers temps de la Révolution. C'est le moment du triomphe de la secte philosophique, du plus grand éclat des salons de Mme du Deffand et de Mme Geoffrin; c'est cette époque incomparable où la douceur de vivre semble avoir été d'autant mieux sentie qu'on entendait déjà de sourds grondements, présages des catastrophes prochaines. M. Schérer aimait le XVIIIe siècle avec passion; il l'aimait parce que sa nature aristocratique, froissée de toutes les sottes vulgarités de notre démocratie moderne, trouvait là une société élégante et libérale où il aurait désiré vivre; il l'aimait, parce qu'après avoir secoué, non sans déchirement, les liens de croyances traditionnelles, il était heureux de rencontrer là des esprits gaîment affranchis de tout joug théologique et amoureux seulement de vérité, de sincérité et de logique; il l'aimait enfin, parce que cet homme dont l'âme a été dévorée par les passions intellectuelles respirait à l'aise dans un temps et un monde qui avaient pour premier culte le culte de l'intelligence. J'oserais dire qu'il a encore mieux parlé du XVIIIe siècle que Sainte-Beuve. S'il n'a pas sa légèreté de touche ni l'abondance amusante de son érudition, s'il ne rend pas comme lui les côtés brillants et bruyants de la vie du XVIIIe siècle, il donne une impression plus complète et plus philo-

sophique du temps et des hommes, du mouvement des idées et de l'histoire. Le volume qui vient de paraître, et qui a été écrit entre 1865 et 1869, joint à celui où se trouvent les articles célèbres sur Mme du Deffand et Mme d'Épinay et au livre sur Grimm, devra être étudié par tous ceux qui s'occupent du XVIIIe siècle, soit au point de vue historique, soit au point de vue littéraire, soit au point de vue philosophique.

Le second volume consacré par M. Lucien Pérey au duc de Nivernais, sous le titre *la Fin du XVIIIe siècle* (Lévy), n'est pas moins aimable que le précédent, et les archives Guébriant, celles du marquis d'Havrincourt et de M. Lucas de Montigny ont fourni encore à l'heureux et habile fureteur une ample moisson de lettres spirituelles ou délicates. Les esprits critiques trouveront peut-être que M. Pérey aurait pu être plus sobre de citations in extenso, et que son ouvrage aurait gagné à être condensé en un seul volume, composé et écrit avec un art plus personnel[1]. Mais, qui pourrait s'étonner de la peine qu'il a éprouvée à faire un choix parmi les trésors d'esprit, de sensibilité, de bonne grâce, si libéralement ouverts devant ses yeux? Combien de sacrifices n'a-t-il pas dû faire dont son cœur a saigné? Comment lui reprocher de s'être attardé au milieu de la société d'élite qui se réunissait à Saint-Maur, puis dans le bel hôtel de la rue de Tournon, enfin, dans le splendide château de Saint-Ouen, et qu'il ait retardé le plus possible le moment où il devrait laisser disperser par la main brutale et stupide des Jacobins cette société qui n'était pas seulement la plus élégante et la plus spirituelle, mais aussi la plus intelligente, la plus cultivée, la plus libérale, la plus humaine, la plus généreuse qui fut jamais? Suivez M. Pérey et vous ne regretterez pas le temps que vous aurez passé avec le marquis de Mirabeau et son amie Mme de Pailly, la « poule noire, » avec Mme de Cossé-Brissac, la plus jeune fille de Nivernais que son mari devait abandonner pour devenir l'esclave de la du Barry, avec Mme de Mirepoix, M. de Boufflers, d'Alembert, Diderot, Garrick, le cardinal de Bernis et surtout

1. Il est certain que la composition de ces deux volumes porte la trace d'une hâte trop grande dans le travail. Les menues erreurs, les négligences n'y manquent pas. Je n'en citerai qu'un exemple. On sait que les journées célèbres des 8, 9 et 10 thermidor an II tombent les 26, 27 et 28 juillet 1794. Le 5 thermidor tombait donc le 23 juillet. Or, p. 417 et 418, M. Pérey nous dit que M. de Beauvoir fut guillotiné le 5 thermidor (donc le 23 juillet); que le même jour le prince de Salm fut transféré des Carmes à la Conciergerie, d'où il écrivit le 20 juillet (trois jours plus tôt) une lettre à sa sœur, puis qu'il fut exécuté le 23 juillet et la veille de la mort de Robespierre. Or Robespierre mourut le 10 thermidor, 28 juillet.

Thérèse de Rochefort, l'amie par excellence du duc de Nivernais. M. Pérey a encore ajouté bien des traits charmants au portrait de cette femme supérieure que M. de Loménie nous a déjà fait connaître et aimer par sa correspondance et celle de ses amis; son intimité avec Nivernais, que sa douceur et sa liberté d'esprit consolaient de la dévotion un peu renfrognée de la duchesse, a été calomniée; mais nous sommes disposés à croire avec M. Pérey comme avec Mme de Pontchartrain et sa fille la duchesse de Nivernais, qui lui conservèrent toujours leur estime et leur affection, que cette intimité resta irréprochable. Le fait même qu'il l'épousa si peu de temps après la mort de sa première femme, la sachant atteinte d'une maladie mortelle, et qu'elle en ressentit une joie qui lui rendit un instant la santé, me semble une preuve que le mariage fut pour eux quelque chose de plus qu'un changement d'étiquette et de nom. Nivernais est un des types les plus accomplis de cette société aristocratique du XVIIIe siècle, bien plus solide et sérieuse sous ses allures frivoles qu'on ne l'a cru souvent et qui trouva dans sa philosophie et sa gaîté même des ressources inépuisables de courage pour les jours d'épreuve. Pendant la plus grande partie de la dernière période de sa vie, à laquelle est consacré le second volume de M. Pérey, le duc vécut loin de la cour et des emplois, tout entier aux lettres et à l'amitié, plus occupé de diriger l'Académie que de faire sa cour à la du Barry ou même à Marie-Antoinette. Mais, en même temps, dans l'administration du duché de Nevers, il se montre aussi attentif au bien-être de ses vassaux que vigilant à assurer la prospérité de son fief et il prouve par ses actes que son zèle antiféodal n'est point affaire de mode et de rhétorique. Appelé de 1787 à 1789 au Conseil d'en haut comme ministre d'État, il y fait preuve de clairvoyance autant que de libéralisme, partisan de l'émancipation des protestants, de l'organisation des assemblées provinciales, des réformes judiciaires de 1788, mais résolument opposé à la réunion des États généraux. Quand vint la Révolution, il resta fidèle à ses devoirs et ne déserta pas le service du roi. Emprisonné aux Carmes, il aurait, comme tant d'autres, payé de sa vie son titre et ses richesses, si une main inconnue[1] n'avait arraché du registre d'écrou la feuille qui portait son nom. Bien qu'octogénaire, il supporta la captivité et la menace quotidienne de la mort avec un héroïsme toujours souriant. Sorti de prison, plus qu'à demi ruiné, il ne songea

1. Voyant un La Bussière parmi les agents du duc de Nivernais dans son duché, M. Pérey se demande si ce ne serait pas là le fameux La Bussière qui se vanta d'avoir sauvé tant de gens comme employé du Comité de salut public, et si ce ne serait pas lui qui aurait sauvé son duc. Hypothèse ingénieuse, mais qu'aucune preuve directe ne vient appuyer.

qu'à venir en aide à ceux que la Révolution avait plus maltraités que lui. Soyons reconnaissants à M. Pérey, dans un temps où l'injustice envers le XVIIIe siècle est à la mode, et où il ne trouve grâce ni devant le bigotisme mondain de ce qui nous reste d'aristocratie, ni devant l'étroitesse d'esprit de la bourgeoisie, ni devant l'intolérance des démocrates, ni devant la mysticité littéraire de nos néo-chrétiens, d'avoir osé se faire son défenseur et de nous avoir montré dans le duc de Nivernais une image aussi parfaite et aussi séduisante de l'ancienne France. G. M.

Le centenaire de la Révolution française a fait éclore un grand nombre de publications. Dans le nombre, il y en a d'excellentes, beaucoup d'intéressantes, beaucoup aussi de médiocres. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger sans hésiter le volume de M. Xavier Roux, *la Révolution en Dauphiné* (Grenoble, Baratier, 1888-1891, in-4°). Il se compose d'une série de documents, précédés de notices, sur l'état judiciaire du Dauphiné en 1788, la lutte de la cour et du parlement de Dauphiné à la même date, la journée des Tuiles et l'assemblée des trois ordres de la province. Les documents, en général déjà connus, sont publiés sans notes et sans références; les notices sont déclamatoires et vagues. Si l'on ajoute à cela que, dans ce livre de soi-disant luxe, les illustrations, dont quelques-unes auraient pu être intéressantes au point de vue historique, sont en général très faibles et qu'il est très mal imprimé, on aura une idée du peu de valeur qu'il présente.

Les deux nouveaux volumes que vient de publier M. Charles de Loménie, et qui forment les tomes IV et V des *Mirabeau* (Dentu, 1891, 2 vol. in-8°), terminent l'œuvre commencée par son père, continuée par lui et sur laquelle, par un délicat sentiment de piété filiale, il n'a même pas voulu inscrire son nom. Ils renferment les dernières années de la vie de Mirabeau depuis sa mission secrète à Berlin jusqu'à sa mort et sont à tous égards dignes de leurs devanciers. M. de Loménie s'est entouré de tous les renseignements qu'il lui a été possible de se procurer, tenu au courant des publications récentes, notamment de celle de M. A. Stern, et son étude, consciencieuse et solide, épuise le sujet, autant du moins qu'un sujet peut être épuisé. La plupart des faits qu'elle renferme étant connus, nous ne nous arrêterons pas à l'analyser; il faut signaler cependant comme particulièrement intéressant ce que dit M. de Loménie des rapports de Mirabeau avec le duc d'Orléans (IV, XVII), avec le comte de Provence, auquel il aurait fait entrevoir le rôle décisif que « l'effacement croissant de la personnalité du roi » pouvait l'amener à jouer (V, p. 74), avec la Cour enfin. Sur ce dernier point le jugement porté par M. de Loménie me paraît

définitif. Mirabeau ne s'est pas rendu à la Cour pour faire triompher la politique de cette dernière. Il lui a, au contraire, autant qu'il était possible, imposé la sienne, mais il s'est laissé payer les services qu'il lui rendait ainsi, poussé qu'il était à cela par sa prodigalité de gentilhomme et son insouciance profonde à l'égard de l'argent. M. de Loménie avait étudié de près dans son précédent volume les méthodes de travail de Mirabeau pamphlétaire et indiqué ses principaux collaborateurs ; ce sont les mêmes personnages qui l'ont aidé dans la composition de ses discours et le dernier chapitre de l'œuvre qui étudie les procédés oratoires de Mirabeau n'est pas à cet égard le moins curieux. Exprimons, en terminant, le regret que M. de Loménie n'ait pas cru devoir insister davantage sur le vicomte de Mirabeau. L'absence de ce membre de la famille, l'un des moins intéressants, mais non des moins originaux, laisse une lacune dans son travail. L. F.

Pendant que M. de Loménie préparait ses deux volumes sur Mirabeau, un historien allemand, M. A. Stern, aujourd'hui professeur à Zurich, très avantageusement connu par ses ouvrages sur Milton et son temps et sur la Révolution d'Angleterre, ainsi que par ses études sur la période des réformes en Prusse, avait entrepris un travail d'ensemble sur Mirabeau qu'il a réussi à faire paraître l'année même du centenaire de la Révolution de 89[1]. M. de Loménie et M. Stern ont donc travaillé ensemble au même sujet, et, grâce à des sentiments de confraternité littéraire qui méritent d'être signalés, car ils sont rares, surtout entre savants de pays différents, ils se sont prêté un mutuel secours en se communiquant les résultats de leurs recherches. Tandis que M. de Loménie avait à sa disposition le riche fonds de documents inédits transmis par son père et dont il a fait un si heureux usage, M. Stern trouvait moyen d'ajouter un grand nombre de renseignements nouveaux à la biographie de Mirabeau et surtout d'éclaircir le premier, avec une critique très sûre, beaucoup de points obscurs, par ses recherches à Paris, à Berlin, à Vienne, à Neufchâtel, à Genève et à Zurich. Aux Archives nationales, il consultait les papiers du père de Mirabeau, la correspondance administrative relative à ses divers emprisonnements, les comptes-rendus administratifs du département de la Seine ; aux Archives des affaires étrangères les manuscrits de Mirabeau qui y sont conservés et les correspondances diplomatiques qui se rattachent à ses missions à l'étranger. Les documents imprimés, souvent aussi peu connus que les manuscrits, lui ont aussi fourni une ample moisson ; la bibliothèque de Zurich mettait à

1. *Das Leben Mirabeau's*. Berlin, Cronbach. 1 vol. in-8°. I Bd. Vor der Revolution. — II Bd. Während der Revolution.

sa disposition une riche collection de brochures et de journaux de l'époque révolutionnaire, et il a le premier tiré parti des Mémoires contemporains de G. A. von Halem et d'Oelsner. Il n'y a pas une seule partie de la biographie de Mirabeau sur laquelle sa critique très exercée et très pénétrante n'apporte quelque éclaircissement, mais je dois signaler comme offrant un intérêt particulier les chapitres suivants : dans le premier volume, les chapitres x et xi relatifs aux séjours en Angleterre et en Allemagne, aux relations avec Calonne, aux polémiques contre Necker et aux publications sur la cour de Prusse; dans le tome II, les chapitres v, vi, vii, viii et xi qui traitent des relations de Mirabeau avec la cour, et le chapitre xii sur Mirabeau et la politique extérieure. M. Stern a très bien analysé la nature des rapports de Mirabeau avec Calonne, que Mirabeau n'a servi que dans la mesure où il le pouvait sans sacrifier ses opinions ni aliéner son indépendance; il a précisé avec sagacité la valeur de ses écrits sur la monarchie prussienne, le rôle que Mauvillon a joué auprès de lui comme inspirateur et collaborateur; enfin il a montré la nécessité de contrôler le texte de l'Histoire secrète de la cour de Berlin par les lettres originales conservées aux affaires étrangères. Dans le second volume, M. Stern a mis en lumière, mieux qu'on ne l'avait jamais fait, l'impuissance dans laquelle Mirabeau se débattit pendant l'année 1789 et l'importance capitale dans sa carrière de la date du 7 novembre 1789, où apparut clairement pour lui l'impossibilité de faire partie d'une combinaison ministérielle. De là, ses efforts pour prendre la direction des affaires et pour sauver la monarchie par une action occulte. M. Stern a établi avec précision toutes les péripéties de cette singulière diplomatie où Mirabeau conseillait à la Cour de secouer le joug de l'Assemblée, tout en poussant l'Assemblée aux mesures violentes. Il a aussi, dans les chapitres x et xiii, très finement indiqué les alternatives de confiance et de froideur qui ont tantôt rapproché, tantôt éloigné Mirabeau des Jacobins. Enfin, il nous a montré en Mirabeau un partisan convaincu des idées de Talleyrand en matière de politique extérieure. Mirabeau a vu nettement que la Révolution pour réussir devait conserver une attitude purement pacifique, s'abstenir de s'immiscer dans les affaires des peuples voisins et tendre seulement à former avec eux, surtout avec l'Angleterre, des relations commerciales actives et sûres, grâce à des traités de commerce.

Il manque quelque chose à la biographie si intéressante, si consciencieuse, si neuve sur tant de points de Mirabeau par M. Stern : des vues d'ensemble, des jugements sur le caractère, l'œuvre, les idées de Mirabeau. Il nous fournit tous les éléments d'une conclusion, mais

il laisse au lecteur le soin de conclure; il a même la modestie de ne jamais souligner au passage ce qu'il apporte de nouveau à l'histoire, et le calme de son exposition contraste avec la véhémence des passions de son héros et la fougue tumultueuse de sa vie. Personne pourtant n'a mieux vu et mieux montré que lui les tragiques contradictions qui ont fait la grandeur dramatique de l'existence de Mirabeau. Tout dans cette existence est anormal, je dirais presque monstrueux; tout d'abord et toujours l'opposition entre sa conduite désordonnée, son tempérament volcanique et sa pondération, la justesse lumineuse de ses conceptions politiques, cette aptitude merveilleuse à voir la réalité, à ne jamais se payer de mots, lui, l'éloquence même, et qui a pourtant payé plus que d'autres son tribut à la manie de rhétorique de l'époque. Mais combien d'autres antinomies dans l'existence de Mirabeau : ce débauché sans scrupules, qui a poussé jusqu'à l'inceste les entraînements des sens (la chose ne peut malheureusement pas faire de doute), a inspiré à Mme de Nehra l'attachement le plus pur et le plus désintéressé; cet homme d'une laideur extraordinaire séduisait toutes les femmes par son air passionné et dominateur; cet ennemi fougueux des abus et des vices de l'ancien régime a été aux gages d'un des ministres les plus corrompus de la monarchie; celui qui avait si fièrement défié les menaces de la royauté au nom de la volonté du peuple a consacré les derniers mois de sa vie à tenter en vain de restaurer l'autorité royale anéantie; enfin, cet homme, qui incarne à nos yeux l'esprit même de la Révolution de 89, n'a jamais eu un seul instant un pouvoir réel; il a pu enlever tel ou tel vote de circonstance, mais rien ni dans la Constitution ni dans la Révolution n'a été son ouvrage. Tout a été fait sans lui, bien souvent malgré lui et contre lui. Ses motions ont été constamment repoussées, si bien qu'il a été impopulaire, aussi longtemps qu'indépendant de la cour, il agissait conformément à ses idées et à ses principes, et n'est devenu populaire que lorsque, payé par la cour et conspirant avec elle, il feignait de se rapprocher des Jacobins et cherchait à discréditer l'Assemblée en provoquant des mesures révolutionnaires. M. Stern n'a pas mis, nous semble-t-il, dans un relief suffisant ce qu'il y a eu de douloureusement incohérent dans la destinée de ce Titan écrasé sous les débris d'un monde, et qui, grâce à son génie, à son éloquence et à sa mort prématurée, reste le représentant idéal d'une Révolution qu'il n'a jamais dirigée et dont il n'a vu que les premiers commencements.

Me Rousse, dans le *Mirabeau* qui fait partie de la série des *Grands écrivains français* (Hachette), a cherché à rendre dans tout leur relief la personne et la destinée de Mirabeau, et il y a en partie réussi. Son petit livre est écrit de verve, parfois avec un grand bonheur d'expres-

UofM

sions et d'images frappantes. On y trouve comme un reflet de la fougue inquiète de son héros. Si l'on s'impatiente parfois d'un ton trop constamment oratoire, d'un style trop métaphorique, si l'on s'étonne de trouver dans un livre écrit en 1891 des phrases comme celle-ci : « A chaque effort de cet esprit en travail, on sent fermenter le levain séculaire qui, après avoir couvé sous les ruines des châteaux et des donjons démantelés par la monarchie, soulève, avec la poussière vengeresse de la féodalité vaincue, les germes rajeunis de la liberté populaire; » on ne peut s'empêcher de trouver que ces défauts mêmes ajoutent à l'impression finale et à la vérité du portrait. Si ce que M. Rousse dit du style de Mirabeau : « Il a presque toujours l'élan, l'harmonie flottante et suspecte du discours; c'est la phrase oratoire, où le mouvement, le bruit et l'image tiennent plus de place que la pensée, » pourrait s'appliquer à plus d'un passage de son propre livre, il s'y trouve aussi bien des choses admirablement vues et fortement dites. Les chapitres IX de la seconde partie et IV et V de la troisième sur Mirabeau orateur sont des morceaux excellents où l'on sent l'expérience, la compétence et l'accent de l'homme du métier, disons mieux, d'un maître de la parole. Mais, si ces pages sont les meilleures du livre de M. Rousse, il en est bien d'autres qui sont d'un écrivain très distingué, d'un historien perspicace, d'un fin psychologue. Personne n'a mieux compris cette impuissance de Mirabeau dont je parlais tout à l'heure. Il le montre « isolé dans son éloquence, suspect à tout le monde, relégué dans sa puissance solitaire, entre la haine envieuse de ceux qu'il combattait et la médiocrité méfiante de ceux qu'il voulait servir. » Personne n'a mieux indiqué la légitimité, la nécessité de la Déclaration des droits de l'homme (p. 154); personne n'a indiqué avec plus de justesse et plus de force l'erreur commise par Louis XVI dans sa déclaration du 23 juin : « Ces déclarations libérales et sincères étaient faites dans un langage suranné qui paraissait les fausser et les démentir... Pour avoir dit à contretemps et peut-être à contre-cœur : Je défends, je veux, j'ordonne, le roi perdit en un instant, aux yeux du peuple, le droit de rien ordonner et le pouvoir de rien défendre. » Enfin, son jugement final sur Mirabeau, encore qu'un peu flottant (et pouvait-il ne pas l'être?), nous paraît équitable et vrai. Ce qu'on peut reprocher à ce livre, qui se lit avec plaisir et même avec entraînement, c'est de porter en plus d'un endroit les traces d'une exécution trop rapide. On dirait d'une esquisse enlevée d'un coup au sortir de la lecture des cinq volumes de MM. de Loménie par un improvisateur éloquent et spirituel. Il y manque un chapitre solide sur les idées politiques de Mirabeau; on y trouve des allusions trop nombreuses aux choses du jour, ce qui donne au livre

des allures de journal (voir p. 84, 104, 119, 135, 202). Quesnay y est jugé avec une sévérité amusante et injuste, qui semble inspirée par le désir de vexer les économistes d'aujourd'hui. P. 32, M. Rousse semble dire que le marquis de Mirabeau n'a eu qu'un seul fils. P. 49, il commence un chapitre par cette formule surprenante : « La vie privée de Montesquieu n'a point d'intérêt, a dit M. Sorel... Voilà ce qu'on ne dira jamais de Mirabeau. » P. 94, il qualifie d'oraison funèbre le sermon de Bossuet sur la prise de voile de Mlle de La Vallière. P. 109, il dit que l'attitude de Mirabeau à la séance royale du 23 juin est incertaine. Rien n'est plus inexact. — Ces petits lapsus et d'autres semblables sont véniels, mais ils enlèvent quelque chose à la valeur durable d'un livre.

La *Vie de Mirabeau,* par M. A. Mézières (Hachette), n'a pas l'éclat du livre de M. Rousse et n'en a pas les défauts. C'est un abrégé clair, bien conduit, intéressant, sagement pensé, agréablement écrit, de la biographie du grand orateur. Si l'on veut se faire rapidement une idée nette et complète de sa vie et de ses écrits, c'est M. Mézières qu'il faut lire, mais, si l'on veut garder de Mirabeau une image colorée et vivante, c'est M. Rousse qui vous la donnera. G. M.

Les deux gros volumes que Mgr Ricard intitule *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury* (Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1891, in-8°) ont été recommandés au public par une savante réclame. On a d'abord annoncé la *découverte* des documents qu'ils renferment « dans les vastes armoires » où ils dormaient « sous une poussière vénérable; » puis au moment de la publication on a exagéré à plaisir leur importance, les comparant aux plus célèbres mémoires parus de notre temps. La *découverte* s'est bornée ici, et c'est presque toujours le cas, à profiter d'une courtoise et confiante libéralité; quant à sa valeur propre, elle est infiniment moins importante qu'on n'a voulu le dire. Ce n'est pas les Mémoires de Maury que l'on nous donne ici, ce sont simplement ses papiers et, quant à sa correspondance diplomatique, comme Maury n'a jamais été diplomate accrédité qu'au service de Louis XVIII alors errant et exilé, on voit le genre d'intérêt qu'elle peut présenter. Mgr Ricard s'est borné à réunir ces papiers, à les noyer dans un récit d'une phraséologie verbeuse et il les a intitulés *Correspondance diplomatique et Mémoires.* C'est tout au moins très inexact, d'autant plus que, sauf dans une notice préliminaire qui n'apporte rien de nouveau, on n'y trouve aucun détail sur les premières années de Maury et son rôle à la Constituante. L'ouvrage commence en 1792 au moment où il quitte la France. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à prendre dans le travail de Mgr Ricard? Assurément non. On y trouvera sur l'émigration, sur le conclave où fut

élu Pie VII, surtout sur le Concordat et les rapports du premier empire avec la papauté, des renseignements fort intéressants qui eussent gagné à être présentés dans une étude approfondie ou dans une sérieuse publication de textes. Il faudra cependant ne les utiliser qu'avec précaution, car Maury ne fut jamais à même de bien connaître ce qui se passait en cour de Rome. Il déplaisait aux uns par ses manières brusques, aux autres par son ambition et ne jouissait guère de la confiance que doit inspirer un diplomate. Si Mgr Ricard avait consulté d'autres documents que les papiers personnels de Maury, il aurait porté sur son personnage un jugement plus sûr et eût évité à son livre des allures de panégyrique qui sont à la longue déplaisantes.

C'est dans un autre livre, bien plus modeste d'apparence, car il se donne comme une simple publication de textes, que ceux qui désirent étudier le Concordat trouveront les renseignements que ne leur donne pas Mgr Ricard. Nous voulons parler du tome Ier des *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le saint-siège en 1800 et 1801*, que vient de publier M. Boulay de la Meurthe (Leroux, 1891, in-8°). M. Boulay de la Meurthe a utilisé tous les dépôts d'archives où il pouvait trouver des documents et, les pièces qu'il en a extraites, il les a publiées avec un commentaire sobre, mais sûr et précis, en les faisant précéder d'une courte introduction dont nous ne saurions partager toutes les idées, mais qui est remarquable par la clarté, la netteté avec laquelle les points essentiels de la négociation y sont mis en lumière. Il montre, par exemple, très bien comment se posait le problème entre l'Église catholique et la Révolution. L'état des esprits en France exigeait que le gouvernement issu du nouvel ordre de choses se réconciliât avec la première par la liberté du culte et des cérémonies catholiques, par la constitution d'un clergé unique qui effaçât jusqu'au souvenir de la constitution civile de la Constituante; il fallait d'autre part que la papauté, acceptant le fait accompli, se résignât à sanctionner la sécularisation des biens ecclésiastiques, afin que les possesseurs actuels ne fussent pas troublés dans leur propriété. Les documents publiés par M. Boulay de la Meurthe permettent de suivre les négociations qui aboutirent, par la conclusion du Concordat, à ce double résultat, du 18 février 1800 au 24 février 1801. Nous espérons que le volume suivant ne se fera pas longtemps attendre. L. F.

M. F. Picavet, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler à plusieurs reprises les remarquables brochures, où il a fait preuve d'une connaissance précise et étendue de l'histoire de la philosophie et où il a exposé des idées très intéressantes sur l'impossibilité d'écrire l'histoire de la philosophie sans la rattacher à l'his-

toire proprement dite, à l'histoire générale des idées, des sciences, des lettres, des mœurs et des institutions, a tenté pour la première fois l'application de ses vues à une période particulière du développement philosophique dans sa thèse de doctorat : *les Idéologues* (Alcan)[1]. A certains égards le sujet était heureusement choisi, car les écrivains qui se rattachent, je ne dirai pas à l'école, mais à la tendance idéologique, ne sont pas de purs philosophes, mais des hommes politiques, comme Sieyès, Lakanal, Volney, de Tracy; des savants, comme Laplace, Lacroix ou Lamark; des médecins, comme Cabanis ou Pinel, des littérateurs comme Chénier ou Fauriel. Il est bien certain aussi que l'idéologie a exercé une action sérieuse sur une partie du mouvement intellectuel du XIXe s., et que les hommes qui ont marqué à la fin du XVIIIe s. dans les ordres les plus divers des connaissances et de l'activité humaines ont tous plus ou moins subi son influence. D'autre part, ce sujet offrait de très grands dangers. L'idéologie est difficile à définir en elle-même, car elle n'est pas une doctrine philosophique particulière et précise, mais une tendance intellectuelle générale qui consiste à se défier de toute métaphysique abstraite, à rejeter tout à priori, religieux ou philosophique, à chercher dans l'étude de l'origine et de la génération des idées la base à la fois de la philosophie et de toutes les sciences, des sciences morales et politiques comme des sciences mathématiques et naturelles, à demander aux sciences d'observation le secret de cette idéologie, et enfin à n'admettre la métaphysique que comme le couronnement hypothétique de l'idéologie. Il s'ensuit qu'il est très difficile de distinguer l'influence de l'idéologie de l'influence générale du mouvement scientifique qui s'est produit au XVIIIe siècle, de savoir dans quelle mesure les lettrés et les savants du XIXe siècle se rattachent aux idéologues proprement dits. Enfin les œuvres des idéologues sont pour la plupart des œuvres d'une valeur secondaire, soit au point de vue littéraire, soit au point de vue scientifique. Elles sont surannées quant à la forme et dépassées quant au fond. Méritent-elles aujourd'hui une analyse détaillée? M. Picavet a peut-être vu ces écueils et il les a affrontés. Il ne s'est pas préoccupé de définir exactement l'idéologie et a consenti à ce qu'on l'accusât de n'avoir pas éclairé sa lanterne; il a cherché avec un zèle ingénieux tous les liens les plus ténus qui peuvent rattacher aux idéologues quelques-uns des hommes les plus marquants de notre siècle, A. Thierry, Littré, Taine, Sainte-Beuve, sans craindre qu'on lui reprochât d'enfler outre mesure son sujet. Enfin il a courageusement entrepris l'analyse de tous les écrits

1. En sous-titre : *Essai sur l'histoire des idées et les théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc., en France depuis* 1781.

des idéologues, sans nous faire grâce ni d'une brochure ni d'une lettre. Mais, si son livre prête par là le flanc à de sérieuses critiques, s'il manque d'air, de lumière et d'art, il n'en est pas moins une enquête aussi complète que sagace sur un des mouvements intellectuels les plus dignes d'étude et les plus mal connus. C'est un livre d'une utilité sérieuse et durable, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de livres de philosophie. Il nous manquait, et, en ce qui touche au moins les recherches, il n'y a rien à y ajouter ni à y reprendre. Personne n'écrira sur l'histoire des idées au XIXe siècle sans consulter M. Picavet.

Il y a dans son ouvrage des matériaux assez abondants pour remplir plusieurs thèses ordinaires. Les chapitres sur les relations de l'idéologie à ses débuts avec le mouvement révolutionnaire, sur son rôle dans l'organisation de l'Institut et des Écoles normales et centrales, sur la première génération d'idéologues, ceux sur Cabanis et l'idéologie physiologique, ceux sur Destutt de Tracy, sur l'idéologie rationnelle et ses rapports avec les sciences, celui sur la transition par Degérando et Laromiguière de l'idéologie à l'éclectisme, en un mot chacune des grandes divisions de l'œuvre de M. Picavet pourrait à elle seule faire un livre. Il a su découvrir plus d'un document inédit, en particulier des lettres de Cabanis et de Laromiguière. Il a remis en lumière la *Décade philosophique*, tombée dans un injuste oubli et qui est pendant dix ans, de 1794 à 1803, le témoin capital sur le mouvement des idées, des sciences et des lettres en France. Les pages sur les Écoles centrales, fruit d'une étude minutieuse et complète, rendent pleine justice pour la première fois aux efforts faits par la Convention et le Directoire pour restaurer l'instruction publique, et, en lisant les noms de ceux qui y ont enseigné et la liste de leurs ouvrages, on se demande si nos lycées aujourd'hui contiennent autant d'hommes qui, dans un siècle, auront encore une place dans la mémoire de la postérité. M. Picavet aura contribué à faire rendre justice à cette époque du Directoire, dont les meilleurs représentants, à peine sortis de la tourmente de la Terreur, furent victimes de la réaction politique et religieuse de l'Empire. Il aura montré l'importance de leur œuvre, et je ne sais si, au lieu de lui reprocher d'avoir à l'excès étendu les bornes de son étude, on ne doit pas lui savoir gré d'avoir recherché partout les traces de leur influence. Dans une monographie sur un point de l'évolution intellectuelle, on ne saurait être trop minutieux ni trop complet, et l'excès dans ce sens vaut mieux que l'insuffisance.

G. M.

La reine Louise de Prusse (Savine, 1891, in-12) a pour auteur M. Bonnal de Ganges, « conservateur des Archives du dépôt de la Guerre, expulsé par ordre de la Prusse sous la présidence du conseil de

M. Jules Ferry » (*sic*). On ne trouvera dans ce livre ni des recherches nouvelles, ni même un portrait un peu étudié de cette reine qui fut l'ennemie passionnée de notre pays, mais dont les qualités privées, que reconnaît du reste l'auteur, ont droit au respect de l'histoire. Cette œuvre médiocre est précédée d'une préface adressée à M. de Bismarck sur laquelle je n'insisterai pas. Que M. Bonnal de Ganges, qui juge de si haut les affaires politiques et ceux qui les dirigent, veuille bien se rappeler combien il est difficile de parler sans injustice de ces questions, « combien elles sont complexes, combien elles embrassent des intérêts délicats et graves, » ainsi qu'il l'écrit lui-même à la page 205 du présent volume. L. F.

M. Lorédan Larchey a ajouté un quatrième volume à ses *Mémoires de soldats*. Après les captifs de Baylen, après Fricasse, après Coignet, il nous donne le *Journal du canonnier Bricard* (Delagrave, in-12). Après les souvenirs du soldat de l'Empire, après ceux du volontaire de la Haute-Marne, il nous donne ceux d'un volontaire parisien qui, de 1792 à 1799, fit successivement campagne sous Dumouriez, Custine, Pichegru, Jourdan, Bonaparte, Kléber et Menou, en Belgique, Hollande, Allemagne, Italie et Égypte. Il n'a pas les enthousiasmes naïfs de Fricasse ni les allures avantageuses et littéraires de Coignet[1]; c'est un homme droit, simple, honnête, plein de bon sens, dévoué à la République, mais hostile aux terroristes autant qu'implacable aux émigrés, chez qui tout respire la sincérité, la clairvoyance. Son journal, très précieux par les renseignements précis qu'il fournit sur les opérations militaires, nous renseigne aussi d'une manière vivante et précise sur l'esprit et les mœurs des armées. Le récit de la trahison de Dumouriez confirme et complète celui que vient de nous donner M. Chuquet; Bricard nous fait un tableau frappant de la stricte discipline qui régnait dans l'armée de Hollande en 1794 et des honteux désordres qui déshonoraient celle d'Allemagne en 1796. Il nous donne de curieux détails sur la haine que nous témoignait en 1797 une partie des Italiens, enfin le journal de la campagne d'Égypte et de Syrie est, dans sa minutie dépourvue de toute rhétorique et presque de toute réflexion personnelle, un récit singulièrement émouvant. Il n'est pas moins intéressant de retrouver chez Bricard le contre-coup des événements politiques : horreur pour les massacres de Septembre, enthousiasme pour la proclamation de la République, silence complet sur la mort du Roi et la chute des Girondins, senti-

1. Coignet a longtemps raconté ses souvenirs avant de les écrire, et, à supposer qu'il les ait écrits lui-même, il a certainement été dirigé dans ce travail par ceux qui l'ont poussé à l'entreprendre.

ments mélangés après le 9 Thermidor, parce que l'armée craint que les modérés ne mettent pas assez d'énergie à défendre le territoire et la République, approbation pleine et entière du 18 Fructidor, qui arrête les progrès d'une réaction tous les jours plus menaçante et plus audacieuse, approbation non moins complète du 18 Brumaire qui met fin à l'anarchie. Ajoutez à cela la description simple et sans phrases des souffrances et des privations sans nombre d'une armée mal payée, mal nourrie, mal vêtue, mais où, malgré des défections partielles et des lâchetés individuelles, la masse restait inébranlablement fidèle au drapeau et au devoir. Bricard raconte de son même style tranquille et sobre les misères des soldats enlisés dans les boues de la Hollande, leurs amours d'un jour avec les femmes d'Erlangen ou des actes d'héroïsme surhumain. Telle la mort du volontaire de Paris qui, frappé par un boulet qui lui emporte les deux jambes, se met à chanter la Marseillaise[1]. G. M.

Il y a plusieurs sortes d'histoire militaire; l'une se préoccupe surtout du côté technique et scientifique, pour ainsi dire, de la guerre; elle recherche les documents exacts, précis, les états de situation des troupes, les ordres de marche, etc.; elle est par cela même peu accessible aux profanes et s'adresse surtout aux gens du métier. L'autre se propose surtout de dégager du récit des faits militaires la part de généralité qu'ils comportent. Elle peut être lue et comprise par tous, car ce qu'elle met en relief, ce n'est pas les procédés de la guerre, c'est surtout les sentiments qu'elle développe, sentiments d'honneur, de courage, de dévouement, qui portent avec eux leur enseignement et cette sorte de charme que Michelet a si justement appelé la terrible poésie de la guerre. A la première catégorie appartient le récit de *la Campagne de 1814 d'après les documents des Archives impériales et royales de la guerre à Vienne,* publié par le commandant Weil (Baudouin, 1891, in-8°). Le récit promet d'être très détaillé, car ce n'est ici qu'un premier volume consacré à *la Cavalerie des armées alliées pendant la campagne de 1814.* Après un exposé très clair et très net de la situation en novembre et décembre 1813, M. le commandant Weil examine jour par jour les opérations. Il les examine au point de vue purement militaire, avec une critique sobre et sommaire. Les chapitres sont consacrés successivement à l'armée de Bohême (20 déc. 1813-26 janv. 1814), à l'armée de Silésie (29 déc. 1813-26 janv. 1814),

1. On se demande pourquoi l'éditeur a cru devoir indiquer le nom de Masséna par un simple M., alors que Bricard parle de ses malversations en Italie. La réputation de Masséna est trop connue pour que ces pudeurs soient justifiées. Napoléon a été le premier à l'accuser.

aux opérations dans les Pays-Bas (1-26 janv. 1814), dans le Sud-Est (2-31 janv. 1814) et enfin aux batailles de Brienne et de la Rothière (26 janv.-3 févr. 1814). Ce qui ressort de ce travail c'est le peu de hardiesse que, sauf quelques cas isolés et sans grande importance, montra durant la campagne de France la cavalerie alliée. C'est aussi l'utilité de la levée des campagnes contre l'invasion. « On a par trop négligé jusqu'à ce jour, » dit avec raison M. Weil, « à propos de l'échec de Thurn devant Langres, de rendre aux paysans armés la justice qui leur est due et de faire ressortir la grandeur du rôle qu'ils ont joué pendant les tristes jours de l'invasion. » M. Weil corrobore ici l'opinion de M. H. Houssaye dans son *1814* et montre ce qu'il faut penser du prétendu enthousiasme que soulevait en France l'apparition des ennemis. Le livre de M. Weil est excellent, mais il ne s'adresse guère au grand public. Le *Lassalle* de M. Robinet de Cléry (Berger-Levrault, 1891, in-8°) intéressera tous ceux qui le liront. C'est que, dans le chapitre préliminaire qui retrace sa courte et brillante carrière, comme dans les lettres si curieuses qui ne vont malheureusement que d'Essling à Wagram, Lassalle se montre à nous, non seulement comme soldat, mais comme homme. Comme soldat, nous le trouvons prudent, réfléchi, ménager de la vie et de la santé de ses subordonnés. Ce n'est pas seulement le brillant et hardi cavalier que l'on connaissait déjà, c'est de plus un général habile, mûri avant l'âge, par le sentiment de sa responsabilité. Son courage est expérimenté et son audace réfléchie. Quant à l'homme, il est séduisant au possible, et l'on comprend, en lisant ces courts billets, l'affection qu'il devait inspirer à tous ceux qui l'approchaient.

C'est une page des plus curieuses de l'épopée impériale que nous a donnée M. Robinet de Cléry; on peut dire que celle-ci revit tout entière dans les *Mémoires du général baron de Marbot* (Plon, 1891, 3 vol. in-8°). C'est une épopée en effet que renferment ces trois gros volumes dont le succès a été si considérable et si mérité. Rien n'y manque, ni les exploits auxquels on aurait peine à croire si le récit de Marbot n'était corroboré par bien d'autres, ni les épisodes comiques, comme l'aventure de la bergère au bal Marescalchi (II, 315), ni les combattants injuriant leurs ennemis avant de les aborder, comme le brave général Macard (I, 84). Il est impossible de résumer ici cette œuvre où la valeur de la forme, car Marbot est un véritable écrivain, ne le cède en aucune façon à l'intérêt du fonds. On pourra en apprécier l'intérêt en suivant Marbot dans sa carrière. Il était né le 18 août 1782 au château de Larivière, situé dans le département actuel de la Corrèze, à très peu de distance du Lot et du Cantal. Bien que sa famille fût noble, son père embrassa les principes de 1789, et, après

un court séjour au collège de Sorèze, Marbot le suivit en Italie comme engagé volontaire au 1er hussards (1799). L'histoire de son arrivée à son régiment, de la façon dont il tomba, par une erreur de noms, aux mains du sous-officier Pertelay, chargé de le former à la vie militaire, et de son premier duel à la Madona, près de Savone, est un des chapitres les plus attrayants de son livre. Les épreuves allaient commencer pour lui. Il venait d'être nommé sous-lieutenant quand il lui fallut s'enfermer dans Gênes, où il souffrit toutes les horreurs du siège et reçut le dernier soupir de son père. Après un court passage à l'armée de Portugal sous Leclerc (1802), il faillit être compromis dans la conspiration de Bernadotte, Simon et Pinoteau à Rennes. Il s'en tira heureusement et suivit la Grande Armée dans ses campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. C'est dans son livre qu'il faut lire le tableau émouvant des combats auxquels il prit part, depuis Austerlitz, où il sauva sous les yeux de l'empereur un sous-officier russe, jusqu'à Eylau, où il assista à l'anéantissement glorieux du 14e de ligne et ne dut son salut qu'à sa brave jument Lisette, à Friedland et à Tilsitt. Ces guerres étaient terribles; celle d'Espagne, où Marbot fut ensuite, était une lutte inexpiable. Il quitta un instant ce pays pour se trouver à Eckmühl, à Essling et à Wagram, mais il y revint avec l'expédition que commandait Masséna et que la froide énergie de Wellington et aussi, il faut bien le dire, des fortifications inexpugnables, devaient arrêter à Torrès-Vedras. Après s'être battu encore à Miranda de Corvo et à Fuentès de Monoro, Marbot revint en France pour se marier en juillet 1811. Avec le troisième volume, consacré presqu'en entier à la campagne de Russie et à celle de 1813, le ton des Mémoires s'élève. Sans perdre un seul instant de son intérêt, de sa vivacité et de son bonheur d'expressions, il devient plus grave et plus ému à mesure qu'on s'approche du dénouement. C'est qu'il ne s'agissait plus d'expansion et de conquêtes; il s'agissait du salut même de la patrie. Les Mémoires n'offrent que peu de détails sur 1814. On y remarquera cependant l'opinion de Marbot sur la capitulation de Paris et sur les trahisons dont Napoléon fut victime. Quelques lettres sur les événements de 1815 les complètent. Il est regrettable que Marbot n'ait pu pousser plus loin son récit et nous raconter cette suprême lutte de Waterloo, à laquelle il se trouvait, assistant ainsi à la chute de Napoléon comme il avait assisté à Marengo à l'aurore de son étonnante fortune. Ce rapide résumé des Mémoires fait comprendre l'intérêt qu'ils présentent au point de vue des faits; ils n'en ont pas moins au point de vue des personnages. Au-dessous de Napoléon, vers lequel tout converge, trois maréchaux y apparaissent en pleine lumière, Augereau, Masséna et Lannes,

dont Marbot reçut le dernier soupir. Au second plan passent, avec toutes les figures historiques du temps, Championnet, Bernadotte, Leclerc, Pichegru, Murat, Duroc, Junot, Dupont, Moncey, Davout, Bessières, Lassalle, Soult, Gouvion Saint-Cyr, Oudinot, Ney, Victor, Vandamme, etc., toute une série de personnages divers, sous-officiers, diplomates, peints avec une intensité de vie et un relief étonnants. Ces Mémoires seront pour les historiens une source de premier ordre; quant aux lecteurs ordinaires, ils les feront revivre un instant de la vie même de l'époque. C'est, comme je le disais en commençant, l'épopée de la Grande Armée.

On retrouvera une partie des qualités qui distinguent les Mémoires de Marbot, l'entrain du récit, le sentiment de l'honneur et du devoir militaires dans les *Souvenirs du marquis de Pimodan* (1847-1849), dont une réimpression vient de paraître (Champion, 1891, 2 vol. in-12). Le premier volume, après quelques détails sur la famille, les premières années et la mort de l'auteur, résumés dans une introduction très claire, mais sur les tendances de laquelle nous faisons les plus expresses réserves, contient les Souvenirs de la guerre d'Italie. Le second est consacré en entier à la guerre de Hongrie. Pimodan est mort pour une cause perdue d'avance et qui n'aurait pas été la nôtre, mais il est impossible de ne pas rendre justice à ses brillantes qualités. Il était convaincu, très brave, bon pour ses soldats au point de les aider dans leurs achats et de boire avec eux (I, 105); il n'a jamais hésité à rendre justice à la bravoure de ses adversaires, Piémontais ou Hongrois, et si l'on ajoute à cela qu'il avait de nature les dons de l'écrivain, on verra sans peine que ses Souvenirs sont une lecture des plus attrayantes et qu'on a fort bien fait de les réimprimer.

Je connais peu de Mémoires dont la lecture soit plus intéressante que celle des *Mémoires de la duchesse de Gontaut* (Plon, 1891, in-8°). Non pas que leur auteur fût une femme d'un esprit supérieur, mais elle était excellente, elle savait voir et observer autour d'elle, et elle a eu le talent de rendre avec une vérité de touche, une netteté piquante et une franchise d'expression tout à fait remarquable ce qu'elle avait vu et entendu. Ajoutez à cela qu'elle était primesautière et naturelle dans sa conduite comme dans son style, et qu'elle parlait avec déférence mais avec liberté aux plus grands. On était aux jours qui suivirent les ordonnances, Paris déjà était en insurrection; M. de Polignac écrivit au roi sur ce qu'il considérait comme « une simple émeute » et Mme de Gontaut était présente au moment où le roi lut la lettre qui se terminait par cette phrase : « Si je me trompe dans mes prévisions, j'offre en holocauste ma tête à Votre Majesté. » « Et

ce sera un modeste présent, » dit vivement Mme de Gontaut, ce qui lui valut cette verte et pourtant affectueuse réprimande du roi impatienté : « Je vous aime beaucoup, mais vous êtes insupportable » (p. 318). On peut juger par cette anecdote du ton des Mémoires de Mme de Gontaut. Des chapitres entiers ne sont pas moins lestement troussés ; nous citerons en particulier celui où elle raconte son voyage en France sous le déguisement de Mme François, marchande de dentelles, durant lequel elle fut l'objet des attentions du grand inventeur Fulton, qui lui proposa ni plus ni moins que de l'épouser. Si l'on ajoute à cela qu'elle a connu la fin de l'ancien régime, traversé en province les débuts de la Révolution, qu'elle a vu de très près la société anglaise pendant l'émigration et la société française pendant la Restauration, on comprend tout l'intérêt que présentent ses Mémoires. Ils sont une source historique importante, une charmante lecture, et on ne peut que remercier ceux qui nous ont permis de les connaître.

M. L. Thouvenel a déjà tiré deux ouvrages des papiers laissés par son père. Son dernier volume, *Nicolas Ier et Napoléon III*, les préliminaires de la guerre de Crimée, 1852-1864 (Calmann-Lévy, 1891, in-8°), emprunte à l'actualité un caractère particulier. On sait comment s'enchaînèrent les événements qui amenèrent la guerre de Crimée. Les dépêches, ou plutôt les lettres particulières que cite M. L. Thouvenel, permettront d'en suivre le développement, comme aussi d'apprécier les diplomates qui y prirent part ; M. de la Valette, esprit vif, d'une activité rare, mais trop confiant en lui-même pour ne pas s'illusionner sur la valeur des concessions qui lui étaient faites ; M. Sabatier, intelligence lucide et ferme ; le général de Castelbajac, mettant au service de la paix sa conduite loyale et droite, son vif désir de maintenir de bonnes relations entre la France et la Russie ; M. de Lacour, honnête et ouvert ; le général Baraguey d'Hilliers, avec ses emportements parfois trop brusques. Elles permettent de voir aussi que, de la manière dont la question s'était posée dès le début, il était bien difficile que la guerre n'en sortît pas. Ni Napoléon III ni Nicolas Ier ne pouvaient ou ne voulaient céder. Le premier considérait avec raison qu'une fois la discussion des droits respectifs des Grecs et des Latins engagée, la France ne pouvait reculer, faillir à son rôle historique et renoncer ainsi à tout son prestige et à toute son influence en Orient ; pour le second, toucher aux privilèges de la communauté grecque, était l'atteindre dans des convictions religieuses intimes qui répondaient du reste aux sentiments les plus profonds du peuple russe. Ce qu'il faut blâmer dans la politique impériale ce n'est donc pas cette politique en elle-même, mais c'est l'inconcevable légèreté

avec laquelle on l'embrassa, sans peser la valeur réciproque de l'alliance russe et des sacrifices qu'elle imposait, sans se douter en un mot qu'il y avait la guerre au bout des revendications de nos ambassadeurs à Constantinople. On espérait toujours que l'on pourrait tout obtenir à la fois. De là des hésitations et des retours singuliers. Castelbajac, à Saint-Pétersbourg, crut à la paix jusqu'au dernier moment, et, même pendant la guerre, Baraguey d'Hilliers n'avait pas de plus grand adversaire à Constantinople que l'ambassadeur de la puissance dont les soldats combattaient en ce moment au côté des nôtres, lord Stratfford de Redcliffe.

Cette question d'Orient, dont un des épisodes fait le sujet du livre de M. Thouvenel, on la rencontre à chaque instant dans le dernier ouvrage posthume du regretté Gabriel Charmes, *Voyage en Syrie* (Calmann-Lévy, 1891, in-12). C'est en le lisant que l'on comprend combien, en Orient, les questions religieuses sont intimement liées aux questions politiques et combien elles présentent une matière de négociations difficiles et délicates. Dans son charmant et trop court récit, Gabriel Charmes y est ramené à chaque pas, comme il est à chaque pas arraché aux descriptions de paysages et aux scènes de mœurs par les souvenirs historiques qui animent et peuplent ce beau pays. C'est à ce titre surtout que nous recommandons ces pages aux lecteurs de la *Revue*. Ils n'y trouveront pas seulement des détails d'histoire moderne et contemporaine, présentés sous une forme des plus vivantes, sur Djezzar, le pacha d'Acre, sur les mouvements du Liban dans ce siècle, sur l'administration de Midhat-Pacha en Syrie; les souvenirs de l'antiquité y revivent aussi, surtout quand l'auteur se retrouve en face de villes comme Tyr et Sidon, devant cette Méditerranée « qui a mis en communication Athènes, Rome, Jérusalem, Alexandrie et qui a porté tour à tour chacun des éléments dont l'homme moderne est formé » (p. 29). Mais là surtout où Gabriel Charmes se montre un penseur profond et un véritable historien philosophe, c'est quand il parle de la Phénicie et de son rôle historique. Il y a à la fin de la première partie de son livre une soixantaine de pages de premier ordre où il montre comment ce pays, « un admirable comptoir de commerce et un merveilleux nid de pirates » (p. 77), a tiré sa force de ce qui justement devait faire sa faiblesse. Ne pouvant se suffire à eux-mêmes, exposés à toutes les invasions, ses habitants sont restés indifférents à toute conquête qui n'était pas trop lourde pour eux. Ils ont senti que leur véritable patrie était la mer; c'est vers elle qu'ils ont tourné tous leurs efforts, et leurs expéditions commerciales ont fait connaître la Grèce à l'Asie, l'Orient à l'Occident. C'est par là

qu'ils ont rendu le plus grand service à la civilisation et que leur souvenir a mérité de vivre.

Le prince Lubomirski continue son *Histoire contemporaine* sur le plan primitif par un troisième volume qui va de Sébastopol à Solférino et comprend les trois années 1857, 1858 et 1859. L'auteur groupe ensemble les événements d'une année et les passe en revue pays par pays. Après avoir exposé ainsi les faits, il donne son appréciation dans un chapitre de considérations générales qui termine le récit de chaque année. C'est sur ces considérations qu'il y aurait bien des réserves à faire. Quant à l'exposé des faits en lui-même, il est généralement clair et exact, agrémenté parfois de souvenirs personnels. Signalons en particulier dans ce volume ce que dit l'auteur du prince Guillaume d'Orange (p. 282).

Deux ouvrages importants ont été consacrés presqu'en même temps à l'histoire financière de notre pays. L'un, dû à M. Bouchard, président à la Cour des comptes, est intitulé *Système financier de l'ancienne monarchie* (Guillaumin, in-8°); l'autre est une étude de Cucheval-Clarigny sur *les Finances de la France de 1870 à 1891* (Perrin, in-8°). Le livre de M. Bouchard, après avoir traité de l'administration générale des finances sous l'ancien régime, examine séparément les recettes, les dépenses, le contrôle général et se termine par un chapitre comparatif entre l'ancien système financier et le système actuel. Il est donc composé avec méthode, écrit avec une grande clarté, et, grâce aux tables détaillées dont il est muni, il sera facile d'utiliser les nombreux renseignements qui s'y trouvent groupés. On fera bien cependant de n'admettre la plupart d'entre eux que sous bénéfice d'inventaire; car une première lecture permet de relever dans ce livre un grand nombre d'erreurs de détail. Il n'est pas absolument exact de dire que la taille et les aides correspondent à nos impôts directs et indirects d'aujourd'hui, et M. Bouchard reconnaît lui-même (p. 88) qu'« avant de devenir un impôt public la taille fut un revenu domanial » et que « l'aide était le terme générique servant à désigner le subside que le roi avait le droit d'exiger, dans certaines circonstances, en qualité de souverain et de suzerain, de ses sujets et de ses vassaux » (p. 135). De plus, M. Bouchard est souvent trop affirmatif sur le mécanisme administratif de l'ancien régime, qui est encore loin d'être complètement connu; il est souvent mal informé; la phrase sur Pharamond, qui, dit-on, « rédigea en un seul coup les lois saliques, » avec le concours du Conseil du roi, ne pourra manquer de faire sourire. Il en est de même de la persistance du jury depuis les Francs (p. 280), des *deux cent cinquante* régiments d'infanterie sous Louis XIV

(p. 295), etc. L'erreur sur la création des intendants en 1635, rééditée au début du volume, se retrouve à la note 2 de la page 274. Quelques-unes des ordonnances les plus importantes relatives à l'organisation de la Chambre des comptes sont passées sous silence. Visiblement, l'auteur n'est pas au courant des travaux historiques; il ne s'est pas douté de la somme de recherches que nécessitait une synthèse de l'organisation financière avant 1789, si tant est que cette synthèse soit possible dans l'état actuel de la science, ce que, pour ma part, je ne crois pas. Il est une autre critique à lui faire, d'un ordre plus général. J'ai dit plus haut que son livre était composé avec méthode; malheureusement la méthode choisie n'est pas la meilleure, celle qui aurait suivi le système financier de la France depuis les origines jusqu'en 1789 dans son développement historique. Il aurait fallu montrer comment le système avait été créé peu à peu, à mesure que l'accroissement de la puissance politique de nos rois augmentait les nécessités de leur gouvernement et la complexité des moyens qu'ils devaient employer pour y faire face. C'est surtout en matière de finances qu'il est juste de dire que la fonction a créé l'organe, et M. Bouchard aurait dû le montrer. Malgré les critiques que nous lui adressons, il n'en a pas moins eu un grand mérite à essayer cette synthèse prématurée; son livre rendra des services et son jugement sur le système financier de l'ancien régime est très juste dans l'ensemble. « Il est plein, dit-il, de combinaisons ingénieuses, de dispositions savantes, souvent même d'intentions sages et équitables. Il se sert de tous les moyens dont l'usage se retrouve dans les finances modernes : impôts directs, taxes de consommation, droits de douanes, monopoles, impôt sur le revenu, emprunts de toute sorte. Il n'aboutit, en définitive, qu'à fournir péniblement les sommes nécessaires aux besoins de l'État, en appauvrissant le pays, en accablant de taxations une partie des contribuables et en préparant le grand désordre financier qui motiva, en 1789, la réunion des États généraux » (p. 227).

C'est ce jugement que M. Cucheval-Clarigny aurait dû avoir sans cesse présent à l'esprit en écrivant son livre, d'ailleurs d'une haute valeur, sur *les Finances de la France de 1870 à 1891* (Perrin, in-8°, 1891). Il n'aurait rien perdu des qualités de science et de clarté qui le recommandent à l'attention; il y aurait gagné de n'avoir point ces allures de pamphlet qui n'ajoutent pas à la confiance qu'il peut inspirer. La première partie du volume, qui comprend deux livres, montre l'œuvre accomplie par M. Thiers et l'assemblée nationale après 1870. En moins de dix ans l'énorme contribution de guerre put être soldée par anticipation, la création de nouveaux impôts fut sup-

portée sans fléchir par le pays et le budget amené à un état d'équilibre réel qui devait se transformer, par la crue régulière des plus-values, en un excédent de recettes. Ces plus-values furent une des causes, sinon la cause principale, du changement de politique financière qui se produisit après 1876. On crut trop à la prospérité de nos finances; on entama l'œuvre immeuse de l'instruction primaire et des travaux publics. Le développement donné au budget extraordinaire, dont M. Thiers avait malheureusement donné l'exemple avec le compte de liquidation, favorisa l'excès des dépenses. Dès 1884 la réaction commença; elle se poursuit depuis lors, et, à l'heure qu'il est, la plus grande partie du budget extraordinaire a été réintégrée dans le budget ordinaire. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de faire dans notre politique financière les réformes nécessaires pour obtenir un budget qui soit en équilibre autrement que par des subtilités d'écritures ou des expédients de trésorerie; là où nous ne pouvons suivre M. Cucheval-Clarigny, c'est quand il attribue au seul parti républicain la responsabilité de notre situation financière. Il est inexact de dire que « tout député de l'opposition a été systématiquement exclu de la commission du budget » (p. 409) et que « l'élection de M. Freppel a été cassée ». Des membres de la droite ont fait partie de cette commission dont M. Freppel n'a point été exclu. On lui a seulement repris l'examen du budget des cultes. Il faut se souvenir de plus que c'est de tous les côtés de la Chambre que sont partis les amendements à la loi des finances, inspirés le plus souvent par des intérêts locaux ou de parti qui pouvaient mettre en péril l'équilibre du budget, et que la plupart des amendements ont été toujours combattus, sinon avec succès, du moins avec courage, par les différents ministres, présidents et rapporteurs généraux de la commission du budget qui se sont succédé. Il faut se souvenir enfin que d'autres causes, plus profondes et plus dangereuses, hélas! que les causes politiques ont contribué à rendre instable l'équilibre de notre budget depuis 1876; ce sont la crise économique générale, les ravages du phylloxéra, la nécessité d'assurer des débouchés à notre commerce et à notre industrie par la création d'un empire colonial. D'ailleurs, la plupart de ces dépenses n'ont pas été perdues et il faut espérer que le but visé sera atteint, que nous les retrouverons par un accroissement des forces vives de la nation, aussi bien intellectuelles que matérielles. Ces réserves faites, il n'en faut pas moins remercier M. Cucheval-Clarigny d'avoir signalé le danger et de l'avoir fait dans un livre excellent, dont la composition habile et le style net rendent la lecture aussi agréable qu'instructive.

Louis Farges.

L'ouvrage de M. Henry D'ALLEMAGNE, *Histoire du luminaire depuis l'époque romaine jusqu'au XIXe siècle* (Picard, grand in-4° de 703 p.), est avant tout un admirable musée iconographique où tous les types dignes de remarque sont reproduits en 500 gravures dans le texte et 80 planches hors texte en deux teintes. La réunion seule de ces documents a été un travail considérable et M. d'Allemagne a fourni aux collectionneurs et même aux fabricants d'appareils d'éclairage un guide auquel il serait difficile de rien ajouter d'important. Le texte qui accompagne ces nombreuses illustrations, sans affecter la forme d'un traité d'érudition et d'archéologie, est cependant l'œuvre d'un véritable érudit en la matière, d'un esprit méthodique, qui a bien vu, même s'il ne l'a pas toujours suffisamment indiqué, le lien qui rattache son sujet à l'histoire des mœurs et à l'histoire de l'art. Il a exposé l'histoire du luminaire en s'astreignant à un ordre strictement chronologique; après un premier chapitre qui traite des temps bibliques et de la Grèce, il aborde l'époque romaine, puis la période chrétienne primitive, et, à partir du XIIe siècle, il consacre à chaque siècle un chapitre spécial, chaque chapitre comportant trois parties : chandeliers mobiles, chandeliers suspendus et chandeliers fixes. Jusqu'au XVIe siècle, l'éclairage public ne forme qu'un paragraphe. Pour le XVIIe siècle, la troisième partie tout entière du chapitre lui est consacrée; pour le XVIIIe siècle, un chapitre entier traite de l'éclairage public; pour le XIXe siècle, nous trouvons un chapitre consacré au gaz hydrogène; enfin, les deux derniers chapitres étudient les accessoires de l'éclairage (briquets, allumettes, éteignoirs, etc.) et les matières éclairantes. Comme on le voit, l'ouvrage de M. d'Allemagne est très complet, très clairement ordonné, et, s'il offre à l'industrie de l'éclairage un ensemble de renseignements précieux, il sera lu aussi avec intérêt par les historiens et les archéologues.

G. MONOD.

ITALIE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

1. Époque barbare (*de la chute de l'empire romain aux Croisades*).

P. Martin a parlé des premiers temps de la vie de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, jusqu'au moment où, après la défaite d'Odoacre, il fut devenu le maître de l'Italie (489)[1]. Peu après, la même époque fut étudiée encore par G. Nicastro dans la première partie de sa monographie sur Théodoric[2]. Le roi fut, comme on sait, le héros de récits légendaires qui se répandirent diversement en Italie et en Allemagne; elles ont été l'objet d'une étude par A. Sarfatti[3]. A Vérone, sur la façade de la basilique de San Zeno, il y a deux bas-reliefs, attribués au xiie siècle, représentant la chasse infernale de Théodoric, quand ce roi se fut laissé tenter par le démon, qui avait pris la forme d'un cerf, et entraîner à sa poursuite en enfer; ces sculptures ont été étudiées plusieurs fois et récemment encore par G. Segala[4], qui les a rapprochées de la légende germanique relative à Théodoric. L'auteur du présent bulletin[5] a publié plusieurs documents nouveaux sur la légende locale de Vérone, et montré comment jusqu'au xive s. on attribua à Théodoric la fondation de cette ville ou au moins de son amphithéâtre. Sur Boèce, il y a plusieurs travaux à signaler[6]; mais c'est surtout sur Ennodius que nous avons des publications importantes. S. Léglise a étudié ses idées théologiques concernant l'autorité pontificale[7]. D'autres se sont occupés de la chronologie de ses œuvres[8]. Hasenstab, connu déjà par ses recherches sur les *Variae*

1. *Theodorich der Grosse bis zur Eroberung Italiens.* Comp. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1er juillet 1889.

2. *Teodorico il Grande.* Caltagirone, 1890, 1re partie.

3. *La leggenda di Teodorico*, dans la *Fanfulla di domenica*, 10 mars 1889.

4. *La leggenda di Teodorico di Verona*, dans la *Cronaca rossa*, n° 27. Vérone, 1890.

5. *Per la leggenda di re Teodorico in Verona*, dans l'*Arch. stor. ital.*, 5e série, tome VI, disp. 6.

6. C. M. O'Keefe, *Boethius*, dans le *Catholic World*. New-York, avril 1889.

7. *St. Ennodius et la suprématie pontificale au VIe siècle.* Université catholique de Lyon, nov.-déc. 1889.

8. B. Hasenstab : *Studien zu Ennodius; ein Beitrag zur Geschichte der*

de Cassiodore, a repris une question déjà développée par Fr. Vogel dans son édition d'Ennodius, celle de savoir si l'ordre dans lequel ses œuvres sont placées dans les mss. est conforme à la chronologie ou arbitraire; il admet avec Vogel que cet ordre correspond en gros au temps où elles ont été écrites. C'est aussi l'opinion de C. Tanzi, qui soutient contre F. Magani, auteur d'un travail en trois volumes sur Ennodius, qu'il a écrit entre 496 et 513. Magani a répliqué en maintenant ses opinions antérieures. Julius von Pflugk-Harttung[1] a étudié le droit de succession chez les Ostrogoths et les causes qui l'ont modifié.

Arrivons maintenant aux Lombards[2], dont la domination en Italie a été d'une extrême importance pour l'histoire du pays. Les rapports de ce peuple avec les Italiens et avec l'Église sont un des sujets les plus difficiles et les plus importants que leur histoire puisse présenter. Aussi est-ce un beau sujet d'étude qu'a choisi M. Rossi quand il a entrepris de traiter du roi Liutprand et de son attitude à l'égard des papes; mais il connaît mal les travaux récents sur ce sujet, aussi son ouvrage, sans être inutile, excitera-t-il peu de curiosité; tout au plus témoigne-t-il d'un esprit critique remarquable[3]. Paul Diacre réclame toujours l'attention des érudits. R. Mittelmueller parle d'un manuscrit du IXe ou Xe siècle du commentaire sur la règle de saint Benoît écrit par Paul, manuscrit existant à la bibliothèque de Carlsruhe[4]. G. Tamassia examine le passage bien connu de l'*Hist. Langob.*, I, c. 25, où le Diacre parle du code de Justinien[5], et il conclut que l'écrivain ne l'a pas connu directement, mais seulement par une voie détournée. Important à plusieurs égards est un travail de G. Calligaris[6], où sont appréciés les jugements que le Diacre porte sur la vie des personnes dont il parle et les raisons pour lesquelles

Völkerwanderung. Munich, 1890, 66 p. — C. Tanzi : *La cronologia degli scritti di M. F. Ennodio*, dans *Archeogr. Triestino*, XV, p. 339. — F. Magani : *Una fantastica cronologia degli scritti di S. Ennodio*, dans *La scuola cattolica*, fasc. 207-208; avril 1890.

1. *Die Thronfolge im Reiche der Ostgothen*, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, X, 1. (German. Abth.)

2. Stolzenberg-Luttmersen : *Die Spuren der Langobarden vom Nordmeer bis zur Donau*. Hanovre, Hahn, 1889.

3. *Langobardi e Chiesa romana al tempo di re Luitprando*. Catane, 1890.

4. *Der Regel-Commentar des Paul Diaconus (Warnefried), des Hildemar und des Abtes Basilius*, dans les *Studien und Mittheil. aus dem Benediktiner- und dem Cisterzienserorden*. Jahrg. IX, 1888, p. 394-8.

5. *Un capitolo della storia longobarda di Paolo Diacono*, dans *Arch. giur.*, XLIII, fasc. 4-6.

6. *Profili storici e morali nelle opere di P. D.*, dans *Misc. stor. Ven.*, tome IX.

il a employé certaines expressions plutôt que d'autres; il étudie les sources des œuvres de Paul et arrive à cette conclusion qu'il s'était formé des formules ou types pour chaque classe de personnes (ecclésiastiques, rois, guerriers, etc.) et qu'il les appliquait à chaque cas particulier. Un des principaux fondements pour connaître le droit lombard est le « Liber Papiensis; » d'après Nostitz Rieneck[1], un tel livre n'existe pas. Ce qu'on appelle de ce nom n'est qu'un recueil de plusieurs anecdotes légales relatives au droit lombard, et l'on ne saurait dire avec certitude si ce recueil a été formé à Pavie. Cette opinion ne peut manquer d'influer sur le jugement qu'il convient de porter à l'endroit de l'école juridique de Pavie. V. Krause a étudié l'institution franque des « missi dominici[2], » agents royaux distincts des officiers ordinaires en ce que leur autorité judiciaire est essentiellement extraordinaire; il a dressé la liste des « missi dominici » envoyés dans tous les pays de l'Empire. Pour l'Italie, les premiers sont de 786 et le dernier de 922, sous Bérenger Ier.

En ce qui concerne la numismatique de ces temps anciens, nous ajouterons quelques publications importantes à ce que nous avons dit dans la première partie de ce bulletin. C. Brambilla a publié une monnaie de la fin du royaume lombard[3]. Damiano Muoni a expliqué un denier de Carloman, fils de Louis le Germanique, et pense qu'il a été frappé à Milan[4]. C. Jolivot a parlé d'une monnaie de l'époque mérovingienne (VIe siècle) relative à Monaco[5]. Ferd. Gabotto a contribué à l'histoire des légendes mayençaises en Italie en reproduisant un récit inédit d'après lequel Hardouin d'Ivrée descendait de Gano de Mayence[6].

Nous arrivons maintenant à l'histoire des villes et des pays.

Venise. — Les plus anciens temps de Venise ont été résumés avec élégance, mais sans vues nouvelles, par G. P. Molmenti, qui connait si bien l'histoire de ce pays[7]. On peut rencontrer quelques taches dans son travail : il dit, par exemple, que Cassiodore écrivit sous le règne

1. *Zur Frage nach der Existenz eines Liber Papiensis*, dans *Histor. Jahrbuch*, XI, fasc. 4.

2. *Geschichte des Instituts der Missi dominici*, dans les *Mittheil. des Inst. für œsterr. Geschichtsforschung*, XI, p. 193 et suiv.

3. *Tremisse inedito al nome di Desiderio re dei Longobardi*, dans la *Riv. numism.*, III, fasc. 2.

4. *Monetazione carolingia italiana*. Ibid., II, p. 187.

5. *Un tiers de sou de Monaco*, dans *Ann. de la Soc. franç. de numism.*, 1890, p. 335.

6. *Per le leggende Maganzesi in Italia*, dans la *Letteratura*, IV, n° 15, Turin, 1er août 1889.

7. *Venezia e le repubbliche marinare*, dans le volume intitulé : *Le origini dei comuni*. Milan, Trèves, 1890.

de Théodoric sa lettre aux « tribuns maritimes » du littoral adriatique, tandis qu'elle est très postérieure. G. Monticolo a terminé ses importantes études sur la chronique vénitienne de Jean Diacre[1]. Dans un travail paru en 1882, sous le titre : *la Cronaca del diacono Giovanni e la storia politica di Venezia sino al 1009,* il avait étudié le contenu historique de cette chronique et l'avait confrontée avec les documents contemporains, publiés ou inédits; il avait en outre reconstitué la vie du chroniqueur, lequel, soit comme chapelain ducal, soit comme ambassadeur, se trouva mêlé aux événements de son temps et mit la main aux affaires vénitiennes. Dans sa récente dissertation au contraire, il s'est occupé des manuscrits où la chronique est transcrite et de la reconstitution critique du texte. La première édition de la chronique est de 1757 et elle est détestable; celle qu'a donnée Pertz en 1846 est bien meilleure, mais il fallait revoir de près les deux mss. du Vatican qui ont servi de base à l'édition de Pertz et en outre utiliser un manuscrit de la bibliothèque Marciana, bien qu'il soit du xve siècle, c'est-à-dire très postérieur à ceux du Vatican, qui sont du xie. Après avoir parlé des manuscrits, Monticolo parle des sources qui ont servi au diacre Jean; il montre qu'il avait les qualités d'un véritable érudit : non seulement le Diacre connait les chroniques vénitiennes, mais il connait aussi des chroniques étrangères, parmi lesquelles on distingue les livres de Paul Diacre et les vies des papes connues sous le nom de *Liber Pontificalis.* Outre cette dissertation, Monticolo a publié le 1er volume de ses *Cronache veneziane antichissime,* qui contient le *Chronicon* de Jean et de plus le *Chronicon Gradense,* que Pertz attribuait aussi à Jean, mais que Monticolo incline à croire composé au commencement du xie siècle par le patriarche Vitale IV Candiano, et la *Cronica* des patriarches de Grado (Nova Aquileia), publiée autrefois par Waitz. Les notes qui accompagnent ces textes ont dû coûter à l'éditeur de longues recherches : non seulement il les confronte avec d'autres chroniques, mais il s'efforce de retrouver les documents déjà imprimés ou inédits dont s'est servi Jean ou qui peuvent avoir été connus de lui. Près de Venise est l'île de Torcello, célèbre par sa cathédrale[2]. Très intéressant est un document trouvé par Isidoro Carini[3]; il est

1. *I manoscritti e le fonti della cronaca del diacono Giovanni,* dans le *Bollet. dell' Istit. stor. ital.,* IX, p. 37. — Le même : *Cronache veneziane antichissime,* qui forment un vol. des *Fonti* publiées par l'Institut d'histoire italienne.

2. G. F. Zulian : *Torcello e la sua cattedrale.* 2e édit. Venise, Tondelli, 1889, 101 p. in-16.

3. *Donazione di Raterio vescovo di Verona,* dans le *Spicilegio Vaticano,* I, 9-10.

de l'an 964 et porte la signature de Raterio, évêque de Vérone, illustre non seulement par ses nombreux écrits, mais aussi par ses rapports avec l'empereur Otton Ier et en général par son activité politique. Les très antiques fresques de la fin du xe siècle qui existent à Vérone ont été l'objet d'un article dans un journal d'archéologie et d'art d'Amérique[1]. On a publié un ouvrage posthume de Charles Nisard sur Fortunat[2] que nous devons mentionner ici, puisqu'il était d'origine vénitienne (de Belluno).

Lombardie. — C. Tanzi vient d'ajouter[3] un nouveau document au petit nombre de ceux que l'on connaissait déjà, qui ont été écrits en Italie sous le règne d'Odoacre. D'un écrivain milanais du xvie s. il a tiré la notice d'une donation faite à Milan par Flavius Paulus Andreas, qui, dans l'acte, agit au nom d'Odoacre. A l'époque des Carolingiens et de Bérenger, la cour d'Ollona, dont s'occupe A. Riccardi[4], eut une importance historique. Celle de Milan, déjà grande à l'époque romaine, ne cessa de s'accroître, même à l'époque barbare. D. Sant' Ambrogio nous parle[5] d'une très ancienne tour carrée que le haut moyen âge attribuait à Stilicon, mais qui faisait probablement partie du palais de l'empereur Maximien Hercule; elle fut restaurée, paraît-il, au ixe siècle par le célèbre archevêque Ansbert de Biassono, sur la vie duquel l'article dont nous parlons en ce moment a jeté une vive lumière. Sur la plus ancienne histoire ecclésiastique de Milan au moyen âge, nous avons à rappeler quelques recherches de P. Rotta[6], qui a parlé de l'atrium de Saint-Ambroise, étudié aussi par L. Beltrami[7]. Nous avons déjà parlé de la collection de pièces sur parchemin appartenant à C. Morbio, qui sont passées depuis à la bibliothèque de l'université de Halle; c'est ici le lieu de mentionner que, de cette collection, Hortzschausky et M. Perlbach[8]

1. *Verona; early frescos of S. Nazare and an inscription of* 996, dans *The american journal of archæology*, VI, p. 228.

2. *Le poète Fortunat.* Paris, Champion, 1890, xii-206 p. in-12.

3. *Un papiro perduto dell' epoca di Odoacre*, dans *Archeogr. Triestino*, XV, p. 443.

4. *Inventario dei beni posseduti (sec. X-XI) dal monastero di S. Cristina di Ollona*, dans *Arch. stor. di Lodi*, VII, 1889.

5. *La torre quadrata del monastero maggiore di Milano e gli avanzzi dell' antico palazzo di Massimiano Erculeo*, dans *Arch. lomb.*, XVIII, p. 763.

6. *L'arcivescovo milanese Teodoro II.* (*La Lega lombarda*, 14-5 mai 1890.) — Id. : *L'arcivescovo Ansperto e l'atrio di S. Ambrogio.* (*Ibid.*, n° 38.)

7. *L'atrio della basilica di S. Ambrogio*, dans la *Perseveranza*, 16 juillet 1890.

8. *Lombardische Urkunden des XI Jahrh.* Halle, Niemeyer, x-98 p.

ont tiré plusieurs documents du XIe siècle relatifs à l'histoire de la Lombardie. L. Zerbi a publié[1] plusieurs documents (992-1171) relatifs à la Brianza; il a joint à chacun d'eux un long et érudit commentaire. On apprendra peut-être avec intérêt que, dans un acte de 1088, il est question de la « couronne » de l'église de Monza, où l'on fait allusion à la couronne de fer, à laquelle on attribue, à ce qu'il paraît, un caractère sacré. A propos de Monza, il faut rappeler encore un beau travail historique et topographique par Cesare Aguilhon[2], qui parle du village appelé aujourd'hui S. Giorgio del Lambro et autrefois Coliata, mentionné dans un document de l'année 841; dans ce travail, il est encore question de l'archevêque Ansbert de Biassono cité plus haut; on discute sur la loi sous le régime de laquelle il vivait (la loi lombarde); on recherche la généalogie de sa famille, etc. Au sortir de Milan, je citerai des publications sur Come[3] et sur Bergame[4].

Piémont. — Claude, évêque de Turin au IXe siècle, est connu par la part qu'il a prise aux discussions sur le culte des Images[5]. W. Gundlach prépare pour les *Mon. Germ. hist.* une édition critique des lettres du célèbre moine irlandais, fondateur de Bobbio, saint Columban[6]. Dès son origine, ce monastère fut un centre de civilisation; les lettres de saint Columban ont un intérêt à la fois littéraire et politique; on en connaît sept en prose et quatre en vers. En parlant de ces lettres, Gundlach traite aussi de la vie du saint et ne croit pas qu'il soit mort en 615. Les origines de la maison de Savoie sont des plus obscures; on ne cesse de les étudier, mais sans que les érudits parviennent à tomber d'accord. Récemment encore, F. F. Pasini a présenté une généalogie de sa façon, d'après laquelle Humbert Blanches-Mains descend de Bérenger II, qui à son tour descend du comte Lambert, père de Gui de Spolète; mais il ne nous apporte que des affirmations sans preuves[7]. L'auteur du présent bulletin est dans

1. *Supplementi al cartulario Brianteo di G. Dozio*, dans *Arch. lomb.*, XVII, p. 5.

2. *Di alcuni luoghi dell' antica corte di Monza che hanno cambiato nome*, dans *Arch. lomb.*, XVII, p. 245.

3. G. Conti : *I Lavizzi*, dans *Giorn. arald.*, XVII, p. 101. Cette famille descend de Pagano qui vivait à la fin du Xe s. et au commencement du XIe.

4. E. Fornoni : *Adalberto vescovo e le sue istituzioni*. Bergame, Cattanei, 32 p. in-16.

5. L. Laville : *Claude de Turin; étude sur le protestantisme au IXe s.* Toulouse, Clavier, 1889, 84 p. in-8°.

6. *Ueber die Columbanischen Briefe*, dans *Neues Archiv*, XV, p. 497.

7. *Degli antenati di Umberto Biancamano*. S. Cassiano, Cappelli, 1889, VIII-28 p. in-fol.

la nécessité d'annoncer lui-même ses publications sur l'histoire d'Asti. Asti est une petite ville du Piémont, aujourd'hui peu importante; au moyen âge, elle constitua une commune des plus importantes du Piémont. Dans un travail dont quelques pages seulement ont été publiées jusqu'ici, nous avons étudié son histoire depuis la chute de l'empire romain; nous avons touché aussi à des questions d'intérêt général en parlant de la province des Alpes Cottiennes mentionnée dans l'Histoire des Lombards de Paul Diacre, et discuté en quelle année les Lombards ont conquis l'Italie, c'est-à-dire en 569 et non en 568. Dans un autre travail, nous avons parlé de Bruningus, évêque d'Asti de 937 (au moins) à 964, qui établit la suprématie épiscopale dans cette ville. Bruningus (sur lequel on a encore publié plusieurs documents inédits; 941 ?-959) fut en rapport avec le roi Lothaire, avec Bérenger II, avec Otton Ier[1]. C. Vassalo a fait l'histoire des murs d'Asti, surtout au moyen âge et aux temps modernes[2]. Sur la comtesse Adélaïde de Suse, sa vie et son tombeau, nous avons un article très faible d'U. Rosa[3] et un beau travail de G. Calligaris[4]; ce dernier croit qu'elle mourut à Cinischio en 1091. L'antique monastère de la Novalesa a été étudié par G. Parato[5]. Pour l'histoire ancienne du fameux hospice du Grand Saint-Bernard, on a un court travail de C. Ducis[6]; il croit que saint Bernard est né en 983 et mort en 1080. Le P. Ragey a parlé de saint Anselme d'Aoste[7] en insistant sur la partie théologique et religieuse et sur l'influence qu'il exerça sur la vie monastique au XIe et au XIIe siècle.

Ligurie. — Au IXe siècle, Walafrid Strabon affirma que le rite ambrosien était suivi en Ligurie; les preuves de cette assertion viennent d'être fournies dans un beau travail de Girolamo Rossi[8]. La compilation des anciens écrivains génois était déjà connue; au siècle dernier, les plus anciens chroniqueurs furent publiés par Muratori, mais avec beaucoup d'inexactitudes; aussi Pertz a-t-il rendu

1. *Appunti sulla storia di Asti dalla caduta dell' impero sino al principio del X secolo,* dans les *Atti* de l'Institut vénitien, 7e série, I, p. 345, 685. — *Brunengo, vescovo di Asti,* dans *Miscellanea di storia ital.*, XXVIII, p. 297.

2. *Le mura della città di Asti.* Turin, Clausen. (*Atti Accad. Torino*, XXV, page 60.)

3. *Ricerche sul sepolcro di Adelaide di Susa.* Turin, Calanza.

4. *Intorno a sepolcro di Adelaide di Susa.* (*Atti Accad. Torino*, XXV, p. 520.)

5. *Villegiatura e viaggi di istruzione.* Turin, Roux, 1890.

6. *L'époque de S. Bernard de Menthon.* Annecy, Abry, 1890, 16 p.

7. *Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry.* Paris et Lyon, Retaux-Bray, 1890, 2 vol. 556 et 449 p.

8. *Il rito ambrosiano nelle chiese suffraganee della Liguria,* dans les *Atti de la Soc. lig. di storia patria,* XIX, p. 521.

service quand il les a réédités au tome XVIII des *Monumenta*, en s'appuyant sur le manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Son édition n'est pas cependant parfaite. Belgrano, dans un long article bibliographique inséré dans l'*Arch. stor. ital.* (1865), en montra les défauts. Dans le même temps, G. Canale, de Gênes, avait entrepris et poussé fort loin une nouvelle édition des Annales de Caffaro, sans réussir à surmonter les graves difficultés qui se dressaient devant lui, et la publication de Pertz enleva toute opportunité à son travail, qui resta interrompu en 1869. En 1880, Harrisse trouva un nouveau manuscrit des Annales de Gênes aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris. Il fut examiné par C. Desimoni dans un bref séjour qu'il fit à Paris. A l'aide des trois manuscrits, et surtout des deux de Paris (l'autre est au British Museum), Belgrano a établi la présente édition[1] dont nous avons le tome I comprenant les Annales de Caffaro, 1099-1163, des récits historiques, presque tous de Caffaro, et les Annales du chancelier Oberto (1164-1173), premier anneau des continuateurs de Caffaro. Jusqu'à présent, les divergences entre cette édition et celle de Pertz sont peu nombreuses, mais elles le seront davantage dans les volumes suivants. Nous avons déjà parlé de cette publication dans un article de la *Rivista storica italiana* (VII, fasc. 4), et nous avons émis le doute que peut-être là où Belgrano (p. 7, lignes 1-2) écrit Damberto pour l'archevêque de Pise il fallait lire Dainberto; mais nous avons vu ensuite que le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris porte réellement Damberto. Nous avons dit que le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris est original; cela signifie que c'est le manuscrit où, en exécution de l'ordre donné en 1152 par les consuls de Gênes, on a transcrit les Annales de Caffaro comme livre officiel et sur lequel ont été copiées plus tard les annales de ses continuateurs. Le caractère officiel de cette compilation en augmente la valeur et en constitue l'originalité; Belgrano en parle tout au long dans sa préface et complète les indications qu'il avait déjà fournies dans l'*Arch. stor. ital.* (1865), dans le tome II des *Atti* de la Société d'histoire ligure et dans le *Giorn. ligust.* (1887, p. 149). Il a fait suivre sa publication de plusieurs planches et de fac-similés.

Émilie, Romagne, Ombrie, les Marches. — G. Tononi a commenté l'acte daté de Plaisance, 20 août 850, par lequel l'irlandais Donatus, évêque de Fiesole, a donné au monastère de Bobbio une église du pays de Plaisance, où fut établi un hospice pour les pèlerins[2]. Le

1. *Annali genovesi di Caffaro e di suoi continuatori.* Rome, 1890.
2. *Ospizio pei pellegrini irlandesi.* (Strenna Piacentina, 1891.)

même auteur s'est occupé du mont-de-piété de Plaisance institué en 1490[1]. L'antique juridiction exercée par l'archevêque de Ravenne jusqu'en Émilie, sur Plaisance et Bobbio, a été étudiée par A. Riccardi[2]. B. Ricci et E. Sola ont réuni en un volume plusieurs monographies sur Nonantola, son ancienne cathédrale, son école de droit romain, etc.[3]. Un travail de G. Quatrini sur le séjour d'Adrien III à Nonantola est bien fait[4]. A. de Waal parle[5] d'une couronne d'or qu'il croit avoir appartenu à Serge, archevêque de Ravenne (752-770). On connaît le manuscrit conservé à la bibliothèque de la cour à Munich et qui contient de très anciens extraits de documents relatifs à l'église de Ravenne; il a été décrit par L. M. Hartmann[6], qui en recherche la provenance; il établit qu'il vient de Rome et qu'il est allé de là à Munich.

Toscane, Rome et Latium. — D. Scorzi a parlé des Pisans et de leur participation à la première croisade[7]; on sait qu'ils y prirent part avec ardeur, d'autant qu'ils y trouvaient le moyen d'étendre leur influence en Orient et d'augmenter leurs trafics.

Parmi les archéologues romains, une place distinguée est occupée par Orazio Marucchi, qui s'est occupé d'archéologie classique dans plusieurs articles insérés dans la *Nuova Antologia*, d'archéologie chrétienne dans le *Bullettino* de G. B. de Rossi et d'archéologie égyptienne dans des publications spéciales. En même temps, il fait l'histoire de la basilique de Saint-Valentin à Rome[8] et donne d'importantes publications sur ce sujet. A M. Fr. Morgan Nichols nous devons une nouvelle édition, annotée, du curieux ouvrage intitulé *Mirabilia urbis Romae*[9]. On sait que la Société historique de Rome

1. *Monte di pietà in Piacenza.* (Id.) Sur le même sujet, comp. l'article du même auteur dans *Divus Thomas*, 1890, IV, 74, 95.

2. *L'antica dipendenza dei vescovadi della provincia d'Emilia e dell' Esarcato di Ravenna della chiesa Ravennate*, dans *Arch. stor. di Lodi*, anno VIII, 1889, fasc. 10.

3. *Nonantula*, 1889. Comp. *Rass. Emiliana*, IV, 414.

4. *Del culto a papa S. Adriano III nell' augusta basilica di Nonantula.* Modène, tip. della Concezione, 1890, 56 p.

5. *Die Goldene Krone aus dem Schatze des Cav. Rossi*, dans la *Röm. Quartalschrift f. Kirchengeschichte*, III, fasc. 1.

6. *Bemerkungen zum Codex Bavarus*, dans les *Mittheil. d. Instituts f. œsterr. Geschichtsf.*, XI, p. 361.

7. *I Pisani alla prima crociata.* Pise, Ungher, 1890, VI-106 p. in-16.

8. *Das Cœmeterium und die Basilica des h. Valentin zu Rom*, dans *Rœm. Quartalschrift f. christl. Alterthumskunde*, III, fasc. 1-4. Comp. le *Bullet. di archeologia cristiana*, 5e série, I, p. 7.

9. *The marvels of Rome, or a picture of the golden city.* Londres, Ellis et Elvey, 1889.

se propose d'entreprendre un « Codex diplomaticus Urbis ; » comme travail préparatoire à cette œuvre, belle mais très difficile, E. Stevenson a parlé des archives de l'église cathédrale de Viterbe[1], dont il a extrait plusieurs documents relatifs aux années 946-1169. G. B. de Rossi, l'illustre éditeur de la *Roma sotterranea* et des *Inscriptiones christianae urbis Romae,* a commenté et publié[2] un acte dressé à Rome en 1051 et qui permet de lever les doutes sur la distribution des quartiers de Rome, soulevés récemment par Re et par l'abbé Duchesne. — On a beaucoup écrit sur le pape Grégoire Ier, à l'occasion du centenaire de son exaltation. Nous nous occuperons seulement de ce qui se rapporte à l'histoire d'Italie. L. Grisar entreprend une monographie spéciale sur ce pape[3]. En Allemagne, on prépare la suite des *Epistolae,* dont l'édition a été suspendue par la mort prématurée de P. Ewald. F. W. Kellet a étudié ses rapports avec la Gaule[4], tandis que d'autres ont fouillé tel ou tel fait particulier de sa vie et de sa multiple activité. Très intéressant pour l'histoire d'Italie est un court mémoire de H. Bresslau, professeur à Strasbourg, sur la fameuse lettre sur papyrus conservée à Monza[5] et qui a été publiée par Marini (*Papiri,* n° 53), puis par Barbier de Montault (*le Trésor de la basilique de Monza*). On l'attribue d'ordinaire à Grégoire Ier, mais Bresslau n'en croit rien, tout en admettant qu'elle lui est peu postérieure et qu'elle vient de la plume d'un important personnage ecclésiastique.

Dans mon bulletin de 1889, j'ai parlé du *Liber diurnus* et des publications auxquelles il a donné lieu ; je dois signaler encore un écrit récent de H. Friedrich, qui avait comparé plusieurs formules du *Liber* avec de nombreux documents pontificaux[6] ; il a rétabli les formules dans l'ordre chronologique et a cru être arrivé à des résul-

1. *Documenti dell' archivio della cattedrale di Viterbo,* dans *Arch. stor. di Roma,* XII, p. 63.

2. *Atto di donazione di fondi urbani alla chiesa di S. Donato in Arezzo. Ibid.,* XII, p. 199.

3. *Il pontificato di S. Gregorio Magno.* (*Civiltà cattolica,* 1890-91.) Comp. J. von Pflugk-Harttung : *Papst Gregor der Grosse,* dans *Allgem. Zeitung.* Beilage n° 209-215, et, du même : *Die Anfänge des Papstthums.* (*Grenzbote,* n° 47, p. 621.)

4. *Pope Gregory the great and his relations with Gaul.* Cambridge, Warehouse, 1889.

5. *Ueber einen Gregor I zugeschiebenen Brief; Original and Papyrus in Monza,* dans *Neues Archiv,* XV, 550. Pour Grégoire Ier, voy. encore Tamassia : *Una lettera di papa Gregorio I.* (*Filangeri,* 1888, I, n° 3, p. 129.)

6. *Zur Entstehung des Liber diurnus,* dans les *Sitzungsberichte d. Bayer. Akad. philos.-histor. Classe,* 1890, I, fasc. 1, p. 58.

tats différents en certains points de Sickel; il pense que la formule 73 appartient à la partie la plus ancienne du recueil et qu'elle a été tout entière écrite au temps de Pélage II ou à celui de saint Grégoire le Grand à l'occasion du schisme des trois chapitres. — Grégoire II[1] accentua le mouvement qui devait détacher Rome de l'empire byzantin et le rapprocher des Francs[2]. A cette époque, les Francs sont en rapports courants avec les papes[3]; ces rapports préparèrent la formation des États de l'Église, qui furent précédés par les « patrimonia » ecclésiastiques et pontificaux[4]; le patriciat de Pépin est un des aspects les plus intéressants de cette question[5]. Avec Étienne II (752-757), ces relations deviennent très intimes; aussi est-il nécessaire d'étudier à ses sources les plus profondes l'histoire de son pontificat. G. Schnuerer croit que sa Vie a été écrite entre 764 et 767 par le primicier Christophe[6]. A cette série de faits s'ajoute la question relative à la donation de Constantin. F. Loenig[7] pense qu'elle a été composée à Rome entre 772 et 781, mais qu'elle a été mise en œuvre par les papes seulement à une époque un peu postérieure. Loevenfeld admet aussi qu'elle fut écrite à Rome[8]. G. Krueger maintient contre Friedrich[9] qu'elle a été rédigée en une seule fois au temps d'Étienne II et de Paul II et plus probablement sous le pontificat de ce dernier, peu avant 766. Pietro Pinton a traité tout au long des donations faites aux papes par les barbares à partir de l'époque lombarde et en particulier du règne de Liutprand[10]; arrivé à l'époque franque, il parle du « Constitutum Constantini, » de ses origines et de son emploi. Il pense, à tort, je crois, qu'il a été fabriqué pour

1. J. Dahmen : *Das Pontificat Gregor II.* Dusseldorf, Schœnau.

2. H. Dopffel : *Kaisertum und Papstwechsel unter den Karolingern.* Fribourg-en-B., Mohr. — M. Heimbucher : *Die Papstwahlen unter den Karolingern.* Augsbourg, Huttler, 1889.

3. Th. Preuss : *Die Franken in ihr Verhätniss zu Rom im letzten Jahrhundert des Reiches.* Progr. Gymn. Tilsit, 1889, 15 p. in-4°.

4. K. Schwarlose : *Die Patrimonien der römischen Kirche bis zur Gründung des Kirchenstaates.* Berlin, Kokinsky, 1890. — P. von Hœnsbrœck : *Der Kirchenstaat in seiner dogmat. und histor. Bedeutung.* Fribourg-en-B., Herder, 1889.

5. Freeman : *The patriciate of Pippin*, dans l'*English hist. Review*, oct. 1889.

6. *Der Verfasser der Vita Stephani II im Liber Pontificalis.* (*Histor. Jahrbuch*, XI, p. 425.)

7. *Die Entstehung der Konstantin. Schenkungsurkunde.* (*Histor. Zeitschrift*, XXIX, fasc. 2.)

8. Dans la *Philolog. Wochenschrift* de Berlin, X, fasc. 2, 1890.

9. *Zur Frage nach der Entstehungszeit der Konstantin. Schenkung.* (*Theolog. Litteraturzeitung*, XIV, fasc. 17-18.)

10. *Le donazioni barbariche ai Papi.* Rome, Civelli, 1890, XII-230 p.

faire impression sur l'esprit des Francs et de Pépin, car il n'en est fait aucune mention, directe ni indirecte, dans le *Liber Pontificalis* ni dans les annalistes francs. Les Francs ont toujours déclaré qu'ils voulaient « restituer » ou « faire restituer » aux papes, en tant que représentant la « respublica romana » et le gouvernement impérial, les territoires qui étaient restés dans la propriété juridique de la « respublica » et qui avaient échappé à la première conquête lombarde. Dans tout cela, la donation de Constantin n'a rien à voir, et tout se fait indépendamment d'elle. Quant au mot « restitutio » et à sa valeur à cette époque, Pinton aurait pu insister; il aurait aussi pu rechercher si les donations barbares entraînaient un droit de souveraineté ou un droit de propriété. On ne comprend pas non plus sur quel fondement il base son jugement que la Vie d'Étienne II, insérée au *Liber Pontificalis*, a été altérée. Il fait évidemment allusion à la double rédaction de cette Vie, mais la solution qu'il donne de cette question paraît incomplète. Très insuffisante est la dissertation (p. 175), où il veut regarder comme interpolé et falsifié le privilège d'Otton Ier de 962, qu'a publié Th. von Sickel. Pinton a voulu mener la question historique dans une voie toute nouvelle; il disserte sur l'autorité conservée par les empereurs sur les terres données au pape, et il conclut, avec une exagération manifeste, que les donations sont des actes avec lesquels et par lesquels l'Église devient vassale de l'Empire. Malgré les réserves que l'on est en droit de faire, il faut reconnaître dans le travail de Pinton des vues originales et beaucoup d'érudition. A la fin du volume, il essaie de reconstituer les actes perdus de donation; la tentative est hardie et je n'entreprendrai pas d'exposer aucune opinion à ce sujet.

Franc. Bertolini, lui aussi, a exagéré l'usage pratique, fait aux plus anciens temps, de la Donation[1]. On a beaucoup discuté la brochure où K. Lamprecht[2] admet comme authentiques le « Pactum Hludovicianum » de 817 et le « Privilegium Ottonianum » de 962, et, de ces deux documents, on s'efforce de déduire les textes des actes perdus, des années 754, 781, 796, 816.

A l'époque de Charlemagne se rapporte la célèbre mosaïque du Latran; E. Muntz, qui en avait déjà parlé il y a plusieurs années dans les *Mélanges de l'École de Rome*, s'en est occupé de nouveau[3].

1. *L'origine del potere temporale dei papi secondo la critica storica*, dans *Nuova Antologia*, CX, p. 47.

2. *Die römische Frage von Kœnig Pippin bis auf Kaiser Ludwig den Frommen in ihrem urkundl. Kernpunkten.* Leipzig, Dürr, 1889, 144 p.

3. *The lost mosaics of Rom*, dans *The american journal of archæology*, VI, 1.

Sur la légende de la papesse Jeanne, nous avons à rappeler un article pénétrant d'E. Bernheim[1], qui en a trouvé le premier germe dans un récit du *Chronicon Salernitanum;* il y est question d'une femme qui, déguisée en homme, monta au trône archiépiscopal de Constantinople. A. Graf a étudié une autre légende, celle qui concerne Sylvestre II (Gerbert) regardé comme nécromancien[2]. Il mourut en 1003, et la légende commença de se répandre peu après. Graf repousse l'opinion de Dœllinger qu'elle naquit à Rome; sans vouloir rien affirmer, il fait remarquer que les sources italiennes qui en parlent sont peu nombreuses et tardives, tandis que celles d'outre-mont sont abondantes et anciennes. Quant à la cause de la légende, il croit que c'est la haine surtout qui a contribué à sa naissance.

Peu après Sylvestre II commença la guerre des Investitures[3], dont les premiers engagements appartiennent au pontificat de Léon IX. Nicolas II fit faire à la papauté un pas décisif dans la voie de l'indépendance par le décret de 1059 sur l'élection des papes. K. Panzer a parlé de ce décret[4]; il a montré qu'il fut rendu dans un concile composé de 125 et non de 113 évêques, et qu'il ne faut pas le confondre avec l'encyclique « Vigilantia universalis » qui est de 1060 et qui abolit les droits accordés en 1059 au roi d'Allemagne dans l'élection pontificale. Sur Grégoire VII, nous nous contenterons de rappeler le volumineux ouvrage d'O. Delarc[5]; une monographie d'A. M. Mignaty concerne particulièrement l'Italie[6]. Sur la guerre des Investitures et sur la déposition de Henri IV, il faut voir une étude de C. Mirbt[7].

Italie méridionale. — Vincenzo di Giovanni, érudit sicilien et auteur de très nombreuses publications sur l'histoire de son île, a abordé le terrain de la philologie[8]; en étudiant non seulement les

1. *Zur Sage von der Päpstin Johanna*, dans *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1890, fasc. 3.

2. *La leggenda di un pontefice*, dans *Nuova Antologia*, CX, p. 220.

3. P. P. Brucker : *L'Alsace et l'Église au temps du pape saint Léon IX.* Strasbourg, Le Roux, 1889. — W. Brœcking : *Die französische Politik Papst Leo's IX.* Prog. de Berlin, 1890.

4. *Das Wahldekret Papst Nicolaus II und sein Rundschreiben « Vigilantia universalis, »* dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, VII, fasc. 3-4.

5. *Saint Grégoire VII et la réforme de l'Église au XIe siècle.* 2 vol. Paris, Retaux-Bray. Cf. *Rev. histor.*, XLI, 355; XLIV, 354.

6. *Gregorio VII nella storia d'Italia.* Florence, Ademollo.

7. *Die Absetzung Heinrichs IV durch Gregor VII in der Publicistik seiner Zeit.* Leipzig, Hinrichs, 1889, 50 p.

8. *Documenti dell' uso del volgare prima del* 1000 *cavati dai diplomi di Montecassino, della Cava e di Amalfi*, etc. Palerme, Barbavecchia, 1889, in-4°.

chartes siciliennes, mais aussi celles qui regardent les célèbres monastères du Mont Cassin et de la Cava, ainsi que la ville d'Amalfi, il a cherché à prouver qu'avant le XIe siècle on rencontre déjà une vraie richesse de mots italiens en langue vulgaire. Le plus ancien texte qu'il allègue est de 798; pour la Sicile, il faut arriver au XIe s. O. M. Testa étudie depuis longtemps l'histoire ecclésiastique et civile de Naples aux premiers siècles du moyen âge. Dans un article sur l'époque de Grégoire Ier[1], il montre l'autorité exercée par ce pape sur l'église de Naples et l'étendue des pouvoirs de l'évêque de Naples qui réunissait en lui presque tout le pouvoir civil. On connaît la brochure de F. Hirsch sur l'origine et sur les premiers temps du duché de Bénévent; un jeune érudit napolitain, M. Schipa, connu surtout par un bon travail sur Charles Martel d'Anjou, vient de traduire en italien l'étude de l'érudit allemand, qui a profité de l'occasion pour la retoucher lui-même[2].

Sicile. — Très hardie est la thèse présentée par Ferdinando Gabotto sur les origines de la souveraineté sarrasine en Sicile[3]. A ses yeux, Eufemius (appelé Eufemius de Messine), qui appela les Arabes en Sicile, ne fut pas un ambitieux vulgaire ou, pis encore, un traître; il voulut seulement détacher la Sicile de l'empire byzantin et en faire un état indépendant; il dit même, non un État, mais un Empire, sans d'ailleurs expliquer le sens qu'il attache à ce mot. On a beaucoup loué l'histoire des Normands par A. F. Schack, bien qu'elle ne soit pas dans une forme strictement scientifique[4]. Ch. Diehl, avantageusement connu par son histoire du gouvernement byzantin en Italie, vient de faire paraître une étude sur la civilisation siculo-normande et sur les mosaïques de l'église de S. Maria dell' Ammiraglio à Palerme[5]. Baluze (*Miscell.*, VI) avait publié un vieux récit du soulèvement de Messine contre les Maures, récit que Muratori accueillit ensuite dans ses *Scriptores*, tome VI; mais ces éditions sont défec-

1. *La chiesa di Napoli nei suoi rapporti con papa Gregorio I*, dans la *Riv. stor. ital.*, VII, 457. — *Il ducato di Napoli nella prima metà del nono secolo.* Naples, Detken, 1890, 32 p. Tesca avait déjà parlé, en 1887, de Naples dans la seconde moitié du IXe siècle.

2. F. Hirsch : *Il ducato di Benevento sino alla caduta del regno longobardo.* Turin, Roux, 112 p.

3. *Eufemio e il movimento separatista nell' Italia bizantina.* Turin, 1890, 32 p. Publié aussi dans la *Rassegna siciliana* de Palerme. 2e série, II, nos 3-4 (1889).

4. *Geschichte der Normannen in Sicilien.* Stuttgart, Deutscher Verlagsanstalt, 1889.

5. *Les mosaïques byzantines de la Sicile.* Dans *l'Art*, XVI, fasc. 3-5. 1890, 1er et 15 févr., 1er mars.

tueuses, aussi faut-il savoir gré au professeur G. B. Siragusa de l'avoir reproduit d'après un nouveau manuscrit[1] qui en donne une autre rédaction.

2. Époque des Communes. — G. Balbi, dans un travail superficiel, mais non inutile, sur l'origine des Communes[2], réfute l'opinion de Savigny, qui faisait dériver les Communes italiennes au moyen âge des « municipia » de l'époque romaine; il admet néanmoins que la tradition romaine a eu sa part dans leur constitution. Cette tradition, persistant dans le droit public et privé, prépara et favorisa la renaissance politique et sociale dont les Communes ont été l'expression. Sans nous arrêter autrement à tel ou tel écrit d'intérêt général[3], rappelons ici l'état de la question sur l'origine de l'architecture gothique en Italie, car c'est un sujet important et qui intéresse aussi l'histoire politique. Beaucoup soutiennent, comme on sait, qu'elle est venue en Italie avec Charles d'Anjou, conquérant du royaume de Sicile contre Manfred de Souabe. Gius. Rossi, en parlant du mausolée de Clément IV († 1268), aujourd'hui à Londres, voudrait prouver[4] que l'architecture à arcs brisés est née à Rome. Ch. H. Moore ne s'écarte pas de l'opinion commune en croyant[5] que le gothique a eu peu d'influence en Italie durant le XIIIe siècle; il regarde comme une exception l'église de S. Andrea de Verceil, qui est de 1217, et qu'il attribue à une influence étrangère exceptionnelle; avant le milieu du XIIIe siècle, cette architecture n'a pas de valeur en Italie. Cette opinion a été attaquée par un excellent érudit américain, A. L. Frothinghem[6]; il prétend que cette église ne constitue pas une exception, mais qu'elle est un anneau d'une longue chaîne. Dans un autre travail qu'il est en train de publier[7], il pense que l'origine du gothique est française et doit être attribuée aux Cisterciens; aussi, pour retracer l'histoire de son introduction en Italie, a-t-il dû chercher à rétablir l'histoire des monastères de cet ordre en Italie. Le plus ancien est celui de Fossanova, qui est de 1135, et qui nous est arrivé dans un assez bon état de conservation. Il le décrit lon-

1. *La* Brevis historia liberationis Messanae *secondo un ms. del sec. XVI*, dans l'*Archivio siciliano*, XV, p. 1.

2. *Le prime città libere italiane del medioevo.* (*Ateneo ligure*, XIII, p. 177.)

3. G. Bardaro : *L'arte storica in Italia dal XIII al XIV secolo.* Avellino, Pergola, 21 p.

4. *Ricerche sull' origine e scopo dell' architettura archiacuta; mausoleo di Clemente IV.* Sienne, tip. di San Bernardino, 65 p.

5. *Development and character of gothic architecture.* Londres et New-York, Macmillan, XIX-333 p. et 191 gravures.

6. Dans un compte-rendu de l'ouvrage de Moore, inséré dans *The american journal of archæology*, VI, 149.

7. *Introduction of gothic architecture into Italy. Ibid.*, VI, p. 10 et 299.

guement et montre qu'il faut le regarder comme un monument gothique. Il parle ensuite du monastère de S. Martino al Cimino près de Viterbe, construit dans les années 1207-1225, et qui est tout gothique.

État vénitien. — La peinture a fleuri très tard à Venise, et bien après Vérone, Padoue, etc.; elle a commencé seulement au XVe siècle, sous l'influence de deux artistes non vénitiens, Gentile de Fabriano et Vittor Pisano de Vérone; ils exercèrent une influence sur la carrière artistique d'Antonio Vivarini, fondateur de l'école de Murano; on trouvera sur l'homme et sur son œuvre des renseignements élégamment présentés par G. Molmenti[1]. C. Errera insiste sur les relations de Venise avec l'Orient, depuis le concile de Clermont jusqu'à la mort d'Ordelaffo Falier, et sur les causes pour lesquelles les Vénitiens se laissèrent peu ébranler par les exhortations du pape Urbain II[2]. On lit avec intérêt une monographie de L. A. Ferrai sur l'arrivée de Henri VII en Italie et sur ses rapports avec Venise[3]. Il est fâcheux qu'il n'ait pu mettre à profit l'article de Sommerfeld dans la *Zeitschrift* de Quidde; cependant, tel qu'il est, son travail se lit très volontiers, surtout là où il raconte l'histoire du refus de serment fait par les ambassadeurs vénitiens lors du couronnement de Henri VII à Milan (6 janvier 1311). Un point nouveau de son étude est l'examen de la lettre de Dante à Guido de Polenta; on l'a dans ces derniers temps regardée comme apocryphe, et Ferrai est disposé à admettre que beaucoup de choses qu'elle contient sont manifestement fausses ou inexactes; cependant il est tenté de la tenir pour exacte dans sa teneur générale, mais à condition de la reporter de 1314 (date donnée par les sources) à la période de 1312-1313 et de la rapporter au temps de la descente de l'empereur en Italie. Ce qui la caractérise, c'est le dédain pour les Vénitiens, contempteurs de l'Empire, ce qui cadre bien avec les opinions et l'état d'esprit de Dante, ainsi qu'avec la situation des temps. Comme comparaison, il faut mettre les paroles de l'évêque de Butrinto, chroniqueur contemporain, sur l'expédition de Henri VII. — Parmi les autres monographies sur l'histoire vénitienne, il faut faire une bonne place à celle de C. Castellani[4], où il est question de la déroute subie par les Vénitiens à Chio en 1172. — Depuis plusieurs années, on publie au

1. *Le origini della pittura veneziana*, dans les *Atti dell' Istit. veneto*, 7e série, tome I, p. 563.

2. *I crociati veneziani in Terrasenta.* Venise, Visentini.

3. *Enrico VII e la repubblica veneta*, dans *Riv. stor. ital.*, VII, 692.

4. *Epitalamio di Teodoro Prodromo per le nozze di Giov. Comneno e Taronita.* Venise, Visentini.

jour de l'an, à Venise, sous la direction de J. Bernardi et dans un but charitable, une série de testaments historiques. En 1890 (9e année), on en a publié trois (1348-1508); le plus ancien est de Francesco Michiel, archevêque de Crète[1]. — Pour l'histoire de la Vénétie julienne, du patriarchat d'Aquilée, d'Udine, de Cividale, etc., et de leurs rapports avec les comtes de Goritz, il faut consulter les documents publiés par l'éminent et infatigable bibliothécaire de la commune d'Udine, Vinc. Joppi (1345-1350)[2]. G. Vassilic, avec des documents qui vont de 1280 à 1357, contribue à l'histoire des îles du Quarnero[3]; d'autres sur l'histoire d'Istrie ont été tirés des archives de l'État à Venise et publiés par un anonyme[4], tandis qu'O. Zenatti a publié le texte critique d'une chanson satirique de Daniel de Capodistria, maître de grammaire[5]. J. C. Carreri, à qui l'on doit déjà plusieurs écrits sur Spilimbergo, son histoire et ses seigneurs, a montré que cette maison est venue d'Allemagne à la fin du XIIe s.[6]. Pour l'histoire de Trévise, un article de Simonsfeld est très important[7]; il y décrit une colonie allemande qui exista dans cette ville dans les derniers siècles du moyen âge; il en montre le développement et l'organisation. Une brochure de J. M. Gitterman sur la vie d'Ezzelino da Romano intéresse aussi l'histoire de la marche de Trévise en général. Le jeune érudit américain, qui a traversé l'Atlantique pour étudier notre histoire, a réuni sur Ezzelino une quantité vraiment considérable de documents nouveaux, qui l'ont conduit à des conclusions nouvelles[8]. Il prétend que, jusqu'en 1232, Ezzelino

1. *Antichi testamenti.* Venise, Compositori, 1890, 45 p.

2. *Documenti Goriziani,* dans *Archeogr. Triestino,* XV, 417.

3. *Da dedizione a dedizione; appunti storico-critici,* etc. *Ibid.*

4. *Cose dell' Istria,* dans les *Atti e memorie d. soc. istriana di archeol. e stor. patria.* Parenzo, VI, fasc. 1-2, 1889.

5. *Una canzone Capodistriana del sec. XIV sulla pietra filosofale,* dans l'*Arch. stor. per Trieste, Istria e Trentino,* IV, 81. Signalons aussi un article de D. F. Karaman : *Castel Vitturi,* dans le *Bollet. archeol. e stor. dalmata,* XIII, p. 22, 39, 57.

6. *La casa di Spilimbergo,* dans le *Giorn. araldico,* XVII, 57, 159-160. Citons du même : *Fine del dominio in Valvassone della prima famiglia di tal nome. Ibid.*

7. *Eine deutsche Colonie zu Treviso im späteren Mittelalter.* Munich, 1890, 96 p. (Extrait des *Abhandl.* de l'Académie des sciences de Bavière.) Citons encore une brochure de Milanese : *La chiesa monumentale di S. Nicolò in Treviso.* Trévise, Mander.

8. *Ezelin von Romano.* 1re partie : *die Gründung der Signorie* 1194-1244. Stuttgart, Kohlhammer, 1890. Gitterman fixe au 1er octobre 1259 la mort d'Ezzelino, mais il ne dit pas qu'il doit ce renseignement à une note de mes *Antiche cronache veronesi,* dont il a vu les épreuves.

appartint au parti anti-impérial, et qu'en cette année seulement, dégoûté des Lombards, il les abandonna pour passer au parti de l'empereur; Frédéric II l'en récompensa en l'aidant à conquérir la Marche. Il faut cependant avouer que Gitterman est parfois trop hardi en ses conjectures, par exemple quand il veut prouver l'identité du chroniqueur véronais « Parisius de Cereta » avec un « Parisius de Montesilice, » qu'il a rencontré dans quelques documents de la première moitié du XIIIe siècle. — On peut citer utilement ici quelques publications relatives à Padoue. Nous devons à E. Orioli un document très curieux : le catalogue des livres que Cervolto d'Accursio fut contraint de vendre à son frère, en 1273, quand il fut appelé à enseigner à l'université de Padoue[1]. Sur l'université elle-même, nous avons un travail de l'infatigable A. Gloria[2], qui actuellement y enseigne la paléographie et qui a publié une grande quantité de documents sur la plus ancienne histoire de cet illustre corps enseignant. B. Colfi nous a donné des détails plus circonstanciés qu'on n'en possédait jusqu'ici sur un ancien commentaire de la tragédie d'Albertino Mussato intitulée « Ecerinis[3]. » Ce commentaire, à peu près contemporain de Mussato, c'est-à-dire du commencement du XIVe siècle (entre 1316 et 1317), se trouve dans un manuscrit de la Magliabecchiana, à Florence; il a été composé par Guizzardo de Bologne et par Castellano de Bassano; il contient d'utiles indications historiques. L'histoire des Carraresi, seigneurs de Padoue, fera son profit du testament (8 mars 1338) de Marsile de Carrare, publié par J. Bernardi[4] et par A. Gloria[5]. Michele Caffi, un des meilleurs historiens de l'art en Italie, a parlé de la célèbre église de Saint-Antoine de Padoue[6]. Lempp a recherché les sources de la vie de saint Antoine, dont l'importance historique est bien connue[7]. — Isidoro Carini a publié un utile document de 1123 sur Vérone[8]. — Avec l'aide de son

1. *Catalogo dei libri venduti da Cervolto di Accursio al fratello Guglielmo*, dans le *Bibliofilo*, XI, 3-4.

2. *Il collegio degli scolari detto « Campione. »* Padoue, Randi, 1890, 18 p.

3. *Di un antichissimo commento all' Ecerinis di Albertino Mussato*, dans la *Rassegna Emiliana*, II, 421. Sur le même sujet, voir F. Novati : *Giorn. stor. lett. ital.*, VII, 7, et A. Zardo : *Rivista stor. ital.*, IV, 497.

4. *Testamento di Marsilio da Carrara.* Venise, 1889.

5. *Schiarimenti storici sul testamento di M. da C.*, dans l'*Ateneo veneto*, 14e série, I, p. 24.

6. *Il « Santo » di Padova; la basilica, la sua origine, vari stili, chiostri ed edifici annessi*, etc. Venise, Visentini, 1889, 10 p.

7. *Antonio von Padua*, dans la *Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, XI, fasc. 2.

8. *Carta di libertà slasciata da Bernardo vescovo di Verona*, dans le *Spicileg. Vatic.*, I, 11-12.

frère Francesco, l'auteur du présent bulletin a publié une série de chroniques véronaises presque toutes inédites[1], dont le plus long chaînon est formé par les œuvres de magister Marzagaia, humaniste véronais de second ordre, qui vécut au XIVe et au XVe siècle. Les autres chroniques sont : « Syllabus posterorum, » 1194-1306; « De Romano, Annales, » 1259-1306; « Notae Veronenses, » 1328-1355; une très brève chronique en langue vulgaire, 1259-1354; une série de notes empruntées à divers fonds. Nous avons en outre reproduit, d'après un manuscrit nouveau, une brève chronique véronaise publiée au siècle dernier par G. B. Verci. Toutes ces chroniques sont accompagnées d'un long commentaire historique avec des documents inédits et des notes tirées de sources manuscrites. J'ai encore publié, d'après un manuscrit du Vatican (Palat. 927), qui appartint autrefois à un monastère de Vérone, le célèbre poème *Eu voce flebili*[2], où l'on déplore la conquête de la terre sainte par Saladin; on le connaissait par le manuscrit Buranus de la bibliothèque de la cour à Munich. Pietro Sgulmero, vice-bibliothécaire de la commune à Vérone, publie de curieux détails sur l'histoire de cette ville[3]. Sur Nicolas de Vérone et ses célèbres productions poétiques, nous avons un travail de H. Wahle[4]. Le diocèse de Trente, ses limites et ses évêques ont été l'objet d'une étude de H. von Voltolini, qui est un très bon élève de l'Institut pour les sciences historiques en Autriche[5].

Lombardie. — W. Klapp Williams s'est occupé de l'origine des communes lombardes[6]. Andrea Valentini a donné une courte note sur les statuts de Brescia[7]. Francesco Novati a traité de l'histoire littéraire de Mantoue et de la bibliothèque que les Gonzague avaient réunie dans leur palais[8]. On avait publié dans la *Romania* (IX, 497) un cata-

1. *Antiche cronache veronesi.* Venise, Visentini, 1890, vol. I, XVI-570 p. in-4°. C'est un des volumes publiés par la R. Deputazione veneta di storia patria.

2. *L'apografo Veronese-Vaticano del carme sulla impresa di Saladino contro Terra Santa* (à la fin de A. Ilgen : *Corrado di Monferrato*, trad. G. Cerrato). Casale, 1890.

3. *Le lapidi del medioevo della villa Monza.* Verona, Franchini, 1890. — *Giacomo da Riva, pittore in Verona nel sec. XIV* (inscr. de l'an 1388, dans *Arch. stor. per Trieste*, etc., IV, 159).

4. *Die Syntax in dem franco-italien. Dichtungen des Nicolaus von Verona.* Progr. de Magdebourg.

5. *Zur geistlichen Verwaltung der Diöcese Trient im* 12 *u.* 13 *Jarh.*, dans le *Ferdinandeum*, 5e série, fasc. 33, année 1889.

6. *Development of municipal unity in the lombard Communs.* Baltimore, Hopkins, 1891.

7. *Gli statuti di Brescia dal sec. XII al XV* (*Commentari dell' Ateneo di Brescia*, 1888). — S. Bernato : *Arnaldo da Brescia.* Venise, Sarpi, 46 p.

8. *I codici francesi de' Gonzaga secondo nuovi documenti* (*Romania*, XIX,

logue (compilé en 1407) des livres dont elle se composait alors; il s'y trouvait beaucoup de livres français. Pour expliquer ce fait, un érudit mantouan, mort il y a peu d'années, W. Braghiroli, supposa que ces manuscrits avaient été acquis par Franc. Gonzague pendant son séjour à Paris. Mais Novati, en s'appuyant sur de précieux documents trouvés par lui, montre que cette explication ne soutient pas l'examen, car plusieurs au moins de ces manuscrits existaient déjà à Mantoue avant que Gonzague se retirât à Paris, et il en tire cette conclusion que, dans sa cour, pendant le XIVe siècle, la culture littéraire de l'ancienne société italienne était presque complètement française. On lit avec grand intérêt une brochure où Carlo Merkel reconstitue la biographie du poète Sordello, surtout en l'étudiant dans ses rapports avec Charles d'Anjou avant et après l'expédition de ce dernier en Italie [1]. Il croit que Dante a eu raison en parlant avec une vive estime de Sordello, et il rapproche le rôle que Dante lui fait jouer dans le Purgatoire avec une de ses poésies; il y trouve une correspondance marquée. — Les origines de la commune de Milan ont été étudiées par R. Bonfadini en des pages animées qui racontent l'histoire des luttes civiles au temps de l'archevêque Aribertus, la résistance de Milan à l'empereur Conrad, enfin toute cette série de faits qui aboutirent à l'établissement de la commune [2]; mais il commet de fréquentes erreurs : il ne sait pas exactement ce qu'ont été les « missi dominici » francs; il appelle le *wergeld* « une disposition de pure barbarie; » après Wippon (*Vita Chuonradi*, c. 34), il parle de l'agitation guerrière en Italie et l'appelle « confusio, » entendant ce mot dans le sens de confusion des institutions civiles. — H. Geymueller est entré dans la dispute sur la nouvelle façade qu'on veut donner à la célèbre cathédrale de Milan [3]; le style de ce monument n'est pour lui ni étranger ni italien, mais un mélange des deux, et il conclut qu'il faut terminer la façade par deux tours latérales. A. Negrin pense, au contraire, que le style est purement italien [4]. L. A. Ferrai a publié la pièce « de Mediolani civitate » tirée de l'encyclopédie historique de Benzo d'Alexandrie [5]. D'autre part, poursuivant ses études d'his-

p. 161). — A. Bertolotti : *Prigioni e prigioneri in Mantova dal sec. XIII al XIX* (*Riv. di discipline carcerarie*). Rome, Mantellate, 1890, 156 p.

1. *Sordello e la sua dimora presso Carlo I d'Angiò*. Turin, Bona, 1890.

2. *Le origini del comune di Milano*, dans le vol. intitulé : *le Origini dei Comuni*. Milan, Trèves, 1890, p. 117-158.

3. *La cathédrale de Milan*, dans la *Gazette des beaux-arts*, 3e série, III, p. 152, 208, 307.

4. *Il duomo di Milano*, dans les *Atti dell' Accad. olimpica di Vicenza*, XXI.

5. *Bullet. dell' istit. stor.*, IX, p. 15. Voy. *ibid.*, VII, 97.

toriographie milanaise, il examine les « Annales Mediolanenses » publiées par Muratori (tome XVI) d'après un manuscrit de Novare; il prouve que c'est une compilation de plusieurs chroniques et fragments de chroniques; une de celles-ci appartient à Giov. Baldacchino; c'était une chronique très importante, que nous ne connaissons pas dans son intégrité[1]. E. Motta communique[2] quelques documents milanais pour les années 1357-1372. L'infatigable Eug. Muntz poursuit sans trêve ses très utiles études sur l'histoire de l'art. Il vient d'entreprendre la publication d'un recueil de documents nouveaux sur l'histoire de l'art dans les diverses nations[3]; il a commencé par les artistes italiens du xive et du xve siècle; il parle des fabriques de tapis d'Urbin et de Milan, des miniatures de Matteo Pasti, etc. On peut rappeler encore la nouvelle édition du traité sur la peinture de Vinci[4]; elle est splendide, mais non autrement utile au point de vue scientifique, car on a modernisé l'orthographe du texte, et les notes de G. Milanesi sur la vie de Vinci par Vasari ne correspondent plus aujourd'hui peut-être à l'état de nos connaissances. — Monza possède un palais communal du xiiie siècle, restauré en 1881; il a été l'objet d'études par A. Sacchi, G. Ceruti et L. Beltrami[5]. — E. Fornoni, très compétent pour l'histoire de Bergame, s'est occupé de l'histoire de cette ville au xiie siècle[6]. De même Angelo Mazzi[7], qui vient de publier avec commentaire un intéressant document sur parchemin de 1207. — G. Romano a fourni des textes inédits pour l'histoire de Pavie à l'époque des Visconti[8]. Près de Pavie, Giangaleazzo Visconti a fait construire la célèbre Chartreuse où sont fondus harmonieusement le style gothique suraigu et celui de la Renaissance; Luca Beltrami en a parlé longuement[9]. Pour l'histoire de l'université de Pavie

1. *Gli Annales Mediol. e i Cronisti lombardi del sec. XIV*, dans l'*Arch. lomb.*, XVII, 277.

2. *Documenti del sec. XIV tratti dall' archivio notarile di Milano*, dans le *Bollet. stor. della Svizzera ital.*, XII, 30, 102.

3. *Les Archives des arts; recueil de documents inédits ou peu connus.* 1re série. Paris, librairie de l'Art, 1889.

4. *Trattato della pittura sul cod. Vaticano-Urbinate* 1270, con prefaz. di M. Tabarrini, preced. dalla Vita di Leonardo del Vasari con nuove note e commentario di G. Milanesi. Rome, Unione cooperativa, 1890.

5. *Il palazzo del comune detto « Arengario » in Monza.* Milan, Pagnoni, 1890.

6. *Bergamo e la lega lombarda.* Bergame, Cattanei, 59 p. in-16.

7. *La pergamena Mantovana*, dans les *Atti dell' Ateneo di Bergamo*, IX.

8. *I Pavesi nella lotta tra Giovanni XXII e Matteo e Galeazzo Visconti*, 1322-23. Pavie, Ronchetti, 1889.

9. *La Certosa di Pavia.* Milan, de Marchi, 1890, avec 42 pl. Cf. G. Vallier : *Trois méreaux cartusians*, dans la *Revue belge de numismatique*, 46e année, fasc. 1 (méreaux très rares).

en 1372-1420, on peut citer un travail de Z. Volta[1]. Sur Lodi, il y a plusieurs travaux à citer, d'autant qu'il se publie dans cette ville un *Archivio storico*[2].

Piémont. — Quand on vient de Lombardie, on rencontre d'abord Novare, ville à laquelle Gaston Paris[3] a restitué un poète de la première moitié du XIIIe siècle (Philippe de Novare), dit jusqu'ici de Navarre. Outre quelques travaux de moindre étendue parmi lesquels nous citerons une bonne étude généalogique par F. Savio[4], il faut mentionner une excellente dissertation de Carlo Merkel. Cet érudit distingué, continuant des recherches sur l'histoire du Piémont au XIIIe siècle, fait l'histoire des communes de cette région de 1230 à 1259, période qui, en apparence, se résume en guerres entre les factions et les villes; Merkel s'est appliqué au contraire à dégager leur histoire intime et le développement de leurs institutions; c'est à ce point de vue qu'il considère l'imbroglio des guerres et des traités que ces villes ne cessèrent de faire et de défaire. Il explique en même temps de quelle manière et avec quelle habileté Charles d'Anjou, comte de Provence, étendit son influence sur le versant oriental des Alpes, et se prépara en Piémont un solide point d'appui qui lui servit ensuite dans son expédition contre le roi Manfred[5]. A l'histoire d'Alexandrie, G. Gasparolo a apporté un précieux contingent en publiant un précieux manuscrit des archives municipales de cette ville où sont transcrits les documents qui la concernent jusqu'en 1572; ces documents sont très nombreux et importants, surtout pour les XIIIe et XIVe siècles[6]. Un second volume contiendra divers documents relatifs à l'histoire d'Alexandrie, avec une préface générale. La bulle

1. *Dei gradi accademici conferiti nello Studio generale di Pavia sotto il dominio Visconteo*, dans l'*Arch. lomb.*, XVII, 517.

2. G. Agnelli : *Dissertaz. stor.-topografica sopra un passo della Cronaca di Ottone ed Acerbo Morena* (*Arch. stor. di Lodi*, 9e année, fasc. 1). — A. Riccardi : *Le località e territori di Osio e Litta e vicinanze dal sec. XIII al XV.* Lodi, Quirico et Camagni, 1890, 32 p. — Id. : *Il movimento delle idee politico-religiose in Italia e in Francia.* Ibid., 1889 (il est question ici de Senna Lodigiana, qui fut la résidence de Bérenger Ier, roi d'Italie et empereur).

3. *Philippe de Novare*, dans *Romania*, XIX, 99.

4. *La famiglia della Rovere di Torino* (*Giorn. arald.*, XVIII, 11). — Du même : *La famiglia Tana di Chieri* (*ibid.*, XVIII, 13). — Auvergne : *Une enquête au Bouchage en* 1301 *pour le dauphin Humbert Ier contre Amédée le Grand, comte de Savoie.* (*Petite revue dauphinoise*, juin 1882.)

5. *Un quarto di secolo di vita comunale e le origini della dominazione provenzale in Piemonte*, dans les *Mem. Accad. di Torino*, 2e série, XL.

6. *Codex qui « Liber Crucis » nuncupatur e tabulario Alexandrino descriptus et editus.* Roma, ex typogr. vatic., 1889, 342 p. in-4° avec 2 pl. (Forme le tome IX de la *Bibliot. dell' Accad. storico-giurica.*)

inédite par laquelle Alexandre III établit la cathédrale en 1175 a été découverte et publiée par H. Chroust[1]. — Pour Asti, citons un court travail de C. Vassallo[2]. — Pour l'histoire des Vaudois, des vallées piémontaises, paraissent deux journaux, mais un seul, le *Bulletin*, publié par les Vaudois eux-mêmes, offre un intérêt directement historique[3]. La doctrine vaudoise au xive siècle est bien exposée dans un article de H. Haupt[4]. La travail d'Ilgen sur Conrad de Montferrat a été traduit par G. Carrato, et, à cette occasion, retouché par l'auteur[5].

Ligurie. — Nous devons à L. T. Belgrano plusieurs publications importantes; il a parlé du « sacro catino » qui figura dans le butin fait par les Génois en 1101 à la prise de Césarée[6]. En même temps que C. Malagola, il a réfuté l'assertion d'un chroniqueur bolonais du xvie siècle sur une inscription qu'on affirmait avoir été gravée sur le saint sépulcre à Jérusalem au commencement du xiie siècle[7]. A. Brutti a résumé avec soin tout ce qu'on sait sur le trouvère genevois L. Gattilusio[8]. Parmi les monuments du moyen âge à Gênes, un des plus remarquables est le palais de S. Giorgio, d'une belle architecture du xiiie siècle[9]; on a, dans ces dernières années, agité la question de le démolir pour d'urgents travaux d'utilité publique, mais on a fini par en décider la conservation. A cette occasion plusieurs travaux ont paru, dont nous pouvons mentionner ceux de 1890. G. Filippi a raconté un long différend entre Gênes et Savone pour la possession du château de Quiliano[10], à l'aide de documents puisés aux archives communales de Savone; c'est de là

1. *Unedirte Königl- und Papst Urkunden* (*Neues Archiv*, XVI, 135).

2. *Il beato Enrico Alfieri* (né vers 1315). Asti, Vinassa, 1890.

3. L'autre revue a pour titre : *Berichten omtrent de uitbreiding des Evangeliums in Italië door de Waldenzen*. Zwolle, J. P. van Dijk.

4. *Waldensia*, dans la *Zeits. f. Kirchengeschichte*, X, fasc. 2, 1888.

5. *Corrado marchese di Monferrato*. Casale, Cassone, 1890.

6. *Atto di consegna del « sacro catino, »* dans le *Giorn. lig.*, XVII, 306. Cf. A. Fieschi : *Un documento del* 1222. (*Ibid.*)

7. *Praepotens Genuensium praesidium* (*Giorn. lig.*, XVII, 302); *Tumulti di Genova nell' aprile* 1392. (*Ibid.*)

8. *Di Lucchetto Gattilusio*, dans l'*Intermezzo* (Alexandrie), 1890, p. 573. Comp. *Giorn. lig.*, XVII, 599. — P. Accame : *Frammenti di laudi sacre in dialetto ligure antico*, dans les *Atti Soc. lig. di stor. patria*, XIX, 547. (On y trouve des poésies des xiiie-xive siècles.)

9. C. Boito : *Il palazzo di S. Giorgio in Genova* (*N. Antol.*, CX, 119). — G. Isola : *Sempre del palazzo della Compera di S. Giorgio*. Gênes, Shenone, 1889, 10 p.

10. *Una contesa tra Genova e Savona nel sec. XV* (*Giorn. lig.*, XVII, 337).

encore que Filippi et l'auteur du présent Bulletin[1] ont tiré plusieurs diplômes inédits de Henri VII de Luxembourg (1311-1312) et de Louis de Bavière (1327-1333); en outre un diplôme de Henri VI (1196) et un de Frédéric II (1219) insérés dans ceux de Henri VII. Au même Filippi nous devons encore une contribution à l'histoire de la politique de Louis d'Orléans en Italie dans les dernières années du XIVe siècle[2]. Giov. Donaudi nous a donné une bonne histoire de la petite ville de Port-Maurice, et surtout de ses origines; il a trouvé qu'au début du XIe siècle, Odorico Manfredi, marquis de la marche de Turin, et puis sa fille Adélaïde, fondèrent sur ce territoire deux grands et riches monastères bénédictins, dans la mouvance desquels se trouvèrent ensuite placées les principales familles du pays. L'auteur montre ces monastères à l'œuvre pendant les invasions sarrasines, soit pour la défense du pays, soit pour la mise en culture du sol; quant à la commune, c'est sous leur tutelle qu'elle se forma[3]. Achille Neri est un des travailleurs les plus actifs dans le champ de l'histoire ligure; on lui doit récemment une étude sur la cathédrale de Sarzana[4], qui fut commencée dans les premières années du XIIIe s.

Carlo Cipolla.

(Sera continué.)

1. *Diplomi inediti*, dans les *Atti della Soc. stor. di Savona*, II.

2. *Nuovi documenti intorno alla dominazione del duca d'Orléans in Savona* (*Giorn. lig.*, XVII, 81). Pour l'histoire de Vintimille, il faut consulter les *Chartes inédites de l'ordre de Malte*, 1253-73, publiées par Caix de Pierlas dans la *Revue hist. de Provence*, 1890, p. 193.

3. *Storia di Porto Maurizio dai tempi anteriori al comune fino all' anno* 1300. Port-Maurice, Berio, 1890, IV-145 p.

4. *La cattedrale di Sarzana* (*Giorn. lig.*, XVII, p. 41). — Th. Grasse : *Jacobi a Voragine legenda aurea, vulgo historia lombardica dicta*, 3e édit. Breslau, Kœbner, 1890. — Caix de Pierlas : *Une lettre inédite du pape Innocent II* (*Bibl. Éc. des chartes*, LI, 207); cette lettre, citée par Jaffé (2e édit., n° 8309), se rapporte à l'histoire de Nice.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

The history of Sicily from the earliest times, by Edward A. Freeman. Vol. I, xxxvi et 610 pages avec 5 cartes. Vol. II, xx et 584 pages avec 4 cartes. Oxford, Clarendon Press, 1891.

M. Freeman se propose de raconter l'histoire de la Sicile, considérée comme une partie de l'histoire universelle. La Sicile a joué, en effet, un rôle d'une réelle importance dans l'histoire du monde, puisqu'elle a été deux fois le théâtre de luttes décisives, de luttes entre l'Orient et l'Occident, dans l'antiquité et au moyen âge. La première fois, ce furent les Carthaginois, qui luttèrent pour la possession du pays; la seconde fois, les Mahométans en firent la conquête, puis furent à leur tour vaincus par les Normands après que les Grecs de Byzance eurent en vain essayé de maintenir contre l'islamisme leur prépondérance dans l'île. Ni dans l'antiquité ni au moyen âge les Grecs ne purent résoudre le problème d'y établir la suprématie de l'Orient; ils durent abandonner la partie aux guerriers venus d'Italie, d'abord aux Romains, puis aux Normands. C'est ainsi que, dans l'antiquité, la Sicile devint une partie de l'empire romain, au moyen âge et dans les temps modernes une partie de ce royaume, qui comprenait il y a huit siècles la basse Italie, aujourd'hui l'Italie tout entière. Ainsi, l'histoire ancienne de la Sicile se répète dans son histoire moderne, et il se forme des cycles, suivant l'expression de M. Freeman, dont l'examen lui semble à bon droit très important.

M. Freeman se propose aujourd'hui de faire l'histoire de la Sicile au moins jusqu'à la mort du Hohenstaufen Frédéric II; s'il arrive à traiter l'époque postérieure, ce sera sans doute d'une façon bien plus brève. Il partage cette histoire en trois périodes (I, 46) : 1° la Sicile indépendante, 735-241 av. J.-C.; 2° la Sicile provinciale, 241 av. J.-C. 1060 ap. J.-C.; 3° le comté et le royaume de Sicile, 1060-1860 ap. J.-C. L'auteur traite son sujet tout à fait à fond. Les deux premiers volumes, les seuls parus, vont jusqu'au début de l'expédition athénienne en Sicile. J'ai étudié cette même époque dans le premier volume de mon *Histoire de la Sicile dans l'antiquité*. Nous pouvons donc admettre que l'histoire de M. Freeman poussée jusqu'en 1250 occupera environ dix volumes. L'aptitude de l'auteur à mener à bien cette œuvre difficile mais attrayante ne peut faire de doute pour personne. Il est un des rares érudits modernes qui soient aussi versés dans l'histoire de l'antiquité que dans celle du moyen âge et à qui les écrivains grecs soient aussi familiers que les chroniqueurs du moyen âge. Son *Histoire du gouvernement fédéral*, dont malheureusement un seul volume est paru, volume qui n'existe même plus en

librairie, témoigne d'une connaissance approfondie de l'antiquité, de même que son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* prouve combien les institutions et les mœurs du moyen âge lui sont familières; il est de plus grand connaisseur en architecture, ce qui, pour un historien de la Sicile, est une qualité précieuse. En ce qui concerne l'histoire des Mahométans en Sicile, nous possédons déjà les beaux travaux de Michele Amari. Il n'est donc pas douteux que M. Freeman, dont le style est vif et clair comme celui de peu d'historiens, ne soit apte à résoudre le difficile problème d'écrire une histoire générale de la Sicile.

Les deux volumes que nous possédons sont un début plein de promesses. Le premier volume est divisé comme il suit : ch. I, traits caractéristiques de l'histoire de la Sicile; son importance dans l'histoire générale; ch. II, géographie physique de l'île et ses premiers habitants : les Sicanes, les Sicules, les Élymes; ch. III, les colonies phéniciennes en Sicile; ch. IV, les colonies grecques de 735-580. Dans le second volume, nous avons ensuite : ch. V, l'ère primitive de la Grèce sicilienne; ch. VI, les premières guerres avec Carthage et l'Étrurie, 480-472; ch. VII, la Sicile indépendante, 472-433.

L'ouvrage est distribué de la façon suivante : le texte contient le récit ainsi que les descriptions et les explications qui le complètent; au bas des pages se trouvent indiquées les sources où l'auteur a puisé et qui sont en partie intégralement reproduites; des notes à la fin des volumes contiennent des éclaircissements qui viennent appuyer les assertions de l'auteur. Le premier volume contient 21 éclaircissements, p. 449-592, et le second 37, p. 431-568. De plus, le premier renferme 5 et le second 4 fort belles cartes.

La manière dont l'auteur utilise les sources est toujours claire et judicieuse; il connaît à fond les ouvrages modernes qui traitent de son sujet et rend pleine justice à ses devanciers. L'auteur du présent article a tout lieu d'être satisfait du judicieux emploi qu'a fait M. Freeman de son *Histoire de la Sicile dans l'antiquité,* reconnaissant ce qui lui paraît juste, combattant avec beaucoup d'impartialité ce qui lui semble être des erreurs. Je dois avouer que la discussion approfondie et calme de M. Freeman a modifié mes convictions sur deux points importants : en ce qui concerne la nationalité des Sicanes, qui probablement n'étaient pas, comme je le croyais, proches parents des Sicules, et au sujet de la ville de Palerme, dont le nom grec ne me semble plus nécessairement prouver qu'elle fût à l'origine habitée par des Grecs. Je citerai même à l'appui de l'opinion de M. Freeman l'exemple de la ville phénicienne de Tripolis, qui eut certainement un nom phénicien et dont le nom grec seul nous est resté.

M. Freeman a été à plusieurs reprises lui-même en Grèce et connaît l'île presque aussi bien que M. Schubring. Il en résulte qu'il a pu en décrire comme témoin oculaire certaines parties, et il les décrit bien. Voyez, par exemple, les passages suivants : Kephaloidion, I, p. 142;

Kentoripa, I, 156-158; Henna, I, 171; Naxos, I, 323; Géla, I, 406; Sélinonte, I, 427; Caltabellotta, I, 503; Akrai, II, 20; Syracuse, II, 47, 48; Menainon, II, 363, 364. Pour Kephaloidion, il fait remarquer ce fait important que la ville haute était en communication avec la côte; sa description de Géla est fort belle, et quant à Caltabellotta aucun savant sauf lui ne l'avait visitée depuis Schubring.

Relativement au contenu de l'ouvrage, je ferai observer que M. Freeman ne se contente pas de faire l'histoire politique du pays, mais étudie encore l'histoire de la civilisation, comme je l'avais fait moi-même.

Il ne lui suffit pas non plus de donner à ceux qui la cherchent la solution des faits particuliers du passé; il veut aussi contribuer à faire comprendre les problèmes du temps présent. Ce but est digne d'un historien. Où peut-on apprendre à juger avec justice le présent sinon dans l'étude du passé? En parlant au vol. II, p. 35, des rapports entre Corinthe et ses colonies, il les désigne comme « une des leçons les plus instructives de l'histoire politique; » cela est vrai surtout pour l'Angleterre, où le problème des rapports entre la mère patrie et les colonies s'impose comme un des plus graves à tout homme d'État. Mais, pour tirer un vrai profit de la connaissance du passé, il faut savoir discerner les analogies et les différences de l'histoire; il faut savoir trouver les ressemblances et dans ces ressemblances ce qui ne peut s'accorder. C'est un don que M. Freeman possède au plus haut degré et sa connaissance approfondie de toutes les périodes de l'histoire universelle lui est pour cela éminemment utile. Les comparaisons forment une partie caractéristique de son œuvre. Nous appellerons l'attention sur quelques-unes d'entre elles : colonisation de la Sicile et de l'Angleterre, I, 319; de la Sicile et de l'Amérique du Nord, I, 342; Carthage et l'Angleterre, I, 229, 292 (très intéressant dans la bouche d'un Anglais); Syracuse, Naples et Marseille, I, 331; Corinthe et ses colonies, parmi lesquelles Corcyre est traitée tout différemment de Syracuse (important pour la politique pratique), I, 340; II, 34; nature des côtes de Sicile et d'Angleterre, I, 376; Akragas et les villes anglaises et américaines, I, 436, 437; les trois générations de tyrans en Grèce : le fondateur actif, le brillant jouisseur, le prince cruel qu'on méprise et qu'on renverse (par exemple Gélon, Hiéron, Thrasybule) comparés à David, Salomon, Jéroboam, II, 66; Dorieus et la 4e croisade, II, 91; Sélinonte et la Serbie, II, 98; Empédocle et Périclès, II, 344; Duketios et Philippe de Macédoine, II, 359, 366; Duketios et Alfred, II, 372. La Sicile et l'Angleterre, « la grande île de la Méditerranée » et « la grande île de l'Océan, » sont souvent comparées l'une à l'autre, et les nombreux points de ressemblance qui les unissent furent sans doute, pour l'Anglais qui écrivit l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, un puissant stimulant à écrire celle de la Sicile, dont la conquête normande forme une partie essentielle.

Une qualité propre à M. Freeman, c'est qu'il ne se croit nullement obligé de découvrir ou de dire toujours quelque chose de nouveau, comme les jeunes écrivains qui veulent à tout prix attirer sur eux l'at-

tention du monde savant. Sa réputation est faite et il lui est permis d'admettre que d'autres que lui aient raison sans qu'il soit pour cela soupçonné de manquer de pénétration ou d'érudition.

Sa discussion témoigne toujours d'une réelle connaissance des faits; si elle est parfois plus étendue qu'on pourrait le souhaiter, elle en est d'autant plus approfondie. C'est son étude détaillée de la question des Sicanes qui m'a convaincu que la ressemblance si évidente des noms de *sic-anes* et de *sic-ules* n'est qu'apparente. Aussi, sans le chercher, nous ouvre-t-il de nouvelles voies. Signalons sa dissertation sur Entella, I, 123, 452; sur les Κληρονόμοι, II, 15; sur l'emplacement de Kasmenai, II, 25; sur les agrandissements d'Akragas, II, 224. Tout cela est nouveau, et nous pourrions prolonger ces citations. Son récit sur Phalaris (II, 458-477) est excellent, quoique, pour mon compte, j'incline toujours à croire que le tyran d'Akragas chercha à s'annexer Himère; excellent aussi celui des guerres de la Sicile occidentale (II, 549-557).

M. Freeman possède encore une précieuse qualité due à la sûreté avec laquelle il se meut sur le terrain de l'histoire : c'est son *humour*, qu'il exerce volontiers sur certaines tendances ou certaines opinions modernes auxquelles un novice se croit tenu d'adhérer parce qu'elles représentent l'élément nouveau dans la science et que l'homme d'expérience considère avec plus de calme comme de brillantes fantaisies destinées souvent à s'évanouir sans laisser de traces. Voir au vol. I, 505-508, le passage relatif à « l'invasion prétendue des Sicules en Égypte. » Le « plus récent livre allemand sur la matière » est par endroits critiqué avec beaucoup d'*humour*, surtout quand il est écrit de manière à ce qu'on ne sache comment « trouver le verbe. » M. Freeman se montre par exemple très mécontent (II, 510), et seulement pour des raisons de style, de l'excellente histoire des Carthaginois par Meltzer; « la nature humaine, du moins celle d'un insulaire, abdique, dit-il, devant ces périodes artistement construites; » il ajoute cependant, avec la satisfaction d'un homme qui a fait son devoir : « J'ai réussi à tirer quelque chose de l'ouvrage de M. Meltzer, cette fois comme les autres, mais c'est de rude besogne. » La critique de M. Freeman n'est jamais acerbe; elle s'attaque purement aux faits.

En ce qui concerne la campagne menée par Gélon contre les Carthaginois et que ce prince mentionne dans ses discours aux envoyés grecs, M. Freeman ne m'a pas encore convaincu. Je lui accorde cependant que l'existence de cette campagne ne repose que sur ces paroles de Gélon. Si l'on n'attache aucune importance à ces paroles, il devient inutile de faire des recherches au sujet de cette guerre; si l'on veut au contraire s'en occuper, je crois encore aujourd'hui qu'il s'agit de la grande campagne qu'Hérodote place ici en l'an 481, et plus loin, d'après d'autres documents, à la même époque que celle de Xerxès.

Au vol. I, p. 189, nous relevons une légère erreur : M. Freeman écrit *Pergusa* tandis que le nom du lac est *Pergus*, comme il l'écrit plus loin (I, 539). — D'après les recherches de Cavallari et les miennes, il n'est

plus possible d'admettre, comme le fait M. Freeman (II, 142), que les eaux du Crimiti arrosaient Syracuse; voyez Lupus : *Die Stadt Syrakus*, p. 259 et suiv. — Que signifie (vol. II, p. 180) cette phrase : « Hellas remained an adjective »? — Vol. II, p. 521, M. Freeman m'accuse d'avoir placé le camp de Gélon près d'Himère « plutôt dans la plaine que sur la colline; » il me semble l'avoir indiqué sur ma carte exactement à la même place où il l'a mis sur la sienne. — Vol. II, p. 208, M. Freeman nous renvoie pour les renseignements sur Darius à la note 21. Je n'en trouve point là. Ne serait-ce pas la note 8? — Vol. I, p. 462, nous trouvons quelques erreurs de mots dans le texte grec. — Vol. I, p. 119, au lieu de *Grandia*, lisez *Guardia;* p. 272, *Borrone* et non *Borrome*. — Vol. II, p. 198, note 1, M. Freeman cite des paroles de Diodore (XI, 22) auxquelles il prête une certaine importance; il les qualifie de : « vigorous; » à mon sens, ce ne sont que des phrases; comparez Diodore (XIII, 55 et 99) et mon *Histoire grecque* (III, 20) au sujet des procédés de Diodore en général. — Vol. II, p. 202, M. Freeman cite un passage de Diodore (XI, 26) avec le mot : ἀπελογήσατο; Dindorf a lu : ἀπελογίσατο; ce qui, d'ailleurs, signifie simplement : « parler. » — Vol. II, p. 202, note 2, les expressions εὐεργέτης et σωτήρ me paraissent dignes de remarque. Elles font penser aux Diadoques (Ptol. I, σωτήρ; Ptol. III, εὐεργέτης); ne seraient-elles pas aussi, dans le cas de Gélon, puisées chez un historien de l'époque des Diadoques? Dans ce cas elles n'auraient qu'une mince valeur réelle. — Vol. I, p. 264, M. Freeman parle de la régularité du plan de Solus. J'ai émis l'opinion que cette régularité devait exister déjà dans le plan primitif; il faudrait admettre sans cela que l'ancienne ville phénicienne a disparu sans laisser de traces, ce qui est difficilement admissible; à cette occasion, j'ai comparé le plan régulier de Sélinonte avec celui de l'ancienne Naples en Campanie, et j'en ai conclu que la régularité des plans des villes ne date pas seulement, comme on a coutume de l'admettre, de l'époque hippodamique; que pense M. Freeman du cas de Solus?

Nous espérons avoir bientôt l'occasion d'annoncer le troisième et le quatrième volume de cette œuvre remarquable.

HOLM.

P. MANFRIN. **Gli Ebrei sotto la Dominazione romana**, 2 vol. in-8° de 310-358 pages. Rome, Fratelli Bocca, 1888-1890.

M. le comte Pietro Manfrin, sénateur du royaume d'Italie, intitule le nouvel ouvrage qu'il vient de publier : *les Juifs sous la domination romaine;* le titre exact en serait plutôt : *les Romains sous l'influence juive*, car le but que s'est proposé l'auteur, il le dit lui-même, n'est pas tant d'étudier la situation des Juifs après la conquête romaine que de rechercher les causes qui l'amenèrent et surtout les conséquences qui en résultèrent pour la société antique. Quoique les deux premiers

volumes seulement de ce curieux ouvrage aient paru jusqu'ici, on peut se faire du plan et des visées de l'auteur une idée suffisamment adéquate pour qu'il soit permis d'en raisonner dès maintenant, et l'originalité du livre autant que la haute situation de l'auteur nous font un devoir de l'analyser de près.

Le premier volume est consacré presque en entier à l'examen de *l'état d'âme* du peuple d'Israël au moment où il entre en contact avec le monde romain. L'auteur, que ses précédents travaux en économie politique[1] et une érudition plus vaste que bien assimilée n'avaient peut-être qu'imparfaitement préparé à l'étude des questions si délicates, si complexes, si fuyantes, si j'ose dire, que soulève l'exégèse biblique, aborde de front le problème et adopte les solutions des plus hardis novateurs. Que les Hébreux aient cultivé longtemps un polythéisme souvent grossier, toujours matériel, qu'ils aient partagé les croyances, les superstitions, les coutumes les plus barbares des peuplades circonvoisines, cela est d'autant plus vraisemblable que leur origine était commune[2], leur compénétration quotidienne, et que des nuances seulement les en distinguent. Leur dieu national, dont la suprématie précaire était d'ailleurs sans cesse disputée par des divinités rivales, n'était sans doute que l'assemblage, toujours décomposable, de cette multitude de divinités secondaires, d'*eloh* ou *eloha*, dont la terreur populaire (alah, p. 79) peuplait chaque haut lieu, doublait chaque manifestation des forces de la nature. Toutefois, il est difficile d'admettre, avec M. Manfrin, que le peuple juif ait été tout à fait réfractaire à l'idée monothéiste qui semble avoir vaguement hanté l'imagination candide des beni-Israël sillonnant le désert à la suite de leur chef, Ab-Orham, et qui inspira, après une longue éclipse, les plus belles apostrophes des derniers prophètes[3]. M. Manfrin va plus loin cependant. Si les Israélites ont jamais penché vers le monothéisme, c'est à l'égard du culte de la femme divinisée, de *l'éternel féminin*. Dans les religions primitives de l'Orient, dit-il, les dyades célestes se composent toujours d'un principe mâle, hostile aux hommes, envieux, origine de nos maux,

1. *Il sistema municipale inglese e la legge communale italiana; il Commune e l'individuo; Osservazioni sulla legge communale e provinciale; del Neo-Guelfismo in Italia; Ordinamento delle Società commerciali in Italia*, etc.

2. Sur ce point, l'auteur s'écarte des doctrines généralement admises : la nation juive était composée, écrit-il, à l'époque de sa dernière migration, de lépreux, de pestiférés que l'on chassa d'Égypte à cause du danger que causait leur présence, et M. Manfrin cite Manéthon, Chérémon, Lysimaque, Tacite. De là, ajoute-t-il, les multiples et minutieuses prescriptions relatives à l'hygiène que renferment les lois israélites. Errants de toute antiquité, ce qui leur valut leur nom prédestiné de *Heber*, qui signifie *passer*, *vaguer*, les Hébreux, avant leur entrée en Égypte, seraient venus du pays des Celtes, des Scythes ou même de Candie.

3. Voyez à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Maurice Vernes, *Essais bibliques*. Paris, 1891.

et d'un principe femelle, fécondant, bienfaisant, dispensateur de tous biens, déesse aux généreuses mamelles qui peu à peu attire à elle et monopolise les prières des humains; c'est l'Astarté des Phéniciens, la Tanaïs des Assyriens, la Melita des Babyloniens, l'Is-Tar du sanctuaire d'Arbelles, l'Isis d'Égypte, la Tyché enfin, symbole de la fortune, des Grecs et des Romains, si longtemps rebelles pourtant au culte exclusif de la déité femelle[1]. Les Juifs aussi la connaissent et l'adorent (p. 137); elle est « la Reine des Cieux, » dont parle Jérémie, la femme par excellence, mère de toute vie, Hawwa ou Ewwa, hypostase nouvelle d'Ischa ou Isis, dont le dieu mâle, Jahwa ou Jehwa, tire peut-être son origine et son nom.

Ce n'est pas seulement dans le ciel que la femme juive joue un rôle prépondérant, c'est sur la terre, et l'hellénisme, qui transforma la nation israélite, à ce que pense M. Manfrin, lui doit son entrée en Judée. M. Manfrin attache une grande importance à l'introduction de l'hellénisme. Sur ce point également, je ne saurais me ranger à l'opinion de l'éminent écrivain; le mouvement littéraire et intellectuel qui eut lieu incontestablement vers l'époque des Macchabées ne peut être attribué à l'influence exclusive de l'hellénisme; trop grande était l'incompatibilité des deux concepts du monde dans l'âme juive et dans l'âme grecque; il faut, ce me semble, chercher la cause de cette efflorescence dans l'état d'indépendance politique et morale dont put jouir alors, pour la première fois de son existence, la nation israélite.

De l'antagonisme entre les anciennes doctrines théocratiques et les idées nouvelles, suscitées par l'hellénisme, naquirent ces guerres intestines racontées au livre des Macchabées dont s'autorisèrent les Romains pour envahir pacifiquement d'abord puis brutalement la Palestine. Ils trouvèrent, pense notre historien, le pays riche, car l'industrie des habitants avait suppléé à l'infertilité du sol. Quoique M. Manfrin cite à l'appui de son dire maint passage de la Bible où le luxe des Juifs est incriminé, rappelle les richesses du Temple et la légende du veau d'or (dont vraiment il abuse un peu et qui lui sert à prouver bien des choses[2]), cette assertion paraît fort contestable[3]. Avant sa dispersion, la nation israélite n'était pas et ne pouvait être commerçante, car elle

1. Voyez sur la déesse Tyché la thèse si curieuse de M. F. Allègre, *la Déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte*. Paris, 1889.

2. M. Manfrin en infère que les Juifs connaissaient l'art du fondeur en métaux précieux; je pense tout au contraire que cela prouve qu'ils l'ignoraient absolument, sans quoi ils n'eussent pas imaginé une opération aussi matériellement irréalisable que la fonte d'un objet de cette importance en plein désert. Ce même veau sert à prouver le fétichisme des Juifs, leurs relations avec l'Égypte, la conformité de leur culte avec celui d'Isis, etc.

3. L'auteur avance, en outre, que les nombreuses prescriptions relatives à l'usure sont une preuve de la richesse des Juifs; il semble que, lorsque l'usure fleurit dans un pays, on doit y voir un signe de disette et non de pléthore d'argent.

n'a jamais possédé de port si ce n'est Jaffa et pour peu de temps, et elle se trouvait en dehors des routes de caravanes qui passaient plus au nord, se dirigeant vers Tyr, ou plus au sud, gagnant l'Égypte à travers la péninsule sinaïque. La haine que portaient aux riches les pauvres, ou ceux plutôt qui faisaient métier, profession de pauvreté, et qui se sont trouvés être dans la suite les représentants et les porte-paroles de l'idée juive, explique suffisamment ces déclamations contre une opulence plus imaginaire que réelle.

Pour en arriver à ces conclusions, M. Manfrin est obligé de faire table rase des données historiques contenues dans l'Écriture. A ses yeux, la Bible, composée au Ier siècle avant notre ère, dans un but purement de propagande sociale et religieuse, est un ouvrage didactique et non historique, une allégorie, une fiction et non un recueil d'annales. La double question de l'antiquité et de l'objectivité des livres saints est trop confuse encore et trop discutée pour qu'on puisse l'aborder légèrement[1]. La solution extrême qu'adopte sans hésitation M. Manfrin, après MM. Havet et Bellangé, ne semble pas toutefois avoir entraîné jusqu'ici la majorité des exégètes. D'ailleurs c'est sur ce point surtout que son ouvrage prête le flanc à la critique, car si, se fondant sur la modernité de la Bible, il en rejette absolument les indications historiques, il en accepte, par contre, même pour les temps les plus éloignés, les données éthologiques et théologiques[2].

Après avoir ainsi analysé *l'âme juive,* M. Manfrin examine la situation morale et politique de la société romaine à cette époque, recherche les affinités et les dissemblances entre les deux civilisations au moment où elles entrent en relations, et conclut à leur incompatibilité. L'une devait absorber l'autre.

Il raconte par le menu dans le second volume les péripéties de la lutte de César contre ses compétiteurs, s'efforçant de mettre en relief, en l'exagérant un peu, le rôle de l'élément juif dans ces guerres (l'azione dei minimi nella guerra civile) ; et définit la politique prudente et bienveillante du vainqueur envers la Judée. Sur ce terrain, qui lui est plus familier, l'auteur fait preuve d'un sentiment plus juste de la valeur relative des sources, d'une science critique plus rigoureuse, d'une moins grande hardiesse dans ses hypothèses. Son récit se poursuit jusqu'au règne d'Hérode. Le sujet est trop connu pour que nous l'y suivions. Les Juifs vont maintenant se trouver en contact obligé et permanent avec le monde païen ; ils le pénétreront, l'accapareront. Dans les prochains volumes, M. Manfrin traitera probablement du progrès et des résultats de cette invasion du judaïsme qu'il qualifie déjà par avance de « calamité sociale » (p. 250).

1. Le travail de M. Isidore Loeb, *la Littérature des pauvres, les Psaumes* (*Revue des Études juives,* fasc. 41, 42, 43), travail fort original et fort curieux, résume très bien la question.

2. Je sais que l'auteur prévoit et cherche à écarter cette objection, mais ses distinctions me paraissent bien subtiles (p. 59).

En résumé, quelles que soient les lacunes et les témérités de cet ouvrage, on ne peut lui contester une grande originalité, quelque profondeur et beaucoup de sincérité.

E. Rodocanachi.

Sklaverei in Europa wæhrend der letzten Jahrhunderte des Mittelalters, von Dr phil. Otto Langer, Oberlehrer. Wissenschaftliche Beilage zu dem Programm des Gymnasiums zu Bautzen, Ostern, 1891. Bautzen, Monse. In-4°, 46 pages.

Ce très consciencieux et très intéressant essai sur l'esclavage au moyen âge ne m'a pas pleinement satisfait. Les promesses du titre ne sont pas tenues : l'Europe entière n'est pas passée en revue; la France, notamment, a été tout à fait négligée. Quelques lignes de Bourquelot, un article très important de Brutails (pour le Roussillon) eussent dû appeler l'attention de M. Otto Langer. Il a consacré deux pages remarquables à l'examen de cette opinion répandue, *communis opinio vulgarium qui credunt quod statim, cum aliquis est baptizatus, efficiatur liber,* et il a oublié de nous dire l'importance et le développement remarquable que ce principe a reçu en France. C'est grâce à l'application radicale et énergique de ce principe que la France a le grand honneur d'avoir été de très bonne heure une terre de liberté.

M. Langer a raison de citer une bulle du pape Nicolas V qui autorise le commerce des nègres; il a raison de déclarer que l'Église, au moyen âge, n'a pas régulièrement combattu l'esclavage. Mais il défigure ce qu'il y a de vrai dans sa thèse en se servant trop facilement de certains textes qui me font hésiter et qui demanderaient un commentaire.

M. Langer rencontre, dans un document émané de Grégoire XI, cette phrase : *absque tamen morte seu membri mutilationes;* il ajoute simplement cette observation : « Das Recht über Leben und Tod hatten ja die Herren nirgends mehr! » (p. 39, note 2)! Voilà qui m'intéresse peu; ce qui me frappe ici, c'est l'expression (qu'on retrouve si souvent ailleurs) de l'horreur de l'Église pour la peine de mort, pour les massacres, pour la mutilation. Nous sommes très fiers aujourd'hui de nos principes antiesclavagistes, mais nous massacrons trop souvent sans pitié. Il est permis à un sauvage armé de l'arc ou du fusil à pierre de regretter que les porteurs du fusil Lebel ne puissent plus faire d'un ennemi prisonnier une valeur, c'est-à-dire un esclave.

Je demande à suspendre mon jugement sur le rôle de l'Église dans le mouvement humanitaire, de date relativement moderne, contre l'esclavage et contre la traite, tant que je ne connaîtrai pas le texte original et complet d'une lettre adressée en 1683 par le collège des cardinaux aux missionnaires d'Angola. M. Langer ne paraît pas faire allusion à ce curieux document, qui soulève une question de priorité très importante.

Paul Viollet.

A. VANDER LINDE. **Michael Servet, een brandoffer der gereformeerde Inquisitie.** (Michel Servet, un holocauste de l'Inquisition réformée.) Groningue, 1891 (l'ouvrage a en réalité paru au mois d'octobre 1890), 326 pages, in-8°.

Ce n'est pas seulement à sa mort tragique que Michel Servet doit sa célébrité. La vie tout entière, ainsi que les œuvres de l'illustre victime de Calvin, méritent tout autant l'attention de la postérité. Théologien, physiologiste, astronome et géographe, le fameux antitrinitaire espagnol ne pouvait manquer de devenir le sujet d'études nombreuses, et, comme sa biographie prête bien souvent, à cause des ténèbres qui l'entourent, matière à controverse, la bibliographie de Servet n'a pas tardé à devenir extrêmement volumineuse. Un pasteur protestant de Magdebourg, Henri Tollin, a, peut-on dire, consacré sa vie à l'étude de l'histoire du hardi penseur, qui ne devait échapper au bûcher préparé par l'Inquisition catholique à Vienne (en Dauphiné) que pour monter sur celui de Champel, allumé par l'Inquisition calviniste de Genève.

Dans le tome X de cette *Revue* (1879), M. Dardier a exposé à grands traits la vie de Servet, d'après ses plus récents biographes. Chose bizarre, nous ne possédions encore sur Servet que des études fragmentaires, aucune monographie complète et décisive. Est-ce cette lacune que M. Vander Linde, érudit hollandais et bibliothécaire à Wiesbaden, s'est proposé de combler? Après avoir pris connaissance de son ouvrage, nous sommes fondé à le croire. L'auteur, toutefois, s'est bien gardé de nous dire quel a été son but en écrivant ce livre. Pas de préface, pas de conclusion. Ce n'est d'ailleurs pas la seule originalité qui caractérise cet ouvrage; il s'en présente sous toutes les formes. Nous en signalons une dans l'en-tête de cette critique. Nous en rencontrerons encore bien d'autres.

Le style de M. Vander Linde est très choisi, ce qui ne l'empêche pas d'être extrêmement embroussaillé, des parenthèses sans nombre et des incidentes sans fin venant à tout moment interrompre le récit et dérouter le lecteur.

M. Vander Linde entre en matière comme un coup de vent, sans crier gare, et se met à combattre des auteurs dont il ne cite pas les ouvrages et à faire allusion aux aventures et aux écrits de son héros, avant d'en avoir parlé lui-même; en d'autres termes, son livre ne s'adresse qu'aux spécialistes ferrés sur la matière, tout à fait déjà au courant de la littérature du sujet et de la biographie de Servet. Un lecteur novice se trouve arrêté dès les premières pages et se noie aisément dans un océan d'argumentations et de réfutations, qui le prennent au dépourvu.

On remarque ce système dès le commencement. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom, l'âge et le lieu de naissance du réformateur espagnol, bien qu'il soit plus que probable qu'il s'appelât Michel Servet et naquit à Tudela en Navarre en 1511. M. Vander Linde expose

les arguments qui militent en faveur de cette triple hypothèse, qui est celle de Tollin et dont il semble adopter la première partie, mais dont il conteste les deux autres, sans conclure toutefois (pp. 5-6). Il renvoie de plus à une note, à la fin de son ouvrage, où il semble se moquer de l'interprétation de Tollin, à côté de laquelle il place, en guise de comparaison, un raisonnement absurde, et fait sentir que les deux argumentations se valent, sans même rechercher les causes de l'erreur possible de Tollin. C'est là un genre de discussion absolument bizarre.

Le ton ironique perce d'ailleurs dans tout l'ouvrage. Les points d'exclamation, les épithètes de mauvais goût et les expressions déplacées y pullulent.

Nous avons dit plus haut que M. Vander Linde semble avoir eu pour but, en composant ce livre, de nous donner enfin une monographie complète de Servet. Il en a encore eu un autre, celui de prendre aussi sa part dans la controverse et de combattre certaines hypothèses courantes, surtout de Tollin. Celui-ci, à vrai dire, entraîné par une admiration trop enthousiaste pour son héros, a glissé bien légèrement sur certains côtés de la vie de Servet qui la déparent singulièrement. D'autres fois l'amour de la phrase lui fait dire plus d'une inexactitude. M. Vander Linde a relevé ces deux côtés faibles des ouvrages de Tollin et s'est efforcé de rendre à la vérité historique la place qui lui revient. Il a relégué dans les soixante pages d'annotations, qui suivent sa monographie, une foule de discussions relatives à des points restés obscurs ou à des erreurs accréditées jusqu'ici. Il appelle ces dernières les « légendes » de la vie de Servet.

Nous ne partageons naturellement pas toutes les opinions de l'auteur sur les points controversés; faute de documents suffisants, le raisonnement est souvent forcément trop subjectif; nous devons toutefois déclarer qu'en général l'argumentation de l'auteur est très solide, et nous recommandons ses discussions et réfutations aux spécialistes comme étant très dignes d'intérêt. Nous appelons aussi leur attention sur ce fait que, dans le corps de l'ouvrage même, par un nouveau manque de méthode, on rencontre *passim* des discussions du même genre, roulant souvent sur les mêmes questions qui sont débattues dans les notes.

Nous ne pouvons nous arrêter ici à toutes les discussions auxquelles se livre M. Vander Linde, ni les discuter nous-même. Bornons-nous à signaler celles qui nous ont semblé les plus intéressantes. L'auteur combat (pp. 87 et 260) la légende qui fait de Servet un docteur en médecine de l'université de Paris; en réalité, il n'y conquit jamais aucun grade. L'auteur démontre aussi (pp. 87 et 255) la fausseté du tableau que nous offre Tollin du procès que Servet eut à soutenir contre la même université, laquelle le poursuivit, non comme hérétique, mais comme astrologue. Le chapitre intitulé « le Roman de Charlieu » est un des plus obscurs de l'ouvrage; l'auteur essaye pourtant de s'y rendre intéressant : il s'agit notamment dans ce chapitre d'un roman d'amour

et de la castration de Servet, sujet qu'il sera bien difficile d'éclaircir jamais. Signalons pour mémoire les considérations de l'auteur sur les diverses éditions de Ptolémée par Servet (pp. 102-104) et les discussions auxquelles il se livre (pp. 116-118) pour établir les théories religieuses du théologien espagnol, pour qui le Verbe de saint Jean n'était pas une hypostase et qui rejetait la double nature du Christ, ne lui reconnaissant que la nature divine; le Christ était tout pour lui, et, si son système n'aboutit pas à un véritable panthéisme, au moins nous apparaît-il comme un panchristisme. Servet était aussi téléobaptiste. Citons enfin le chapitre sur la circulation du sang, dont l'exposé nous fournira encore une preuve des étranges procédés d'argumentation de M. Vander Linde. Il commence par annoncer, à son de trompe et comme une énormité, que Tollin attribue à Servet l'honneur de la découverte de la petite circulation du sang. Puis il accumule quelques arguments qui semblent plaider contre cette théorie. Mais, en fin de compte, il est bien obligé de reconnaître que les prétentions de Servet à l'honneur de cette découverte sont quand même fondées chronologiquement; sur quoi l'auteur s'empresse de clore son chapitre.

Démolir et non édifier semble être le système favori de M. Vander Linde. En somme, son livre sera très utile aux historiens de Servet, mais à ceux-là seuls. Il a le mérite de l'impartialité, ce qui n'est pas à dédaigner en cette matière : l'auteur, quoique sympathique au martyr de Champel, ne se laisse pas griser par l'enthousiasme. Nous ne pouvons toutefois appeler la présente monographie un bon livre historique, parce que la méthode y fait absolument défaut.

A part certaines hypothèses fatalement risquées, il serait difficile de signaler des hérésies historiques dans un livre de ce genre, car l'auteur est visiblement en possession de son sujet. Il nous semble moins ferré dès qu'il l'abandonne. Il a l'air de nous citer (p. 164) comme un fait digne de remarque que l'empereur Frédéric II ordonna, en 1231, d'exterminer les hérétiques. Nous avons vainement recherché cet édit dans les *Regesta Imperii* de Boehmer. Peut-être M. Vander Linde s'est-il laissé induire en erreur par l'emploi du vieux style et a-t-il pris l'édit du 22 février 1232 ou celui de mars 1232 pour un édit de 1231. Empressons-nous d'ajouter que le même empereur, ainsi que son fils Henri, roi des Romains, ont promulgué quantité d'édits du même genre, ce que M. Vander Linde semble ignorer complètement. Ce qu'il ignore aussi, et ce qui est certes moins pardonnable, c'est que David Joris, un des principaux chefs de l'anabaptisme aux Pays-Bas, n'était pas du tout né à Delft, bien qu'il s'appelât souvent David Joris de Delft (p. 236 et ailleurs). Il s'est fait appeler également Jean de Bruges dans le but de cacher son identité pendant son séjour à Bâle. Il résida dans ces deux villes, mais il nous semble plus probable qu'il naquit dans une autre ville des Pays-Bas méridionaux, peut-être à Gand. C'est là d'ailleurs une opinion toute personnelle.

Jules FREDERICHS.

Die Statuten des deutschen Ordens nach den ältesten Handschriften, publiés par Max Perlbach. In-4°, LIX-354 p. Halle a. S., Niemeyer, 1890.

La science allemande ne se lasse pas d'étudier l'Ordre Teutonique et tout ce qui le touche; elle a à la fois de l'admiration et de la reconnaissance pour cet ordre qui, transplanté au XIIIe siècle de Palestine en Europe, y a cherché des païens à combattre, a rempli une « mission » allemande en germanisant le pays des Borusses, et, après avoir résisté plusieurs siècles aux tourmentes des temps modernes, conserve encore aujourd'hui en Autriche un semblant d'existence. L'an dernier, on a célébré au delà du Rhin le septième centenaire de sa fondation en publiant une nouvelle édition de ses statuts, et M. Perlbach, chargé de ce travail, n'a pas manqué, dans son introduction, de s'adresser respectueusement à l'illustre grand maître actuel de l'Ordre Teutonique, Son Altesse Impériale et Royale l'archiduc Guillaume d'Autriche.

Les statuts de l'Ordre Teutonique avaient déjà été imprimés plusieurs fois depuis le commencement du XVIIIe siècle, mais tantôt en latin, tantôt en allemand ou en hollandais; il n'y avait pas d'édition établie d'après tous les manuscrits et donnant le texte dans les cinq langues où on l'a retrouvé, à savoir : en latin, français, hollandais, allemand et bas allemand. M. P. a exécuté ce gros travail et sa publication, pour laquelle il a consulté trente-un manuscrits différents, semble aussi exacte et aussi complète que possible. Dans son introduction, il a rendu compte de ses recherches dans les archives ou les bibliothèques de Berlin, Vienne, Kœnigsberg, Stuttgart, Rome, La Haye, Linköping; il a ensuite exposé l'histoire de la fondation de l'Ordre Teutonique et a cherché à résoudre certaines questions relatives à la date et à la rédaction des statuts.

L'Ordre Teutonique est né en Palestine, d'une maison de refuge fondée à Jérusalem par des Allemands dans les premières années du XIIe siècle; cette maison ayant été détruite après la perte de Jérusalem en 1187, des pèlerins de Brême et de Lubeck résolurent d'en fonder une semblable; ce fut l'hôpital de Sainte-Marie-des-Allemands, établi à Saint-Jean-d'Acre en attendant mieux (1190). La nouvelle fondation, protégée par Frédéric de Souabe et l'empereur Henri VI, ne tarda pas à être érigée en ordre de chevalerie (1198-99); le pape Innocent III ordonna que l'ordre suivrait les règlements des chevaliers de Saint-Jean pour le soin des pauvres et des malades, et ceux des Templiers pour la lutte contre les infidèles. Ces règlements furent en effet mis à contribution, surtout ceux des Templiers, et les statuts de l'Ordre Teutonique furent élaborés de 1198 à 1264 (date du manuscrit de Berlin où ils sont tout au long). M. P. est d'avis, contrairement à l'opinion généralement admise, que ce n'est pas en allemand, mais en latin, qu'ils furent primitivement rédigés, du moins pour la plupart; ce sont pourtant les manuscrits allemands qui sont les plus anciens; aussi j'avoue

n'avoir pas trouvé absolument probante la démonstration de M. P., qui s'appuie sur la très grande analogie qu'il y a entre le texte latin des statuts et celui de leur source principale, les règlements de l'ordre du Temple.

Les statuts de l'Ordre Teutonique se divisent en plusieurs parties : le prologue, la règle, les constitutions ou lois, et les coutumes. M. P. a publié pour chaque partie, et en regard les unes des autres, les cinq versions différentes, en empruntant le texte latin et le texte français (malheureusement très incomplet) à des manuscrits de Kœnigsberg, le texte hollandais à un manuscrit de la Haye, le texte allemand au manuscrit de Berlin de 1264, et le texte bas allemand à un manuscrit de Linkœping. — Le prologue comprend cinq paragraphes expliquant la fondation de l'ordre par de bonnes gens (gute Leute) de Brême et de Lübeck, et le double but de l'ordre : d'une part, combattre les « mescreans, » à l'exemple d'Abraham et des Macchabées ; d'autre part, faire la charité et soigner les pauvres et les malades. — La règle, dans ses trois sections, s'occupe d'abord des choses « sustanciables à toutes religions » (le triple vœu de chasteté, d'obéissance passive et de pauvreté), puis de la manière d'exercer « l'ospitalité » (exclusivement envers les vrais fidèles), enfin des « ordenemens et oservances » des frères ; il y a là un certain nombre de prescriptions très édifiantes, comme de tâcher d'avoir dans le cœur la prière murmurée par les lèvres, recommandation qui devait être, il est vrai, difficile à suivre, quand on avait à réciter dans sa journée une centaine de patenôtres, sans parler des autres rogations. On distingue soigneusement les *clercs* (pfaffen), qui célébraient le culte, et les *frères lais* (die leigen Brudere) qui portaient, « en signe de chevalerie, » le manteau blanc et la croix noire. — Les constitutions ou lois (institutiones, Gesetze) sont avant tout une espèce de code pénal, énumérant les pénitences que les frères et les clercs devaient subir pour telle ou telle infraction à la règle : l'ivrognerie et la débauche sont particulièrement visées. — Les coutumes enfin (consuetudines, Gewohnheiten) contiennent tout ce qui concernait l'organisation intérieure de l'ordre, l'autorité du grand maître, la tenue des chapitres, les fonctions des trésoriers et autres agents teutoniques. Ces coutumes avaient été rédigées pendant le séjour des chevaliers en Palestine, avant les beaux jours du château de Marienbourg en Prusse : un règlement défendait au grand maître de faire la traversée de la terre sainte en Europe, « se « soveraine nécessités ne le contraint et l'universités de tout le cha- « pitre l'en amonest. »

Les manuscrits allemands, plus complets que les autres, ajoutent aux coutumes une série de paragraphes (notamment sur le nombre de génuflexions à faire pendant le service divin), et quelques prières pour des fondateurs ou des bienfaiteurs de l'ordre.

M. P. a fait suivre les coutumes du texte des lois promulgnées du XIIIe au XVe siècle par les grands maîtres, depuis Burchard von Schwangen jusqu'à Conrad von Erlichshausen (1441-49) ; ces lois n'ont qu'un

intérêt restreint. — Parmi les cinq appendices, le plus curieux se compose de trois petites pièces relatives au calendrier : il y a notamment l'indication de trente-deux jours néfastes, où il est plus prudent de ne rien entreprendre.

Un registre où sont les principales variantes des manuscrits, et plusieurs tables donnant les noms cités et tous les mots employés dans les statuts complètent cette édition vraiment scientifique, et à laquelle il ne manque qu'une chose, des notes explicatives; encore ne saurait-on en faire un reproche à M. P., puisqu'il a seulement voulu fournir aux historiens un texte irréprochable, un document parfait.

A. WADDINGTON.

La Principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVIIe et au XVIIIe siècle. Étude d'histoire diplomatique par H. LONCHAY, professeur à l'université de Bruxelles. Bruxelles, Hayez, 1890. In-8°, 390 pages.

M. Lonchay n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue historique*. Nous avons rendu compte, ici même (XXXIX, 405), du solide et consciencieux mémoire consacré par le jeune professeur de Bruxelles aux relations politiques des Pays-Bas avec le pays de Liège pendant le XVIe siècle. Il nous arrive aujourd'hui un travail faisant suite à celui-là, et qui a également eu l'honneur d'être couronné par l'Académie royale de Belgique. L'histoire intérieure de la principauté de Liège au XVIIe siècle est assez bien connue; tout au moins s'en est-on beaucoup occupé. Cette époque troublée voit deux partis aux prises : les Chiroux conservateurs et les Grignoux révolutionnaires; ils luttent tantôt à coups de pamphlets, tantôt les armes à la main, jusqu'au jour où le prince-évêque Maximilien de Bavière confisquera les franchises liégeoises. Nos historiens modernes ont pris parti dans cette querelle, et, suivant leurs préférences libérales ou réactionnaires, ils ont vu dans les Grignoux des martyrs de la liberté municipale ou des anarchistes dignes de toutes les malédictions. L'histoire extérieure n'a pas été non plus étudiée avec une objectivité suffisante, la plupart des auteurs ont négligé les documents diplomatiques et les papiers d'État, et se sont formé leur opinion d'après des libelles qui reflètent les passions du temps plutôt que les secrets de la haute politique. M. Lonchay a procédé tout autrement; il a recueilli les pièces sur lesquelles son travail est basé : aux archives du royaume à Bruxelles et à Liège pour ce qui concerne les relations de l'Espagne avec la principauté; au ministère des affaires étrangères et au dépôt de la guerre à Paris, au point de vue de l'intervention de Richelieu et de Louis XIV dans les affaires liégeoises. Grâce à de patientes investigations, il a apporté au procès un grand nombre de faits nouveaux sévèrement contrôlés à la lumière d'une critique rigoureuse.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres : Ernest de Bavière et la neutralité liégeoise ; — les origines de la guerre civile ; — les Grignoux ; — Louis XIV et Maximilien-Henri de Bavière ; — les dernières guerres de Louis XIV ; — la principauté de Liège et les Pays-Bas autrichiens ; — la fin d'une principauté. Chacune de ces sections forme un tout et laisse une impression nette dans l'esprit du lecteur, sans lui faire perdre de vue l'enchaînement général des faits. Nous allons les parcourir rapidement.

Depuis que Gérard de Groesbeck a conclu, au plus fort de la lutte entre l'Espagne et les Pays-Bas, l'accord de 1577, le programme des Liégeois en fait de politique extérieure peut se résumer en deux mots : la neutralité. Mais cette neutralité ne ressemble guère à celle qui a été stipulée en faveur de la Belgique par le traité de Londres en 1831. Dans les siècles passés, les belligérants avaient le droit de traverser les territoires neutres ; cela est tellement vrai que nous voyons au XVIIe siècle les Liégeois régler d'avance le passage des troupes étrangères, fixer les étapes, et déterminer les frais de route et de séjour. Notre auteur fait sur ce point une intéressante dissertation juridique et démontre que la neutralité liégeoise n'est qu'une simple assurance donnée par les puissances voisines, à la veille d'une guerre, contre les exactions de leurs soldats ; assurance bien précaire et garantie bien fragile quand il s'agit d'un petit État incapable de résister par la force à un potentat ambitieux. Les Liégeois l'apprirent plus d'une fois à leurs dépens. Si les évêques étaient souvent préoccupés des difficultés extérieures, les affaires de la cité étaient aussi fréquemment pour eux un objet de graves soucis. Liège, capitale d'une véritable monarchie constitutionnelle, qui, grâce à l'impuissance militaire de ses princes, conserva ses privilèges deux siècles de plus que les fières communes flamandes et brabançonnes, Liège était une ville de politiciens ; elle comptait, au commencement du XVIIe siècle, plus de deux cents avocats, la plupart inoccupés au palais, mécontents, déclassés et fauteurs d'émeutes. Ces tribuns de carrefour prétendent que Liège devienne une vraie république, affranchie de l'autorité épiscopale, une ville libre et impériale comme celles des bords du Rhin. Ferdinand de Bavière, voulant mettre un terme aux agitations sans cesse renaissantes, obtient de l'empereur Mathias un édit qui enlève aux métiers le droit de choisir les trente-deux électeurs des bourgmestres. Beckman, Bex et La Ruelle, chefs des Grignoux, lèvent l'étendard de la révolte et n'hésitent pas à faire appel à Louis XIII, tandis que les Chiroux demandent aide et protection à l'Espagne.

Profitant des maladresses et des illégalités commises par Ferdinand de Bavière, le bourgmestre La Ruelle lui impute les plus sinistres projets contre les libertés municipales ; d'autre part, entrant dans les intentions de Richelieu, il prêche au peuple, avec une éloquence enflammée, que la neutralité est compromise par les menées des Espagnols dont l'évêque est le secret complice ; un seul moyen de salut subsiste : réclamer la protection de la France. Les Chiroux, furieux et impuissants à ruiner

le crédit de La Ruelle, décident de l'assassiner et Warfusée se fait l'exécuteur de leurs vengeances, dans l'espoir de rentrer ainsi en grâce auprès de l'Espagne. La Ruelle est poétisé par la mort; ses partisans le proclament l'illustre et infortuné défenseur de la liberté municipale et de la neutralité liégeoise. M. Lonchay détruit en passant cette légende qui se perpétue dans presque tous nos manuels d'histoire de Belgique. Il montre, par des documents authentiques et inédits, le fougueux tribun liégeois acceptant l'or de l'étranger et servant secrètement avec le plus grand zèle les plans militaires de Richelieu : il faut que la vallée de la Meuse reste fermée aux ennemis de la France; les troupes de Louis XIII, appuyées au fleuve, et sûres des Liégeois, se trouveront dans d'excellentes conditions pour repousser les Espagnols, et porter, s'il le faut, la guerre au cœur du Brabant. Il a fallu toute l'exagération des passions politiques pour comparer La Ruelle à Jacques van Artevelde et pour voir des précurseurs de 1789 dans son entourage de démagogues, les uns, fanatiques égarés par une fausse conception des droits populaires, les autres, vulgaires ambitieux, capables de toutes les violences pour arriver à leurs fins. Faut-il cependant accuser La Ruelle d'avoir poussé la trahison jusqu'à vendre sa patrie à la France? Notre auteur estime que non. Richelieu, dit-il, était doué de trop de sens pratique pour rêver une conquête éphémère et stérile; il aurait dû, pour pouvoir garder Liège, s'emparer au préalable des Pays-Bas espagnols, et d'ailleurs les Provinces-Unies auraient-elles jamais permis à la redoutable monarchie française de s'étendre jusqu'à leurs frontières?

Quoi qu'il en soit, l'assassinat de La Ruelle fut un crime inutile, comme tous les crimes politiques : on ne tue pas un parti en tuant son chef. Or, le bourgmestre liégeois était comme le génie tutélaire de la commune révoltée contre son prince.

La guerre civile se poursuit donc jusqu'en 1640. Alors Ferdinand conclut avec ses sujets la paix de Tongres et proclame de nouveau la neutralité. *Paix fourrée !* s'écrient les Grignoux; et Mazarin continue à Liège la politique dissolvante et corruptrice de Richelieu. Bientôt le prince-évêque Maximilien de Bavière, bien qu'il ait solennellement juré la neutralité liégeoise, circonvenu par les Furstenberg, émissaires de Louis XIV, se laissa séduire par les avances du grand roi, et, en sa qualité d'électeur de Cologne, il contracta une alliance offensive avec la France. La distinction que Maximilien établissait entre ses États de Liège et ceux de Cologne était fondée en droit; mais, comme le même souverain régnait dans les deux principautés, ses alliés trouvaient naturel de profiter des ressources de toutes ses possessions, comme ses ennemis de le frapper là où ils pouvaient le mieux l'atteindre : les Français se font livrer la citadelle de Liège tandis que les Impériaux dévastent la vallée de la Meuse; les belligérants ne songent qu'à vider leur querelle sur le territoire liégeois sans se soucier des ruines qu'ils accumulent. Après la paix de Nimègue, la principauté perd Dinant, Hasselt, Hornes, Maeseyck, et les fameuses chambres de réunion réclament près de la

moitié du pays. Peu de temps après, Maximilien parvint à abattre les métiers et imposa le règlement réactionnaire de 1684, qui devait être le thème ordinaire des déclamations patriotiques jusqu'en 1789.

Les dernières campagnes de Louis XIV furent aussi pour Liège des périodes de terribles calamités. Irrité de l'échec de son favori Furstenberg, qu'il aurait voulu élever au trône de la principauté, le roi fit bombarder la cité épiscopale par le marquis de Boufflers; cette cruelle exécution demeura vaine; puis il tenta de conquérir par la diplomatie ce que les armes n'avaient pu lui donner, et, quand l'évêque Jean-Louis d'Elderen fut mort, toutes les influences françaises furent mises en jeu pour amener l'élection du cardinal de la Tour d'Auvergne. Mais le choix du chapitre se porta sur Joseph-Clément de Bavière, déjà archevêque de Cologne, et, soit dit en passant, le moins vertueux et le moins capable des quatre Bavarois qui occupèrent au XVIIe siècle le trône de Liège.

Le nouveau prince aimait le faste et ses dépenses excédaient de beaucoup ses revenus; l'or de la France eut raison des scrupules du vassal allemand, et, dans la guerre de la succession d'Espagne, nous le voyons se ranger sous la bannière de Louis XIV. Pour le punir de cette forfaiture, l'empereur le mit au ban et délia ses sujets de leur serment de fidélité. Les misères de la principauté durèrent ainsi jusqu'en 1714.

Par le traité d'Utrecht le suzerain de Liège devint le souverain des Pays-Bas; il n'en résulta aucun avantage pour les Liégeois. Toutefois, l'indépendance de ces derniers ne fut pas sérieusement menacée pendant le XVIIIe siècle. La cour de France, toute à ses plaisirs, ne songeait plus à guerroyer pour étendre ses frontières; la part qu'elle prit à la guerre de la succession d'Autriche et à la guerre de Sept ans n'avait d'autre raison que de soutenir son prestige ou de venir en aide à ses alliés. Ces hostilités amenèrent le passage sur le territoire liégeois des Français et des Autrichiens. Ceux-ci avaient en effet pour se maintenir dans la principauté les mêmes raisons stratégiques que leurs prédécesseurs espagnols. D'ailleurs chaque élection d'un prince-évêque mettait aux prises les influences impériales et les influences françaises presque toujours victorieuses. De là des tiraillements entre Liège et les Pays-Bas, des contestations continuelles à propos d'enclaves, d'enchevêtrements de frontières, de chicanes douanières. Les deux nations ne sympathisaient guère et le gouvernement autrichien ne comprit pas qu'une alliance solide avec les Liégeois aurait singulièrement contribué à raffermir sa prépondérance sur la rive gauche du Rhin.

L'ascendant de la France à Liège grandit de jour en jour. A mesure que s'efface le souvenir des violences de Louis XIV, les Liégeois se tournent vers la grande nation dont ils admirent le génie et dont, semble-t-il, l'ambition n'a plus rien de redoutable. Il est dès lors tout naturel que les encyclopédistes se soient efforcés de propager leurs doctrines dans un pays si bien préparé pour les recevoir. Bientôt la Révo-

lution française devait avoir son contre-coup sur les rives de la Meuse et le trône épiscopal de Liège devait être pour toujours renversé.

Jamais, conclut M. Lonchay, on ne vit mieux la puissance d'une idée. Ce n'étaient en effet ni de profonds griefs politiques ni de graves misères sociales qui animaient les patriotes liégeois. La petite principauté, malgré le règlement de Maximilien de Bavière, jouissait encore de privilèges importants qui ne lui laissaient rien à envier aux pays les plus favorisés sous le rapport politique : pas d'impôts directs, pas de conscription, des garanties individuelles nombreuses. Aussi, que l'on ne se méprenne pas sur les causes de l'insurrection liégeoise : en apparence les Liégeois combattaient pour obtenir l'abrogation du règlement de 1684; en réalité, ils étaient les courtiers des idées françaises. Cette révolution, son origine, son programme, ses écarts, son triomphe, tout porte la marque de l'esprit français, et, du reste, elle ne réussit que dans la partie française de la principauté. Ces observations très justes de notre auteur ne l'empêchent pas de rendre justice à la Révolution de 1789; il constate qu'elle valut à Liège les inappréciables bienfaits qui s'appellent l'égalité civile, la liberté de la presse, la liberté de conscience. Enfin c'est la grande révolution qui fusionna les Liégeois avec leurs voisins des Pays-Bas et fit de ces deux peuples jadis indifférents, sinon hostiles, des membres unis de la grande famille belge.

Le mémoire de M. Lonchay porte à chaque page la marque d'un esprit indépendant et élevé; il comble une lacune dans l'histoire diplomatique des deux derniers siècles et justifie amplement la haute récompense que l'Académie lui a décernée.

Eugène Hubert.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des questions historiques.** 1er juillet 1891. — G. Kurth. La reine Brunehaut (bonne étude critique qui écarte, peut-être d'une manière trop affirmative, comme légendaires, presque tous les récits de Frédégaire hostiles à la reine et montre en elle une femme dominatrice et ambitieuse, mais ni vicieuse ni cruelle). — Abbé Tougard. La persécution iconoclaste d'après la correspondance de saint Théodore Studite (intéressant). — Abbé Féret. Les emprisonnements de Roger Bacon (réduit à leur juste valeur les assertions de la plupart des historiens sur les deux emprisonnements de Bacon, dont le premier n'a jamais eu lieu, dont le second n'a pu avoir de durée. Green, dans son Histoire du peuple anglais, I, 158 de la trad. fr., en avait jugé de même et même mis en doute le second emprisonnement). — E. Allain. L'enquête scolaire de 1791-1792 (renseignements statistiques précieux sur l'état de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur au moment où la Révolution commençait à ruiner toutes les institutions scolaires). — Delattre. Un dernier mot sur les Chaldéens. — Rioult de Neuville. Les origines de la propriété d'après M. de Laveleye (combat ses conclusions pour le passé comme pour le présent). — P. Allard. Un nouveau livre sur le IVe siècle (à propos de Boissier : *la Fin du paganisme*). — Vacandard. Chronologie abélardienne : la date du concile de Sens, 1140 (maintient contre M. Deutsch, *Die Synode von Sens 1141 u. die Verurteilung Abælardi* et *Peter Abælard ein kritische Theologe des XIIten Jahrh.*, la date de 1140). — L. de la Sicotière. Les mémoires du général Tercier. — A. d'Avril. Le moyen âge en Espagne (à propos du second vol. de M. de Puymaigre : les vieux auteurs castillans). = Comptes-rendus. *Bridgett.* Vie du bienheureux J. Fisher, trad. de l'anglais par J. Cardon. — Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de la Trappe, par le comte *de Charencey.* — *L. de Glanville.* Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen, 2 vol. in-8° (bon; nombreux documents inédits). — État de la généralité d'Alençon sous Louis XIV, p. par *L. Duval* (avec des notes intéressantes sur les intendants d'Alençon de 1636 à 1700). — *Larrondo.* Histoire de la baronnie de Merville (bon). — *Kervyn de Volkaersbeke.* La lutte de l'Irlande (déclamatoire). — *M. de la Marsonnière.* Les amitiés et les épreuves de D. Fonteneau (on y trouve le récit curieux des épreuves qu'il eut à subir comme janséniste de 1766 à 1780 et un inventaire de ses recueils historiques). = 1er oct. Abbé de Moor. L'histoire primitive d'Israël. — Ch. de Smedt. L'organisation des Églises chrétiennes au IIIe siècle (la hiérarchie est constituée, le régime paroissial n'existe pas encore dans les villes; il est en voie de

formation dans les campagnes; pas de pouvoir primatial). — VIGIER. L'influence politique du P. Joseph. Négociations avec les princes d'Allemagne et la Suède. — M. SEPET. La Révolution de juillet 1789. — VAN DEN GHEYN. Saint Théognius, évêque de Bétulie en Palestine (d'après la double biographie du ms. de la Bibl. nat., fonds Coislin 303, récemment publiée dans les Analecta Bollandiana. Théognius naquit en 425, mourut en 522, le 15 février; après avoir mené la vie monastique, il fut évêque de Bétulie de 494 ou 495 à 522). — D. CABROL. Les derniers travaux sur les persécutions de l'Église (exposé critique des travaux sur les actes des martyrs et sur les persécutions). — A. D'HERBOMEZ. Le voyage de Philippe-Auguste à Tournay en 1187 (a eu pour conséquence la charte de la commune de Tournay et l'annexion du Tournaisis à la couronne). — C. DOUAIS. Les universités françaises avant 1789 (analyse des deux premiers volumes du recueil de Fournier). = Comptes-rendus. *Vigouroux*. Dictionnaire de la Bible, 1er fasc. (excellent). — *Starcke*. La famille primitive, ses origines et son développement (très bon). — Abelards 1121 zu Soissons verurtheilter Tractatus de unitate et trinitate divina hggb. v. R. Stolzle (ce texte, découvert à Erlangen, est une première édition de la Theologia christiana).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1891, 4e livr. — L. DELISLE. Notes sur le département des imprimés de la Bibliothèque nationale (très important article où l'on trouvera le tableau de classement de la Bibliothèque, la situation numérique de chaque division et section, l'état d'avancement de l'inventaire général, qui a fait de remarquables progrès sous la direction actuelle. L'auteur énumère les causes pour lesquelles ces progrès sont et ne peuvent être que lents, les sacrifices pécuniaires que l'État doit s'imposer pour que la Bibliothèque puisse rendre tous les services qu'on attend d'elle et les améliorations qui n'attendent pour être exécutées que l'argent nécessaire. Des chiffres fournis par M. Delisle, nous en rappellerons deux seulement : l'impression des Bulletins mensuels des livres français ou étrangers entrant à la Bibliothèque a coûté jusqu'ici moins de 4,300 fr. par an; on avait cité le chiffre de 40 et même de 50,000 fr. En second lieu, comme terme de comparaison avec le Musée britannique, il faut retenir que ce dernier établissement dispose, pour ses Inventaires, d'une somme annuelle de 206,000 fr. et la Bibliothèque nationale de 12,000 fr. seulement!). — A. BRUTAILS. Note sur un cartulaire en forme de rouleau provenant de l'abbaye de la Sauve-Majeure (il est formé de 10 pièces de parchemin et contient la transcription de 35 actes relatifs aux possessions de l'abbaye en Espagne; il est écrit en minuscule espagnole du XVIe siècle). — L. DE MAS LATRIE. Pacte pour la paix et le commerce entre la république de Venise et l'émir de Milet en Asie Mineure, 17 oct. 1414. — P.-M. PERRET. Quatre documents relatifs aux rapports de François Philelphe avec François Sforza (1447, 1451, 1452 et 1457). — COURTEAULT. La fuite et les aventures de Pierre de Craon en Espagne d'après

des documents inédits des archives d'Aragon (ne se sentant pas en sûreté en Bretagne, Craon s'enfuit en Aragon, fréta un navire et partit pour l'Orient; mais il avait été dénoncé au roi d'Aragon qui, pour complaire au roi de France, son parent, envoya des barques à sa poursuite. Arrêté en mer, Craon fut ramené et jeté en prison. Il réussit à intéresser en sa faveur le conseil de ville de Barcelone qui intervint plusieurs fois, mais sans résultat, auprès du roi; puis, au bout d'une captivité de cinq mois, la surveillance sous laquelle il se trouvait s'étant relâchée, Craon s'évada et revint en Bretagne (février 1393); il ne cessa depuis lors de chercher tous les moyens possibles pour se venger du roi d'Aragon). = Bibliographie : *Hauréau*. Notices et extraits de mss. latins de la Bibliothèque nationale. T. II (résout nombre de problèmes d'histoire littéraire). — *Cordier*. Les voyages en Asie, au XIVe s., du bienheureux frère Odoric de Pordenone, religieux de Saint-François, publiés avec une introduction et des notes (ouvrage des plus utiles à consulter pour étudier les rapports de l'Europe avec l'Asie centrale et orientale au XIVe siècle). — *R. Hübner*. Gerichtsurkunden der fränkischen Zeit, 1re section, jusqu'à l'an 1000 (relevé malheureusement défectueux; il n'est ni assez complet ni assez exact quant à la topographie et à la chronologie). — *J. Chevalier*. Mémoire historique sur les hérésies en Dauphiné avant le XVIe siècle, accompagné de documents inédits sur les sorciers et les Vaudois (très curieux, mais l'auteur a pris avec excès le parti des inquisiteurs contre les Vaudois). — Abbé *Brisard*. Histoire du baron des Adrets (extrait de l'Histoire généalogique de la maison de Beaumont publiée en 1779). — *A. Albert*. Les Vaudois de la Vallouise (apologie chaleureuse, souvent habile, parfois excessive, de ces Vaudois). — Lettre de saint Louis au chapitre général des Dominicains (qui allait se réunir à Milan à la veille de la croisade de 1270).

3. — **La Révolution française**. 1891, 14 octobre. — Kuscinski. Les lacunes de l'état civil des conventionnels (recherches précises et précieuses; signale de nombreuses erreurs). — Aulard. Le culte de l'Être suprême. Le culte en province (constate peu de foi dans ce nouveau culte et une grande diversité dans les cérémonies, que chaque société populaire organisait à son gré). — Santhonax. Les mémoires de Marmontel. — A. Lods. Correspondance de Jeanbon de Saint-André avec Lasource, 1791-92. = 14 nov. Bussière. La Révolution en Périgord; l'organisation spontanée, mai-oct. 1789. — J. Viguier. La réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France, août 1789-sept. 1791; 1er article. — Les sources de l'histoire de la Révolution. Articles de M. Saint-Joanny sur la Révolution (énumère ces articles parus en 1883-1884 dans le journal *la Ville de Paris*). — La Vendée en juin 1793 (publie une lettre des représentants à l'armée des côtes de la Rochelle au Comité de salut public, Niort, 18 juin 1793).

4. — **Revue d'histoire diplomatique**. 3e année, n° 4. — Vl. Géor-

GÉVITCH. La Serbie au congrès de Berlin; trad. p. Aug. Giron. — La prison du prince Charles-Édouard Stuart, tragédie anglaise à l'imitation de Shakespeare, 1749, communiquée par M. le duc DE BROGLIE.

5. — **Archives historiques, artistiques et littéraires.** 1891, 1er oct. — Les conventionnels régicides après la Révolution. — Une association agricole en 1168. — L.-G. PÉLISSIER. Donation de Louis XII au secrétaire ducal milanais Bartolomeo Calco, 25 oct. 1499. — Inscriptions de l'église du Mesnil-Hardray, Eure.

6. — **Journal des savants.** 1891, sept. — G. PARIS. Le Juif errant en Italie (à propos d'un livre récent de M. Morpurgo sur le sujet; les documents publiés par cet érudit jettent un jour nouveau sur la légende, sur l'état des esprits, sur les croyances, les mœurs, les façons de vivre des Italiens et particulièrement des Toscans au XVe s.). — H. WALLON. Mémoires du général baron de Marbot; suite en octobre. = Octobre. Ad. FRANCK. Histoire de la philosophie pendant la Révolution (à propos du livre de M. Ferraz; fin en nov.). — G. PERROT. Rapport sur les fouilles de Troie; 3e art. — M. BERTHELOT. Sur quelques écrits alchimiques en langue provençale, se rattachant à l'école de Raymond Lulle. = Nov. G. PARIS. Les origines de la poésie lyrique en France (analyse la thèse où M. Jeanroy s'est efforcé de montrer que les genres lyriques français des XIIe et XIIIe siècles viennent du Midi de la France).

7. — **Polybiblion.** 1891, nov. — *Hodgkin.* Theodoric the Goth, the barbarian champion of civilisation (bon livre de vulgarisation). — *Hamel.* Histoire de la seconde République, 1848-1851 (œuvre de parti-pris qui, malgré des recherches assez étendues, n'apprend rien de nouveau). — *Gerdes.* Geschichte des deutschen Volkes und seiner Kultur zur Zeit der karol. und sæchs. Könige (bon plan et bien exécuté; beaucoup d'érudition et de clarté). — *Quetsch.* Geschichte des Verkehrswesens am Mittelrhein von der æltesten Zeit bis zum Ausgang des XVIII Jahrh. (série de monographies bien faites, mais qui se suivent un peu au hasard). — *Donat-Vernier.* Histoire du patriarchat arménien catholique (bon).

8. — **Bulletin critique.** 1891. N° 20. — *Kaminka.* Studien zur Geschichte Galilæas (histoire de la Galilée et de sa capitale). — *W. Helbig.* Führer duch die œffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom. Bd. I (excellent guide à travers les collections d'antiques de Rome; c'est aussi un livre de bibliothèque que les archéologues auront à consulter souvent). — *Janssen.* L'Allemagne et la Réforme (M. A. Baudrillart indique tout ce qui manque à ce livre en fait d'idées directrices et de conclusions; il laisse trop souvent au lecteur le soin de les tirer des faits accumulés avec une inépuisable érudition). = N° 21. *Harnack.* Lehrbuch der Dogmengeschichte (très savant ouvrage, écrit dans un sens protestant très libéral, mais avec des préjugés protestants; on le voit à la répugnance que lui inspire tout ce qui est rite, hiérarchie, sacrement, dévotion populaire). = N° 22. Mgr *Ricard.* Cor-

respondance diplomatique et mémoires inédits du cardinal Maury (intéressant, mais mal publié. On sait d'ailleurs que les documents réunis par l'auteur n'ont aucun titre à être appelés des mémoires).

9. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1891. N° 41. — *Kuntze.* Die deutschen Stædtebegründungen (reprend assez maladroitement la thèse de l'origine romaine des villes au moyen âge et se propose de démontrer que, sous Dioclétien et sous Constantin, on trouve déjà en germe les constitutions municipales de cette époque; cependant des critiques utiles contre le récent mémoire de R. Sohm sur le même sujet). — *Kallsen.* Die deutschen Stædte im Mittelalter (original et pittoresque, mais superficiel). — *W. Varges.* Die Gerichtsverfassung der Stadt Braunschweig bis zum J. 1374 (bon). — *Treffiz.* Kursachsen und Frankreich 1552-1557 (consciencieux, mais fatigant). — *Branthome.* Discours sur les duels (t. VIII des Œuvres complètes publiées dans la biblioth. elzévir.). — *Koser.* König Friedrich der Grosse. Bd. I (écrit à un point de vue exclusivement prussien, mais d'ailleurs avec une conscience toute scientifique et intéressant). — Correspondance du marquis de Croix, vice-roi du Mexique, 1737-1786. — N° 42. *Loofs.* Leontius von Byzanz (excellente étude sur un théologien important des ve-vi^e^ siècles). — *Puech.* Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps (juste appréciation du caractère de S. J. Chrys. et des mœurs de son époque). — *Cagnat.* L'année épigraphique : 1890. — *Witte.* Die Armagnaken im Elsass 1439, 1444 (bon). — *Fitte.* Das staatsrechtliche Verhæltniss des Herzogthums Lothringen zum deutschen Reich seit 1542 (beau sujet, indiqué, mais non traité à fond). — *Witte.* Deutsche und Keltoromanen in Lothringen nach der Vœlkerwanderung (étude curieuse, intéressante et aventurée). — *Desimoni.* Di alcuni recenti giudizi intorno alla patria di Chr. Colombo (quel dommage qu'on soit obligé de revenir sans cesse sur ces faits qu'on devrait tenir pour désormais acquis !). = N° 43. *Corda.* Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à 1790. T. I (bon). — *Warner.* The buke of John Maundeuill (édition très précieuse pour l'étude de la géographie de l'Asie au moyen âge; l'auteur de l'article, H. Cordier, précisant certains faits exposés par l'auteur du livre, conclut « que le récit de voyages qui porte le nom de Mandeville rentre, sauf peut-être en ce qui concerne la Palestine et l'Égypte, dans la série des voyages imaginaires; c'est l'œuvre d'un habile géographe en chambre qui semble n'être autre que le médecin Jean de Bourgogne ou à la Barbe »). — N° 44. *Cadier.* Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou (remarquable). — *Kallenbach.* Les Humanistes polonais (publie plusieurs lettres intéressantes). — *Rinn.* Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie (excellent). = N° 45. *Declareuil.* La justice dans les coutumes primitives (bon). — *Wolf.* Der Augsburger Religionsfriede (bonne monographie). — *Le P. Pierling.* La Russie et l'Orient; mariage d'un tsar au Vatican (mariage, projeté par Bessarion, d'Ivan III avec la princesse Zoé, fille de Thomas Paléologue. — *K. von Reitzenstein.*

Der Feldzug des Jahres 1622 am Oberrhein und in Westfalen (excellente étude militaire; sans faire d'Ernest de Mansfeld un héros idéal, l'auteur montre qu'il eut de réels talents). — *Andrieu*. Bibliographie générale de l'Agenais. Supplément (excellent).

10. — **Revue archéologique**. 1891, mai-juin. — Deloche. Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne; suite (les deux anneaux trouvés dans le tombeau de Childéric Ier à Tournay); suite en juillet-août. — Lechat. Les sculptures en tuf de l'acropole d'Athènes; suite en juillet-sept. (expose les progrès de la technique de la pierre tendre, dérivée de celle du bois). — Male. Les arts libéraux dans la statuaire du moyen âge (explique une statue de Laon et un bas-relief de Sens à l'aide d'un passage de la Consolation de Boèce; ces figures représentent la Philosophie). — Babin. Note sur la métrologie et les proportions dans les monuments achéménides de la Perse.—Waille. Note sur l'éléphant, symbole de l'Afrique, à propos d'un bronze récemment découvert à Berrouaghia, Algérie. — Bonsor. La nécropole romaine de Carmona (Espagne). — Cagnat. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique; suite. = Juillet-août. Froehner. Inscriptions grecques archaïques de la collection du comte Michel Tyszkiewicz. — G. Perrot. Rapport sur les fouilles de Martres (l'auteur du rapport pense que Martres-Tolosanes était un bourg important possédant un temple dédié à Hercule et très fréquenté, avec d'importantes villas tout autour; il aurait été détruit vers le IVe s. par des gens, chrétiens ou barbares, qui ont pris plaisir à tout briser). — A. Blanc. Réponse à une question de M. Hirschfeld (au sujet d'une lettre de Montfaucon, 6 déc. 1698, où il parle du P. Laporte et des inscriptions de Pech). — Arbois de Jubainville. Les noms gaulois dont le dernier terme est *rix* dans le *De bello gallico;* 1er article. — Durand-Gréville. De la couleur du décor des vases grecs. = Septembre-octobre. P. Girard. Un nouveau bronze du Kabirion. — Eug. Toulouse. Étude sur la bataille navale de Morsang-Saintry (entre Camulogène et Labiénus, près de Corbeil; énumère et décrit un grand nombre d'objets trouvés dans des fouilles faites à cet endroit). — Arbois de Jubainville. Les noms gaulois dont le dernier terme est *rix* dans le *De bello gallico*. — G. Rapst. Étude sur les mystères au moyen âge. La mise en scène (les origines des mystères; les mystères à leur apogée; la disposition du théâtre; la scène). — Lelièvre. Les mansions de Segora, Sermanicomagus, Condate et Sarrum. — Id. Les *fines* des Pictons et des Andes sur la voie de Poitiers à Nantes.

11. — **Revue de géographie**. 1891, oct. — A. Faure. Les origines de l'empire français dans l'Indo-Chine; suite. — A. de Rochas. Projet d'une carte politique de l'Europe par Vauban en 1706; suite; fin en nov. — M. Schwab. Itinéraire juif d'Espagne en Chine au IXe s.; suite et fin. — Clozel. Bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégambie et au Soudan occidental; fin en nov.=Nov. Barbosa-Rodrigues. Le Muy-

rakyta; étude sur l'origine asiatique de la civilisation de l'Amazonas dans les temps préhistoriques. — MEURIOT. Le canal de Paris à la mer projeté en l'an III. — DESSAILLY. Reconstitution de la voie romaine de Reims à Cologne (cette route ne doit pas être confondue avec celle de Reims à Trèves; son tracé passe par Boult-sur-Suippes, Novion-Porcien, Warcq, Étion. Novion est le *Noviomagum* de la Table de Peutinger; *Mosa* est une station détruite, à moins d'un kil. de Warcq sur la Meuse, et n'a rien à voir avec Mézières. Après Étion, la route suivait vers Nouzon, Nohan, dans ce dernier cas, pouvant être le *Meduanto* de la Table). = Déc. CHAMBON. Les antiquités mexicaines.

12. — Nouvelle Revue historique de droit. 1891, juillet-août. — CHAUVEAU. Le droit des gens dans les rapports de Rome avec les peuples de l'antiquité (la violence n'a pas été la seule loi des relations internationales; il y a eu au contraire des usages reçus et observés entre les différents peuples. La religion y eut sa part, mais non exclusive, car les stipulations du droit des gens offrent de nombreuses analogies avec celles du droit privé. Celui que Rome appliqua peut se résumer dans la notion de la *bona fides*, dans le principe moral de l'*aequitas*, qui comporte la bonne foi et l'absence de dol). — E. GLASSON. Communaux et communautés dans l'ancien droit français (de l'époque barbare à 1791). — KOVALEVSKY. Études sur le droit coutumier russe; suite : de l'appropriation du sol par le travail en Petite Russie et en Ukraine. = Sept.-oct. Th. TISSIER. Étude sur les legs aux établissements publics ou d'utilité publique dans le droit ancien (étude sur l'édit d'août 1749). — C. DOUAIS. La coutume de Merville, 1307-1359; texte latin publié pour la première fois (avec ses diverses additions et une traduction en français). — Marcel FOURNIER. Notes et documents sur les professeurs de droit en France; 2e article : Jacques Clate et l'université de Nantes à la fin du XVe siècle.

13. — Revue générale du droit. 1891, sept.-oct. — ERMAN. La Publicienne et les revendications utiles. — REICH. Les institutions gréco-romaines au point de vue antiévolutionniste; suite : le droit romain et les théories modernes sur l'évolution (pourquoi le droit romain s'est implanté en Allemagne, en France, etc., mais non pas en Hongrie, en Angleterre, aux États-Unis; impossibilité d'appliquer l'évolutionnisme moderne à la naissance et au déclin des institutions sociales).

14. — Revue de l'histoire des religions. 1891, sept.-oct. — PIEPENBRING. Histoire des lieux de culte et du sacerdoce en Israël; suite. — AYMONIER. Les Tchames et leurs religions. — MONTET. Le congrès des Orientalistes de Londres.

15. — Revue maritime et coloniale. 1891, oct. — CHABAUD-ARNAULT. Études historiques sur la marine militaire de la France; suite : la marine française pendant la guerre de la succession d'Autriche; La Bruyère de Court, Roquefeuil, La Jonquière, de l'Étenduère, La Bour-

donnais. = Nov. G. Coste. Les anciennes troupes de la marine, 1622-1792; suite (histoire des régiments suivants : du Havre, 1636-1649; des Iles, 1636-1663; des Galères, 1636-1663 et 1672-1673; de la Couronne, 1638-1658; des Vaisseaux ou Royal-Vaisseau, 1638-1791; des Navires, 1663-1664; Royal-Marine et Amiral, ou Vermandois, 1669-1791, avec la liste chronologique de leurs mestres de camp et colonels).

16. — Le Spectateur militaire. 1891, 15 oct. — Brun. Lasalle. — Capitaine Choppin. Les corps francs de cavalerie pendant la Révolution; suite le 1er et le 15 nov., le 1er et le 15 déc.

17. — Le Correspondant. 1891, 10 sept. — Francesco Crispi. — G. de Grandmaison. Le clergé français en Espagne pendant la Révolution, 1792-1800; 1er art.; fin le 25 sept. (il s'agit ici des prêtres déportés en Espagne par les républicains français; leur histoire et leurs souffrances d'après quelques lettres privées, surtout d'après la correspondance de nos ambassadeurs à Madrid). = 10 oct. Begouen. La France et l'Angleterre pendant la campagne de Chine en 1860, d'après la correspondance inédite du général Cousin de Montauban (sur les perfidies des Anglais, le pillage régulier auquel se livraient leurs troupes, alors que la discipline était rigoureuse dans l'armée française, sur l'œuvre des missionnaires, etc.). — Rance-Bourret. La négociation du Concordat (d'après les documents publiés par M. Boulay de la Meurthe). — L. de la Brière. L'Ordre de Malte; souvenirs et vestiges subsistant encore à Paris (armes, souvenirs parisiens, archives, vestiges apportés en France, monuments modernes). = 25 oct. H. de Kerohant. Le général de Marbot. = 10 nov. A. Des Ganniers. Les mémoires du maréchal de Moltke. — Comte Ed. Frémy. Lamartine diplomate, 1820-30; 1er art. : Lamartine attaché d'ambassade à Naples (étudie, non le rôle diplomatique de L., qui fut naturellement très effacé, mais l'influence exercée par sa carrière sur son « état d'âme » et son talent. Les sources de cette étude ne sont donc pas puisées aux archives étrangères, mais dans les écrits mêmes du poète. C'est de la littérature). = 25 novembre. G. Bapst. Trois statues de Louis XIV (1° celle de Guérin, érigée en 1654 à Paris sur les ordres du roi, qui voulut être représenté terrassant la Fronde sous les traits de Condé; elle est aujourd'hui à Chantilly; 2° celle de Coysevox, que la municipalité parisienne obtint en 1689 de substituer à celle de Guérin; elle est au musée Carnavalet; 3° celle de Bernin, que Louis XIV refusa; au lieu de la faire détruire, Louvois fit accepter du roi la proposition de la faire retoucher par Girardon, qui enleva la tête et transforma le roi en Curtius; elle est à Versailles, derrière la pièce d'eau des Suisses. C'est au pied de cette statue que fut tué en duel, en 1788, un de nos plus célèbres amiraux, Suffren, et non Dupleix, comme on l'a imprimé dans cet intéressant article).

18. — La Nouvelle Revue. 1891, 15 août. — C. Lombroso. Les petites et les grandes causes des Révolutions et leurs interférences. — Delacroix. Une séduction au XVIIIe siècle; récits de mœurs judiciaires;

suite au 1er sept.; fin au 15 sept. (raconte, d'après les registres du Parlement et de la Chambre des comptes de Dôle, les aventures amoureuses de la fille unique du marquis de Monnier, premier président à la Chambre des comptes de Dôle, avec un mousquetaire gris, J.-M. Lebœuf de Valdahon, et les péripéties du long procès qui s'ensuivit. L'opposition acharnée de M. de Monnier, qui épuisa en vain toutes les juridictions pendant huit ans, ne put empêcher leur mariage, qui eut lieu par autorité de justice en 1771. C'est alors que, pour se venger de sa fille en essayant d'avoir d'autres enfants, M. de Monnier, âgé de soixante-six ans, épousa, cinq mois après la mort de sa femme, Sophie Richard de Ruffec, la célèbre Sophie qui s'enfuit avec Mirabeau en 1776). = 15 oct. Rambaud. L'insurrection algérienne de 1871. Un grand seigneur religieux et un supérieur de confrérie : Ben Ali Chérif et Cheik-Haddad; suite le 1er nov.

19. — Revue des Deux-Mondes. 1891, 1er oct. — M. de Mazade. L'homme d'affaires de la Restauration : M. de Villèle; 2e article (son ministère; insiste sur ses rapports avec Châteaubriand; conclut que, malgré ses faiblesses pour son parti, il resta l'homme du parlement et de la légalité et que, si on l'avait écouté, la révolution de 1830 aurait pu être évitée). — Gebhart. L'état d'âme d'un moine de l'an 1000; le chroniqueur Raoul Glaber (dépeint les terreurs imprimées dans son esprit par les visions diaboliques). — C. Rousset. Le maréchal Macdonald; suite et fin le 15 oct. (très attachante étude, d'après les mémoires du maréchal, qui ne tarderont pas à paraître; ils apporteront un précieux contingent de faits et d'observations de la part d'un homme qui resta longtemps au second plan et qui paraît avoir jugé les événements avec calme et honnêteté). = 1er nov. Jurien de la Gravière. Les gueux de mer; 2e art. : la terreur dans les Flandres (exercée par le duc d'Albe, 1568-1569); 3e art. le 1er déc. : le dernier asile de la liberté (très intéressante description du pays hollandais et de la mer; débuts de la marine néerlandaise). — G. Valbert. L'enseignement de l'histoire à rebours, d'après un programme allemand (dressé par M. H. Grimm, d'après les idées de l'empereur; il demande qu'on commence par l'histoire contemporaine: il doit suffire aux Allemands de savoir les exploits accomplis par le souverain et par la nation depuis vingt ans). = 1er déc. Autour d'une colonie autonome; 1er art. : les Afrikanders; les origines de l'autonomie du Cap. — Bréal. Le langage et les nationalités (important). — G. Valbert. Don Carlos dans la poésie et dans l'histoire (d'après l'ouvrage récent de M. Büdinger).

20. — Revue politique et littéraire. 1891, 2e semestre. N° 1. — Rambaud. L'alliance franco-russe au temps de Napoléon Ier (d'après Vandal et Tatischef). — Vallery-Radot. Sentiments de famille, 1570-1891. = N° 2. G. Bapst. Les spectacles et les réjouissances des fêtes publiques au moyen âge (en particulier lors des entrées royales; détails curieux sur la machination des spectacles). = N° 3. A. Duquet. Un

essai de réhabilitation de Bazaine au Mexique (par M. Gaulot, qui a utilisé les papiers réunis par M. E. Louet, ancien payeur en chef du corps expéditionnaire). = N° 4. Luchaire. L'histoire diplomatique de l'Europe, 1815-78 (d'après Debidour). = N° 8. Langlois. La société au moyen âge, d'après les fableaux (*sic*); fin au n° 10. = N° 9. A. Barine. Au bon vieux temps. Quelques vieux rapports de police (d'après les *Rapports inédits d'Argenson* publiés par M. Cottin). = N° 12. Villiers du Terrage. Un secrétaire de Louis XIV : Toussaint Rose (extrait du volume récemment publié par l'auteur). = N° 13. Rambaud. Danton et la politique étrangère de la Révolution (d'après A. Sorel). = N° 14. Id. La guerre de 1870, d'après le maréchal de Moltke. = N° 18. A. Barine. Au bon vieux temps. Un érudit napolitain (Pietro Giannone, 1676-1748, d'après une autobiographie publiée par M. Pierantoni).=N° 20. Boutmy. Le développement de la nationalité aux États-Unis; les conditions économiques. — Rambaud. La Russie et la France sous le second empire (d'après les papiers de Thouvenel et les mémoires de Morny). = N° 21. Fallex. Les coalitions ouvrières en 1791. = N° 22. L. Ménard. La civilisation antique (leçon d'ouverture du cours d'histoire universelle à l'Hôtel de Ville de Paris).

21. — Revue des Bibliothèques. 1re année. 1891, n° 1. — H. Omont. Catalogue des mss. de l'abbaye de Lobbes, 1049. — Chatelain. Les mss. de l'ancien collège du Trésorier (fondé en 1266 par Guillaume de Saane, trésorier de l'église de Rouen, près la porte Saint-Michel à Paris; ces mss. sont à la bibliothèque de l'Université). = N° 2. Id. Inventaire des archives de la nation d'Allemagne en 1721. — Id. Quelques épaves de la bibliothèque de Kenelme Digby (signale 3 mss. conservés à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de l'Université). — Omont. Catalogue des mss. de Jean et Pierre Bourdelot, médecins parisiens (catalogue rédigé par Vossius au moment où ces mss. furent acquis par la reine de Suède; ils sont aujourd'hui pour la plupart au Vatican). = N° 3. Courtault. Les archives d'Aragon et de Navarre au xve siècle (intéressants détails sur ces archives; celles de Navarre ne sont pas publiques et ne s'ouvrent qu'avec peine aux étrangers. Publie en appendice un ordre de classement 1° des registres de la chancellerie d'Aragon à Barcelone; 2° de la collection dite « papeles sueltos » de la Chambre des comptes de Navarre). — Omont. Inventaire de la bibliothèque de Guillaume Pélicier, évêque de Montpellier (1529-1568). = N° 4. Abbé Bouquet. La bibliothèque de l'ancien collège d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis. — L.-G. Pélissier. Catalogue des mss. de Panvini (intéressants pour l'histoire de l'humanisme). — V. Mortet. Le papier (analyse un ouvrage publié sous ce titre par M. Paul Charpentier pour l'*Encyclopédie chimique* de M. Frémy). = Nos 5-6. Omont. Deux lettres de Montfaucon et de Wanley sur la bibliothèque Harléienne, 1721 (lettre de Wanley et réponse de Mabillon, toutes deux en latin). — Chatelain et Maire. Essai d'une bibliographie de l'ancienne Université de Paris; collection de la bibliothèque de l'Uni-

versité, à la Sorbonne (1° généralités; 2° privilèges; 3° officiers et suppôts; 4° Faculté de théologie; 5° Faculté de droit; 6° Faculté de médecine; 7° Faculté des arts; 8° collèges).

22. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année* 1891. Bulletin de mai-juin. — Lettres de M. Geffroy (inscription en mosaïque trouvée à Salsa). — F. DE MÉLY. Les pierres chaldéennes du lapidaire d'Alphonse X, roi de Castille. — CAGNAT. Les fouilles de Timgad. — CLERMONT-GANNEAU. Inscriptions de Jérusalem. — HELBIG. Lettres romaines (1° les instruments d'un repousseur en métal). = Juillet-août. HÉRON DE VILLEFOSSE. Inscription latine trouvée entre Tôzeur et Gafsa, Tunisie (elle appartient au règne de Nerva et date de 97; elle porte le nom d'un légat de Numidie inconnu jusqu'ici, Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Julianus). — Lettres de M. GEFFROY (au sujet du 13e centenaire de l'élection de saint Grégoire le Grand). — MENANT. A propos d'une nouvelle inscription hétéenne découverte par MM. Ramsay et Hogarth, dans le Bulgar-Maden. = *Séances.* 2 oct. P. VIOLLET. La question de la légitimité à l'avènement d'Hugues Capet (l'opposition fut insignifiante en 987, mais l'élection d'un prince non carolingien souleva des scrupules qu'on retrouve encore vivants au temps de saint Louis). = 16 oct. L. DUCHESNE. Le concile de Turin (M. Mommsen s'est étonné qu'il eût pu être tenu à Turin vers 400 un concile italien mêlé aux querelles de l'épiscopat de la Gaule; mais rien n'est plus naturel, l'évêque de Milan, c'est-à-dire de la ville qui était alors la capitale politique de l'Empire, exerçant une autorité considérable). — Ch. JORET. La culture de la rose au moyen âge. = 23 oct. SCHLUMBERGER. Une monnaie d'or inédite de l'empereur iconoclaste Théophile et de sa famille (frappée en 832 ou 833). — AMÉLINEAU. Les embouchures du Nil d'après Hérodote. = 30 oct. SCHLUMBERGER. Une relique de saint Akindynos, martyr à Nicomédie sous Dioclétien (cette relique était à Constantinople en 1200; après 1204, elle fut donnée à l'abbaye de Rosières, dans le Jura; elle disparut en 1791 et vient d'être retrouvée dans les décombres d'une saline). — P. FABRE. Un manuscrit du chroniqueur Ricobaldo de Ferrare (la préface permet d'attribuer à ce chroniqueur deux grandes compilations historiques : l'une de 1297, l'autre de 1307, et deux abrégés de ces ouvrages, écrits en 1313 et en 1318).

23. — Académie des sciences morales et politiques. *Compte-rendu.* 1891, nov. — BARDOUX. Lafayette à Olmütz (il est d'abord question de Mme de Lafayette, des persécutions dont elle fut l'objet à cause de son mari, de sa détention pendant la Terreur; puis de la prison de Lafayette et de sa malheureuse tentative d'évasion, enfin de l'emprisonnement auquel, sur sa demande, elle fut soumise dans la même prison que son mari; suite et fin en déc. : interpellation à la Chambre des communes au sujet de cette détention en 1796; intervention de Gouverneur Morris. Thugut était favorable à l'idée de mettre le général

en liberté; il se heurta longtemps contre la résistance de l'empereur, et quand celui-ci, après Léoben, fut obligé de céder, il fit dire officiellement que les prisonniers avaient été délivrés par déférence envers les États-Unis). — L. Say. Rapport sur le concours pour le prix Léon Faucher : Vauban économiste. — P. Robiquet. La municipalité parisienne et la Révolution; période constitutionnelle (reproduction de l'article publié d'abord dans la *Revue historique*, XLVI, 310. Peut-être eût-il été bon de l'indiquer, ne fût-ce que pour la satisfaction des bibliographes). = Déc. A. Desjardins. L'ancienne législation commerciale de l'Espagne et le code de 1885. — Ém. Bourgeois. Alberoni, Madame des Ursins et la reine Élisabeth Farnèse, d'après des documents inédits (expose comment Alberoni prépara le mariage d'Élisabeth Farnèse, qui devait lui servir à contrecarrer les projets égoïstes de Louis XIV en Italie; comment, avec la connivence de Madame des Ursins, il réussit à le faire décider, malgré la répugnance de Louis XIV, comment enfin il disposa la nouvelle reine « dans les conférences que nous avons eues, » dit-il lui-même dans une lettre privée, « entre quatre yeux, de Pampelune à Jadrache, » à demander et à obtenir le renvoi immédiat de Madame des Ursins; raconte le jeu serré d'intrigues engagé entre Alberoni et Madame des Ursins entre le moment où le mariage fut déclaré et celui où arriva enfin la nouvelle reine, dont le voyage avait été retardé par Louis XIV par tous les moyens dilatoires possibles. C'est la politique italienne qui était l'enjeu de ces intrigues; après le départ de Madame des Ursins, elle fut entre les mains de deux Italiens hostiles à la France).

24. — Société nationale des Antiquaires de France. 1891, 29 juillet et 9 septembre. — M. A. Blanchet propose une nouvelle interprétation du denier d'Auguste signé du monétaire L. Caninius Gallus et dont le revers représente un personnage agenouillé tendant une enseigne militaire : c'est non pas un Parthe, mais un Gaulois, et c'est la représentation du fait mentionné dans le testament d'Ancyre, à savoir la reddition par les Gaulois d'enseignes enlevées aux Romains. — M. Babelon démontre que la hampe en forme de croix que tenait la Victoire de Samothrace était, non pas comme on l'a cru jusqu'ici, la hampe d'un trophée, mais la *stylis*, long bâton qui servait à soutenir l'aplustre des navires. — M. Héron de Villefosse donne quelques détails sur les fouilles récemment faites par M. Champoiseau autour du lieu où fut découverte la Victoire de Samothrace. Un fragment d'inscription Σ //// ΡΟΔΙΟΣ semble indiquer que l'auteur de cette statue était rhodien. — MM. Babelon et Héron de Villefosse pensent que la Victoire de Samothrace tenait une trompette et non pas une couronne. M. Héron de Villefosse ajoute qu'il a fait disposer autour de la Victoire au Louvre divers fragments de sculpture provenant des fouilles de Samothrace. — 4 nov. M. Babelon présente de la part de M. de Laigue, consul général à Cadix, une note descriptive sur la découverte d'un cimetière phénicien trouvé aux environs de Cadix. — M. l'abbé Batif-

FOL communique un catalogue latin inédit des principales reliques de la chrétienté existant au XIIIe siècle. — M. BLANCHET lit un mémoire de M. Vaillant sur les taureaux à trois cornes découverts près de Boulogne. — M. DURRIEU fait une communication sur les miniatures de Jehan Fouquet achetées récemment par M. le duc d'Aumale pour le musée Condé. = 11 novembre. M. le comte DE MARSY conteste l'attribution à saint Audebert d'un sceau publié par M. Moreau dans l'album de Caranda. — M. Ulysse ROBERT montre des chaînes d'argent et un fer de lance découverts à Blancheroche. — M. Germain BAPST retrace l'historique de la formation du Museum d'histoire naturelle fondé par Colbert avec la collection de Gaston d'Orléans. — M. DE MONTAIGLON revient sur la communication faite à la séance précédente par M. Durrieu sur le livre d'heures d'Étienne Chevalier; il croit reconnaître sur le feuillet du Louvre une représentation de Sainte-Solange du Berry, dont la présence s'expliquerait par le séjour d'Agnès Sorel et de Charles VII à Bourges. — M. AUDOLLENT envoie une note sur la découverte, faite au mois de mai dernier, à Martigny en Valais, l'*Octodurus Varagrorum* des Romains, de sépultures contenant des monnaies romaines, des fibules et différents objets.

25. — Société de l'histoire du protestantisme français. *Bulletin.* 1891, 15 oct. — C. RABAUD. Une des dernières victimes de l'intolérance avant la Révolution. Les Sirven en Suisse, 1762-72 (d'après les lettres de la fille aînée de Sirven à Ramond, son mari). — N. WEISS. La fondation de l'Église réformée de Gap; lettre inédite de Nicolas Parent, 29 avril 1561. — Ch. READ. Le testament d'un huguenot parisien, Alexandre de Morogues, 1609. — N. WEISS. Les aventures d'un disciple de Vivens, Gavanon, dit Laverune, 1686-90 (fragment d'autobiographie). — Trois évasions du couvent des Nouvelles catholiques de Caen en 1700; notes sur la famille Gaultier. — Une lettre inédite de Voltaire à Paul Rabaut, 16 mai 1767 (on y lit à la fin : « On va rapporter au conseil du roi l'affaire des Sirven; ils gagneront leur procez. Tous les jeunes maîtres des requêtes sont philosophes, tous sont tolérants. Une grande révolution commence dans les esprits. Vivez assez longtemps, Monsieur, pour en voir l'accomplissement; ce sera long »). — O. DOUEN. La Bible française avant Lefèvre d'Étaples (parle uniquement des éditions imprimées soit du Nouveau Testament, soit d'un abrégé de l'Ancien, soit de la Bible complète ou à peu près). — Ch. READ. Un Richelieu, pasteur en Bretagne au XVIIe siècle; son manuel de préparation à la mort et de consolations, 1659 (il s'agit d'un M. de Richelieu, pasteur à Plouër-le-Comte et à Saint-Malo). = 15 nov. C. PASCAL. Louis XIV et les Réfugiés huguenots en Angleterre à l'époque de la Révocation (1681-88), d'après les dépêches, pour la plupart inédites, du roi, de ses ministres et de ses ambassadeurs; 3e art. — La fondation de l'Église de Grenoble, d'après une lettre inédite du 26 oct. 1561. — TEISSIER DU CROS. Les manuscrits des sermons de Calvin, extrait des Mémoriaux de la Bourse française de Genève, 1613-

1617 (la « Bourse française » avait remplacé la « Bourse des pauvres étrangers, » à qui Calvin céda la propriété de ses sermons). — Autobiographie d'une victime de la Révocation, Jacques Cabrit, pasteur du Refuge, 1669-1751 ; avant-dernière partie.

26. — Société de l'histoire de Paris. *Bulletin.* 1891, sept.-oct. — Coyecque. Inventaire de la sacristie de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1254. — Omont. Gérard Morrhe, imprimeur parisien, 1530-1582 (avec une liste de ses éditions). — Les bouquinistes parisiens en 1628 (ordonnance du Parlement qui leur enjoint d'enlever leurs étalages sur le Pont-Neuf et de les transporter rue Saint-Jacques, au coin de la rue des Noyers, où d'autres bouquinistes étaient déjà installés). — *Mémoires.* Tome XVII, 1890 (Champion, 1891). G. Fagniez. Fragment d'un répertoire de jurisprudence parisienne au xve siècle (ces décisions, au nombre de 183, sont tirées des registres du Châtelet; l'auteur les a publiées d'après l'ordre alphabétique des matières, allant du mot « Absence » au mot « Université (privilège d'). » C'est une des sources capitales de la jurisprudence parisienne, d'où la coutume de Paris est sortie à son tour). — L. Le Grand. La règle de l'Hôtel-Dieu de Pontoise (cet hôpital fut construit en 1258 par Louis IX avec une partie de l'amende infligée au sire de Coucy pour le meurtre des jeunes gens pendus pour délit de chasse. La règle de cet établissement, qui en remplaçait un plus ancien remontant au xiie s., fut écrite peu après. L'original est disparu depuis longtemps. L'auteur la publie d'après une copie exécutée au xviiie s. sur parchemin). — G. Duplessis. Collection de dessins sur Paris (collection formée par M. Hippolyte Destailleur, et cédée en partie par lui au Cabinet des estampes). — H. Moranvillé. Le « Songe véritable, » pamphlet politique d'un Parisien du xve s. (ce pamphlet rimé a été composé en 1406 par un anonyme qui habitait Paris dans la domesticité royale, et par conséquent assez bien placé pour savoir ce qui se passait à la cour; il attaque durement Montaigu, les ducs de Berry et d'Orléans, la reine, mais parle du roi avec tendresse. Ce pamphlet ne contient pas moins de 3,174 vers de huit pieds. L'auteur l'a fait suivre d'abondantes notes biographiques sur les personnages cités dans le pamphlet; il y a utilisé de nombreux documents inédits).

27. — Académie nationale de Reims. Travaux. 86e vol. Année 1888-1889, t. II (1891). — L. Didier. Lettres et négociations de M. de Mondoucet, résident pour le roy Charles IX ès Pays-Bas, 1571-1574 (intéressant surtout pour l'histoire de la politique espagnole aux Pays-Bas, à la fin du gouvernement du duc d'Albe et pendant ceux de ses successeurs Medinaceli et Requesens. Quelques extraits de cette correspondance avaient déjà été imprimés par Gachet et Gachard. M. L. Didier a entrepris de la publier intégralement, d'après une copie de la bibliothèque de Reims. Il ne dit pas s'il a collationné le texte de Reims sur les originaux qui se trouvent à Paris; ce texte semble d'ailleurs correct, et les notes qui l'accompagnent l'éclairent suffisamment).

28. — Annales de l'Est. 1891, oct. — Ch. Benoit. Les origines historiques du roman de Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre. — Aug. Prost. Les institutions judiciaires dans la cité de Metz; suite. — A. Denis. Notes sur la Révolution à Toul en 1789.

29. — Annales de Bretagne. Tome VII, n° 1. Nov. 1891. — A. Éon. Toullier. 2e partie : 1806-1809 (l'école de droit à Rennes). — D. Delaunay. Mémoires de G.-M. Angenard, 1790-1833; suite (son séjour sur les frontières anglaises et ses tentatives d'évasion). — Loth. Les mots latins dans les langues brittoniques : gallois, armoricain, carnique.

30. — Annales du Midi. 1891, oct. — A. Spont. La gabelle du sel en Languedoc au xve siècle (étude très consciencieuse, exclusivement composée à l'aide de pièces d'archives). — Id. La taille en Languedoc de 1450 à 1515; conclusion (donne en appendice une liste des crues de taille, 1476-1483, et le tableau de la taille, principal et crue, 1484-1515). — Muterse. Le siège d'Antibes, 1746-1747 (la place, défendue par le comte de Sade, fut délivrée, après deux mois de siège et de blocus, par le maréchal de Belle-Isle). — C. Douais. Les Capucins de Béziers et le président Pierre d'Ausserre, 1593-94 (publie trois lettres relatives au conflit qui éclata entre eux au sujet du refus opposé par les Capucins de prier publiquement pour Henri IV converti). — A. Benoist. L'*Histoire générale de Languedoc.* — J. Sayous. Le passage d'une reine d'Espagne en Gascogne, 1714 (publie une lettre de l'intendant à ce sujet).

31. — Annales de la Société d'émulation de l'Ain. 1891, juill.-sept. — A. Callet. Philibert Berthelier, fondateur de la république de Genève; suite en nov.-déc.

32. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1891, nov.-déc. — Abbé Rance-Bourrey. Documents sur le transport des cendres de Pie VI de Valence à Rome. — Abbé Lagier. La Révolution dans les Terres froides (Isère), ou les cantons de Virieu et de Châbons, de 1785 à nos jours. — Abbé F. Vernet. Trois bulles d'Urbain V, 1362-63 (la première vise les empiétements de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné, sur l'église de Grenoble; les deux autres, les mesures prises contre les Grandes Compagnies à l'assemblée de Montélimar).

33. — Revue historique et archéologique du Maine. 1891, 2e semestre, t. XXX, 2e livr. — Abbé Toublet. Les peintures murales de Poncé; 1re partie : la paroisse et la seigneurie de Poncé. — Cte de Beauchesne. Le château de La Roche-Talbot et ses seigneurs; suite. — Abbé Péries. L'ancien collège du Mans à Paris; suite.

34. — Revue de Champagne et de Brie. 1891, août. — Leroy. Michel de la Huguerye à Sedan; un agent politique pendant les guerres de religion (d'après ses Mémoires). — Abbé Briffaut. Histoire de la vallée de l'Amance, ancien doyenné de Pierrefaite, comprenant quarante villages; suite. — Roserot. Répertoire historique de la Haute-

43. — Revue de Marseille et de Provence. 1890, t. XXXVI. — ANONYME. Galerie des Provençaux illustres; suite (le marquis de Mirabeau, Vanloo, les Vernet; se continue dans le volume suivant). — ARTAUD. Georges Roux, étude historique sur le XVIIIe siècle (fin dans le volume suivant). — Dom Th. BÉRENGIER. Notice sur Mgr Jean-Marie Du Cau; suite (fin dans le volume suivant). — TEISSIER. Armorial de la sénéchaussée de Draguignan (dressé en vertu de l'édit de 1696; fin dans le volume suivant). — G. PHILIPPON. Le musée franciscain de Marseille. — L.-G. PÉLISSIER. Documents révolutionnaires; suite (les Jacobins à Bédarrides et à Caderousse; une lettre de Montesquiou; Riez en 1793; Inventaire de la Société patriotique de Marseille; un curé des Martigues). — Dom Th. BÉRENGIER. Le testament de Jean Soanen (pièce de vers satirique contre les jansénistes; fin). — Abbé VERNE. Sainte Eusébie, abbesse, et ses quarante compagnes, martyres; suite (fin dans le volume suivant). — PARROCEL. Charles Lebrun et Pierre Puget. = T. XXXVII. L.-G. PÉLISSIER. Documents révolutionnaires; suite (l'affaire de Semonville). — ANONYME. La tragédie de *Marseille sauvée* (l'auteur est Fesquet, et non Fécaïs de la Tour). — LAPEYROUSE-BONFILS. Saint Bonfils et saint Bonfils-Monaldi. — Dom Th. BÉRENGIER. Quelques lettres inédites de Mgr de Belloy, successeur de Mgr de Belzunce. — ANONYME. *Une toste* à l'Amérique (vers du temps de la guerre de l'indépendance). — Abbé RANCE. Louis Richeome (suite). — Pièces extraites de la correspondance de la ville de Marseille (lettres du marquis de Mirabeau, 1768). — G. PHILIPPON. La Provence sous Charles Ier (suite).

44. — Revue Sextienne. T. X-XI, 1889-1890, Aix. — CHAVERNAC. Histoire de l'université d'Aix (suite). — Abbé RANCE. A propos du château de Tarascon (projet de démolition en 1660). — L.-G. PÉLISSIER. Quelques lettres à Suarez (fin). — CHAVERNAC. Fabri de Peiresc (publie un extrait de son diplôme de docteur). — FASSIN. Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles. — LE MÊME. Une page de l'histoire des Juifs de Provence (action scientifique des Juifs d'Arles au XIIIe siècle). — Abbé RANCE. Les portraits du premier président Henri de Forbin d'Oppède. — FASSIN et ROUSSET. Les Juifs d'Arles sous les Bosonides. — L. CONSTANT. Hérophile et les trois inscriptions de Sisteron (inscriptions fausses). — WITROWSKY. Horoscope de Nostradamus sur la naissance de Louis XIV. — CHAVERNAC. Personnages historiques passés par Aix. = A part, *Histoire de la ville d'Aix*, par P.-J. DE HAITZE, et *Estat de la ville d'Aix*, par SOBOLIS (cf. sur cette dernière publication : *Annales du Midi*, n° 11, juillet 1891, p. 394).

45. — Annales des Basses-Alpes. 9e année, 1888, Digne. — J. ROMAN. La bataille de Mustias-Calmes et la *Civitas Rigomagensis* (identifie Mustias-Calmes avec les Eychalps, commune de Meyronnes, dans la vallée de Barcelonnette, et la *Civitas Rigomagensis* avec le pays de Chorges). — L. DE BERLUC-PÉRUSSIS. Les quatre paroisses urbaines

de Forcalquier et leur union en 1415. — C. Arnaud. Querelles de préséance à Forcalquier. — A. Andrieu. Le temple païen de Gaubert (n'est autre chose que l'emplacement de l'ancienne église reconstruite en 1587). — L. Pelloux. Anciennes divisions territoriales de l'arrondissement de Forcalquier (fin dans le volume suivant). = 10e année, 1889. M. Isnard. Octave Isnard, évêque de Glandèves, 1609-1626 (son épiscopat a commencé en 1609, et non en 1616, comme le dit la *Gallia christiana*). — V. Lieutaud. Les Dominicains de la Baume-lès-Sisteron. — J. Roman. L'expédition des Provençaux en Dauphiné, en 1368-1369. — V. Lieutaud. Le *Léopard* de Sisteron (analyse d'une enquête sur les droits domaniaux du roi Robert, comte de Provence, dans les villages de Provence, en 1332). — F. Arnaud. La première église du couvent des Dominicains de Barcelonnette. — L. de Berluc-Pérussis. Wendelin chez nous. — C. Mariaud. Une dynastie de peintres bas-alpins : les Camoin. — Les *Annales* ont, en outre, publié à part : Féraud. Calendrier historique des Basses-Alpes (fin). — Le même. La paroisse, la commune et les seigneurs des Sièyes. — Abbé Cruvellier. Histoire de Barrême (se continue).

46. — Académie de Vaucluse. *Mémoires*. T. VIII, 1889, Avignon. — De Gérin. Notice sur les sénéchaussées de Provence. — G. Bayle. Chapelle d'Isabeau de Bavière à Avignon. — R. Vallentin. L'atelier monétaire d'Avignon en 1589. — Dr Laval. État de l'université d'Avignon en 1789 (enseignement et budget). — G. Bayle. Un trésorier général de la ville d'Avignon au xive s. (Jean Textoris, dit Agassa, et l'institution de la messe de la Concorde). — R. Vallentin. La valeur de *l'écu au soleil* à Avignon en 1557-1636 (bon). — Sagnier. Temple d'Auguste à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Autel de Jupiter, près Crillon. — G. Bayle. Monuments et histoire de Vaucluse dans les temps antiques et au moyen âge. — R. Vallentin. Quatre poids avignonais inédits. — G. Bayle. Notice sur le Dr Barthélemy.

47. — Académie du Var. *Bulletin*. T. XV, 1889, Toulon. — Dr G. Lambert. Histoire de Toulon (suite; 1596-1660). — G. Rat. Analecta Arabica. — Ch. Ginoux. Le grand rétable de l'église de Six-Fours exécuté en 1520 par Jean Cordonnier; agrandissement et décoration de la chapelle du Corpus Domini par Christophe Veyrier, sculpteur provençal (1682-1686); réparation du portique et des cariatides de l'hôtel de ville de Toulon, par Claude Dubreuil et son fils, sculpteurs (1709).

48. — Revue historique du département du Tarn. 15e année, 1890, octobre. — E. Jolibois. L'administration communale dans l'Albigeois avant la Révolution (fin). — A. Vidal. La peste d'Albi en 1630, 1631 et 1632; suite (continuation en nov.-déc., janv.-févr.; fin en mars-avril). = Nov. Z. A. Une nouvelle manière d'écrire l'histoire : la méthode ascendante. — E. Cabié. Boucle mérovingienne découverte dans l'Aveyron (planche). — Ch. Portal. Don de registres de notaires

aux archives du département (série de 48 registres compris entre 1348 et 1551). = 16e année, 1891, janv.-févr. E. Jolibois. Histoire du pays d'Albigeois; suite (réunion du Languedoc à la France). — Lacroix. Note sur l'emplacement du château de Laboutarié (avec planche). — R. de Figuères. Armorial des paroisses et corporations du Tarn (extrait du t. XIV de l'Armorial général). = Mars-avril. Ch. Portal. Notes d'un bourgeois d'Albi au xvie s. — Ordonnance des commissaires du roi pour le règlement des dépenses ordinaires de la ville d'Albi (28 mars 1670).

49. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. *Recueil.* Année 1888, Montauban. — Perlave. Monographie de Lacapelle-Livron. — Fontanié. Monographie de l'abbaye de Belleperche.

50. — Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. *Bulletin.* Tulle, 1890, 3e livr. — Abbé J.-B. Poulbrière. Les évêques auxiliaires en Limousin. — Mgr X. Barbier de Montault. Diocèse de Tulle en 1671. — F. de Saint-Exupéry. Saint-Exupéry et Madeleine de Saint-Nectaire. — Abbé Niel. Le testament de Guillaume II de Cosnac (1300). — René Fage. La prise de Tulle et son occupation par l'armée du vicomte de Turenne, 1585-1586; suite (fin dans la livraison suivante; intéressant). — J.-B. Champeval. Tulle et sa banlieue autrefois au point de vue défensif (avec deux cartes très soignées; fin dans la livraison suivante). — De Lespinasse de Pebeyre. L'oppidum de Murcens. — J.-E. Bombal. Notes et documents pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Chamans (fin). — Cartulaire d'Uzerche, publié par J.-B. Champeval; suite (chartes 164 à 185, de 1001 à 1248). — Titres et documents (deux actes de vente, 1329 et 1278, et connaissance raisonnée du bénéfice de Saint-Bonnet-la-Rivière, 1770, publiés par l'abbé Poulbrière). = 4e livr. Abbé Arbellot. Martial de Brive (suite). — Lettre inédite de Mascaron (14 mai 1672), publiée par R. Fage. — G. Clément-Simon. Histoire du collège de Tulle (suite de cet excellent travail). — J.-E. Bombal. Notes sur quelques anciennes familles d'Argentat. — Cartulaire d'Uzerche, publié par J.-B. Champeval; suite (chartes 186 à 229, xe siècle à 1161). — L. de Nussac. Délibérations capitulaires de Vigeois (1741-1744). — Titres et documents.

---

51. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. XXII, 4e livr. — E. Reusens. Documents relatifs à l'histoire de l'université de Louvain, 1425-1797 (traite de l'histoire du collège des Prémontrés, fondé en 1571, et du collège des Récollets irlandais, établi en 1626.

52. — Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. XLVI, 1re livr. — A. Govaerts. La construction de l'église Saint-Jacques à Anvers (histoire des difficultés financières levées à plusieurs reprises par l'intervention de Charles-Quint). — P. de Noue. La législation de

l'ancienne principauté de Stavelot-Malmedy (importante étude faite d'après les archives : 1° histoire politique de la principauté; 2° le droit stavelotin). = 2e livr. P. Henrard. Un soldat de fortune au xviie siècle (détails intéressants sur Ferdinand de Marchin, originaire du pays de Liège, qui se distingua sous Condé et Turenne).

53. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1891, n° 8. — L. Van der Kindere. Notice sur *les Masuirs*, recherches historiques et juridiques sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique par P. Errero. — Paul Bergmans. Étude sur l'éloquence parlementaire belge sous le régime hollandais, 1815-1830. — De Harlez. Les divinités chinoises.

54. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1891, 3e livr. — L. Piot. Sur des ouvrages étrangers qui contiennent des faits relatifs à la Belgique (compte-rendu détaillé des ouvrages de *Vincart :* Relation de la campaña de Flandes en 1637; *de Luno :* Franciscus Junius der Aeltere, et *Legrelle :* La diplomatie française et la succession d'Espagne). — J. Frederichs. Suite à la notice sur le grand conseil ambulatoire des ducs de Bourgogne et des archiducs d'Autriche, 1446-1504 (détails nouveaux extraits des *États auliques* de Van Lokeren et des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*. Cf. Rev. hist., XLVI, 435). — F. Brabant. Étude sur les conseils des ducs de Bourgogne (discute certaines appréciations du travail de Frederichs sur le grand conseil des ducs de Bourgogne). — E. Bacha. Le commentaire de Vianesius Albergatis (publication des mémoires inédits de cet homme de lettres, contemporain de Léon X et d'Adrien VI). — P. Verhaegen. La détention d'Henri van der Noot en 1796-1797 (détails sur la captivité du fameux tribun brabançon à la citadelle de Bois-le-Duc). — Buisseret et Trelle de la Nieppe. Quelques chartes extraites des archives de la ville de Nivelles (deux chartes du xive siècle relatives à la formation de la commune et une du xve pour refréner les excès de la soldatesque).

55. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1891, n°s 4, 5. — A. Harou. Une excursion en Campine (notices géographiques et historiques sur les communes de Rijckevorsel, Merxplas et Wortel).

56. — Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique. XXIX, 11, 12. — H. Schuermans. Antiquités retrouvées en Belgique (indique les pièces les plus importantes qui se trouvent dans les collections particulières). — H. Rousseau. Notes pour servir à l'histoire de la sculpture en Belgique (s'occupe spécialement des retables). = XXX, 1, 2. Rapport annuel sur les fouilles exécutées par la Société archéologique de Namur en 1890 (exploration du cimetière franc d'Eprave, de la villa romaine de Neufchâteau et des voies romaines situées entre la Meuse et l'Ourthe). — J. Gielen. L'évangéliaire d'Eyck-lez-Maeseyck du viiie siècle (c'est le plus vieux manuscrit à miniatures que possède

la Belgique). — H. Schuermans. Verres « façon de Venise » fabriqués aux Pays-Bas.

57. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1891, n° 3. — L. St. La cour du roi de Lindre. Cour d'amour en Flandre au xviie siècle; suite (sans grand intérêt). — Gallet-Miry. L'administration provinciale en Flandre pendant les périodes espagnole et autrichienne; suite (ressources financières de la province; cadastres et impôts; levée et administration des impôts provinciaux; représentation permanente des États). — P. Claeys. Le bourreau de Gand; suite (application des peines corporelles; fonctions diverses; peines curieuses comminées par la coutume gantoise). — P. Bergmans. La vie et les œuvres de Henri van den Keere (Gantois du xvie siècle qui fut à la fois maître d'école, imprimeur et poète). — A. d'Herbomez. Les archives de l'évêché de Tournai au xve siècle (analyse d'un important inventaire de ces archives dressé en 1476). — P. Claeys. Rivalité entre corporations (curieux détails sur le conflit qui se produisit à Gand en 1751 entre les marchands de poisson de mer et les vendeuses de morue sèche).

58. — Précis historiques. 1891, n° 4. — A. D. Le docteur Louis Windthorst, chef du centre allemand. = Comptes-rendus : *U. Chevalier*. Repertorium hymnologicum (excellent). — *J. Gialen*. Pierre Geuns, sculpteur limbourgeois du xviiie siècle (travail érudit et intéressant). — *J. Bauwens*. Les rites funéraires depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. = N° 5. A. Poncelet. Un grand ouvrage bibliographique (expose le plan et l'importance de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* par les PP. de Backer, rééditée par C. Sommervogel). — Notice biographique du baron Kervyn de Lettenhove, 1817-1891. = N° 6. L. Delplace. Le Protestantisme et la Compagnie de Jésus à Tournai au xvie siècle (monographie très intéressante, faite d'après les archives; beaucoup de détails nouveaux sur l'état religieux de la « Genève belge » et sur la lutte entreprise par les Jésuites contre l'hérésie). = N° 9. Biographie de J.-J. Thonissen, jurisconsulte et historien belge, 1816-1891.

59. — Revue belge de numismatique. 1891, 4e livr. — L. Maxe-Werly. État actuel de la numismatique verdunoise à l'époque gauloise et sous la période gallo-romaine. — N. van Werveke. Trouvaille de Beaufort, grand-duché de Luxembourg (elle consiste en 800 gros luxembourgeois frappés sous Wenceslas Ier et Wenceslas II). — Roest. Essai de classification des monnaies du comté, puis duché de Gueldre. — B. de Jonghe. Compte-rendu du congrès international de numismatique de Bruxelles. — H.-R. Storer. Les médailles de la princesse Charlotte d'Angleterre, première femme du roi Léopold Ier de Belgique. = Comptes-rendus : *A. Heiss*. Les médailleurs de la Renaissance; Florence et les Florentins du xve au xviie siècle (remarquable). — *J. Moraleda y Esteban*. La virgen del Sagrario de Toledo y su basilica (intéressante monographie).

60. — Revue de Belgique. 1891, 9e livr. — L. Navez. Histoire de

la colonisation de l'Afrique (s'occupe des colonies anglaises). — C. Rahlenbeck. Les registres des églises wallonnes de Guine et de Canterbury (contiennent des renseignements précieux pour l'histoire des troubles religieux du xvie siècle en Flandre). = 10^e livr. J. Carlier. Talleyrand et la Belgique (étude critique sur les mémoires du célèbre diplomate. C. examine les mobiles qui ont fait agir la France et l'Angleterre lors de la fondation du nouveau royaume de Belgique en 1830). = 11^e livr. Ch. Rahlenbeck. Une ville belge perdue (étude sur l'histoire de Dunkerque). — E. Lagrange. L'Angleterre et Israël (expose l'opinion d'après laquelle la race anglo-saxonne actuelle serait la descendance directe des tribus d'Israël dispersées, les unes après la prise de Samarie par les Assyriens, les autres après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor). = Compte-rendu : *M. Philippson.* Histoire du règne de Marie Stuart (c'est l'histoire du règne et non pas l'histoire personnelle de Marie. L'auteur voit les choses de haut et nous surprend par la nouveauté de ses aperçus).

61. — Revue de l'instruction publique en Belgique. 1891, n° 5. — G. Duflou. Anna Bijns (biographie de la célèbre femme de lettres anversoise du xvie siècle). = Comptes-rendus : *Langlois* et *Stein.* Les archives de l'histoire de France (excellent). — *Luchaire.* Louis VI le Gros (se compose de deux parties : une étude remarquable sur le roi Louis VI et des regestes du règne; c'est un modèle du genre). — *Reusens.* Éléments de paléographie et de diplomatique du moyen âge (ouvrage purement pratique). — *H. Pirenne.* Galbert de Bruges, histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre (édition très soignée). — *A. Coville.* L'ordonnance cabochienne (édition supérieure aux précédentes). — *Langlois.* De recuperatione terre sancte par P. Dubois (ce Dubois est un utopiste; sous prétexte de montrer au roi d'Angleterre les moyens de conquérir la terre sainte, il développe ses plans de réforme en matière politique et sociale; c'est un des auteurs les plus intéressants du moyen âge).

62. — La Belgique judiciaire. 1891, n° 58. — H. Schuermans. La pragmatique sanction de saint Louis (cherche vainement à en démontrer l'authenticité). = N° 72. Compte-rendu : *L. Gilliodts van Severen.* Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges. Coutumes des petites villes et seigneuries enclavées (publication faite avec infiniment de soin; documents précieux, tant pour l'histoire politique de la Flandre que pour l'histoire du droit flamand). = N° 73. Dubois. Le régime de la presse périodique en Belgique sous le premier empire (curieux détails sur les rigueurs de l'administration). — Une action en complainte pour cause spirituelle dans l'ancien droit (expose le différend qui surgit en 1667 entre l'abbé de Saint-Bertin et le magistrat de Poperinghe au sujet de la prédication du carême). = N° 84. Compte-rendu : *Bergmann.* La faculté de droit de l'université de Gand sous Guillaume Ier (détails biographiques sur quelques jurisconsultes contemporains).

63. — Annales de la Société archéologique de Namur. XIX, 2e livr. — C.-G. Roland. Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes. — E. Niffle. Encore un mot sur Guy II, comte de Namur. — E. D. M. Découverte d'un cimetière de l'époque romaine à Andenne. — A. Bequet. Sépulture franque du ve siècle. — Le même. Les fibules ou agrafes du musée de Namur.

64. — Annales du cercle hutois des sciences et des lettres. VIII, 3e livr. — E. W. Notice historique sur le pont de la Meuse à Huy. — R. Dubois. Les drapeaux et trophées de l'église de la Sarte. — Notice historique sur l'abbaye du Val-Notre-Dame. — R. Dubois. Le dernier gouverneur de Huy (détails inédits sur les exactions de J. de Cronstrom, commandant de la garnison hollandaise de 1705 à 1717).

65. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. 5e s. I. — H. Rommel. Notice sur la relique du précieux sang de Jésus-Christ à Weingarten en Wurtemberg (l'église abbatiale de Weingarten possède une relique du sang du Christ qui lui fut donnée par Judith de Flandre, fille de Baudouin de Lille; l'auteur fait l'histoire des voyages de cette relique). — W.-C. Robinson. Notice sur le couvent des Franciscaines anglaises à Bruges (va de 1662 à 1794). — A. Ronse. Un livre de raison (va de 1569 à 1599; il est l'œuvre de Jean Le Fevere, chef d'une famille influente de Bruges; beaucoup de détails intéressants pour l'histoire du xvie s. Ronse se livre à une étude comparative entre ce Livre de Raison et les *Lamentations* de Zegher van Maele, 1565-1692). — E. Vlietinck. Le siège de Calais et les villes de la côte flamande (fait, d'après les registres de compte des villes de Nieuport et d'Ostende, l'histoire des mois de mai-août 1436). = 5e s. II. J. Colens. Le beryder de l'ambacht d'Uytkerke au Franc de Bruges et la procession de saint Pierre à Blankenberghe (curieuse histoire d'un conflit de préséance au xviiie siècle). — A.-C. de Schrevel. Documents pour servir à la biographie de François Lucas dit Luc Brugensis.

66. — Bulletin des archives de la ville d'Anvers. XVIII, 2e livr. — A. van Valckenisse. Description du bourg et du burgraviat d'Anvers. — Genard. Collection dite : *Collegiale actenboeken*, 1577-1583.

67. — Publications de la Société historique et archéologique du Limbourg. VI. — J. Habets. Un village du pays d'outre-Meuse en 1789 (étude sur les coutumes et mœurs des pays d'outre-Meuse, d'après des documents relatifs à la paroisse d'Oirsbeek). — V. de Stuers. Journal du vicaire apostolique Arnold Borret, 1792-1830 (intéressant pour l'histoire religieuse). — J. Habets. Chronique de l'église de Saint-Servais à Maastricht (histoire locale de Maastricht pendant les années 1565-1587, signalées par des troubles religieux très graves). — J.-B. Sivré. La baronnie de Daelenbroeck (riche seigneurie de Gueldre). — Willemsen. Documents relatifs à l'église et au chapitre de Sainte-Odilienberg (62 documents et diplômes datant de 1451 à 1720). = VII.

A. DE RYCKEL. Notice sur la libre seigneurie de Breust (cette seigneurie, située près d'Eysden, dépendait du chapitre de Saint-Martin de Liège). — THOMASSEN. Les exploits de Farnèse dans le Limbourg (en 1578-1579). — DOPPLER. Journal du chanoine et camérier K.-J. de Meer, député du chapitre de Saint-Servais à Maastricht, au traité de paix de Nimègue en 1678. — WELTERS. Guillaume Lindanus, premier évêque de Ruremonde (détails intéressants pour l'histoire religieuse des Pays-Bas au XVIe siècle). — MEULLENERS. Anciens statuts de la seigneurie de Reckheim. — J. HABETS. Les ordonnances du banc de Vleytingen.

68. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1891, n° 9. — D. G. M. Que l'auteur du *Micrologue* est Bernold de Constance (démontre que l'auteur du *Micrologue* est, non Ives de Chartres, comme l'avait soutenu D. Suitbert Baeumer, mais Bernold, moine bénédictin, mort à l'abbaye de Saint-Sauveur de Schaffouse, le 16 sept. 1600). — D. VAN CALOEN. Les bénédictines du Saint-Sacrement (notices sur le couvent de Caen, fondé en 1639, et de Varsovie, fondé en 1687). — D.-U. BERLIÈRE. Dom Herman de Hertaing, moine de l'abbaye de Saint-Amand (1565-1622, humaniste distingué). — N° 10. D. G. M. La question des deux Amalaire (on ne sait au juste qui était cet Amalaire qui, au IXe siècle, forma le corps de la liturgie romaine en fusionnant le fonds grégorien avec le vieux romain; on a même cru découvrir deux ou trois Amalaire; la vérité est qu'il n'y eut qu'un seul Amalaire, évêque de Trèves, qui résigna son évêché pour aller mourir à l'abbaye de Hornbach, près Metz).

---

69. — Historische Zeitschrift. Bd. XXX, Heft 3. — P. KEHR. Otton III (très ingénieux travail où par l'étude des diplômes l'auteur détermine les influences qui ont dirigé le gouvernement d'Otton pendant sa minorité et le rôle successif de Théophano, d'Adélaïde, de Willigis et de Hildebald). — O. MEINARDUS. La politique commerciale du Grand Électeur (s'occupe surtout de ce qu'il a fait pour développer le commerce de la Prusse dans la Baltique. Création des chambres de commerce de Kœnigsberg et de Colberg et de la chambre supérieure de Berlin). — WIEDEMANN. Sur la date de l'écrit de Rohan : « De l'intérêt des princes et estats de la chrestienté » (du milieu de 1634, non de 1631-1632, comme le veut Bühring dans « Venedig, Gustav-Adolf und Rohan »). = Comptes-rendus : *Cauer*. Parteien und Politiker in Megara u. Athen (intéressant). — Theodorici de Nyem de scismate libri tres, rec. *G. Erler* (excellente édition). — *L. Pastor*. Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters, t. II (long article de Kawerau qui critique la partialité de l'ouvrage). — *Creighton*. A history of the Papacy during the period of the Reformation, t. III et IV. The Italian princes, 1464-1518 (jugements modérés, récit intéressant, quelques documents nouveaux). — Briefe und Erklærungen v. *I. v. Dœllinger* über die Vatikanischen Dekrete, 1869-1887. — *M. Conrat*. Geschichte der Quellen u. Literatur des rœmischen Rechts im früheren

Mittelalter (jusqu'au IXe siècle le droit lombard d'une part en Italie, de l'autre les abrégés du code Théodosien ont fait obstacle au droit justinianien; mais celui-ci reprend de l'influence à partir du IXe siècle). — Anonymi Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum, herausgegeben von *H. Hagenmeyer* (notes trop étendues, exagère l'influence des Gesta). — *Requin*. L'imprimerie à Avignon en 1444 (le contrat conclu à Avignon en 1444-46 entre l'orfèvre Procope Waldvogel de Prague avec d'autres personnes avait évidemment l'imprimerie pour objet; nous ignorons d'où Waldvogel tenait le secret ni s'il a rien imprimé). — Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe. I (publiées par l'Académie de Vienne. Ce t. I contient des relations et des dépêches de 1538-1540, 1541, 1545, 1546; on a tort de vouloir faire une publication in extenso. Il faut faire un choix de ces précieux documents et publier par extraits). — *Maurenbrecher*. Archivalische Beiträge zur Geschichte d. J. 1563 (importants documents de Simancas pour l'histoire du concile de Trente. Catherine de Médicis voulait qu'on réunît un autre concile où les protestants seraient admis. Philippe invite au contraire Catherine à se débarrasser des chefs protestants, en particulier de Coligny). — *G. Lammert*. Geschichte der Seuchen, Hungers-und Kriegsnoth zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges (riches matériaux). — *Rüthning*. Tilly in Oldenburg u. Mansfeld's Abzug aus Ostfriesland (bon). — *Janke*. Die Belagerungen der Stadt Trier in d. J. 1673-1675 und die Schlacht an der Conzer Brücke am 11 Aug. 1675. — Der erste Schlesische Krieg 1740-1742. I. Die Besetzung Schlesiens u. die Schlachte bie Mollwitz (publié par l'état-major général). — *Sauerhering*. Die Entstehung des Friedens zu Schœnbrunn i. J. 1809 (s'accorde avec Wertheimer dans sa Geschichte Œsterreichs u. Ungarns im ersten Jahrzehnt des 19 Jahrhunderts, mais celui-ci est plus vivant). — Graf *Vitzthum v. Eckstædt*. Denkwürdigkeiten. London, Gastein und Sadowa, 1864-1866 (très curieux). — *Seeliger*. Erzkanzler u. Reichskanzleien (excellent, conduit jusqu'à la fin du XVe siècle). — *Thudichum*. Fehmgericht u. Inquisition. *Lindner*. Der angebliche Ursprung der Vemegerichte aus der Inquisition (Th. croit que les tribunaux vehmiques étaient des tribunaux laïques contre l'hérésie. L. réfute cette erreur). — *Gassner*. Zum deutschen Strassenwesen der æltesten Zeit bis zur Mitte des XVII Jahrh. (important). — Ein Arabischer Berichterstatter aus dem X oder XI Jahrh. über Fulda, Sleswig... u. andere deutsche Stædte, aus dem Arabischen... von *G. Jacob* (extraits de la cosmographie de Qazwîni (XIIIe s.) qui tire ses renseignements d'Al-Udrî (XIe s.) et par ce dernier de Tartusî qui fit partie d'une ambassade à Otton Ier. Très curieux). — *Kehr*. Die Urkunden Otto's III (bon). — *Pannenborg*. Lambert von Hersfeld der Verfasser des Carmen de Bello Saxonico (réponse à Gundlach qui attribue le Carmen à Gottschalk, l'auteur de la Vita Heinrici IV. D'après le style et les idées, P. attribue le Carmen à Lambert). — *Sdralek*. Die Streitschriften Altmann's von Passau und Wezilo's von Mainz (S. a découvert à Gœttweig, en Basse-Autriche, un pamphlet grégorien de

1085 sur les Investitures et a prouvé qu'il avait été écrit par Altmann de Passau contre Wézilon de Mayence). — *Gernandt*. Die erste Romfahrt Heinrich's V. — *Gronau*. Die Ursperger Chronik und ihr Verfasser (le prieur Burchard serait le seul auteur; pas concluant). — *Lindner*. Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und Luxemburgern. I. Von Rudolf v. Habsburg bis zu Ludwig dem Baiern (utile, mal écrit). — *H. v. Zwiedineck-Südenhorst*. Deutsche Geschichte im Zeitraum der Gründung des preussischen Kœnigthums. I. Vom Westfælischen Frieden bis zum Tode des Grossen Kurfürsten (chauvinisme prussien excessif). = Bd. XXXI, Heft 1. J. Jung. Les institutions municipales dans les provinces romaines (ce résumé précis et complet du développement des institutions municipales a pour objet de montrer les liens qui rattachent les institutions impériales aux plus anciennes traditions de la République). — M. Lehmann. Les Mémoires du feld-maréchal H. von Boyen (comme chef de division au min. de la guerre en Prusse de 1810 à 1812, puis comme ministre de 1814 à 1819 et de 1841 à 1847, Boyen a beaucoup contribué à l'organisation du service militaire universel. Ses souvenirs vont de 1771 à 1813; ils furent écrits de 1833 à 1840. M. L. publie en appendice un Mémoire de Boyen adressé à Frédéric-Guillaume III en mai 1814 sur la constitution de l'armée depuis Frédéric II). = Comptes-rendus : *Neumann*. Der rœmische Staat u. die allgemeine Kirche bis auf Diocletian (important article de Heinrici sur le premier volume de l'ouvrage de Neumann sur les relations de l'Église et de l'État dans l'empire romain. Ce volume, qui va jusqu'à Décius, est le travail le plus complet et le plus approfondi sur la matière). — *Beck*. Zur Verfassungsgeschichte des Rheinbundes (surtout sur le rôle d'Eberstein, ministre d'État des princes de Dalberg). — *M. Mayer*. Quellen zur Behœrdengeschichte Baierns. Die Neuorganisationen Herzog Albrecht's V (préface pleine d'erreurs et édition incorrecte). — K. Maximilian's II v. Baiern u. Schelling. Briefwechsel herausgegeben v. *L. Trost* und *F. Leist* (Max. avait suivi les cours de Schelling. Leur correspondance, surtout pour les années 1847-1851, a une importance historique). — *Baumann*. Geschichte des Algäus, t. II (bon). — *F. v. Weech*. Badische Geschichte (résumé bien fait). — *K. Kæhler*. Die Simultankirchen im Grossherzogthum Hessen. — *H. Mack*. Die Finanzverwaltung der Stadt Braunschweig bis zum J. 1374 (très bon). — *Priebatsch*. Die grosse Braunschweiger Stadtfehde (insuffisant). — *J. Beste*. Geschichte der braunschweigischen Landeskirche von der Reformation bis auf unsere Tage (bon). — Hanserecesse von 1477-1530, bearbeitet v. *D. Schæfer*. IV (de mai 1497 à avril 1504). — *Nirrnheim*. Hamburg u. Ostfriesland in der ersten Hælfte des xv Jahrh. (utile). — *E. Baasch*. Forschungen zur hamburgischen Handelsgeschichte. I. Die Islandsfahrt der Deutschen, namentlich der Hamburger, vom xv bis xvii Jahrh. (bon). — *F. von Levetzow*. Aus den Erinnerungen eines schleswig-holsteinischen Officiers. I (récit de la guerre de 1848. M. de L. pousse le chauvinisme jusqu'à qualifier Dieu de « der deutsche Gott »). — Mecklenburgisches

Urkundenbuch, t. XV. — *Th. Rudolph.* Die niederlændische Kolonien der Altmark. — *G. Wendt.* Die Germanisirung der Lænder œstlich der Elbe, 1137-1181. — *Breitenbach.* Das Land Lebus unter den Piasten. — Acta Nicolai Gramis. Urkunden u. Aktenstücke betreffend die Beziehungen Schlesiens zum Basler Konzil, herausgegeben v. *W. Altmann.* — *Grünhagen.* Schlesien unter Friedrich dem Grossen, t. I (excellent). — *F. Holtze.* Geschichte des Kammergerichte in Brandenburg Preussen, t. I (va jusqu'à 1540; tout ce qui concerne les origines est très contestable; plein de choses neuves pour le XVIe siècle). — *Belling.* Der Grosse Kurfürst in der Dichtung. — Les trente-sept pages suivantes sont consacrées à des comptes-rendus (par M. Meyer von Knonau) d'ouvrages concernant la Suisse, que la *Revue historique* a déjà signalés à ses lecteurs. — Chronicle of King Henry VIII, written in spanish by an unknown hand, translated by *Martin Sharpe Hume* (écrite vers 1550, contient peu de faits inconnus, mais ajoute des traits intéressants à l'histoire). — *A. Zimmermann.* Die Universitæten Englands im XVI Jahrh. (pamphlet ultramontain).

70. — **Historisches Jahrbuch.** Bd. XII, Heft 4. — ANINGER. A quelle époque et dans quel but a été composé le dialogue à la manière de Lucien, intitulé « Philopatris ? » (il a été écrit sous l'empereur Jean Zimiscès, et il est dirigé contre le patriarche Basile et son clergé). — UNKEL. L'établissement de la nonciature apostolique permanente à Cologne; suite (nonciature de Bonomo, le protégé de saint Charles Borromée, 1583-1585). — MAYERHOFER. Deux lettres écrites de Rome en 1527 (relatives au sac de la ville). — SEPP. Sur l'histoire des lettres de la cassette (nouvelle édition, avec traduction allemande, de la déclaration du comte Morton sur la découverte de ces lettres). — WAHRMUND et SAEGMUELLER. Notes sur l'histoire du droit d'exclusion des états dans les élections pontificales. — A. MEISTER. Les Hohenstaufen en Alsace; réplique au Dr Fritz. = Bibliographie : *Pflugk-Harttung.* Specimina selecta chartarum pontificum romanorum (remarquable). — *B. Sepp.* Vita sancti Hrodberti primigenia authentica.

71. — **Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik.** Bd. CXLIII, 1891, Heft 5. — G.-F. UNGER. Du degré de confiance que méritent les « Fasti Capitolini » (Th. Mommsen et Cichorius en ont attaqué la crédibilité. Pour Cichorius, tous les « cognomina » ajoutés à la liste des consuls sont imaginés et sans valeur. Cette manière de voir est inacceptable; il n'y a aucune raison pour ne pas croire les « Fasti capitolini. » Recherches approfondies sur les « cognomina » avant 400. Sur la liste des consuls romains qui se trouve dans la chronique d'Idace et sur ses sources). = Heft 6. O. CRUSIUS. De l'emploi des formes de noms plus complètes ou abrégées pour la même personne chez les Grecs (des noms comme Agathon et Agathanor, Menas et Menodoros, Python et Pythagoras et beaucoup d'autres ont été employés pour désigner la même personne). — C. NIEMEYER. Sur la constitution

d'Athènes par Aristote (corrections; contre les hypothèses de Cauer et de Schwarcz, d'accord pour admettre que l'écrit est une œuvre d'Aristote). — R. Œhler. Sagonte et le siège de cette ville par Hannibal (topographie de la ville; montre qu'en deux passages de son récit sur le siège, Tite-Live s'est laissé aller à des exagérations).

72. — Philologus. N. F. Bd. III, Heft 4, 1890. — Baunack. Inscriptions provenant de l'Asclépion crétois (trouvées au village de Miamu; elles viennent du temple d'Asklépios de Lebeda, aujourd'hui Leda. Il y en a trois; le n° 1 est une inscription votive; les n°s 2 et 3 sont des fragments d'une loi sur la transmission de la propriété du temple par l'échange des fonctionnaires. Texte et commentaire. Remarques sur la publication de ces inscriptions qui ont été insérées en même temps par Halbherr dans le *Museo ital. di antichità class.*, vol. III). — R. Meister. La partie grecque de la population d'Éryx et de Ségeste, en Sicile; son arrivée et son dialecte (le plus ancien dialecte de ce peuple est l'ionien. Le chef des Ioniens lors du soulèvement contre les Perses, Denys de Phocée, qui s'enfuit d'Asie Mineure après le combat de Lade, a sans doute été s'établir à Éryx et à Ségeste avec ceux des Phocéens qui s'échappèrent avec lui). — Zarncke. Analecta Murbacensia (1° catalogue de l'abbaye de Murbach, en Alsace, au xve s., d'après un ms. des archives de Colmar; 2° lettre de 1464 relative à l'histoire de cette abbaye). — Heisterbergk. Provincia (étymologie et histoire du mot en latin; l'auteur l'explique par les mots « pro vincia evenit, » c'est-à-dire la chose qui échoit par le tirage au sort. Le mot de « provincia » servit à désigner toutes les fonctions administratives qui étaient attribuées par le sort). — Funck. Le « Bellum africanum; » critique et commentaire. — Heller. Les travaux d'érudition sur les Commentaires de J. César, publiés en 1885-1888 (bibliographie critique). — Tuempel. Lesbiaca; suite (recherche la tradition antique sur l'île de Lesbos considérée comme patrie des Pélasges; montre d'étroits rapports de civilisation entre Lesbos, Samothrace et la Thessalie. Les noms lesbiens de Larisa et de Larichos appartiennent à la langue italo-tyrsénienne et montrent les rapports de l'île avec les Tyrséniens. Sur Hiéros, le héros lesbien, sur la ville lesbienne d'Hiéra et sur les mythes qui s'y rapportent). — Gruppe. Sur le nom sémitique du dieu Baal-Zephon (contre un article d'E. Meyer dans cette même revue, II, 487 et suiv.).

73. — Der Katholik. 1891, juillet. — Le « Mémoire de la sainte Congrégation des cardinaux en 1735 » (publié par Droysen dans *Gesch. d. preuss. Politik*, vol. IV, 4e section, p. 416-433, et dans un écrit de Hutzelmann paru en 1891, comme étant un « plan de campagne des Jésuites pour l'extirpation des hérétiques. » L'auteur nie que cette pièce vienne des Jésuites ni de la cour de Rome; elle a sans doute été composée par un catholique souffrant d'idées fixes, qui a donné ses idées comme étant les plans de la cour de Rome). — Neller. Hontheim et l'archevêque de Trèves, Clément-Wenceslas; suite (biographie de l'au-

teur du *De statu ecclesiae et legitima potestate romani pontificis*, publié en 1763 sous le pseudonyme de Febronius; l'ouvrage publié par Neller sous le titre de *Principia* en fut la source. L'archevêque Clément-Wenceslas lui-même inclinait aux idées rationalistes et gallicanes de Febronius). — Baumgarten. Sur les patriarcats et les rites différents de l'Église catholique. — Paulus. Martin Butzer et la liberté de conscience (ce réformateur luthérien n'a cessé de réclamer l'emploi de la contrainte et de la violence dans les choses de la foi). — Falk. Le bénédictin Nicolaus Donis et la cartographie (il a terminé vers 1470 une excellente édition de Ptolémée). = Août. Von Thomassin. L'oratorien Louis de Thomassin et ses œuvres; suite en sept.-oct., fin en nov. — Bellesheim. Le recueil des lettres de saint Alphonse de Liguori; suite en sept.-oct. — Rady. Histoire documentée des reliques de sainte Élisabeth de Thuringe; suite en sept.-oct. et nov. = Sept.-oct. Bellesheim. L'apologie de l'empereur Hadrien par Aristide d'Athènes retrouvée (admet les résultats obtenus par Harris et Robinson). — Paulus. Le chartreux Nicolas de Strasbourg et son traité « de recto studiorum fine ac ordine » (il vécut en 1397-1497; analyse de son œuvre principale). = Bibliographie : *Knöpfler*. Die Bestrebungen für die Communion sub utraque specie in Baiern unter Herzog Albrecht V (important). — *Treppner*. Das Patriarchat von Aquileja (utile). — *Diendorfer*. Die Aufhebung des Jesuiten-Ordens im Bisthum Passau (important). — *Schreiber*. Geschichte Baierns. Bd. II (utile). = Nov. Janssen. Sur l'histoire du duc Albert V de Bavière (contre l'ouvrage récent de Knœpfler). — Bellesheim. Sur l'histoire de la bibliothèque du Saint-Siège (d'après J.-B. de Rossi et Ehrle). = Comptes-rendus : *Stoy*. The church of Scotland (nombreuses critiques par Zimmermann).

74. — Neue kirchliche Zeitschrift. Jahrg. II, Heft 8, 1891. — Kœnig. Les monuments épigraphiques de l'Assyrie et l'Ancien Testament (sont très importants pour l'intelligence de plusieurs passages de l'Ancien Testament; ils montrent que les Israélites prirent, dans l'histoire de la religion, une position indépendante, très éloignée de celle des Assyriens et Babyloniens). = Heft 9. Klostermann. Sur la nécessité, dans l'exégèse biblique, d'employer la critique conjecturale (contre les résultats des recherches instituées par Socin, Kartzsch, Wellhausen et autres sur la valeur et les sources des livres de l'Ancien Testament. Justifie la méthode appliquée par lui-même en plusieurs circonstances aux textes de l'Ancien Testament). — C. Schmidt. L'origine des Actes des Apôtres (ils ont été composés uniquement par Luc, qui, dans le conflit soulevé entre Paul et les Judéo-chrétiens, prit le parti de Paul; Luc a fait un récit conforme à la vérité). = Heft 11. Hommel. Gloses et dissertations sur la Genèse (compare la description biblique du Paradis avec les mythes correspondants des Babyloniens et des Assyriens; critique les hypothèses récentes sur l'emplacement du Paradis; les descriptions qu'en ont données les peuples sémitiques se concentrent aux environs de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, sur une partie

de la côte orientale de l'Arabie et sur l'île de Socotora, renommée pour son encens. Au fond de tous les mythes sémitiques sur le Paradis il y a l'idée d'un état original de pureté et d'innocence où se trouvait l'humanité au commencement du monde).

75. — Theologische Quartalschrift. 1891, Heft 3. — Birk. Nicolas de Cues au concile de Bâle (expose les luttes relatives à l'archevêché de Trèves, 1430-1436). = Comptes-rendus : *Brück.* Geschichte der katholischen Kirche im xix Jahrh. Bd. II (bon. Critiques par Funck). — *Fessler.* Institutiones patrologicae quas denuo edidit Jungmann. Tomus I (bon). — *Hardy.* Der Buddhismus (bon). = Heft 4. Bruell. Les écrits pseudo-clémentins et leurs rapports avec la primauté de l'Église romaine (contre les hypothèses présentées récemment par Langen. D'après l'auteur, ces écrits tendaient à faire passer la primatie ecclésiastique de Pierre et de son successeur Clément à l'apôtre Jacques, de l'Occident à l'Orient, de Rome à Jérusalem, Césarée ou Antioche). — Funk. Controverses d'histoire ecclésiastique (contre le Jésuite P. Pfülf, qui, dans les *Stimmen aus Maria Laach,* avait vivement critiqué son *Lehrbuch der Kirchengeschichte.* Pfülf lui a reproché à tort de s'être écarté du point de vue de l'Église. Longue dissertation sur l'histoire de la suppression de la Compagnie de Jésus). = Comptes-rendus : *Rapp.* Die Hexen-Processe und ihre Gegner. 2e Aufl. (bon). — *Schlecht.* Eichstætt im Schwedenkriege (important). — *Wilpert.* Die Catacomben und ihre alten Copieen (important). — *Schrœder.* Entwickelung des Archidiaconates bis zum xi Jahrh. (excellent).

76. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. XLVII, Heft 4. 1891. — H. Les finances autrichiennes dans la première moitié du xviiie s. (analyse l'ouvrage de F. von Mensi sur le sujet; nombreuses objections).

77. — Die Nation. 1891, 10 oct. — *Danielson.* Finnlands Vereinigung mit dem russischen Reiche (réplique véhémente et juste au livre d'Ordin sur l'oppression de la Finlande). = 31 oct. *Fesser.* J. J. Rousseau und die deutsche Geschichtsphilosophie (étude bien conduite). = 9 nov. Les mémoires de Léopold de Gerlach; suite le 1er nov.; fin le 28 nov.

78. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte.* Berlin. 1891, nos 29-30. — Weinhold. Mœurs et usages des Germains en temps de guerre (1° détails sur les formes observées pour la déclaration de guerre et sur la convocation de l'armée; 2° de l'ancien usage germanique de déterminer à l'avance le lieu et l'époque du combat; 3° des étroites relations qui existaient chez les anciens Germains entre la religion et la guerre; des emblèmes religieux qu'ils portaient avec eux à l'armée; des sacrifices et en particulier des sacrifices humains faits pour obtenir des oracles avant le commencement des hostilités; une épée lancée dans la direction de l'ennemi annonçait l'ouverture de la guerre. Des chants guerriers; des sacrifices célé-

brés après le combat et où figurent les prisonniers. Les corps des tués appartenaient aux animaux du dieu de la mort, aux corbeaux et aux loups). = N° 35. Le « Thesaurus linguae latinae » entrepris par l'Académie (le gouvernement encouragera cette entreprise qui coûtera un million de marcs). = N° 37. Fitting. Une « Summa codicis » en provençal (ce traité de droit romain se trouve dans quatre mss. et dans deux traductions en vieux français. Il est important pour la connaissance du droit romain au moyen âge; il a été composé à Arles vers 1150. L'auteur en prépare une édition en collaboration avec Suchier). N° 38. Weber. Parties épiques dans le rituel des Védas. — Virchow. La dernière fouille opérée par Schliemann (dans des tombeaux athéniens des IVe-VIe siècles av. J.-C. Mesures craniologiques; la plupart des crânes athéniens trouvés jusqu'ici se distinguent par une petitesse anormale). = Nos 39-40. Kiepert. Astypalaia (contribution à l'étymologie géographique; ce nom est porté par six localités situées sur la mer Égée; il ne signifie pas « vieille cité; » il contient la racine sémitique *spl*, en hébreu : sapal, et en arabe : sapala. Il signifiait « un lieu bas. » Ces localités étaient d'origine phénicienne). — O. Hirschfeld. La police de sûreté dans l'empire romain (à Rome, en Italie et dans les provinces dans les trois premiers siècles de l'Empire, d'après les inscriptions). — Diels. L'édition des papyrus de Flinders Petrie par Mahaffy (pense que le papyrus n° IX, p. 29, est un extrait du traité d'Aristote sur les lois des Barbares).

79. — K. Bairische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe.* Munich. 1891, Heft II. — Schœll. Sur la Constitution d'Athènes par Aristote. — Œhmichen. Études de métrologie (1° sur le « jugerum » petit ou grec; 2° sur la « plinthis, » mesure de superficie usitée à Cyrène; 3° sur les milles et le « jugerum » usités en Syrie; 4° sur les milles romains. Montre que l'antiquité n'a pas connu d'autres milles que ceux de Rome). — Von Œfele. Les mémoires d'André Félix von Œfele (publie la partie de ces mémoires qui se rapporte aux événements de janv.-février 1745 et qui sont très importants pour l'histoire de la guerre de la succession d'Autriche). — Heigel. L'union des branches des Wittelsbach du 15 mai 1724 (conclue entre l'électeur de Bavière, le Palatinat, Cologne et Trèves. Cette union devait être le centre d'une ligue embrassant tous les princes catholiques de l'empire; elle était dirigée, d'une part, contre la prépondérance menaçante de la monarchie autrichienne, et, d'autre part, contre les princes protestants. Expose les négociations qui précédèrent la conclusion de cette ligue d'après des documents inédits. Publie le texte des traités de 1728 et 1734). — Articles nécrologiques sur Schliemann, Miklosich et G. Bancroft. — Von Reber. Les palais carolingiens. 2e partie : le palais d'Aix-la-Chapelle (publié dans les *Abhandl.*). = *Abhandlungen.* Bd. XIX, Abth. 2. 1891. L. Traube. O Roma nobilis; recherches philologiques sur le moyen âge (1° sur deux poèmes bas-latins dont l'un commence par les

mots « O Roma nobilis! » Niebuhr avait supposé l'existence d'un original antique pour ces deux poèmes; l'auteur montre qu'ils ont été composés au moyen âge; 2° sur la « Vita Adelhardi » de Paschase Radbert; 3° sur les falsifications littéraires de Tritheim; 4° le poème anonyme « Hermaphroditus » est l'œuvre de Mathieu de Vendôme; 5° sur Angilbert, abbé de Corbie, et Angilbert, abbé de Saint-Riquier; 6° sur divers historiens du IXe s. qui portent le nom de Dungal : Dungal reclus à Saint-Denis, Dungal de Pavie, Dungal ami de Sédulius, Dungal moine de Bobbio; 7° sur Sédulius Scottus, sa vie et ses œuvres; sur les mss. écrits par lui et par ses compagnons irlandais; 8° sur le Codex miscellaneus C. 14 de la bibliothèque de l'hôpital de Cues, qui est un recueil d'extraits par Sédulius; 9° sur Andradus Modicus; recueil des fragments du « Liber revelationum » composé par lui).

80. — Allgæuer Geschichtsfreund. 1891, n° 4. — Gross. Droit de village à Wœringen, en Allgæu, de 1519 (texte de ce document). — Buck. Restes d'anciennes forteresses dans l'Allgæu; suite.

81. — Archiv für Geschichte und Alterthumskunde von Oberfranken. Bd. XVIII, Heft 1. Bayreuth, 1890. — Gradl. Les noms de lieu dans le Fichtelgebirge et pays voisins; 1re partie (explication étymologique d'un très grand nombre de noms d'origine allemande, avec de constantes références aux formes les plus anciennes fournies par les documents; article très compréhensif). — Schmidt. Contributions à l'histoire des mines d'étain dans le Fichtelgebirge aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (d'après des documents inédits). — Kellermann. Murailles préhistoriques dans le Fichtelgebirge. — Zapf. Le nom de la montagne d'Ochsenkopf (il doit son origine à l'image d'une tête de bœuf qui, dès les plus anciens temps, se trouvait au sommet de la montagne). — Seyler. Les recherches préhistoriques de la Société en 1889-90 (fouilles nombreuses, qui ont donné beaucoup d'objets de l'époque du bronze).

82. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde in Hohenzollern. Jahrg. XXIV, 1891. — Kernler. Histoire des paroisses du doyenné de Hechingen (histoire très détaillée; parle aussi des monastères situés dans le doyenné et des domaines qu'y possédaient des monastères étrangers. Utilise des documents inédits).

83. — Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz. Heft 15, 1891. — Leyser. Histoire des établissements de bienfaisance à Neustadt en Palatinat (du XIVe s. à 1802). — Mayerhofer. L'inventaire du monastère des Dominicains à Spire en 1525 (cet inventaire très détaillé fut dressé, en 1525, lorsque la ville voulut supprimer le couvent. Texte de cet inventaire). — Eid. La vie bourgeoise en Palatinat vers 1600 (exposé très détaillé d'après un inventaire de biens meubles et immeubles de l'an 1597). — Harster. Le centenaire de la destruction de Spire en 1789 (Spire fut incendié par les troupes fran-

çaises en 1689; description des fêtes célébrées en souvenir de cet attentat cent ans après, d'après les actes des archives municipales). — Id. Documents relatifs à l'histoire des institutions de la ville impériale de Spire au moyen âge (publie 15 pièces de 1359 à 1440). — G. Berthold. Trois économistes du Palatinat (expose les théories économiques du théologien Gabriel Biel, 1414-1495, du médecin J. J. Becher, 1635-1688, et du bourgmestre de Spire, J. A. Weiss, 1751-1804). — Harster. Un poème satirique sur la reddition de Landau par les Français aux Autrichiens en 1704.

84. — Mittheilungen der Niederlausitzischen Gesellschaft für Anthropologie und Alterthumskunde. Bd. II, Heft 1. 1891. — Jentsch. Les poteries trouvées dans les cimetières de la Basse-Lusace (statistique et groupement chronologique). — Krueger. Les urnes funéraires de Grunow-Mixdorf à Lübben. — Gander. Le chasseur sauvage et son coursier (souvenirs du culte d'Odin survivant encore aujourd'hui dans le peuple). — Liste des registres ecclésiastiques conservés en Basse-Lusace. — Jentsch. Documents inédits sur l'histoire de la ville de Guben (analyse de 36 actes allant de 1288 à 1479).

85. — Mittheilungen des Alterthumsvereins zu Plauen. 1891, n° 8. — E. v. R. Une liste des revenus des paroisses dans le Vogtland saxon (dressée en 1545; source importante et bien étudiée). — Trauer. Sur les croix de pierre dans le Vogtland saxon (elles ont servi pour la plupart à marquer les limites des anciennes paroisses). — E. v. R. La seigneurie de Plauen; ses vassaux et ses possessions au commencement du xve s. (d'après des documents inédits). — Id. De l'approvisionnement des troupes au xve s. (d'après des documents de 1466; important pour l'histoire de l'occupation de la seigneurie de Plauen par les Saxons).

86. — Mittheilungen des Alterthumsvereins für Zwickau und Umgegend. Heft 3. 1891. — Beck. Christian Daum (biographie de ce philologue et pédagogue, 1612-1687). — Klotz. De l'emploi de vêtements ecclésiastiques dans les paroisses protestantes au xvie et au xviie s. — E. Fabian. La « Fraternitas scholarium » à Zwickau (elle avait pour but essentiel de faire dire des messes pour le repos de l'âme des bienfaiteurs de l'école; publie un statut, conservé dans un ms. de 1520, et une liste des plus anciens membres de la confrérie). — Buchwald. Liste et description des volumes provenant de l'ancienne bibliothèque de Luther, qui sont conservés à la bibliothèque municipale de Zwickau (avec un fac-similé des notes marginales mises par Luther sur une page des « Sententiae » de Pierre Lombard). — Mangold. Privilège pour la fondation du village de Carlsfeld dans l'Erzgebirge (vers 1679; texte de ce document).

87. — Neue Beitrœge zur Geschichte des deutschen Alterthums in Meiningen. Liv. 9. — O. F. Mueller. L'historien J. A. de

Schultes, 1744-1821 (sa biographie, avec la liste de ses nombreuses publications sur l'histoire de la Thuringe).

88. — **Schriften des Vereins für Meiningische Geschichte und Landeskunde.** Heft 10. 1891. — Mitzschke. La description du « Rennsteig » par Christian Juncker en 1703 (le « Rennsteig » est un chemin sur la crête du Thüringer-Wald qui, depuis les anciens temps, forme la limite entre la Franconie et la Thuringe. Une description détaillée en a été donnée en 1703 par l'historien Chr. Juncker dans un chapitre de sa « Hennebergische Historie; » ce chapitre est publié ici pour la première fois sur le ms. conservé à Gotha).

89. — **Preussische Jahrbücher.** Bd. LXVIII, Heft 1. 1891. — R. Wagner. Rastadt, la quatrième forteresse fédérale de l'ancienne confédération germanique (suite des négociations entre l'Autriche et la Prusse sur l'occupation de cette forteresse de 1857 à 1866). — Ad. Bauer. La constitution d'Athènes par Aristote (tableau de l'ancienne constitution d'Athènes à l'aide des nouvelles données fournies par cet ouvrage; cette constitution convenait seulement à une étroite bourgeoisie municipale, et rendit impossible l'existence d'un grand empire athénien, parce qu'elle n'accordait pas de droits politiques suffisants aux alliés et sujets). = Heft 2. C. L'occupation du Cap par l'Angleterre, 1795-1830. — Lasson. L'histoire des dogmes catholiques par Ad. Harnack (analyse et polémique). = Heft 3. Von der Brueggen. Situation économique de la Russie (d'après les sources russes; tableau du développement historique de cette situation, qui est très mauvaise et dangereuse pour la paix européenne). — Rœssler. La vie de Max Duncker (d'après R. Haym). — Heft 4. Le bombardement de Paris en 1870 (au quartier général allemand, deux projets ont été mis en présence et vivement discutés : l'un, représenté surtout par Bismarck et Roon, réclamait le bombardement; l'autre, représenté par Moltke, Blumenthal et le prince royal de Prusse, en repoussait vivement l'idée et espérait contraindre Paris à capituler par la famine. Moltke n'obéissait pas à des raisons de sentiment, mais à des considérations purement militaires). — Roloff. Le plan d'une campagne dans l'Inde par Napoléon en 1808 (d'après le livre récent de Vandal : *Napoléon et Alexandre Ier*).

90. — **Reutlinger Geschichtsblætter.** 1891, n° 11. — Caspart. Les noms de lieu dans le district de Reutlingen. — Schœn. Généalogie des familles patriciennes et bourgeoises de la ville impériale de Reutlingen avant 1500; suite.

91. — **Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.** N. F. Bd. VI, Heft 3. 1891. — H. Witte. Sur l'histoire de Charles le Téméraire; suite (sur les événements militaires sur le haut Rhin et en Franche-Comté d'octobre à décembre 1474. Détails intéressants sur la politique de Louis XI à l'égard du duc de Bourgogne et de ses adversaires. L'inaction singulière de ce roi pendant la campagne des Suisses

et des Autrichiens contre la Bourgogne, en 1474, s'explique par le fait que, pendant ce temps, Louis XI soumettait sans bruit à son autorité les partisans déclarés ou secrets du duc Charles, tels que René d'Anjou et Bar et René de Lorraine. Description détaillée du combat d'Héricourt-Chenebier, 13 nov. 1474, où les Bourguignons furent vaincus. Utilise des pièces d'archives inédites). — Huffschmid. Contributions à l'histoire de l'abbaye cistercienne de Schœnau près de Heidelberg (fondation de l'abbaye en 1142; commentaire sur une série de descriptions figurées du xvie s., relatives à l'histoire de l'abbaye; histoire des bâtiments). — Straganz. Bulles pontificales aux archives des Franciscains de Hall en Tirol (12 pièces de 1229 à 1289). — Fr. von der Wengen. Le régiment à pied de l'évêque d'Osnabruck pendant son séjour à Fribourg en Bade, 1701-1705 (le duc Charles-Joseph de Lorraine, prince-évêque d'Osnabruck et d'Olmutz, quand éclata la guerre de la Succession espagnole, céda, par sympathie pour l'Autriche, à l'empereur Léopold Ier un régiment d'infanterie pour la guerre contre la France, la Bavière et leurs alliés. Expose en détail les opérations militaires sur le Rhin supérieur entre les Autrichiens et les Français (1701-1705) à l'aide de documents inédits, provenant surtout des archives du margrave de Louis de Bade à Carlsruhe et des archives de la guerre à Vienne). — A. Schulte. Matthias de Neuenburg (Soltau et Wenck ont émis l'hypothèse que la chronique attribuée à ce Matthias fut en réalité composée par Albrecht, comte de Hohenberg, et que Matthias ne fit que la remanier. Cette hypothèse est inacceptable. Matthias a composé lui-même sa chronique en y faisant entrer des renseignements oraux fournis par le comte de Hohenberg. Biographie du chroniqueur; son séjour à l'université de Bologne, 1315-1316). — Marckwald. Liste des publications relatives à l'histoire d'Alsace parues en 1890. — Inventaires des archives locales des districts badois de Donaueschingen et d'Engen). = Heft 4. E. Krueger. L'origine des ducs de Zæhringen (cherche à montrer que les familles des comtes de Habsbourg, des ducs de Zæhringen, des comtes de Nellenburg et des comtes de Zollern remontent à un ancêtre commun, le comte Mangold de Nellenburg, mort en 991. Le membre le plus ancien de cette famille que l'on puisse mentionner est Honfroi, comte de Rhétie et margrave d'Istrie, contemporain de Charlemagne). — J. Kindler von Knobloch. Wilhelm Bœcklin de Bœcklinsau, comte palatin et prévôt du chapitre; suite (liste des productions nobiliaires et héraldiques qu'on lui doit). — Fritz. Le diplôme de l'empereur Lothaire Ier de 845 pour l'église de Saint-Étienne de Strasbourg est-il faux? (non!). — Eubel. Sur l'histoire du monastère franciscain de Spire (1219-1793; d'après des documents inédits tirés des archives de l'État à Lucerne). — Adam. Deux lettres sur l'insurrection des Paysans dans le diocèse de Spire en 1525 (d'après les archives municipales de Saverne). — Th. Mueller. Les margraves de Bade Jean, Georges et Marius aux universités d'Erfurt et de Pavie,

en 1452-1456. — Fester. Un sceau du territoire de Rœteln en 1494. — Inventaire des archives conservées dans les localités badoises des districts d'Engen, Heidelberg, Bruchsal, Pfullendorf, Etlingen, Waldkirch.

---

92. — Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn. Jahrg. XIV, 1891. — Bormann. Poids en plomb antiques de la Dobroudcha (17 pièces). — Tocilescu. Inscriptions nouvelles de la Dobroudcha (96 pièces en partie importantes). — Szanto. Sur les inscriptions des pylores athéniens (ces pylores étaient des guetteurs de l'Acropole, appartenant à la classe des citoyens; explique la nature de leurs rapports avec les Ἀκροφύλακες). — Ladek. Antiquités provenant de l'ancienne Brigetio en Hongrie (vases, bronzes, instruments de chirurgie, objets de toilette). — Patsch. Deux inscriptions de Cnide. — Frœhlich. Inscriptions romaines de la Pannonia inferior et superior (88 numéros). — Von Premerstein. Inscriptions romaines de Styrie et de Carniole (vingt pièces, les unes inédites, les autres déjà publiées, mais corrigées). — Jung. Inscriptions de Transylvanie (quatre numéros; notes sur des tuiles à empreintes provenant de Karlsbourg). — Patsch. Inscriptions relatives à des soldats des cohortes prétoriennes à Aquilée (13 numéros; l'auteur en infère la présence de membres de la famille impériale à Aquilée sous le règne d'Auguste). — Cumont. Inscriptions de Dacie revues ou récemment trouvées (16 numéros). — Gerojannis. Histoire et inscriptions de Nicopolis (3 numéros). — Kubitschek. Objets romains trouvés à Klosternenburg près de Vienne. — Szanto. Thémistocle et l'ancien temple d'Athènes (lors de l'invasion des Perses, Thémistocle mit à profit la superstition des Athéniens pour les décider à quitter la ville et il confia la ville à Ἀθηνᾷ τῇ Ἀθηνῶν μεδεούσῃ, surnom que portait la divinité honorée dans l'ancien temple de l'Acropole à la différence de l'Athénè Polias de l'Erechtheion). — Gurlitt. Jupiter Héliopolitanus (description et reproduction d'une statuette de cette divinité au musée de Graz). — Id. L'artiste Thrasymède de Paros (selon Pausanias, c'est lui qui créa la statue chryséléphantine d'Asclépios dans le temple d'Épidaure. En s'appuyant sur une inscription publiée d'abord par Kabbadias dans l'Ἐφημ. ἀρχαιολ, 1886, p. 145 et suiv., l'auteur montre que Thrasymède, mentionné dans cette inscription, vécut vers 370). — Kubitschek. Inscriptions nouvelles ou revues de l'antique Brigetio en Hongrie. — Id. Une inscription romaine de Carnuntum (mentionnée dans un travail géographique en 1655). — Frankfurter. Nouvelles inscriptions de Bulgarie (58 pièces). — Hauser. Les résultats des fouilles récentes à Carnuntum (importante surtout au sujet de l'amphithéâtre qu'on y a découvert). — Ornstein. L'établissement romain de Szamos-Ujvár (traces d'un camp romain très important).

93. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde. N. F. Bd. XXIII, Heft 3, 1891. — Franz Zimmermann. Les archives en

Hongrie et en Transylvanie (l'auteur donne pour la première fois un résumé sur les localités de Hongrie et de Transylvanie où se trouvent des archives d'État, ecclésiastiques ou privées. Détails sur les principales matières contenues dans ces archives. Article très détaillé). — Séraphin. Histoire des écoles à Kronstadt de Transylvanie avant la Réforme (jusqu'en 1544).

94. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XII, Heft 4. — K. von Amira. Procès intentés et peines infligées à des animaux (article approfondi, avec une abondante bibliographie; a été tiré à part). — Th. Ilgen. La donation de Kemnade et de Fischbeck à Corvey en 1147 et les diplômes teints en pourpre de Corvey des années 1147 et 1152 (le diplôme de cette donation n'est pas authentique). — F. von Krones. Le « Protocollum judiciorum et poenarum malefactorum, 1556-1608 » de la ville libre de Kaschau dans la Haute-Hongrie (analyse de ce document). — K. Uhlirz. L'introduction du calendrier grégorien à Vienne. — Herzberg-Frænkel. Sur la politique des premiers Habsbourg au sujet de l'hérédité royale (publie des documents qui confirment l'hypothèse émise par Busson que les négociations de Rodolphe de Habsbourg avec Honorius IV avaient pour but de rendre la couronne d'Allemagne héréditaire). — Uhlirz. La charte du comte Albert de Brandebourg pour Vienne en 1281 et son sceau. = Bibliographie : *Pichl.* Kritische Abhandlung über die älteste Geschichte Salzburgs. — *Henner.* Beiträge zur Organisation und Competenz der päpstlichen Ketzergerichte (parle de l'inquisition au xvie siècle; beaucoup de choses inutiles dans les notes). — *Fr. von Mensi.* Die Finanzen Œsterreichs, 1701-1740 (excellent). — *Krones.* Tirol, 1812-1816, und Erzherzog Johann von Œsterreich (utilise habilement beaucoup de documents inédits).

95. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. V, Heft 2. 1891. — Leumann. La légende de Citta et de Sambhuta (elle se retrouve identique dans la littérature des bouddhistes et des Jaïnistes. Traduction et commentaire). — Buehler. Un nouveau ms. sanscrit de Mingui (c'est sans doute le plus ancien ms. connu en écriture sanscrite; il est très important au point de vue paléographique). — Id. Résultat des fouilles exécutées par Führer à Mathura (important pour la connaissance de la secte Jaina dans sa plus ancienne forme). — Meissner. Les noms de mois babyloniens (les plus anciens noms des mois chez les Babyloniens étaient sémitiques; plus tard ils furent supplantés par d'autres d'origine non sémitique). — F. Mueller. Sur l'origine de l'écriture ouigouri-mongolique (elle provient d'un alphabet syriaque-nestorien).

96. — Académie des sciences de Cracovie. *Bulletin international.* Comptes-rendus des séances de l'année 1891, n° 7, juillet. — *Porebowicz.* Catalogue des livres castillans du xvie s. qui se trouvent dans la

bibliothèque de l'université (Jagellonienne) de Cracovie. = N° 8, octobre. Communications faites à la Commission de l'histoire de l'Art. — *Blumenstok*. Études sur l'histoire de la propriété immobilière chez les peuplades germaniques. I. L'homme et le sol chez les Francs-Saliens avant l'invasion de l'empire romain (avant de connaître la propriété romaine, peut-être les Francs pensaient-ils que leur droit, qui nous paraît si restreint, était au contraire absolu, parce qu'ils ne sentaient pas le besoin d'avoir un plus grand pouvoir sur les choses; s'ils ne possédaient pas ces droits que nous associons à l'idée de propriété, c'est qu'ils n'en soupçonnaient même pas l'existence et n'en éprouvaient pas la nécessité).

---

97. — Mitteilungen der litauischen litterarischen Gesellschaft. Heft 16. 1891. — Juszkiewicz. Coutumes de mariages chez les Lithuaniens; fin. — Lohmeyer. Relation de l'an 1606 sur des restes du paganisme lithuanien (provient du collège des Jésuites de Riga).

98. — Russische Revue. Jahrg. XX, Heft 3. — Brueckner. Un financier politique en Russie au xviie s. (expose les théories et les plans de réforme du savant serbe Jurij Krichanitch, un des publicistes, si l'on peut employer cette expression, de Pierre le Grand).

99. — Sitzungsberichte der kurländischen Gesellschaft für Literatur und Kunst. Aus dem Jahr 1890. Mitau, 1891. — Otto. Les églises et les écoles à Mitau dans la seconde moitié du xvie siècle. — Doering et Loeschcke. Des tombes en forme de barque en Courlande. — Arbusow. Documents sur l'histoire de la Courlande (deux lettres d'un bailli de l'ordre Teutonique, au chef de l'Ordre à Mitau, et au grand-maître, en 1541. Une lettre du Grand-Électeur à sa sœur Louise-Charlotte, duchesse de Courlande, en 1668). — Seraphim. Les rapports du duc Jacques de Courlande avec l'Espagne (des navires courlandais furent saisis à Ostende par l'Espagne en 1645. Expose les efforts déployés de 1650 à 1690 par le duc et son fils pour obtenir une indemnité; le duc Jacques demandait l'île espagnole de la Trinidad ou une autre. D'après des documents inédits).

---

100. — The Athenæum. 1891, 26 sept. — *W. O'Connor-Morris*. Great commanders of modern times and the campaign of 1825 (ouvrage habile et spécieux, mais en qui l'on ne peut avoir confiance, parce que l'auteur n'est pas assez un homme de métier; il est très sévère en particulier pour Wellington). — *Griffiths*. French revolutionary generals (bon). — *W. Connor Sidney*. England and the English in the xviii^th cent.; chapters in the social life of the time (amusant, mais n'apprend rien de nouveau). — *Chancellor*. The ancient sepulchral monuments of Essex (trop de choses, peu d'ordre, mais fait avec soin et instructif). = 3 oct. *L. Leadman*. Praelia Eboracensia; battles fought in Yorkshire (bon). — *Abbott*. Pericles (étude soignée; l'auteur est dur pour Périclès

auquel il refuse le titre d'homme d'État, et surtout de grand homme d'État). — *Dasent*. Acts of the privy council; new series. Vol. III : 1550-1552. — Inscriptions grecques de l'époque chrétienne trouvées dans les Cyclades et en Crète. = 10 octobre. *W. Mazière-Brady*. Anglo-roman papers (trois intéressants mémoires sur le palais dit d'Angleterre à Rome, sur l'aîné des fils naturels de Charles II et sur le cardinal Charles Erskine). — *Gilbert*. Calendar of ancient records of Dublin. Vol. II. 1558-1610. — *Mac Connell*. History of the american episcopal church (écrit avec vigueur et autant d'impartialité qu'on en peut raisonnablement demander). — *Thompson*. Records of St Edmund of East Anglia, king and martyr (compilation sans critique). — *Hannay*. Rodney (beaucoup de bon et de mauvais; l'auteur a peu de respect pour la chronologie, il ignore la langue maritime et commet d'impardonnables confusions). = 17 oct. *J. Hall*. Memorials of civil war in Cheshire and the adjacent counties, by Th. Malbon and Providence, improved by E. Burghall (intéressant pour l'état d'esprit des puritains anglais au XVIIe siècle). — *Cowper*. The register of St George's, Canterbury (depuis 1538). — *Hovenden*. The registers of the wallon or strangers' church in Canterbury (depuis 1581). = 24 oct. *Sir W. Muir*. The caliphate; its rise, decline and fall (le récit des origines du califat en Arabie est excellent; l'époque des Oméiades est déjà moins bien traitée, celle des Abbassides est manquée). — *Clarke*. A history of tithes (ouvrage prétentieux, où s'étalent beaucoup de chiffres, mais composé sans critique et avec un parti pris plus que regrettable). — *Sir O. T. Burne*. Clyde and Strathnairn (intéressant, surtout pour l'histoire de la révolte des Cipayes; mais l'auteur a été trop attaché à lord Strathnairn pour en parler avec indépendance). — *Leach*. Visitations and memorials of Southwell minster (au comté de Nottingham; intéressant). = 31 oct. *Sir H. Layard*. Despatches of Michele Suriano and Marc Antonio Barbaro; 1560-1563 (ces relations vénitiennes fournissent, comme toujours, beaucoup de détails intéressants). — Inscriptions romaines trouvées à Chester. = 7 nov. *Froude*. The divorce of Catherine of Aragon (l'auteur prétend trouver dans les dépêches de Chapuis à Charles-Quint la justification éclatante d'Henri VIII dans l'affaire du divorce. L'audacieuse apologie du roi qu'il a lancée dans ce monde il y a trente-cinq ans lui paraît donc aussi nécessaire et démontrée qu'au premier jour. Il n'a rien abandonné de ses préjugés; la critique ne peut que renouveler ses protestations). — *Hodder*. George Fife Angas, father and founder of South Australia (intéressante apologie). = 14 nov. *H. Crawfurd*. General Crawfurd and his light division (beaucoup de détails intéressants sur la guerre d'Espagne, 1808-1813). — *Hall*. The antiquities and curiosities of the Exchequer (excellent).

101. — The Academy. 1891, 26 sept. — *W. Young*. The history of Dulwich college (bon). — *Sir W. Butler*. Sir Charles Napier (excellent). = 10 oct. *A. Theodosia Drane*. The history of saint Dominic, founder

of the friars preachers (biographie prudente et soignée, mais partiale; l'auteur appartient à l'ordre des Prêcheurs). = 17 oct. *Father P. Cavanagh*. The life of St Thomas Aquinas (sans valeur originale). = 24 oct. The hall of Lawford Hall (intéressante histoire de ce manoir par le propriétaire actuel, M. Fr. M. Nichols). = 14 nov. *M. Edgar*. Ten years of Upper Canada in peace and war 1805-1815 (publie la correspondance de Thomas Ridout, à cette époque un des personnages les plus en vue du Haut-Canada; il s'y trouve de curieux détails sur la vie en Angleterre en 1812).

102. — The english historical Review. 1891, oct. — J. H. Round. L'introduction du service de chevalier en Angleterre; 2e partie (cherche ce qu'il faut entendre, sous Henri II, par les noms de scutagium, auxilium, donum; montre que le nombre total des fiefs devant le service militaire de chevalier n'a jamais été ni de 60,000 ni de 32,000 ni de 30,000, selon différentes estimations. Le premier de ces chiffres est fréquemment employé pour désigner un nombre considérable, mais quelconque; le « servitium debitum » par toute l'Angleterre, ecclésiastique et laïque, n'a jamais dépassé, si même il l'a atteint, le chiffre de 5,000 chevaliers). — Capitaine I. S. A. Herford. Les confréries de Pénitents; leurs drames et leurs lamentations (en Italie, du XIIIe au XVIe siècle). — Rév. W. A. B. Coolidge. L'histoire primitive du « Referendum » (étudiée dans le Valais et dans les Grisons surtout au XVIIIe s.). — Rév. G. Edmundson. Louis de Geer (biographie de ce prince des marchands hollandais qui joua un si grand rôle dans la guerre de Trente ans). — W. O'Connor-Morris. L'Irlande de 1793 à 1800 (étudie les principaux faits de cette époque où se révèlent la nature et les vices des institutions irlandaises quand l'Irlande était un état semi-indépendant, le caractère, les bonnes intentions et les fautes du gouvernement anglais. La politique de Pitt à cet égard a été faible et peu perspicace, sans avoir été cependant ni fausse ni traîtresse). — W. H. Stevenson. Six chartes anglo-saxonnes relatives à Saint-Denis (publiées dans Doublet; il y en a quatre aux Archives nationales de Paris. Sir Fred. Madden les a tenues pour authentiques; l'auteur de l'article montre qu'elles sont fausses). — Little. Chronologie des ministres provinciaux des frères Mineurs en Angleterre. — Id. Un mémoire des Dominicains anglais en 1314 (d'après une copie, conservée à Cambridge, qui permet de vérifier et de compléter une version du P. R. O., publiée dans la *Hist. Rev.*, en janv. 1890). — G. F. Warner. Un récit fabriqué de la démolition de la châsse de saint Thomas de Canterbury (l'auteur est sans doute Robert Ware, fils de l'archéologue irlandais sir James Ware, et auteur du « Hunting of the romish fox, » 1683). = Bibliographie : *Gross*. The gild merchant (beaucoup d'érudition, mais la pensée de l'auteur reste indécise; on ne voit pas très bien ce qu'il a voulu faire, et ses conclusions ne sont pas nettes). — *G. Stokes*. Ireland and the anglo-norman church (intéressant et fait souvent de première main, mais inégal). —

R. L. Poole. Johannis Wyclif de dominio divino libri tres, avec le traité de Pauperie Salvatoris de Richard Fils-Ralph, archevêque d'Armagh (excellente édition). — *Dasent*. Acts of the Privy council. Nouv. série, vol. I et II, 1542-1550. — *H. Worsley*. The dawn of the english reformation; its friends and foes (intéressant). — *C. H. Firth*. Selection from the papers of William Clarke, secretary to the council of the Army 1647-49 and to general Monck and the Commanders of the army of Scotland, 1651-1660 (intéressant). — *Inderwick*. The Interregnum : studies of the Commonwealth (bon). — *Taylor*. The origin and growth of the english constitution. 1re partie (digne d'être lu, même après Freeman et Stubbs qui ont fourni toute la substance du livre). — *Small*. The beginnings of american nationality (analyse très soignée des documents relatifs au congrès de 1774-1775). — *Jos. Walker*. The New Hampshire federal Convention of 1788 (assez bon). — *Jameson*. Essays in the constitutional history of the United States 1775-89 (bon recueil de mémoires sur différents points de cette constitution). — *Cooley*. Constitutional history as seen in the development of american law (excellent). — *Brown*. The genesis of the United States (intéressant, mais pour qui et avec quel but l'auteur a-t-il écrit?). — *Willoughby*. Government and administration of the United States (plan excellent; des fautes nombreuses dans l'exécution). — *Parker*. Sir Robert Peel, from his private correspondance. = Correspondance : Richard III et Henri VII (réplique de M. Clements Markham, à James Gairdner, qui répond).

103. — The contemporary Review. 1891, déc. — Shaw-Lefevre. Les mémoires du général Marbot.

104. — The nineteenth century. 1891, octobre. — Miss A. Lambert. La vie privée de sir Thomas More (d'après la récente biographie de More par le P. Bridgett). = Nov. Lord Stanley of Alderley. La Chambre des communes et l'Église (au sujet de l'augmentation des traitements ecclésiastiques. = Déc. Arch. Forbes. Moltke et son école (relève dans le livre du maréchal, sur la guerre de France, beaucoup d'erreurs provenant du désir, plus ou moins inconscient, d'augmenter les forces de l'adversaire, de diminuer celles des Allemands et par conséquent de rehausser d'autant la valeur de ces derniers. Il estropie les chiffres pour accabler encore le vaincu).

105. — Quarterly Review. Juillet-octobre 1891. — Talleyrand (quelques légères bévues dans cet article. Il ne faudrait pas, quand on cite des alexandrins français, s'obstiner à ne leur donner que onze pieds. Ce n'est pas M. Pierre Bertrand, mais M. Pallain, qui a publié la correspondance de Talleyrand sur le Congrès de Vienne. En revanche, on pouvait consulter M. Bertrand sur l'attribution des dépêches de Talleyrand à La Besnardière). — La formation de l'Allemagne (d'après les *Monumenta* de Pertz et les ouvrages de James Bryce, Biedermann, von Treitschke). — Athènes au moyen âge (et le livre de Gregorovius, qui

a le tort de mêler à tout propos la politique à l'histoire et de rappeler Metz et Sedan à l'occasion de la prise d'Athènes par les Goths). — Les derniers jansénistes (M. Séché classe un peu trop facilement qui lui plait au nombre des jansénistes. D'ailleurs, ce genre d'ouvrages a l'inconvénient d'encombrer l'histoire de figures assez insignifiantes). — L'archevêque Tait (1811-1882, primat de Cantorbéry). — La bibliothèque Bodléienne. — Abraham Lincoln (sa biographie en dix volumes par John Nicolay et John Hay; la postérité le regardera peut-être comme plus grand encore que Washington). — Taine et Napoléon Ier (le livre de Taine confirme la valeur des idées conservatrices à la manière anglaise; il suffit de voir la prospérité des Franco-Canadiens sous le régime anglais pour reconnaître que la France elle-même aurait pu fort bien s'en accommoder). — Warwick le Faiseur de Rois (à propos du petit volume de M. Oman).

106. — The Edinburgh Review. Vol. CLXXIV. Juil.-oct. 1891. — Les Mémoires du prince de Talleyrand (n'ajoutent pas grand'chose à l'histoire, mais nous aident à mieux connaître l'homme). — La Béatrice de Dante (le témoignage de Boccace est décisif : Béatrice a réellement existé). — L'histoire de la Phénicie de Rawlinson. — La correspondance de John Murray. — La renaissance du Quakerisme. — Les Mémoires des Melville et des Leven (publication privée; une des nombreuses et intéressantes histoires de grandes familles écossaises rédigées par sir William Fraser). — Sir Robert Peel (d'après sa correspondance intime publiée par M. Parker. L'éditeur s'est acquitté de la première partie de sa tâche, 1788-1827, avec autant de tact que de compétence). — Une paroisse dans les Moors (Danby en Cleveland, Yorkshire). — L'Autriche en 1848-49 (compte-rendu des Souvenirs de M. de Hübner). — Vie de l'archevêque Tait. — L'Allemagne et M. de Moltke (le général Lewall reproche au maréchal de M. d'être un « industriel, » un « usinier » militaire).

---

107. — Political science Quarterly. 1886, mars. Vol. I, n° 1. — John W. Burgess. La république américaine; changement dans ses rapports avec la nation (recommande le scepticisme à l'égard du dogme politique de cette république et cherche à prouver : 1° que la perpétuité de l'union dépend essentiellement de l'existence de certaines relations géographiques et conditions ethnographiques; 2° que la doctrine de l'immuabilité et de l'indestructibilité des États est une abstraction à laquelle ni l'histoire ni l'état présent des affaires ne donne une réalité substantielle). = N° 2. Anson D. Morse. Andrew Jackson; son influence politique. — W. A. Dunning. La constitution des États-Unis pendant la guerre de Sécession. = Vol. II, n° 1 (1887). Théodore W. Dwight. Harrington; son influence sur les institutions politiques et sur la pensée politique de l'Amérique (étude sur l'auteur de l'*Oceana,* qui a été l'édu-

cateur et l'inspirateur des premiers hommes d'État de l'Amérique). = N° 8. Herbert L. Osgood. L'Angleterre et ses colonies. — Anson D. Morse. La cause de la Sécession (le Sud en fut responsable seulement en tant qu'il l'est de l'esclavage; ceux qui participèrent à la Sécession furent les victimes de ceux qui convertirent le Sud à la pensée que l'esclavage était « un bien »). — W. Adams Brown. Le contrôle de l'industrie par l'État au IVe s. = Vol. III (1888), n° 1. F. V. Taussig. Le tarif de 1828. — N° 3. Sydney G. Fisher. Suppression de l'Habeas Corpus pendant la guerre de Sécession. = N° 4. Edwin Goadby. Le ballottage en Angleterre; son histoire, sa procédure; épisodes. = Vol. IV (1889), n° 3. W. J. Ashley. James E. Thorold Rogers (expose : 1° les opinions de M. Rogers et leur développement depuis le temps où il écrivait son Manuel sous l'influence de Cobden et de Bastiat jusqu'à son dernier ouvrage sur l'interprétation économique de l'histoire; 2° les idées contenues dans cet ouvrage même. Il est douteux que M. Rogers ait fait accomplir aucun progrès aux théories économiques, mais il a accompli un labeur prodigieux; son livre sur l'agriculture doit prendre place au côté de Madox et de Macpherson, des *Fœdera* et des *Statutes of the realm*). — F. V. Maitland. Histoire de la loi anglaise. 1er art.; suite et fin au n° 4 (après avoir analysé rapidement les efforts tentés par lord Hargrave, Reeves, Crable, George Spence, pour tracer le développement historique de la « Common law » et les matériaux fournis avec tant d'abondance aux historiens du droit par les textes publiés en ce siècle, l'auteur énumère les sources où doit puiser aujourd'hui l'historien du droit : 1° pour la période antérieure à la conquête : lois, terriers, documents ecclésiastiques; 2° pour la période normande; 3° de la conquête au temps de Glanville; 4° au XIIIe s.; 5° d'Édouard III à Henri VIII. Articles très importants et instructifs). = Vol. V (1890), n° 1. Anson D. Morse. Alexandre Hamilton (cet homme d'État a rendu les plus grands services aux États-Unis en les aidant à se constituer; cependant les Américains ne lui ont jamais rendu pleine justice. C'est qu'Hamilton, venu en Amérique à l'âge de seize ans, ne comprit jamais bien le caractère américain, si différent du caractère anglais; la constitution de 1689 lui apparaissait comme un idéal; il ne fut jamais pénétré de l'idée démocratique qui ne permettait pas de sacrifier l'indépendance des États particuliers à l'organisation d'un pouvoir central).

---

108. — Rivista storica italiana. 1891, fasc. 3. — P. Orsi. La correspondance de Charles-Emmanuel Ier (montre, par des exemples bien choisis, l'importance de cette correspondance pour l'intelligence de la politique de ce prince, de ses goûts, de ses idées, et comment il faudrait en comprendre la publication). — P. Gabotto. Un prince poète : Charles-Emmanuel Ier de Savoie. = Comptes-rendus : *Pinton*. Le donazioni barbariche ai Papi (excellente étude à la fois juridique et histo-

rique). — *Ilgen*. Corrado marchese di Monferrato; trad. par G. Cerrato (cette traduction est en même temps en quelque sorte une édition nouvelle; on y trouvera en appendice un poème sur la perte de la terre sainte publié par M. Cipolla avec une savante introduction. Ce poème, appelé par Riant *Planctus de amissione terrae sanctae*, a été composé entre 1190 et 1200; l'édition présente est faite d'après un ms. du Vatican bien meilleur que celui de Munich, d'où dérivent toutes les éditions antérieures). — *Novati*. La giovinezza di Coluccio Salutati, 1331-1353 (excellente biographie de ce célèbre « notaire » de Bologne au XIVe s.). — *Sommerfeldt*. Zur Lebensgeschichte des Johannes de Cermenate. — *Gaspary*. Storia della letteratura italiana; trad. par *P. Zingarelli* et *V. Rossi* (bonne traduction de cette œuvre très remarquable). — *Zanelli*. Il conclave per l'elezione di Clemente XII, 1730 (bon). — *Malagola*. Il cardinale Alberoni e la repubblica di S. Marino (très curieux récit de l'intervention d'Alberoni, comme légat du saint-siège, dans les querelles de parti qui divisaient la république et qui finirent par la suppression de ses libertés, 1739-1740; mais Alberoni avait agi contrairement aux ordres formels du pape, qui rendit aux habitants terrifiés leur gouvernement). — Mellini Ponçe de Leon, 1799. I Francesi nell'Elba (livre très mal fait, mais non sans utilité). — *Caprin*. I nostri nonni, 1800-1830. — *Id*. Tempi andati 1830-1848 (de bonnes choses sur l'histoire de Trieste pendant la première moitié de ce siècle). — *Genzardi*. Il comune di Palermo sotto il dominio spagnuolo (bonne étude sur un sujet fort embrouillé; mais l'auteur n'a pas eu recours aux archives municipales).

109. — Archivio storico italiano. 1891, disp. 3. — Sanesi. Un discours de Giannotti sur la milice florentine (a retrouvé et publie un « Discorro per armare la città di Firenze » composé en 1528 par Giannotti, le dernier secrétaire de la République florentine, ami de Machiavel et de Michel-Ange). — Castellani. Lettres inédites de princes de la maison de Savoie à Simon Contarini, 1598-1618. — G. A. Venturi. Les différends du grand-duc Léopold Ier de Toscane et de l'évêque Scipione de' Ricci avec la cour de Rome (au sujet des questions et des réformes ecclésiastiques, 1784-1785); 1er art. — C. Paoli. Un registre de la balie de Sienne à la bibliothèque palatine de Florence, 1544 (contient les lettres de la balie « fuori del dominio »; les archives de Sienne possèdent un ms. de même nature contenant les lettres de la même année « dentro il dominio »). — Casanova. Un exemplaire des lettres que s'écrivirent Charles-Quint et Clément VII pour la convocation d'un concile en 1530, avec des corrections autographes de Fr. Guichardin). = Bibliographie : *Mommsen*. Le provincie romane da Cesare a Diocleziano. Trad. par *E. de Ruggiero*. — *Simoneschi*. Studî pisani. 2e partie : Di Tommaso da Tripalle, della sua glossa al costituto e sulla sua libreria (très bonne étude). — *Giov. Sforza*. Castruccio Castracani degli Antelminelli in Lunigiana (excellent). — *Frakói*. Matyas Király élete (monument important élevé à la mémoire de Mathias Corvin). — *Piergili*. Le baron Achille Sansi

(notice nécrologique avec analyse des études publiées par Sansi sur Spolète).

110. — Studi e documenti di storia e diritto. Anno XII, fasc. 3-4. — Ciccotti. Les institutions publiques de la Crète; 1er art. — Scialoja. Dissensiones dominorum (suite de ce traité de droit). — Celani. Le « De gente Sabella, » ms. inédit d'Onofrio Panvino (publie le texte de ce mémoire, composé en 1555 en latin à la demande du cardinal Giacomo Savelli). — Cozzaluzi. Orestes patriarcha Hierosolymitanus : de historia et laudibus Sabae et Macarii Siculorum (fin du texte). — Mercati. Un ancien catalogue grec des papes (d'après un ms. inédit du commencement du xie s.; texte et commentaire). — L. de Feis. Histoire du pape Liberius et du schisme des Sémiariens. — Campello della Spina. Le pontificat d'Innocent XII; journal du comte G. B. Campello; suite.

111. — Archivio storico lombardo. Anno XVIII, 1891, fasc. 3. — Agnelli. Roncaglia. Dissertation historique et topographique sur l'emplacement véritable des diètes impériales (on dit partout que l'endroit de ce nom où les empereurs tinrent leurs diètes est la Roncaglia, située sur la rive droite du Pô, entre Plaisance et Crémone; erreur : c'est une autre Roncaglia, située sur la rive gauche, de l'autre côté de Plaisance, entre le Pô et l'Adda; l'auteur fait l'histoire de cette dernière localité et de son château depuis dix ss.). — Volta. Catone Sacco et le collège qu'il a fondé à Pavie (collège « per gli oltramontani poveri ». Publie le testament de Catone, daté de 1458, et les statuts du collège fondé la même année; il mourut quelque temps après). — Romano. Un mariage à la cour des Visconti (celui de Lucia, fille nubile de Bernabò, avec Frédéric, fils de Balthazar, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, le 28 juin 1399). — Intra. Les deux Éléonore Gonzage impératrices; suite et fin. — Ghinzoni. Cesare Beccaria et son premier mariage (avec Teresa de Blasco, dont Beccaria était tombé amoureux en 1760 et à qui il avait promis solennellement le mariage. Le père de Beccaria, que ce projet irritait, chassa son fils de sa maison et tenta d'obtenir l'annulation de la promesse; il dut enfin se résigner en 1764). = Bibliographie : *Helfert*. Ausgang der französischen Herrschaft in Ober-Italien und Brescia-Mailænder Militarverschwörung (très longue analyse de ce volume).

112. — Nuovo archivio veneto. Anno I, 1891, no 3. T. II, 1re partie. — Zanetti. Le siège de Padoue en 1509, dans ses rapports avec la guerre menée sur le territoire vénitien de mai à octobre de cette année (le gouvernement impérial à Padoue; Padoue réoccupée par les Vénitiens; succès de ces derniers sur le territoire vénitien; siège de Padoue et échec des impériaux. Documents extraits de la correspondance des Provéditeurs généraux de Terre ferme avec la Seigneurie). — A. Favaro. Lettres échangées entre Antonio Riccobono et le procureur Paruta sur le projet d'écrire l'histoire de Venise, 1597. = Bibliographie : *Maddalena*.

Il castello di Schio (essai d'histo d'architecture militaire, fort insuffisant). — *Zorzi* et *de Marchi*. L'ar acono secondo le leggi della Chiesa (bon).

113. — Giornale ligustico. 18 sept.-oct. — V. Poggi. Le mobilier sacré dans les petites églises; s — M. Pelaez. D'un sirventois-descord de Boniface Calvo (ce sirven comme les autres poésies politiques de Calvo, appartient à l'époq le son séjour en Castille, sous Alfonse X, et sans doute à la fin de nnée 1253, alors que le roi de Castille faisait mine de revendique armes à la main certains droits sur la Navarre après la mort de aut Ier. Le descord est en français et en provençal. Publie de n u ce texte).

114. — R. Deputazi storia patria per le provincie di Romagna. *Atti e Mem* 3e série, vol. IX, fasc. 1-3, janv.-juin 1891. — C. Ricci. Le ch et l'église de Polenta, province de Forli. — Pellegrini. Le si ois des Lambertazzi et des Geremei (poème qui raconte les lut ntre deux familles de Bologne, les Lambertazzi et les Geremei s la seconde moitié du XIIIe s.; 1er art.). — Balduzzi. L'instru définitif de la transaction de Faenza qui fit passer Ferrare de e au Saint-Siège, 15 janv. 1598 (texte et introduction historiqu — Malagola. Les Archives d'État de la république de Saint-M ; suite, chap. IX et X. — Gandini. Essai sur les usages et coutumes cour de Ferrare au temps de Nicolas III.

---

115. — Boletin de la Real Academia de la Historia. T. XVIII, fasc. IV à VI, avril-juin 1891. — Francisco Codera. Catalogues de bibliothèques de Constantinople (recherche et découverte à Constantinople de manuscrits arabes relatifs à l'Espagne). — Eugène M. O. Dognée. La signature de Christophe Colomb (article, en français, où l'auteur essaye d'interpréter les abréviations de la signature de Christophe Colomb. Ses conclusions nous paraissent peu vraisemblables et des plus discutables). — Fidel Fita. Deux évêques du Maroc (publication du long et assez curieux testament de l'évêque D. Sancho Diaz de Trujillo, en date du 23 sept. 1570, et réédition de deux bulles de 1487 adressées à l'évêque Fr. Pedro de Montemolin). — Eduardo Saavedra. Soria, par D. Nicolas Rabal (appréciation très élogieuse de ce livre). — Telesforo Gomez-Rodriguez. Le soulèvement de la ville d'Arévalo justifié devant l'histoire. Diplôme inédit de l'empereur Charles-Quint. — Jose Xiqués. Liste des évêques de Ceuta (de 1413 jusqu'à nos jours. Liste destinée à compléter celle de Gams, mais qui aurait besoin d'être dressée avec plus de précision, s'il est possible, pour les deux premiers siècles). — Romualdo Moro. Explorations archéologiques (traces de ruines romaines dans la province de Burgos, du côté d'Aguilar). — Francisco Codera. Catalogue des livres arabes existant au Caire dans la bibliothèque du Khédive (mêmes recherches que dans les catalogues

des bibliothèques de Constantinople). — Antonio Delgado. Essai sur l'histoire de Niebla (étude datée de 1846; aussi, la partie relative à l'étymologie de Niebla témoigne-t-elle d'une certaine inexpérience en philologie). — Fidel Fita. La première messe en Amérique. = Dans les *Variedades :* Fidel Fita. Notes d'épigraphie romaine; le mont Cildad et la ville d'Oliva; bulle d'Honorius III, expliquée par des documents inédits (publication de documents déterminant la position géographique d'Oliva et de Nave); saint Louis de Gonzague. Pièces littéraires et historiques (texte latin et traduction d'un panégyrique de Philippe II par saint Louis de Gonzague; saint Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques; recherches diverses relatives à la biographie du saint). = Dans les *Noticias :* Autographe inédit de D. Félix Amat de Palau; notices d'épigraphie latine; note sur une mosaïque trouvée dans la province de Barcelone; lettre du prince de la Paix, D. Manuel Godoy, sur la guerre de Portugal, 9 mai 1801; indications bibliographiques; cartulaire du monastère de Santo Domingo de Silos (Burgos), publié par les Bénédictins français réfugiés dans ce monastère.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Louis de la Cour de la Pijardière, mort à l'âge de cinquante-neuf ans, était un ancien élève de l'École des chartes; il était, en dernier lieu, archiviste de l'Hérault. On lui doit plusieurs éditions : *Branthome,* le *Voyage de Francis Drake en Russie,* les *Mémoires de Lauzun,* de *Lamotte-Valois, Paris pendant la Révolution* de Mercier, des études sur *le Parc aux cerfs* (1859), sur *le Grand monde et les salons politiques après la Terreur* (1861), *le Meurtre de Monaldeschi,* sans compter un certain nombre de travaux et documents sur Molière; enfin une *Histoire et description des archives de l'Hérault* (1884).

— M. Eugène Chaper, ancien député de l'Isère, président de l'Académie delphinale, est décédé à l'âge de soixante-trois ans. Bibliophile érudit et sagace, sa bibliothèque dauphinoise était la plus complète qui existe. Sous le pseudonyme d'*Un vieux bibliophile dauphinois,* il était l'auteur ou l'éditeur de deux séries de publications, l'une bibliographique, l'autre historique, relatives au Dauphiné. La bibliographie complète de ses travaux a été donnée dans les *Annales du Midi* (livr. de janvier 1891, p. 130).

— On annonce également la mort de M. A. Macé de Lepinay, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, de 1849 à 1886, à qui l'on doit un bon livre sur les *Lois agraires.*

— M. G. Bodinier a publié, dans la *Revue de l'Anjou* (à part, 24 pages in-8°. Angers, Germain et Grassin), une notice nécrologique et bibliographique sur M. André Joubert, décédé le 21 mai dernier, à l'âge de quarante-trois ans. Il a, dans cette notice, rendu pleine justice au zèle et à l'activité déployés par André Joubert pour mettre au jour les documents inédits de l'histoire de l'Anjou et du Maine. Une bibliographie, qui ne comprend pas moins de 135 numéros, témoigne des services rendus aux études historiques par le laborieux érudit angevin.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis au concours les sujets suivants : 1° pour le prix ordinaire : faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique d'après les auteurs (l'Égypte restant en dehors du programme); 2° pour le prix Bordin : étudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe.

— Le dernier numéro du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives* renferme le rapport adressé par M. X. Charmes, directeur du Secrétariat et de la Comptabilité au Ministère de l'instruction publique, sur

la situation des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières pendant l'année 1889. Cette année a été particulièrement marquée par l'essor donné au classement et à l'inventaire des documents de la période révolutionnaire. Vingt et un départements ont achevé l'inventaire de la série L (Papiers politiques et administratifs), seize celui de la série Q (Biens nationaux). Une copie de ces répertoires doit être déposée aux Archives nationales. Il a été publié, en outre, onze nouveaux volumes de l'inventaire des archives anciennes, c'est-à-dire antérieures à 1790, savoir : cinq pour les archives départementales (Aisne, Ardennes, Corrèze, Finistère, Tarn, Haute-Vienne), cinq pour les archives communales (Grenoble, Civray, Wasquehal, Ollières, Vidauban) et un pour les archives de l'Assistance publique de la Seine. Sept nouveaux inventaires ont été mis sous presse. Le rapport se termine par l'état des dons faits aux Archives pendant l'année 1888-1889. Les dons ont été particulièrement importants dans les départements des Hautes-Alpes, du Calvados, de la Dordogne, de l'Eure (fragments d'un cartulaire de l'abbaye du Bec, XIIIe siècle), de la Haute-Garonne (registres du Parlement de Toulouse, 1424-1427), du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire, du Pas-de-Calais, de Tarn-et-Garonne et de la Vienne.

— Indépendamment du rapport d'ensemble de M. Charmes sur le service des Archives pendant l'année 1889, que nous venons de résumer, le dernier numéro du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives* renferme un rapport spécial de M. G. Servois, garde général des Archives nationales, sur la situation des Archives nationales pendant la même année. Ce rapport débute par l'expression d'un regret, auquel s'associeront tous les travailleurs, celui de voir retarder indéfiniment l'ouverture d'une salle de travail simplement convenable, destinée à remplacer « la salle basse, mal aérée, mal éclairée, malsaine et de moitié trop exiguë, » dont le public doit se contenter actuellement. Le rapport de M. Servois exprime un autre regret qui ne nous paraît pas moins justifié, celui de voir certains ministères, le ministère de la justice notamment, conserver dans leurs archives particulières, au lieu d'en opérer le versement régulier aux Archives nationales, des documents historiques de la période révolutionnaire et même de l'ancien régime, qui demeurent ainsi inaccessibles aux érudits.

Le rapport de M. Servois entre dans des détails très intéressants, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, sur les travaux de classement et d'inventaire exécutés au cours de l'année 1889, et sur la participation des Archives à l'Exposition universelle. Dans la partie du rapport consacrée aux inventaires, nous avons noté avec une vive satisfaction la promesse de la reprise prochaine de l'impression des *Layettes du Trésor des chartes,* si malheureusement suspendue depuis 1875. Parmi les inventaires terminés ou fort avancés en 1889, le rapport cite les répertoires numériques du Parlement, des Conseils du roi, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides, de la Cour des mon-

naies, du Contrôle général des finances, et l'inventaire analytique du Bullaire. Les plus importants de ces inventaires doivent être imprimés (celui du Parlement a paru récemment). On a également entrepris la reproduction, par l'héliogravure, des diplômes sur papyrus; le texte imprimé des diplômes accompagnera cette reproduction.

— La Société de l'histoire de Normandie vient de mettre en distribution le tome I des *Œuvres de Blondel*, historien normand du XVe s., publiées par M. A. Héron; le *Cahier des États de Normandie sous le règne de Charles IX* (1561-1573), par M. de Robillard de Beaurepaire, et les *Cahiers des États de Normandie de février 1655*, suivis des remontrances présentées au roi par les députés des États en déc. 1657; par le même.

— La Société française de numismatique a fait paraître le tome I des *Monnaies mérovingiennes*, description, d'après l'ordre alphabétique, des ateliers, par M. A. de Belfort. L'ouvrage en contiendra quatre.

— Le tome II de l'*Histoire de l'art byzantin*, considéré principalement dans les miniatures, par M. Kondakoff, trad. par M. Trawinski, vient de paraître à la librairie de l'Art.

— M. A. Deloume a donné une seconde édition remaniée de ses *Manieurs d'argent à Rome jusqu'à l'empire* (Thorin).

— Le volume des *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire*, par feu M. Fustel de Coulanges (Hachette), comprend les mémoires suivants : 1° recherches sur le droit de propriété chez les Grecs, la propriété à Sparte et les transformations du régime de la propriété foncière à Athènes; 2° recherches sur le tirage au sort appliqué à la nomination des archontes athéniens; 3° comment le druidisme a disparu; 4° les titres romains de la monarchie franque (et en particulier du titre de *vir inluster*); 5° recherches sur quelques points des lois barbares (1° les lois germaniques indiquent-elles un partage des terres entre Barbares et Romains? 2° de la signification du mot *sors* dans la loi des Burgondes; 3° sur l' « hospitalité » dans cette même loi; 4° sur le titre de la loi salique *de migrantibus*; 5° de l'inégalité en wergeld dans les lois franques; 6° quelques remarques sur la loi dite des Francs chamaves); 6° les articles de Kiersy en 877. Dans la préface, M. Camille Jullian a donné la liste des articles publiés dans divers recueils par l'illustre écrivain, et qui ne figurent pas dans la collection de ses œuvres.

— Le tome II, 1re partie, du *Chartularium universitatis parisiensis*, par MM. Denifle et Chatelain, vient de paraître (Delalain). Il comprend la période qui s'étend de 1286 à 1350. Dans cette section n'est compris aucun des documents si nombreux qui se rapportent à la fondation et à l'histoire des collèges; les éditeurs les ont réservés pour la seconde section du volume. Ce tome II n'est pas moins imposant que le tome I; il contient XXIII-808 p. et comprend les numéros 531-1192; en outre, le nombre des actes analysés ou indiqués dans les notes est considérable.

Les actes inédits sont en plus grande quantité peut-être que dans le premier volume; les éditeurs ont, en particulier, tiré un excellent parti des rôles envoyés par les différentes facultés au souverain pontife; on y consignait, non tous les noms des membres de l'Université, mais seulement ceux des maîtres, licenciés, bacheliers et écoliers qui sollicitaient un bénéfice, une faveur quelconque. On y constate combien Thurot, qui ne pouvait connaître ces rôles, était loin de la vérité en avançant qu'aux époques les plus florissantes le nombre des maîtres régents de toutes les facultés ne dépassait pas 200, car le rôle de la seule Faculté des arts, en 1349, n'énumère pas moins de 502 maîtres régents. Les notes ajoutées aux actes sont plus copieuses que dans le tome I; les éditeurs, en particulier, se sont efforcés de reconstituer la vie et le « cursus honorum » des membres de l'Université nommés dans les documents. Le dépouillement des registres des papes au Vatican, par le P. Denifle, a donné des renseignements précieux. La préface est brève, mais substantielle; on y montre que la décadence de l'Université de Paris, ou pour mieux dire de la Faculté de théologie, commence dès le XIVe s., à son début, et on en indique les causes principales.

— Frantz Funck-Brentano a publié dans les Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1re série, tome X, 1re partie, p. 235-325 avec 2 planches), et à part, une étude fort intéressante sur *la Bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité*. Le sujet a fait quelque bruit dans ces dernières années. M. Pirenne, reprenant et complétant les travaux des érudits ou des historiens militaires sur la question, avait essayé de prouver qu'il s'était formé sur cette célèbre bataille une double tradition : l'une, donnée par les chroniqueurs français ou amis de la France, qui expliquait le désastre par une ruse perfide de l'ennemi qui avait à l'avance préparé des fossés où alla s'effondrer la chevalerie française; l'autre, fournie par les chroniqueurs flamands, qui ne connait rien de pareil; les fameux fossés n'auraient joué un rôle qu'une fois les Français mis en déroute. M. Funck-Brentano a étudié l'un après l'autre les chroniqueurs qui parlent de la bataille, et il a réussi, croyons-nous, à prouver que la double version n'existe pas, que les témoins immédiats et les mieux informés parlent très clairement de ces fossés, ou en sous-entendent l'existence et le rôle prépondérant; il a prouvé que le chef de l'armée française, pendant les premières semaines de la campagne, a été occupé d'abord à faire combler les fossés dont les Flamands avaient coupé le pays pour gêner la cavalerie, et que l'armée flamande, occupée pendant trois semaines au siège de Courtrai, a parfaitement eu le temps de préparer le terrain du combat. Leur feinte habile attira les Français dans le piège où ils périrent lamentablement. Ce Mémoire, où l'auteur fait preuve, une fois de plus, d'un esprit critique très exercé, conduit à une conclusion plus générale : aux yeux des chroniqueurs français, la ruse employée par les Flamands fut une manœuvre déloyale; les chroniqueurs flamands, les plus hostiles aux Français, admettent ce

point de vue par le silence même qu'ils observent : ils ne font à ces fameux fossés que des allusions discrètes, sans doute parce qu'ils n'auraient osé discuter la chose. Philippe le Bel, dans des actes officiels, déclare que c'est par trahison que sa chevalerie a été vaincue. Aujourd'hui personne ne songerait à reprocher aux Flamands leur stratagème; il est évident qu'il répugnait au droit de la guerre admis dans le code chevaleresque. Les fantassins flamands ne partageaient pas ces scrupules; c'étaient des bourgeois et des artisans qui faisaient la guerre à leur façon. Ainsi la bataille de Courtrai nous montre en présence des conceptions différentes sur la manière de combattre, qui caractérisent des âges différents; à ce point de vue elle peut être considérée comme un des points tournants de l'histoire.

— La librairie Techener a mis en vente (à 350 ex.) *le Viandier* de Guillaume Tirel, dit Taillevent, qui fut enfant de cuisine de la reine Jehanne d'Évreux, queux du roi Philippe de Valois, premier queux et sergent d'armes de Charles V, maître des « garnisons de cuisine » de Charles VI. Cette édition nouvelle et très améliorée est due à M. le baron J. Pichon et à M. G. Vicaire; elle complète *le Mesnagier de Paris*. On y a joint des pièces originales relatives à Taillevent, et les reproductions de ses sceaux et de son tombeau.

— M. Gustave Fagniez a publié, au tome XVII des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, et tiré à part, un *Fragment de Répertoire de jurisprudence parisienne au XVe siècle* qui mérite d'attirer l'attention des juristes et des historiens. Ce Répertoire se compose d'une série de textes extraits des registres du Châtelet conservés aux Archives nationales et qui nous renseignent soit sur les institutions et agents judiciaires, soit sur des points de droit et de procédure. A la lettre *P* par exemple, nous trouvons les articles suivants : Police de l'audience; Prévôt de Paris (son installation, sa nomination, ses profits, etc., etc.); Prises; Prisons du Châtelet; Privilèges des bourgeois de Paris au sujet des maisons vides ou vagues; Procédure (ordonnances de Hugues Aubriot); Procureurs au Châtelet; Procureurs d'en bas et d'en haut; Procureur du roi au Châtelet; Prodigue. M. Fagniez fait remarquer avec raison que c'est dans les arrêts et les décisions des juridictions des divers degrés bien plus que dans les ouvrages des jurisconsultes qu'on peut trouver le droit réel et vivant, et il en donne un exemple frappant qui, nous l'espérons, ne sera pas perdu.

— Le livre de M. Lanson sur *Bossuet* (Lecène et Oudin) est la plus habile, la plus intéressante, la plus complète apologie qui ait été faite du plus grand des orateurs et des prosateurs..., faut-il dire : français, ou : de tous les pays et de tous les temps? J'ajouterai que le seul défaut de ce livre, excellemment écrit et solidement pensé, est d'être trop complètement une apologie. Quand M. L., par un scrupule tardif, se demande si le caractère de Bossuet souffrait quelque imperfection, c'est pour démontrer que tout ce qu'on pourrait être tenté de lui

reprocher se tourne en louange et ajoute à sa perfection. Peu s'en faut que M. L. ne nous présente la *Politique tirée de l'Écriture sainte* comme le traité de politique le mieux approprié aux besoins de l'heure présente, le *Discours sur l'Histoire universelle* comme la plus parfaite des philosophies de l'histoire et les *Variations* comme l'histoire la plus vraie de la Réforme. Si la thèse de M. L. est un peu gâtée par ces exagérations, elle contient une bonne part de vrai. Il a bien raison de montrer que la Politique n'est nullement une œuvre de servile flatterie, mais contient de sévères leçons à l'adresse des rois; il a raison surtout de considérer les *Oraisons funèbres* comme des tableaux et des portraits d'histoire où le respect pour les morts s'allie avec la recherche scrupuleuse de la vérité et une sincérité souvent courageuse. En corrigeant le livre de M. L. par les deux remarquables articles que M. Rébelliau lui a consacrés dans la *Revue Bleue,* on trouvera à sa lecture autant de profit que de plaisir.

— Parmi les nombreux récits de campagne auxquels la guerre de 1870-71 a donné naissance, le *Journal d'un sous-officier* publié par les soins de M. A. Delorme (Hachette) mérite une mention spéciale. Ce récit simple et sincère n'embrasse que les événements de quelques semaines, car notre sous-officier, arrivé après Coulmiers sur le théâtre de la lutte, fut mis hors de combat le 9 décembre à Beaugency. Mais il en a assez vu pour nous donner un tableau fidèle de la formation des régiments de marche, de l'organisation de l'armée de la Loire, de la bataille de Patay, de la déroute qui suivit et de la reconstitution de l'armée sous les ordres de Chanzy. Sur Patay, son témoignage est précieux, et il a le premier, tout en rendant pleine justice à l'héroïsme des zouaves pontificaux et de leur général M. de Sonis, relevé les fautes commises par lui dans la conduite de ses troupes, fautes auxquelles notre défaite fut due en grande partie. Nous avons assisté aux épisodes de la guerre racontés par le sous-officier, et nous avons pu contrôler l'exactitude de ses souvenirs et la justesse de la couleur même de ses récits. Le volume est très joliment illustré. G. M.

— A la même librairie a paru (tirée à 200 ex.) une *Bibliographie des livres à figures vénitiens,* de 1469 à 1525, par le duc de Rivoli.

— M. P. Guérin, archiviste aux Archives nationales, a publié (Champion) le tome VI des *Registres des délibérations de la ville de Paris;* il comprend les années 1568-1572.

— On doit à M. Albert Le Roy un gros volume de plus de 800 p. sur le *Gallicanisme au XVIIIe siècle* (Perrin); c'est une histoire diplomatique de la bulle « Unigenitus » de 1700 à 1715, d'après les archives d'Amersfoort, les Archives des affaires étrangères, etc.

— Vient de paraître chez Harrassowitz à Leipzig un supplément, par Conrad Burger, au *Repertorium bibliographicum* de L. Hain (en dépôt chez A. Picard).

— Nous devons annoncer la publication, à la librairie Alphonse

Picard, d'un *Recueil de fac-similés d'écritures du XIIe au XVIIe siècle, accompagnés de transcriptions*, par M. Maurice Prou (Paris, 1892, un album de 12 planches). C'est le complément du *Manuel de paléographie* bien connu du même auteur. Les textes, à date certaine, tous empruntés aux manuscrits du Cabinet de la Bibliothèque nationale, sont habilement choisis; la reproduction, faite d'après le procédé nouveau, dit « photocollographique, » de MM. Chêne et Longuet, est bonne. Excellent instrument de travail.

— Nous avons reçu un volume de M. Paul de Régla, *la Turquie officielle* (May et Motteroz, 1891, in-12) qui est un véritable pamphlet, dont nous ne pouvons apprécier la véracité; de plus, nombre de chapitres de ce livre cherchent à piquer la curiosité par des détails de mœurs qui semblent empruntés à certaines feuilles du boulevard. C'est évidemment par erreur que ce livre a été adressé à la *Revue historique*.

— Les *Souvenirs d'un diplomate* par M. de Bacourt (Calmann-Lévy, 1891, in-12) ne sont que la reproduction d'un volume, d'ailleurs très intéressant, paru en 1882 à la même librairie.

— *L'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut de France* par M. le comte H. Delaborde (Plon, 1891, in-8°) est un livre intéressant pour l'histoire de l'art pendant et depuis la Révolution et aussi pour l'histoire de la société. On y trouvera nombre d'anecdotes agréablement contées, de détails curieux, particulièrement sous la période de la Révolution et celle de la Restauration. Les listes qui terminent le volume constituent un document précieux. Il est inutile d'ajouter que, pour M. le comte H. Delaborde, l'Institut, et, dans l'Institut, l'Académie des beaux-arts en particulier, répondent à tous les desiderata, tant au point de vue des garanties qui président au choix des membres, qu'à celui des services rendus.

— M. I.-A. Rayeur, professeur agrégé au lycée de Moulins, a entrepris une série de monographies des départements français; il commence la série par l'Allier. Son plan comporte trois divisions : le sol, la formation territoriale, les habitants; géographie physique, géographie politique et histoire, mœurs, coutumes et hommes célèbres. On pourrait y ajouter quelques notes sur les principales villes et des renseignements statistiques précis sur l'administration actuelle. Cette légère critique exprimée, nous avons plaisir à reconnaître que le travail de M. Rayeur est excellent. Les détails géographiques sont présentés sous une forme claire, à la fois concise et imagée; les renseignements historiques sont bien résumés et puisés aux bonnes sources. On sent que l'auteur est familier avec ce dont il parle et connaît bien son sujet. Il serait vivement à désirer qu'il pût mener à bien son œuvre pour tous nos départements.

— A l'aide des notes prises pendant ses recherches sur l'histoire du commerce en France, M. G. Afanassiev a composé un *Tableau des mesures pour les grains qui étaient en usage en France au XVIIIe siècle*

(Odessa, Odesshy Viestnik, 1891, in-8°). Comme il le dit lui-même, ce tableau pourra être complété par des recherches ultérieures, mais, tel qu'il est, il rendra de très grands services, et il faut remercier M. Afanassiev d'avoir groupé sous une forme aussi simple et aussi commode une foule de renseignements précis qui, jusqu'à lui, étaient dispersés un peu partout.

— C'est toujours une tâche délicate que de donner la liste de nos ambassadeurs dans un pays. L'ouvrage de Guérard est incomplet, très fautif et ne va pas jusqu'en 1789; l'*Annuaire diplomatique* fournit des renseignements sûrs et précis, mais seulement à partir de 1814. Le *Recueil des instructions* comble en partie cette lacune de 1648 à 1789, d'autant plus que MM. de Caix de Saint-Aymour et Rambaud ont donné des listes très complètes pour le Portugal et la Russie, depuis l'origine de nos relations avec ces pays, mais, en somme, une liste exacte et complète de nos agents à l'étranger est encore à faire. Un Suédois ami de la France, M. le comte F.-U. Wrangel, vient d'apporter à ce travail une très utile et très importante contribution par sa *Liste des diplomates français en Suède* (1541-1891) (Stockholm, Norstedt et fils, 1891, in-8°). Son livre est puisé aux bonnes sources et aussi précis, aussi complet que possible, pour les dates d'entrée et de sortie de la charge. Il donne presque toujours le nom des parents et de la femme de l'ambassadeur avec une brève notice et mentionne autant que possible les chargés d'affaires. Il faut donc remercier M. le comte Wrangel de son étude et souhaiter qu'il nous donne prochainement la liste des ambassadeurs de Suède en France qu'il nous promet. (Cf. *Rev. hist.*, XLVII, 405.)

— Signalons aux lecteurs de la *Revue* une très intéressante notice sur *Bonet de Treiches*, député de la Haute-Loire à la Convention, par M. Henri Mesnier (Le Puy, Marchessou, 1891, in-8°), déjà connu par de bons travaux d'histoire locale sur la Basse-Auvergne et le Velay. C'est surtout dans ses fonctions comme directeur de l'Opéra, qu'il dirigea à deux reprises, de 1799 à 1801 et de 1803 à 1807, que M. Mesnier étudie Bonet de Treiches. Il nous présente ainsi une page curieuse de l'histoire musicale et mondaine du premier empire, et son étude, écrite d'après les Archives nationales, les archives de l'Opéra et les mémoires du temps, se lit avec un vif intérêt.

— Nous avons annoncé l'apparition d'une série de publications sur le diocèse de Luçon, dirigées par M. l'abbé Ingold, sous le titre : *Archives du diocèse de Luçon* (Luçon, Bideaux. Suppl. à la *Semaine catholique*). Nous avons sous les yeux les 388 premières pages du n° 1 de la première série. Elles sont consacrées aux *Chroniques paroissiales* de l'abbé Aillery, mort en 1869, qui donnent pour chaque canton des notices sur les églises, une histoire politique et une description pittoresque du canton, enfin des renseignements sur l'agriculture, le commerce, etc. Le n° 2 de la même série est une notice sur *les Abbés de la Blanche*, par le Dr Viaud-Grand-Marais. La 3e série est consacrée aux *Visites canoniques*. La première feuille parue contient le relevé des visites con-

nues antérieures à 1305, et le commencement d'une analyse faite au XVIe s. de la visitation faite par Bertrand de Got. On reproduit, d'après le texte donné dans les *Archives historiques de la Gironde*, la partie relative au diocèse de Luçon.

— La librairie Fischbacher met en souscription une *Histoire du protestantisme dans le haut Languedoc, le bas Quercy et le comté de Foix, de 1685 à 1789*, par M. le pasteur Urbain DE ROBERT. Cette histoire doit former deux volumes in-8°, qui paraîtront en 1891 et 1892. — M. André JOUBERT avait préparé également une histoire des protestants de Baugé. Nous espérons que cette histoire, très avancée au moment de la mort de ce regretté érudit, pourra être publiée.

— La Société nationale d'éducation de Lyon a récompensé plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de l'instruction publique en France. Elle a attribué le prix d'une valeur de 500 francs à M. le chanoine DEMANGE, directeur de l'école de Saint-Léopold, de Nancy, pour un mémoire relatif aux écoles de filles et de garçons de la paroisse de Trondes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Une première mention a été accordée à M. PLION, professeur au collège de Compiègne, pour l'histoire de ce collège, et une seconde mention à M. Auguste VIDAL, pour son *Histoire du collège de Lavaur*.

— L'opinion générale, popularisée par une des inscriptions de la fontaine de la place Saint-Epvre, à Nancy, fait naître à Joinville, en 1451, le duc de Lorraine René II. Dans une *Note sur le lieu de naissance de René II, duc de Lorraine* (Nancy, 1890, in-8°, 12 p.; extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine pour 1890*), M. Paul MARICHAL prouve, en s'appuyant sur un passage demeuré jusqu'ici inaperçu, du *Journal des états généraux de Tours* de Jean Masselin, que ce prince est né, non à Joinville, mais au château d'Angers.

— La communication faite au récent Congrès scientifique des catholiques par M. l'abbé Ch. MARCHAND, professeur à l'Université catholique d'Angers, sur les *Mémoires de Vieilleville*, rédigés par son secrétaire Carloix, est de nature à détruire le peu de confiance qui pouvait encore s'attacher à ces Mémoires, trop fidèlement suivis dans le volume que Mme C. Coignet a consacré, il y a peu d'années, au maréchal de Vieilleville. M. l'abbé Marchand montre, en effet, que le récit des hauts faits de Vieilleville au siège du Havre, en 1563, est copié littéralement dans un « Discours au vray de la réduction du Havre-de-Grâce, » imprimé l'année suivante par Robert Estienne, avec substitution du nom du maréchal de Vieilleville, qui était alors en Provence, aux noms des autres maréchaux présents à ce siège. Même procédé dans le récit du siège de Saint-Jean-d'Angély. Cette fois-ci, il est vrai, Vieilleville était bien présent; mais les Mémoires copient purement et simplement la narration de La Popelinière en remplaçant le nom de Biron par celui de Vieilleville. Comme, malgré tout, ces Mémoires sont intéressants, il serait fort désirable d'en voir publier une édition critique, pour laquelle

M. l'abbé Marchand, à qui l'on doit déjà un bon livre sur le maréchal de Brissac, nous paraît tout préparé.

Livres nouveaux. — Documents. — *E. Menusier*. Les cahiers de l'Église de France. 1re partie. Chaix. — *Mavidal* et *Laurent*. Archives parlementaires de 1787 à 1860. 1re série : t. XXXVIII, du 2 au 28 janvier 1792; 2e série, du 19 février au 9 mars 1833. P. Dupont. — *F. Marchand*. Les chartes de la tour de Douvres, 1250-1624; documents pour servir à l'histoire du Bas-Bugey et des provinces voisines. Bourg, impr. Villefranche. — *Molard, Duponteil* et *Drot*. Procès-verbaux de l'administration départementale de l'Yonne de 1790 à 1800; t. II (23 juin 1790-28 mai 1791). Charavay. — *G. Durand*. Inventaire-sommaire des archives communales de la ville d'Amiens antérieures à 1790; t. I, sér. A. A. Amiens, impr. Piteux.

Biographies. — *Boucher de Molandon*. Un oncle de Jeanne d'Arc depuis quatre siècles oublié : Mangin (de Vouthon), frère d'Isabelle, mère de la Pucelle; sa résidence à Denis-en-Val, près d'Orléans (Mém. de la Soc. arch. et histor. de l'Orléanais, t. XXIII). Orléans, Herluison. — *Froidefond de Boulazac*. Armorial de la noblesse du Périgord; t. I. Périgueux, impr. de la Dordogne. — *V. Brunet*. A travers l'Avranchin : Brécey; les de Brécey, les d'Amphernet, les de Vassy; notice historique. Condé-sur-Noireau, L'Enfant. — *A. Castan*. La rivalité des familles de Rye et de Granvelle au sujet de l'archevêché de Besançon (1544-1586); étude accompagnée de documents inédits sur l'ambassadeur François Bonvalot, sur son neveu, le cardinal de Granvelle, sur leur protégé, l'évêque François Richardot, et sur le cardinal Claude de la Baume (Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs). Besançon, Dodivers. — *Dom A. Lhuillier*. Saint Thomas de Cantorbéry. T. I. Palmé. — *Dangibeaud*. La maison de Rabaine (Soc. des ét. hist. de la Saintonge et de l'Aunis). La Rochelle, impr. Texier. — *Beauchet-Filleau* et *C. de Chergé*. Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou. 2e édit. T. I. Poitiers, Oudin. — *Sol*. Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, président des États de Languedoc, défendant les droits, les libertés et les privilèges de cette province. Champion. — *Mgr Baunard*. Le général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance. Poussielgue. — *P. Potier de Courcy*. Nobiliaire et armorial de Bretagne. 3e édit. Rennes, Plihon et Hervé.

Histoire locale. — *Ch.-V. Langlois*. Histoire de Bretagne, à l'usage des classes élémentaires. Colin. — *Legris*. Les Prussiens à Lagny et dans les environs, 1870-71. T. I. Allard. — *Lhomme*. Histoire de Paris et du département de la Seine. Colin. — *Loubet*. Carpentras et le Comtat-Venaissin avant et après l'annexion. Carpentras, Tourrette. — *J. Masse*. Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792; 1re partie (Bullet. de l'Académie delphinale. 4e sér. T. IV). Grenoble, Allier. — *A. Dufour*. Notes pour servir à l'histoire des établissements hospitaliers de la ville de Corbeil. Corbeil, impr. Crété. — *Fleury-Bergier*. Les droits honorifiques des patrons et des seigneurs dans les églises paroissiales avant la Révolution (Bullet. de l'Acad. de Besançon). Besançon, impr. Jacquin. — *G. de la Charlonie*. Engolismenses episcopi; nouvelle édit. avec des notes par P.-G. Tricoire (Bullet. de la Soc. arch. et hist. de la Charente, 1890). Angoulême, Coquemard. — *H. Lefebvre*. Manonville et ses seigneurs. Nancy, Sidot. — *Cornillon*. Le Bourbonnais sous la Révolution française. T. III. Riom, impr. Girard. — *Huguenin*. Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste de Grancey; la chapelle Saint-Michel des Géneaux. Dijon, Darantière. — *Bourjade*. Notes chronologiques pour servir à

l'histoire de l'occupation française dans la région d'Aumale, 1846-1887. Alger, Jourdan. — *P. Bru*. Histoire de Bicêtre. Lecrosnier et Babé. — *Abbé Colomez*. Histoire de la province et comté de Bigorre; publiée par l'abbé *F. Duffau*. Champion. — *Abbé E. Morel*. La Jacquerie dans le Beauvaisis (Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie). Abbeville, impr. du Cabinet historique.

Allemagne. — Le 15 oct. dernier est mort le Dr Fr. Zarncke, professeur de philologie germanique à l'Université de Leipzig, à l'âge de soixante-sept ans. Il était directeur du *Litterarisches Centralblatt*. Parmi ses nombreux travaux, nous citerons plusieurs contributions à l'histoire de l'Université de Leipzig et, en outre : *die Deutschen Universitæten im Mittelalter* (1857); *der Priester Johannes* (1876-79). La direction du *Centralblatt* va passer au fils du défunt, Dr Eduard Zarncke. — Le 24 oct. est mort, âgé seulement de cinquante ans, le Dr A. von Druffel, professeur d'histoire à l'Université de Munich et historien des plus distingués. On lui doit, entre autres publications : *Beitræge zur Reichsgeschichte*, 1546-1552 (3 vol., 1873-87); *Monumenta Tridentina*, 1er fasc. (1884); *Kaiser Karl V und die rœmische Curie* (3 parties, 1877-83). — Le 3 nov. est mort à Detmold l'orientaliste Georg Rosen, à soixante ans.

— Parmi les membres récemment nommés par l'Académie des sciences de Munich figure feu l'empereur Don Pedro, comme membre d'honneur, et, comme membres ordinaires, le prof. Wachsmuth de Leipzig, les prof. Maassen et Jagič de Vienne.

— L'Académie des sciences de Berlin a donné au prof. Aufrecht un subside de 600 m. pour l'édition d'un catalogue des mss. sanscrits qui se trouvent à Florence.

— L'Union des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Allemagne (Gesammtverein der deutschen Geschichts-und Alterthumsvereine) embrasse dès maintenant 114 sociétés dans l'empire; il en reste encore environ 50 petites en dehors. La dernière assemblée de l'Union a eu lieu le 31 août de cette année à Sigmaringen.

— Un *Sprachatlas des deutschen Reiches* est dressé par le Dr Wencker, bibliothécaire à Marbourg, avec l'appui de l'empire et de la Prusse; les cartes, entièrement dessinées, sont livrées régulièrement deux fois par an, en janvier et en juillet, à la bibliothèque royale de Berlin, où elles peuvent être consultées. Les cartes ont 0m75 sur 0m80, et sont à l'échelle de un millionnième; trois feuilles forment la carte entière de l'empire d'Allemagne; chacune de ces cartes d'ensemble est consacrée à la représentation d'un mot; les formes actuelles de ce mot, tirées d'environ 40,000 localités allemandes, 302 françaises, 62 lithuaniennes, 79 wendes, 1,257 polonaises, 60 tchèques, pour lesquelles l'auteur a réuni les matériaux, sont notées en couleur sur un fond cartographique toujours le même. A chaque mot est ajouté un texte manuscrit explicatif. Jusqu'ici la bibliothèque de Berlin a reçu 69 cartes, c'est-à-dire la description statistique de 23 mots.

— La Société historique de Berlin a publié, en 1891, deux volumes

des *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* (Berlin, Gærtner), qui se rapportent aux années 1888 et 1889. Cette précieuse publication mentionne dans chacun de ses derniers volumes environ 10,000 ouvrages ou articles, et l'Index qui les termine y rend les recherches commodes. On trouve en appendice une table de tous les périodiques qui se rapportent aux sciences historiques. Dans leurs dix premiers volumes, les *Jahresberichte* ont rendu compte de plus de 70,000 ouvrages, et depuis lors leur cadre s'est encore sensiblement élargi. Bien que plus d'une des sections du plan général reste encore vide, surtout pour l'Orient, le plus grand nombre est représenté. Pour l'Allemagne, l'organisation est complète (la Suisse s'y trouve même englobée, tandis que les Pays-Bas font partie du Ausland), et l'habile directeur de la publication, M. Jastrow, qui s'est réservé pour lui les ouvrages traitant des institutions, a su grouper un remarquable ensemble de collaborateurs qui sont tous des savants de mérite. Les *Jahresberichte* ne peuvent être analysés ni critiqués en détail. On ne peut que recommander à tous les historiens ce précieux instrument de travail, cet essai d'un tableau complet, méthodique et analytique de la formidable activité qui règne aujourd'hui dans toutes les parties du domaine des sciences historiques.

Livres nouveaux. — Antiquité. — *Heikel*. Beiträge zur Erklärung von Plutarchs Biographie des Perikles. Berlin, Mayer et Müller. — *Hinz*. Zur Beurtheilung Appians und Plutarchs in der Darstellung der Ereignisse von der Ermordung Cæsars bis zum Tode des M. Brutus. Ottensen, Christiansen. — *A. Kuhn*. Beiträge zur Geschichte der Seleukiden 129-64 vor Christ. Leipzig, Fock. — *E. Curtius*. Die Stadtgeschichte von Athen. Berlin, Weidmann. — *Œrtmann*. Die Volkswithschaftslehre des Corpus juris civilis. Berlin, Prager. — *M. Weber*. Die römische Agrargeschichte in ihrer Bedeutung für das Staats- und Privatrecht. Stuttgart, Enke. — *H. Bonk*. De Davide, Israelitarum rege. 1re partie. Leipzig, Fock. — *M. Treppner*. Das Patriarchat von Antiochien von seinem Entstehen bis zum Ephesinum 431. Mayence, Kirchheim. — *L. Mitteis*. Reichsrecht und Volksrecht in den œstlichen Provinzen des römischen Kaiserreichs. Leipzig, Teubner. — *Schulze*. Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidenthums. 2e partie. Iéna. Costenoble.

Histoire générale. — *W. Becker*. Ueber die Teilnahme der Stædte an den Reichsversammlungen unter Friedrich III, 1440-1493. Bonn, Rœhrscheid. — *W. Buck*. Der deutsche Kaufmann in Nowgorod bis zur Mitte des 14 Jahrh. Berlin, Mayer et Müller. — *B. Duhr*. Pombal; sein Charakter und seine Politik nach den Berichten der k. Gesandten im geheimen Staatsarchiv zu Wien. Fribourg en B., Horder. — *M. Güdemann*. Quellenschriften zur Geschichte des Unterrichts und der Erziehung bei den deutschen Juden. Berlin, Hofmann. — *Lentz*. Das Verhältniss Venedigs zu Byzanz nach dem Fall des Exarchats. 1re partie : Venedig als byzantinische Provinz. Berlin, Mayer et Müller. — *Caro*. Studien zur Geschichte von Genua. I : die Verfassung Genuas, 1190-1257. Strasbourg, Heitz. — *Roth von Schreckenstein*. Graf von Normann-Ehrenfels k. Württemberg. Staatsminister, 1756-1817. Stuttgart, Kohlhammer. — *Lœher*. Kulturgeschichte der Deutschen im Mittelalter. Vol. I. Munich, Mehrlich. — *Brœcking*. Die französische Politik Papst Leos IX. Stuttgart, Gœschen. — *Thorsch*. Materialien zur einen Geschichte der œsterreichischen Staatschulden vom dem xviii Jahrh. Berlin, Prager. — *A. Kneer*. Kardinal Zabarella (Fran-

ciscus de Zabarellis, cardinalis Florentinus), 1360-1417; ein Beitrag zur Geschichte des grossen abendländischen Schismas. Munster, Theissing. — *Woynar*. Œsterreichs Beziehungen zu Schweden und Dænemark, 1813-1814. Leipzig, Freytag. — Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen. Bd. XVIII, 2e Hælfte. Berlin, Duncker. — *Zeissberg*. Zwei Jahre belgischer Geschichte, 1791-92; 2e partie. Leipzig, Freytag. — *Grotefend*. Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit. Hanovre, Hahn.

Histoire locale. — *H. Duncker*. Anhalts Bekenntnisstand wæhrend der Vereinigung der Fürstentümer unter Joachim Ernst und Johann Georg, 1570-1606. Dessau, Baumann. — *M. Mayer*. Geschichte der Mediatisirung des Fürstenthums Isenburg. Munich, Rieger.

Autriche-Hongrie. — A la fin de septembre est mort, au monastère d'Ebernsdorf en Autriche, le professeur Benno Schroll, O. B., à l'âge de soixante-huit ans; on lui doit de bons travaux historiques, notamment la publication d'une série de nécrologes et d'autres sources historiques relatives à l'histoire des monastères et collégiales d'Autriche.

— A l'Université tchèque de Prague, le Dr J. Zubaty a été nommé professeur de linguistique comparée et de philologie de l'Inde ancienne; le Dr Krystulek a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique; le Dr Bickel, d'Innsbruck, a été nommé professeur ordinaire pour les langues sémitiques à l'Université de Vienne; le Dr Michael a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Innsbruck.

Livres nouveaux. — *Zimmermann*. Acta Karoli IV imperatoris inedita. Innsbruck, Wagner. — *Pichler*. Boleslaw II von Polen. Budapest, Kilian. — *C. Grefe*. Beiträge zur Geschichte der Israeliten in Wien. Vienne, Gilhofer. — *C. R. von Hœfler*. Die Aera der Bastarden am Schlusse des Mittelalters. Prague, Rivnac.

Grande-Bretagne. — M. Percy Gardner, professeur d'archéologie à Oxford, a résumé les résultats historiques des fouilles récentes en Grèce et en Asie Mineure dans un volume intitulé : *New chapters in greek history*.

— Un ouvrage posthume de feu Th. Rogers : *The industrial and commercial history of England*, vient de paraître, par les soins de son fils, chez Fisher Unwin; il contient une série de leçons qui ont été professées à Oxford devant une assistance peu nombreuse.

— On doit au rév. A. Loewy le *Catalogue of hebraica and judaica in the library of the Corporation of the city of London, with a subject index*, publié sous la direction du « Library committee. »

— La librairie Mac Lehose de Glasgow a mis en vente *The University of Glasgow, old and new*, 1450-1890, par M. William Stewart, professeur d'exégèse biblique à l'Université de cette ville, édition de luxe à 350 exemplaires, avec une centaine de vues ou de portraits en photogravure.

— On lit dans l'*Athenaeum* du 17 octobre : M. Round a trouvé, dans une chambre de débarras d'une maison de campagne, deux grosses liasses de lettres; ce sont les papiers de Petkum, ambassadeur du Hol-

stein à La Haye, qui prit une part active aux négociations de paix pendant la guerre de la succession d'Espagne; ils se rapportent aux années 1705-1711.

— Les deux premiers fascicules des fac-similés de la Bodléienne, qui vont bientôt paraître chez Quaritch, contiendront la reproduction fidèle de quelques-uns des plus rares livres imprimés que possède cette bibliothèque.

Livres nouveaux. — *H. Hall.* The antiquities and curiosities of the Exchequer. Elliot Stock. — *Sir W. Muir.* The Caliphate: its rise, decline and fall. Religions tract society. — *R. W. Murray.* South Africa from Arab domination to british rule. Stanford. — *D. Hannay.* Rodney. Macmillan (English men of action). — *W. C. Sydney.* England and the English in the xviii^th^ century. Ward et Downey. — *Guillemard.* Life of Ferdinand Magellan and the first circumnavigation of the globe. Philip. — *Ridgeway.* The origin of mettallic currency and weight standards. Cambridge, University press. — *J. A. Froude.* The divorce of Catherine of Aragon; the story as told by the imperial ambassadors resident at the court of Henry VIII. Longmans. — *Clark.* The colleges of Oxford. Methuen. — *Price.* A history of english political economy. Ibid. — *A. St. Green.* The english town in the fifteenth century. Macmillan. — *Earl of Rosebery.* Pitt. Ibid. (Twelve english statesmen). — *J. Morley.* Chatham. Ibid. — *Beesly.* Queen Elisabeth. Ibid. — *M. Morris.* Montrose. Ibid. — *Fr. de Paravicini.* Early history of Balliol college. Kegan Paul, Trench, Trübner, etc. — *Routledge.* The history of St Martin's church. Ibid. — *Oman.* Byzantine empire. Fisher Unwin (the story of the nations). — *Freemann.* Sicily. Ibid. — *B. Duffy.* The Tuscan republics. Ibid. — *W. R. Morfill.* Poland. Ibid. — *D. Murray.* Japan. Ibid. — *Fox-Bourne.* Sir Philip Sidney and the chivalry of England. Putnam. — *Fowler.* Julius Caesar and the organisation of the roman empire. Ibid. — *H. S. Skeats.* History of the free churches of England from the Reformation to 1851; continué jusqu'en 1891 par *Ch. S. Miall.* Alexandre et Shepheard.

Italie. — L'*Institut historique italien,* dont nous avons déjà signalé à plusieurs reprises les belles publications, vient de commencer, par les soins de M. F. Novati, une édition complète des lettres de *Coluccio Salutati,* le célèbre humaniste du xive siècle (1330-1406), qui, successivement chancelier de Todi, de Lucques et enfin de Florence, sut unir le souci du progrès des lettres latines avec celui de l'unité de l'Église et des libertés républicaines. Le premier volume donné par M. Novati nous conduit jusqu'à l'année 1380 et contient toute une partie inédite de la correspondance de Salutati, celle des années 1360 à 1375, divisée en trois livres et conservée dans un ms. de notre Bibliothèque nationale. Le quatrième livre, qui clôt le volume, a déjà été publié au xviiie siècle, mais incorrectement. M. Novati réserve pour le dernier volume son introduction générale; mais chaque lettre est annotée avec le soin et l'érudition qu'on pouvait attendre de lui, et l'analyse de chaque lettre placée en manchettes à côté du texte facilite les recherches au milieu de la prolixité trop cicéronienne de l'infatigable épistolier. Nous reviendrons sur cette belle publication quand elle sera achevée.

Pays-Bas. — M. Abraham Kuenen, professeur en théologie à l'Uni-

versité de Leyde, est mort le 9 décembre dernier à l'âge de soixante-trois ans. On lui doit une Introduction aux écrits de l'Ancien Testament, travail fondamental pour l'exégèse biblique; les deux volumes parus ont été traduits en français; le tome III reste à moitié inachevé.

— M. P.-J. Blok, professeur à l'Université de Groningue, se propose de publier sous le titre : *Geschiedenis van het Nederlandsche volk* une histoire de la Hollande depuis les origines jusqu'aux temps modernes, qui comprendra à la fois *la vie politique, la vie sociale* et *la civilisation générale*. L'ouvrage sera complet en cinq ou six volumes et paraîtra à la librairie J.-B. Woltens, à Groningue. Le premier volume, comprenant le moyen âge jusqu'à la domination bourguignonne, paraîtra vers la fin de l'année.

Suisse. — M. Georges de Wyss vient de publier le discours qu'il a prononcé, le 25 juillet dernier, devant l'École polytechnique suisse et l'Université de Zurich, solennellement réunies pour célébrer le 6e centenaire de la Confédération : *Rede zur Bundesfeier der eidgenössischen polytechnischen Schule und der Universität Zürich*. Zurich, S. Höhr, 17 p. in-8°.

Ce discours présente sous un aspect nouveau l'histoire trop peu connue des Waldstätten, de 1291 à 1297, en attribuant aux gens d'Uri un rôle plus actif qu'on ne l'a supposé naguère, et en expliquant leur conduite par la crainte qu'ils avaient de perdre le privilège dont ils jouissaient depuis 1231, ou, mieux encore, par l'abandon momentané qu'Adolphe de Nassau aurait fait, en 1292, de leur vallée au duc Albert d'Autriche. Ce ne sont là, il est vrai, que de simples conjectures; mais elles méritent d'être soigneusement pesées, d'abord parce qu'elles émanent d'un des hommes qui ont le plus contribué au progrès des études historiques en Suisse, puis, surtout, parce qu'il s'agit d'un sujet où, vu la rareté des documents, l'hypothèse est, au fond, le seul moyen qu'on puisse employer pour se tirer d'affaire. Les textes que l'historien doit interpréter sont, d'une part, en ce qui concerne les vallées de Schwyz et d'Uri, le pacte du 1er août 1291 et le traité conclu, le 16 octobre suivant, avec Zurich; de l'autre, les chartes de franchise qu'elles obtinrent, six ans plus tard (30 nov. 1297), d'Adolphe de Nassau. Or, à l'exception de quelques pièces des années 1293-1295, l'intervalle qui sépare les deux dates indiquées ci-dessus est vide, sinon de faits, du moins de témoignages authentiques. On sait très bien ce qu'il advint de la ligue formée en 1291 contre le duc Albert d'Autriche; on n'ignore point que les Waldstätten continuèrent, après la défaite de leurs alliés, la lutte dans laquelle ils avaient eu l'imprudence de se laisser entraîner; mais on ne possède pour ainsi dire aucune donnée positive sur ce qui s'est passé chez eux jusque vers la fin du règne d'Adolphe. Encore faut-il ajouter que les chartes du 30 novembre 1297 ne sont que la reproduction d'un diplôme schwyzois de 1240, et qu'on ne voit pas bien pourquoi les gens d'Uri l'ont préféré à leurs propres franchises. Il n'y

a donc pas lieu d'être surpris que, faute d'un procédé plus sûr, la critique la plus circonspecte soit parfois obligée de battre un peu les buissons.

— La Société générale d'histoire suisse, réunie, le 15 septembre, à Zurich, a reçu de ses hôtes un volume de « Mélanges zurichois » (*Turicensia. Beiträge zur zürcherischen Geschichte.* S. Höhr, 243 p. in-8°), sur lequel nous reviendrons. Nous nous bornons aujourd'hui à signaler, parmi les douze morceaux qu'il renferme, le très intéressant mémoire de M. le Dr P. Schweizer sur le traité d'alliance conclu, le 16 octobre 1291, entre la ville de Zurich et les communautés d'Uri et de Schwyz. M. S. était entré déjà dans le débat relatif aux origines de la Confédération suisse par la remarquable dissertation qu'il a consacrée, il y a six ans, à l'histoire ancienne de Schwyz (*Jahrbuch für schweizerische Geschichte,* Bd. X); le présent travail ne sera pas moins bien accueilli de ceux-là mêmes auprès de qui l'auteur passe pour être un peu trop subtil.

Finlande. — Nous avons reçu de notre correspondant, M. Danielson, professeur d'histoire à l'Université de Helsingfors, une édition anglaise de son mémoire sur l'union de la Finlande avec la Russie (*Finland's Union with the russian empire.* Borgo, Söderstrom, 184 p. in-8°) en réponse à l'ouvrage de M. K. Ordin sur « la Soumission de la Finlande. » L'opinion de M. Ordin est que la Finlande est une province russe au même titre que les autres de l'empire, qu'en 1809, au moment de l'union, l'empereur Alexandre Ier n'a pris aucun engagement formel de respecter l'ancienne organisation finlandaise, que la Finlande n'a jamais eu le moindre titre légal à figurer comme un État; ce sont les Finlandais qui, par une série de contre-sens volontaires ou non, commis en traduisant les textes suédois, français ou russes, ont créé cette notion dangereuse pour l'unité de l'empire russe. Ces arguments, présentés d'abord dans certains journaux connus pour leur attachement aux doctrines les moins libérales, ont été ensuite développés en deux gros volumes que l'Académie des sciences de Russie a couronnés après un rapport très favorable du général Dubrovine. Cette sorte de consécration semi-officielle donnée à des théories politiques qui se dissimulent sous l'apparence de l'érudition historique a décidé M. Danielson à reprendre un sujet qu'il avait déjà traité sous une autre forme. Son histoire de « la Question scandinave en 1746-1751 » était, en effet, une réponse anticipée aux théories de M. Ordin. Après un chapitre d'introduction sur la période antérieure au XIXe siècle, il a raconté la première année de la guerre (1808) et la diète de Borgo (1809), où l'empereur confirma, de la façon la plus précise et la plus solennelle, les privilèges politiques de la Finlande. Le petit livre de M. Danielson sera bien accueilli de tous les amis de l'histoire raisonnée.

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE[1].

(Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.)

E. Allain. L'œuvre scolaire de la Révolution. 1789-1802. Firmin-Didot. VII-436 p. — A. Babeau. Le maréchal de Villars, gouverneur de Provence, d'après sa correspondance inédite. Ibid. XI-306 p. — Brutails. Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge. A. Picard. XLIV-314 p. — Cat. Essai sur la province romaine de Maurétanie césarienne. Leroux. XVI-314 p. — Id. De Caroli V in Africa rebus gestis. Ibid. 101 p. — Chaisemartin. Proverbes et maximes du droit germanique étudiés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec le droit français. Larose et Forcel. XXX-585 p. — Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins. 1631-1637, p. p. le P. Apollinaire de Valence. A. Picard. XXXVI-336 p. — A. Espinas. Histoire des doctrines économiques. A. Colin. 359 p. in-12. — Gaudeau. Les prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe s. Bray et Retaux. XXIII-518 p. — Id. De Petri Joannis Perpiniani vita et operibus. Ibid. 207 p. — L. de Glanville. Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen. 2 vol. Rouen, impr. Cagniard. XVI-460 et 516 p. — P. de Lano. La cour de Napoléon III. V. Havard. 357 p. in-12. — D. L'Huillier. Saint-Thomas de Cantorbéry. Tome I. XII-469 p. Palmé. — Moltke. La guerre de 1870; édit. fr. par Jæglé. Le Soudier. 499 p. — Ch. Mœller. Introduction critique à l'histoire moderne; matériaux et littérature; p. p. J. Mœller. Thorin. 357-455 p. — Reure. Les gens de lettres à Rome et leurs protecteurs. Belin. 470 p.

W. Altmann. Studien zu Eberhard Windecke. Berlin, Gærtner. 110 p. — Dr. A. Bloch. Phœnicisches Glossar. Berlin, Mayer et Müller. 64 p. Prix : 2 m. 50. — W. Bœcking. Die französische Politik Papst Leo's IX. Stuttgart, Gœschen. 106 p. — B. Duhr. S. J. Pombal; sein Charakter und seine Politik. Fribourg-en-Brisgau. 182 p. — Id. Jesuiten-Fabeln. 104 p. — K. Hegel. Stædte und Gilden der germanischen Völker im Mittelalter. Bd. I-II. Leipzig, Duncker et Humblot. 2 vol. XVII-457 et XII-516 p. — Hergenrœther. Leonis X pontificis maximi regesta. Fasc. 7-8. Fribourg-en-Brisgau. Herder. 216 p. in-4°. — Dr. E. Heyck. Geschichte der Herzoge von Zæhringen. Ibid. XV-606 p. Prix : 16 m. — Sachsse. Ein Ketzergericht. Berlin, Reuther. 23 p. — Id. Bernardus Guidonis Inquisitor und die Apostelbrüder. Rostock, Behrens. 58 p. — O. Schulthess. Der Prozess des C. Rabirius vom J. 63 vor Chr. Frauenfeld, Huber. 77 p. — Dr. V. Schultze. Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidentums. Vol. II : die Ausgänge. Iéna, Costenoble. VIII-392 p. Prix : 9 m. — Stolle. Das Martyrium der thebaischen Legion. Breslau, Müller et Seiffert. 112 p.

Partsch. Philipp Clüver der Begründer der historischen Länderkunde.

1. Les livres dont le format et le lieu de publication ne sont pas indiqués sont en in-8° et publiés à Paris ou (pour les livres anglais) à Londres.

Vienne et Olmütz, Hœlzel. 47 p. in-4°. — ZIMMERMANN. Ueber Archive in Ungarn. 132 p.

Ch. CREIGHTON. A history of epidemics in Britain from A. D. 664 to the extinction of plague. Cambridge, University press. XII-706 p. — D. HANNAY. Rodney. Macmillan (English men of action). 222 p. in-12. Prix : 2 sh. 6. — LUCAS. An essay on the government of dependencies by sir G. Cornewall Lewis. Oxford, Clarendon Press. CXVIII-392 p. — PRISE. A short history of a political economy in England from A. Smith to A. Toynbee. Methuen. XI-201 p. in-12. — H. M. STEPHENS. A history of the french Revolution. Vol. II. Longmans. XV-561 p. Prix : 18 sh. — VINOGRADOFF. Villenaige in England; essays in english mediæval history. Oxford, Clarendon Press. XII-464 p. — WINGATE. Mahdism and the egyptian Sudan. Macmillan. XIV-613 p.

H. ADAMS. Historical essays. New-York, Scribner. 422 p. in-12. — J. FR. JAMESON. The history of historical writing in America. Boston et New-York, Houghton et Mifflin.

Fr. BOREL. Les foires de Genève au XV° s. VII-285 et 256 p. in-4°. — J. KALLENBACH. Les humanistes polonais. Fribourg, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul. VI-72 p.

VAN VREDENBUCH. De Slag bij S' Quentin 10 aug. 1557. Utrecht, Van Bœckhoven et Beijers. VI-115 p.

A. OXENSTIERNA. Skrifter och brefvexling; suite : Hugo Groth bref. 1640-1645. Stockholm, Norstedt. Prix : 9 kr.

A. KRAUSHAAR. Drobiazgi historyczne. 2 vol. Saint-Pétersbourg et Cracovie. 425 et 372 p. in-8°.

V. CASAGRANDI. Le « minores gentes » ed i « patres minorum gentium. » Palerme et Turin, Clausen. XXXII-625 p.

ERRATA DU VOLUME PRÉCÉDENT.

Page 181,	ligne 30,	*au lieu de :*	Khonartares,	*lisez :*	Khans tartares.
— 434,	— 8,	—	Fürler,	—	Türler.
— 456,	— 1,	—	lettres d'indépendance,	—	luttes.
— 457,	— 31,	—	Stiftung,	—	Gründung.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

ÉTUDES

DE

CRITIQUE HISTORIQUE

HISTOIRE DE LA DIPLOMATIQUE[1].

I. — *De l'étude des sources diplomatiques avant Mabillon.*

Les historiens ont de tout temps utilisé dans leurs écrits les actes authentiques, et, avant eux, les chroniqueurs et les annalistes du moyen âge n'ont pas fait exception. Il arrive fréquemment que l'on rencontre des documents diplomatiques insérés intégralement ou par extraits dans les sources narratives; il suffira de rappeler ici, à titre d'exemple, que nous devons à Grégoire de Tours le texte du traité d'Andelot[2]. Les biographes et les hagiographes en particulier ont fréquemment rapporté, cité ou allégué des chartes émanées des personnages dont ils racontaient la vie ou qui les concernaient. Le moine anonyme qui écrivit au commencement du IXe siècle les *Gesta Dagoberti* composa son ouvrage presque exclusivement avec les chartes de son abbaye de Saint-Denis[3]. Vers le même temps, Louis le Pieux, demandant à l'abbé Hilduin de composer un livre sur saint Denis, lui indiquait comme sources non seulement les livres grecs et latins, mais aussi les chartes de l'église de Paris[4].

1. Cet article forme un chapitre d'un *Manuel de diplomatique* qui paraîtra à la librairie Hachette dans le courant de la présente année.

2. *Histor. Fr.*, l. IX, c. XX.

3. *Monum. Germ. hist.*, série in-4°, *Script. rerum Merov.*, t. II (1888), p. 396-425, éd. de M. Bruno Krusch.

4. Vers 835, d'après Sickel, *Regesta*, L 338, et Böhmer-Mühlbacher, n° 920 : « ... Nec non et illis quae in tomis vel chartis vetustissimis armarii Parisiacae « ecclesiae, sacrae videlicet sedis suae, prolatis inveneras... in corpus unum

[illegible]

[illegible]

[illegible]

de privilège, mais, à la différence des historiens modernes, ils ne songeaient guère à tirer parti des données diverses des actes pour établir des faits ou contrôler des récits. On peut donc dire que si les chroniqueurs ont fréquemment fait usage des chartes, il leur a manqué le discernement critique.

Il y a des exceptions toutefois. Dès le commencement du XIVe siècle, on voit le Dominicain Bernard Gui emprunter aux actes des données susceptibles de compléter ou de rectifier les sources narratives. C'est ainsi, par exemple, qu'il discute la date d'une charte d'un évêque de Limoges et s'en sert pour réfuter l'assertion d'un auteur relative à la date de la translation des reliques de saint Augustin; ou encore qu'il recueille dans des actes anciens des éléments biographiques ou des notions sur les origines des églises. M. Delisle a pu dire avec raison que ce sont là des procédés que la critique moderne ne désavouerait pas[1].

Si les auteurs du moyen âge n'ont guère cité les chartes que pour relater les faits mêmes qu'elles avaient eu pour objet de constater, c'est tout à fait exceptionnellement qu'ils ont été amenés à en discuter la valeur et l'authenticité. Et cependant les questions d'authenticité avaient alors trop d'importance, les falsifications étaient trop fréquentes, pour qu'on ne s'exerçât pas à discerner les actes faux des actes authentiques. Les chancelleries et les tribunaux eurent de tout temps et fréquemment à se prononcer sur la valeur de pièces qu'on produisait devant eux, et il dut toujours y avoir des personnes exercées à ce genre de critique. Il s'est conservé en assez grand nombre des décisions, parfois motivées, relatives à l'authenticité de documents diplomatiques. En voici quelques exemples.

Grégoire de Tours raconte[2] qu'en 590 l'évêque de Reims présenta au roi Childebert une prétendue donation émanée de lui; pour la vérifier, on manda le référendaire qui devait l'avoir expédiée et souscrite, et celui-ci déclara faux le signe de validation qui lui était attribué. En 863, une assemblée d'évêques et de comtes, réunie à Verberie, eut à se prononcer sur des pièces produites par l'évêque du Mans, Robert, pour appuyer ses prétentions sur l'abbaye de Saint-Calais; elle les déclara fausses et en

1. Voyez Delisle, *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui*, dans le t. XXXV (1879) des *Notices et extraits des manuscrits*, p. 262 et 370.
2. *Hist. Franc.*, l. X, c. XIX.

prescrivit la destruction[1]. Le pape Léon IX dut de même apprécier des titres qui lui furent présentés au monastère de Subiaco; il les jugea faux et les fit brûler[2]. Sous le pontificat d'Innocent III, un clerc ayant un jour présenté au chapitre de l'église de Milan des bulles qui lui concédaient un canonicat, les chanoines, soupçonnant une fraude, les envoyèrent au pape. Celui-ci leur répondit qu'à l'examen, le style et le caractère de l'écriture avaient paru suspects, mais que la bulle de plomb avait été reconnue authentique; il expliqua comment la falsification avait porté sur les attaches, et, après avoir prescrit les mesures à prendre contre le coupable, prit occasion de l'incident pour mettre en garde contre les falsifications dont les actes pontificaux étaient l'objet, exposer les procédés des faussaires et indiquer comment ils peuvent être constatés par un observateur attentif[3]. Ces règles de critique sont précieuses et la science a souvent l'occasion de les appliquer. En 1286, le pape Honorius IV chargeait l'évêque d'Antaradus de se faire représenter l'original d'une lettre d'Urbain IV au patriarche de Jérusalem, que, sur le vu d'une copie, la chancellerie pontificale soupçonnait de faux[4]. En 1375, la ville de Cologne, ayant voulu se prévaloir d'un privilège de l'empereur Charles IV, daté de 1363, le produisit à la chancellerie de ce souverain, qui, après examen, y releva des fautes de style, des erreurs de formule, des incorrections qui la conduisirent à le faire proclamer faux et de nulle valeur[5].

Ces exemples suffisent à montrer qu'il y avait, dans les chancelleries et dans les juridictions, des praticiens, des experts en écriture qui devaient être au fait des règles en usage pour la rédaction des actes et habiles à reconnaître les falsifications. Toutefois leurs méprises et notamment les nombreux faux vidimés comme authentiques (il serait facile d'en citer de nombreux exemples) indiquent combien cette critique était facilement en

1. Mansi, *Concilia*, t. XV, p. 670.
2. *Chronicon Sublac.* dans Muratori, *Rer. Ital. script.*, t. XXIV, col. 932.
3. Lettre d'Innocent III du 4 septembre 1198, *Licet ad regimen*... (*Innocentii III epist.* éd. Baluze, t. I, p. 101; Potthast, *Regesta*, n° 365.
4. M. Prou, *Les Registres d'Honorius IV*, n° 254.
5. Acte de Charles IV du 20 octobre 1375. (Lacomblet, *Urkundenbuch*, t. III, p. 674.) Cf. la note où Lacomblet expose que la méprise est cette fois au compte de la chancellerie et comment les prétendues incorrections tiennent à ce fait qu'on avait reproduit les termes d'un diplôme de Louis de Bavière de 1314.

défaut, pour peu que l'acte produit fût ancien ou qu'il fût de provenance étrangère.

La formation et l'organisation des grands dépôts d'archives, qui se développèrent en Europe, surtout depuis le commencement du XIIIe siècle, devaient contribuer à former des juristes versés dans la connaissance des actes anciens. Le Trésor des chartes des rois de France fut classé et conservé par plusieurs générations de « gardes » dont quelques-uns devinrent, au contact des documents, de véritables érudits. L'un d'eux, Gérard de Montaigu, qui occupa cette charge sous le règne de Charles V, nous a laissé un petit recueil d'observations de sa main qui témoigne qu'il n'étudiait pas seulement les documents confiés à sa garde au point de vue des droits du roi et des affaires du royaume, mais qu'il y remarquait aussi ce qui pouvait intéresser l'histoire, les usages, la curiosité, et, comme nous dirions aujourd'hui, la critique diplomatique[1]. Ses successeurs, Jean du Tillet († 1570), Théodore Godefroy (1580-1649), Pierre Dupuy (1582-1651), comptèrent plus tard au nombre des publicistes érudits qui mirent les chartes au service de la politique et de l'histoire.

Les véritables recherches historiques et les premiers travaux critiques ne datent en réalité que de la Renaissance. L'antiquité, il est vrai, attira tout d'abord à peu près exclusivement l'attention des humanistes, mais les procédés qu'ils appliquèrent à l'étude des textes, et plus encore leur sentiment critique, leur esprit de curiosité érudite, ne tardèrent pas à s'étendre au moyen âge. Les historiens, les jurisconsultes, les publicistes appliquèrent de nouvelles méthodes à l'étude du passé, se préoccupèrent de multiplier leurs sources d'information, d'en discuter la valeur, et bientôt puisèrent à l'envi dans les chartes des renseignements sur les per-

1. Les travaux de Gérard de Montaigu sur le Trésor des chartes, autrefois conservés à la Bibliothèque nationale, ont été cédés aux Archives nationales. Les observations indiquées ici se trouvent dans le registre JJ 1[24] fol. 52 et ss. Gérard de Montaigu remarque, par exemple, que Louis VII a pris dans ses actes le titre de duc d'Aquitaine, qu'il a fait usage d'un sceau pendant et double *more anglicano;* il tire d'une charte la notion qu'un évêque était pourvu de deux évêchés; il observe que les rois mérovingiens prennent le titre de *vir illuster;* il fait sur le titre du roi carlovingien cette remarque très juste : « Vocat « se regem simpliciter, non ponendo *Franc.*, et loquitur per *nos* in principio « et per *ego* in fine; » il s'attache à noter les actes où les rois d'Angleterre ont appelé le roi de France *dominus noster;* il recueille enfin beaucoup de particularités sur les formules et les sceaux. Voyez, sur Gérard de Montaigu, Bordier, *Archives de la France,* p. 134 et suiv.

sonnages, les faits, les mœurs, les usages, les coutumes et le droit public.

On peut citer comme l'un des premiers exemples de critique diplomatique la réponse adressée par Pétrarque, en 1361, à l'empereur Charles IV, qui l'avait consulté sur l'autorité de prétendus privilèges accordés à l'Autriche par Jules César et Néron[1].

Un siècle plus tard, un humaniste, Lorenzo Valla, attaquait violemment la donation de Constantin, et, dans une discussion passionnée, conduite d'après les procédés de la rhétorique latine que l'auteur avait enseignée à Pavie, soumettait le texte de ce document à un examen rigoureux. Sa critique, très inexpérimentée, très ignorante des usages du moyen âge, est suffisante pour démontrer la fausseté de l'acte, mais impuissante à déterminer avec quelque précision la date et les motifs de la fraude[2]. Ce libelle inaugure une longue série d'opuscules du même genre destinés à attaquer ou à défendre des diplômes.

Vers le même temps, le savant abbé Jean Tritheim écrivait l'histoire des abbayes d'Hirschau et de Sponheim à l'aide de leurs archives, et intercalait dans son récit un grand nombre de documents[3]. Bien que ces œuvres soient encore conçues dans le sentiment du moyen âge, elles témoignent cependant déjà, dans l'emploi des textes, d'un véritable sens critique.

Mais pour rendre vraiment utilisables, en vue de l'histoire et de la critique, les documents diplomatiques, cachés dans des chartriers soigneusement fermés aux curieux, il fallait que l'im-

1. F. Petrarchae, *Carolo IV imp. rom. s. epist. de falsitate privilegii Austriam ab imperio eximentis* (Epist. V, libr. XV *rerum senilium*, *Opera*, éd. de Bâle, 1851, in-fol. p. 955). Laissant aux jurisconsultes la discussion du point de droit, Pétrarque s'attache à la critique des textes dont il rapproche les termes de ceux des documents contemporains. Sur la date de cette lettre voyez Albert Jaeger, *Francesco Petrarca's Brief an Kaiser Karl IV über das österreichische Privilegium vom Jahre* 1058, dans *Archiv für österr. Geschichte*, t. XXXVIII (1867), p. 437-483.

2. *De falso credita et ementita donatione Constantini;* cet ouvrage, écrit vers 1443 et remanié plus tard, fut publié pour la première fois par Ulrich de Hutten en 1517 et dédié à Léon X; il servit de machine de guerre à la Réforme contre la papauté et fut souvent réimprimé. On le trouve notamment dans les œuvres de son auteur : Laurentii Vallae, *Opera*. Bâle, 1543, in-fol.

3. Jean Tritheim, né en 1462 à Trittenheim près de Trèves, moine à Sponheim en 1482, abbé en 1489, abbé de Saint-Jacques de Würzbourg en 1506, mort en 1516. Ses œuvres historiques ont été publiées par Mar. Freher : *Opera historica*. Francfort, 1601, in-fol. On y trouve : *Chronica insignis monast. Hirsaugiensis* et *Chronicon mon. Sponheimensis*.

primerie les mît à la portée de ceux qui n'avaient à les connaître qu'un intérêt scientifique. Ce fut surtout l'œuvre des jurisconsultes et en particulier des publicistes, des feudistes et des canonistes, qui en avaient en quelque sorte la pratique professionnelle. Ils furent en cela les premiers maîtres des historiens longtemps attardés à l'imitation des œuvres de l'antiquité, ou plutôt ils furent eux-mêmes les premiers historiens qui employèrent ces documents pour l'histoire du droit ainsi que des institutions de l'État et de l'Église. Guillaume Budé (1467-1540), ancien secrétaire du roi, trouve l'occasion d'alléguer des chartes dans ses commentaires sur les Pandectes. Un jurisconsulte suisse, J. de Watt (1484-1551), compose, dès le début du XVIe siècle, une esquisse de doctrine diplomatique en vue de l'application des chartes à l'étude des antiquités[1]. A la même époque, un conseiller au parlement de Grenoble, Aimar du Rivail, auteur des premières histoires du droit romain et du droit canon que l'on connaisse, écrit une histoire du Dauphiné où il emploie les chartes avec les inscriptions[2]. C'est l'histoire locale, en effet, qui contribua à répandre chez les historiens le goût des recherches inédites et l'étude des documents. Tandis que les histoires générales s'écrivent encore à l'aide du fonds traditionnel et dans le sens de la rhétorique, les histoires de provinces, de localités et de familles se renouvellent et se complètent déjà par l'apport de documents nouveaux.

Les polémiques d'histoire religieuse, conséquence de la Réforme, devaient faire avancer plus encore la recherche, la mise en œuvre et surtout la critique des sources diplomatiques. Mathias Flach Francowitz (*Flacius Illyricus*) et les centuriateurs de Magdebourg, tout en exprimant le regret que les documents de ce genre leur fassent défaut pour leur grande œuvre de justification historique de la Réforme[3], rapportent ceux qu'ils connaissent et font

1. Joachimi Vadiani, *Farrago antiquitatum Alamannicarum*, publ. par Goldast au t. III de ses *Script. rerum Alaman.* Cf. du même, *De obscuris Alamannicorum verborum significationibus epistola;* c'est un essai curieux d'interprétation des termes techniques des chartes, publié également par Goldast au t. II des *Scriptores rer. Alaman.*

2. Aimari Rivallii, *De Allobrogibus libri IX.* Il était conseiller au Parlement de Grenoble en 1520. Son histoire, longtemps demeurée manuscrite, a été publiée par M. A. de Terrebasse (Vienne, 1844, in-8°). Sur Aimar du Rivail, voyez *Revue du Dauphiné*, t. VI (1839).

3. *Ecclesiastica historia, integram ecclesiae Christi ideam secundum singulas centurias perspicuo ordine complectens.* Bâle, 1560-1574, 13 vol. in-fol.

porter tout l'effort de leur critique contre les fausses décrétales. Leur entreprise suscite bientôt un adversaire mieux armé ; le cardinal Baronius écrit, au milieu des archives du Vatican, les plus riches de la chrétienté, des annales de l'Église, en grande partie fondées sur des documents originaux qui y sont pour la première fois cités, analysés ou même rapportés en entier[1].

En France, l'histoire du droit public et bientôt l'histoire provinciale se renouvellent dans la seconde moitié du XVIe siècle, grâce à ces sources nouvelles que recherchent à l'envi les jurisconsultes, les historiens, les érudits et les curieux. Jean du Tillet, greffier du parlement, peut mettre à profit les archives de la couronne dans ses *Mémoires et recherches pour l'intelligence de l'État et des affaires en France*[2]. Étienne Pasquier cherche dans les chartes des renseignements sur les institutions, les usages, les mœurs et toutes les curiosités de l'histoire[3]; Pierre Pithou, en écrivant son histoire inachevée des comtes de Champagne[4], avertit qu'elle est tirée « pièce à pièce et au vray d'anciennes chartes desquelles une bonne partie se manie encore aujourd'huy par peu de gens, » et, dans l'un de ses recueils historiques, il fait, le premier, une place aux sources diplomatiques[5]. Claude Fauchet combine les chartes avec les chroniques dans ses *Antiquités gauloises et françoises*[6]. Le jurisconsulte Antoine Loisel (1536-1617) et son compatriote Pierre Louvet (1576-1646) font des chartes l'em-

1. *Annales ecclesiastici a Christo nato ad annum* 1198. Rome, 1578-1583, in-fol.

2. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1577, sept ans après la mort de son auteur. Il a pris plus tard le titre de *Recueil des roys de France, leur couronne et maison* (1580), et a été souvent réimprimé sous cette forme. Du Tillet avait dès 1560 publié un *Discours sur la majorité du roi très chrétien*, in-4°.

3. La première édit. du livre I de ses *Recherches de la France* est de 1560 (Paris, pet. in-8°); le livre II parut en 1565.

4. *Le premier livre des mémoires des comtes héréditaires de Champagne et de Brie*. Paris, Rob. Estienne, 1572, in-8°.

5. *Annalium et historiae Francorum ab ann.* 708-990, *scriptores coaetanei XII*. Paris, 1588, 2 vol. in-8°. Il en indique soigneusement les sources et l'on voit qu'il avait été chercher jusque dans les archives de l'église de Narbonne le privilège de Louis le Pieux pour les Espagnols réfugiés.

6. La dédicace du premier livre au roi Henri IV est datée de 1599, mais, comme l'indique un avis au lecteur, l'ouvrage avait été composé bien antérieurement et avait subi toutes sortes de vicissitudes. Un autre ouvrage où Fauchet tire encore plus grand parti des chartes, *Origine des dignitez et magistrats de France*, avait été présenté à Henri III en 1584. Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris, 1610, in-4°.

ploi le plus judicieux dans leurs travaux sur l'histoire du Beauvaisis[1]; Guillaume Catel (1560-1626) les utilise dans ses travaux sur le Languedoc[2], et Jean Besly (1572-1644) en intercale un bon nombre, comme cela devenait d'usage, dans son *Histoire des comtes de Poitou*[3]. Vers la même époque, un jurisconsulte du Berry, Jean Chenu (1559-1627), conçoit le projet, repris bientôt après par les frères de Sainte-Marthe, de fonder sur les chartes l'histoire des églises de la France, et, sous le titre de *Chronologica historia archiepiscoporum et episcoporum Galliae*, il publie, en 1621, la première ébauche de ce qui deviendra le *Gallia christiana*[4]. A l'étranger, Goldast (1576-1635) introduit une série de chartes dans ses *Scriptores rerum Alamanicarum*[5], et Aubert le Mire (*Miroeus*) entreprend de publier tous les textes diplomatiques intéressant l'histoire, que contenaient les chartriers ecclésiastiques des Pays-Bas[6].

Dès lors, l'élan était donné et les publications de textes diplomatiques ne cessèrent de se multiplier. L'énumération des ouvrages du XVIIe siècle qui contiennent des documents de ce genre serait presque interminable et plus longue encore celle des publications où des chartes sont employées, alléguées, citées et discutées. Il faut se borner à citer quelques grands recueils comme ceux de dom Luc d'Achery, de Baluze, de Mabillon[7].

1. A. Loisel, *Mémoires des pays, villes, comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune... de Beauvais*. Paris, 1617, in-4°. — P. Louvet, *l'Histoire de la ville et cité de Beauvais et des antiquitez de Beauvaisis*, Rouen, 1614, in-8°; *Histoire et antiquitez du pais de Beauvaisis*, Beauvais, 1631, in-8°; *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais*. Beauvais, 1635, in-8°.

2. *Histoire des comtes de Tolose*, 1623, in-fol.; *Mémoire sur l'histoire de Languedoc*, 1633, in-fol.

3. L'ouvrage ne fut publié que plusieurs années après sa mort, en 1647. 1 vol. in-fol., avec un autre également fondé sur les chartes : *Des évêques de Poitiers avec les preuves*, 1647, in-4°.

4. Le même auteur avait entrepris un recueil de chartes municipales : *Recueil des antiquitez et priviléges de la ville de Bourges et de plusieurs autres villes capitales du royaume... le tout extrait des chartes des villes*. Paris, 1621, pet. in-4°.

5. Au t. II, Francfort (1606), *Chartarum et instrumentorum veterum Alamannicorum centuria*.

6. De 1624 à 1630 il publie à Bruxelles et à Anvers quatre collections de chartes : *Codex donationum piarum, Diplomatica Belgica, Donationes Belgicae, Notitia ecclesiarum Belgii*, qui ont été plus tard refondues et augmentées par le chanoine Jos.-Fr. Foppens et publiées sous le titre de *Miroei opera diplomatica*. Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.

7. La 1re éd. (13 vol. in-4°) du *Spicilegium* de d'Achery fut publiée de 1655

Jamais les diplômes et les chartes ne furent l'objet de discussions aussi nombreuses et aussi passionnées, et non pas seulement de discussions scientifiques. C'est avec les chartes que se discutent entre jurisconsultes, feudistes, généalogistes, hommes d'État, les questions de droit, les privilèges, les prérogatives, les revendications de territoire, les prétentions de tous genres. Les archives sont des arsenaux où les avocats de la couronne trouvent les armes qui leur sont nécessaires pour défendre par tout le royaume « les droits du roi[1]; » les jurisconsultes y cherchent des arguments pour défendre ou attaquer le franc-alleu[2]; les grands seigneurs les font compulser pour y retrouver les preuves de l'ancienneté de leur noblesse, des illustrations de leurs alliances et de la légitimité de leurs prétentions[3]; les diplomates en font la base de leurs discussions, et les juristes des chambres de réunion y recueillent les éléments de leurs arrêts.

En Allemagne, de nombreuses discussions sur les diplômes s'engagèrent au XVIIe siècle, surtout à l'occasion des questions de droit public, de souveraineté et de médiatisation des villes et des abbayes, qui suivirent la guerre de Trente ans et la paix de Westphalie. L'authenticité des documents produits par les parties à l'appui

à 1677; Baluze commence en 1682 la publication de ses *Miscellanea;* Mabillon commence en 1675 la publication de ses *Vetera analecta*, etc.

1. Pour ne citer qu'un exemple mais caractéristique, Richelieu avait fait, dès 1613, recueillir à la Rochelle, par un conseiller au présidial, des copies des principaux titres des archives de la ville et les avait livrées à l'archiviste de la Sainte-Chapelle, Auguste Gallant, qui put ainsi publier dès 1628, aussitôt après le siège, une justification des droits du roi intitulée : *Discours au roy sur la naissance, ancien estat, progrez et accroissement de la ville de la Rochelle* (in-8° de 160 p.). Il faudrait citer ici presque tous les ouvrages de Pierre Dupuy, sur les libertés de l'Église gallicane (1639), sur les régences et majorités des rois (1655), etc., et remarquer aussi qu'il fut membre de la commission chargée de faire valoir les droits du roi sur les trois Évêchés.

2. Sur la guerre contre l'alleu, voyez P. Viollet, *Précis de l'histoire du droit français*, p. 598 et suiv.

3. Entre beaucoup d'autres, citons parmi les meilleurs ouvrages de ce genre les généalogies et histoires de familles seigneuriales d'André Duchesne (1584-1640), celles des maisons de Luxembourg (1617), de Châtillon et de Rais (1621), de Montmorency et de Laval (1624), de Vergy (1625), des comtes d'Albon et dauphins de Viennois (1628), des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy (1631); citons aussi l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, du P. Anselme, dont la 1re éd. (2 vol. in-4°) parut en 1674. Nous aurons occasion de parler ailleurs des travaux faits pour étayer les prétentions généalogiques des maisons de Guise, de Bouillon, de Rohan, etc.

de leurs prétentions fut contestée par leurs adversaires, et des mémoires innombrables portèrent devant l'opinion publique la plupart des débats qui s'agitèrent à ce sujet devant les tribunaux. L'un des plus anciens fut le procès qui s'engagea entre l'archevêché de Trèves et l'abbaye de Saint-Maximin au sujet de la médiatisation de l'abbaye; d'autres eurent pour objet les privilèges d'Aix-la-Chapelle, le droit d'étape de la ville de Magdebourg, les prétentions de l'évêché de Brême, les immunités de l'abbaye de Kempten, les droits de l'abbaye de Corvey sur l'île de Ruegen, les privilèges des abbayes d'Ebrach, de Fulda, de Gandersheim, de Hersfeld, la revendication par l'abbaye de Lindau de la suzeraineté de la ville, les prétentions de l'abbaye de Reichenau sur la ville d'Ulm, les écoles d'Osnabruck, les privilèges relatifs à la Franconie de l'évêché de Würzbourg, etc. Le nom de guerres diplomatiques (*Bella diplomatica*) a été donné à toutes ces contestations par leur premier historien[1], et il leur est demeuré.

Dans ces dissertations de valeur très inégale, on trouve sans doute çà et là, sur des points de détail et au milieu d'erreurs, aussi nombreuses dans la défense que dans l'attaque, des vues justes et des observations judicieuses. Les Allemands se plaisent à faire honneur particulièrement à Hermann Conring, auteur d'un volumineux mémoire pour la ville de Lindau, d'un sens critique et de qualités de méthode remarquables, et le regardent volontiers comme un initiateur[2].

1. Ludewig, *De usu et praestantia diplomatum et diplomaticae artis. Porro de bellis diplomaticis cum in Gallia excitatis tum in Italia atque in supremis Germanici imperii tribunalibus*; préface du t. I de ses *Reliquiæ manuscriptorum*. Francfort et Leipzig, 1720, in-8°. On trouvera la bibliographie des mémoires et dissertations relatifs à ces guerres diplomatiques dans Baring, *Clavis diplomatica*, Hanovre, 1737, in-4°; 2e éd. *ib.*, 1754, p. 12-17, et mieux dans Namur, *Bibliographie paleographico-diplomatico-bibliologique*. Liège, 1838, in-8°, t. I, p. 56-71. Il faut toutefois observer que la plupart des diplômes discutés dans ces écrits n'ont été que plus tard l'objet de critiques définitives.

2. Le mémoire de Conring est intitulé : *Censura diplomatis quod Ludovico imperatori fert acceptum coenobium Lindaviense*. Helmstadt, 1672, in-4°. Il a été réimprimé dans ses œuvres, t. II, p. 567-698. Voyez sur Conring et sur les contestations entre la ville et l'abbaye de Lindau : Sickel, *Urkundenlehre*, p. 31-33, Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I, p. 20-22, et Meyer von Knonau, *Das bellum diplomaticum Lindaviense* dans *Historische Zeitschrift*, t. XXVI (1871), 75-130.

II. — *La science de la diplomatique depuis Mabillon.*

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les publicistes et les jurisconsultes qui discutaient les diplômes au point de vue du droit, comme les érudits qui les publiaient et les examinaient à un point de vue scientifique, ne se dirigeaient guère dans cette étude que par leur expérience personnelle; chacun devait se créer à soi-même sa méthode et sa doctrine, ou plutôt il n'y avait pas encore de véritable doctrine.

Un des plus illustres érudits français du XVIIe siècle, Charles du Fresne, sieur du Cange (1610-1688), en fournit bientôt les éléments les plus utiles, en expliquant, avec textes à l'appui, tous les termes employés dans les documents du moyen âge, et en faisant, à l'aide de ces textes, l'histoire des institutions. Son *Glossarium mediae et infimae latinitatis* (1678), où sont consignés les résultats de l'étude et de la comparaison d'un nombre véritablement prodigieux de documents, alors inédits pour la plupart, demeure l'instrument le plus indispensable à quiconque veut se servir des textes du moyen âge[1].

1. Le titre exact est *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis;* la 1re éd. fut publiée à Paris en 1678 en 3 vol. in-fol. Une nouvelle édition augmentée fut donnée par les Bénédictins en 1733 : *Ed. completior ope monachorum ord. S. Bened. e congreg. S. Mauri*, Paris, 1733-1736, 6 vol. in-fol. (réimprimée à Venise, 1736-1740, 6 vol., et à Bâle, 1762, 3 vol.). Carpentier y ajouta 4 vol. de supplément en 1766 : *Glossarium novum ad script. med. aevi sive Supplementum ad Cangii Glossarium*. Paris, 1766, 4 vol. in-fol. Un abrégé du glossaire, mais comportant des rectifications et des additions, fut publié en Allemagne par Adelung : *Glossarium manuale ad script. med. et inf. latinitatis*. Halle, 1772-1784, in-8°. Enfin, de nos jours, Henschel a fondu dans le Glossaire primitif le supplément de Carpentier et les additions d'Adelung : *Glossarium med. et inf. latinitatis conditum a C. Dufresne domino Du Cange, auctum a monachis O. S. B. cum supplementis integris D. P. Carpenterii et additamentis Adelungii et aliorum*. Paris, Didot, 1840-1850, 7 vol. in-4°. Cette édition, épuisée depuis quelque temps, a été réimprimée par L. Favre : *Editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum*. Niort, 1883-1887, 7 vol. in-4°. Il faut citer ici comme un supplément utile du Glossaire de Du Cange : L. Diefenbach, *Glossarium latino-germanicum med. et inf. aetatis*. Francfort, 1857, in-4°. *Novum Glossarium,...* Ibid., 1867, in-8°. Il est bon d'observer aussi que les abrégés de l'œuvre de Du Cange qu'on a publiés ne sont et ne pouvaient être d'aucune utilité; en effet, la valeur d'un pareil glossaire résultant surtout de l'ensemble des textes groupés sous chaque article, on la lui enlève complètement si on l'abrège, c'est-à-dire si on substitue des explications aux séries de textes.

La science de la diplomatique naquit elle-même en France à la fin du XVIIe siècle. Voici à quelle occasion.

Le P. Daniel van Papenbroeck (*Papebrochius*), associé depuis 1659 à la direction du grand recueil des *Acta sanctorum*, que les Jésuites bollandistes publiaient à Anvers, engageait délibérément cette publication, non sans quelque résistance de la part de ses collaborateurs, dans la voie de la critique. Il avait été très frappé du secours que l'étude des légendes pieuses pourrait trouver dans les anciens titres et privilèges des églises et des abbayes, s'il devenait possible de discerner avec quelque sûreté l'authenticité de ces documents. Retenu pendant un mois à Luxembourg, lors d'un voyage littéraire en Allemagne, par une maladie de son compagnon Henschen, il y trouva l'occasion d'étudier un prétendu diplôme de Dagobert Ier, provenant du chartrier de Sainte-Irmine de Trèves (*S. Irmina ad Horreum*), et de le comparer avec quelques diplômes de l'abbaye de Saint-Maximin, que lui communiqua son collègue le P. Alexandre Wiltheim. Il crut y trouver les éléments nécessaires pour dégager les principes généraux de critique dont il avait regretté l'absence, et conçut le projet de formuler lui-même la doctrine qui faisait défaut. Encouragé par le pape Alexandre VII, qui partageait ses vues, il se mit à l'œuvre et publia, en manière de préface au t. II d'avril des *Acta sanctorum*, paru en 1675, un traité intitulé : *Propyleum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis*[1]. Malheureusement, Papenbroeck connaissait moins bien les chartriers et les diplômes que les bibliothèques et les manuscrits ; en dehors des quelques actes de Trèves qu'il avait étudiés, il n'avait guère disposé, pour écrire son œuvre, que de textes déjà publiés ; aussi, malgré nombre d'observations judicieuses, il s'égara complètement en se méprenant dans le choix des documents qui pouvaient servir de types et de termes de comparaison pour apprécier la valeur des autres. Ses études, préparées par des recherches insuffisantes, ne trouvèrent nulle part de base solide, et, loin

1. Sur Papenbroeck, voyez sa vie au commencement du t. VI de juin (1714) des *Acta Sanctorum*, et A. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Le *Propyleum* a été reproduit par Baring, *Clavis diplomatica*. Hanovre, 1754, p. 229-324. La 1re part., *De veterum fundationum, donationum, privilegiorum instrumentis discernendis*, est seule proprement diplomatique. Il y borne son examen aux documents antérieurs à l'an 900. Dans la 2e part., il conteste les prétentions de l'ordre des Carmes et dans la 3e fait la critique d'un martyrologe de Brescia.

d'aboutir à la découverte des règles générales de critique, elles l'amenèrent à entrevoir partout des falsifications, à discréditer tous les documents anciens contenus dans les chartriers ecclésiastiques, et à conclure, avec l'Anglais Marsham, que les diplômes sont d'autant plus suspects qu'ils sont plus anciens[1]. Il insistait spécialement sur les faux fabriqués par les moines au XIe siècle, mettait en suspicion toutes les archives monastiques et particulièrement celles des Bénédictins, notamment la belle série de diplômes mérovingiens de Saint-Denis, publiés en 1625 par Doublet dans son histoire de l'abbaye[2].

Il y avait alors, au siège de la congrégation de Saint-Maur, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un très savant homme, dom Jean Mabillon, qui y avait été appelé par dom Luc d'Achery, pour l'aider à recueillir les matériaux d'une vaste histoire de l'ordre entier des Bénédictins. Une édition de saint Bernard, les premiers volumes des Actes des saints Bénédictins et quelques écrits de controverse avaient mis en relief son application au travail, ainsi que la puissance et la hardiesse de sa critique. Ce fut lui qui conçut le projet de venger son ordre en répondant aux attaques de Papenbroeck contre les archives bénédictines; mais, incapable de faire dégénérer un débat scientifique en une querelle de moines, persuadé que, pour défendre les titres attaqués, il fallait non pas écrire un de ces mémoires justificatifs, si nombreux déjà dans la littérature du temps, mais découvrir ces principes généraux de critique qui avaient échappé aux investigations de Papenbroeck, il travailla obscurément pendant six années et, en 1681, aux applaudissements de toute l'Europe savante et de Papenbroeck lui-même, il fit paraître un ouvrage magistral : *De re diplomatica libri VI*, où était formulée la véritable doctrine[3].

1. « Tanto minus eis adhibendum fidei quanto plus præ se ferunt antiquita-« tis. » C'est dans la préface qu'il écrivit pour le t. Ier du *Monasticon anglicanum* de Dugdale (1655) que sir John Marsham avait formulé cette opinion.

2. *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*. Paris, 1625, in-4°. Il est juste d'observer que plusieurs de ces documents étaient apocryphes, et que Doublet les avait publiés assez négligemment d'après les cartulaires plutôt que d'après les originaux qu'il était hors d'état de lire.

3. Voici le titre complet : *De re diplomatica libri VI in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum; quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas chronologicas; quidquid inde ad antiquariam, historicam, forensemque disciplinam pertinet*

Le génie de Mabillon avait créé de toutes pièces la science de la diplomatique, et son premier essai avait été un chef-d'œuvre, non pas que son ouvrage fût complet ou même qu'il fût exempt d'erreurs, mais le vaste champ d'exploration qu'il laissait à ses successeurs, c'est lui qui l'avait ouvert; les erreurs qu'il avait commises, c'est à l'aide des règles qu'il avait posées qu'il était possible de les corriger. Après plus de deux siècles, pendant lesquels l'étude et la mise en œuvre d'innombrables documents ont fait subir à la doctrine de Mabillon une épreuve décisive, on peut répéter encore ce que disaient au XVIIIe siècle les Bénédictins ses continuateurs : « Son système est le vrai; quiconque voudra se frayer des routes contraires à celles qu'il a tracées ne peut manquer de s'égarer; quiconque voudra bâtir sur d'autres fondements bâtira sur le sable[1]. »

explicatur et illustratur. Accedunt commentarius de antiquis regum Francorum palatiis; veterum scripturarum varia specimina, tabulis LX comprehensa; nova ducentorum, et amplius, monumentorum collectio. Paris, 1681, grand in-fol. de 635 pages. — Sans parler du supplément dont il sera question plus loin, une nouvelle édition, revue par Mabillon, corrigée et augmentée par lui, mais que sa mort, survenue en 1707, ne lui laissa pas le temps de publier, parut en 1709 à Paris (grand in-fol. de 648 p. plus 16 feuillets préliminaires et 16 feuillets d'index non numérotés), par les soins de son élève dom Th. Ruinart. Enfin, une 3e édition fut publiée à Naples en 1789 : *Tertia atque nova editio dissertationibus variorum locupletata notisque nunc primum inlustrata a marchione Bumbae Johanne Adimari,* 2 vol. in-fol. Il convient de ne pas séparer du nom de Mabillon celui de son plus ancien et plus fidèle collaborateur, auquel il était lié par une tendre amitié, D. Michel Germain (1645-1694). Il est utile aussi, pour donner une idée de la préparation et de l'information de Mabillon, de rappeler qu'en dehors des riches chartriers de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, des trésors de la bibliothèque du roi et de celle de Colbert, il visita lui-même la Champagne et la Lorraine; D. Claude Estiennot lui communiqua les résultats de ses recherches dans les archives du midi de la France, le président de Harlay, Vyon d'Hérouval et Baluze lui prêtèrent libéralement leurs manuscrits et leurs notes; Magliabecchi lui envoya des renseignements d'Italie; Du Cange enfin, pour traduire les expressions mêmes de Mabillon, l'aida dans son œuvre, comme si elle avait été sienne, de ses encouragements, de ses avis et de ses exhortations, en triomphant même parfois de sa résistance. — A consulter sur Mabillon : D. Thierry Ruinart, *Abrégé de la vie de D. Jean Mabillon,* Paris, 1709, in-12; cet ouvrage fut traduit en latin par dom de Vic et publié à Padoue sous le nom du traducteur : *Vita Johannis Mabillonii,...* 1714, in-8°. — H. Jadart, *Dom Jean Mabillon* (1632-1707), Reims, 1879, in-8°, extrait du t. LIV (1877-1878) des *Travaux de l'Acad. de Reims.* — E. de Broglie, *Mabillon et la Société de l'abb. de Saint-Germain-des-Prés* à la fin du XVIIe siècle (1664-1707). Paris, 1888, 2 vol. in-8°; cf. *Le Moyen âge,* 1888, 169.

1. Préface du *Nouveau traité de diplomatique,* p. XXI.

Dès son apparition, l'ouvrage de Mabillon eut dans toute l'Europe un immense retentissement qui paraît aujourd'hui extraordinaire, mais qu'expliquent les controverses et les discussions de toute espèce auxquelles, comme on l'a vu plus haut, les diplômes ne cessaient de donner lieu. Papenbroeck, et c'est un bel exemple à citer, n'hésita pas à se déclarer l'un des plus fervents adeptes de la nouvelle doctrine. « Je vous avoue, écrivit-il à Mabillon, que je n'ai plus d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cette matière que celle de vous avoir donné l'occasion de composer un ouvrage aussi accompli. Ne faites pas difficulté de dire publiquement, chaque fois que vous en aurez occasion, que je suis entièrement de votre avis[1]. »

L'exemple de Papenbroeck ne fut pas suivi par les Jésuites de Paris : entre eux et les Bénédictins, toujours suspects de jansénisme, il y avait de vieilles querelles que toutes occasions étaient propres à raviver. Les éditions des Pères en avaient été déjà le prétexte, notamment celle de saint Augustin (1679), dont les Jésuites avaient prétendu le texte interpolé et altéré. Ils avaient accueilli avec faveur le discrédit dont leur confrère des Pays-Bas avait cru frapper les archives bénédictines ; son scepticisme était venu prêter quelque appui aux paradoxes du P. Hardouin, qui aimait à soutenir qu'on ne pouvait trouver dans les chartes que des fables nouvelles à ajouter aux mensonges des chroniques. Quoi qu'il en soit, dans la société du collège Louis-le-Grand s'élabora lentement une réfutation de Mabillon, qui parut en 1703 sous le nom du P. Germon[2], réfutation sans valeur et maladroite, mais pleine d'insinuations perfides[3].

1. « ... Postquam utcumque evolvi opus vestrum *De re diplomatica*, non « possum celare fructum quem inde retuli. Fructus autem hic est, quod mihi « in mea de eodem argumento lucubratiuncula nihil jam amplius placeat, nisi « hoc unum, quod tam praeclaro operi et omnibus numeris absoluto, occasio- « nem dederit... Tu porro, quoties res tulerit, audacter testare, quam totus in « tuam sententiam iverim... » Cette lettre, datée d'Anvers, 20 juillet 1683, a été plusieurs fois publiée et notamment dans la préface du Supplément à la Diplomatique de Mabillon. Papenbroeck ne laissa passer aucune occasion d'exprimer publiquement la même opinion. Les Bénédictins ont réuni les passages de ses écrits où il est question de l'ouvrage de Mabillon, *Nouveau traité de diplomatique*, p. 17.

2. *De veteribus regum Francorum diplomatibus et arte secernendi antiqua diplomata a falsis ad. r. p. J. Mabillonium disceptatio.* Paris, 1703, in-12.

3. Presque toutes dirigées contre les archives de Saint-Denis où se trouvaient les plus anciens actes royaux. En voici un exemple : Mabillon ayant

Cette fois encore Mabillon refusa d'entrer dans la polémique. Sa seule réponse fut la publication d'un Supplément à sa diplomatique[1] dans lequel il complétait sa doctrine par de nouvelles observations, justifiait les chartes de Saint-Denis, publiait de nouveaux documents et faisait l'application de sa méthode, en restituant, à l'aide des diplômes, la chronologie, avant lui si confuse, des rois de France de la première race. Une nouvelle dissertation du P. Germon[2] fit entrer dans la lice les meilleurs disciples de Mabillon, dom Ruinart[3] et dom Coustant[4], et s'engager une nouvelle « guerre diplomatique » à laquelle prirent part Fontanini, Lazzarini, Maranta, Gatti, etc.[5].

L'influence de l'œuvre de Mabillon n'avait pas tardé, du reste, à se manifester d'une manière autrement féconde que par ces controverses stériles. De toutes parts on s'efforça bientôt de l'imiter

publié ou signalé seize diplômes mérovingiens dont il n'y a pas trace dans la publication faite par Doublet en 1625, ni mention dans les auteurs antérieurs; d'où proviennent-ils s'ils n'ont pas été fabriqués depuis 1625 ? Sans articuler nettement une pareille accusation, on essaye d'y amener le lecteur.

1. *Librorum de re diplomatica supplementum in quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsaeque regulae denuo confirmantur, novisque speciminibus et argumentis asseruntur et illustrantur*. Paris, 1704, in-fol. VIII-116 p. et de nombreuses planches.

2. *De veteribus regum Francorum diplomatibus disceptatio II*. Paris, 1706, in-12.

3. *Ecclesia Parisiensis vindicata adversus Barth. Germonii duas disceptationes de antiquis Francorum diplomatibus* (sans nom d'auteur). Paris, 1706, in-12.

4. *Vindiciae manuscriptorum codicum a R. P. B. Germon. impugnatorum,...* Paris, 1706, in-8°, et *Vindiciae codicum veterum confirmatae*, Paris, 1707, in-8°. Germon répondit par une troisième dissertation : *De veteribus regum Francorum diplomatibus... disceptationes adversus Th. Ruinarti et J. Fontanini vindicias atque epistolae D. Lazzarini et M.-A. Gatti*. Paris, 1707, in-12.

5. J. Fontanini, *Vindiciae antiquorum diplomatum adversus B. Germonii disceptationem*. Rome, 1705, in-4°. — D. Lazzarini, *Epistola ad amicum Parisiensem pro vindiciis antiquorum diplomatum J. Fontanini*. Rome, 1706; voyez l'indication d'autres opuscules dans Namur, *ouvr. cit.*, II, 170-172. En 1744, encore, il publiait une *Defensio contra Germonium*. Rome, in-4°. — S. Maranta, *Expostulatio in B. Germonium pro antiquis diplomatibus et codicibus mss.* Messine, 1708, in-8°. — M.-A. Gatti, *Epistola ad J. Bernardum pro vindiciis antiquorum diplomatum J. Fontanini*. Amsterdam, 1707, in-8°. — Sur cette nouvelle phase des guerres diplomatiques, voyez les ouvrages cités plus haut p. 235, n. 1, et, de plus, *Histoire des contestations sur la Diplomatique avec l'Analyse de cet ouvrage composé par le R. P. D. J. Mabillon*. Paris, 1708, in-12, réimprimé à Naples, 1767, in-8°, ouvrage anonyme attribué à l'abbé Raguet et avec plus de vraisemblance au jésuite Lallement.

Pour apprécier cette influence à sa mesure, il faudrait tracer un tableau complet des progrès des études historiques au XVIIIe siècle, énumérer les recueils de documents publiés et montrer comment les érudits et les historiens, par l'emploi judicieux et la critique des chartes, ont pu alors fonder, sur des documents d'une autorité indiscutable, la chronologie historique, l'histoire ecclésiastique, l'histoire provinciale et l'histoire des institutions[1].

Mabillon, dans le manuel de la critique diplomatique dont il avait doté la science, n'avait pas étudié les chartes postérieures au XIIIe siècle, moins sujettes à contestations que les actes plus anciens; il avait de plus laissé de côté à peu près complètement plusieurs catégories de documents, tels par exemple que les lettres apostoliques et les actes privés, auxquels s'appliquaient sans doute les règles générales de sa méthode, mais qui devaient cependant faire l'objet d'études spéciales. Dès le milieu du XVIIIe siècle, la quantité vraiment prodigieuse de pièces de tout genre, de tout pays et de toutes époques déjà mises au jour, provoquait des remarques, des comparaisons et des études critiques qui devaient nécessairement former un complément à l'œuvre du fondateur de la doctrine. Une discussion relative à l'origine de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux, dans laquelle on ranimait les vieilles querelles pour contester l'authenticité de certains privilèges et notamment de plusieurs bulles de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, donna occasion à deux religieux de la congrégation de Saint-Maur, dom Toustain et dom Tassin, de prendre à nouveau la défense des archives monastiques. Fidèles à la tradition de Mabillon, résolus, comme ils le disent eux-mêmes, à éclairer leurs adversaires plutôt qu'à les confondre, ils entreprirent de composer un *Nouveau Traité de diplomatique,* complétant celui de Mabillon et l'enrichissant de toutes les acquisitions faites en un demi-siècle par la science. Il parut de 1750 à 1765 et ne forme pas moins de six gros volumes in-4°[2].

1. Voyez sur le développement des études historiques au XVIIIe siècle : G. Monod, *Du progrès des études historiques* dans la *Revue historique*, t. I (1876), p. 20-25.

2. Le titre complet est : *Nouveau Traité de diplomatique, où l'on examine les fondements de cet art : on établit des règles sur le discernement des titres, et l'on expose historiquement les caractères des bulles pontificales et des diplômes donnés en chaque siècle, avec des éclaircissements sur un nombre considérable de points d'histoire, de chronologie, de critique et de discipline; et la réfutation de diverses accusations intentées contre beaucoup d'archives*

encore. Sans nous arrêter à énumérer toutes les publications, la plupart spéciales à un seul point de la science et dépourvues aujourd'hui d'intérêt, qui parurent alors, nous nous bornerons à mentionner ici les traités généraux qui peuvent être encore de quelque utilité ou qui ont marqué dans l'histoire de la science. Le premier en date de ces ouvrages est l'étude développée de la diplomatique des souverains de l'Allemagne (de Conrad Ier à Frédéric II) par laquelle J. Georg Bessel, abbé du monastère bénédictin de Gœttweig en Autriche, commença une vaste histoire diplomatique de son abbaye, qui ne devait jamais voir le jour[1]. Daniel Eberhard Baring, professeur à Hanovre et l'un des collaborateurs de Leibnitz pour les *Origines guelficae,* publiait en 1737, sous le titre de *Clavis diplomatica,* un ouvrage qui peut encore être utile par la bibliographie développée qui en forme la partie principale[2]; un autre collaborateur de Leibnitz, Chr. Heinr. Eckhard, professeur à Iéna, publiait en 1742 une introduction ou plutôt un abrégé de la diplomatique allemande[3]. Joh. Heumann, professeur à Altdorf, faisait une étude spéciale des diplômes impériaux[4]; enfin J. Christoph Gatterer, professeur à Gœttingen, grand admirateur des classifications de Linné, s'appliqua à les transporter dans la diplomatique[5].

Mais le développement et le perfectionnement de la doctrine elle-même ne sont qu'une partie, et certainement la moindre, de l'influence exercée par la science nouvelle créée par Mabillon.

1. *Chronicon Gottwicense seu annales liberi et exempti monasterii Gottvicensis... Tomus prodromus. De codicibus antiquis mss., de imperatorum ac regum Germaniae diplomatibus, de eorumdem palatiis villis et curtibus regiis atque de Germaniae medii aevi pagis praemittitur* (t. I et II). Tegernsee, 1732, grand in-fol.

2. Baringii, *Clavis diplomatica,* Hanovre, 1737, in-4°; 2e édition augmentée de plusieurs dissertations de divers auteurs sur différents sujets de diplomatique, ibid., 1754, in-4°.

3. *Introductio in rem diplomaticam praecipue germanicam,... in usum historiae ac juris publici et privati Germaniae,* Iéna, 1742, in-4°; — 2e édition, cura J.-C. Blasche, ibid., 1753, in-8°.

4. *Commentarii de re diplomatica imperatorum ac regum Germanorum.* Nuremberg, 1745-1753, 2 vol. in-4°. — *Commentarii de re diplomatica imperatricum ac reginarum Germaniae,* ibid., 1749, in-4°.

5. *Oratio de artis diplomaticae difficultate.* Nuremberg, 1757, in-4°. — *Elementa artis diplomaticae universalis.* Goettingen, 1765, in-4°. — *Abriss der Diplomatik,* ibid., 1798, in-8°. — *Praktische Diplomatik,* ibid., 1799, in-8°. — *Epitome artis diplomaticae, ed. nova et completa curis* E. Gätner, Salzbourg, 1806, in-8°.

ses études, qui devaient être si fécondes pour la critique diplomatique des actes des souverains de ces deux dynasties[1], et bientôt la société pour l'étude de l'ancienne histoire de l'Allemagne, fondée en 1819 par le baron de Stein, comprenait dans le plan de ses travaux l'étude et la publication des actes des souverains allemands jusqu'au XIVe siècle.

Les changements considérables apportés à l'état social de la France et à la constitution politique de l'Europe par la Révolution et l'Empire eurent pour conséquence de faire perdre aux documents du moyen âge à peu près toute valeur juridique et pratique. Le droit international reposant depuis lors presque uniquement sur les stipulations de traités récents, le droit public résultant de constitutions et de lois organiques nouvelles, le droit privé ayant été renouvelé par des codifications, les corporations, les établissements et les seigneuries, auxquels appartenaient la plupart des chartriers et qui avaient le plus d'occasion de s'en servir, ayant été supprimés, il en résulta que l'on eut rarement à invoquer désormais, soit dans les relations internationales, soit devant les tribunaux, l'autorité des textes anciens[2]. Les chartes n'eurent plus dès lors qu'un intérêt purement historique et leur étude fut dépouillée de toutes les préoccupations extrascientifiques, dont les savants des derniers siècles, même les plus illustres, ne s'étaient jamais complètement affranchis. Devenues inutiles aux hommes d'État et aux jurisconsultes, elles furent assez longtemps délaissées; mais le goût de la littérature historique qui se réveilla en France après la chute du premier Empire devait avoir pour conséquence une renaissance des études d'érudition. Bientôt en effet l'Académie des inscriptions réorganisée accepta, avec l'héritage

1. *Paleographia critica*, t. I et II. Mannheim, 1817, in-4°. — Je m'abstiens de citer d'autres ouvrages relatifs à la diplomatique parus en Allemagne vers le même temps, parce qu'on ne les trouve que difficilement dans nos bibliothèques françaises et qu'ils n'ont plus guère aujourd'hui d'intérêt pour nous. On en peut voir l'indication dans Bresslau, *Handbuch d. Urkundenlehre*, aux notes des p. 29 et 30.

2. Il faut noter cependant des exceptions : 1° d'abord et le plus fréquemment pour des questions de droits de propriété ou d'usage et spécialement pour des biens communaux. Exemple : la commune de Gouvieux s'appuyait naguère (1886) sur de fausses lettres patentes du roi François Ier pour prétendre à un droit de pacage sur la pelouse de Chantilly; 2° ensuite et comme une singularité du droit international : les droits respectifs de la France et de l'évêque d'Urgel sur le territoire de l'Andore sont réglés par des textes qui remontent à l'origine des temps féodaux.

de l'ancienne Académie, celui des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; l'École des chartes fut créée en 1821, de nombreuses Sociétés savantes se fondèrent en province, et un *Comité des travaux historiques* fut chargé officiellement de recueillir et de publier les *Documents inédits de l'histoire de France* (1832). En faisant appel à toutes les bonnes volontés et spécialement aux travailleurs de province pour instituer une vaste enquête sur tous les matériaux historiques, documents, monuments et traditions, qui subsistaient en France, Guizot avait pensé qu'il était nécessaire de guider l'inexpérience de ces correspondants improvisés, en faisant rédiger à leur usage des instructions, sous la forme de précis des connaissances qui leur seraient nécessaires. C'est dans cette vue que fut demandé à Natalis de Wailly, dès 1834, un « Précis du Nouveau Traité de diplomatique, » qui parut en 1838 en deux gros volumes grand in-4°, sous le titre d'*Éléments de paléographie*. Malgré le but que l'on s'était proposé, ce volumineux et luxueux ouvrage n'a d'élémentaire que le titre. Aux notions de paléographie et de diplomatique empruntées aux Bénédictins, consciencieusement résumées, classées dans un ordre différent et améliorées fréquemment par des recherches et des observations personnelles, l'auteur a ajouté un précis de chronologie et des développements nouveaux sur certaines matières. Malheureusement, ce traité est encore encombré de beaucoup de superfluités; les connaissances que j'appellerais volontiers de luxe y sont placées sur le même rang et occupent autant ou plus de place que les notions les plus pratiquement utiles, et il s'y trouve de plus, avec l'abus des classifications, bon nombre de ces notions incertaines, acceptées dans la science depuis qu'elles avaient été recueillies par les Bénédictins, et dont la diplomatique n'a pas encore achevé de se débarrasser.

C'est là le dernier ouvrage d'ensemble sur la diplomatique publié en France, car je ne compte pas le *Dictionnaire raisonné de diplomatique chrétienne* par M. Quantin (Paris, 1846, in-8°) qui fait partie de l'*Encyclopédie religieuse* de l'abbé Migne, simple abrégé des ouvrages précédents, où les matières ont été assez arbitrairement réparties sous des rubriques alphabétiques. Rien n'est moins adapté du reste à l'étude de la diplomatique, science d'observation et de raisonnement où tout se tient et s'enchaîne, que la forme d'un dictionnaire, bon tout au plus à donner l'explication des termes techniques.

A l'étranger comme en France, les traités généraux sont devenus rares depuis le commencement du siècle. Je signalerai : en Italie, ceux de Fumagalli[1] et de Gloria[2], qui procèdent tous deux du *Nouveau Traité* des Bénédictins; en Portugal, les intéressantes dissertations de Ribeiro[3]; en Espagne, le court manuel de Don Jesus Muñoz y Riveiro[4].

Jamais pourtant la recherche et l'élaboration des matériaux de l'histoire n'a été poussée avec autant d'activité que de nos jours; mais partout aux travaux d'ensemble se sont substituées les études de détail, seules susceptibles de faire faire à la science des progrès rapides et décisifs. Il suffira d'en indiquer ici la direction générale. Ce furent d'abord des recherches sur des points spéciaux, qui forment pour ainsi dire les divers chapitres de la diplomatique générale, par exemple sur certaines formules, les dates, les moyens de validation et particulièrement les sceaux, etc., mais surtout des études critiques sur des documents ou plutôt des groupes déterminés de documents, comparables entre eux à raison de leur date ou de leur provenance. Ces travaux, singulièrement facilités de nos jours par la centralisation et le libre accès des archives, par le développement des moyens de communication et par la multiplicité et la fidélité croissante des reproductions en fac-similé, ont eu pour conséquence une rigueur

1. *Institusioni diplomatiche.* Milan, 1802, 2 vol. in-4°. C'est à la fois un manuel de paléographie et de diplomatique. Il s'y trouve trop d'emprunts aux Bénédictins, mais les observations personnelles de l'auteur sur les documents italiens donnent à son œuvre une valeur particulière.

2. *Compendio delle lezioni teorico-pratiche di paleografia e diplomatica.* Padoue, 1870, in-8° avec atlas. Ouvrage médiocre et mal ordonné qui est loin de marquer un progrès sur le précédent. L'auteur n'est pas au courant de la science et a encombré son livre de notions étrangères à la diplomatique. — Il faut mentionner encore : P. Datta, *Lezioni di paleografia e di critica diplomatica sui documenti della monarchia di Savoia.* Turin, 1834.

3. *Dissertaçoes chronologicas e criticas sobre a historia e jurisprudencia ecclesiastica e cevil de Portugal.* Lisbonne, 1810-1835, 5 vol. in-4°. Voici l'indication de celles qui se rapportent à la diplomatique : 3. *Sfragistica portuguesa.* — 5. *Idioma, estilo e ortografia.* — 6. *Datas dos documentos e monumentos da Hespana e especialmente de Portugal.* — 7. *Papel sellado.* — 8. *Cartas partidas.* — 9. *Signaturas.* — 10. *Prolegomenos de diplomatica portuguesa.* — 11 et 12. *Materia e forma de los documentos.* — 13 et 14. *Solemnidades documentales.* — 15. *Paleografia portuguesa.*

4. *Nociones de diplomatica española; reseña sumaria de los caractéres que distinguen los documentos anteriores al siglo* XVIII *auténticos de los que son falsos ó sospechosos.* Madrid, 1881, in-12.

dans la critique et dans l'établissement des textes dont on n'avait pas encore eu d'exemple. Grâce aux progrès de la méthode critique, les historiens doivent désormais recevoir des diplomatistes des éditions ou des catalogues de documents, soigneusement datés, consciencieusement étudiés, et accompagnés de tous les renseignements nécessaires sur leur valeur et leur caractère.

En France, l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire, pour le moyen âge du moins, n'a existé pendant longtemps que dans une institution unique, l'École des chartes. La chaire de diplomatique y a été illustrée par Benjamin Guérard[1], à l'initiative duquel sont dues les éditions de nombreux cartulaires, mais qui semble s'être appliqué de préférence moins à la critique des textes et aux soins nécessaires pour les établir qu'à leur interprétation en vue de l'histoire des institutions. Jules Quicherat[2], qui lui succéda dans l'enseignement de la diplomatique française, remonta directement à la tradition de Mabillon. Servi par une sagacité supérieure et une grande sûreté de jugement, il sut frayer encore à la science des voies nouvelles en analysant dans les textes tous les éléments susceptibles d'en déterminer l'appréciation et en montrant comment il fallait y joindre les notions les plus variées pour soumettre les documents à une critique pénétrante et rigoureuse. Il a laissé quelques mémoires, trop peu nombreux, sur la diplomatique; ce sont des morceaux achevés; mais l'application de sa méthode se retrouve dans tous ceux de ses écrits d'histoire ou d'archéologie où il a eu l'occasion de se servir des chartes. A côté de lui, M. de Mas Latrie[3] s'est plus spécialement attaché aux actes des papes et à la chronologie. Sans avoir été jamais chargé d'un enseignement, M. Léopold Delisle doit être rangé parmi les maîtres qui ont eu le plus d'influence sur le développement de la science; il doit cette influence à ses travaux sur la diplomatique royale et sur la diplomatique

1. Chargé de l'enseignement de la paléographie et de la diplomatique de 1836 à 1848, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort (1854), de l'histoire des institutions. Voyez sur Guérard et ses travaux la notice que lui a consacrée N. de Wailly à la suite de la *Notice sur M. Daunou*, par B. Guérard. Paris, 1855, in-8°.

2. Il occupa la chaire de diplomatique française de 1849 à 1870. Consulter sur ses travaux A. Giry, *Jules Quicherat* (1814-1882). Paris, 1882, in-8° (extrait de la *Revue historique*, t. XIX, et de la *Bibl. de l'École des chartes*).

3. Chargé de l'enseignement de la diplomatique pontificale et de la chronologie, de 1849 à 1870, et de la diplomatique générale, de 1870 à 1885.

pontificale, qui sont des modèles excellents, et à l'action qu'il a exercée sur les études de l'École des chartes, où il siège au Conseil de perfectionnement depuis 1858.

A côté de ces maîtres éminents, il conviendrait de nommer beaucoup de leurs élèves, dont quelques-uns sont déjà devenus des maîtres; mais, sans entrer dans l'énumération de travaux spéciaux, il suffira d'indiquer ici les progrès de la diplomatique pontificale sous l'influence de l'étude des archives du Vatican entreprise par les membres de l'École française de Rome, MM. Élie Berger, Ch. Grandjean, Maurice Prou, Ch. Digard, etc., et les résultats si intéressants et si nouveaux dans le domaine de la diplomatique mérovingienne dus aux études de M. Julien Havet.

Les sciences auxiliaires de l'histoire et notamment la diplomatique, longtemps exclues de l'enseignement de l'Université de France, y ont pris, depuis les réformes de l'enseignement supérieur, une place encore modeste, mais qui ne saurait manquer de s'élargir. Des conférences pratiques à l'École des hautes études, quelques cours élémentaires à l'École normale supérieure ont fait pénétrer cet enseignement à la Faculté des lettres de Paris (1882), et de là il s'est propagé dans quelques Facultés de province[1]. Déjà il a porté des fruits, et deux professeurs de Faculté, MM. A. Luchaire et Ch. Pfister, ont commencé, chacun de son côté, l'œuvre des régestes et des annales de nos rois de la dynastie capétienne.

Mais en France, autant que nulle part ailleurs, l'activité scientifique n'est pas circonscrite dans le rayon d'influence des corps enseignants; aussi ne faut-il pas omettre d'indiquer que de nombreux travaux de recherche, de publication et de critique des documents, particulièrement dans le domaine de l'histoire locale, sont l'œuvre de travailleurs indépendants qui ne doivent qu'à leurs études personnelles leur préparation scientifique.

En Allemagne, les études de diplomatique ont fait de nos jours des progrès considérables. Dès les premières années de son existence, la Société pour l'étude des sources de l'ancienne histoire d'Allemagne avait fait commencer par ses collaborateurs le dépouillement de la plupart des archives et des bibliothèques de l'Europe en vue de rassembler les éléments de la publication des actes des souverains allemands. Bien que ces matériaux soient

1. A Montpellier, Poitiers, Lyon, Nancy, Lille.

demeurés longtemps improductifs, et que le premier fascicule des *Diplomata*, paru seulement en 1872, n'ait pas répondu aux exigences de la science, cette vaste entreprise n'avait pas laissé que d'attirer sur les sources diplomatiques l'attention des historiens. Vers le même temps, les collaborateurs de la collection des *Jahrbücher*[1] furent conduits à en faire un emploi plus fréquent et plus rigoureux pour compléter les données des sources narratives et en contrôler la chronologie. Une entreprise due à l'initiative privée eut une influence plus féconde encore sur le développement de l'étude des sources diplomatiques. L'un des premiers collaborateurs des *Monumenta Germaniae*, Johann Friedrich Bœhmer (1795-1863), chargé d'abord de diriger l'édition des diplômes impériaux, puis y ayant renoncé à la suite de dissentiments avec G.-H. Pertz, conçut le projet d'exécuter lui-même cette publication à l'aide de ses seules ressources. Son plan était trop vaste pour aboutir; il ne tarda pas à le comprendre et eut l'idée de communiquer au public le résultat de ses travaux préparatoires sous forme d'un catalogue chronologique des actes des souverains allemands, combiné avec des mentions empruntées aux sources narratives. Le premier de ces *Régestes* (911-1313) parut en 1831. Il y ajouta plus tard de nouveaux recueils pour les monarques carolingiens, pour les souverains postérieurs, pour les princes de la maison de Wittelsbach, publia plusieurs suppléments, et prépara d'autres recueils du même genre qui ne furent publiés qu'après sa mort. Malgré beaucoup d'imperfections, dépouillements incomplets, critique superficielle, chronologie approximative, ces régestes montrèrent tout le parti qu'on pouvait tirer pour la critique et pour l'histoire de documents groupés de la sorte. Imitée et perfectionnée par de nombreux érudits, la méthode de Bœhmer fut bientôt appliquée à d'autres séries de documents et notamment par Jaffé (1819-1870) aux actes des papes (1851). Les nombreux régestes publiés par les savants allemands, et dont le nombre s'accroît sans cesse, rendent à la science de grands services, et il faut regretter que les publications analogues soient encore aussi rares en France. C'est à la diffusion de l'enseignement des sciences auxiliaires de l'his-

1. *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, commencés en 1837 sous la direction de Ranke et devenus le point de départ des meilleurs travaux sur l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. — Pour le détail de ces publications, voyez Dahlmann, *Quellenkunde*, 5e éd., 1883, nos 645, 1339, 1343, 1482, 1552.

toire du moyen âge, qui existe aujourd'hui dans la plupart des Universités[1], que l'Allemagne doit de posséder en nombre suffisant des érudits préparés par leurs études à exécuter des travaux de ce genre. Au premier rang des maîtres, il faut nommer M. Th. von Sickel, qui semble aujourd'hui le chef incontesté de l'école allemande de diplomatique. Professeur à l'Université de Vienne et directeur de l'Institut d'histoire autrichienne, directeur depuis 1873 de la section des *Diplomata* du recueil des *Monumenta Germaniae,* il n'a cessé, par son enseignement et ses travaux, de faire effort pour amener les recherches en matière diplomatique à un degré toujours plus grand de précision et d'exactitude. Se fondant, par exemple, sur les rapprochements d'écriture les plus minutieux et sur les comparaisons de style les plus délicates, il en est arrivé à pouvoir déterminer quels avaient été respectivement les rédacteurs et les scribes des divers diplômes des chancelleries qui ont fait l'objet de ses études, et à tirer de cette détermination des conclusions sur la valeur et le caractère des documents, plus certaines et plus rigoureuses que celles qu'on demandait auparavant à la connaissance des usages généraux des chancelleries. Dans ses mémoires de diplomatique, publiés pour la plupart dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne[2], il a déployé toutes les qualités d'une critique singulièrement aiguisée et qui ne redoute pas les subtilités; il a fait une très heureuse application de sa méthode aux diplômes des quatre premiers carolingiens, et exposé l'ensemble de sa doctrine diplomatique dans une magistrale introduction qui occupe tout un volume[3]. Enfin, dans des instructions pour la publication des diplômes des souverains allemands dans la nouvelle série des *Monumenta Germaniae*[4], et dans la Préface de son édition des diplômes de Conrad Ier, Henri Ier et Otton Ier, — publiée en 1879 avec un

1. Pour autant que je puis le savoir, cet enseignement est aujourd'hui organisé à Berlin, Bonn, Breslau, Göttingen, Halle, Leipzig, Munich, Strasbourg, Czernowitz, Innsbruck, Prague et Vienne. Il faut donner une mention spéciale à l'*Institut für œsterreichische Geschichtsforschung* établi à l'Université de Vienne en 1854, réorganisé en 1878.

2. *Beiträge zur Diplomatik*, I-VIII. Vienne, 1861-1882, in-8° (extrait des *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*).

3. *Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata.* T. I, *Lehre von den Urkunden der ersten Karolinger* (751-840); t. II, *Regesten der Urkunden der ersten Karolinger* (751-840). Vienne, 1867-1868, in-8°.

4. *Programm und instruction der Diplomata-Abtheilung*, dans le *Neues Archiv*, t. I (1876), p. 429-482.

spécimen de l'édition, — il a exposé quelles conditions devaient réunir les publications de textes diplomatiques pour satisfaire aux exigences toujours croissantes de la science, et s'est montré lui-même un éditeur impeccable.

A côté de lui, M. Julius Ficker a conduit l'étude de la diplomatique dans la voie d'une critique parfois subtile jusqu'à l'excès, souvent négative, toujours compliquée, mais ingénieuse, pénétrante, peu soucieuse des traditions et ne reculant devant aucune difficulté[1]. Considérant que la critique des textes d'après de prétendues règles générales de chancelleries, presque toujours incertaines, était souvent superficielle, il y a substitué la recherche des origines et pour ainsi dire l'étude de la genèse de chaque document. Par une analyse patiente de chacune de leurs parties, il a tenté de reconstituer les phases diverses qu'ils avaient traversées jusqu'à leur entier achèvement, et de rechercher les traces qui en pouvaient subsister dans les actes tels qu'ils nous sont parvenus; il a su tirer de cette étude des conclusions intéressantes, particulièrement sur la valeur respective et la concordance des divers éléments qui forment les dates.

Les érudits allemands, à peu d'exceptions près, ont subi l'influence de ces doctrines nouvelles[2]. Plus encore qu'en France, les publications diplomatiques, éditions, régestes, catalogues d'actes et travaux critiques, se sont prodigieusement multipliées dans ces dernières années. Elles sont naturellement d'importance et de valeur fort inégales; mais on ne saurait nier que, prises dans leur ensemble, elles ont quelques caractères communs qu'il est intéressant de dégager. Le plus frappant est certainement l'harmonie générale : nulle part on ne sent autant qu'en Allemagne, à travers la diversité des opinions, la discipline et la coordination des efforts; nulle part l'exploration, l'investigation

1. *Beiträge zur Urkundenlehre.* Innsbruck, 1877-1878, 2 vol. in-8°. D'autres mémoires ont été publiés dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.*

2. Parmi les rares dissidents il faut signaler M. Julius von Pflugk-Harttung (naguère Julius Harttung) dont les travaux sur la diplomatique pontificale, loin de faire avancer la science, semblent un retour à ce que Gatterer avait nommé le *Linnaeismus graphicus.* Sur ses différends avec M. von Sickel, voyez Th. von Sickel, *Bella diplomatica ohne Ende?* dans les *Mittheil. des Inst. f. österr. Geschichtsforschung,* t. VI (1885), et la réponse de J. von Pflugk-Harttung, *Th. von Sickel und die Monumenta Germaniae Diplomata.* Stuttgart, 1885, in-8°.

et la critique des sources historiques ne suivent une marche aussi systématique et aussi régulière. Il en faut faire certainement honneur à l'enseignement des Universités et à ces grandes publications qui groupent maîtres et élèves dans une collaboration féconde où s'affermissent et se développent les traditions scientifiques. Bornons-nous à citer comme exemples, avec les *Monumenta Germaniae* et les *Jahrbücher* mentionnés plus haut, les rééditions des Régestes de Bœhmer et de Jaffé. A côté de ces qualités de premier ordre, il convient de signaler quelques défauts, sensibles déjà dans les œuvres des maîtres et naturellement plus saillants dans celles des disciples. La prétention quelque peu excessive de donner à la diplomatique le caractère d'une science exacte a trop souvent pour conséquence l'affectation de disposer le raisonnement en forme mathématique, de discuter à l'aide d'espèces de formules algébriques dont l'inconvénient, outre la sécheresse et l'obscurité, est de faire perdre de vue l'objet même des problèmes et de ne point tenir assez compte de la complexité des documents. Une autre tendance non moins fréquente de l'érudition allemande est de chercher, souvent outre mesure et hors de propos, à généraliser, à systématiser et à fixer les moyens d'investigation, de critique et d'analyse. Ce pédantisme scolastique aurait pour conséquence de réduire l'étude des textes à l'application d'un certain nombre de procédés, déterminés une fois pour toutes, alors que la critique, pour être efficace et féconde, doit demeurer toujours souple, variée, vivante, et se renouveler sans cesse. L'extrême délicatesse des observations et des comparaisons qui, sous la main des maîtres, a parfois abouti à des résultats décisifs, paraît avoir développé le goût de la minutie et de la subtilité pour elles-mêmes, et de nombreux mémoires semblent n'avoir d'autre objet que d'exposer des séries de recherches aussi patientes que stériles. Il arrive trop souvent enfin aux érudits allemands de paraître oublier que la diplomatique n'est après tout que la servante de l'histoire et de la traiter comme une science indépendante ayant son objet propre, et non comme l'un des moyens qui doivent concourir au but de toute critique historique, la recherche et la représentation de la vérité tout entière.

Chez nous au contraire, où la division du travail n'existe pas au même degré qu'en Allemagne, la diplomatique est restée plus intimement liée et subordonnée à l'ensemble des recherches historiques. Ce n'est que récemment que l'on a commencé en France

l'étude méthodique et systématique de l'ensemble des sources diplomatiques, et les éditeurs eux-mêmes se soustraient encore trop souvent à l'obligation de soumettre à la critique les documents qu'ils publient. Fréquemment, il est vrai, nos historiens s'improvisent diplomatistes pour examiner les textes dont ils veulent se servir, et leurs études dans ce sens, servies d'ordinaire par une connaissance approfondie de l'histoire, sont d'une réelle valeur critique ; mais il leur arrive aussi, faute d'information suffisante et de connaissances techniques, d'appuyer inconsciemment leurs opinions sur des documents suspects, faux ou altérés, aussi bien que sur des textes authentiques.

A l'inverse de ce qui se passe en Allemagne, ce qui nous a le plus fait défaut jusqu'ici, c'est la discipline et la coordination des efforts. L'enseignement de l'École des chartes a sans doute conservé les anciennes traditions de l'érudition française et donné à ses élèves, avec une solide préparation scientifique, une précieuse unité de méthode ; mais pendant longtemps son influence ne s'est pas propagée au delà d'un cercle trop restreint d'érudits. C'est la cause de l'inégalité qui est encore un trait caractéristique des travaux d'érudition publiés en France. A côté d'œuvres excellentes, on rencontre trop souvent des publications dont les auteurs témoignent d'une ignorance manifeste non seulement des résultats acquis, mais aussi des méthodes scientifiques et des principes mêmes de la critique. A n'envisager que les travaux qui comptent dans la science, on doit reconnaître que le domaine des études diplomatiques n'a pas été négligé. Sans parler des publications de documents qui ne cessent de se multiplier, la critique s'est exercée sur presque toutes les branches de la science, le travail provisoire de classification et d'examen des documents, entrepris par les érudits des deux derniers siècles, a été repris, contrôlé, rectifié de toutes parts ; presque toutes les questions ont été abordées et nombre de problèmes résolus. Moins systématique et moins technique aussi que l'érudition allemande, la critique française s'est montrée en général dans ces études aussi ingénieuse et peut-être plus souple, plus féconde en ressources et plus consciente de son but ; souvent enfin elle a déployé des qualités d'ordre, de clarté et d'élégance qui la rendent plus accessible.

Quoi qu'il en soit, en France, en Allemagne, en Italie, les recherches dans le domaine des études diplomatiques sont devenues extrêmement actives depuis un demi-siècle. Elles ont déve-

loppé les méthodes, donné plus de sûreté aux procédés d'investigation, rectifié nombre d'erreurs, résolu certains problèmes, posé et discuté la plupart des questions. Mais tous ces travaux sont dispersés dans des publications spéciales, et il est devenu assez malaisé de se rendre compte des résultats acquis, aussi a-t-on commencé à sentir le besoin de les coordonner. En Italie, M. Ces. Paoli a publié dans ce but, en 1883, le « programme » de son cours de paléographie et de diplomatique à l'Institut des études supérieures de Florence[1]. Ce résumé fort clair a eu l'honneur d'une traduction allemande[2], et l'auteur, qui a déjà réédité séparément la partie de ce programme relative à la paléographie, annonce une prochaine édition plus développée du programme de diplomatique[3]. M. Michele Russi a publié un court manuel de paléographie et de diplomatique, spécial aux documents napolitains[4]. En Belgique, M. le chanoine Reusens vient de faire paraître un court manuel élémentaire de paléographie et de diplomatique, malheureusement très arriéré[5]. En Allemagne enfin, sans s'arrêter à deux courtes publications du Dr Friedrich Leist[6], ouvrages trop peu au courant de la science pour avoir une grande utilité, il faut citer avec éloge le Manuel de diplomatique allemande et italienne de M. H. Bresslau, dont le premier volume a paru en 1889[7], et qui est une œuvre d'une haute valeur scientifique.

A. GIRY.

1. *Programma di paleografia latina e di diplomatica.* Florence, 1883, in-8°.

2. *Grundriss der lateinischen Palaeographie und der Urkundenlehre,* traduit de l'italien par Karl Lohmeyer, professeur à Kœnigsberg. Innsbruck, 1885, in-8°.

3. *Programma scolastico di paleografia e di diplomatica.* I. *Paleografia latina.* Florence, 1888, in-8°. La partie concernant la diplomatique y est annoncée comme sous presse.

4. *Paleografia e diplomatica de' documenti delle provincie Napoletane.* Naples, 1883, in-12.

5. *Éléments de paléographie et de diplomatique.* Louvain, 1891, plaquette de 118 pages autographiées.

6. *Urkundenlehre. Katechismus der Diplomatik, Paleographie, Chronologie und Sphragistik.* Leipzig, 1882, in-12. — *Die Urkunde, ihre Behandlung und Bearbeitung für Edition und Interpretation.* Stuttgard, 1884, in-8°.

7. *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien,* t. I. Leipzig, 1889, in-8°.

LE

TESTAMENT POLITIQUE

DE

CHARLES V DE LORRAINE

Au début de cette étude il y aurait peut-être lieu de tracer un portrait du prince qu'on croit l'auteur du fameux testament de 1687. Deux motifs nous en empêchent : d'abord la crainte que nous avons de nous attarder dans notre route et de trop différer l'examen de la pièce elle-même, puis notre intention très arrêtée de publier un jour une étude complète de la vie et du rôle de Charles V de Lorraine. Rappelons donc seulement ici que ce prince fut à la fois un des politiques et un des capitaines les plus illustres de la fin du XVIIe siècle ; qu'il combattit successivement, et avec éclat, Louis XIV et les Turcs ; qu'il délivra Vienne avec Sobieski (1683) et prit Bude (1686) ; que, victorieux à Mont-Harsan (1687), il pacifia promptement toute la Hongrie, et conquit l'Esclavonie, la Transylvanie, la Bosnie, sans parler des trois sièges de Philippsbourg (1678), Mayence (1689) et Bonn (même année), où il eut l'habileté de repousser Luxembourg, et de réduire Dufay, d'Huxelles, Asfeld. Certains épisodes de l'existence de Charles de Lorraine, détachés de l'ensemble et étudiés à part, fourniraient à eux seuls de curieux champs d'investigations. Mais, pour ne point modifier notre dessein, nous dirons simplement que son origine est assez romanesque : en effet, il était fils du cardinal de Vaudemont et d'une cousine de celui-ci, Claude de Lorraine. Cette union causa à Louis XIII et à Richelieu un dépit extrême. Mais Urbain VIII fut ferme, et soutint Vaudemont contre les colères de la diplomatie royale[1].

1. Sur le mariage du cardinal de Vaudemont et de Claude de Lorraine, voir

Entre autres particularités de l'existence de Charles de Lorraine, il faut encore mentionner sa brusque rupture avec Louis XIV à Versailles, une certaine nuit de l'année 1662, à l'issue d'un ballet; son rôle de souverain sans terre et sans sceptre auquel il se résigna ensuite si noblement plutôt que de fléchir; son mariage avec l'archiduchesse Marie-Éléonore, sœur de l'empereur Léopold Ier et reine douairière de Pologne (1678); la place prépondérante qu'il prit ensuite dans les conseils de la cour d'Autriche; sa fin inopinée en 1690, à Welz, près Linz, lorsqu'âgé de moins de quarante-huit ans il s'apprêtait à franchir le Rhin; les mémorables jugements, les superbes éloges qui ne tardèrent pas à retentir sur sa tombe, notamment ceux de Louis XIV, de Guillaume d'Orange, de Léopold Ier d'Allemagne, de Villars, de Berwick, du prince de Ligne, de Montesquieu, de l'ambassadeur vénitien Frederigo Cornaro et de Dom Calmet.

Nous ne nous arrêterons pas plus sur les diverses opinions qui concernent le prétendu testament de Charles de Lorraine que sur son histoire même; nous reprendrons cette étude ultérieurement. Pour l'instant, quelques détails succincts sont seuls nécessaires à connaître : la première édition du testament date de 1696 (Leipzig, imprimerie supposée de George Weitman); du jour de son apparition jusqu'à notre époque, les érudits qui en firent l'étude se divisèrent en trois groupes : l'un de ces groupes croit à l'authenticité, l'autre conclut à la fausseté de la pièce, le troisième, intermédiaire, écarte Charles V de Lorraine, mais incline à penser qu'un haut personnage écrivit notre testament sous le pseudonyme du prince lorrain. Le groupe de l'authenticité comprend : d'abord, Rousset de Missy, qui, au dernier siècle, rédigea le *Mercure historique et politique*, et, de nos jours, MM. d'Haussonville[1], de Montaiglon[2] et Sorel[3]. Divers érudits étrangers, Laurent[4], Erdmannsdœrfer[5], Sugenheim[6], sont également partisans

Michaud, *Biographie universelle*, t. XXV, article Charles V de Lorraine; voir aussi M. le comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, p. 406-410.

1. M. le comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1857, t. III, p. 379-382, 471-472.

2. Anatole de Montaiglon, *Charles de Lorraine, testament politique*, Paris, 1866, Introduction, p. XXIV.

3. Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, 1re partie, p. 447-448.

4. Laurent, *Histoire de l'humanité*, t. XI, p. 226.

5. Erdmannsdörfer, *Graf G. Fr. von Waldeck* (1869), p. 158.

6. Sugenheim, *Geschichte des deutschen Volks* (1866-67), t. III. Avant-propos.

de l'authenticité de la pièce. Voltaire[1] et le jésuite Wagner[2], dans le passé, ont, par contre, traité le testament d'apocryphe. C'est la thèse reprise depuis avec beaucoup de vigueur par M. Onno Klopp, l'illustre historien de *la Chute des Stuarts*[3]. Bayle est considéré comme le chef de l'école intermédiaire; il ne croit point que Charles de Lorraine ait composé le testament, et il l'attribue à quelque personnage du XVIIe siècle. Suivant Bayle, ce personnage a peut-être été le cardinal de Furstenberg[4]; d'après M. de Mohl[5], Weller[6] et Beuchot[7], ce serait le chancelier de Straatman, ou l'un de ses fils. Wurzbach, biographe autrichien, ne sait au juste à quelle conclusion s'arrêter. Les noms de Charles de Lorraine, du cardinal de Furstenberg, de l'abbé de Chèvremont, reviennent successivement sous sa plume sans qu'il puisse se décider à dire : « Voilà l'auteur de la pièce[8]! » Il en est de même de Bidermann, autre érudit autrichien, qui hésite entre Furstenberg, un frère du chancelier de Straatman, et un personnage qui aurait touché de près Charles V de Lorraine[9]. Désireux de poursuivre après de tels maîtres la solution de ce problème, nous avons un premier fait à constater. Dès longtemps déjà, le testament politique de Charles de Lorraine était oublié et n'intriguait plus personne, lorsque soudain, en 1857, M. le comte d'Haussonville le tira de la poussière. La belle *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France* rendit une importance nouvelle à l'œuvre de Charles V. Ce fut une découverte, presque une révélation[10]. A leur tour, MM. de Montaiglon[11] et Sorel[12], s'associant aux conclusions de

1. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, t. XIX, p. 39; Mélanges, t. XXIII, p. 429 et 430.
2. Wagner, *Historia Leopoldi*, t. II, p. 154, Vienne, 1730.
3. Onno Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*, t. V, p. 115.
4. Bayle, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 730.
5. De Mohl, *Geschichte und Litteratur des Straatsrechtes*, t. III, p. 406.
6. Weller, *Falsche und fingirte Druckorte*, t. II, p. 58.
7. Voltaire, *Œuvres complètes*, édit. Beuchot, t. XIX, p. 31, n. 4; t. XXIII, p. 430, n. 1.
8. Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Œsterr.*, t. VI, p. 390.
9. Bidermann, *Geschichte der Œsterreichischen Gesammtstaatsidee*, p. 51.
10. *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1857, t. III, p. 381-382.
11. *Charles de Lorraine, testament politique*, Introduction, p. XXIV. — Un léger doute subsiste, il est vrai, car à quelques pages de là M. de Montaiglon reprend : « Seulement, pour affirmer d'une manière absolue, je ne serais pas « fâché d'avoir plus de lumière encore, et en particulier l'avis de M. d'Arneth, « m'engageant par avance à y souscrire aveuglément, et, s'il me condamnait, à « me garder de lui répondre. »
12. *L'Europe et la Révolution française*, 1re partie, p. 447-448.

M. le comte d'Haussonville, déclarèrent que le testament est non seulement authentique, mais qu'il renferme tout le plan de la maison d'Autriche.

Cela dit, nous pouvons maintenant en venir au testament lui-même et faire connaître notre propre opinion. Notre travail se divise en cinq parties distinctes. Une de ces parties sera consacrée à la physionomie générale du testament; une autre recherchera le nom de l'éditeur; la troisième discutera la question d'authenticité; enfin, les deux dernières tenteront d'élucider des points de moindre importance dont l'étude ne peut venir qu'une fois la question d'authenticité résolue.

I.

Le testament.

Publié en 1698, nous l'avons déjà dit, le testament serait réellement sorti neuf ans plus tôt de la plume du duc de Lorraine (1687). C'est du moins ce qu'affirment les partisans de son authenticité. La date de 1687 a de l'importance; car, en 1687, l'empereur Léopold, la cour de Vienne et Charles V de Lorraine, naturellement aussi, menacés d'une double grande guerre, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, ne savaient laquelle subir et hésitaient avec anxiété. Les hostilités duraient toujours dans le Balkan; culbutée à Gran, au mont Harsan, délogée de la Hongrie, de la Transylvanie, l'armée turque ne demandait qu'à prendre quelque revanche sanglante. Des hordes considérables sont à Belgrade et ravagent le Danube inférieur. Cependant, Louis XIV arme, la ligue d'Augsbourg l'imite, et l'Autriche est chaque jour invitée à faire cause commune avec les ennemis de la France. En ces conjonctures, deux importants partis surgissent à Vienne : l'un qui veut la continuation de la guerre ottomane et la paix sur le Rhin, l'autre qui prêche la paix immédiate avec le sultan et la guerre contre Louis XIV. Le premier de ces partis, qui se compose « de « toute la cour impériale, en dehors de la cour, des plus notables, » suit les conseils publics ou secrets du prince de Salm, du prince de Dietrichstein et du vice-chancelier comte de Kœnigsegg. Le pape Innocent XI, son nonce Buonvisi, quelques jésuites, notamment Othmar, témoignent une extrême faveur aux partisans de la guerre turque. L'Autriche, à en croire les politiques que nous venons de nommer, retirera un triple avantage de la continuation

des hostilités contre Stamboul : d'abord elle portera le coup de grâce aux ennemis de la foi, puis elle augmentera ses possessions de nouveaux territoires dans les parages du bas Danube, conquêtes bien préférables à son antique prépondérance en Allemagne, qui est plus pompeuse que réelle; enfin, elle se tiendra à l'écart des menées de Guillaume d'Orange, que Salm, en sa double qualité de catholique et de proche parent des Stuarts, hait tout spécialement. Le deuxième parti, qui désire combattre la France, tient un langage tout autre : l'ennemi véritable n'est pas le sultan, mais Louis XIV; la mission de l'Autriche n'est pas en Orient, elle est en Allemagne; délaisser le corps germanique au moment du péril soulèvera une indignation extrême; d'ailleurs, les compensations territoriales qu'on fait entrevoir au souverain sur le bas Danube sont des chimères; elles ne remplaceront jamais ce que l'Autriche va perdre en influence et en prestige du côté de l'ouest. Ainsi parlent les politiques pressés de rompre avec Versailles. Hermann de Bade, président du conseil de guerre, est du nombre. L'impératrice Éléonore, femme de Léopold Ier et fille du comte palatin de Neubourg, opine de même. De là le nom de parti palatin que l'histoire décernera au groupe entier. Le problème qui s'agite ainsi à Vienne en 1687 n'est toujours pas résolu : il consiste à savoir si ethnographiquement l'Autriche est une puissance orientale (Œsterreich) ou occidentale et où réside son principal, son réel centre de gravité, dans les Balkans ou en Allemagne. Les gouvernements de l'époque se rendent un compte très exact de la gravité du débat qui passionne la Hofburg de Vienne et qui va ensanglanter soit la terre turque, soit l'antique Germanie; Venise appuie le parti de la guerre ottomane de ses vœux, de son action incessante; l'ambassadeur espagnol Borgomainero, les envoyés hollandais Hop et Hamel Bruininx, ceux d'Angleterre à la chute de Jacques II, bref, tous les ennemis de Louis XIV soutiennent, au contraire, le parti palatin sans relâche[1].

1. Onno Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*, t. VI, p. 362. — Ranke, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 30. — Koser, *Testament politique de Charles de Lorraine* (*Historische Zeitschrift*, 1882, p. 54), beau et solide travail que nous avons consulté avec fruit. — Mgr Fraknoï, *Innocentii XI in Hungaria de Turcarum jugo liberanda studia et opera*. Budapestini, 1886, p. XXXIII, XXXVIII, XLII, XLIV, XLV, LI, LVII, LXIX, LXX; ouvrage puisé aux meilleures sources. — C'est en 1687-1688 que la lutte fut le plus ardente, à Vienne, entre les deux partis politiques, dont l'un voulait combattre le sultan et l'autre Louis XIV; mais l'existence même de ces deux partis est bien antérieure : on les retrouve en présence avant le siège de Vienne (1683).

Il était nécessaire de jeter ce coup d'œil sur l'état des esprits à la cour de Vienne en 1687; nous aurons à y faire plus d'une fois allusion. Dès maintenant on comprendra beaucoup mieux toute la gravité de ce passage du testament : « Puisque, néanmoins, on « ne voit point d'autres moyens d'humilier la France et que les « envoyez de Sa Majesté n'ont pu rien gagner sur le roi Jacques, « je suppose *qu'il faut conclure la paix avec la Porte* avant « que de s'expliquer, et, sur-le-champ, avant que de désarmer, « venir à la charge... en même temps qu'on conclura l'alliance... « avec l'Angleterre contre la France[1]. »

Il n'y a donc plus à en douter : Charles de Lorraine a choisi entre les deux politiques qui divisent si profondément la cour d'Autriche. D'après lui, — du moins le testament l'affirme, — on ferait bien de laisser les Turcs en repos et de s'associer sans retard aux plans de la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV. Charles serait ainsi un champion de l'idée palatine. Le moment n'est pas venu de discuter cette attitude ni de montrer si elle est conforme ou non à la vérité historique. Semblable examen viendra plus tard, lorsque nous nous prononcerons sur l'authenticité de la pièce (ch. III). Aujourd'hui, l'essentiel est de noter simplement et de mettre en pleine lumière les prétendus projets belliqueux du duc de Lorraine contre la France.

Tandis qu'on combattra Louis XIV, on accomplira d'autres desseins qui détermineront la décadence de l'Allemagne et de l'Italie. La création de deux nouveaux électorats est un des moyens que suggère le testament pour transformer le saint empire; ces électorats seront la Hongrie et le Hanovre. L'Allemagne ne se révoltera pas contre cette nouveauté, car « on prétextera la « nécessité qu'il y a pour elle de faire entrer en commerce perpé- « tuel une nation belliqueuse (les Madgyars); on soutiendra que « par la communication des deux peuples il y aura plus d'intelli- « gence et plus de ressources contre l'ennemi commun[2]. » Une fois les Madgyars admis dans l'empire, « la fin de cette nouveauté, « présentée à l'Allemagne sous les intérêts de sa défense et de sa « gloire, doit être de l'obliger à l'alliance offensive et défensive « contre le Turc et à régler sur-le-champ le nombre de troupes « que chacun des membres sera obligé, par le traité solennel, d'y

1. Montaiglon, *Testament politique de Charles de Lorraine*, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 5.

« envoyer et d'y entretenir à ses dépens pour la conservation de « la cause commune[1]. »

La maison d'Autriche va recueillir divers avantages de cette étroite alliance avec le corps germanique :

Le premier sera d'avoir dans l'Allemagne une défense assurée pour ses États héréditaires sans qu'il luy en coûte rien et de pouvoir mettre dans la désolation le membre qui manqueroit aux premiers ordres; — le second d'épuiser insensiblement, sous prétexte de gloire et de conquêtes, tous les princes d'Allemagne, jusqu'à ce qu'on les ait réduits en gouverneurs de province, comme en France, et leurs enfants à devenir pages dans la maison impériale, comme on l'a si politiquement pratiqué en France; — le dernier de pouvoir se servir de l'antipathie des Hongrois avec les Allemands pour lâcher ceux-là aux trousses de ceux-cy et, leur roy à leur tête, enfoncer l'Allemagne et la réduire par conqueste en monarchie, ce qui s'opérera plus tost et plus sûrement par la force que par la politique...[2].

Dans l'avenir, on songera à supprimer la diète de Ratisbonne : « En attendant que la prospérité transfère Ratisbonne à Vienne, « d'où il ne parte plus que des lois despotiques et absolues...[3]. »

A l'égard de l'Italie :

... Il faut se servir de la stérilité du roy d'Espagne pour le résoudre à disposer de ses États d'Italie en faveur de l'archiduc Charles, et sous prétexte d'invasion à prévenir pour le Milanois et la Sardaigne, et de guerre à soutenir en faveur du duc de Savoie, qui se déclarera toujours utilement s'il se déclare à temps, et, si on le met en état d'exécuter ce qu'on luy propose par l'entrée dans la ligue, il faut faire couler des Allemands dans le royaume de Naples, en Sicile et dans le Milanois, assez pour pouvoir y prendre pied et s'assurer de n'en pouvoir être chassez par les Nationaires.

Il faut, tant par les quartiers d'hiver que par les taxes des feudataires de l'empire, ou les épuiser insensiblement, ou les obliger à quelque soulèvement, duquel on prendra occasion de les chastier sévèrement et de s'affermir plus fortement dans leurs Estats que dans ceux des autres. L'exemple effrayera une nation fainéante et sans expérience. On en viendra enfin à bout, et ce n'est qu'après quelques années de cette épreuve qu'il faut installer l'archiduc Charles, roy de Naples et seigneur du reste des Estats espagnols en Italie, afin d'avoir déjà de quoi l'y maintenir par la force quand on fera la déclaration[4].

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 5 et 6.
3. *Ibid.*, p. 7.
4. *Ibid.*, p. 7 et 8.

Y a-t-il intérêt à agir de la sorte envers l'Italie? Oui, car si « ce dessein est bien conduit, il réussira infailliblement. »

Pendant que le roy d'Espagne vit encore, l'enfant se fera grand et se mettra en état de se faire voir à ses peuples... et, érigeant un roy sur cette portion de l'empire, la branche est divisée sans être séparée, avec bien plus de moyens de s'entresecourir que de Madrid à Vienne, puisque les États en sont contigus, puisque du port d'Otrante et de tant d'autres, entre ceux de Sicile, il est aysé d'avoir de quoy attaquer le Turc par mer, lorsqu'il remue à contre-temps par terre, et d'obliger insensiblement les Vénitiens, pressez des deux couronnes, de rendre libre l'Adriatique[1].

Charles de Lorraine rêve aussi de tirer parti des Suisses et des Grisons :

Cette exécution et la diminution des forces de la France dépendent principalement de l'alliance avec les Suisses et les Grisons; c'est à cela qu'il ne faut pas épargner l'argent, puisque tout autre moyen est inutile et sera toujours faible quand il réussiroit. Il faut chercher dans les fonds domestiques des finances exprès pour cet emploi, sans quoi, néant pour le succès qu'on médite[2].

D'autre part, le concours des puissances protestantes ne doit pas être négligé : « ... Il faut se servir de l'Angleterre et de la « Hollande et des électeurs et princes protestants pour séparer les « cantons protestants de l'ancienne alliance qu'ils ont en commun « avec la France...[3]. »

Le pape est un ennemi auquel Charles réserve une fin lente et pleine d'horreur : « C'est le pape qu'il faut pousser le dernier de « tous les princes d'Italie..., réduire au seul domaine de la ville « de Rome, en unissant par là le royaume de Naples avec le Mila- « nois, bon gré, mal gré, et la force à la main... » On y arrivera « en ayant à sa dévotion des docteurs profonds qui instruisent le « peuple de vive voix et par écrit de l'illusion et de l'inutilité des « excommunications quand il s'agit du temporel, que Jésus-Christ « n'a jamais destiné à l'Église et qu'elle ne peut posséder sans « outrer son exemple et sans intéresser son Évangile...[4]. »

Puisque le pape est un ennemi, les moines, de leur côté, sont de dangereux criminels :

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, p. 7 et 8.
2. *Ibid.*, p. 9.
3. *Ibid.*, p. 10.
4. *Ibid.*, p. 11.

C'est un genre d'hommes qui n'a jamais fait de bien à souverain et qui n'est destiné qu'à leur faire du mal. Si l'on m'en vouloit croire, il n'y auroit jamais de ces gens d'Église de bas vol qu'un chapelain pour dire la messe, lequel mangeroit et coucheroit ailleurs. Tant il est peu seur d'avoir à vivre parmi des gens qui profitent de tout ce qu'ils voient, pour deviner ce qu'on ne veut pas qu'ils sachent, et qui sçavent presser l'autre sexe pour achever d'apprendre par sa foiblesse ce qu'ils n'ont pas pu approfondir par leurs fausses découvertes. Moins il y a de prêtres et de moines dans une famille, plus l'idée de la religion s'y conserve; la paix y est plus assurée et le secret plus impénétrable...[1].

Mais l'heure décisive va sonner :

Ce sera pour lors qu'il faudra se servir des Hongrois, des Italiens et des Suisses pour réduire l'Allemagne en monarchie, et ce que l'aîné de la famille aura fait pour son cadet, le cadet le faisant pour son aîné, de concert ils parviendront à oster la souveraineté, premièrement des villes Anséatiques et impériales, où ils posteront de bonnes garnisons, s'ils ne peuvent obliger les bourgeois d'y bâtir de bonnes citadelles à leurs dépens, ensuite des électeurs et princes du Rhin, pour estre à portée d'empêcher la jonction des secours qu'ils pourront invoquer de France, et enfin réduire, tant par épuisement que par force, les électeurs protestants les derniers...[2].

L'amitié des Scandinaves est à cultiver délicatement :

Pour tenter ce dernier coup, il faut beaucoup de ménagements, et on peut se servir des intérêts qu'elle a à s'agrandir des débris du Brandebourg pour l'engager à armer puissamment, ou la première, sans qu'on paroisse, en ayant adroitement jeté l'occasion, ou de concert avec la famille impériale, pour partager à l'amiable ce qui reviendra de ce débris, au moyen de quoy et quand les choses en seront là, il ne faut plus se relascher du titre de conqueste qu'aux conditions que le corps germanique déférera l'hérédité de l'empire à la famille régnante avec une entière soumission à ses ordres, sans qu'il reste d'Estats ou d'Assemblée à Ratisbonne...[3].

Gare cependant aux velléités d'indépendance, aux rapports des princes allemands avec la nation française :

A l'occasion de la guerre avec la France, il faut interdire à jamais soit les alliances, soit les traités particuliers, que des membres de

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, p. 21.
2. *Ibid.*, p. 11 et 12.
3. *Ibid.*, p. 12.

l'empire pourroient conclure avec ce pays..., proscrire ceux qui s'oublieroient de cette loy commune et les pousser à la rigueur, quelque réclamation qu'ils fassent sur la différence des conjonctures...[1].

Nous venons de retracer les lignes principales du testament, et elles permettent, pensons-nous, de saisir la physionomie générale de cette pièce. Et que faut-il en dire? Y a-t-il là une conception grandiose? des vues neuves ou profondes qui révèlent un politique d'ordre supérieur? Oui et non; c'est ce qu'il reste à examiner. — En dehors de la question de guerre contre la France, que nous avons signalée à nos pages 7 et suivantes, le testament renferme, à notre avis, trois points essentiels, généraux, qui dominent l'ensemble et dont le commentaire s'impose; à savoir : 1° la politique à l'égard de l'Allemagne; — 2° la politique à l'égard de l'Italie; — 3° la politique à l'égard de l'Église et des ordres religieux.

Nous ajournons à plus tard l'examen de la politique ecclésiastique. Quant à ce qui concerne l'Allemagne, nous déclarerons ici même que toute cette partie du projet nous semble assez banale et n'indique pas une provenance extraordinaire. A l'inverse, la partie italienne dénote beaucoup de sagacité et d'astuce. Ainsi, l'abaissement des princes du saint empire, l'intention de supprimer la diète de Ratisbonne ne sont pas des conceptions bien étranges : à l'époque de la guerre de Trente ans, ces projets-là furent déjà débattus avec soin. Les circonstances empêchèrent d'en tenter l'exécution, mais le souvenir en était conservé; d'où possibilité indéniable de les remettre en lumière et de les prêter adroitement à Charles de Lorraine ou à un autre[2]. L'alliance scandinave, l'extension de la Suède aux dépens du Brandebourg, n'est pas non plus une idée neuve; c'est un retour pur et simple à la politique antérieure de Léopold Ier. Quand s'ouvrirent les négociations de Nimègue (1678-1679), l'Autriche chercha, en effet, à s'attacher la Suède, et cela au détriment du bisaïeul de Frédéric II, de l'électeur Frédéric-Guillaume, dit le grand électeur. Plus tard, au moment de la guerre de Sept ans (1756-1757), de pareilles tentatives recommencèrent encore et obtinrent cette fois un plein succès; la Suède grossit le nombre des ennemis de Frédéric II, de sorte qu'outre la France, l'Autriche, la Russie, la

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, p. 13.
2. Koser, *Testament politique du duc de Lorraine* (*Historische Zeitschrift*, 1882, p. 59).

Pologne et la Saxe, le roi de Prusse eut par surcroît Stockholm pour adversaire[1]. Le conseil que donne le testament de créer un électorat de Hongrie, de faire rentrer les peuples de la couronne de Saint-Étienne dans le saint empire, paraît d'abord original; en réalité, c'est un autre lien commun. Du temps de Bethlen-Gabord, le Transylvanien, c'est-à-dire au moins un demi-siècle avant le testament de 1687, on y songeait déjà beaucoup. Dans les désirs de Vienne, le pays Madgyar aurait, en effet, dès 1620, formé un électorat supplémentaire, et l'archiduché d'Autriche un autre encore; de sorte que le corps impérial se serait augmenté d'un nouveau suffrage protestant et d'un nouveau suffrage catholique. De là même le nom et la théorie « de décemvirat » à cause des princes électeurs, dont le nombre aurait été dix, et non plus sept ou huit comme à l'époque classique[2].

Quant au passage du testament qui vise les relations de ces princes avec la France, — interdiction expresse de conclure des traités séparés, — est-ce là une particularité remarquable, susceptible d'attribuer au document un mérite hors ligne? Non, à notre opinion; car un jour, paraît-il, l'ambassadeur suédois Puffendorf chercha à plaider la cause d'un membre de l'empire, et le chancelier de Léopold Ier répliqua à ce diplomate « en fin alle-« mand, » comme qui dirait en bon français : « Que l'empereur « avait une fois pour toutes décidé qu'il serait impossible à n'im-« porte quelle puissance de libérer ou de garantir de la ruine les « princes soupçonnés de faire bande à part ou de contrarier les « projets de Sa Majesté. » Or, le chancelier ignorait complètement les derniers conseils de Charles de Lorraine, mais il se souvenait de certains préceptes traditionnels de la politique autrichienne. Et sous Joseph Ier, fils et successeur de Léopold, les préceptes en question subsistèrent. Ainsi, les Hollandais sont appelés, et à leur aide on s'efforce de dépouiller les princes de l'empire du droit de traiter avec l'extérieur, droit dont ceux-ci jouissaient depuis la paix de Westphalie. « L'empereur Joseph Ier, » nous raconte un historien, « déplorait amèrement la diminution de sa toute-puis-« sance impériale. C'est pourquoi il tâcha de restituer à la tête de « l'empire un volume le plus plein possible de vie et d'autorité[3]. »

1. Koser, *Testament politique du duc de Lorraine* (*Historische Zeitschrift*, 1882, p. 59).
2. Koser, *Ibid.*
3. *Mémoires d'Isaie Puffendorf*, diplomate suédois et frère de Samuel, con-

En agissant de la sorte, Joseph, à l'exemple de Léopold Ier, se conformait donc à d'anciennes traditions gouvernementales, il n'obéissait pas à des suggestions de fraîche date émanées de tel ou tel politique du temps. Dès lors, puisque de semblables traditions avaient déjà cours à l'avance, dès lors, quoi de moins difficile, même pour une plume obscure, que de s'en faire l'écho et de les présenter malignement comme l'œuvre de Charles de Lorraine?

Si le passage du testament consacré aux affaires allemandes n'indique pas une mystérieuse origine et nous laisse froid, on ne peut en dire autant de celui qui concerne l'Italie. Nous l'avons déjà précédemment déclaré : la partie italienne des derniers conseils de 1687 dénote sans contredit de l'habileté et de la profondeur, beaucoup de sagacité et d'astuce. On sent tout à coup la griffe du lion. C'est la voix d'un grand politique ou d'un habile contrefacteur qui retentit magistrale et éclatante. Ce sont des principes, des vues d'une originalité indiscutable, qui se découvrent subitement. A Vienne, en effet, on n'admit jamais que l'Autriche dût se contenter des domaines italiens de sa branche Madrilène et abandonner la péninsule espagnole à son propre sort. Un Habsbourg sur les bords du Danube, un sur ceux du Manzanarès, tel était l'axiome traditionnel. A l'extinction de la branche qui règne à l'Escurial, incontinent la branche allemande doit se porter héritière et réclamer, non pas un ou plusieurs lambeaux de l'ancienne couronne de Philippe II, mais bien l'intégrité de cette couronne. Quiconque, à la Hofburg, de Ferdinand Ier (1556) à Léopold Ier (1658), eût osé, dans l'entourage du souverain, faire ressortir le vice d'une semblable conception, la chimère des précédentes espérances, s'exposait à passer pour un traître ou un sacrilège. Soudain pourtant un document surgit. Charles de Lorraine en est le père putatif. Et ici plus de Habsbourgs à Madrid! pas de prétentions à la couronne d'Espagne complète! un simple royaume austro-italien, et comme capitales : Naples et Milan! Le motif, à la fois curieux et vrai, nous en est donné avec soin : « Le génie de « la nation et l'éloignement n'ont jamais fait que du mal dans la « séparation des deux branches; » en conséquence : « Le déceds « du roy d'Espagne arrivant dans la stérilité où il est, il ne faut

cernant le règne de l'empereur Léopold, publiés par Helbig, p. 85. — Noorden, *Europæische Geschichte im XVIII Jahrh.*, t. II, p. 147. — Koser, *Testament politique de Charles de Lorraine* (*Historische Zeitschrift*, 1882, p. 60).

« pas s'attacher à sa succession comme à une maxime d'État et « comme à un bien de famille[1]. » Voilà le point de départ; mais il y a des transitions à ménager : « Il faut paraître résolu, cepen- « dant, de vouloir la poursuivre (la succession espagnole); il faut « feindre d'en disputer la possession à celui qui s'avisera d'y pré- « tendre, afin de lui faire acheter cher et à longues années, y sus- « citant des partis et les y entretenant en crédit et en autorité[2]. » Puis, à la faveur de ces artifices, « on devra se servir de la stéri- « lité du roy d'Espagne pour le résoudre à disposer de ses États « en faveur de l'archiduc Charles..., faire couler des Allemands « dans le royaume de Naples, en Sicile, dans le Milanais...; de « sorte qu'on aura déjà assez de quoi maintenir l'archiduc par la « force quand on fera la déclaration[3]. » Les Italiens eux-mêmes ne s'effraieront pas du changement qu'on médite, car, « tandis « que le roy d'Espagne vit encore, l'infant se fera grand et se « mettra en état de se faire voir à ses peuples...[4]. » Enfin, conclusion qui justifie parfaitement la thèse de l'auteur : « Érigeant un « roy sur cette partie de l'empire, la branche est divisée sans être « séparée, avec bien plus de moyens de s'entre-secourir que de « Madrid à Vienne, puisque les États en sont contigus[5]. » Que faire de l'Espagne cependant? On la donnera à son voisin de Lisbonne sous conditions, et la France comptera un adversaire de plus : la royauté ibérique : « Si le roi de Portugal est dans les « intérests actuels de la famille régnante, il faut l'aider à y dis- « puter l'entrée, même à luy faire tomber cette portion d'État, qui « est si fort à sa bienséance, toujours aux conditions d'être l'en- « nemi déclaré de la France pour l'occuper davantage[6]. » Ici ne cherchons pas à le dissimuler : nous sommes en présence de conceptions supérieures, de projets vraiment dignes d'un Charles V de Lorraine, auquel tout le XVIIe siècle, Louis XIV en tête, et ensuite le XVIIIe, décernèrent d'une seule voix le titre de Grand. Si ce n'étaient les remarques défavorables, qui bientôt surgiront avec le chapitre de l'authenticité, on serait tenté de croire que le testament est en réalité l'œuvre de ce prince, le maître et l'émule

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, p. 13.
2. *Ibid.*, p. 13.
3. *Ibid.*, p. 7 et 8.
4. *Ibid.*, p. 7 et 8.
5. *Ibid.*, p. 7 et 8.
6. *Ibid.*, p. 13.

illustre d'Eugène de Savoie. L'hypothèse même d'un faussaire inventant un testament et l'attribuant à Charles de Lorraine n'explique rien; elle va droit à l'encontre d'une objection toute simple : ce faussaire, qui est-ce alors? A son tour un homme de génie..., puisque sur l'Italie il découvre des choses auxquelles personne ne songea jamais.

II.

De l'éditeur du testament.

L'éditeur du testament de Charles de Lorraine est un anonyme. En publiant ce document il y joignit une préface et des remarques intéressantes à divers titres. Tout d'abord elles nous permettent d'apprécier le mérite et la véracité de l'éditeur, peut-être même de deviner son nom; elles projettent quelque lumière sur divers points assez obscurs de la pièce; enfin, elles nous expliquent les procédés de composition dont usa, paraît-il, Charles de Lorraine pour élaborer ses derniers conseils. — Voyons d'abord le dernier point : les procédés auxquels le prince eut recours. L'hiver qui suivit la prise de Bude, c'est-à-dire l'hiver de 1686-1687, Charles, d'après la préface, appela à lui les politiques, les généraux les plus célèbres du saint empire et leur demanda respectivement avis. On répondit aux désirs et aux questions du duc de Lorraine, et des notes manuscrites lui furent même remises. Le testament serait né de cette affluence d'opinions. Les collaborateurs directs ou indirects du duc Charles V auraient été, dit-on : l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, le chancelier-comte Straatman, le chancelier-comte Kinsky, le margrave Hermann de Bade, Zinzendorff, président de la cour impériale, le cardinal Pio, le sénateur vénitien Salliez, les généraux Montecuccoli, Caraffa et autres. Charles de Lorraine eut-il véritablement recours à ces personnages divers? L'éditeur l'affirme, mais sans fournir de preuves. Ce ne sont pas des preuves, en effet, lorsque le testament dit : « La grande « alliance (ligue d'Augsbourg) doit avoir un objectif : lever contre « Louis XIV 100 mille hommes, » d'ajouter à la marge : « Conseil « de feu l'électeur de Brandebourg; » ni quand le testament déclare : « Il faut pousser les Italiens à la révolte, faire naître l'oc- « casion de les châtier, » et mettre en regard : « Conseil du général « Caraffa. » De tels prétendus conseils, énoncés dans des termes

si brefs et vagues qu'un contrôle un peu sérieux devient impossible, m'ont tout l'air de n'être jamais émanés de l'électeur de Brandebourg ou du général Caraffa. En émaneraient-ils cependant? Charles de Lorraine fit preuve, d'après nous, d'une naïveté bizarre, lorsqu'il demanda à Caraffa et à l'électeur de Brandebourg les choses qui viennent d'être dites, car le caractère, le passé, les tendances de ces deux personnages étaient tellement connus de chacun, l'attitude belliqueuse de l'électeur si tranchée, le massacre d'Eperies, œuvre d'Antonio Caraffa, si présent à toutes les mémoires, qu'il était bien inutile, dirai-je, de questionner le premier sur l'opportunité d'un appel aux armes, et le second sur l'utilité de mesures sanguinaires. La réponse ne pouvant être douteuse, on ne s'explique guère que la question ait été posée. — Soyons juste pourtant. Si plusieurs des prétendus conseils dont usa Charles de Lorraine pour établir son testament manquent d'originalité ou de netteté et peuvent, en conséquence, sembler suspects, quelques-uns cependant diffèrent, et il importe de les signaler. Ainsi, le projet d'élever la Hongrie au rang de neuvième électorat aurait été imaginé par Straatman, le chancelier (édit. Pierre Marteau, p. 11). Est-ce vrai ou faux? J'ignore; en tout cas, voilà du moins quelque chose d'inédit et de précis. Si une remarque marginale de l'éditeur ne nous eût appris que Straatman voulait donner un rôle aux Madgyars dans les affaires d'Allemagne, nous ne nous en serions certes pas douté[1]. Chemin faisant, une autre de ces remarques de l'éditeur qualifie « d'esprit fin » le comte Kinsky, chancelier de Bohême (édit. Pierre Marteau, p. 24). Encore une observation juste, corroborée par les découvertes de l'érudition moderne, et qui prouve que notre éditeur connaissait du moins la cour de Vienne, le mérite des grands dignitaires de l'empereur Léopold Ier. « Plus spéculatif que pra-« tique, obscurcissant les affaires avec ses finesses au lieu de les « éclaircir..., » tel jugeaient Kinsky les ambassadeurs vénitiens dans leurs relations à la sérénissime république[2]. L'appréciation des Vénitiens confirme, par conséquent, le témoignage de notre éditeur d'une manière piquante et en relève assurément le prix.

1. Il est certain que, si Straatmann ne voulut pas faire de la Hongrie un nouvel électorat, cet homme d'État voulut cependant en faire un du Hanovre. — Koser, *Testament politique de Charles de Lorraine* (*Historische Zeitschrift*, 1882, p. 64).

2. Venier, ambassadeur vénitien : « ... speculativo oltre il bisogno... e confonde ben spesso più che non appiani il negotio... »

— Très bien renseigné paraît, en outre, l'éditeur du testament à propos de certains dissentiments qui surgirent entre le duc Charles V de Lorraine et quelques célèbres généraux du temps, Louis et Hermann de Bade, l'électeur de Bavière[1]. Ici, comme plus haut, des documents de l'époque, exhumés de nos jours, attestent que la personne à laquelle on doit la publication du testament savait la vérité exacte[2]. Il faut même ajouter que nul des contemporains de Charles V n'a connu dans tous leurs détails les démêlés du prince et de ses frères d'armes. Sans doute quelque chose avait transpiré. Sans doute, des écrits de la fin du XVIIe siècle disent que des intrigues furent tramées contre Charles[3]. Personne, cependant, ne précise avec autant de netteté que notre éditeur anonyme. Un seul texte, l'*Oraison funèbre du duc Charles V*, par le jésuite Daubenton, fournit quelques indications circonstanciées, malgré le vague qui les enveloppe[4]. Les détails relatifs à la politique ecclésiastique de Charles de Lorraine, aux intentions du prince concernant le pape et les ordres religieux, nous semblent peut-être la partie la plus curieuse des remarques et commentaires de l'éditeur du testament. Ici nous sommes en pleine nouveauté. Le texte même du testament contenait déjà à cet égard, — qu'on se le rappelle, — de surprenantes révélations. Car, quant au pape, qui pouvait penser que Lorraine eût le « désir de le pousser « ferme..., de le réduire au seul domaine de la ville de Rome..., « de former des docteurs destinés à instruire le peuple de l'inutilité « des excommunications?... » Quant aux moines, qui pouvait supposer que Charles V voulût expulser de la cour « ce genre « d'hommes, lequel ne fait pas de bien aux souverains et n'est « destiné qu'à leur faire du mal?...» Sur ces points, le testament s'explique, on le sait, d'une manière formelle[5]; et la joie même

1. *Charles de Lorraine, testament politique*, édit. Pierre Marteau, Avertissement, p. V-XII.

2. Rœder, *Campagnes du margrave Louis de Bade*. — Contarini, ambassadeur vénitien, relations à la République (*Fontes rerum Austriacarum*, t. XXVII, p. 252). — D'Arneth, *Prinz Eugen*, p. 28-30 et 451.

3. *Vie de Charles V, duc de Lorraine et de Bar*, 1691, Amsterdam, in-12, seconde édition, p. 384, 385, 391; auteur présumé : Jean de la Brune, pasteur de Schoonhonven. — *Vita di Carlo V da Casimiro Freschot*, Milano, 1692. — *Historia della vita di Carlo V*, par Birlic Nolano, Venetia, 1699.

4. « Les grands de l'empire, que son mérite trop éclatant et trop indépendant « offensait jusqu'à machiner sa mine, contribuaient malgré eux à son élévation. » (*Oraison funèbre du duc de Lorraine*, par le père Daubenton, Nancy, 1700.)

5. Voir ci-dessus, p. 268 et 269.

que de telles maximes inspirent à l'israélite Sugenheim, un des champions, avec M. le comte d'Haussonville, de l'authenticité du testament, la propre indulgence de M. d'Haussonville méritent au passage une mention spéciale[1]. Mais ce n'était pas tout! Après le testament et le texte proprement dit, voici des remarques, un commentaire circonstancié, qui émanent d'une plume sûre, semble-t-il, de ses affirmations et qui confirment étrangement les tendances précédentes, leur réalité incroyable. Comment, en effet, refuser d'admettre que Charles V de Lorraine fut véritablement le précurseur politique et religieux de Joseph II, lorsqu'à la page 38 de l'édition Pierre Marteau, l'anonyme auquel on doit la publication de la pièce mentionne qu'il a remis au pape une lettre autographe du duc, et sur l'ordre de ce dernier? — lorsqu'à la page 32 il cite textuellement une lettre du cardinal Pio qu'il aurait vue dans les mains de Charles de Lorraine? — lorsqu'aux pages 24, 28 et 48, il rapporte des propos caractéristiques qui seraient sortis en sa présence de la bouche du prince? — Quand on précise à ce point, quand on dit : « J'ai entendu le duc de Lorraine tenir tel propos; » — « je lui ai vu en mains telle missive; » — « j'en ai porté telle « autre de lui au pape; » on jette — comment le nier? — le trouble dans l'esprit d'un érudit par tant de détails et une si grande assurance. Volontiers, celui-ci conclurait ensuite au joséphisme, au *carlisme* anticipé du duc de Lorraine. Et pourtant! il faut attendre; il faut, avant de se prononcer sur la réalité des tendances antireligieuses de Charles V, discuter préalablement, ainsi que nous ne tarderons pas à le faire, l'authenticité générale de la pièce, dont certaines révélations sont si étranges. Quand nous aurons établi d'une manière définitive l'authenticité ou la fausseté du testament, alors nous aurons fixé également le sort des particularités que nous relevons. Jusqu'à preuve du contraire, le lecteur devra rester en garde et tenir au moins pour suspecte l'aversion de Charles de Lorraine à l'endroit du pape et des moines. Car l'existence de Charles, son caractère, son rôle politique et guerrier me paraissent réfuter d'une façon éloquente les sentiments

1. « Seules, les doctrines religieuses émises par le pieux auteur du testament « politique et professées plus tard, à toute rigueur, par son petit-fils l'empereur « Joseph II dans tous ses rapports avec l'Église de Rome, semblent avoir perdu « aujourd'hui leur autorité à la cour de Vienne. » (*Réunion de la Lorraine à la France*, t. III, p. 382. — Sugenheim, *Geschichte des deutschen Volks*, t. III, Avant-propos.)

III.

De l'authenticité du testament.

Le secrétaire infidèle, l'employé de chancellerie, qui trahit des secrets, livre des pièces confiées à sa garde ou à sa discrétion, est un type d'indélicatesse qu'on retrouve à toute époque, dans tous les gouvernements. Certains méfaits de ce genre sont même devenus légendaires. Ainsi, c'est grâce aux informations d'un Romain, d'un familier du cardinal Casoni, secrétaire d'État d'Innocent XI, que Louis XIV et Jacques II furent, dit-on, avertis, dès 1687, du coup de main que Guillaume d'Orange méditait contre le trône de son oncle et beau-père. A en croire quelques érudits, les papiers du cardinal-ministre auraient été, dans la circonstance, lus à la dérobée, le projet de descente découvert, Londres, Versailles subitement mis en éveil, sans toutefois parvenir à déjouer la tentative du stathouder[1]. Donc, nul doute, à supposer que le testament de Charles de Lorraine soit authentique, qu'il n'ait d'abord été la proie de mains malhonnêtes avant de tomber entre celles de M. de Chèvremont, notre éditeur anonyme. Seulement, au lieu d'avouer le vol, de narrer sans fard tous les détails du larcin, l'éditeur entame un récit cauteleux, interminable, qui fait hocher la tête. En effet, d'après lui, « cette riche pièce » est d'abord remise par le duc Charles V de Lorraine à l'empereur; l'empereur la communique à l'impératrice, qui manifeste une grande joie; la joie insolite de l'impératrice intrigue son confesseur; le confesseur communique à d'autres le pressentiment qu'il éprouve qu'un mystère vient de s'accomplir sous le toit impérial; les familiers s'émeuvent; les têtes fermentent; on cherche, on recherche; bref, un jour d'inadvertance, voici qu'une personne occupée seule à quelque service secret « dans le cabinet d'un des premiers ministres « de Vienne » découvre soudain le testament et en commence aussitôt la copie. Mais il fallut le temps. On n'en vint à bout « qu'à plusieurs reprises assez inquiètes et que trop dangereuses. »

1. Dalrymple, *Memoirs of great Britain*, t. III, p. 150 et suiv. — Grimoard, *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 497. — Ranke, *Histoire des papes*, t. III, p. 117, n. 1. Nous pensons, avec M. Onno Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*, t. IV, p. 497, 499, que, contrairement à l'opinion de ces trois auteurs, le fait qui vient d'être cité plus haut est un roman.

suivant de l'Avant-propos de cette pièce va nous y aider : « On « lira, » dit l'Avertissement (édit. Pierre Marteau, p. VIII), « dans « les deux premières parties d'un grand ouvrage, les *Mémoires* « *de la cour impériale,* par l'abbé *D. C.,* un ample commen- « taire de ce qui n'est icy qu'en abrégé, même de tout ce qu'on « ne comprend pas assez dans le testament politique, dont ce pré- « liminaire n'est que l'essay... » D'après cela un dernier point est hors de doute : l'abbé *D. C.,* auteur des futurs *Mémoires de la cour impériale,* et l'éditeur du testament ne font qu'un. Maintenant, qu'est-ce que l'abbé *D. C.,* qui publia, d'après son propre aveu, le testament de Charles de Lorraine? Incontestablement un familier de ce prince. Son Avant-propos, son commentaire marginal du testament, bref, tout le travail auquel il se livra en qualité d'éditeur, indiquent, en effet, une plume très au courant des vicissitudes de l'existence du duc Charles V. Cette observation faite, il ne s'agit plus que de chercher si un abbé dont le nom répond aux initiales de *D. C.* n'appartint point jadis à l'entourage de Charles V. Or, Charles attacha précisément à sa personne, en qualité de secrétaire, un abbé du nom de Chèvremont; l'abbé *D. C.* est donc l'abbé de Chèvremont, personnage assez obscur malgré sa vie agitée et fiévreuse. Sa nationalité est incertaine : il était Anglais d'origine et naquit cependant en Lorraine. Son nom même est aussi mal connu que sa nationalité. Les uns l'appellent Marguette ou Margotte de Chèvremont, d'autres Jean-Baptiste de Chèvremont. Il quitta la Grande-Bretagne en 1660, voyagea treize années, visita l'Europe et une partie de l'Afrique et de l'Asie. Toujours en quête de projets et d'intrigues, il entra à Rome au service de la reine Christine de Suède, fut ensuite le secrétaire de Charles V de Lorraine jusqu'à sa mort et mourut à Paris en 1702. Outre les *Mémoires de la cour impériale,* annoncés incidemment, et qui ne furent point publiés, Chèvremont laissa : 1° des *Jugements sur les généraux de l'empereur;* — 2° des *Mémoires sur le séjour de la reine Christine à Rome;* — 3° des *Anecdotes sur la cour de Pologne.* Déjà rares au dernier siècle, ces écrits ont maintenant disparu[1].

1. Sur Chèvremont et les divers écrits de celui-ci, voir la savante notice de M. de Montaiglon, *Testament politique du duc de Lorraine,* Introduction, p. IX à XVIII.

faits, et n'est guère à craindre. D'ailleurs, il faut convaincre le gouvernement, auquel est offerte la trouvaille, que celle-ci est parfaitement authentique; il faut fournir détails et explications. Encore une fois, personne n'écoute. Cependant, malgré tous les motifs que Chèvremont avait d'être véridique, nul changement ne se manifeste dans ses dires. Nous avons sous les yeux le mémoire explicatif que l'abbé remit, en même temps que la prétendue copie du testament, au ministère de France; ce mémoire est déposé aux Archives des affaires étrangères avec la copie présumée, et M. le comte d'Haussonville le publia jadis lorsqu'il remit en lumière le testament du duc Charles V[1]. Or, l'annexe explicative de Chèvremont n'est que la réédition embellie de la petite histoire de tout à l'heure; derechef apparaissent l'empereur, l'impératrice, le confesseur de cette princesse, nommé le Père Slavata, et un ministre de la cour de Vienne, chez lequel la pièce fut trouvée, et qui aurait été le chancelier de Straatman. Quelques enjolivements, de légères variantes, rien de plausible, voilà, en trois mots, l'impression que le lecteur retire de ce deuxième récit officiel, pourtant sincère et mystérieux s'il en fut. Ici, c'est l'impératrice, qui remet le testament au religieux, à Slavata, et Slavata, qui, prétextant son peu d'expérience dans les affaires d'État, communique vite la pièce au chancelier Straatman. « On » (lisez : Chèvremont) « fut fort surpris d'entendre « subitement Slavata parler un langage politique au-dessus de sa « capacité. » Lié avec Slavata d'une amitié étroite, le voyant chaque jour, « on soupçonne » une nouveauté, et, de questions en questions, « on découvre » que le précieux papier était chez Straatman, qui avait le même monsieur « on » pour confident... S'introduire dans le cabinet du ministre, fureter, copier, nous savons le reste, et notre première impression, fâcheuse au début de ce récit boiteux, enfantin, ne subit pas la moindre atténuation.

Le mémoire explicatif, joint au texte du testament, que possèdent nos Archives des affaires étrangères, mentionne de plus une particularité qu'il nous semble opportun de relever, car elle constitue un argument au moins indirect contre l'authenticité de l'œuvre de Charles de Lorraine, et montre en tout cas combien peu Chèvremont sait ou écrit la vérité. « Le dernier décembre « 1687, » dit le mémoire en question, « la rupture de l'empereur

1. *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. III, p. 461-464.

« avec la France fut signée à Presbourg[1]. » L'étrangeté d'un tel langage est frappante à divers titres ; d'abord on ne « signe » pas de « rupture ; » une semblable locution n'a rien de français ; on déclare, ou l'on consomme une rupture, mais signer une rupture est un grossier barbarisme. Puis, que s'est-il réellement passé à Presbourg dans les dernières heures de l'année 1687 ? Cette rupture « qu'on a signée » est-elle synonyme de déclaration de guerre ? Non, certes, puisque la guerre ne fut déclarée que dix mois plus tard. Est-elle du moins synonyme de rupture ultérieure et prochaine, de rupture convenue, et, en quelque sorte, définitive ? Pas davantage ; à nul moment de l'année 1687, les ministres de l'empereur Léopold ne convinrent de rompre avec la France. Toute cette année s'écoula en hésitations, en tâtonnements. Les deux partis, dont nous avons déjà décrit la tendance très opposée, luttaient sans repos à la Hofburg de Vienne ; c'était un assaut incessant d'objurgations contradictoires, d'avis extrêmes. « Les Palatins » prêchaient la guerre à l'ouest, « les Catholiques » demandaient une action à l'est[2]. Bien mieux, une grande moitié de l'année 1688, Léopold, ses conseillers demeurèrent indécis. Leur résolution de marcher sur le Rhin ne devint irrévocable qu'à l'automne[3]. C'est le manifeste du roi Louis XIV (24 septembre), bientôt après l'entrée des soldats français en Allemagne, plus tard le sac de Worms, Oppenheim et Spire, qui déterminèrent Vienne à relever le gant, à combattre notre pays. De tout ce que nous venons de résumer ou d'analyser jusqu'à présent, une double impression nous reste, et elle n'est guère favorable à la cause de l'authenticité du testament : d'abord, Chèvremont refuse d'avouer la vérité ; on ignore comment la pièce arriva au juste à sa connaissance ; puis Chèvremont dénature volontiers, altère le sens exact des événements de l'époque. Son mémoire annexe le prouve nettement.

Comme le mémoire, le testament renferme lui-même de graves erreurs sur les événements politiques des années 1687-1688, et ces erreurs démontrent que Charles de Lorraine n'est pas l'au-

1. M. le comte d'Haussonville, *Réunion de la Lorraine à la France*, t. III, p. 436 *in fine*.

2. Voir ci-dessus, p. 7 et 8, coup d'œil sur la cour de Vienne en 1687.

3. « En 1688, les Turcs demandèrent la paix, et à Vienne on ne savait pas « s'il convenait de la leur accorder ou de pousser jusqu'à Constantinople. » (Léopold Ranke, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 23.)

teur du testament qu'on lui attribue. Les erreurs, auxquelles nous faisons ainsi allusion, peuvent se ramener à deux principales : en premier lieu, le testament prête à Charles V de Lorraine, dans la question des deux guerres qui embarrassa si fort la cour d'Autriche, une politique et des tendances que ce prince n'eut jamais ; secondement, la révolution d'Angleterre, ses préludes sont travestis, et les rapports de Guillaume d'Orange avec l'empereur, peu de temps avant la chute de Jacques II, sont grossièrement défigurés.

Nous allons examiner successivement chacune des méprises du faussaire : d'abord, quelle attitude le testament prête-t-il à Charles de Lorraine dans le débat entre catholiques et palatins? Le passage suivant répond à notre question : « Puisque, néanmoins, on ne voit point d'autres moyens d'humilier la France, « et que les envoyez de Sa Majesté n'ont pu rien gagner sur le « roi Jacques, je suppose *qu'il faut conclure la paix avec « La Porte* avant que d'achever de s'expliquer, et sur-le-« champ, avant que de désarmer, venir à la charge en même « temps *qu'on conclura l'alliance offensive et définitive avec « l'Angleterre contre la France.* »

Charles de Lorraine, si je sais lire, se déclare par conséquent, à la fin de 1687, pour la guerre sur le Rhin et pour la paix en Orient. C'est l'idée palatine que nous avons déjà, à maintes reprises, tenu à mettre au jour. Or, une telle idée, Charles de Lorraine ne l'a eue ni en 1687 ni en 1688. Il a eu précisément l'idée inverse. Il se refusait à lâcher le Turc pour chercher d'autres ennemis. Sur ce point, l'opinion des érudits est de nos jours faite. « Charles de Lorraine, » nous dit l'un d'eux, « pensait qu'il fallait délivrer la Hongrie avant tout ; que la Hongrie, délivrée, constituerait la vraie base de la puissance des « Habsbourgs. » Et plus loin : « Ce général, couronné de récents « lauriers, estimait que la paix avec la Turquie ne serait assurée « que lorsque les possessions hongroises de l'empereur auraient « pour frontière la Save, la Maros, la Tisza, le Danube... En ce « moment, » répétait-il, « la Turquie est faible, il faut l'achever ; « quand nos frontières seront mises à l'abri de ses attaques, « quand nos derrières seront couverts et nos possessions assez « solides, nous aurons le devoir et les moyens d'entrer en lice « contre le roi de France[1]. »

1. Voir *Revue d'histoire diplomatique*, année 1887, p. 312-313, article consacré

Les dépêches du nonce Francesco Buonvisi, un des partisans les plus opiniâtres, comme Innocent XI, son maître, de la guerre turque[1], démontrent jusqu'à l'évidence que Charles de Lorraine voulait bien, ainsi qu'on l'affirme, de nouveaux efforts à l'est. D'après Buonvisi, Charles vint le trouver *au début de l'année 1688*, et l'un et l'autre tombèrent d'accord de réunir au printemps, qui arrive, une armée entre Save et Drave pour assiéger Belgrade; cependant, d'autres soldats opéreront plus bas et envahiront la Bosnie[2]. Le projet du nonce et du duc fut mis à exécution dès la fonte des neiges, du moins en ce qui concerne Belgrade. Que devons-nous donc penser alors du passage du testament, « puisque, néanmoins, on ne voit point d'autres « moyens d'humilier la France... *Je suppose qu'il faut traiter « avec La Porte?* » (27 novembre 1687.) C'est que Charles de Lorraine n'a rien écrit de semblable.

Mais, après les documents, voici des faits, et ces faits sont à leur tour conformes aux documents : sur le point de monter à cheval et de gagner ses camps de Serbie, Charles de Lorraine tombe malade, et, malgré son désespoir, reste à Vienne plusieurs mois alité (avril 1688)[3]. Si Charles avait souhaité dans le fond une guerre contre la France, ses regrets, croyons-nous, eussent été moindres. Bien mieux, à peine guéri, il se met en route, il vole à l'armée d'Orient[4]. Un partisan de la paix avec les Turcs n'eût pas montré, suivant nous, une telle ardeur; après une maladie réelle, il aurait hardiment prétexté d'une convalescence diplomatique afin de rester loin de champs de bataille qu'il abhorrait. Sous Belgrade, Charles de Lorraine rencontre des obstacles inattendus. L'électeur de Bavière, qui commande l'armée assiégeante, se courrouce lorsqu'on lui annonce la prochaine arrivée du duc. Que vient faire ce rival odieux? Pourquoi M. de Lorraine prétend-il à des lauriers qu'il n'a pas amassés? Charles

à l'ouvrage de Mgr Fracknoï : *Innocentii in Hungaria de Turcarum jugo liberanda studia et opera.*

1. Voir ci-dessus, p. 7 et 8, les noms des politiques qui réclamaient la continuation de la guerre turque et les noms de ceux qui voulaient une guerre contre la France.

2. Relation de Buonvisi du 4 janvier 1688. Cette relation est mentionnée par Mgr Fracknoï à la page 69 de la partie latine et à la page 60 de la partie hongroise de son ouvrage : *Innocentii in Hungaria de Turcarum jugo liberanda studia et opera.*

3. Onno Klopp, *Das Jahr* 1683, p. 418.

4. *Ibid.*, p. 419.

de Lorraine ne dispute pas à Emmanuel-Maximilien le commandement du siège de Belgrade. Plein d'abnégation et d'esprit de sacrifice, celui que Louis XIV appelait « le plus grand, le plus sage, le plus généreux de ses ennemis, » s'écarte, demande (août-septembre 1688) une simple division, et, suivi de six mille chevaux, s'enfonce dans les montagnes de Bosna-Seraï. De la sorte, la deuxième partie du projet du nonce, la soumission des Bosniaques sera mise à exécution[1]. N'importe! ajouterons-nous; il fallait une foi bien grande et exclusive dans la mission orientale de l'Autriche; il fallait un immense désir de combattre le Turc pour accepter semblable tâche d'ordre secondaire, à l'heure précise où la mitraille allait ébranler tous les échos du Rhin et de la Moselle[2].

Comte Jean du Hamel de Breuïl.

(*Sera continué.*)

1. Onno Klopp, *Das Jahr* 1683, p. 420.

2. Les *Mémoires* de Berwick ne laissent aucun doute non plus sur le genre de politique que conseillait Charles de Lorraine en 1687-1688 et démontrent jusqu'à l'évidence l'absolue fausseté de ce passage du testament : « Je suppose « qu'il faut traiter avec la Porte. » L'attestation du maréchal de Berwick, qui combattit, dans sa jeunesse, en Hongrie, sous le duc Charles V, a ici, personne ne peut le nier, une valeur décisive. Or, d'après Berwick : « ... la droiture et « la probité du duc de Lorraine ont paru, lorsque, sans considérer ce qui pou- « voit lui être personnellement avantageux, *il s'opposa, en* 1688, à la guerre « que l'empire méditoit contre la France, quoique ce fût l'unique moyen d'être « rétabli dans ses États. Ce grand homme représenta qu'il falloit préférer le bien « général de la chrétienté à des inimitiés particulières, et que, si l'on vouloit « employer *toutes ses forces en Hongrie*, il oseroit presque répondre de chasser « les Turcs de l'Europe en peu de campagnes. Cet avis ne fut pas suivi, mais il « n'en est pas moins louable. » (Berwick, *Mémoires* publiés en 1778 par l'abbé Hook, t. I, p. 19 et 20. — Voir aussi l'opinion de M. Dareste, *Histoire de France*, t. V, p. 588.)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

RAOUL GLABER.

I.

Raoul Glaber est né au xe siècle, à une date qui doit se rapprocher de l'an 985, et sa vie dut se prolonger jusqu'au milieu du xie siècle, c'est-à-dire jusqu'après les derniers événements relatés dans sa chronique.

On sait peu de chose sur sa biographie, en dehors de quelques brèves mentions que son livre fournit. On ne connaît que par les confidences du vieillard les mauvais penchants et les habitudes perverses de sa jeunesse. Désespéré d'une précocité que la vivacité du sang bourguignon ne pouvait suffisamment excuser, un de ses oncles, qui était moine, le força à embrasser l'état monastique, alors qu'il était à peine âgé de douze ans[1]. L'enfant grandit sans pouvoir dominer les passions de son indomptable nature, malgré les bons exemples qu'il avait sous les yeux : « J'avais changé d'habit, dit-il, non de « caractère. Chaque fois que les pères ou les frères me donnaient de « sages conseils, inspirés par une modeste et sainte charité, un orgueil « farouche enflait mon cœur et se dressait comme un bouclier entre « eux et moi pour repousser leurs salutaires remontrances[2]. »

Fut-il placé d'abord, non dans le monastère de Saint-Léger, comme l'affirment tous les commentateurs, mais dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre? Telle est la première question.

La lecture du chapitre I du livre V[3], dans lequel Raoul Glaber, après avoir parlé de sa première vision à Saint-Léger, raconte les fautes de sa jeunesse et son expulsion du couvent, pouvait en effet faire croire qu'il s'agissait du même monastère. Mais il y a une dif-

1. « Cum essem ferme duodennis. » Livre V, chap. I, p. 116 de l'édition de M. Maurice Prou, la seule dont nous nous servirons dans cette notice.
2. Livre V, chap. I, p. 116.
3. Livre V, chap. I, pp. 115-116.

ficulté à cela. Le texte de la chronique elle-même, et les révélations d'un diplôme contemporain, vont nous montrer ce qu'il faut penser de cette assertion. A la suite des aveux, où l'auteur expose que les frères lui ont fermé les portes du couvent, il dit : « Dehinc seniori-« bus non obediens, coequalibus molestus, juvenioribus onerosus, « atque, ut vera fatear, universis meis presentia gravedo erat, leva-« men absentia[1]. » Il s'agit ici d'une abbaye florissante et populeuse, comprenant des moines de tout âge en nombre assez considérable; tel n'était malheureusement pas le cas de Saint-Léger, même après la soumission de cette maison à Saint-Germain d'Auxerre et à l'abbé Heldric, l'an 994 ou 995, « anno VIII regum Hugonis atque Roberti[2]. » En confirmant la donation de Henri le Grand, duc de Bourgogne, *qui* mettait le monastère de Saint-Léger sous la dépendance de Saint-Germain d'Auxerre, les deux rois relatent en même temps la restitution *de* la terre de Magny, à condition qu'il y aurait toujours huit moines, « scilicet ut in prefata *abbatiola* semper octo sint monachi. » Raoul Glaber n'aurait donc pu se servir des termes cités plus haut, s'il n'avait été en rapport qu'avec quelques religieux. Le monastère *de* Saint-Léger, où il eut une vision, n'a rien de commun avec celui dans lequel il entra en religion et dont il fut expulsé[3].

L'abbé Lebeuf[4] ne paraît donc pas s'être trompé en affirmant que Glaber était né à *Auxerre ou dans les environs,* et que son oncle était *moine de Saint-Germain d'Auxerre.* Il avait bien vu que, pour ce seul monastère, l'auteur emploie des termes « rogatus a fratribus *nostris*[5], » « discedens venit ad *nostros*[6], » etc., dont il ne s'est jamais servi pendant son séjour dans les autres abbayes[7]. Il a pu se tromper,

1. Livre V, chap. I, p. 116.

2. Voir ce diplôme dans Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France,* t. X, p. 562; Mabillon, *Diplom.*, p. 578; *Cartulaire général de l'Yonne,* t. I, pp. 157-159.

3. C'est du monastère dans lequel il fut mis par son oncle que Glaber fut expulsé et non de celui dans lequel il eut une vision, « predicti loci fratres ins-« tigati expulserunt me; » et tout ce passage est incidemment rapporté à la suite de la vision de saint Léger. Le chroniqueur ne se doutait guère des discussions contradictoires qui devaient s'élever au sujet de la confusion et du laconisme de ses écrits. Remarquons qu'il dit pour Saint-Léger : « dum *ali-« quando* positus degerem. »

4. *Histoire d'Auxerre,* nouv. édit., t. IV, pp. 384-385.

5. Livre V, chap. I, p. 120.

6. Livre V, chap. I, p. 121. Ce sont, du reste, les arguments que M. Sackur (*Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde,* t. XIV, pp. 377-418) et M. Julien Havet (*Revue historique,* 14e année, mai-juin 1889, pp. 41-48) ont employés pour prouver que Glaber avait fini ses jours et sa chronique, non à Cluni, mais à Saint-Germain.

7. Comment supposer qu'un auteur étranger à l'Auxerrois ait pu parler avec

comme tout le monde, en pensant que Glaber avait d'abord été amené à Saint-Léger. Glaber a commencé et fini sa carrière à Saint-Germain.

Antérieurement et pendant l'époque de la conquête de la Bourgogne par le roi Robert, c'est-à-dire aux IXe et Xe siècles, la cité d'Auxerre avait une importance exceptionnelle, qu'elle a bien perdue depuis; elle était le centre géographique et le centre d'action du duché de Bourgogne. Les écoles de Saint-Germain étaient célèbres; Raoul Glaber put y acquérir une instruction et des connaissances littéraires, qui lui donnèrent quelque supériorité sur ses camarades et qui furent pour lui un sujet de vanité[1]. Les heureuses dispositions de son esprit ne purent modifier la légèreté de son caractère et l'irrégularité de sa conduite. Il fut interné pendant quelque temps[2], et probablement par mesure disciplinaire, dans le monastère de Saint-Léger de Champeaux, près Pontailler-sur-Saône[3]. Dans cette triste solitude, loin de la vie animée de Saint-Germain, il put regretter ses fautes passées, et c'est là qu'il eut une première vision.

Raoul Glaber était-il à Auxerre, en 1002 et 1003, lors de la mort de Henri le Grand, duc de Bourgogne, et de l'invasion du roi Robert? Les détails qu'il donne[4] et les noms qu'il cite, noms parfois inconnus, comme ceux des moines Gilbert[5], Girard[6], etc., permettent de le supposer. Les indications biographiques qu'il fournit à cette époque sur Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre et comte de Chalon, sur sa naissance, sur la fondation de Paray, sur son rôle dans la guerre de Bourgogne, indications qui se trouvent en partie reproduites dans le

autant de sûreté de certains personnages et de certaines localités, de Joigny et du seigneur Arlebaud (livre II, chap. x, p. 48), d'Aillant (idem), de Bovo de Seignelay, de son fils Alvalon (livre V, chap. I, pp. 119-120), etc.?

1. « ... dictante superbia, » dit-il en parlant de lui (livre V, chap. I, p. 116).

2. « Dum *aliquando* in Beati Martyris Leodegarii monasterio quod Capellis « cognominatur positus degerem. » (Livre V, chap. I, p. 115.)

3. Le prieuré de Saint-Léger de Champeaux devait son origine à un monastère de filles, richement doté par Théodrade, fille de Charlemagne, et avait eu le titre d'abbaye, en 826, lorsque les bénédictins l'occupèrent. Ses biens avaient été pillés, et, au moment de la Réforme et de la soumission à Saint-Germain d'Auxerre, le monastère (*abbatiola*) avait peu d'importance. L'armée de Galas détruisit le couvent, en 1636, dispersa les moines et brûla les archives, dont il ne reste maintenant plus trace aux Archives de la Côte-d'Or.

4. Livre II, chap. VIII, pp. 41-44.

5. Livre II, chap. VIII, p. 43. Ce Gilbert ne serait-il pas le même que l'auteur de la Vie et des Miracles de saint Romain? Gilbert était également bénédictin et vivait à Auxerre, comme le dit Fabricius. Son ouvrage est inséré dans le *Seculum I Benedict.* (Voir l'abbé Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, nouv. édit., t. IV, p. 385.)

6. Livre V, chap. I, p. 118.

chapitre du *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, relatif à cet évêque, fortifient cette opinion. Mais à ces raisons déjà données il convient d'en ajouter une autre non moins sérieuse. Plus loin se trouve mentionné le moine Achard, qui était alors prévôt de Saint-Germain ; Glaber en parle avec un éloge, « eruditissimum valde virum, » qui prouve qu'il l'avait bien connu. Or, c'est seulement dans cette première période de sa vie que Raoul Glaber a pu connaître Achard, car, comme on va le voir, il n'était plus à Saint-Germain lorsque ce prévôt devint abbé, en 1010, et il n'y rentra que longtemps après la mort d'Achard[1].

En avançant en âge, il ne put vaincre la légèreté de son humeur et l'indocilité de son caractère. Insubordonné à l'égard de ses supérieurs, importun aux religieux de son âge, tyrannique avec les plus jeunes, insupportable pour tout le monde, on prit le parti de l'expulser de Saint-Germain d'Auxerre, avec la certitude que ses connaissances et ses notions de littérature lui ouvriraient facilement les portes d'un autre monastère.

II.

Raoul Glaber trouva d'abord, je crois, un refuge dans l'abbaye de Réome ou Moutier-Saint-Jean[2], par l'entremise probable de l'abbé Heldric, qui, sur la fin de sa carrière, exerça simultanément les fonctions d'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Flavigny et de Moutier-Saint-Jean[3].

Ce n'était peut-être pas la première fois que Glaber visitait ce monastère, car, au moment du siège d'Auxerre, le roi Robert avait

1. Achard, d'abord prévôt, fut ensuite abbé de Saint-Germain d'Auxerre de 1010 à 1020. Voir les manuscrits de Dom Viole à la bibliothèque d'Auxerre et le *Gallia christiana*, t. XII, pp. 376-377. Achard succéda à Heldric, décédé XIX kal. febr. 1010.

2. Moutier-Saint-Jean, jadis du diocèse de Langres et du comté de Tonnerre, est maintenant un bourg du canton de Montbard, arr. de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Cette abbaye, fondée par saint Jean au Ve s., sur les bords du ruisseau de Réome, qui lui avait donné son nom, est l'une des plus anciennes de France et la plus ancienne de Bourgogne. Les titres et les chartriers en ont été entièrement brûlés par les huguenots, en 1567, ainsi que le constate un procès-verbal de notre cabinet. L'histoire en a été faite en un volume in-4° assez rare : *Reomatis, seu Historia monasterii Sancti Johannis*, a Petro Roverio. Paris, 1637.

3. Voir le *Gallia christiana*, t. XII, pp. 376-377; t. IV, p. 459 et p. 661. Les indications fournies à cette époque par le *Gallia* et par le *Reomatis* ne sont pas toujours exactes; nous donnerons de nombreuses rectifications dans la *Burgundia christiana*, t. I, Ecclesia Lingonensis.

ordonné à Heldric de quitter cette ville ainsi que les moines, à l'exception de huit religieux préposés à la garde de Saint-Germain[1]; le reste de la communauté se réfugia à Moutier-Saint-Jean[2], où elle ne séjourna que très peu de temps.

Habitant le pays, j'ai été frappé de tous les passages de la chronique relatifs à cette abbaye. Les dates du jour auquel se rapporte chaque événement sont soigneusement indiquées. Il y a une précision de faits, une exactitude dans la désignation des noms de lieux et des menus détails qui, pour ceux qui ne connaissent pas la localité et ne sont pas au courant des affaires de ce monastère au xe siècle, risquent fort de rester incompris. Le lecteur peut très bien ignorer ce qu'était l'autel de Saint-Maurice, ce qu'était l'église Saint-Paul, et peut-être n'avait-il jamais entendu parler de Thivauche, qui devait être alors, comme aujourd'hui, un hameau fort insignifiant.

Lorsque l'auteur raconte les faits qui se passent à l'église de Saint-Maurice de Corsaint[3] le dimanche des octaves de la Pentecôte[4], lorsqu'il reproduit le texte même des paroles prononcées par le prélat qui officiait, tout porte à croire qu'il assistait à la cérémonie, dont le souvenir lui était resté vingt ans plus tard quand il écrivait son livre II. L'église de Saint-Maurice n'était pas dans l'abbaye même, mais à quelques kilomètres de là, à Corsaint, où le fondateur, saint Jean, par son expresse volonté, avait désiré être inhumé[5], et où ses restes séjournèrent jusqu'à leur translation dans l'enceinte du monastère[6]. Cet événement fit adopter et prévaloir pour cette localité de Saint-Maurice le nom de Corsaint, et donna lieu à plusieurs cérémo-

1. Livre II, chap. viii, pp. 42-43.

2. Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, nouv. édit., t. III, p. 55. L'abbé Lebeuf était parfaitement renseigné. Il avait en main tous les papiers de Dom Viole et les travaux d'un écrivain très consciencieux de la fin du xiiie siècle, Guy de Munois, abbé de Saint-Germain (1285-1309), qui a laissé un excellent cartulaire conservé à la bibliothèque d'Auxerre.

3. Corsaint, anciennement du doyenné de Moutier-Saint-Jean, est aujourd'hui une commune de l'arrondissement de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or).

4. « Dominica dies octava Pentecostes. » Livre II, chap. ix, p. 45. Ce jour devait être l'anniversaire de la dédicace de l'église, car on lit dans le martyrologe de Moutier-Saint-Jean, ms. original du commencement du xive siècle, à la bibliothèque de la ville de Semur, la mention suivante : « *XIV kal. junii in Reomaensi monasterio dedicatio ecclesiæ S. Mauricii martyris, in qua Sanctus Johannes confessor corpore quiescit.* »

5. « In loco quem ipse predixerat, » Jonas, abbas Sancti Columbani, *Vita sancti Johannis; Reomatis*, p. 23.

6. « Dicam enim inferius sepultum primo S. Johannem in ecclesia Corporis « Sancti, qui vicus est in agro Reomaensi, atque inde in ecclesiam claustri « translatum. » *Reomatis*, p. 495.

nies religieuses que les moines de Moutier-Saint-Jean avaient coutume d'y célébrer à diverses époques de l'année. Thivanche, « Tivalgas, » dont il est question au livre V[1], est un hameau dépendant de ce même village.

Ailleurs la chronique raconte la scène qui se passe le jour de Pâques, lorsque le calice tomba des mains du prêtre qui disait la messe à l'église dédiée à saint Paul, « in ecclesia, que monasterio adjacet, « Beati Pauli nomine dicata[2]. » Ces termes *que monasterio adjacet* suffiraient à prouver que Glaber connaissait parfaitement la localité.

Dans une rédaction si sobre d'indications personnelles, on ne peut espérer voir l'auteur se mettre en scène à chaque page, mais il faut de la mauvaise volonté pour ne pas reconnaître un témoin oculaire dans le récit des événements et dans la mention de localités indiquées avec une telle exactitude.

Glaber n'est pas seulement au courant de ce qui se passe au couvent de Réome, « quod est situm in pago Tarnodorense[3], » il connaît aussi les moines de Tonnerre à la même époque : « Apud castrum « Tarnoderensem erat quidam presbiter religiose degens, Frotterius « nomine, tempore quo Bruno Lingonum presulatum tenebat[4], » etc.

N'insistons pas. Raoul Glaber devait être à Moutier-Saint-Jean pendant le pontificat de Brunon de Rouci, évêque de Langres, décédé en 1016.

Le récit du chroniqueur permet de resserrer encore les dates et de préciser l'époque de son séjour dans ce monastère.

L'incendie de Réome[5], ainsi que les épisodes relatifs à Thivanche et à l'église Saint-Paul, ont eu lieu pendant que Guillaume en était abbé, « tempore venerabilis Willelmi abbatis. » Or, Guillaume n'eut le gouvernement de Moutier-Saint-Jean que depuis l'an 1010, date de

1. Livre V, chap. I, p. 124.

2. L'église sous le vocable de la conversion de saint Paul était l'église paroissiale de Moutier-Saint-Jean, la seule au service des habitants, et le chef-lieu du doyenné. Elle est située au nord du bourg, dont l'abbaye occupait le sud, et touchait presque les murailles des grands vergers du monastère. La Saint-Paul est encore la grande fête du pays et y attire les populations des villages voisins.

3. Livre II, chap. IX, p. 45.

4. Livre V, chap. I, p. 118. Nous savons, par une charte de 1002, du cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre, que Frottier était doyen de cette ville, « Frottierius decanus; » il dut conserver ces fonctions assez longtemps après cette date. Voir *Ancienne porte romane de Tonnerre*, par Le Maistre. Auxerre, 1848, p. 8.

5. « Apud monasterium Reomaense, tempore venerabilis Willelmi abbatis, « casu contigit ut incendium circumjacentia monasterii depopularetur. » Livre V, chap. I, p. 124.

la mort d'Heldric, jusqu'en 1015, alors qu'il en fut privé par le roi Robert.

Les faits concernant le moine *Vulferius*, l'autel de Saint-Maurice de Corsaint et les événements racontés dans le paragraphe suivant[1], remontent à une époque antérieure, à l'époque où Achard était prévôt de Saint-Germain d'Auxerre, c'est-à-dire avant 1010[2].

Autre observation. Le récit de ces derniers épisodes suit, dans le livre II, le chapitre du siège d'Auxerre, en 1003.

On peut donc admettre que Glaber séjourna à Moutier-Saint-Jean de 1004 ou 1005 à 1015.

Par suite, il était déjà à Moutier-Saint-Jean, en 1010, quand l'évêque Brunon, après la mort d'Heldric, chargea Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, de prendre le gouvernement de ce monastère[3]. C'est à ce moment que Glaber eut probablement la première occasion de se rencontrer avec le saint abbé.

Mais cinq ans plus tard, en 1015, le roi Robert, pour être désagréable à l'évêque de Langres, qui contrecarrait tous ses projets de conquête en Bourgogne, enleva l'abbaye de Moutier-Saint-Jean à Guillaume[4], pour la donner à un de ses plus fidèles partisans, Azelin ou Aganon, frère de Jean de Marzy, tous deux fils d'Eudes, vicomte de Beaune et de Ingola[5]. Cet abbé, qui exerça ses fonctions pendant vingt-sept ans

1. Livre II, chap. IX, pp. 45-47.

2. Livre II, chap. IX, p. 47. Achard, d'abord prévôt, ne devint abbé de Saint-Germain qu'après la mort d'Heldric, en 1010, comme nous le disons ailleurs.

3. Le *Gallia christiana*, t. IV, p. 661, fait avec raison succéder Guillaume à Heldric, contrairement au *Reomaüs* qui, pour cette époque, donne une liste fantaisiste d'abbés. Seulement, la date de 1009, donnée à cette page du *Gallia* pour la mort d'Heldric, n'est pas exacte. La date réelle est mieux donnée au t. XII, p. 377, à propos des abbés de Saint-Germain et d'après le nécrologe de l'église d'Auxerre : XIX kal. febr. 1010.

4. « ... Ut cum rex Francorum Rotbertus, cum exercitu maximo hanc patriam « sepe intrans, incendiis et rapinis plurima loca vastaverit, nihil in ea retinere « potuit, quamdiu Bruno episcopus vixit. Et quia ei nocere non poterat, hujus « malivolentie causa domno abbati Willelmo tulit abbatiam sancti Joannis monas- « terii Reomensis, eo quod partibus favebat, *ut justum erat*, sui Pontificis. » (*Chronique de saint Bénigne*, *Analecta Divionensia*, p. 173.)

5. « Odo, Belnensis vicecomes, ex consensu uxoris sue nomine Inge, et filio- « rum ejus, Aquionis, abbatis, Joannis, etc... » (*Chronique de saint Bénigne*, *Analecta Divionensia*, p. 116.) Ailleurs, p. 164 de la même chronique, on voit que ce vicomte Eudes était fils (naturel) de Henri le Grand, duc de Bourgogne. L'abbé Aganon ou Azelin est omis par le *Reomaüs ;* il est rétabli au *Gallia christiana*, t. XII, p. 661, qui ne le cite qu'en 1042 et met avant lui un Guido qui n'existe que dans la liste de remplissage du *Reomaüs*, liste que le P. Royer a eu le tort d'insérer dans son excellent livre. Aganon ou Azelin était déjà abbé sous l'évêque Brunon, puisque cet évêque ratifie une donation dans laquelle il

nies religieuses que les moines de Moutier-Saint-Jean avaient coutume d'y célébrer à diverses époques de l'année. Thivauche, « Tivalgas, » dont il est question au livre V[1], est un hameau dépendant de ce même village.

Ailleurs la chronique raconte la scène qui se passe le jour de Pâques, lorsque le calice tomba des mains du prêtre qui disait la messe à l'église dédiée à saint Paul, « in ecclesia, que monasterio adjacet, « Beati Pauli nomine dicata[2]. » Ces termes *que monasterio adjacet* suffiraient à prouver que Glaber connaissait parfaitement la localité.

Dans une rédaction si sobre d'indications personnelles, on ne peut espérer voir l'auteur se mettre en scène à chaque page, mais il faut de la mauvaise volonté pour ne pas reconnaître un témoin oculaire dans le récit des événements et dans la mention de localités indiquées avec une telle exactitude.

Glaber n'est pas seulement au courant de ce qui se passe au couvent de Réome, « quod est situm in pago Tarnodorense[3], » il connaît aussi les moines de Tonnerre à la même époque : « Apud castrum « Tarnoderensem erat quidam presbiter religiose degens, Frotterius « nomine, tempore quo Bruno Lingonum presulatum tenebat[4], » etc.

N'insistons pas. Raoul Glaber devait être à Moutier-Saint-Jean pendant le pontificat de Brunon de Rouci, évêque de Langres, décédé en 1016.

Le récit du chroniqueur permet de resserrer encore les dates et de préciser l'époque de son séjour dans ce monastère.

L'incendie de Réome[5], ainsi que les épisodes relatifs à Thivauche et à l'église Saint-Paul, ont eu lieu pendant que Guillaume en était abbé, « tempore venerabilis Willelmi abbatis. » Or, Guillaume n'eut le gouvernement de Moutier-Saint-Jean que depuis l'an 1010, date de

1. Livre V, chap. I, p. 124.

2. L'église sous le vocable de la conversion de saint Paul était l'église paroissiale de Moutier-Saint-Jean, la seule au service des habitants, et le chef-lieu du doyenné. Elle est située au nord du bourg, dont l'abbaye occupait le sud, et touchait presque les murailles des grands vergers du monastère. La Saint-Paul est encore la grande fête du pays et y attire les populations des villages voisins.

3. Livre II, chap. IX, p. 45.

4. Livre V, chap. I, p. 118. Nous savons, par une charte de 1002, du cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre, que Frottier était doyen de cette ville, « Frottierius decanus; » il dut conserver ces fonctions assez longtemps après cette date. Voir *Ancienne porte romane de Tonnerre*, par Le Maistre. Auxerre, 1848, p. 8.

5. « Apud monasterium Reomaense, tempore venerabilis Willelmi abbatis, « casu contigit ut incendium circumjacentia monasterii depopularetur. » Livre V, chap. I, p. 124.

la mort d'Heldric, jusqu'en 1015, alors qu'il en fut privé par le roi Robert.

Les faits concernant le moine *Vulferius*, l'autel de Saint-Maurice de Corsaint et les événements racontés dans le paragraphe suivant[1], remontent à une époque antérieure, à l'époque où Achard était prévôt de Saint-Germain d'Auxerre, c'est-à-dire avant 1010[2].

Autre observation. Le récit de ces derniers épisodes suit, dans le livre II, le chapitre du siège d'Auxerre, en 1003.

On peut donc admettre que Glaber séjourna à Moutier-Saint-Jean de 1004 ou 1005 à 1015.

Par suite, il était déjà à Moutier-Saint-Jean, en 1010, quand l'évêque Brunon, après la mort d'Heldric, chargea Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, de prendre le gouvernement de ce monastère[3]. C'est à ce moment que Glaber eut probablement la première occasion de se rencontrer avec le saint abbé.

Mais cinq ans plus tard, en 1015, le roi Robert, pour être désagréable à l'évêque de Langres, qui contrecarrait tous ses projets de conquête en Bourgogne, enleva l'abbaye de Moutier-Saint-Jean à Guillaume[4], pour la donner à un de ses plus fidèles partisans, Azelin ou Aganon, frère de Jean de Marzy, tous deux fils d'Eudes, vicomte de Beaune et de Ingola[5]. Cet abbé, qui exerça ses fonctions pendant vingt-sept ans

1. Livre II, chap. IX, pp. 45-47.

2. Livre II, chap. IX, p. 47. Achard, d'abord prévôt, ne devint abbé de Saint-Germain qu'après la mort d'Heldric, en 1010, comme nous le disons ailleurs.

3. Le *Gallia christiana*, t. IV, p. 661, fait avec raison succéder Guillaume à Heldric, contrairement au *Reomaüs* qui, pour cette époque, donne une liste fantaisiste d'abbés. Seulement, la date de 1009, donnée à cette page du *Gallia* pour la mort d'Heldric, n'est pas exacte. La date réelle est mieux donnée au t. XII, p. 377, à propos des abbés de Saint-Germain et d'après le nécrologe de l'église d'Auxerre : XIX kal. febr. 1010.

4. « ... Ut cum rex Francorum Rotbertus, cum exercitu maximo hanc patriam « sepe intrans, incendiis et rapinis plurima loca vastaverit, nihil in ea retinere « potuit, quamdiu Bruno episcopus vixit. Et quia ei nocere non poterat, hujus « malivolentie causa domno abbati Willelmo tulit abbatiam sancti Joannis monas- « terii Reomensis, eo quod partibus favebat, *ut justum erat*, sui Pontificis. » (*Chronique de saint Bénigne*, *Analecta Divionensia*, p. 173.)

5. « Odo, Belnensis vicecomes, ex consensu uxoris sue nomine Inge, et filio- « rum ejus, Aquionis, abbatis, Joannis, etc... » (*Chronique de saint Bénigne*, *Analecta Divionensia*, p. 116.) Ailleurs, p. 164 de la même chronique, on voit que ce vicomte Eudes était fils (naturel) de Henri le Grand, duc de Bourgogne. L'abbé Aganon ou Azelin est omis par le *Reomaüs ;* il est rétabli au *Gallia christiana*, t. XII, p. 661, qui ne le cite qu'en 1042 et met avant lui un Guido qui n'existe que dans la liste de remplissage du *Reomaüs*, liste que le P. Royer a eu le tort d'insérer dans son excellent livre. Aganon ou Azelin était déjà abbé sous l'évêque Brunon, puisque cet évêque ratifie une donation dans laquelle il

au moins, de 1015 à 1042, n'est pas une seule fois cité par Glaber.

Il n'est pas douteux que les religieux de Moutier-Saint-Jean, qui, comme tous les moines de Bourgogne, étaient attachés à leur évêque et hostiles au roi Robert, n'aient vu d'un mauvais œil l'arrivée de ce nouvel abbé, qu'ils regardaient comme un intrus.

III.

A ce moment, Raoul Glaber était dans la force de l'âge; la fougue de la jeunesse était depuis longtemps passée, il approchait de ses trente ans et avait acquis de l'expérience. L'abbé Guillaume, qui avait sans doute reconnu sa valeur et apprécié la distinction de son esprit, l'avait pris en affection et semble l'avoir admis dans son intimité. Il l'emmena avec lui à Saint-Bénigne de Dijon.

Ce sentiment se fortifie lorsqu'on lit dans la vie de saint Guillaume[1] les pages relatant les cérémonies de la bénédiction de l'église de Saint-Bénigne; les détails sont hors de proportion avec le reste du travail et trahissent les impressions d'un témoin oculaire. L'auteur, frappé par l'éclat de cette solennité, parle de l'innombrable concours des populations qui y accoururent de diverses provinces, des prélats qui y assistèrent, et rapporte en entier le sermon que Guillaume prononça en cette circonstance, un sermon de deux pages. Glaber se rappelle bien que la cérémonie eut lieu un troisième jour des calendes de novembre[2], mais il ne peut indiquer l'année avec précision; il affirme seulement que cette dédicace eut lieu lorsque l'évêque Brunon était déjà décédé et que Lambert l'avait remplacé sur le siège de Langres[3].

figure comme abbé. Voir *Chronique de saint Bénigne, Analecta Divionensia*, p. 166, et à notre connaissance il eut cette qualité depuis 1015 jusqu'en 1042. Il en est souvent question dans notre *Histoire des ducs de Bourgogne de la première race*, et son nom est cité sous ces deux formes Azelin et Aganon dans diverses pièces, t. I, pp. 353, 354, 358, 360, 361, 364, 371. Ce personnage était au nombre des fidèles et des familiers du roi Robert et ensuite de son fils Robert, duc de Bourgogne. Nous joindrons de nouvelles preuves dans le t. I de notre *Burgundia christiana*, Ecclesia Lingonensis.

1. *Vita Guillelmi*, chap. XXI et XXII; voir dans le *Reomaüs*, pp. 140-143; Mabillon, *Acta sanctorum ordin. S. Benedicti*, sæcul. VI, I, p. 320; les Bollandistes, *Acta sanctorum*, janvier, t. I, p. 57; Migne, *Patrol. lat.*, vol. CXLII, col. 697.

2. « Erat autem autumni dies tertius calendarum novembrium. » *Vita Guillelmi*, chap. XXI; *Reomaüs*, p. 141.

3. « ... num Brunone defuncto, Lamberto que in sede illius subrogato, placuit « ut eadem basilica Pontificali ex more benedictione sacraretur. » *Vita Guillelmi*, chap. XXI; *Reomaüs*, p. 140.

Cette incertitude même est pour nous un indice et prouverait que déjà Glaber était à Saint-Bénigne à la mort de Brunon, mais il en dit assez pour nous fixer sur la date de la bénédiction de l'église. Il faut chercher après 1016 un dimanche qui corresponde au troisième jour des calendes de novembre, le dimanche étant le seul jour que l'on choisissait pour la célébration des cérémonies religieuses de ce genre, et il se trouve que c'était le dimanche 30 octobre 1020.

Il était naturel de penser que les rapports entre le chroniqueur et l'abbé remontaient à une époque déjà ancienne, pour que Guillaume ait pu accorder sa confiance à Glaber, l'ait admis dans son intimité et en ait fait l'un de ses compagnons de voyage en Italie, en 1025, lorsqu'ils assistèrent à la dédicace du monastère de Suze, le dimanche 17 octobre[1].

De retour à Saint-Bénigne de Dijon, Glaber résida quelque temps, entre 1026 et 1028, dans l'abbaye de Bèze, soumise à l'autorité abbatiale de Guillaume[2]. Il eut occasion d'y voir Odolric, évêque d'Orléans, qui voyageait dans ces contrées[3]. Mais son séjour dans ce monastère ne fut que temporaire, puisqu'il déclare lui-même avoir ensuite quitté l'abbé avant sa mort (vendredi 1er janvier 1031) pour passer dans une autre maison non soumise à son autorité[4].

Cette séparation dut avoir lieu après la mort d'Othe-Guillaume, comte de Bourgogne, après la prise de possession de Dijon par le roi Robert, en 1026-1027, et, très probablement, en 1030, à l'époque où le roi revint dans le duché pour réduire ses fils révoltés, et alors que commença une guerre pire qu'une guerre civile[5].

En effet, la chronique rappelle à cette occasion l'épisode qui eut

1. « Et egomet cum sepius nominato abbate illuc deveniens intereram. » (Livre IV, chap. III, p. 97.) L'année 1025 est la seule des années qui précèdent 1030, pour laquelle le XVI des calendes de novembre tombe un dimanche, comme l'observe avec raison M. Julien Havet, *Note sur Glaber; Revue historique*, 1889, mai-juin, p. 44.

2. « ... positus tunc apud Besue monasterium. » (Livre IV, chap. V, p. 107.) Ce séjour à Bèze eut lieu au temps où l'empereur Constantin VIII régnait seul à Constantinople (idem, p. 108), c'est-à-dire entre 1025 et 1028; comme Glaber était encore en Italie à la fin d'octobre, il n'a pu être envoyé à Bèze qu'en 1026 au plus tôt.

3. Livre IV, chap. IV, p. 117.

4. « Testor... ut sensi illum ad horam amaricatum, sesessi in aliud cœnobium « ipsius ditioni minime subditum. » (*Vita Guillelmi*, chap. XXIV.) Ce monastère ne pouvait être Bèze, puisque Guillaume en était abbé et fut remplacé après sa mort par l'abbé Ogier. (Voir *Chronique de Bèze*, *Analecta Divionensia*, pp. 317-318.)

5. « Pro quibus rex gravi turbatus merore, colligens exercitum, ascendit « Burgundiam, bellum plusquam civile patratur. » (Livre III, chap. IX, p. 84.)

lieu au château de Dijon, lorsque le roi, prenant conseil de Guillaume, en reçut cette dure réponse : « Souviens-toi, ô roi, des injures et des « opprobres que tu as fait essuyer à ton père et à ta mère pendant « ta jeunesse ; par la permission de Dieu, tu es traité par tes enfants « comme tu as traité tes parents. »

On pourrait déduire de ces remarques que Raoul Glaber avait été pendant vingt ans, de 1010 à 1030, sous les ordres de l'abbé Guillaume, cinq ans à Moutier-Saint-Jean et quinze ans à Dijon.

Plus tard, il ne fut pas sans remords de l'avoir quitté, malgré l'attachement qu'il lui portait, à la suite de fautes dont Guillaume lui avait fait des reproches[1] que son caractère vif et orgueilleux ne pouvait supporter.

Nous ne savons dans quel monastère, non soumis à Guillaume, Glaber se rendit tout d'abord. Si c'eût été Cluni, où il était au moment où il écrivait ces lignes, il l'aurait dit ; les termes qu'il emploie semblent prouver le contraire. Mais son séjour dans cette résidence inconnue ne dut être que passagère et de quelques mois seulement.

IV.

De 1031 à 1033, Glaber devait être à Cluni.

Tout porte à le croire à la lecture de ces pages les plus effrayantes de l'histoire du moyen âge, que tout le monde connaît, dans lesquelles il trace le tableau de la famine qui affligea nos contrées et les scènes lugubres dont il déclare avoir été témoin[2]. Il s'y trouvait probablement encore quand Odilon reçut en présent le butin enlevé aux Sarrazins, sujets du seigneur de Baléares, à la suite d'une victoire des chrétiens, vers l'an 1035[3].

Mais là s'arrête, croyons-nous, le récit des faits dont il avait pu prendre connaissance à Cluni. Au paragraphe suivant, qui termine le quatrième livre, nous nous retrouvons à Auxerre, où est indiquée la mort de Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre, du comte Renaud, de Landry, comte de Nevers, etc.[4].

Il n'y a pas apparence que Glaber resta plus de cinq ans à Cluni ; on en verra plus loin les raisons.

1. « Cum esset meorum culpis fascinarum offensus... secessi in aliud cœnobium « ipsius ditioni minime subditum. » (*Vita Guillelmi*, chap. XXIV.)

2. Livre IV, chap. IV, pp. 99-103.

3. Livre IV, chap. VII, p. 110. Voir M. Julien Havet, mémoire précité, p. 45 ; M. Sackur, id., p. 405, note 2.

4. Livre IV, chap. IX, p. 526. Le fait le plus récent est la mort de Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre, décédé le 4 novembre 1039.

Pendant son court séjour dans ce monastère, il eut la faveur de saint Odilon, grâce à ses connaissances littéraires qui lui assignaient un rang honorable dans cette maison, illustrée par tant d'hommes éminents dans tous les genres. D'ailleurs, il le connaissait depuis longtemps; il l'avait vu à Saint-Germain d'Auxerre, en 1003, lorsque l'abbé Heldric était venu avec Odilon implorer la clémence du roi Robert; depuis, il l'avait rencontré à Saint-Bénigne de Dijon, lorsque l'abbé Guillaume eut recours à l'autorité d'Odilon pour épargner les ravages du monastère menacé par l'armée royale.

C'est à Cluni, pendant les années comprises entre 1030 et 1035, que Raoul Glaber composa le premier livre de sa chronique et la plus grande partie du livre II[1]. A ce moment, il interrompit son travail pour écrire la *Vie de Guillaume,* dans laquelle il nous apprend lui-même au chapitre XXIV, qui est l'avant-dernier de cet opuscule, qu'ayant vu l'abbé en songe, il avait entendu ces paroles : « Ne m'ou-« blie pas, je t'en prie, s'il est vrai que je t'aie sincèrement aimé; « accomplis plutôt, je le désire, l'œuvre que tu m'as promise. » Et il ajoute : « Ipsius namque imperio maximam jam partem eventuum « que circa et infra incarnati Salvatoris annum contigere millesimum « descripseram[2]. » Glaber s'était donc engagé auparavant par-devant l'abbé Guillaume à écrire les événements contemporains, et déjà une certaine partie de ce travail était fait.

Dans la préface dédiée « au plus illustre des hommes célèbres, à « Odilon, père du monastère de Cluni, » Glaber déclare qu'il se met à l'œuvre par ordre de ce dernier : « Et idcirco, prout valeo, vestre « preceptioni ac fraterne voluntati obedio. » L'abbé Odilon avait donc confirmé et renouvelé l'ordre qui lui avait été précédemment donné par l'abbé Guillaume[3].

V.

Il devait tarder à Raoul Glaber de revoir son pays natal, de rentrer à Saint-Germain d'Auxerre, où il avait pris l'habit monastique, où s'étaient écoulées ses premières années d'enfance, et dont plus de trente années d'absence ne lui avaient pas fait perdre le souvenir.

1. Il faut accepter sur ce dernier point les conclusions de M. Julien Havet, qui sont inattaquables (mémoire précité).

2. *Vita Guillelmi*, chap. XXIV.

3. En discutant les allégations de M. Sackur, M. Julien Havet a le premier établi, par de judicieuses observations, l'ordre et la date des travaux de Glaber. M. Sackur n'avait établi qu'un point, qui a aussi son importance, c'est que, contrairement à l'opinion commune, Glaber avait terminé sa vie et son œuvre à Auxerre et non à Cluni.

Les circonstances étaient d'autant plus favorables pour lui que le nouvel abbé, Eudes, nommé en 1032, était sans doute un ancien condisciple et camarade[1], avait été élevé comme lui à Saint-Germain d'Auxerre et, comme lui, avait été pendant quelque temps religieux à Moutier-Saint-Jean[2].

Il y revint en effet vers 1035, précédé par une réputation littéraire qui lui permettait de porter la tête haute. Reconnaissant sa supériorité et sa compétence, les religieux lui confièrent le soin de rétablir les inscriptions des autels de Saint-Germain et les épitaphes anciennes rongées par le temps[3]. L'ardeur avec laquelle il s'acquitta de cette tâche lui occasionna des douleurs qui le retinrent quelque temps à l'infirmerie[4]. Mais il reprit son travail, restaura les légendes qui ornaient les tombeaux, décora les vingt-deux autels de la grande église et composa des vers hexamètres à la mémoire des plus illustres personnages qui y étaient inhumés[5]. Nous devons aux recherches de M. Maurice Prou, l'éditeur de notre chronique, une notice éminemment utile et curieuse sur les *Inscriptions antiques de Saint-Germain d'Auxerre*[6].

Les divers travaux, dont Glaber s'était acquitté à la satisfaction de tous, excitèrent cependant l'envie et les critiques d'un religieux qui de Cluni était venu visiter Saint-Germain, et qui chercha à lui nuire dans l'esprit de l'abbé et des moines[7].

Les restaurations dont on vient de parler furent faites par Glaber aussitôt après sa sortie de Cluni, mais il y a un mot qui prouve qu'elles furent faites assez longtemps avant la rédaction de ce passage du cinquième livre, et qu'il faut par conséquent reculer le plus possible la date de son arrivée à Saint-Germain, ce qui abrège d'autant son séjour à Cluni : « preterea egomet, *quondam* rogatus a conversis

1. « A pueritia apud S. Germanum educatus. » (*Gallia christiana*, t. IV, coll. 377.)

2. Eudes fut religieux non abbé de Moutier-Saint-Jean, contrairement à ce que dit le *Gallia christiana*, t. IV, coll. 377, sur la foi du *Reomaüs*, p. 456.

3. Livre V, chap. I, p. 120.

4. Livre V, chap. I, p. 120. « ... quoniam illorum oratorium contiguum erat « domui infirmorum. »

5. Livre V, chap. I, p. 120.

6. *Gazette archéologique*, XIIIe année, 1888, p. 299-303. M. Prou, à force de patience, a eu la bonne fortune de pouvoir reconstituer un certain nombre d'inscriptions recouvertes par un badigeon au XVIe siècle.

7. Livre V, chap. I, pp. 120-121. Dans le même paragraphe on lit : « Sed, ut « pater Odilo sepius plangere *solitus fuerat*, ita contigit... » C'est donc bien après son retour de Cluni qu'eurent lieu les restaurations faites par Glaber et son séjour à Saint-Germain, comme l'ont du reste prouvé MM. Sackur et Julien Havet.

« et fratribus nostris ejusdem loci, ut altariorum titulos..... reforma-« rem[1]. » Son dernier livre, qui contient ce passage, relate des faits de 1044 et a dû être composé en 1045 ou plus tôt; pour accepter ce *quondam* on doit supposer qu'une dizaine d'années au moins se sont écoulées entre l'époque à laquelle il faisait ces restaurations et celle où il les racontait. C'est pourquoi nous avons adopté 1035 comme date probable de sa sortie de Cluni. Il est vrai que l'auteur abuse un peu des conjonctions et des adverbes, mais une telle locution placée ici avait une signification dont il est utile de tenir compte.

Dans cette période de sa vie, Glaber fut envoyé à l'abbaye de Melleraye, aujourd'hui Moustiers, en Puisaie[2], qui relevait de Saint-Germain, pour y exécuter des travaux analogues à ceux qu'il avait faits à Auxerre; on n'en peut douter en lisant cette phrase : « una noctium « dum matutinorum pulsaretur signum, et ego *labore quodam fes-« sus*[3]. » L'*épigraphiste* Glaber allait mettre la dernière main aux constructions et aux réparations importantes exécutées à Moustiers par le moine Théalde[4].

Le reste de l'ouvrage de Glaber fut écrit à Auxerre, comme le dit M. Havet. On peut être certain que le dernier chapitre du livre II, le livre III, le livre IV et les premiers chapitres du livre V furent composés entre 1035 et 1044, la fin du livre V après 1044, et que l'époque de la mort de l'auteur doit se rapprocher du milieu du XIe siècle.

Résumons. Voici comment pourraient être fixés, selon moi, les séjours de Raoul Glaber : De 997 à 1004 ou 1005, Saint-Germain d'Auxerre, sous le gouvernement de l'abbé Heldric, momentanément à Saint-Léger de Champeaux; de 1004 ou 1005, Moutier-Saint-Jean, cinq ou six ans avec l'abbé Heldric, cinq ans avec Guillaume; de 1015 à 1030, Saint-Bénigne de Dijon, avec l'abbé Guillaume, momentanément à Bèze, passagèrement à Suze; de 1030 à 1035, Cluni, sous saint Odilon; de 1035 environ et jusqu'à sa mort, Saint-Germain d'Auxerre, momentanément à Moustiers, en Puisaie.

1. Livre V, chap. I, p. 120.

2. « Cum apud cœnobium Beate semperque virginis Marie, cognomento Mele-« redense demorarer. » (Livre V, chap. I, p. 117.) Moustiers, cant. de Saint-Sauveur, arr. d'Auxerre, est aussi appelé Vallis-Pentana, au XIe siècle. Ce monastère avait été fondé au VIIIe siècle pour y loger les pèlerins qui allaient à Rome. Après sa soumission à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, il fut réduit à l'état de prieuré simple et fut ruiné au XVIe siècle pendant les guerres de religion.

3. Livre V, chap. I, p. 117.

4. *Gallia christiana*, t. IV, coll. 376-377. Théalde, après avoir été moine, fut abbé de Saint-Germain d'Auxerre.

VI.

On a beaucoup exagéré l'influence des légendes et les traditions clunisiennes dans les écrits de Raoul Glaber. Il est probable que son séjour dans cette célèbre maison, qui était un centre intellectuel remarquable, sous l'administration respectée de l'abbé Odilon, produisit sur son esprit une impression profonde. Il put être informé des affaires du monde pendant les cinq années qu'il y passa, mais il dut apprendre davantage sous le gouvernement de l'abbé Guillaume, dont il fut vingt ans le subordonné, et beaucoup aussi sous l'abbé Heldric, dont on n'a pas assez parlé, et qui, comme ces grands réformateurs et avant eux, avait été un homme éminent et considérable. Heldric, issu d'une des grandes familles patriciennes de l'Italie, avait quitté le monde, sa femme et ses domaines, pour entrer à Cluni sur les conseils de saint Maieul. En 989, il alla remplacer ce dernier à Saint-Germain d'Auxerre et amena la réforme dans nombre de monastères : Moutier-Saint-Jean, Saint-Léger de Champeaux, Saint-Vivant de Vergy, Moustiers, Flavigny, etc.

Dans les diverses abbayes dont on a parlé, Glaber paraît avoir eu des fonctions spéciales, comme en avait chacun des moines. On le chargeait de réparer les inscriptions qui ornaient les monuments, les autels, les tombeaux ; c'était un *épigraphiste* (voir la notice de M. Prou citée précédemment). Nous l'avons vu à Saint-Germain et à Moustiers remplissant ces fonctions. On peut supposer qu'il eut le même emploi à Saint-Bénigne de Dijon, où les moines, comme il le dit lui-même (liv. III, chap. IX, p. 82), le prièrent de composer l'épitaphe de Hugues, fils aîné du roi, décédé en 1025. C'est pour exécuter de semblables travaux qu'il fut sans doute envoyé quelque temps à l'abbaye de Bèze.

La chronique de Glaber est avant tout une chronique bourguignonne et locale. Il ne faut prendre à la lettre que les faits accomplis dans les monastères où il a résidé et dont il a été témoin. On ne peut accepter certaines dates sans s'exposer à des méprises.

J'en citerai un exemple entre tous, et il a son importance, puisqu'il s'agit de la naissance des fils du roi Robert et de l'origine de Henri Ier qui continue la dynastie des Capétiens.

De tous les auteurs contemporains, Glaber est le seul qui parle de l'âge de Hugues, fils aîné de Robert. Quand il fut sacré en 1017, il avait environ dix ans, « erat puer ferme decennis » (liv. III, chap. IX, p. 81); quand il mourut, en 1025, il en aurait eu vingt-huit : « Ter « denis minus excreverat duobus. » (Liv. III, chap. IX, p. 83.)

On est obligé de transformer ce *ter denis*, que portent tous les manuscrits, en *bis denis*, pour mettre le chroniqueur d'accord avec lui-même. La concordance est toute gratuite et il doit y avoir erreur dans les deux cas. Dans une excellente *Étude sur le règne de Robert le Pieux*, pleine de consciencieuses et de minutieuses recherches, M. Pfister se rallie à ce système et fait naître Hugues en 1007 (p. 70 de cette *Étude*). C'est accorder trop de crédit à Glaber, qui n'avait sans doute jamais vu les fils du roi. Il paraît probable, sinon certain, que Hugues avait plus de dix ans en 1007. M. Pfister a établi avec raison que Constance était mariée avec Robert avant le 26 août 1003. Peut-on croire que cette reine soit restée si longtemps sans avoir d'enfants? Elle a été d'une fécondité assez satisfaisante pour qu'on soit en droit de ne pas prêter à sa robuste constitution un tel retard dans les fonctions de la maternité. Il ne faut pas perdre de vue que, le 18 mai 1008, au concile de Chelles, Robert scelle un diplôme « cum « conjuge ac filiis nostris » (D. Bouquet, t. X, p. 591 E). Il est permis de croire que ses trois fils aînés, sinon les quatre, avaient vu le jour. Pour faire concorder ce « *cum filiis nostris* » avec les affirmations du chroniqueur, M. Pfister dit que la naissance de Hugues en 1007 avait été suivie de celle de Henri. Ajoutons que Robert, premier duc de Bourgogne, devait être né avant 1008 pour mériter le titre de *Vetulus* en 1076, date de sa mort. On doit être plus près de la vérité en reculant de deux ou trois ans la date de naissance des fils du roi Robert et de Constance.

Nous pouvons prendre Glaber en flagrant délit d'inexactitude relativement à l'âge de Henri, dont le nom est cité à propos d'un autre incident (liv. V, chap. I, p. 118). Après avoir parlé d'un prêtre nommé *Frotterius*, doyen de Tonnerre sous Brunon, évêque de Langres, la chronique ajoute : « *sequenti anno*, filius regis Rotberti, « Henricus, qui post illum regnavit, ad eumdem castrum [Tarnodo- « rensem] ira permotus, veniens cum ingenti exercitu, multa ibidem « hominum cœdes ab utraque parte pertrata est. » En supposant que ces faits se soient accomplis l'année qui suivit le décès de Brunon, en 1017, Henri qui conduisait cette armée aurait eu neuf ans tout au plus, ce qui est peu vraisemblable. Ici, Glaber n'est pas bien servi par ses souvenirs et fait confusion avec des événements ultérieurs. Ce n'est, en effet, que onze ou douze ans plus tard, en 1028-1029, qu'eut lieu cette action de guerre. Le jeune Robert, fils du roi, n'ayant rien obtenu de l'héritage paternel après que son frère Henri fut associé au trône, en 1027, s'était ouvertement révolté, avait soulevé la Bourgogne, s'était emparé de Beaune et d'Avallon (liv. III, chap. IX, p. 84). Henri avait lui-même pris la ville de Dreux et était revenu en

Bourgogne pour soutenir la lutte contre son frère; c'est à ce moment qu'eut lieu à Tonnerre une sanglante bataille, dont les historiens ne tiennent pas un compte suffisant. Il faut donc rapprocher les deux épisodes du livre V, chap. I, p. 118, et du livre III, chap. IX, p. 84. Puis le roi réunit une armée pour réduire ses fils et il en résulta une guerre pire que la guerre civile, « bellum plusquam civile patratur. »

Malgré ses imperfections et ses erreurs, la chronique de Raoul Glaber est une des plus précieuses du moyen âge et une des plus célèbres pour une époque qui offre si peu de sources historiques; mais, pour que son texte se clarifie, pour ne laisser perdre aucune des mentions qu'elle contient, peut-être faudra-t-il d'autres études et des rapprochements nouveaux, qui viendront éclairer cette période encore obscure de notre histoire nationale.

Ernest Petit.

P. S. Au moment même de la correction de ces épreuves, nous recevons d'Allemagne une nouvelle étude sur Raoul Glaber; c'est une thèse de doctorat de M. Heinrich Kuypers. [*Studien über Rudolf den Kalhen (Rodulfus Glaber)*. Goch, 1891, 170 pages. In-8°.]

Les conclusions ne diffèrent pas sensiblement de celles de M. Sackur, mais il est utile de tenir compte de diverses observations que nous n'avons pas le temps d'étudier, alors qu'on nous presse pour le renvoi de ces épreuves. Notons cependant ceci : M. Kuypers remarque que notre chroniqueur était bachelier lorsqu'il était à Saint-Bénigne. Glaber dit en parlant de lui-même : « Meus baccalaris ubi est? » (Livre V, p. 117 de la chr.) Comme ce terme ne serait pas appliqué à une personne d'un certain âge, peut-être faut-il donner raison à ceux qui rapprochent sa naissance de l'année 990; cela confirme aussi notre sentiment sur son arrivée à Saint-Bénigne, au plus tard en 1015. M. Kuypers dit que le séjour de Glaber à Bèze eut lieu en 1033, c'est possible.

Mais un point capital, un point qu'il est bon de discuter, et sur lequel il est difficile de partager l'avis des deux savants allemands, c'est la question de savoir, comme ils l'affirment, si Glaber a passé la première partie de sa vie et jusqu'en 1018 à Saint-Léger de Champeaux. L'insignifiance de ce monastère n'a point été suffisamment démontrée.

Veut-on nous permettre de dire qu'ayant, pendant de longues années, dépouillé le fonds si riche des archives ecclésiastiques de la Côte-d'Or, consulté les cartulaires et tenu, une à une, toutes les pièces relatives à chaque monastère, nous avons pu relever un certain nombre d'abbés et de personnages omis par la *Gallia*, retrou-

ver dans un coin ou dans un autre des révélations inattendues sur des établissements religieux dont on ne soupçonnait pas l'existence, et dont beaucoup avaient disparu déjà au XIIe siècle, mais on ne rencontre sur Saint-Léger que des notes sans valeur, attestant le rôle secondaire et effacé de cette maison, qui ne fut jamais, comme à l'époque du diplôme royal de 995, qu'une pauvre *abbatiola*, et plus tard qu'un prieuré sans importance.

On peut donc discuter l'opinion de savoir si Glaber a fait ses études à Saint-Germain, puisqu'il ne l'affirme pas, mais, en dépit du passage équivoque de son récit, ce ne peut être à Saint-Léger, qui ne paraît avoir été qu'un simple pénitentiaire pour les religieux de Saint-Germain subissant une peine disciplinaire momentanée. Ce n'est pas là qu'il aurait pu acquérir ces connaissances dont il se montre fier, ni se trouver en rapport avec des religieux de tout âge qu'il énumère. On n'a même pas tenu compte du terme *aliquando*, dont il se sert en parlant de son passage dans cette maison.

Tout cela est encore à étudier, car la lumière est, comme on a déjà dit, loin d'être complète pour ce qui regarde Glaber et son époque.

LE MANUSCRIT DES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.

Qu'il me soit permis de suppléer par la notice suivante à l'article intéressant de M. Flammermont, publié dans le dernier numéro de la *Revue historique*. Je suis de l'avis de M. Flammermont « que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand a réellement existé » et je suis à même de renvoyer à un morceau de ce manuscrit original *qui manque, si je ne me trompe, dans la copie de M. de Bacourt*. On doit la connaissance de ce morceau à la correspondance de C.-E. Oelsner et de Varnhagen de Ense (3 vol. Stuttgart, Kröner, 1865). Oelsner, conseiller de légation prussien, habitué de la société politique parisienne, fit savoir de Paris, le 16 juin 1821, à son ami Varnhagen :

Als Meister-und Cabinetsstück rühmte Baron Vitrolles, der die Talleyrand'schen noch ungedruckten Memoires gelesen, die Schilderung eines Concertes zu Valençay, wobei die spanischen Infanten den Tact schlugen, wie Leute pflegen, die zum erstenmal Musik hören. Mit dem

cer par établir que la critique de celui-ci s'est égarée ? M. Flammermont ne l'a pas fait, et cela seul amoindrit le caractère scientifique de son article.

La hâte apportée par M. Aulard dans la recherche des arguments dont il avait besoin pour prouver que les *Mémoires de Talleyrand* ne nous sont pas parvenus dans leur intégralité explique à la fois son insuccès devant la critique historique et les erreurs si profondes et si fâcheuses commises par lui au préjudice de la mémoire d'un parfait honnête homme. Ce qu'il n'a pas eu le temps de trouver reste encore à chercher. C'est au texte des *Mémoires,* ainsi qu'il l'a très justement compris dès le premier moment, qu'il faut emprunter les meilleures preuves des interpolations, si tant est qu'il y ait des interpolations. Vous avez pu remarquer que, par une singulière contradiction, M. Flammermont semble reconnaître, après avoir dit le contraire, que M. Aulard n'a apporté que de faibles arguments, et qu'il invite les travailleurs à étudier le texte des *Mémoires* et à y rechercher tous les passages qui ne sont pas l'œuvre de Talleyrand. L'invitation est aimable; mais M. Flammermont devrait bien, sur ce point, donner l'exemple. S'il s'y résout, ce dont je doute, je lui souhaiterai une meilleure chance dans ses recherches que celle qu'ont eue successivement MM. Aulard et Funck-Brentano. Pour moi, je me récuse, considérant que c'est aux accusateurs à démontrer la réalité du crime et non à ceux qui pensent qu'il n'y a pas eu de crime commis.

Avant d'aborder l'objet principal de cette lettre, je voudrais achever de vous exposer mon sentiment au sujet des interpolations signalées jusqu'ici dans les *Mémoires de Talleyrand,* en vous disant ce que je pense de l'article de M. Funck-Brentano. M. Funck-Brentano est le seul, depuis que M. Aulard a ouvert la carrière, qui ait tenté de marcher sur ses traces et qui ait cru découvrir dans les *Mémoires* des passages parasites. Son article, publié dans la *Nouvelle Revue* du 1er juin 1891, se compose de deux parties qui, si elles sont d'un même auteur, procèdent de deux inspirations bien différentes. Dans la seconde partie, M. Funck-Brentano expose quel fut le caractère de la politique de Talleyrand et il rend à cet homme d'État la justice dont le vieux diplomate disait, en 1836, en écrivant son testament : « Dût-elle m'être refusée, quand je ne serai plus, sentir qu'elle m'est due suffira pour assurer le calme de mes derniers jours. » Il y a dans cette partie de l'article une philosophie si élevée et une telle impartialité qu'il est difficile de ne pas sentir que l'on y trouve le jugement définitif sur Talleyrand, celui qu'acceptera la postérité.

Bien différente est la première partie de l'article. Là, M. Funck-Brentano s'efforce d'indiquer d'une manière précise tous les passages

L'AUTHENTICITÉ DES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.

LETTRE DE M. PIERRE BERTRAND.

Monsieur le Directeur,

Après avoir lu dans la *Revue historique* du 1er janvier l'article de M. Flammermont relatif au manuscrit des *Mémoires de Talleyrand*, il m'a paru que cet article appelait diverses observations. Ce sont ces observations que je viens vous soumettre. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir le faire que ce me sera une occasion de rendre enfin justice à la probité de M. de Bacourt comme éditeur, probité qui a été mise en doute bien à tort, ainsi que je vous le démontrerai facilement par l'examen impartial des textes. Il n'entre nullement, d'ailleurs, dans ma pensée de répondre à M. Flammermont, puisque ce serait donner à la question qui est en cause une importance qu'elle n'a pas ; je voudrais seulement, si je le puis, établir un peu d'ordre dans la discussion relative aux *Mémoires de Talleyrand*, constater ce qui est acquis, dénoncer en l'écartant ce qui est faux, afin que des erreurs manifestes, acceptées trop facilement, n'acquièrent pas, en se répétant sans cesse, les apparences de la vérité.

Chacun, jusqu'ici, vous avez pu le remarquer, est allé devant soi, selon ses impressions ou ses préférences, sans trop se préoccuper du point où d'autres avaient pu conduire la discussion. C'est ainsi que M. Flammermont lui-même, à la fin de son article, assure que MM. Aulard et Funck-Brentano ont indiqué déjà quelques-unes des interpolations dont se serait rendu coupable M. de Bacourt dans sa copie des *Mémoires*. Je reviendrai tout à l'heure sur le cas si curieux de M. Funck-Brentano ; mais, en ce qui concerne M. Aulard, vous pouvez vous souvenir qu'il a suffi de quelques lignes à M. Albert Sorel pour réduire ses allégations à néant (article publié dans *le Temps* du 27 mars 1891). L'autorité de M. A. Sorel, pour être oubliée par M. Flammermont, ne peut pas être diminuée ; elle est suffisante pour qu'il me soit permis de rappeler que, des prétendues preuves relevées par M. Aulard dans les *Mémoires* publiés, contre l'authenticité et l'intégralité de ces *Mémoires*, il ne reste rien depuis que M. Sorel en a démontré l'inanité. Dès lors, comment peut-on les invoquer encore sans discuter au préalable l'opinion de M. A. Sorel et sans commen-

pect et par dévouement pour Talleyrand que M. de Bacourt a corrigé les *Mémoires*. Il est vrai que, si M. Aulard a supposé cela en vue de justifier la campagne menée par lui contre l'authenticité des *Mémoires*, il n'a rien démontré; mais vous avez pu voir, et vous allez voir mieux encore, que, dans toute cette affaire, ce ne sont pas les preuves qui ont été recherchées avec le plus de soin.

Afin de rendre plausible la supposition de fraude qu'il émettait, M. Aulard a déclaré que, lorsque M. de Bacourt a préparé pour l'impression les *Mémoires de Talleyrand*, il avait déjà un « passé d'éditeur, » que « c'était à la fois un fort galant homme et le plus infidèle des éditeurs, » que « digne d'estime comme homme privé, M. de Bacourt était par habitude un éditeur infidèle et fantaisiste. » Je ne change rien aux expressions de M. Aulard, que vous retrouverez dans son article de la *Revue Bleue* du 28 mars 1891. M. Aulard voulait ainsi faire allusion à la tâche accomplie par M. de Bacourt lors de la publication faite par lui, en 1851, de la *Correspondance de Mirabeau avec le comte de la Marck*. Voici comment M. Aulard s'exprime au sujet de cette publication :

M. de Bacourt se garda bien de faire, selon le vœu de Mirabeau, une publication complète et exacte. A lire la *Correspondance avec La Marck*, on est à chaque instant contrarié par des lacunes évidentes, qui se produisent juste aux endroits où on voudrait le moins en rencontrer, et que l'éditeur ne s'est donné la peine ni de dissimuler ni d'expliquer. Il y a d'autres preuves de ces mutilations dont l'éditeur infidèle s'est rendu coupable. Un des anciens secrétaires de La Marck, M. J.-Ph. Staedtler, traduisit en allemand la *Correspondance* et publia cette traduction de 1851 à 1852, avec des éclaircissements et des additions qui montrent l'infidélité de l'éditeur Bacourt. Ainsi on voit dans Staedtler que Bacourt s'est permis de supprimer une note de Mirabeau à la Cour en date du 16 février 1791. Il y avait aussi dans les papiers de Mirabeau de curieuses communications du constituant Duquesnoy à la Cour avec des remarques critiques de la main de Mirabeau : Bacourt les a omises. Un érudit très informé, M. Flammermont, m'assure que les lettres supprimées et les passages omis par M. de Bacourt formeraient environ la valeur d'un quatrième volume.

Ce bon M. de Bacourt se croyait tout permis. Après avoir ainsi mutilé et trahi Mirabeau, il se sentait la conscience si tranquille et si fière qu'à la fin de son tome III il imprimait en gros caractère cette note audacieuse : « Tous les originaux des documents composant la présente publication seront déposés, immédiatement après l'impression, aux archives de la maison d'Arenberg. » Cette note tranquillisa les érudits, surtout en France où le travail de Staedtler passa inaperçu. Ce n'est que récemment qu'un historien distingué, M. Alfred Stern, professeur

à l'École polytechnique fédérale de Zurich, et le plus exact des biographes de Mirabeau, fut à la fois assez sceptique et assez candide pour essayer de pénétrer dans les archives de la maison d'Arenberg : on lui ferma la porte au nez. Voilà, pièces en main, ce qu'était M. de Bacourt, éditeur.

Et M. Aulard ajoute en note :

M. Flammermont a relevé d'autres lacunes du recueil de Bacourt dans la *Révolution française*, t. XVI, p. 483.

Pour employer une phrase de l'article de M. Aulard, « ou les mots n'ont pas de sens, ou il faut conclure des citations qui précèdent » que M. de Bacourt avait été en effet un éditeur infidèle. C'est là ce que beaucoup de lecteurs pensèrent, et, je dois l'avouer, je fus du nombre. Comment aurais-je pu supposer qu'au moindre contrôle tout ce que disait M. Aulard s'écroulerait comme un château de cartes au souffle d'un enfant? C'est pourtant ce qui est arrivé. Lorsqu'a paru l'article de M. Flammermont, ce dernier représentant aussi M. de Bacourt comme un éditeur infidèle, je me suis souvenu que M. Aulard a écrit, dans son article du 14 mars 1891, « qu'un historien ne croit qu'aux textes, » j'ai pensé ne devoir croire qu'aux textes, et j'y ai recouru. Je vais vous exposer ce que j'y ai trouvé, en reprenant mot à mot l'article de M. Aulard.

1° J'ai constaté que les lacunes supposées par M. Aulard peuvent se justifier par le fait que M. de Bacourt publiait ses documents d'après les minutes mêmes trouvées chez Mirabeau, minutes non classées et dont un grand nombre pouvaient manquer ou être passées en d'autres mains. M. de Bacourt, loin de rien dissimuler, déclare sans cesse dans des notes très longues et très claires ce qui lui paraît faire défaut dans les documents qu'il publie et s'explique sur tout avec une entière sincérité.

2° La publication de Staedtler est une simple traduction de l'ouvrage de M. de Bacourt. Non seulement l'éditeur allemand le déclare loyalement, mais il publie en tête de son premier volume une lettre de M. de Bacourt, datée de Paris, le 3 mai 1851, dans laquelle ce dernier s'exprime ainsi :

... Il n'y a personne qui soit aussi capable et aussi bien en état que vous de remplir cette tâche assez difficile. Les fonctions de secrétaire que vous avez occupées pendant treize ans près de M. le comte de la Marck, les renseignements précieux que vous avez recueillis de sa bouche même, l'étude profonde et réfléchie que vous avez faite de la correspondance dont il est question et le soin que vous avez mis à traduire toutes ces pièces en allemand depuis longtemps déjà, tout enfin

se réunit pour vous désigner comme la personne, je ne dirai pas la plus propre, mais la seule propre à bien accomplir cette œuvre. Aussi je vous déclare que, pour ma part, je ne reconnaîtrai comme authentique que votre traduction...

Est-ce de cette façon que l'on présente au public une édition rectificative? La réponse, et elle est écrasante pour le système de M. Aulard, se trouve dans la Préface de l'édition allemande où Staedtler s'exprime ainsi au sujet de la publication qu'il traduit et à l'égard de la personne de M. de Bacourt lui-même :

L'œuvre présente ne laisse non seulement rien à désirer, mais, grâce au fait *qu'elle donne tous les papiers, même les moins importants,* on peut dire qu'elle est unique en son genre... Ce ne fut que sur des instances réitérées que M. de Bacourt se décida à entreprendre une tâche pour laquelle le désignait sa connaissance spéciale des personnes et des événements en France jointe à un très grand sens politique.

N'est-ce pas de cette façon que l'on se couvre de l'autorité d'un premier éditeur, et peut-on reconnaître à ce langage dans Staedtler un auteur qui a rectifié le travail de M. de Bacourt? Bien loin de là, l'éditeur allemand reproduit scrupuleusement les textes publiés par l'éditeur français et toutes les notes de celui-ci. Il y ajoute, il est vrai, à divers endroits, des éclaircissements nouveaux, mais toutes ces nouvelles notes sont courtes, et elles ne font qu'améliorer le travail de M. de Bacourt sans le contredire. Voici, du reste, ce que dit encore Staedtler dans sa Préface à ce sujet :

Dans cette édition allemande, il a paru utile pour des lecteurs qui ne sont pas au courant des événements de la Révolution française de donner des annotations explicatives en beaucoup d'endroits. Nous avons aussi profité des souvenirs de nos anciennes fonctions pour entrer dans plus de détails et pour enrichir cette œuvre de diverses additions.

Il s'agit ici d'additions empruntées à des souvenirs, Staedtler est formel sur ce point, c'est-à-dire bien plutôt des éclaircissements que de nouveaux textes. Il en résulte que ce qu'apporte l'éditeur allemand enrichit la publication de M. de Bacourt, sans pour cela la compléter ni la rectifier. Je vous ai rappelé plus haut que M. de Bacourt a publié ses documents d'après des minutes, minutes non datées, auxquelles il a dû attribuer des dates. C'est là un travail délicat et dans lequel les erreurs sont faciles. Toujours est-il que, pour trente ou quarante pièces, Staedtler a changé la date adoptée par M. de Bacourt et déplacé simplement certains documents qu'il semble publier le premier, mais qui, en réalité, se trouvent à une autre

date dans l'édition française. Il faudrait procéder à un examen minutieux pour arriver à déterminer lequel des deux éditeurs s'est trompé, mais on ne peut voir là aucune mauvaise foi d'un côté ni aucune addition de l'autre.

3° C'est une de ces attributions nouvelles de dates qui a pu conduire M. Aulard à dire que M. de Bacourt a supprimé la note de Mirabeau du 16 février 1791. Placée, il est vrai, à la date du 16 février dans l'édition allemande, sans que rien indique pourquoi elle porte cette date plutôt qu'une autre, la même pièce se trouvait avancée au 16 janvier dans l'édition de M. de Bacourt. Il est vrai que celui-ci ne l'a pas publiée entièrement, mais il a bien soin d'ajouter en note qu'il n'a retrouvé que le fragment qu'il imprime et que cette pièce lui paraît inachevée. Quant à Staedtler, il donne le document tout entier, ainsi que la longue note dont M. de Bacourt l'a fait suivre, puis il en ajoute une autre dont voici la traduction, qui, en même temps qu'elle explique le cas dont il est question, montre l'esprit dans lequel l'éditeur allemand a écrit toutes les notes ajoutées par lui à sa publication :

Dans l'édition originale de cet ouvrage (c'est-à-dire l'édition Bacourt) on n'a donné que le commencement de la note (la note de Mirabeau dont il est question) et on a pu la qualifier d'incomplète; en réalité, on croyait le reste perdu. Ce n'est que lorsque l'édition originale était déjà imprimée et publiée qu'un heureux hasard a conduit à la découverte du complément tel que nous le donnons ici. L'original est de la main de Pellenc (le secrétaire de Mirabeau), avec additions, jusqu'à la fin, de corrections de la main de Mirabeau.

Veuillez remarquer les termes de cette note : « ... Ce n'est que lorsque l'édition originale était déjà imprimée et publiée qu'un heureux hasard a conduit à la découverte... » Staedtler ne dit pas que c'est lui qui a découvert le complément, ni qu'il l'a eu entre les mains, et, comme d'autre part M. de Bacourt a déclaré à la fin de sa publication que tous les documents en sa possession ont été déposés par lui aux archives d'Arenberg, on peut conclure des termes mêmes employés par Staedtler que c'est M. de Bacourt lui-même qui lui a remis le complément de la note de Mirabeau, complément retrouvé lors d'un classement final des papiers du grand orateur. Et si cela est, comme il semble, M. Aulard regrettera, j'en ai la conviction, d'avoir écrit que M. de Bacourt a « supprimé » la note du 16 février (ou janvier) 1791. Veuillez remarquer que cette pièce est dans le troisième volume de Staedtler et a, par conséquent, été imprimée un an après la publication de M. de Bacourt.

4° M. Aulard a aussi parlé de communications de Duquesnoy

omises par M. de Bacourt. Il n'y en a qu'une dans l'édition française; elle est datée du 9 février 1791; M. de Bacourt l'a fait suivre de ces quelques mots : « Cette note, la seule de ce genre qui se soit retrouvée dans les papiers de Mirabeau, doit avoir fait partie d'une suite de notes telles que devait en fournir M. Duquesnoy selon le grand travail de Mirabeau du 23 décembre 1790. » Vous voyez que M. de Bacourt ne craint pas de s'expliquer, quoi qu'en pense M. Aulard, et à chaque page des trois volumes de la *Correspondance avec La Marck*, on trouve des notes rédigées de cette manière et sur ce ton de bonne foi tranquille. Quoi qu'il en soit, les termes employés par M. Aulard permettent de supposer que les notes de Duquesnoy qu'il dit être « omises » par M. de Bacourt se retrouvent dans l'édition allemande. Il n'en est rien. L'édition allemande ne contient que la pièce du 9 février 1791 et n'en ajoute aucune autre. Néanmoins, Staedtler, après avoir reproduit la note explicative de M. de Bacourt que je viens de citer, s'explique ainsi pour son propre compte :

Les notes de Duquesnoy furent communiquées à Mirabeau au jour le jour. Celui-ci y ajoutait ses observations qui éclairaient d'une nouvelle lumière le sujet traité et les points sur lesquels on devait appuyer. De cette manière, Duquesnoy se trouvait muni d'instructions complètes. Tout cela était écrit d'une manière très concise par Mirabeau; cependant, parfois il y avait des morceaux riches et variés, comme cela ressort de certaines pages qui se trouvent encore parmi les papiers du comte de la Marck, mais qui, malheureusement, touchent à des détails trop particuliers pour que leur communication puisse présenter quelque intérêt historique.

Ne vous semble-t-il pas que voilà M. de Bacourt justifié sur ce point particulier? Après cela, on ne comprend guère comment M. Aulard a pu opposer le travail allemand de Staedtler à celui de l'éditeur français, en assurant que le premier démontrait l'insuffisance du second. Bien loin d'être un travail rectificatif, voilà que le travail de Staedtler prend le caractère d'une justification.

5° M. Aulard déclare que M. Flammermont lui a affirmé que les lettres supprimées par M. de Bacourt rempliraient un volume entier, et il renvoie le lecteur à un article de M. Flammermont qui se trouve dans la *Révolution française*, tome XVI. J'ai lu cet article. Il y est question de la correspondance de Pellenc, actuellement déposée aux archives impériales de Vienne, mais non pas de la correspondance de Mirabeau, d'où il résulte que M. Aulard n'a pas contrôlé ce que lui disait M. Flammermont, et cependant le contrôle lui était facile, puisqu'il ne s'agissait que d'ouvrir un des volumes de la revue qu'il dirige. J'ajouterai que, dans cet article, M. Flammermont parle de la

publication faite par M. de Bacourt et la cite tout simplement. Il est vrai qu'à l'époque où parut cet article les *Mémoires de Talleyrand* n'étaient pas encore imprimés. M. Flammermont y déclare que ce fut La Marck qui, sur la fin de sa vie, prépara la publication des papiers de Mirabeau que fit M. de Bacourt en 1851, ce qui ne l'empêche pas de reprocher à ce dernier d'avoir omis certaines lettres de La Marck. Du reste, si ces lettres sont à Vienne, il ne semble pas que M. de Bacourt ait pu se les procurer à une époque où les chancelleries n'ouvraient guère leurs portes aux travailleurs, et on peut dire en outre que M. de Bacourt pouvait croire qu'il n'avait à donner au public que les papiers qui étaient en sa possession.

6° M. Aulard a reproduit la note relative au dépôt fait aux archives d'Arenberg des pièces originales possédées par M. de Bacourt, et il paraît résulter de ce qu'il dit que Staedtler a ajouté beaucoup de documents et apporté beaucoup de changements à l'édition française. Il n'en est rien. Staedtler reproduit scrupuleusement à la fin de son troisième volume la note que M. Aulard qualifie d'« audacieuse, » je ne sais trop pourquoi, car elle est d'une loyauté absolue.

Staedtler, dans toute sa publication, suit le texte de M. de Bacourt, et si fidèlement qu'il a, comme lui, analysé une partie d'une lettre du premier volume (Bacourt, p. 483, et Staedtler, p. 447). Par exemple, en fait d'analyses, il ne s'en tient pas là, et, bien souvent, il résume en quelques mots des billets dont M. de Bacourt a donné le texte entier. Voilà comment il a corrigé le travail de M. de Bacourt.

Je n'en ai pas fini avec cette polémique injuste pour la mémoire respectable d'un scrupuleux éditeur. M. Flammermont a repris pour son compte la thèse contraire à M. de Bacourt dans son article de la *Revue historique,* où je lis ceci : « M. de Bacourt n'était pas de force à tromper les historiens. Il a donné sa mesure dans l'Introduction et dans les notes de son édition de la *Correspondance de Mirabeau.* On y rencontre *en grand nombre les plus grosses erreurs,* » et M. Flammermont, en note, renvoie à l'Introduction de sa publication : *Correspondance de Mercy-Argenteau avec Joseph II et Kaunitz,* pages II, III, V, etc. Je me suis reporté au texte indiqué. A la page II, j'ai trouvé simplement la mention d'une erreur de M. de Bacourt, laquelle est excusée par M. Flammermont lui-même; à la page III, celui-ci déclare « très obscur » le passage d'une note de M. de Bacourt relatif à Mercy-Argenteau; à la page V, il cite une note où M. de Bacourt dit que Mercy-Argenteau fit ses études à Liège, sous la direction d'un oncle, chanoine de la cathédrale et frère de son père, « qu'il avait perdu dans son enfance. » Or, dit M. Flammermont, Mercy-Argenteau avait trente-neuf ans lorsqu'il perdit son père.

Comme M. Flammermont dans son renvoi avait mis un *etc.*, j'ai cherché dans tout son ouvrage ce que pouvait bien indiquer cet *etc.*, mais je n'ai rien trouvé de plus. Cela étant, je ne pense pas qu'il ait pu écrire, comme il l'a fait, en renvoyant seulement à son propre travail, que l'on rencontre dans la publication de M. de Bacourt *en grand nombre les plus grosses erreurs,* sans être un peu excessif dans les termes. Quoi qu'il en soit, de tant et de si graves accusations portées contre M. de Bacourt, il ne reste que celle-ci d'exacte : M. de Bacourt s'est trompé sur la date de la mort du père de Mercy-Argenteau.

Soit, M. de Bacourt s'est trompé sur ce point très secondaire; mais, M. Flammermont ne s'est-il pas trompé dans ses accusations, et M. Aulard n'a-t-il pas accepté, sans les contrôler, des renseignements erronés? La vérité, c'est que nous sommes tous exposés à tomber dans l'erreur, et que cela doit nous porter à l'indulgence et nous empêcher de supposer la mauvaise foi et l'infidélité lorsque ni l'une ni l'autre ne nous sont démontrées d'une manière certaine.

M. Flammermont et M. Aulard ont tous deux préparé de fort savantes publications de textes. Sont-ils bien certains qu'aucune de leurs notes ne contient d'erreur; sont-ils complètement assurés d'avoir tout éclairé, tout découvert, d'avoir exactement utilisé tous les documents qu'ils devaient ou pouvaient consulter, de n'avoir jamais cédé à une conviction préconçue; d'avoir enfin toujours respecté la vérité, sciemment cela ne fait pas de doute, mais insciemment aussi? Quel est celui d'entre nous qui peut avoir une semblable certitude? Et que penseraient-ils tous deux si quelque critique trop passionné, après avoir découvert dans leurs travaux quelques erreurs sans importance, méconnaissait leurs efforts, leur science et leur bonne foi, et les qualifiait d'éditeurs infidèles?

Je vous ai dit, en commençant, que je désirais mettre de l'ordre dans la discussion, constater ce qui est acquis, dénoncer, en l'écartant, ce qui est faux, afin que des erreurs manifestes, acceptées trop facilement, n'acquièrent pas, en se répétant sans cesse, les apparences de la vérité. Je viens d'établir que l'argument le plus frappant contre l'authenticité des *Mémoires de Talleyrand* et leur intégralité n'avait pas de base sérieuse, puisque le procès fait à la mémoire de M. de Bacourt était absolument injustifié. Désormais, cet honnête homme doit être regardé comme un éditeur fidèle, soucieux de remplir tous ses devoirs, et incapable d'avoir dénaturé, comme on l'en a accusé, le dépôt dont il avait été chargé. Mais, dès lors, de même qu'on tirait argument d'une prétendue déloyauté de M. de Bacourt pour soutenir que les *Mémoires de Talleyrand* ne

nous étaient pas plus parvenus « complets et fidèles » que la *Correspondance de Mirabeau et de La Marck;* de même, j'ai le droit, il me semble, d'en appeler d'un jugement hâtif, en m'appuyant sur une probité littéraire désormais reconnue, pour affirmer que M. de Bacourt nous a transmis les *Mémoires de Talleyrand* tels qu'il les avait reçus de leur auteur, et qu'il n'a fait, en en recopiant les divers manuscrits, que leur donner un nouveau cachet d'authenticité et les couvrir de son honneur d'homme.

Il me reste encore à traiter la question du manuscrit original des *Mémoires*. Comme on ignore ce qu'est devenu ce manuscrit, on a soutenu, comme vous le savez, les opinions les plus opposées au sujet de sa disposition matérielle. Tout d'abord, M. Aulard, dans la *Revue Bleue,* a discuté comme si ce manuscrit avait été écrit tout d'une traite par Talleyrand, et avait formé, à l'origine, un tout homogène. Puis on a dit qu'il n'y avait pas eu d'autre manuscrit qu'un ensemble de feuilles volantes, les *Mémoires* ayant été écrits ou dictés sans suite et, dans tous les cas, sans dérogation aux habitudes de travail de Talleyrand. Ce serait, d'après ces feuilles volantes, que M. de Bacourt aurait exécuté sa copie définitive. M. E. Bourgeois, dans le *Bulletin des travaux de l'université de Lyon* de mai 1891, est allé plus loin et a cru pouvoir affirmer que ce manuscrit n'avait jamais existé, et que M. de Bacourt aurait été chargé par Talleyrand de rédiger les *Mémoires* de toutes pièces d'après les documents réunis par l'illustre homme d'État. Enfin, M. Flammermont est revenu, dans son article de la *Revue historique*, à l'opinion favorable à un manuscrit unique, en s'appuyant sur le témoignage du baron de Vitrolles.

Ce témoignage a sa valeur, et je vais y revenir; mais, l'hypothèse d'un manuscrit unique est inadmissible pour plusieurs raisons. La première consiste en ce qu'il semble peu probable que Talleyrand ait écrit ou dicté ses *Mémoires* tout d'une suite lorsqu'il était affaibli par l'âge, alors qu'il n'avait jamais composé dans sa jeunesse, ou son âge mûr, aucun ouvrage considérable. Il faut observer, en effet, que, si Talleyrand a toujours travaillé, il ne s'est jamais absorbé dans un travail de longue haleine, mais s'est dépensé, au jour le jour, dans de courts écrits. La composition de ses *Mémoires* rappelle en cela les habitudes de toute sa vie. On n'y trouve pas un récit unique formant un ensemble, mais une réunion de fragments dont chacun est relatif à un sujet déterminé. M. Flammermont s'est étonné qu'après avoir soutenu que Talleyrand avait toujours travaillé, je m'efforçasse d'établir qu'il n'a pas pu écrire des *Mémoires* compacts. Le fait que les *Mémoires de Talleyrand* n'ont jamais formé et même n'ont jamais pu former un tout compact est visible, et il n'est

pas nécessaire d'y insister; mais, en outre, cela ne signifie nullement que Talleyrand ait été incapable d'écrire. Nous voyons chaque jour, et nous connaissons tous des hommes dont le talent est indéniable, et qui, cependant, écrivant sans cesse d'excellents articles sur des sujets divers, sont dans l'impossibilité absolue de composer un volume entier, même médiocre. D'ailleurs, jamais Talleyrand, qui a beaucoup travaillé, n'a écrit aucun livre. On ne discute pas un fait, et il faut en tenir compte.

C'est là un premier point acquis. Vitrolles, ainsi que l'a rappelé M. Flammermont, a entendu la lecture, faite par Talleyrand lui-même, de diverses parties des *Mémoires* de celui-ci. Pour lui faire cette lecture, Talleyrand s'est servi de « grands cahiers » qui, matériellement, ne peuvent pas être ceux dont se compose la copie laissée par M. de Bacourt à ses exécuteurs testamentaires. Pour M. Flammermont, il n'y a plus de doute à avoir, ces « grands cahiers » constituent le manuscrit original. Ce serait parfait si Vitrolles avait entendu la lecture des *Mémoires* dans leur ensemble, et si, d'autre part, un autre témoin, non pas mort depuis longtemps comme Vitrolles, mais, au contraire, et très heureusement, bien vivant, Mme la comtesse de Martel, ne parlait pas d'une manière précise d'autres manuscrits constituant aussi une partie du manuscrit original, et ne ressemblant en rien aux « grands cahiers » vus par Vitrolles. D'ailleurs, ce dernier n'a parlé que de quelques parties des *Mémoires*, et ses remarques ne s'appliquent pas à l'ensemble. Châteaubriand, qui rapporte aussi avoir entendu la lecture de chapitres des *Mémoires*, ne parle que de récits relatifs à la jeunesse de Talleyrand. Les récits dont Vitrolles a eu communication, et dont il parle dans ses *Mémoires* (t. III, à l'appendice), se retrouvent dans les *Mémoires de Talleyrand*, sans aucune contestation possible et sans aucune exception, ce qui, entre parenthèses, ne me paraît pas un argument contre l'intégralité du texte imprimé. Du reste, quand bien même tous ces fragments, ou d'autres, n'auraient pas été reproduits dans le texte définitif des *Mémoires*, ce serait juger avec trop de promptitude que d'y voir une preuve des mutilations de cet ouvrage. Tout au plus pourrait-on en conclure que Talleyrand, imitant en cela l'exemple de Retz à Commercy, lisait à l'essai en quelque sorte, pour tâter l'opinion et juger de ce qu'il devait conserver ou supprimer.

Divers chapitres des *Mémoires* se trouvaient déjà, du vivant de Talleyrand, copiés sur de « grands cahiers, » c'est un fait acquis. Mais Mme la comtesse de Martel, petite-nièce de M. de Bacourt, en répondant à un rédacteur du *Paris* (*Paris* du 26 mars 1894), a

raconté que, dans son enfance, elle a vu son grand-oncle copier les *Mémoires* d'après des feuillets détachés : « C'étaient, » a-t-elle dit, « des feuilles détachées d'inégale grandeur, de petits cahiers à un sou, à couverture jaune ou rouge, de simples chiffons griffonnés au crayon. En un mot, un vrai fouillis. Mais dans ce désordre il y avait de l'ordre. Tout était classé, épinglé, étiqueté. »

Mme de Martel a vu ce dont elle parle, et sa mère, Mme la comtesse de Mirabeau, l'a vu également. Il ne faut pas songer à récuser leur témoignage. Mme de Martel a dit tout bonnement ce qu'elle avait vu, et ces chiffons de papier griffonnés au crayon, ces feuilles d'inégale grandeur, ces cahiers à un sou que M. de Bacourt recopiait avec un soin pieux, que Mme de Martel a vus et touchés, constituaient tout simplement le manuscrit original des *Mémoires de Talleyrand,* pour les parties non copiées d'une manière définitive sur de « grands cahiers » du vivant même de l'auteur.

Mme de Martel ignorait probablement, lorsqu'elle parlait au rédacteur du *Paris,* comment Talleyrand travaillait, et cependant sa déclaration rappelle d'une manière précise la méthode de travail du vieil homme d'État. Celui-ci, en effet, n'avait pas pour habitude, lorsqu'il voulait écrire, de prendre un beau cahier blanc et de le remplir du commencement à la fin; mais, au contraire, d'écrire les pensées, les phrases, les traits qui lui venaient à l'esprit sur le premier morceau de papier qui lui tombait sous la main et de se servir d'une plume ou d'un crayon, selon qu'il avait l'un ou l'autre à sa portée. Tous ces morceaux divers étaient classés ensuite, mis bout à bout, raccordés, remaniés, de façon à former un tout. Ces habitudes de travail sont connues et M. Flammermont n'a rien contesté à leur sujet. Aussi, je vous assure que je suis étonné qu'il n'ait pas reconnu, dans les fragments si bien « classés, épinglés, étiquetés, » dont a parlé Mme de Martel, des écrits émanés directement de Talleyrand. Quoi qu'il en pense, il faut reconnaître que, si Talleyrand avait fait recopier de son vivant sur les « grands cahiers » vus par Vitrolles certains chapitres de ses *Mémoires,* ceux qu'il considérait comme revus d'une manière définitive, d'autres parties de ses *Mémoires* étaient restées sous leur forme primitive et existaient encore après la mort de Mme de Dino, nièce et héritière de Talleyrand, lorsque Mme de Martel les a vues. Vouloir soutenir, comme M. Flammermont semble le faire, que les *Mémoires* étaient tous reproduits sur de « grands cahiers, » formant un tout du vivant même de Talleyrand, c'est vouloir soutenir une opinion inadmissible en présence du témoignage précis de personnes connues et encore vivantes, qui ont vu de leurs propres yeux ce dont elles parlent.

M. de Bacourt « classait, raccordait, copiait, » selon le témoignage de Mme de Martel, les fragments venus de Talleyrand, les dictées de celui-ci, les pièces originales ou copiées restées en sa possession. Mme de Martel emploie le mot « raccorder, » mais ce serait vraiment abuser du mot que de lui donner le sens d' « interpoler. » Classer des notes, des dictées, des copies, et les mettre les unes à la suite des autres dans un ordre logique, c'est aussi les raccorder. Mme de Martel a eu bien soin d'ajouter que son oncle n'aurait jamais « ni supprimé une phrase ni changé même un mot des notes de Talleyrand, » et sa mère, Mme la comtesse de Mirabeau, écrivait en outre, le 28 mars 1891, au journal *la France :* « J'atteste sur l'honneur et je serais prête à jurer sur l'Évangile que M. de Bacourt n'a jamais écrit au nom de M. de Talleyrand une seule ligne qui ne fût la copie fidèle de ce que M. de Talleyrand avait écrit lui-même. » On ne peut donc tirer du mot « raccorder, » employé par Mme de Martel, aucun argument contre l'authenticité des *Mémoires*. De plus, Mme de Mirabeau, dans la lettre que je viens de citer, faisait remarquer que, dans les *Mémoires de Talleyrand*, « rien n'est du style de M. de Bacourt, très différent de celui du prince. » C'est là une remarque très juste et que Mme de Mirabeau, qui est un écrivain distingué, était qualifiée pour faire. M. Aulard et M. Flammermont, qui ont une connaissance si approfondie de la *Correspondance de Mirabeau avec La Marck*, où les notes de M. de Bacourt abondent, pourraient juger mieux que personne combien Mme de Mirabeau a raison sur ce point et combien leurs accusations ont été hâtives.

Et, puisque j'effleure cette question du style des *Mémoires*, je ne puis assez m'étonner que M. Aulard, qui est professeur à la Sorbonne, que M. Flammermont, qui est professeur de faculté, n'y aient pas pris garde. Certes, je reconnais que M. Aulard n'a pas caché son admiration pour certains passages des *Mémoires*. Mais, pas plus que M. Flammermont, il n'a cherché à savoir si une pensée unique n'avait pas constamment présidé à la rédaction des diverses parties du livre ; si les mêmes habitudes de composition ne se constataient pas dans l'ensemble de l'œuvre ; si la citation fréquente de certains auteurs préférés ne révélait pas des goûts particuliers ; si des expressions semblables ne revenaient pas souvent avec un sens identique ; si la constitution des phrases n'était pas la même partout ; si le ton du langage ne se maintenait pas égal ; si les artifices, les détours, les sous-entendus, les formes, enfin, propres à Talleyrand ne se retrouvaient pas sans cesse. Voilà l'ensemble d'où se dégage le style, c'est-à-dire l'expression de la force intérieure qui caractérise chacun de nous et dans laquelle l'homme même se manifeste. Et si le style de Talleyrand, avec plus ou moins

de fermeté, de pureté et de précision, était reconnaissable à chaque page des *Mémoires,* fallait-il supposer que l'on était en présence d'un pastiche? Personne n'y a même songé. Mais alors, est-ce que l'auteur du livre n'était pas clairement désigné? Pouvait-on hésiter un instant et fallait-il bien provoquer un débat long et irritant et attaquer une mémoire honorée pour aboutir à constater que l'on s'était trompé?

Pour revenir à mon sujet, que les *Mémoires de Talleyrand* aient existé en un manuscrit original compact, comme le croit M. Flammermont par erreur, ou qu'il n'y ait eu que quelques parties revues définitivement, tandis que d'autres seraient restées sous leur forme primitive, il n'en est pas moins vrai que l'on ignore où se trouvent les originaux des *Mémoires.* M. Flammermont suppose qu'ils ont été brûlés par Mme de Dino. Il appuie son opinion sur celle de M. Funck-Brentano, lequel, dans son article de la *Nouvelle Revue,* dit le savoir de « source sûre. » Qu'est-ce que c'est qu'une « source sûre » et quelle est celle de M. Funck-Brentano? Il ne le dit pas. Chez M. Flammermont, la « source sûre » de M. Funck-Brentano devient une « tradition très autorisée. » Je suis bien surpris de voir un historien qualifier de « très autorisée » une tradition dont il ne connaît pas l'origine et dont il ne peut pas suivre la trace. Et quand même il pourrait en suivre la trace, ne devrait-il pas accueillir avec réserve une tradition qui n'est confirmée par aucun témoignage précis, par aucun document? D'ailleurs, vous pouvez remarquer la progression qui existe entre la « source sûre » de M. Funck-Brentano et la « tradition très autorisée » de M. Flammermont. Que d'autres critiques s'occupent encore de cette question et je suis convaincu que celui qui viendra le cinquième nous dira quel jour et à quelle heure Mme de Dino a brûlé les manuscrits de Talleyrand. Ce sont là, en réalité, des choses qui ne sont pas à leur place dans une discussion scientifique.

Du reste, un témoignage certain vient réduire à néant la « source sûre » de M. Funck-Brentano et la « tradition très autorisée » de M. Flammermont, c'est encore celui de Mme de Martel, que ces deux critiques pourraient aller interroger. Elle a vu, dans son enfance, et après la mort de Mme de Dino, survenue en 1862, les manuscrits primitifs des *Mémoires,* et cela suffit, je crois, pour qu'il soit difficile de s'autoriser de « traditions » et de « sources » d'une sûreté imaginaire pour soutenir que Mme de Dino a brûlé ces manuscrits.

C'est une recherche oiseuse que celle de ces manuscrits primitifs. On ne sait ce qu'ils sont devenus, voilà le fait certain, et c'est perdre un temps précieux que de chercher qui les a détruits ou qui les détient. Qu'ils soient déposés chez un notaire, par suite d'une clause inconnue d'un testament quelconque, que le secret professionnel interdit

à ce notaire de divulguer; qu'ils aient été soustraits à M. Andral ou qu'ils aient été détruits chez lui pendant sa gestion, ce sur quoi on comprendra que l'éditeur des *Mémoires* ne peut s'expliquer, les convenances lui imposant à cet égard la plus grande réserve, puisqu'il est l'exécuteur testamentaire de M. Andral; qu'au contraire, ces manuscrits aient été anéantis par M. de Bacourt au fur et à mesure que sa copie avançait, ce qui est possible, bien que peu probable, puisque celui-ci croyait donner l'authenticité à son œuvre en l'écrivant entièrement de sa main, et en la certifiant complète et fidèle, tout cela importe peu aujourd'hui. Ce qu'il faut seulement considérer, ce qu'il faut seulement retenir, car il me semble que je viens de vous le démontrer, c'est que de toutes les accusations portées contre la probité d'éditeur de M. de Bacourt, il ne reste rien. De même qu'aucun doute ne s'est élevé contre son honorabilité, aucun doute ne peut plus s'élever contre sa fidélité, et, lorsqu'il nous affirme qu'il nous donne une copie « authentique, complète et fidèle » des *Mémoires de Talleyrand*, on peut le croire parce que c'est la vérité. Tout ayant été examiné avec la plus entière liberté, la passion même s'étant mêlée à la discussion, rien n'a pu être produit contre cet honnête homme, rien n'a pu être apporté qui soit de nature à faire douter de sa parole.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pierre BERTRAND.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

TRAVAUX SUR L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

Rarement des années ont été aussi fertiles en travaux sur l'histoire romaine que celles qui viennent de s'écouler. A peu près tous les siècles de cette histoire ont été parcourus, et toutes les questions d'institutions latines ont été examinées. Il y a beaucoup de gros livres, et quelques-uns d'excellents. Encore ce compte-rendu sera-t-il forcément incomplet, plus d'un ouvrage ne nous étant parvenu.

I. Histoire politique et religieuse. — Voici d'abord un livre d'un fort bel aspect typographique, où toute l'histoire de Rome est racontée, depuis les origines jusqu'au milieu du Ier siècle. Il y a évidemment de la vie, de l'éclat, de la couleur, dans la *Rome* de M. Fontane[1]. On sent chez lui un profond amour pour l'histoire; ses récits débordent de passion ; c'est un homme de grande imagination et d'une fougue toute méridionale. Dans ce rapide voyage à travers les destinées de Rome, il rencontre de brillantes idées, des vues ingénieuses, des aperçus profonds. Ce qu'il y a de plus heureux dans son livre, c'est la manière, juste et presque puissante, dont il rattache l'histoire de Rome à celle de l'hellénisme. — En se rencontrant avec Pyrrhus, « l'histoire de Rome évolua du coup vers l'Orient. Les Romains allaient subir l'influence macédonienne, aggravée des corruptions de l'Hellénie asiatisée, de l'Athènes finie, prendre la suite de l'histoire grecque. » Les Romains seront, avant tout, les continuateurs de cet Alexandre que Pyrrhus leur a fait connaître : « L'histoire d'Alexandre, écrite ou racontée, obscurcie de merveilles, fabuleuse, va devenir le bréviaire des Romains. » L'Orient est leur mirage : ils se débarrassent de Carthage pour y arriver plus vite. « Pas un, dans la Rome triomphante, ne songeait à utiliser Carthage comme place industrielle et trafiquante; personne n'eut la curiosité de questionner les Carthaginois

1. Marius Fontane, *Histoire universelle* (t. VII), *Rome* (de 754 à 63 av. J.-C.). 1891, Paris, Lemerre, in-8° de 566 p.

sur les causes de leurs richesses; on crut avoir pris à l'Afrique, en une fois, tout ce qu'elle pouvait donner. » Ils ne songeaient qu'à la conquête de l'Orient, et, quand Mithridate fut vaincu, « Rome croyait reculer ainsi jusqu'en Arménie les limites de l'Europe; en réalité, c'est l'Asie qui allait s'étendre, à l'ouest, jusqu'à Rome. » Ce sont les derniers mots de ce livre; sans doute l'expression est exagérée, mais il y a là un coup d'œil dont nul ne peut contester l'étendue.

Malgré cela, il est permis de ne pas aimer ce livre. Il renferme trop de généralisations vagues et confuses. A chaque pas, l'auteur fait intervenir cette insupportable influence des races qui domine sa pensée et aveugle parfois son jugement. Il ne fait pas de portrait d'hommes ou de peuples qui ne finisse par l'inévitable refrain de la race aryenne : aryen est Numa; Théocrite se sert du plus aryen des dialectes; ce sont de vrais aryens que les Gaulois; les Scythes étaient des aryens. Il est dangereux de faire trop d'ethnographie en histoire, surtout pour arriver à des conclusions que les ethnographes trouveront au moins étonnantes : « Ces Cimmériens étaient des Germains-Finnois; » « le mélange de Finnois, de Pélasges, de Touraniens et de Germains, de ceux qui fondèrent Sparte, donna le groupe étrusque; » Rome est faite de toutes sortes d'individualités, parmi lesquelles M. Fontane voit nettement des « Celtes, des hommes bruns, et jusqu'à des Assyriens; » l'art étrusque est « le dévergondage thébain, c'est-à-dire asiatique, phénicien, qui subjugue la grossièreté dorienne, c'est-à-dire finnoise, spartiate. » Dans quel monde de fantaisies ethnographiques a donc vécu M. Fontane?

Ce qui déplait presque autant dans ce livre, c'est l'effrayante partialité avec laquelle M. Fontane s'acharne contre les Romains. Cet ouvrage est, du début à la fin, un véritable pamphlet, et comme la paraphrase des imprécations de Camille. Les Romains, même ceux que commandait Cincinnatus, ne sont que des « brutes. » « Rome est à son origine un repaire dont on s'éloigne avec une crainte mêlée de dégoût. » Elle établira « la légitimité supérieure de la conquête, le droit de guerre, d'extermination et de vol; soumettant et exploitant les peuples, les Romains épuiseront leur force, dilapideront leurs biens, déshonoreront leur génie. » « Rome innovera le brigandage organisé; avide, barbare, elle se consume jusqu'à la mort dans son propre creuset. » M. Fontane méprise Rome et se plaît à la bafouer, il la condamne même dans sa position et son site : « Les fondateurs de Rome, stupides, choisirent, pour s'y installer, l'aire la moins favorable de toute la péninsule italique. » Voilà un jugement qui est aussi net que dur. — Comme tout cela est vite écrit! L'auteur se laisse emporter par sa passion plutôt que guider par les textes; on peut

faire à ce prix un livre qui intéresse et qui éveille l'attention, mais aussi qui inspire de la défiance et déconcerte le jugement.

L'histoire de l'empire romain nous a valu cette année d'excellents livres d'érudition dont quelques-uns sont aussi d'une grande valeur littéraire.

C'est un excellent début pour M. Goyau que cette *Chronologie de l'empire romain*[1], inspirée par son maître au collège de France, M. Cagnat. Le jeune érudit a réuni, à leur place chronologique, tous les faits de l'histoire politique et religieuse de Rome, depuis le 2 septembre 31 (bataille d'Actium) jusqu'en 395 (mort de Théodose). Nous trouvons, dans ce volume, disposés d'une façon fort commode, les fastes consulaires, les listes des préfets de Rome et du prétoire, la nomenclature des lois impériales datées, et, en note, l'indication des textes qui justifient les principales dates. A la fin du volume, un appendice renferme la liste des consuls jusqu'en 541. Il est malheureux que ce livre ait paru avant les Chroniques de M. Mommsen qui lui auraient fourni de nouveaux et excellents matériaux. On peut aussi regretter que le récit des faits y tienne plus de place que ne le comporte une simple chronologie, que les dates des jours ne soient pas indiquées à la manière romaine, que la bibliographie soit parfois un peu mêlée. Cela n'ôte rien aux mérites de ce livre, bien conçu, fort complet, et qui est appelé à rendre à tous, étudiants et érudits, de grands services. C'est un nouveau succès pour la collection, à l'usage des classes, de la librairie Klincksieck, qui s'enrichit chaque année d'excellents manuels.

L'histoire politique de l'empire est assez peu représentée cette année. Il semble que l'histoire religieuse ait attiré tous les efforts de nos savants. Nous ne nous arrêterons pas sur ce qu'a écrit M. Sorlin-Dorigny sur *Aurélien et la guerre des monnayeurs*[2]; l'auteur attribue une assez grande importance à cette guerre civile, et cette hypothèse ne laisse pas que de séduire; mais M. Sorlin-Dorigny trouve peu de textes pour l'appuyer, et c'est évidemment aller trop loin et s'exprimer assez mal que d'appeler la révolte monétaire « un Quatre-Septembre avorté. »

L'histoire religieuse, surtout celle du christianisme, nous vaut de belles et solides études. M. Courdaveaux a donné dans la *Revue de l'histoire des religions*[3] deux travaux fort sérieux sur Irénée et sur

1. *Chronologie de l'Empire romain*, publiée sous la direction de R. Cagnat par Georges Goyau, élève de l'École normale supérieure. 1891, Paris, Klincksieck, in-12 de 636 p.

2. *Revue numismatique*, 1891, p. 106 et suiv.

3. Années 1890 et 1891.

Tertullien : il y examine avec finesse et conscience le caractère dogmatique et la théologie des célèbres Pères de l'Église. — M. Jean Réville a fait des épîtres d'Ignace d'Antioche un examen des plus approfondis[1] : l'auteur s'y montre partisan décidé de l'authenticité des épîtres ; mais il reconnaît que ce qu'Ignace dit de l'épiscopat et de la grandeur de son rôle ne correspond pas à la réalité ecclésiastique du IIe siècle : quand Ignace recommande aux fidèles de se grouper autour de leur évêque, c'est un idéal qu'il propose, ce n'est pas un fait qu'il constate.

Sur les origines de l'épiscopat en Gaule nous avons un excellent mémoire de M. l'abbé Duchesne[2]. Il faut en retenir les conclusions auxquelles, pour notre part, nous souscrivons avec un véritable plaisir : « Avant la fin du IIIe siècle, sauf toujours la région du bas Rhône et de la Méditerranée, peu d'évêchés en Gaule, et seulement dans les villes les plus importantes. A l'origine, au Ier siècle chrétien pour notre pays, une seule église, celle de Lyon, réunit dans un même cercle d'action et de direction tous les groupes épars dans les diverses provinces de la Celtique. » — Nous retrouvons encore M. Duchesne, sa précieuse érudition et son jugement si sain et si net, à propos de la question des Donatistes. Il en a dressé le bilan bibliographique, et a écrit, sur la manière dont s'est formé son « dossier, » des pages très convaincantes[3].

La Fin du paganisme[4] de M. Gaston Boissier se rattache plus à l'histoire littéraire qu'à l'histoire religieuse ou politique. L'éminent écrivain n'oublie pas ce qui fait l'unité de sa vie et de son travail ; il s'intéresse aux questions religieuses, surtout quand elles influent sur les destinées des lettres. — Son beau livre sur *la Religion romaine* nous avait arrêtés à la mort de Marc-Aurèle. Celui-ci nous fait partir de la conversion de Constantin et nous mène jusqu'au lendemain de l'invasion. M. Boissier a donc laissé de côté, pour l'abandonner à M. Réville, le IIIe siècle avec ses pieuses extravagances, son incurable désir de croire, son étrange syncrétisme de dieux et d'idées ; c'est que

1. *Études sur les origines de l'épiscopat ; la valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche.* 1891, Paris, Leroux, in-8° de 88 p. Extrait de la *Revue de l'histoire des religions.*

2. *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule.* 1890, Paris, in-8° de 80 p. Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. L.

3. *Le Dossier du Donatisme.* Dans les *Mélanges* de l'École française de Rome. 1890, p. 589-650.

4. *La fin du paganisme, étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au IVe siècle.* 1891, Paris, Hachette, 2 in-8° de 462 et 516 p.

le IIIe siècle, qui est le siècle religieux par excellence de l'histoire romaine, en a été, à coup sûr, le siècle le moins littéraire[1]. Ce que cherche M. Boissier dans les dernières luttes religieuses, c'est le rôle qu'y joue la littérature : ce sont moins les mouvements des consciences que les fluctuations des esprits. Une chose le préoccupe pardessus tout dans son livre : c'est de savoir ce que vont devenir, avec le triomphe de la religion nouvelle, ces belles-lettres grecques et romaines qui sont le principal patrimoine de l'antiquité et la grande haine des adeptes de l'Évangile. M. Boissier a montré avec un talent exquis comment le christianisme a été amené, malgré ses colères, à accepter l'éducation classique et à s'en constituer, après les invasions, le patron et le sauveur. Le plus intraitable des anciens Pères de l'Église, Tertullien, a combattu le paganisme avec ses propres armes. Dans son traité *du Manteau,* « il mit dans tout son jour la tyrannie que l'éducation exerçait même sur les âmes qui s'étaient le plus livrées au christianisme. Quand un homme comme lui, aussi déterminé, aussi rigoureux dans ses croyances, aussi jaloux de la pureté de sa foi, qui faisait un devoir aux fidèles de rompre avec la société païenne, d'en répudier tout à fait les usages et les opinions, s'est laissé dominer par les souvenirs de l'école, ne sommes-nous pas en droit de conclure que personne ne pouvait s'y soustraire? » A côté du fougueux africain, Minucius Félix, le chrétien souriant et sympathique, est cependant lui aussi « un lettré incorrigible. » Tous leurs héritiers religieux seront de même : « Ils se sont laissé toucher par la doctrine du Christ, mais ils conservent au fond de leur âme les souvenirs et les admirations de leur jeunesse, et, tout en lisant l'Évangile, ils ne peuvent entièrement oublier qu'ils avaient commencé par lire Homère et Cicéron. » Paulin, Prudence, Augustin, dont M. Boissier analyse le talent en termes sûrs et délicats, sont des rhéteurs « incorrigibles, » et, lors même que Paulin écrit à Ausone : « Ils sont fermés aux Muses les cœurs voués au Christ, » il le fait en vers fort classiques, il se montre plus que jamais un excellent élève des rhéteurs et l'adorateur convaincu des Muses profanes. Quand le christianisme a prétendu combattre les lettres païennes, il a été la dupe de ses illusions : il les continue, et, loin de mettre la littérature dans une voie nouvelle, il perpétue et conserve les anciennes traditions.

Le livre de M. Boissier offre, à côté de cette pénétrante étude littéraire, des tableaux historiques d'une grande justesse. Son examen de la conversion de Constantin est persuasif : le célèbre empereur

1. M. Boissier y touche à propos de Tertullien, de Minucius et de Commodien.

n'a pas été frappé par la beauté du christianisme et la vérité de son dogme; il n'a vu en lui qu'une superstition qu'il a crue plus forte. « C'était un superstitieux, » un « effrayé, » « qui craignait d'être vaincu s'il n'obtenait pas la protection de quelque divinité puissante : » « à mesure qu'il vit les légions ennemies fuir devant ses soldats, il se sentait devenir de plus en plus chrétien. » — L'étude que fait M. Boissier de la tentative de Julien est parfaite de mesure et de bon sens historique. « C'était, en réalité, un illuminé qui croyait voir les dieux et les entendre, un dévot qui visitait les temples et passait une partie de ses journées en prières. » — Il y a, à la fin de ce volume, des pages pleines de faits et de fines remarques sur la société païenne du IVe siècle, et M. Boissier a très nettement marqué ce qu'elle avait de curieux et de touchant avec ses rêves littéraires, sa haute distinction d'esprit, son imperturbable confiance dans l'avenir de Rome. — Nous devons encore rappeler un fort bon résumé sur les persécutions, une étude très vivante sur l'affaire de l'autel de la Victoire, et de très justes appréciations sur les rapports du christianisme avec l'empire.

Ajoutons qu'il y a dans cet ouvrage des pages qui sont parmi les plus achevées qu'ait écrites M. Boissier. On voudrait citer tout au long un passage charmant sur saint Martin, saint « français, » et « démocratique, » passage qui est à la fois plein de grâce et plein de vérité. On sent que l'auteur a traité son sujet avec cet amour qu'il sait si bien communiquer à ceux qui le lisent. Il nous fait aimer le IVe siècle; il en donne la vraie physionomie, aimable, confiante, naïve, élégante. Il rajeunit presque la décadence de l'empire; il a mis des sourires dans ce siècle dont on ne connaît guère que les tristesses. Il nous le peint avec la même sympathie et le même enjouement que celui des Antonins. Pour un peu, on croirait que c'est le même monde. C'est l'impression finale qui reste de ce volume, et je crois qu'elle est bonne. « Quand on a lu les lettres de Pline, on se retrouve aisément dans celles de Symmaque : on sent que de l'un à l'autre le temps a marché, mais qu'il a marché dans les mêmes voies[1]. »

Le livre de M. Boissier nous amène tout naturellement à celui de M. Puech sur saint Jean Chrysostome[2]. M. Puech est un des plus brillants et des plus solides élèves que M. Boissier ait formés à l'École

1. Voir sur le livre de M. Boissier, à un point de vue différent du nôtre, l'examen de M. Allard dans la *Revue des questions historiques* du 1er juillet 1891, p. 228 et suiv.

2. *Un réformateur de la société chrétienne au IVe siècle; saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 1891, Paris, Hachette, in-8° de 334 p.

normale; il étudie avec prédilection les Pères de l'Église (ce qui a été le premier goût de M. Boissier); les questions religieuses le passionnent au même point que les débats littéraires; et enfin, dans ce livre, il traite, comme M. Boissier dans le sien, de la société du IVe siècle. Seulement, c'est dans l'Église grecque et dans le monde oriental que nous amène saint Jean Chrysostome. M. Puech s'est proposé de rechercher dans les œuvres du saint ce qu'elles nous peuvent apprendre sur les mœurs et la société de son temps[1]. Un premier chapitre nous fait connaître l'orateur et ses auditoires d'Antioche et de Constantinople; les suivants nous font pénétrer dans la société, la vie de famille, la vie religieuse, aux spectacles, à la cour; M. Puech conclut enfin sur les mœurs des deux villes où prêcha Jean et sur le caractère de la morale qu'il défend.

M. Puech a pour Chrysostome une admiration qu'il est permis de ne point partager, même, je dirai volontiers surtout après la lecture de ce livre. Certes, il caractérise admirablement bien le Père de l'Église : c'est un homme de l'âge apostolique; il en a la foi invincible, le zèle de propagande, l'ardeur au combat, l'esprit de révolte. Mais faut-il, après cela, regarder, ainsi que le fait M. Puech, Jean Chrysostome comme « un des plus beaux exemples moraux que l'humanité puisse contempler? » — L'homme qui a dit, à propos d'hérétiques, que « la pire luxure n'est pas aussi coupable que leur continence, » qui regarde les synagogues comme « des auberges de brigands, de coquins et de démons même, » qui a proscrit l'instruction, les écoles et les lettres, qui prétend que « toutes les statues ne sont qu'images de fornication, » cet homme n'est assurément pas un exemple à imiter pour tous ceux qui regardent la tolérance et l'instruction comme deux des plus grands biens de la société humaine. M. Puech reconnaît qu'il est contraint de faire quelques réserves et que Jean est « un peu trop exclusif. » Il ne nous en voudra pas de dire que ces réserves tiennent trop peu de place dans son livre, et que nous serions plus souvent tenté de traiter Jean de passionné, d'intolérant et d'imprudent.

Il résulte de sa partialité pour Jean Chrysostome que M. Puech voit le monde oriental surtout à travers ses homélies, et qu'il se montre presque injuste pour la société du IVe siècle. Il accepte aveuglément les jugements portés par le Père : « Le plus léger soupçon ne peut atteindre sa bonne foi; » « il est bien rare que ses peintures soient

1. Le sujet avait été proposé en 1890, par l'Académie des Sciences Morales, sous ce titre : « Exposer, d'après les œuvres de saint Jean Chrysostome, quelles étaient les mœurs de son temps, et discuter, au point de vue moral, la manière dont il les juge. »

forcées. » Mais à qui donc Jean Chrysostome fera-t-il croire que « tous les juges n'étaient que des voleurs et des homicides, » « qu'on n'ambitionnait une charge que pour trouver une occasion de brigandage ? » M. Puech ne pourra nous persuader, après ces citations, que saint Jean « n'est pas de ceux qui déclament. » Un prédicateur est une dangereuse caution historique; M. Puech ne nous convaincra jamais que « les mœurs des riches étaient trop souvent encore les mœurs païennes, telles qu'elles avaient régné pendant tout l'empire; le luxe était aussi excessif, la débauche aussi commune et aussi libre. » Qu'y a-t-il d'étonnant, après un jugement si sévère, à ce que M. Puech proclame en concluant que « l'esprit de vérité et d'amour, la charité qui animèrent le saint doivent continuer, quel que soit l'avenir, à inspirer toutes les grandes œuvres et toutes les grandes pensées ? » M. Puech s'est trop inspiré de saint Jean; il en a la foi, mais il en a aussi l'esprit et la passion.

Si grandes que soient les réserves qu'on ait à faire sur le fonds et les tendances de ce livre, il faut cependant être profondément touché par la sincérité qu'il témoigne; il faut admirer le soin érudit avec lequel il a été fait, l'agrément avec lequel il se lit, et reconnaître qu'il sera bien accueilli de ceux qui voudront y chercher des renseignements sûrs et des jugements suggestifs.

Signalons encore les pages fort instructives que M. Puech a écrites dans le *Journal des Savants*[1] sur le célèbre hérésiarque espagnol Priscillianus. On sait que Priscillianus était surtout connu par les virulentes attaques dirigées contre lui par les écrivains orthodoxes, notamment par Sulpice Sévère, qui l'appelle un « Catilina gnostique. » La découverte de quelques-uns de ses écrits nous le montre sous un nouveau jour, singulièrement plus favorable[2]. Il est de toute évidence que les chrétiens l'ont calomnié à outrance. M. Puech analyse d'une façon approfondie et piquante les ennuyeuses pages écrites par cet espagnol convaincu, subtil et mystique. Mais je ne suis pas bien sûr qu'il faille y reconnaître, comme l'insinue M. Puech, « l'esprit d'un sectaire. » Sectaire, Priscillianus l'était certainement moins que les meilleurs de ses adversaires. M. Puech est plus juste pour Priscillianus dans ses dernières pages, qui sont fort bonnes.

M. André Lavertujon, qui prépare une histoire et une édition de Sulpice Sévère, a également traité la question de Priscillianus dans

1. Février, avril et mai 1891.

2. *Priscilliani quod superest*, édit. Schepss dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne, 1889, t. XVIII. Voir le *Priscillian* du même Schepss, 1886, Wurzbourg, et le *Priscillianus* de M. Paret, 1890, Wurzbourg.

le journal *le Temps* de février 1894 ; ses articles sont écrits avec une verve étonnante et une parfaite connaissance de l'époque.

On ne saurait penser que le plus grand bien des études de M. Lécrivain sur le bas-empire[1]. M. Lécrivain y développe certains points qu'il n'avait fait qu'effleurer dans son excellent livre sur le sénat romain. Il nous montre, à propos de quelques textes jusque-là oubliés ou mal compris, le développement croissant de l'aristocratie foncière au IVe siècle ; l'usage de la « composition » se répand bien avant l'arrivée des barbares[2] et accroît, en partie, son influence ; les clarissimes mettent la main sur l'autorité judiciaire au détriment de la juridiction des gouverneurs ; ils deviennent même une puissance guerrière, par l'habitude qu'ils prennent de plus en plus d'entretenir des *bucellarii* ou des soldats privés. Tout cela est d'une extrême importance et réellement nouveau. Ce sont évidemment les idées de Fustel de Coulanges qui ont inspiré ces travaux de M. Lécrivain ; mais elles reçoivent de ces recherches de détail une singulière confirmation. C'est grâce à des analyses de ce genre, où les textes sont serrés de très près, mais qui nous ramènent toujours à une idée générale, que la science historique fera de réels et solides progrès.

II. Institutions et mœurs. — Cette année a le rare bonheur d'enregistrer le plus beau livre qui ait été écrit depuis Montesquieu sur l'histoire romaine. L'ouvrage de Fustel de Coulanges porte sans doute pour titre *la Gaule romaine*[3], mais c'est, en réalité, un admirable tableau des institutions politiques de l'empire romain. M. Monod a caractérisé[4] la valeur de ce livre avec trop de sûreté pour que nous ayons à faire autre chose que la rappeler. — Fustel de Coulanges s'attache surtout à la Gaule dans la première partie de son ouvrage : il expose les institutions de la Gaule indépendante, la manière dont elle a été conquise par Rome, la rapidité avec laquelle elle s'est laissé transformer. La seconde partie, *l'Empire romain*, est un tableau d'une incroyable vigueur, d'une puissante vérité. Beaucoup de ces pages étaient déjà connues ; mais une nouvelle disposition des matières

1. *Études sur le bas-empire*, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, publiés par l'École française de Rome, 1890, p. 253-283.

2. M. Esmein, comme le rappelle M. Lécrivain, l'avait en partie montré dans ses *Mélanges* de droit. Peut-être M. Lécrivain aurait-il pu aussi indiquer que M. Fustel de Coulanges s'était occupé de la composition à l'époque romaine, *la Monarchie franque*, p. 476 et suiv. — Il y a dans une lettre d'Ausone à Théon un curieux passage qui semble bien indiquer une composition pour crime capital : *Osor sanguinis humani condonas crimina nummis*, etc.

3. C'est le tome Ier de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. 1891, Paris, Hachette, in-8° de 332 p.

4. *Revue historique* du 1er novembre 1891, p. 334 et suiv.

a donné au plan une netteté plus grande, à l'exposé des idées une force plus concentrée. Il faut lire surtout les trois premiers chapitres, sur le principe, les règles et la religion de la monarchie romaine; jamais le sens du droit public de Rome n'a été mieux saisi; nul n'a encore mieux rendu l'état d'âme des populations qui ont obéi à l'empire. Peu de pages dans notre littérature historique sont aussi belles que celles qui terminent l'étude sur la religion des empereurs : « Ces générations ne subirent pas la monarchie, elles la voulurent. Le sentiment qu'elles professèrent à son égard ne fut ni la résignation ni la crainte, ce fut la piété. Elles eurent le fanatisme du pouvoir d'un seul, comme d'autres générations ont eu le fanatisme des institutions républicaines. Il est naturel à l'homme de se faire une religion de toute idée qui remplit son âme. A certaines époques, il voue un culte à la liberté; en d'autres temps, c'est le principe d'autorité qu'il adore. » — Ajoutons que *la Gaule romaine,* par sa construction d'une rare simplicité, est peut-être, après la *Cité antique,* le livre le mieux composé, le plus artistiquement fait qu'ait écrit Fustel de Coulanges.

L'*Invasion germanique et la fin de l'Empire,* de Fustel de Coulanges[1], appartient encore à l'histoire romaine, surtout par son premier livre, qui traite du bas-empire et de la situation de la Gaule et du monde romain au moment de l'invasion. Pour ce livre encore, nous renvoyons au jugement porté par M. Monod. Signalons seulement, entre autres chapitres inédits, celui qui concerne les rapports de l'Église avec l'État romain; il y a là vingt pages d'une grande force de pensée et d'un style d'une très belle venue.

Il y a, dit M. Cuq[2], deux façons d'étudier le droit romain. On peut en fixer la théorie, en coordonner les principes, l'exposer comme un dogme ou comme une science; c'est de cette manière qu'on l'enseigne, surtout dans les écoles de droit et dans les manuels classiques. Mais on doit aussi l'examiner comme un fait historique, rechercher la manière dont ses règles se sont formées, sous quelles influences sociales et politiques elles se sont développées. En France, où l'influence de Savigny a été moins grande qu'en Allemagne, cette étude historique a été presque toujours négligée : on a ainsi enlevé, pour nous servir de la forte expression de von Jhering, « on a enlevé à la doctrine du droit romain son fond vivant; elle s'est isolée de tout rapport avec le monde réel, dans lequel elle trouvait le fondement et

1. C'est le tome II de l'*Histoire des institutions.* 1891, Paris, Hachette, in-8° de 572 p.

2. *Les Institutions juridiques des Romains, envisagées dans leurs rapports avec l'état social et avec les progrès de la jurisprudence.* Préface par J.-E. Labbé, Ier vol. : *l'Ancien droit.* 1891, Paris, Plon et Marescq, in-8° de 760 p.

les conditions de son existence, et, par cela même, sa justification et son intelligence. »

Ce que Savigny, von Jhering et Moritz Voigt ont fait en Allemagne dans des ouvrages célèbres, M. Cuq, s'aidant avec indépendance de leurs travaux, de ceux de Voigt surtout, et s'inspirant de leur esprit, vient de le tenter en France dans un ouvrage de longue haleine. On ne saurait trop se féliciter de cette tentative et de ce qu'elle vienne de M. Cuq; par son éducation juridique, par ses connaissances en antiquité classique, M. Cuq, professeur de droit romain, membre de l'École de Rome, auteur de deux travaux remarqués sur l'administration impériale, était désigné pour la faire avec suite et bonheur. Il faut louer avant tout dans ce livre le bon ordre des matières, la puissance de la réflexion, la profusion des renseignements et des textes, la grande richesse de la bibliographie; c'est un livre d'un rare sérieux et d'un excellent travail[1].

Le premier tome, seul paru, est consacré à *l'Ancien droit*. Le développement des institutions juridiques de Rome y est suivi jusqu'aux derniers temps de la république; le livre I est réservé aux origines, jusqu'à la Loi des Douze-Tables, le livre II va jusqu'à « la divulgation des Archives pontificales, » le livre III s'arrête aux « premiers essais d'élaboration scientifique du droit » au VIIe siècle de Rome. Dans chacun de ces livres, l'examen des règles juridiques est précédé d'un court aperçu sur l'état politique et social de Rome, et, dans l'exposé des institutions du droit privé, on sent constamment un effort pour les rattacher à l'organisation de la société et des pouvoirs publics.

M. Cuq tient à honneur, en effet, de faire œuvre d'historien; il veut montrer le droit en harmonie avec la vie sociale et politique. Sa méthode, il le déclare hautement, est « la méthode expérimentale, » « la méthode historique. » Ses conclusions témoignent d'un sens très profond de la vérité historique : « Les conceptions du droit classique sont le dernier terme d'une évolution dont le point de départ remonte aux origines de Rome. Cette évolution s'est accomplie sans secousse. Il y a toujours une transition. Les changements brusques ne sont qu'apparents; ils n'ont jamais une longue durée. » — M. Cuq protestera sans nul doute : mais, en lisant ces lignes sur la méthode historique et sur l'évolution des faits, on reconnaît que l'esprit de *la Cité antique* les anime et que l'influence de Fustel de Coulanges se fait sentir même dans ces écoles de droit qui lui ont été parfois si hostiles.

1. On va le traduire en allemand, et il ne peut manquer d'avoir en Allemagne un grand et légitime succès.

Et cependant, malgré son désir d'être avant tout un historien, M. Cuq n'a pu renoncer aux habitudes professionnelles et au tour d'esprit dogmatique inséparable de l'enseignement du droit. Derrière ses efforts d'historien si souvent heureux, on devine « le sociologue, » ou le théoricien moraliste que la généralisation attire et qui aimerait à réformer le monde politique. M. Cuq recherche la part qu'il faut faire « au génie de l'homme ; » il se demande quelle est « la formule des rapports du droit et de la morale ; » il déclare qu'il ne « veut pas nier l'existence du mal ; » il s'effraye de l'influence grandissante de l'État moderne, et il constate « l'affaiblissement de la volonté individuelle et de la moralité publique. » Ce livre a commencé par d'excellentes remarques sur la méthode expérimentale qui convient à l'histoire et que M. Cuq a su toujours bien appliquer ; mais il finit par de vagues considérations empruntées à ce socialisme qui est devenu une mode à la fin de notre siècle. Peut-être les historiens auront-ils le droit de reprocher à M. Cuq de n'être pas demeuré jusqu'au bout attaché à sa méthode et fidèle à sa tâche.

M. Chauveau, professeur à l'École d'Alger, publie une assez longue étude sur *le Droit des gens dans les rapports de Rome avec les peuples de l'antiquité*[1]. Elle renferme beaucoup de textes et fait preuve d'un grand soin ; il y a d'excellentes remarques sur la *bona fides*. Mais peut-être les juristes penseront qu'il y a encore lieu de reviser la question du droit international sous l'empire romain, car il ne semble pas que M. Chauveau ait raison de conclure que « l'énorme développement de l'empire avait supprimé la coexistence des États, c'est-à-dire la possibilité même de rapports internationaux. »

Nous avons eu plaisir à relire dans la traduction exacte de M. Frédéric Girard[2] le livre de M. Mommsen sur le sénat romain, un des plus vigoureux et des plus ingénieux qu'ait écrits le savant allemand. Ce volume forme le tome VII de la traduction du *Manuel des antiquités romaines*, entreprise par la maison Thorin. M. Thorin n'aura pas, je crois, à regretter de s'être engagé dans cette vaste entreprise, car, si on en juge par les thèses de doctorat en droit ou en lettres, cette traduction rend déjà de véritables services à l'érudition française.

Comme M. Cuq, M. Melin s'est surtout inspiré de Voigt dans son *Essai sur la clientèle romaine*[3]. Cette étude, qui doit être un début,

1. *Nouvelle Revue historique de droit*, 1891, p. 395-445.

2. Tome VII du *Droit public romain de M. Mommsen*, traduction française. 1891, Paris, Thorin, in-8° de 514 p.

3. *Essai sur la clientèle romaine*, par Gabriel Melin, docteur en droit. 1889, Nancy, Desté, in-8° de 170 p.

est sérieuse et intéressante; mais il ne faut lui demander ni aperçus nouveaux ni profondes recherches. L'auteur a bien distingué la clientèle religieuse primitive de la clientèle toute morale et volontaire des temps classiques. Il me paraît cependant exagérer quand il regarde la clientèle de la fin de la république comme une « mendicité organisée. » Il fera bien de lire à ce propos les pages de Fustel de Coulanges sur la clientèle romaine[1] : les hommes les plus considérés pouvaient être clients; Trébatius l'a été de Cicéron, et il n'est pas bien sûr que Cicéron ne l'ait pas été de Pompée. Néanmoins, M. Melin est presque toujours d'accord avec l'étude de Fustel de Coulanges, qu'il ne pouvait connaître au moment où il écrivait son essai : c'est un éloge qu'il ne dédaignera pas, car il s'est presque aussi souvent inspiré de l'auteur de *la Cité antique* que de Moritz Voigt. Ici encore, il est précieux de constater l'influence grandissante de l'historien français dans les écoles de droit.

C'est un chapitre de l'histoire de la clientèle que M. l'abbé Reure a écrit dans son étude sur les gens de lettres et sur leurs patrons. Son livre n'est pas sans défaut[2]. On pourra lui reprocher d'abord d'être mal composé. La première partie est intitulée « les gens de lettres et la noblesse avant l'empire; » la seconde étudie la littérature sous Auguste; le livre III est consacré aux « gens de lettres et aux grands sous l'empire; » le livre IV porte pour titre « les gens de lettres et les Césars. » On peut douter qu'il fût utile de séparer les relations des littérateurs avec le prince de leurs relations avec les grands; le défaut de cette méthode est visible à propos de Martial, qui se trouve étudié dans trois chapitres différents des livres III et IV. Le livre V traite de « la littérature d'opposition sous l'empire[3]; » nous voyons apparaître encore les mêmes noms de lettrés et d'empereurs. Tous ces livres rentrent l'un dans l'autre; l'ouvrage eût certainement gagné à être disposé d'une façon plus historique.

On doit regretter encore que l'auteur ait de parti-pris négligé les époques obscures, reculé devant les recherches pénibles à travers les textes et les inscriptions. Il l'avoue lui-même ingénument : « Il vaudra mieux nous arrêter à deux ou trois époques au lieu de marqueter péniblement quelques textes misérables. » Mais ce « marquetage, » M. Reure ne sait donc pas que c'est son devoir d'historien? Il est plus commode et plus intéressant sans doute de se borner au

1. *Les Origines du système féodal*, chapitre IX.

2. *Les Gens de lettres et leurs protecteurs à Rome*, par l'abbé Reure. 1891, Paris, Belin, in-8° de 470 p.

3. Ce livre n'est d'ailleurs que la traduction, intercalée à cette place, de la thèse latine de M. Reure. Le volume n'a pas gagné en unité à cette addition.

tableau des époques connues, à la cour de Scipion Émilien, au siècle d'Auguste ou à l'œuvre des Flaviens et des Antonins. Mais aussi ce livre nous apprend-il peu de choses nouvelles. C'est un résumé d'histoire littéraire, clair, agréable, facile à lire, mais un peu banal et écrit d'une façon un peu lâche.

Pour le fond du sujet, on doit faire aussi quelques réserves. M. Reure n'a peut-être pas distingué d'une façon assez nette entre les littérateurs clients des grands, comme Virgile et comme Horace, et les littérateurs qui étaient eux-mêmes parmi les grands de Rome. On croirait parfois, en lisant ce livre, que la littérature a été à Rome surtout l'apanage des classes dépendantes. M. Reure ne montre pas assez fortement qu'elle est devenue, au contraire, de plus en plus le monopole de la classe dominante, et qu'à la fin de l'empire elle constituait comme une noblesse dont les clarissimes et les consulaires étaient fiers et jaloux. Il compare volontiers Ausone à Martial, mais quelle différence entre eux ! Ausone fut consul et l'un des hommes les plus riches et des fonctionnaires les plus puissants de son époque. Il y a très peu de poètes clients en ce temps-là. Pourquoi M. Reure nous dit-il que « les charges publiques » qu'on donna à Ausone et à sa famille étaient « de grasses prébendes payées par les contribuables de l'empire ? » C'étaient des fonctions fort absorbantes.

M. Reure est moins historien que littérateur. Il a pourtant rendu un bon office à la science historique : il a réuni dans son livre tout ce que nous savons de la politique littéraire des empereurs ; il nous rappelle d'une façon vivante quelle place la littérature a tenue dans la vie publique et jusqu'« à quel point la protection des lettres a été à Rome inséparable de l'idée qu'on se faisait de la souveraine puissance. »

Des institutions de Rome comme de son histoire, ce sont les questions religieuses qui semblent intéresser le plus nos érudits. — Nous recommandons tout d'abord à ce propos, comme fort complet au point de vue bibliographique et fort intéressant par lui-même, le bulletin archéologique de *la Religion romaine*[1], de M. Audollent, un de nos plus jeunes et plus ardents archéologues. M. Audollent relate les découvertes nouvelles, analyse les inscriptions, mais son compte-rendu n'a pas seulement la valeur d'un répertoire ; il renferme de nombreuses remarques fines et justes sur les transformations historiques de la religion romaine à l'époque impériale.

1. Pour l'année 1890, dans la *Revue de l'histoire des religions* de 1891, p. 61 et suiv.

Le joli petit livre de M. l'abbé Lazaire sur les *Vestales*[1] est né d'une pieuse pensée. L'auteur a voulu montrer que, même « sous l'empire des démons, » l'idéal a eu son culte et la chasteté ses prêtresses. Venant d'un aumônier de l'Immaculée-Conception, un tel hommage rendu à l'antiquité a quelque chose de touchant et de précieux. Puis M. Lazaire aime et connaît bien les anciens; il a lu les auteurs, Ovide et Properce surtout, et il les cite avec plaisir et avec goût; il s'est rendu compte des récentes fouilles au forum; il traduit les inscriptions : c'est évidemment un érudit aimable et modeste. Son livre n'a pas de grandes prétentions scientifiques, mais il se lit avec aisance, et il fera apprécier l'antiquité du public dévot auquel il s'adresse. — Il est presque inutile de dire que l'ouvrage se termine par une longue comparaison entre la vierge chrétienne et la Vestale, et que M. Lazaire donne la préférence à la première : « Les Vestales furent pures de corps, mais elles ne purent avoir la virginité parfaite de corps, d'esprit et de cœur, qui devait être la gloire du christianisme. » M. l'abbé Lazaire a beau être un lettré et un érudit, il est plus encore un casuiste, et, pour faire son livre, il a, à côté d'Ovide et de Virgile, mis largement à profit les études « physiologico-théologiques » *de Virginitate.*

L'histoire du culte des empereurs a donné lieu cette année à trois importants travaux.

Le plus considérable de tous est celui de M. l'abbé Beurlier[2]. Il a été, je crois, inspiré par l'École des hautes études : on le devine à sa méthode sévère, à la précision du style, à la sûreté de la bibliographie, à l'abondance des données épigraphiques. C'est, à tous les points de vue, un livre consciencieux et utile, et le répertoire le plus complet que nous possédions sur le culte rendu aux empereurs par Rome, les provinces, les villes et les particuliers. Il est permis de différer d'avis avec M. Beurlier sur quelques points de détail[3], mais il faut rendre justice à son travail et à son entente parfaite des textes et des inscriptions.

1. *Étude sur les Vestales*, d'après les classiques et les découvertes du forum, par l'abbé Lazaire. 1890, Paris, Palmé, in-12 de 344 p.

2. *Le Culte impérial, son histoire et son organisation, depuis Auguste jusqu'à Justinien*, par l'abbé Beurlier. 1891, Paris, Thorin, in-8° de 358 p. C'est une thèse française.

3. M. Beurlier voit dans l'épithète de *augustus* donnée aux dieux « un hommage à l'empereur. » Nous croyons que le culte de l'empereur n'a rien à voir avec l'emploi de cette épithète. — M. Beurlier traite de « simple plaisanterie » certains détails de l'épitaphe de Trimalchion : les romanciers romains étaient fort précis et fort soucieux de la vérité « documentaire, » même dans leurs bouffonneries. — Nous ne pensons pas que l'assemblée de Lyon ait une origine celtique. M. Allmer nous paraît avoir dit la vérité à ce sujet.

Nous regrettons seulement dans ce livre que le début en soit trop brusque : les origines politiques et morales du culte impérial méritaient peut-être d'être plus longuement étudiées. M. Beurlier répondra que ces origines sont surtout macédoniennes et orientales, et qu'il a consacré un livre spécial aux apothéoses des rois asiatiques [1]. Mais l'idée d'adorer le chef de l'État est-elle si exclusivement orientale, et n'apparaît-elle à Rome qu'avec la monarchie impériale ? C'était un culte d'une trop grande importance, il touchait de trop près au droit public, il atteignait trop profondément les pensées et les croyances des hommes pour qu'il ait ainsi surgi tout d'un coup. On aurait aimé constater que ce culte était au fond de toutes les âmes romaines, et depuis l'origine même de Rome : l'idée de la divinité du souverain, aussi vieille que la cité, a vécu à travers toutes les révolutions; elle apparaît au grand jour, toujours vivace, à chaque tentative de gouvernement personnel, avec les Scipion, avec Marius. De leur côté, les provinciaux se préparent par le culte du proconsul à l'adoration de l'empereur. On aurait voulu aussi que l'auteur de ce livre se demandât si la religion de l'*augustus* ne se rattachait pas à certaines idées de l'empereur Auguste et de son entourage immédiat, et si ce prince n'eut peut-être pas, en la créant, moins le désir d'innover que de rajeunir les vieilles croyances de la cité antique.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est une excellente thèse, et on est heureux de voir l'auteur arriver de son côté et par des voies différentes aux conclusions que Fustel de Coulanges a si brillamment développées dans sa *Gaule romaine :* « Le culte adressé aux empereurs, » dit M. Beurlier, « n'était que la plus haute expression de la reconnaissance des peuples pour un gouvernement à qui le monde civilisé dut de longs siècles de paix et de prospérité[2]. »

Les deux autres travaux sur le culte impérial sont ceux de M. Beaudouin[3] et de M. Pallu de Lessert[4]. Nous n'avons pu prendre encore connaissance du dernier. Tous deux sont consacrés uniquement à

1. C'est sa thèse latine *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus.*

2. M. Cagnat signale dans la *Revue critique* du 30 novembre 1891 une brochure de M. Beurlier sur *les Vestiges du culte impérial à Byzance.* Nous regrettons de ne l'avoir pas eue encore entre les mains.

3. *Le culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise.* 1891, Grenoble, in-8° de 163 p. Extrait des *Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble.*

4. *Nouvelles observations sur les assemblées provinciales dans l'Afrique romaine.* 1891, Paris, Picard, in-8°.

une région : celui de M. Pallu de Lessert à l'Afrique, celui de M. Beaudouin à la Gaule narbonnaise. Toutefois, le livre de M. Beaudouin a une importance générale, à cause de ses recherches sur le flaminat d'Auguste[1]. Bien des points de détail, dans ce dernier livre, donneront lieu à des controverses; mais on doit louer le soin minutieux avec lequel l'auteur a réuni toutes les inscriptions, ses discussions conduites habilement et sûrement, l'intelligence avec laquelle il a deviné et soulevé bien des questions obscures et nouvelles[2].

III. Les provinces romaines : Gaule, Afrique et Orient. — La Gaule a été, cette année, l'objet de beaux et bons travaux. Nous avons déjà signalé le plus important de tous, *la Gaule romaine*, de Fustel de Coulanges, qui nous mène des origines historiques jusque vers l'an 300. Le livre de M. Alexandre Bertrand nous arrête au seuil de l'histoire[3] : c'est la seconde édition d'un ouvrage paru il y a huit ans et complètement épuisé. L'édition nouvelle renferme deux chapitres inédits et particulièrement intéressants pour l'histoire de nos origines. Ils sont consacrés aux Ibères et aux Ligures. M. Bertrand s'attache surtout à restreindre le rôle qu'on attribue à ces deux races dans l'histoire de la Gaule : « Le nom des Ligures et des Ibères doit être inscrit uniquement sur nos côtes; ils n'ont jamais pénétré dans l'intérieur de la Gaule. » C'est la théorie opposée à celle que M. d'Arbois de Jubainville expose dans son livre sur *les Premiers habitants de l'Europe*[4]. M. Bertrand attaque son collègue de l'Institut avec une certaine violence : « L'hypothèse de M. d'Arbois représentant les Ligures comme ayant, après les Ibères, occupé la Gaule est une de ces généralisations dangereuses avec lesquelles il faut rompre à tout jamais. » Nous nous garderons de nous prononcer ici entre ces deux noms illustres et ces deux chercheurs si passionnés et si compétents : *Non nostrum inter vos tantas componere lites.*

L'histoire de la Gaule celtique nous fait retrouver le nom de l'infatigable M. d'Arbois de Jubainville; son livre sur *les Noms gaulois*

1. M. Beaudouin a écarté de son travail la question des *seviri augustales.*

2. Dans l'ensemble, M. Beurlier et M. Beaudouin, qui ont travaillé chacun de leur côté, arrivent aux mêmes conclusions. M. Beaudouin fait du travail de son concurrent un grand éloge, qu'on est heureux de signaler : c'est « le volume, » dit-il, « incontestablement le plus complet, le plus riche en faits de toutes sortes et le mieux informé que nous ayons sur le culte des empereurs romains. » Voilà au moins des procédés dignes de la vraie science.

3. *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes.* Seconde édition entièrement remaniée. 1891, Paris, Leroux, in-8° de 348 p.

4. Tome I, 2e édition, 1889, Paris.

chez César[1] est visiblement inspiré de celui que Glück donna sur le même sujet en 1857. L'apparition du grand « Trésor des anciens noms celtiques » de M. Holder diminuera l'utilité de ce livre, mais sans en restreindre la valeur. L'historien trouvera beaucoup à recueillir dans les recherches de l'éminent celtisant : il verra comment les noms celtiques se sont formés, et quel progrès la science de l'onomastique gauloise a fait faire, ces dernières années, à la connaissance de nos origines. Peut-être les celtisants feront-ils quelque réserve et tout le monde n'acceptera pas sans discuter certaines étymologies, comme celle de Vercingétorix, « le grand roi des guerriers. » On peut se demander encore à quoi servent les allusions dans le genre de celle-ci : « Thiers, qu'on a surnommé le libérateur du territoire, a porté le même nom que le roi Vortigern, sous lequel a commencé le phénomène inverse de celui qui a illustré le gouvernement de Thiers, c'est l'établissement saxon en Grande-Bretagne. Si on jugeait Thiers et Vortigern par l'étymologie de leur nom, on dirait que Vortigern a dû être un perfectionnement de Thiers, et en quelque sorte un *sur-Thiers*. » Voilà, on l'avouera, un singulier emploi de cette méthode comparative chère à M. d'Arbois de Jubainville : nous nous permettrons de dire qu'elle compromet ici le sérieux et la dignité de l'histoire.

Il faut rappeler, à propos de ce livre de M. d'Arbois, les excellentes listes de noms gaulois ou barbares que donne régulièrement M. Thédenat dans la *Revue celtique;* ces listes seront certainement fondues dans le *Corpus* de M. Holder; mais elles permettront aussi, quand ce dernier aura paru, de le tenir au courant et de le compléter.

Voici un *corpus* épigraphique d'une ville gallo-romaine. C'est celui de Nantes, dû à M. Legendre[2]. On y trouvera à peu près toutes les inscriptions découvertes à Nantes, et une étude complète des récentes fouilles faites dans le mur du bas-empire. Mais l'auteur connaît peu la bibliographie épigraphique, et ses lectures et ses commentaires trahissent une grande inexpérience des inscriptions et de l'histoire. Le livre est d'ailleurs gâté par des polémiques locales dépourvues d'intérêt. Les photographies qui l'accompagnent sont admirablement bien faites.

1. *Les noms Gaulois chez César et Hirtius, de bello gallico,* par H. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, avec la collaboration de MM. Ernault et Dottin. 1re série : les noms en *rix*. 1891, Paris, Bouillon, in-12 de 258 p. Ce livre est composé à l'aide de leçons faites au collège de France.

2. *Nantes à l'époque gallo-romaine, d'après les découvertes faites à la porte Saint-Pierre,* par O. Legendre, architecte. 1891, Nantes, Mellinet, in-4° de 138 p., et un album de 35 planches.

L'épigraphie chrétienne de la Gaule et de l'Afrique a été l'objet d'un résumé remarquable de science, de clarté et d'intérêt. On devine qu'il est l'œuvre de M. Le Blant[1]. On ne saurait trop en recommander la lecture et l'étude à tous les archéologues. C'est là de la véritable érudition, d'une incomparable sûreté et cependant accessible à tous. C'est une refonte précieuse du célèbre *Manuel d'épigraphie chrétienne*.

C'est un résumé analogue, fait dans le même esprit et avec le même talent, que la *Numismatique de la France*, par M. de Barthélemy[2]. Mais il n'intéresse l'histoire romaine que pour ses chapitres, assez courts, sur les monnaies gauloises et les ateliers monétaires de la Gaule romaine.

C'est un véritable plaisir que de lire les pages si fines et si justes de M. Pottier sur la céramique gallo-romaine et romaine[3]. Il faut souscrire pleinement à ses conclusions : que les figurines gauloises sont à peu près exclusivement des imitations de types helléniques. — En même temps que M. Pottier, M. Blanchet étudiait cette question. Il vient de donner un catalogue, fort complet, fort utile, recommandable à tous, des statuettes de terre cuite trouvées en Gaule[4]. Il est un peu moins affirmatif que M. Pottier : « Beaucoup de types se retrouvent parmi les terres cuites de la Grèce et de l'Orient. » On comprend ces réserves sans les accepter. M. Pottier nous paraît dans le vrai en affirmant davantage : il n'y a de gaulois dans ces figurines que la grossièreté de l'exécution et la naïveté du dessin.

On ne saurait s'empêcher à ce propos de constater avec un vrai plaisir les progrès faits depuis vingt ans dans la connaissance de l'archéologie gallo-romaine. Il semble que maintenant les érudits aient trouvé la véritable voie où ils doivent diriger leurs recherches. Qu'on songe aux étranges déclamations, aux hallucinations d'archéologues que provoquait, chez les générations qui nous ont précédés, l'étude des monuments gallo-romains et des figurines en particulier : on voyait là le produit spontané d'un art religieux vraiment gaulois, et les portraits hiératiques de mystérieuses divinités. Aujourd'hui

1. *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine* (dans la collection des *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques*). 1890, Paris, Leroux, in-8° de 140 p.

2. Le livre a paru dans la même collection. 1891, Paris, Leroux, in-8° de 48 p.

3. *Les statuettes en terre cuite dans l'antiquité*, p. 227-247. 1890, Paris, Hachette, in-12.

4. Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*. 1891, Paris, in-8° de 160 p. Extrait du t. LI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

enfin, tous ces types sont ramenés à leur vraie place, qui est à l'extrême période de la décadence de l'art hellénique. Les images de Mercure, le fameux Mercure gaulois lui-même, ne sont plus maintenant, pour les érudits que n'aveugle aucun parti-pris, que les pâles et maladroites copies du Mercure gréco-romain[1]. Les derniers survivants du chauvinisme celtique s'affligeront, mais l'histoire véritable fait, à toutes ces recherches, des gains d'une importance singulière.

La question, si controversée il y a dix ans, de la disparition du druidisme semble avoir été remise à l'ordre du jour par l'apparition de *la Gaule romaine* de Fustel de Coulanges. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE a répondu à ce livre, où il n'était pas attaqué, dans la *Revue celtique*[2]. Nous le renvoyons au mémoire qu'il connaît bien et qu'on vient de réimprimer dans les *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire*[3] *: Comment le druidisme a disparu*. Même après les nouvelles observations de M. d'Arbois, Fustel n'aurait certainement rien ajouté à son mémoire.

Le livre de M. CAT sur *la Maurétanie Césarienne*[4] est conçu d'une manière plus scientifique, mais il a un caractère moins historique et une apparence moins populaire que *l'Algérie romaine*, publiée en 1883 (2e édition) par M. Boissière sur le même sujet. C'est une série de recherches sur la géographie ancienne de la belle et riche province que les Romains établirent entre l'Amsaga et la Malva, et qui est aujourd'hui notre Algérie occidentale. M. Cat passe tour à tour en revue la nature du sol[5] et des habitants, la topographie des villes et des routes[6], et la géographie administrative. Il semble connaître à fond l'Afrique du nord, quoiqu'il faille s'attendre à ce que les topographes locaux le chicanent sur maint détail. Ses exposés sont clairs, faciles à suivre, et il est très probable que ce tableau géographique de l'Algérie romaine rendra de réels services, comme répertoire ou manuel, aux chercheurs du pays. Une carte soigneusement dressée est en tête du volume.

On éprouve cependant, en lisant ce livre, comme une désillusion.

1. Voir, à ce propos, les derniers numéros de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, où M. Allmer poursuit si vaillamment, plus qu'octogénaire, sa noble tâche d'érudit et d'historien.

2. Juillet 1891, p. 316.

3. 1891, Paris, Hachette.

4. *Essai sur la province romaine de Maurétanie césarienne*, par Édouard Cat. 1891, Paris, Leroux, in-8° de 314 p. C'est une thèse de doctorat.

5. A signaler, en particulier, l'intéressante discussion sur les modifications qu'ont pu subir le climat, la flore et la faune de l'Algérie.

6. M. Cat défend vigoureusement et heureusement Strabon contre les attaques de certains africanistes, notamment de MM. Tauxier et de la Blanchère.

La partie politique et historique est visiblement sacrifiée. Il y a, dans l'histoire administrative de la Maurétanie Césarienne, des problèmes d'un grand intérêt. M. Cat les indique à peine, assez pour éveiller une attention qu'il ne satisfait pas. On aurait surtout voulu savoir quel a été le caractère de la civilisation romaine en Algérie; on aurait désiré que M. Cat reprit, d'une façon plus complète ou plus originale, les ingénieuses remarques de M. Jung et de M. Mommsen sur l'Afrique romaine. Jusqu'à quel point la Maurétanie a-t-elle été hellénisée avant l'arrivée des Romains, et comment l'hellénisme y a-t-il persisté? Quel a été le degré d'expansion de la colonisation romaine? Les huit pages de M. Cat sur « le caractère de l'occupation romaine » ne nous suffisent pas. — Dans son chapitre sur « la géographie administrative, » on aurait désiré qu'il approfondit le problème du gouvernement des *gentes* ou tribus africaines. Les Romains n'ont-ils jamais essayé de transformer ces tribus en *civitates*, de substituer le régime municipal au régime de la peuplade, et comment ont-ils procédé? « La force des choses, » dit M. Cat, « avait amené les anciens à un système d'administration qui n'est pas sans analogie avec celui que nous employons de nos jours; on entrevoit des institutions semblables à nos bureaux arabes et aux caïdats[1]. » On aurait aimé que cette remarque fort juste reçût un développement historique plus étendu : il y a des inscriptions et des textes qui auraient pu être utilisés à ce propos. — Puis, sur les derniers temps de la domination romaine, que de curieuses recherches à tenter! M. Cat dit quelque part : « Dans les derniers jours de l'empire, les Berbères de l'ouest formèrent çà et là de petits États indépendants : leurs chefs se disaient rois des Romains et des Maures, recevaient de l'empereur les insignes de leur pouvoir, portaient des titres romains. » Cela nous entraîne à comparer Masuna, *rex gentium Maurorum et Romanorum*, au Syagrius gaulois, qui s'intitulait *rex Romanorum*, et peut-être y eut-il des phénomènes analogues en Afrique et en Gaule. Quand donc nous donnera-t-on une bonne histoire de la décadence romaine en Afrique? Quel dommage que M. Cat dise sur ce sujet si peu de chose, et que, trop exclusivement géographe, il ait négligé tout ce qui lui aurait permis de faire un intéressant livre d'histoire!

M. Audollent a exposé[2] les résultats de la mission épigraphique qu'il a accomplie en Algérie de concert avec M. Letaille. M. Letaille

1. Cf. Jung, *Die Romanischen Landschaften des römischen Reichs*, p. 101.
2. Dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, publiés par l'École française de Rome, 1890, p. 397-588.

avait été envoyé par l'École des hautes études, M. Andollent par l'École de Rome. Ils ont rapporté d'Algérie une bonne moisson d'inscriptions, 200 environ. C'est avec plaisir que l'on constate que l'École de Rome, grâce à la direction énergique et persévérante de M. Geffroy, a enfin posé un pied solide sur le sol de l'Afrique romaine.

C'est à l'usage des Algériens que M. Parquet a écrit son *Essai de guide épigraphique*[1], « destiné aux instituteurs, aux géomètres, aux agents de la voirie, aux forestiers, aux entrepreneurs de travaux, aux touristes amateurs. » En faisant son livre, l'auteur a voulu remédier à cette destruction des monuments antiques, qui est un des fléaux de l'Algérie; il a voulu porter secours aux épigraphistes amateurs que l'armée et le corps des ingénieurs fournissent en si grand nombre dans l'Afrique française : ce sont deux bons sentiments, en faveur desquels il faut excuser quelques inexpériences d'un livre d'ailleurs intéressant et convaincu. M. Parquet a fait là une œuvre utile et désintéressée.

M. Radet a écrit[2] des pages fort instructives et fort justes sur le réveil municipal en Orient au temps de l'empire romain : elles nous permettront de constater la similitude des institutions et des mœurs locales et l'analogie du développement matériel et social chez tous les peuples du monde romain. Au même moment, les mêmes faits s'y sont produits à peu près partout. Ce que M. Radet nous dit des villes de la Pamphylie au IIe siècle de l'ère chrétienne se vérifie pour la Gaule et pour l'Afrique : les livres de M. Cat et de Fustel de Coulanges sont là pour nous le montrer. « Il a existé au IIe siècle, » dit M. Radet, « même dans les régions les moins accessibles, les plus reculées, les plus excentriques de la Pamphylie, une vie municipale extraordinairement active. » Et M. Radet remarque que « cette prospérité commence au règne de Claude. » En Asie Mineure comme en Gaule, c'est l'empereur Claude que nous retrouvons à la tête du mouvement de régénération provinciale. Il est d'un grand intérêt historique de constater à quel point la même vie a circulé dans les provinces les plus éloignées de l'empire, et de voir comment l'unité morale s'y est faite plus vite encore que l'unité matérielle.

Camille Jullian.

1. *Essai de guide épigraphique élémentaire, pour reconnaître, décrire, compléter et dater les inscriptions romaines.* 1890, Alger, Jourdan, 2 in-8° de 112 p. et 9 planches.

2. Dans la *Revue archéologique* de septembre-octobre 1890, p. 202 et suiv., à propos du grand ouvrage de Lanckoronski sur les villes de la Pamphylie et de la Pisidie, 1890.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES.

On a beaucoup parlé ces temps derniers, au Parlement et dans la presse quotidienne, des bibliothèques publiques; moins connues, moins fréquentées, les archives ont échappé à cette publicité quelque peu dangereuse. Sans relever toutes les erreurs commises par des journalistes, plus bavards que bien informés, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer en quelques pages ce que l'administration supérieure a fait depuis quelques années pour la réforme de ces établissements, de jour en jour plus fréquentés et plus utiles.

Sur les archives provinciales on sera bref. La publication des inventaires, commencée il y a plus de trente ans par les soins du ministère de l'intérieur[1] et avec le concours des assemblées départementales, a marché rapidement et régulièrement. Dans la plupart des départements, elle est déjà assez avancée; pour quelques-uns elle est terminée; encore une vingtaine d'années et la plupart des dépôts de province auront leur inventaire complet. La rédaction de ces inventaires a été depuis peu heureusement modifiée sur plus d'un point; les archivistes, pour la plupart gens du métier, jouissent d'une liberté plus grande; leur travail est revu par des personnes compétentes, et il y a loin des catalogues abondants et méthodiques que l'on publie aujourd'hui aux répertoires souvent informes que l'on voyait paraître au début de l'entreprise. Enfin on a donné satisfaction aux réclamations des érudits si nombreux qui s'occupent sérieusement de l'histoire révolutionnaire, et les séries relatives à cette période historique ont été classées et inventoriées. En somme, le public, peu nombreux d'ailleurs, qui fréquente ces dépôts n'a pas trop à se plaindre; on a fait beaucoup pour le satisfaire et ce qui reste à faire est en bonne voie d'achèvement.

Jusqu'à ces dernières années, les Archives nationales étaient à cet égard dans une position infiniment plus défavorable. Les publications colossales entreprises sous l'inspiration de feu M. le marquis L. de Laborde, publications que la *Revue historique* a eu jadis occasion d'apprécier[2], paraissaient à bon droit abandonnées et sans esprit de retour. On avait, il est vrai, commencé l'impression de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, mais cet ouvrage, exécuté avec grand soin par M. N. Valois et enrichi par lui d'une

1. Ce service dépend aujourd'hui de l'Instruction publique; on n'a eu qu'à se féliciter du changement.
2. XII, 136.

savante introduction sur les origines et l'histoire de ce corps politique, pouvait à peine passer pour une entreprise officielle. D'autre part, l'inventaire des archives du contrôle des finances, dirigé par M. de Boislisle, était exécuté aux frais et par les soins du ministère des finances. En un mot, les Archives nationales paraissaient vouées pour longtemps encore à une inertie quelque peu regrettable, d'autant moins excusable que les employés de cet établissement étaient plus capables de bien faire, comme le prouvent les nombreux travaux personnels dont la plupart enrichissent chaque année la science française [1]. Renoncer à des entreprises dont l'entier achèvement aurait demandé des siècles et des millions, pouvait paraître raisonnable, mais ne rien faire pour faciliter l'usage de tant de richesses historiques, obliger le public à se contenter à tout jamais du médiocre inventaire méthodique de 1871, semblait à bon droit excessif.

Le nouveau garde général des Archives nationales, M. G. Servois, s'est rendu compte de cette nécessité. Les Archives possèdent de nombreux inventaires manuscrits, dressés depuis le commencement du siècle, mais ces inventaires n'auraient pu, sous peine de disparaître promptement, être communiqués indistinctement à tous les lecteurs. La première chose à faire était donc de donner au public un état numérique des fonds, état sommaire permettant à tout travailleur de se rendre compte du nombre de cartons ou de registres à examiner pour un travail quelconque; il fallait en un mot refaire sur un plan plus vaste le petit inventaire publié en 1867, que pendant longtemps on avait jalousement caché au public. Cet inventaire préliminaire, en préparation, croyons-nous, depuis 1887, vient de paraître; il forme un beau volume in-4° de 877 pages, avec table copieuse [2]. Ce n'est sans doute qu'un commencement, et pour abréger on a dû dans bien des cas comprendre sous une même rubrique des dizaines, parfois des centaines de cartons. Mais, en rapprochant cet état sommaire de l'inventaire de 1871, qui donne pour diverses séries des indications plus détaillées, de longues listes de noms et de localités par exemple, on pourra le plus souvent réduire dans une mesure notable le champ des recherches [3].

1. La prétention de faire compter ces travaux comme travaux administratifs a été, il est vrai, émise plusieurs fois, tout récemment encore. Elle est de tous points inacceptable; il y aurait quelque inconséquence à rétablir au profit d'une dizaine d'érudits les sinécures qu'on a si longtemps et à grand tort conservées dans les bibliothèques pour un petit nombre de littérateurs.

2. Archives nationales. *État sommaire par série des documents*. Paris, Delagrave, 1891, in-4°.

3. Parmi les séries dont l'inventaire nous a paru particulièrement soigné,

Nous disons le plus souvent, car, des trente-cinq séries que renferment aujourd'hui les Archives nationales, un certain nombre ne pourront jamais être inventoriées d'une manière absolument complète. En premier lieu, la série X (parlement de Paris), qui renferme à elle seule 26,789 articles, registres ou cartons. Le marquis de Laborde estimait jadis à 15 ou 16 millions le nombre des fiches nécessaires pour noter simplement les noms de personnes et de lieux cités dans cette volumineuse collection; autant renoncer à entreprendre pareille table, dont l'exécution et le classement auraient demandé plusieurs siècles. Fort sagement, on s'est décidé à laisser provisoirement de côté ce fonds énorme; on s'est contenté de dresser la liste numérique des registres et des cartons en indiquant les dates extrêmes des documents renfermés dans chacun d'eux, et cette liste sommaire remplit à elle seule un gros volume in-8° (Paris, Plon). A cet inventaire imprimé on peut joindre dès maintenant des répertoires analogues manuscrits, pour les séries E (Conseil du roi) et V (Grande chancellerie); on traitera plus tard de même les archives du Châtelet (Y), les juridictions diverses (Z), etc.

Ainsi donc, bien des séries, parfois plus étendues qu'importantes au point de vue historique, ne sauraient comporter un inventaire détaillé. D'autres au contraire, assez considérables à vrai dire, ne sont point tellement étendues qu'avec quelque bonne volonté on ne puisse donner, carton par carton et registre par registre, un aperçu des documents qu'elles renferment. Prenons par exemple la série S; elle compte un peu plus de 9,000 articles, comprenant une partie des archives des anciennes communautés ecclésiastiques du département de la Seine. Le nombre des pièces à première vue est immense, mais en plus d'un cas on pourra les grouper par liasses, renfermant les documents se rapportant à telle ou telle localité, à tel ou tel fait de l'histoire ecclésiastique. Certains bibliothécaires cataloguent en quelques années des milliers de volumes autrement difficiles à décrire et à analyser, manuscrits pour l'étude desquels il faut résoudre mille

nous citerons les suivantes : C (assemblées de l'époque révolutionnaire et du Consulat); D (missions et comités); E (conseil du roi), il en existe un inventaire numérique; G (administrations financières); H (généralités, bureau de la ville de Paris, université et collèges, péages, établissements religieux); L (histoire ecclésiastique); M (ordres militaires, universités et titres nobiliaires); Q (titres domaniaux), on y indique soigneusement les registres portant les mêmes numéros que les cartons; TT (religionnaires fugitifs). Les séries R et T par contre nous ont paru trop brièvement décrites; le fait est regrettable, principalement pour la première de ces séries, dont il existe des inventaires manuscrits assez complets, et qui renferme une foule de pièces historiques fort intéressantes.

petits problèmes d'histoire littéraire, faire de longues recherches bibliographiques qui, dans le cas choisi pour exemple, seraient inutiles. Trois ou quatre volumes in-8° et cinq à six ans de travail suffiraient pour achever la tâche. Sans doute un pareil inventaire ne saurait signaler tout ce que les documents analysés renferment d'intéressant; il serait toutefois un guide sûr pour les recherches et rendrait les meilleurs services aux travailleurs. Huit ans de travail ont permis de publier en 25 volumes l'inventaire de près de 20,000 manuscrits conservés dans les bibliothèques de Paris et des départements; en un même laps de temps, les archivistes de l'hôtel Soubise ne pourraient-ils donner un nombre égal de volumes sur le dépôt dont ils ont la garde?

C'est bien là au surplus ce que M. Servois paraît promettre dans la préface du nouvel inventaire[1]; aux répertoires sommaires, dont nous indiquons plus haut les plus importants, viendront se joindre d'autres catalogues plus détaillés. Tantôt ces inventaires embrasseront une série entière, quand cette série se trouvera homogène et régulièrement constituée; tantôt au contraire on devra, pour décrire le fonds de tel ou tel établissement religieux, prendre des cartons et des registres dans deux ou trois séries différentes. Ce dernier système devra notamment être appliqué aux séries L et S, dont la constitution est certainement défectueuse. Toutefois, à notre humble avis, il ne faudrait pas user trop souvent de cette méthode; ce serait revenir aux errements suivis en 1871 lors de la rédaction de l'*Inventaire sommaire*. L'ordre méthodique et scientifique est en apparence bien séduisant; mais qu'on veuille s'y conformer trop exactement et on arrivera inévitablement à une confusion extraordinaire. Une fois les cartons et les liasses bien constitués, il vaudrait peut-être mieux suivre l'ordre numérique; le classement méthodique se trouverait rétabli par le fait dans les tables.

Enfin l'administration des Archives compte achever ou poursuivre quelques-uns des grands inventaires précédemment commencés; tout d'abord les Arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV) publiés par M. Valois, et les Procès-verbaux du Conseil de commerce, analysés par M. Bonnassieux; en seconde ligne les Layettes du Trésor des chartes; le troisième et dernier volume publié s'arrête à l'an 1260; il ne sera pas inutile de conduire l'ouvrage jusqu'à l'année 1270, peut-être même jusqu'à 1328; cette dernière date passée, les documents conservés dans les layettes présentent pour la plupart peu

1. Voir également, dans le *Bulletin des archives et des bibliothèques*, les rapports sur les exercices 1888 et 1889.

d'intérêt. La nouvelle direction des Archives, on le voit, promet beaucoup; la rapidité avec laquelle a été achevé et publié le nouvel état sommaire nous est un sûr garant de la prompte exécution d'une partie de ces vastes projets; le public, qui s'est contenté si longtemps et sans trop murmurer de répertoires insuffisants, patientera sans doute encore quelques années.

Les Archives de l'hôtel Soubise sont en somme peu connues du grand public; un journaliste bien intentionné a pu tout récemment, sans être contredit par personne, en faire une section de la Bibliothèque nationale. Celle-ci et en général les bibliothèques publiques sont beaucoup plus en vue, beaucoup plus fréquentées, et par un public tout différent. Quelques érudits, des copistes employés par eux, tels sont les travailleurs qui viennent chaque jour s'entasser dans la salle sombre et malsaine de la rue des Francs-Bourgeois [1]; la plupart savent à peu près ce qu'ils veulent et ont une certaine pratique des recherches d'histoire. Tout autre est le public des grandes bibliothèques parisiennes. A côté d'une grande majorité de gens instruits et tranquilles, on trouve une petite minorité ignorante qui vient, soit se chauffer aux frais de l'État, soit dépenser ses loisirs en lectures ou en recherches baroques. Quiconque a fréquenté quelque peu ces bibliothèques connaît de vue ces lecteurs grincheux, trop souvent malpropres, qui, arrivés dès l'ouverture, dorment sur leurs chaises jusqu'à la dernière minute. Passe encore dans les salles publiques, ouvertes à tous, mais, peu à peu et par excès d'indulgence, ces lecteurs ont envahi la salle de travail de la Bibliothèque nationale, et chacun sait que l'hiver, passé deux heures, il est inutile d'essayer de trouver une place dans cet immense hall; des littérateurs, des savants, des érudits, qui ont besoin de consulter telle collection précieuse que seule la Bibliothèque nationale possède à Paris, restent ainsi à la porte tandis que tous ces désœuvrés se prélassent à l'intérieur et consacrent des heures entières à regarder les gravures de l'*Illustration* et du *Tour du monde* ou à lire patiemment le Dictionnaire Larousse. Encombrement de la salle, accroissement du travail des employés, trop peu nombreux pour répondre aux demandes, tel est le premier résultat de ce système défectueux. De là les plaintes sur la lenteur du service, plaintes qui ont tout récemment trouvé un écho au Parlement.

Ces plaintes étaient-elles absolument fondées? c'est ce qu'il serait trop long d'examiner ici. On réclamait la prolongation des séances,

1. Qu'on promet, il est vrai, de remplacer en 1893 par un local moins répugnant et moins indigne de l'un des plus grands dépôts scientifiques de l'Europe.

l'ouverture de la Bibliothèque le soir; sur ce dernier point il a été répondu avec raison qu'introduire dans le bâtiment actuel le gaz ou l'électricité, c'était faire courir aux collections un danger extrême, qu'en tout cas jamais on ne pourrait éclairer les dépôts eux-mêmes. Sans doute, le jour où les bâtiments projetés auront été construits, on pourra ouvrir une nouvelle salle le soir jusqu'à huit heures, jusqu'à dix heures même, mais forcément, à la tombée de la nuit, toute nouvelle communication sera impossible, ce qui rendra en somme moins utile cet accroissement considérable de dépenses[1]. On réclamait également l'achèvement du catalogue. Beaucoup de ceux qui se plaignent de l'absence de cet utile répertoire seraient peut-être peu à même de s'en servir; quand on entend nombre de lecteurs de la salle de travail avouer qu'ils ignorent l'existence du Brunet ou du Lorenz, déclarer qu'ils ne connaissent rien aux formats, on est autorisé à croire que beaucoup sauraient malaisément se servir d'un semblable répertoire. La personne qui demandait un jour devant nous les *Femmes savantes* de Shakspeare appartient évidemment à une catégorie de lecteurs dont la place n'est pas dans une bibliothèque publique. Au surplus, un excellent article publié tout récemment[2] vient d'expliquer pourquoi ce catalogue si désiré est encore aujourd'hui inachevé. Avant d'en commencer la rédaction, il fallait procéder à un inventaire donnant aux volumes de chaque lettre un numéro définitif; toute ancienne collection de livres doit subir ce traitement, sinon le désordre le plus extraordinaire ne tardera pas à s'y introduire. A la Bibliothèque nationale, cet inventaire était d'autant plus nécessaire que pendant de longues années on n'avait pas donné de numéros à certains volumes; cette série non numérotée s'appelait le *non-porté*. On a renoncé depuis déjà de longues années à ce singulier classement, mais l'administration actuelle était bien obligée de réparer les fautes commises; aujourd'hui, dans les trente séries du département des imprimés, il ne reste plus que 220,000 articles à classer. M. Delisle estime à deux ans le temps nécessaire pour terminer le travail. Une fois celui-ci achevé, il n'y aura plus dans le département un seul volume sans numéro et sans fiche de catalogue; ce sera déjà un résultat appréciable.

Mais on demande plus encore : on veut que ce catalogue même soit mis à la disposition du public. C'est là demande légitime et à

1. De même à la Sainte-Geneviève, aux séances du soir, on ne communique que les ouvrages existants dans la grande salle de lecture; pour consulter, soit ceux de la réserve, soit ceux du magasin du rez-de-chaussée, il faut en avoir demandé la communication d'avance.

2. Par M. L. Delisle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, LII, p. 357.

laquelle il faudra faire droit quelque jour. Ce n'est pas qu'une partie de ce catalogue ne soit déjà imprimée ou lithographiée ; en premier lieu, on possède les répertoires des acquisitions étrangères depuis 1875, des livres français depuis 1882, puis les anciens catalogues publiés au XVIIIe siècle, enfin le vaste catalogue de l'Histoire de France, imprimé de 1855 à 1879. En y joignant différents répertoires dressés depuis 1874, M. Delisle estime à environ un million le nombre des volumes ou brochures dont tout lecteur au courant de la bibliographie peut connaître la cote exacte ; les deux cinquièmes de la bibliothèque se trouvent donc par le fait définitivement catalogués.

Les communications, M. Delisle le reconnaît loyalement, n'en sont pas moins fort lentes, et beaucoup de lecteurs ont dans une certaine mesure le droit de s'impatienter de ces retards exagérés. Cela tient en premier lieu au petit nombre des employés, surmenés et écrasés de besogne, obligés de rester debout des heures entières ; aucun des journalistes qui parlent si dédaigneusement des sinécuristes de la Bibliothèque nationale ne se résignerait à faire pareil métier. En second lieu, notons la grande étendue du magasin central, qui impose à ces mêmes employés de véritables voyages de découverte[1]. Enfin n'oublions pas les fausses indications données par les lecteurs. Sur 1,000 bulletins de demandes examinés par M. Delisle, 300 ne fournissent que des indications approximatives ou même fausses : titres incomplets ou erronés, noms mal orthographiés, etc. Voilà donc un tiers des lecteurs qui n'auront pas à s'étonner s'ils doivent attendre pendant un temps assez long le livre demandé par eux, mais ces recherches supplémentaires, et que le public pourrait facilement éviter au personnel, accroissent d'autant la besogne de celui-ci et nuisent à la rapidité du service.

A vrai dire, ce qu'il faudrait à la Bibliothèque nationale, ce seraient des crédits moins parcimonieusement mesurés. Quand on compare l'organisation de ce grand établissement à celle du Musée britannique, on ne doit jamais oublier que la dotation de ce dernier est autrement importante ; que les Chambres françaises se montrent aussi libérales que le Parlement anglais, et en quelques années le temps en apparence perdu sera regagné, et notre plus grand dépôt littéraire reprendra la place qu'il est en train de perdre. Au lieu de critiquer à l'aveugle, on agirait plus sagement en dotant la Bibliothèque nationale des ressources qui lui manquent en personnel et en argent.

1. Les rayons du département des imprimés ont un développement de 140 kilomètres.

En effet, si on a pu avec quelque raison critiquer le fonctionnement même du service intérieur, les détracteurs les plus acharnés de cet établissement ont dû rendre justice au zèle et à la science de l'administrateur général et de ses principaux collaborateurs. Des quatre départements qui composent la Bibliothèque, aucun depuis 1875 n'est resté inactif. On vient d'indiquer sommairement ce qu'on a fait pour celui des imprimés. Pour celui des manuscrits, le catalogue général continue à avancer. Si le grand répertoire des manuscrits français, commencé en 1868 sur un plan d'ailleurs assez défectueux, est momentanément arrêté, le fonds latin a été définitivement inventorié, le fonds grec doté par M. Omont d'un catalogue excellent, infiniment supérieur aux travaux du XVIIIe siècle; la majeure partie des fonds étrangers, tant européens qu'orientaux, a été décrite; différentes publications, dues pour la plupart à M. Delisle, ont fait connaître au public savant les manuscrits français et latins acquis depuis quinze ans (fonds de Cluny, collection Bastard d'Estang, fonds Libri et Barrois); enfin un volume récemment mis au jour par le même savant complète et résume ces différents ouvrages [1]. On y voit que le département des manuscrits a su en somme tirer bon parti des maigres ressources qui lui sont allouées; fort heureusement, il est vrai, pour atténuer les effets de cette pénurie, qui rend difficile l'acquisition de manuscrits vraiment importants, ce département a reçu des dons parfois importants ou négocié des échanges avantageux.

Aux Estampes les inventaires des portraits au crayon et du fonds Gaignières, aux Médailles celui des monnaies arabes et des monnaies grecques et la préparation du catalogue des pièces mérovingiennes prouvent que ces départements, moins connus et par suite moins attaqués, ne restent pas inactifs. Ce sont là travaux d'érudition, demandant de longues recherches, exigeant une compétence toute particulière. Il n'est qu'équitable de faire crédit de quelques années à ceux des savants auteurs qui cherchent à rendre leur œuvre définitive.

Sur les autres bibliothèques publiques de Paris, on sera plus bref. Grâce à quelques changements trop longtemps retardés dans la composition de leur personnel, changements que beaucoup des journalistes, si sévères pour la Bibliothèque nationale, ont d'ailleurs amèrement critiqués, ces établissements sont devenus plus vivants et plus actifs. A l'Arsenal, le catalogue des manuscrits, promis depuis quelque cinquante ans, sera, grâce à M. Martin, terminé dans quelques mois; cinq volumes sur six ont paru. De son côté,

1. Manuscrits latins et français ajoutés aux nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891. Paris, Champion, LXXXVII, 856 p.

M. Fr. Funck-Brentano achève l'impression du premier volume de l'inventaire du fonds de la Bastille. A la Mazarine, le catalogue des manuscrits est dès à présent terminé et la table en est sous presse; enfin celui des Incunables, dressé par MM. Dufresne et Marais, est en cours d'impression.

Des trois bibliothèques secondaires de Paris, la Sainte-Geneviève est sans contredit la plus fréquentée; ouverte le soir de six à dix heures, elle rend de grands services aux étudiants et aux professeurs. Jusqu'à ces tout dernières années, c'était l'établissement dont les catalogues manuscrits étaient les plus défectueux. A cet égard de grands progrès ont été réalisés depuis peu; inutile de s'étendre sur des travaux intérieurs assez compliqués dont le détail n'intéresserait guère les lecteurs de la *Revue historique,* mais on doit mentionner l'impression d'un catalogue méthodique partiel, dû à MM. Poirée et Lamouroux (*les Éléments d'une grande bibliothèque*, Paris, Didot, gr. in-8°). Le tiers du travail a paru; quand il sera terminé, c'est-à-dire dans un an ou environ, la moitié de la collection se trouvera par le fait définitivement inventoriée. Le quatrième fascicule est accompagné d'une introduction, due à M. H. Lavoix, administrateur de la bibliothèque, et qui mérite d'être lue; on y trouvera des notions intéressantes sur la composition des grands dépôts de Paris, leur public et leurs ressources. Enfin, avant de quitter la Sainte-Geneviève, annonçons que, grâce aux bons soins d'un bibliographe bien connu du public savant, l'excellent catalogue des incunables de cet établissement, jadis rédigé par Daunou, va bientôt voir le jour, et que celui des manuscrits, rédigé par notre collaborateur, M. Ch. Kohler, est sous presse depuis quelques mois.

Ce détail, que nous avons fait aussi bref que possible, prouve que le personnel des archives et des bibliothèques ne reste pas inactif. Il faudra quelques années encore pour réparer les suites fâcheuses d'une trop longue inertie, mais on est en bonne voie, et, après de longues, trop longues années de patience, le public aurait vraiment mauvaise grâce à se montrer bien exigeant en présence de tant de bonne volonté.

A. Molinier.

MOYEN AGE.

Ouvrages généraux. — Le *Gallia christiana,* publié au XVIIIe siècle par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et terminé de nos jours par M. Hauréau, est plus ou moins incomplet; si ce dernier a donné l'histoire des prélats de quelques provinces jusqu'en 1790, les autres volumes, publiés avant la Révolution, s'arrêtent à des dates bien plus anciennes; de là, dans la série des évêques et

archevêques de France, une lacune que le P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus, a essayé de combler [1]. L'entreprise est louable et l'auteur a réuni beaucoup de renseignements utiles sur les prélats du dernier siècle; l'ouvrage est donc recommandable; on doit seulement regretter certaines appréciations passionnées. Pour presque tous les évêques, le P. Jean donne, non seulement le *curriculum vitae*, avec les dates de nomination, de transfert et de mort, mais une courte appréciation du caractère et des vertus du personnage. La règle de critique suivie par lui est fort simple; tout évêque qui a été gallican, opposé à la Compagnie de Jésus ou non partisan de la bulle *Unigenitus*, a été un prélat malfaisant ou médiocre. Seuls, ceux qui se sont montrés ultramontains et amis de la Compagnie reçoivent des éloges; de là des articles regrettables sur le pieux archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles, sur Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, sur Bazin de Bezons, évêque de Carcassonne, que l'auteur quelque part accuse d'hypocrisie (p. 262). Si peu de charité étonne chez un ecclésiastique; la plupart des prélats que le P. Jean juge avec cette sévérité indiscrète ont été par leur science et leurs vertus l'honneur de l'église gallicane.

Dans son catalogue des manuscrits de Berne, Sinner avait signalé et décrit un manuscrit du xve siècle, renfermant une histoire latine des rois de France de 1270 à 1405. Plus récemment, le baron Kervyn de Lettenhove, ayant noté de grandes ressemblances entre ce texte anonyme et les Chroniques françaises de Flandre, republiées par lui dans la Collection des chroniques belges, en avait donné de longs fragments; enfin l'étude de ces fragments avait permis aux éditeurs de la *Chronique normande du XIVe siècle* d'affirmer que le chronographe latin de Berne avait connu et employé un remaniement de cette même Chronique normande, composé en Flandre dans le dernier quart du xive siècle. M. H. Moranvillé vient de faire paraître, dans la collection de la Société de l'histoire de France et sous le titre de *Chronographia regum Francorum* [2], le premier volume d'une édition intégrale du manuscrit de Berne. Au point de vue historique, ce premier tome, qui va de 1270 à 1328, ne renferme que peu de faits nouveaux; il est bien rare au surplus qu'un chroniqueur écrivant cent ans après les événements fournisse des renseignements qu'on ne puisse retrouver ailleurs; le compilateur de la *Chronographia* n'a été en somme ni mieux informé ni plus diligent que la

1. *Les évêques et les archevêques de France depuis* 1862 *jusqu'à* 1801. Paris, Picard, 1891, in-8°, xxv-544 p.

2. Paris, Laurens, 1891, in-8°.

plupart de ses confrères. M. Moranvillé devant publier une introduction critique avec le dernier volume, on ne saurait équitablement juger son édition sur ce premier tome; à première vue, le texte latin paraît directement traduit du français par un écrivain peu soigneux et de plus détestable latiniste. A l'éditeur reviendra le soin de nous démontrer le contraire et de déterminer les rapports exacts entre cette compilation, l'*Istore et chronique de Flandre*, et le remaniement de la *Chronique normande*. La question paraît compliquée et difficile, peut-être même est-elle insoluble.

La *Revue historique* a rendu compte l'année dernière d'un ouvrage du P. Ragey sur S. Anselme; l'auteur nous envoie aujourd'hui le complément de cet ouvrage[1]. Ce nouveau volume est tout entier occupé par la biographie du célèbre Eadmer, disciple et historien du primat d'Angleterre. On y trouvera beaucoup de renseignements nouveaux sur la personne et les écrits de ce remarquable historien, l'un des meilleurs à coup sûr du XIIe siècle. Ce n'est pas que toutes les thèses soutenues par le P. Ragey nous paraissent également bonnes; dans les chapitres, par exemple, qui traitent du *De conceptione beate Marie*, traité souvent attribué à Eadmer, l'auteur ne semble pas avoir dissipé tous les doutes; la question n'a du reste qu'un intérêt purement bibliographique, car il est certain, par l'opposition même que le nouveau dogme rencontra auprès de certains des plus grands théologiens du XIIe siècle, que ledit dogme était enseigné dès la fin du siècle précédent par un certain nombre d'écrivains ecclésiastiques. Eadmer, dont le P. Ragey s'est donné pour tâche de faire le panégyrique, fut en son temps un personnage d'importance; lui consacrer un volume de plus de 300 pages pourra néanmoins paraître quelque peu excessif; il est vrai que l'auteur a fait un peu comme Simonide et parfois délaissé son héros pour parler de tout autre chose. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour venger Ch. de Rémusat des reproches amers du moderne apologiste de S. Anselme; l'ouvrage de ce savant philosophe, de ce lettré délicat, se défend d'ailleurs de lui-même[2], mais le P. Ragey nous ayant fait l'honneur de discuter, très courtoisement d'ailleurs, quelques-unes des réserves formulées dans la présente *Revue* à propos de l'Histoire de S. Anselme, nous ne saurions nous dispenser d'y

1. Eadmer. Paris, Delhomme et Briguet, in-8°, XXIII-314 p.

2. Pourquoi l'auteur a-t-il jugé à propos de prendre à partie M. Renan? L'illustre philosophe n'ayant jamais parlé de S. Anselme, le moderne panégyriste de ce dernier aurait pu alléger son volume de quelques chapitres, qui paraîtront à tous les lecteurs parfaitement inutiles et absolument déplacés dans une histoire d'Eadmer.

répondre. La supposition qu'Eadmer a pu se tromper ou omettre certains faits chagrine le P. Ragey; le biographe de S. Anselme ne serait pas, à vrai dire, le seul à avoir commis pareille faute; il n'était pas infaillible et il écrivait le panégyrique d'un maître vénéré; il ne pouvait par suite être impartial, et, l'eût-il voulu, il n'aurait pu tout dire. Quant à ses appréciations sur les événements de son temps, elles peuvent parfaitement être discutées par des historiens modernes; le plus souvent la postérité est meilleur juge que les contemporains de l'importance relative des faits que ceux-ci nous racontent; seule elle peut sainement en apprécier la portée, car seule elle en connaît toutes les conséquences. Eadmer fait du traité de 1107 une victoire de S. Anselme, et le P. Ragey adopte cette opinion. Il nous permettra de maintenir la nôtre; S. Anselme avait prétendu délier les prélats d'Angleterre de toute obligation d'hommage envers le roi; la cour de Rome céda sur ce point, donc elle abandonna une partie de ses revendications, donc elle fut battue. Si l'investiture était chose importante, l'hommage qui faisait des évêques les hommes du roi ne l'était pas moins; ce n'était pas, comme le P. Ragey le suppose, une simple cérémonie, mais tout au contraire un contrat solennel entraînant des obligations bien définies. Des autres objections de notre contradicteur, nous ne dirons qu'un mot. L'école à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir n'admet pas le surnaturel en histoire; le P. Ragey est d'un avis contraire; entre les deux opinions, il y a, on le voit, antinomie absolue. La critique historique, dit-on, est née d'hier; cette assertion indigne le révérend père; elle semble pourtant assez fondée, et Eadmer, comme tous les écrivains de son temps, ne parait point avoir connu les règles que les historiens sérieux sont tenus de suivre aujourd'hui. Il faut tenir grand compte du témoignage de cet écrivain, car il était bien informé et consciencieux, mais un philosophe tel que Rémusat était sans contredit mieux à même que le moine du XIIe siècle d'apprécier le rôle et le caractère du grand S. Anselme; Eadmer ne voyait que les faits eux-mêmes, le penseur du XIXe siècle a su remettre ces mêmes faits à leur place, en reconnaître les causes et en marquer les suites.

L'histoire de la quatrième croisade a été dans ces quinze dernières années l'objet d'une foule de travaux, tant en France qu'en Allemagne. Pourquoi, dirigée d'abord contre l'Égypte, cette expédition changea-t-elle subitement de direction et devint-elle l'entreprise de pillards et de corsaires que l'on sait? Quelle part de responsabilité incombe aux différents acteurs de cette déplorable aventure? Questions difficiles et obscures dont la solution définitive n'est pas encore trouvée, beaucoup des éléments nécessaires à la solution du problème

manquant encore aujourd'hui. On ne sait pas, par exemple, dans quelle mesure Venise trahit la chrétienté (M. Hanotaux a démontré ici même l'invraisemblance des hypothèses du regretté Paul Riant sur le traité de 1202), et bien des points restent encore obscurs dans l'histoire des intrigues dont Boniface de Montferrat fut l'âme. M. E. Bouchet, dans le second volume de la nouvelle édition de Villehardouin, qui vient de paraître, a résumé les arguments des deux partis en présence[1]; il admet avec le comte Riant que l'échec de la croisade fut le résultat des intrigues de Boniface et de la cour germanique; il admet même, et ici il nous semble n'avoir pas tenu compte des arguments décisifs de M. Hanotaux, que Venise était engagée par un traité formel datant de mai 1202 à écarter de la vallée du Nil cette expédition si menaçante pour l'Égypte. Sauf sur ce dernier point, il nous paraît avoir raison. Y eut-il traité formel entre Venise et Abd-el-Malek? on l'ignore et on l'ignorera toujours; mais tout se réunissait pour dissuader le conseil de la République de prêter les mains à pareille entreprise. Amener une armée chrétienne en Égypte, c'était lâcher la proie pour l'ombre, sacrifier, pour un succès incertain dont Venise aurait à partager les fruits avec les autres nations chrétiennes, les avantages commerciaux et financiers qu'elle trouvait dans ses relations quotidiennes avec l'Orient musulman. Sans doute, ni Dandolo ni le sénat n'osèrent rejeter les propositions de Villehardouin et de ses collègues; l'opération d'ailleurs, commercialement parlant, était avantageuse, et les autres républiques maritimes de la péninsule auraient bien pu se charger de l'affaire au lieu et place de Venise, mais transporter l'armée occidentale en Égypte, c'était pour les Vénitiens exposer leurs nationaux, leurs correspondants à de cruelles représailles. Aussi, à peine le traité passé, Dandolo profite-t-il de tous les prétextes que les circonstances lui offrent pour retarder le départ de l'expédition, et il prend une part active, les plus ardents défenseurs de Villehardouin ne sauraient le nier, aux négociations conduites par Boniface de Montferrat. C'est pourquoi, à notre sens, les conclusions de M. E. Bouchet en faveur de l'historien champenois ne nous semblent nullement répondre aux prémisses posées par lui-même. Si Villehardouin n'a connu aucune des intrigues que les documents contemporains nous rapportent, il a donc été constamment dupé. Or ce serait faire injure à cet esprit perspicace, à ce négociateur habile que de lui supposer pareil aveuglement; il suffit pour

1. Geoffroi de Villehardouin. *La Conquête de Constantinople*, texte et traduction nouvelle, avec notice, notes et glossaire, par Émile Bouchet. Paris, Lemerre, 2 vol. in-8°, x-467 et 437 p.

s'en convaincre de lire son ouvrage. Reste donc l'autre explication, celle-là même que M. Bouchet n'admet pas; la *Conquête de Constantinople* est une histoire officielle, un mémoire justificatif, écrit pour répondre aux reproches adressés aux principaux auteurs de l'entreprise. C'est un plaidoyer *pro domo*. Jamais sans doute on ne saura jusqu'à quel point Villehardouin trempa personnellement dans ces intrigues peu édifiantes: mais il les connut et voulut plus tard se justifier, lui et ses complices. De là ces atténuations, ces omissions, ces ignorances incompréhensibles qu'on a notées si souvent chez cet excellent historien; de là encore l'intérêt exceptionnel de l'ouvrage. Villehardouin n'est pas un simple chevalier chrétien comme Joinville, notant des faits dont il ignore les causes secrètes, c'est un diplomate, un chef habile qui a éprouvé, l'aventure une fois terminée, le besoin de justifier sa propre conduite. Comme caractère, il est incontestablement inférieur au biographe de S. Louis; intellectuellement parlant, il lui paraît bien supérieur.

Le P. Denifle et son collaborateur M. E. Chatelain viennent de faire paraître le second volume du *Chartularium Universitatis Parisiensis*[1]; ce nouveau tome n'est point indigne de son aîné, à notre sens même il est plus intéressant. En effet, il se rapporte à une période de l'histoire des écoles parisiennes encore mal connue; on a jusqu'ici étudié principalement, soit les débuts, l'âge héroïque de l'Université, soit l'époque du schisme d'Occident; les temps intermédiaires ont été négligés et bien à tort. De 1286 à 1350, date extrême atteinte par le nouveau volume, la réputation de l'Université s'accroît sans cesse, le nombre des maîtres, des élèves se multiplie; conquérir le titre de maître dans les écoles théologiques de Paris devient le but que se propose tout clerc d'Europe, car ce titre ouvre l'accès aux plus grandes fonctions de l'Église, qui récompense ainsi l'Université des services que ce grand corps lui a rendus. Aussi les actes réunis par les savants éditeurs nomment-ils à peu près tous les personnages qui marquèrent dans les lettres, les sciences ou la politique au début du XIVe siècle; de là la nécessité, à laquelle ni le P. Denifle ni M. Châtelain n'ont cherché à se soustraire, d'annoter copieusement ces documents. Les éléments de cette annotation, qui rendra de grands services à l'histoire littéraire, en substituant aux indications vagues, aux affirmations contradictoires des anciens bibliographes, des dates précises et exactes, ont été principalement empruntés aux archives du Vatican. Registres de bulles ou de brefs, documents financiers, volumes de suppliques, les éditeurs ont tout

1. Paris, Delalain, 1891, in-4°, XXIII et 808 p.

dépouillé, de la fin du XIIIe au début du XVe siècle; dans leur préface, ils estiment à 320,000 le nombre d'actes qu'ils ont dû lire de ce chef. A vrai dire, les savants éditeurs n'auront pas à regretter tant de travail; ces milliers de notes concises, ne comportant d'ordinaire qu'une date et un renvoi à un document d'archive, renferment par le fait une bonne partie des éléments d'une histoire de l'Église chrétienne durant cinquante ans. Il ne faudrait pas croire au surplus que cette réputation des écoles parisiennes fut absolument méritée; en effet, les éditeurs en font la remarque dans leur préface, les études commencent dès lors à baisser. Le nombre des maîtres s'est accru, mais ces maîtres, arrivés souvent à cette haute position par l'intrigue et par la faveur, ne valent pas leurs prédécesseurs. En théologie, ils prennent la subtilité pour la profondeur et se livrent à des écarts de doctrine que l'autorité ecclésiastique doit plus d'une fois réprimer; l'enseignement du droit languit et celui des sciences ne fait que de faibles progrès. La principale coupable en cette affaire, les éditeurs l'avouent dans leur préface, est la cour de Rome; pour un pape comme Benoît XII, qui n'accorde aucune dispense aux futurs maîtres, combien ne savent pas résister aux sollicitations probablement intéressées de leurs courtisans! pour tel de ces protégés, on abrégera le temps des études; tel autre sera reçu maître sans examen, après une épreuve peu sérieuse, passée loin de Paris, devant des professeurs sans autorité. Cette décadence n'est pas encore universelle; l'Université fait de temps à autre de louables efforts pour l'arrêter; elle n'en est pas moins sensible dès le milieu du XIVe siècle, et il faudra la réputation d'écrivains tels que les Gerson et les d'Ailly pour maintenir encore quelque temps la vieille réputation des écoles parisiennes. Le prochain volume de MM. Denifle et Châtelain renfermera la collection des actes relatifs aux collèges fondés à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, et ces actes y seront classés par établissement; les savants éditeurs ne pourront donc entamer l'histoire du grand schisme au plus tôt avant trois ans. Pour atteindre le début du XVIe siècle, il leur faut encore au bas mot quatre à cinq volumes, mais, une fois terminée, la publication prendra place parmi les plus importantes et les meilleures de notre temps.

Le tome III des *Documents historiques sur la principauté de Monaco*, publié par M. G. Saige[1], renferme l'histoire d'un siècle (1540-1641). L'éditeur a réuni sur cette période 337 documents, pour la plupart inédits, empruntés tant aux archives mêmes de Monaco qu'aux dépôts de Simancas, Gênes, Paris, Turin, Florence et Milan.

1. Monaco, 1891, in-4°, CCXV et 723 p.

Dans une longue et intéressante introduction, M. Saige raconte, à l'aide de ces mêmes documents, l'histoire du minuscule état. Les souverains de Monaco restent longtemps fidèles à l'alliance espagnole; en vain la France, unie aux corsaires barbaresques, emploie, pour détacher les Grimaldi de cette alliance, tantôt la menace, tantôt l'intrigue. Les princes de Monaco s'en tiennent à leurs premiers engagements avec la royauté catholique. Les deux parties trouvent longtemps de grands avantages à cette situation; Monaco sert de port d'attache et de relâche aux flottes espagnoles de la Méditerranée, et les Grimaldi sont protégés par la cour de Madrid contre les entreprises ambitieuses de la maison de Savoie et les agressions de la république de Gênes. Mais peu à peu les obligations deviennent plus lourdes et les avantages plus illusoires pour les maîtres de Monaco. L'Espagne, obérée et appauvrie, ne peut plus payer les subsides annuels promis par Charles-Quint; les arrérages s'accumulent, les intérêts même de ces arrérages restent impayés; d'autre part, les gouverneurs espagnols du Milanais et de Naples, devenus à peu près indépendants, ne tiennent aucun compte des réclamations de la principauté. Les Espagnols qui tiennent garnison dans la place restent sourds aux remontrances des princes, remontrances que le conseil de Castille appuie cependant de tout son pouvoir. En un mot, à dater de la fin du XVIe siècle, le lien qui rattache à l'Espagne la principauté italienne devient de jour en jour plus lâche. Richelieu, qui lutte en Italie comme en Allemagne contre la maison d'Autriche, ne manque pas de profiter de ce mécontentement; dès 1630, des négociations sont nouées par ses soins avec Honoré II; conduites prudemment, dans le plus grand secret, elles sont sur le point d'aboutir dès 1636; de nouvelles complications retardent encore la solution de cinq ans. Enfin, en 1641, le traité de Péronne fait de l'héritier des Grimaldi un prince français soumis à la suzeraineté de la maison de Bourbon; un hardi coup de main expulse de Monaco la garnison espagnole et Philippe IV perd définitivement par son indolence et par la faute de ses officiers les avantages que lui avait assurés l'habile politique de Charles-Quint.

Le nouveau volume publié par M. Saige est, on le voit, des plus intéressants pour l'histoire de France; dans l'introduction, on trouvera, outre le détail des négociations dont nous donnons plus haut un court aperçu, une étude fort curieuse sur l'organisation municipale de Monaco et des autres villes de la principauté, Menton et Roquebrune, et l'histoire du palais princier reconstruit et remanié au XVIe siècle. Ce nouveau volume fait grand honneur à l'éditeur et au prince éclairé qui a patronné l'entreprise; espérons que M. Saige

trouvera quelque jour le loisir de donner au public la correspondance de Matignon et le chartrier de Rethel, dont il a signalé l'existence aux archives de Monaco.

L'étude de M. Brutails sur *la Condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge*[1] est un travail très nouveau, très soigné, composé en grande partie d'après des documents inédits; peu d'archives en France sont plus riches que celles des Pyrénées-Orientales, et l'auteur a tiré bon parti de ces milliers de chartes inconnues jusqu'à lui. Le titre de l'ouvrage toutefois paraît incomplet; sans doute, il y est principalement question des classes rurales, le Roussillon ayant toujours été, étant encore un pays essentiellement agricole, mais M. Brutails traite également de la condition des autres classes de la population, de la constitution des seigneuries, de l'organisation des communes, enfin du régime royal. L'exposition est méthodique, un peu prolixe à notre sens, mais très complète, et c'est en somme le travail le plus complet dont les institutions de ce pays aient encore été l'objet. Le volume s'ouvre par une introduction étendue sur les sources du droit roussillonnais : droit visigothique, franc et romain, usages de Barcelone, coutumes locales. Entrant ensuite en matière, M. Brutails étudie d'abord l'état du sol et le mode de culture (labourage et élevage); il admet que la superficie cultivée au moyen âge était inférieure à celle qui l'est de nos jours, de grandes forêts, des landes entières ayant été défrichées. Suit une étude sur les agglomérations rurales, domaine, ferme ou maison, village, sur les monnaies et sur le commerce de l'argent; on y voit à quels expédients on avait recours pour éluder les lois canoniques interdisant le prêt à intérêt. Les chapitres suivants traitent de la nature de la propriété, alleux et tenures, des conditions de la tenure, des redevances dues par les tenanciers. Vient ensuite une étude sur la condition des personnes, nobles, bourgeois, paysans, sur l'organisation de la famille, de la seigneurie et de la commune, enfin sur les droits supérieurs de l'État et sur le rôle joué par le souverain dans la lutte entre le tiers état et la noblesse. Ce court détail suffit pour faire ressortir l'intérêt de l'ouvrage de M. Brutails. L'auteur conclut qu'en somme, au moyen âge, les habitants du Roussillon n'étaient pas plus malheureux qu'aux abords de la Révolution; la conclusion paraît justifiée pour le XIIIe et le XIVe siècle, d'autant plus que le bonheur étant une chose toute relative, tels abus qui nous choquent devaient passer inaperçus aux yeux de nos ancêtres. Le travail de M. Brutails est donc en somme excellent; nous ferons pourtant à l'auteur quelques

1. Paris, Picard, 1891, in-8°, XLIV-314 p.

critiques. En premier lieu, pourquoi avoir supposé l'histoire de la province connue de tous ses lecteurs? On peut être juriste ou historien sans connaître dans le détail les circonstances qui ont fait du Roussillon, terre gauloise, un pays catalan. L'ouvrage sera certainement lu et consulté en dehors du Midi, et un court résumé de l'histoire de la province jusqu'au XVIIe siècle n'y aurait pas été déplacé. Autre reproche : M. Brutails, à notre gré, s'est trop exactement renfermé dans les limites géographiques qu'il s'était tracées. Beaucoup des faits qu'il cite comme propres au pays, objet de ses études, se retrouvent dans les actes des pays voisins; ce travail de comparaison, qui n'eût point été bien laborieux, eût permis à l'auteur de marquer les usages et les coutumes particulières au Roussillon et à la Cerdagne, et le nombre de ces traits distinctifs aurait sans doute été assez grand, car ces deux provinces diffèrent encore aujourd'hui fortement de leur voisine française, le Languedoc. Mais d'où vient cette différence? C'est là un point que M. Brutails ne paraît pas avoir suffisamment éclairci. Au VIIIe siècle, au moment des invasions, cette partie de la Septimanie renfermait vraisemblablement le même mélange de Goths et de Gallo-Romains que le reste de la province. Pourquoi, cinq siècles plus tard, la population du Roussillon diffère-t-elle, par la langue, les institutions et l'esprit général des habitants, des diocèses voisins de Toulouse et de Narbonne? M. Brutails, tout en reconnaissant que le droit gothique est parfois mentionné dans les actes roussillonnais, n'admet pas que cet élément ait joué un rôle quelconque dans la formation de la nationalité catalane. Nous n'insisterons pas sur cet argument de la survivance du droit gothique, il est assez faible, à notre avis; nous accorderons également à l'auteur que la race gothique a dû presque partout disparaître promptement, que les 300 ou 400 mille barbares amenés par Ataulfe en Gaule et en Espagne durent être aisément assimilés par la masse gallo-romaine. Toutefois, quelques faits semblent prouver que, dans la Marche d'Espagne, en Roussillon et en Cerdagne, cette race reprit comme une nouvelle vie au IXe siècle; au VIIIe siècle encore, sous Pépin, dans toute la Septimanie les comtes sont de race gothique et dirigent le soulèvement contre les Arabes. Un siècle plus tard, grâce sans doute aux *aprisiones* concédées par Charlemagne et Louis le Pieux aux chrétiens d'Espagne fugitifs, les Goths sont assez forts pour expulser les officiers de Charles le Chauve et dominer à leur place à Barcelone et à Urgel. M. Brutails dira peut-être que conclure de ces quelques faits isolés à la suprématie de l'élément gothique sur les deux versants de cette partie des Pyrénées, c'est se permettre une hypothèse bien hasar-

dée. Nous ne saurions évidemment prouver absolument notre thèse, mais, à notre avis, on ne saurait expliquer autrement les différences qui séparaient jadis les habitants du Roussillon et de la Cerdagne de leurs voisins de Languedoc, différences que plusieurs siècles de vie commune ont pu rendre moins profondes et moins apparentes, mais qui n'en subsistent pas moins encore aujourd'hui.

L'*Essai sur le tiers état rural en basse Normandie au XVIII*e *siècle* de M. l'abbé Bernier[1] ne repose pas sur des recherches aussi étendues que celles de M. Brutails, mais l'ouvrage est loin de manquer d'intérêt. On doit tout d'abord lui reconnaître une qualité essentielle; l'auteur n'est pas un apologiste ardent de l'ancien régime, et il n'a point cherché à atténuer les ombres du tableau qu'il trace de la condition des paysans normands au XVIIIe siècle. Toute la première partie de l'ouvrage est en somme une critique amère de l'ancien état de choses. L'auteur montre quelles charges énormes pesaient sur le paysan, il note la mauvaise répartition des impôts, l'inégalité du service militaire, les exactions du seigneur et de ses agents; il montre encore que le pouvoir royal a sa part de responsabilité dans cette situation déplorable : mauvaise organisation de la justice, excès des agents financiers, détestable entretien des routes. La royauté, par négligence plutôt que par respect du droit d'autrui, a laissé subsister sur le sol normand une grande partie de l'ancienne organisation féodale; en un mot, pour parler comme M. Taine, le peuple fait les frais de deux gouvernements, l'ancien qui ne fonctionne plus, le nouveau qui fonctionne mal. Les ordres privilégiés ne sont pas épargnés par M. l'abbé Bernier; il montre les abbayes ruinées par la commende et désertes; les prêtres des campagnes vivant misérablement et obligés d'ajouter aux revenus de leur pauvre bénéfice ou à leur maigre casuel les produits d'un métier souvent indigne de leur caractère; les gros décimateurs, les abbés commendataires, les évêques non résidents perçoivent la majeure partie des revenus de l'Église et quelques-uns ne donnent pas à leurs ouailles des exemples bien édifiants. Pour la noblesse, même décadence; beaucoup de nobles, réduits à la misère, vivent côte à côte avec le paysan qu'ils méprisent et qui les abhorre; les plus riches ont quitté le pays et se font remplacer par des agents tyranniques et exécrés; ce ne sont plus comme autrefois des patrons toujours prêts à défendre leurs tenanciers, mais des maîtres exigeants et rapaces. De là entre les propriétaires et les possesseurs du sol une méfiance, une hostilité qui se montreront en 1789. Jusqu'ici, on le voit, le livre de M. l'abbé

1. Paris, Delhomme, 1892, in-8°, xv-315 p.

Bernier ne fait qu'ajouter des traits nouveaux et souvent pittoresques au tableau si souvent tracé de la situation de la France vers le déclin de l'ancien régime. La suite de l'ouvrage est plus nouvelle et non moins vraie. L'auteur, prenant le mot célèbre de Siéyès sur le tiers état, s'efforce de montrer combien, pris absolument, ce mot est faux. Non seulement depuis longtemps la haute bourgeoisie a envahi les rangs de la noblesse, mais encore dans la classe rurale il s'est produit, dès le milieu du XVIIIe siècle, une sorte de mouvement ascensionnel. Si pauvre qu'il soit, si écrasé d'impôts et de redevances qu'il paraisse, le paysan bas-normand arrive parfois, à force de privations, d'économie, à rassembler quelques livres, et beaucoup peu à peu transforment leur position; de métayers, ils deviennent fermiers, de fermiers, propriétaires. Les exemples que cite M. Bernier sont à cet égard des plus probants; l'auteur procède par monographies de famille[1]; il montre comment de cette masse de malheureux qui croupit dans une misère inouïe se détachent peu à peu des individus, soit plus heureux, soit plus entreprenants, qui, par d'habiles spéculations, par des achats hardis, arrivent à constituer cette petite bourgeoisie rurale, qui jouera un rôle décisif lors des élections de 1789. Ce travail de sélection, cet effort continu se poursuit encore aujourd'hui, mais cette fois aux dépens de la bourgeoisie dirigeante, issue de la Révolution. Le livre de M. l'abbé Bernier, écrit avec modération, d'après des documents d'archives très variés, est en somme d'une lecture intéressante et provoque la réflexion. On ne peut qu'encourager l'auteur à continuer ces études difficiles et arides, mais fécondes en résultats nouveaux.

Placée au centre des routes qui mettaient en relations l'Italie, la France et l'Allemagne, Genève dut de bonne heure être une place de commerce assez importante; par suite, il dut s'y tenir des foires périodiques, auxquelles se donnaient rendez-vous les marchands de l'Europe occidentale et centrale. Ces foires, toutefois, ne paraissent pas dans les textes avant l'an 1262, et les documents du XIVe siècle qui les mentionnent sont assez rares; c'est au siècle suivant qu'elles semblent avoir hérité en partie de la vogue de celles de Champagne, ruinées par la guerre civile et la guerre étrangère. Cette prospérité, grâce à la protection des ducs de Savoie et des évêques, intéressés à augmenter le nombre des marchands soumis aux droits de péage, ne devait d'ailleurs pas durer longtemps. Avant même de

1. La lecture de quelques passages de M. l'abbé Bernier nous a rappelé les pages admirables où Barbey d'Aurévilly a si excellemment peint les mœurs et exprimé les idées des Bas-Normands d'autrefois.

monter sur le trône, Charles VII avait doté sa bonne ville de Lyon, dès lors autrement importante que Genève et placée, comme cette dernière, dans une excellente situation géographique, de foires annuelles qui devaient diminuer d'autant l'importance de celles de la cité savoyarde. Malgré de nombreux privilèges, ces nouvelles foires languissent durant tout le règne de Charles VII, le commerce étant, on le sait, assez routinier et renonçant difficilement à de vieilles habitudes. Louis XI, qui avait à cœur la prospérité matérielle de son royaume, emploie un moyen héroïque pour faire prospérer les foires annuelles de Lyon; profitant d'une querelle survenue à Genève, il défend en 1463 aux marchands français de fréquenter les foires de cette ville. En vain les ligues suisses font à leur fidèle allié de respectueuses remontrances, alléguant les embarras que cette mesure va causer aux négociants de leur pays, auxquels elle imposera une route plus longue et plus difficile; Louis XI, en fin renard, sait ne rien accorder tout en évitant de se brouiller avec les cantons suisses. De ce jour date la décadence des foires de Genève, qui d'internationales deviennent locales, les marchands italiens en relation avec les Français préférant tout naturellement pousser jusqu'à Lyon. Quelques années plus tard la ruine était consommée par la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui changeait subitement les habitudes commerciales du monde entier et décidait les négociants à préférer la route de mer à celle de terre, aussi hasardeuse et beaucoup plus longue. M. F. Borel, tout nouvellement sorti de l'École des chartes, avait pris pour sujet de thèse *les Foires de Genève au XVe siècle*[1] au moment de leur apogée; le volume qu'il vient de faire paraître renferme beaucoup de faits nouveaux sur le négoce au moyen âge. L'auteur montre comment fonctionnaient ces grandes foires, qui ont disparu presque partout; il décrit les constructions destinées à recevoir les marchandises, il énumère les droits payés par les marchands, les denrées et les objets mis en vente et indique les routes suivies par les négociants, les mesures prises par les ducs de Savoie pour mettre ceux-ci à l'abri des oppressions et des brigandages. Une belle collection de pièces justificatives empruntées aux archives de Genève, de France et d'Italie, complète l'ouvrage, bon début de l'auteur dans la science historique.

Le nouveau livre de M. Ch. Lenient, *la Poésie patriotique en France au moyen âge*[2], date en grande partie de 1870-1871; c'est le résumé d'un cours fait par l'auteur à la Sorbonne durant le siège de

1. Genève, Georg; Paris, Picard, in-4°, VII-286 et 256 p.
2. Paris, Hachette, in-18.

Paris. L'ouvrage se ressent des circonstances au milieu desquelles il a été conçu. Nous ne saurions le critiquer au point de vue spécial de l'histoire littéraire, mais la partie historique semble bien arriérée, et, sous prétexte de poésie patriotique, l'auteur a entassé sans trop de méthode une foule de notes mal digérées sur toute l'ancienne littérature française. Trouver dans les chansons de geste des traces de sentiment patriotique au sens moderne du mot paraît déjà difficile, et à tout prendre ces sentiments, alors même qu'on les y noterait, ne sauraient raisonnablement être attribués aux habitants du midi de l'ancienne Gaule; mais que viennent faire ici et sous pareil titre de longues analyses du Roman de la Rose, de la Chanson d'Antioche, de Geoffroy de Paris, du Roman de Rou, de Guillaume de Machaut, de Cuvelier, etc.? M. Lenient est-il sérieux quand il nous affirme (p. 3) « que la première étincelle du patriotisme s'allumait dans le cœur charitable et confiant de sainte Geneviève, » quand elle exhortait les habitants de Lutèce à ne point fuir devant les bandes d'Attila? A vrai dire, ce volume date bien de 1870, de ce temps lointain où la vieille Sorbonne traitait avec quelque dédain ce qu'elle appelait *la jeune école*[1]. M. Lenient doit reconnaître à cette jeune école le mérite d'avoir fait connaître et apprécier bien des œuvres dont sans elle les littérateurs de la vieille école ne sauraient guère que les noms, et d'avoir contribué à faire renaître cet amour de la vieille France qui donne au livre de M. Lenient, en dépit de ses imperfections, quelqu'intérêt et quelque charme.

Histoire locale. — L'*Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen*, par M. L. de Glanville[2], ne manque pas d'intérêt; l'auteur a consulté les archives de la Seine-Inférieure et publie en appendice une centaine d'actes pour la plupart inédits. Mais deux épais volumes sur l'histoire de cette collégiale obscure c'est beaucoup; à ce compte, combien en faudrait-il pour faire l'histoire d'une maison aussi illustre que le Bec ou Jumièges? Jusqu'au xiie siècle en effet, on n'a que de maigres renseignements sur l'église de Saint-Lô, alors appelée église de la Trinité. M. de Glanville s'évertue à prouver que cette ancienne basilique occupait l'emplacement de la première cathédrale de Rouen, construite par S. Mellon; l'auteur ne nous a pas convaincu de la bonté de sa thèse, et il aurait été bien inspiré en laissant dans les manuscrits du xiie siècle, où il les a trouvées, les ridicules légendes

1. Pour parler comme M. Lenient, qui semble oublier que les années comptent pour les simples érudits comme pour les éloquents professeurs de la Faculté des lettres.

2. Rouen, Cagniard, 2 vol., 1890, xv-460 et 516 p. in-8°. Gravures.

qu'il rapporte sur le temple de Vénus et les mystères qu'on y célébrait. En somme, l'église de la Trinité, fondée à une époque indécise, prend vers le xe siècle le vocable de saint Lô, et sert de cathédrale aux évêques de Coutances, chassés de leur diocèse par les pirates danois. Pendant cent cinquante ans, ces prélats y résident jusqu'au rétablissement de leur siège; la nouvelle cathédrale de cette dernière ville une fois consacrée en 1057, le prieuré de Saint-Lô de Rouen devient une simple collégiale soumise étroitement à l'autorité des évêques de Coutances, qui exercent ainsi leur autorité canonique au centre même de la ville métropolitaine. Au milieu du XIIe siècle, la régularité avait disparu de la maison; l'évêque Algare, pour arrêter cette décadence, fait venir des chanoines augustins du monastère de Sainte-Barbe-en-Ange, nouvellement réformé (1144)[1]. Les liens qui unissaient la collégiale de Saint-Lô et l'église de Coutances subsistent d'ailleurs toujours, et les évêques de ce siège viennent souvent s'y réfugier en temps de guerres ou de troubles; ces liens sont définitivement rompus à la fin du XVe siècle, la question de juridiction reste indécise, mais l'évêque de Coutances ne pourra jamais recouvrer son ancienne autorité. Au XVIIe siècle, le prieuré est rattaché à la congrégation de France, et les chanoines de Sainte-Geneviève ont grand'peine à réformer la maison ruinée par les guerres civiles et par l'abus des commendes. Elle disparaît naturellement en 1790. L'histoire du prieuré de Saint-Lô présente en somme peu d'intérêt; les chartes analysées ou publiées par M. de Glanville seront d'ailleurs utiles à consulter pour l'histoire des institutions et du droit en Normandie; le reste de l'ouvrage ne s'adresse guère qu'aux savants de cette province.

Le livre de M. l'abbé Allain sur l'instruction primaire en France avant la Révolution a fait naître un grand nombre de monographies analogues. En voici une qui se distingue de beaucoup d'autres par un ton modéré et par des recherches étendues. L'auteur, M. l'abbé Urseau, a relevé soigneusement dans les pièces d'archives toutes les mentions relatives à d'anciennes écoles existant avant 1789 dans le

1. Nous résumons les faits tels que M. de Glanville les rapporte, mais nous devons faire remarquer que quelques-uns des actes publiés par l'auteur paraissent contredire ses assertions. En premier lieu, la pièce justificative n° II (t. II, p. 288-289) ne dit pas que l'église de Saint-Lô de Rouen ait anciennement appartenu à l'église de Coutances; de cet acte, d'environ 1144, il résulterait plutôt qu'elle dépendait avant cette date de l'église de Rouen. En second lieu, la bulle d'Eugène III (n° V) est manifestement fausse, ou tout au moins fortement altérée, et celle d'Innocent II (n° III) nous paraît suspecte. La place nous manque pour prouver notre assertion, mais tout diplomatiste, nous en sommes sûr, jugera ces deux pièces aussi sévèrement que nous.

diocèse actuel d'Angers[1]; on peut dire que, durant les deux derniers siècles, et principalement au XVIIIe, la moitié environ des paroisses du diocèse étaient pourvues d'écoles, la plupart entretenues à l'aide du produit de fondations pieuses. Le résultat était déjà important. Ces écoles avaient d'ailleurs, le fait s'explique de lui-même, un caractère absolument confessionnel; c'était une prolongation du catéchisme; la plupart des maîtres étaient engagés dans les ordres, et l'enseignement ne comprenait d'ordinaire que la lecture, l'écriture et les éléments de l'arithmétique. L'autorité diocésaine exerçait sur les méthodes suivies et sur les livres employés la surveillance que lui accordaient les idées du temps. Dans un petit nombre d'établissements, décorés du nom un peu pompeux de collèges, on joignait à ces premiers éléments la tenue des livres, la lecture du latin, le déchiffrement des anciennes écritures; nous laissons de côté les maisons d'éducation secondaire, destinées principalement aux enfants de la bourgeoisie. M. l'abbé Urseau, à l'aide des textes relevés par lui, prouve donc sans peine qu'on a eu tort d'affirmer la non existence de l'enseignement primaire en Anjou avant 1789, mais, des notes réunies par lui, on doit conclure que cet enseignement était alors bien inégalement réparti. Dans les villes et dans quelques bourgs importants, les parents, pauvres et riches, trouvaient toute facilité pour faire instruire leurs enfants; ailleurs au contraire, aucune personne charitable n'ayant fait les frais du nouvel établissement, on ne rencontre point d'école; en un mot, l'action de l'Église, à laquelle on doit la création de la plupart de ces maisons, ne s'était pas exercée partout et toujours d'une façon égale. Elle proclamait la nécessité de donner à tous les fidèles les éléments d'une instruction chrétienne, elle avait fait de louables efforts pour remplir le programme qu'elle s'était tracé, mais en somme elle n'avait pas réussi en Anjou, et, pourtant, cette province n'était pas des plus en arrière dans cette voie en 1789. On peut critiquer l'œuvre scolaire des gouvernements laïques qui l'ont remplacée, on peut trouver certaines dépenses excessives, certaines mesures regrettables; tout homme sincère devra reconnaître que ces gouvernements ont réussi là où l'Église avait en partie échoué; c'est la conclusion que pour notre part nous tirons de la lecture de l'excellent travail de M. l'abbé Urseau; il est vrai que, seul, dans un pays constitué comme le nôtre, le pouvoir central pouvait entreprendre avec quelques chances de succès une tâche aussi colossale.

1. *L'Instruction primaire avant* 1789 *dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers*. Paris, Picard, in-18, VII-344 p.

En 1887, M. A. Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, avait, sous le titre de *Nouveaux documents historiques*, publié un certain nombre de chroniques et de textes inédits relatifs au Limousin et à la Marche; ce premier volume avait été suivi des *Chroniques ecclésiastiques du Limousin* éditées par M. l'abbé A. Lecler; sous le titre d'*Archives historiques du Limousin*[1], M. Leroux publie à son tour un troisième volume, qui sera sans doute suivi de plusieurs autres. On y trouve un certain nombre de textes intéressants : en premier lieu la règle et l'obituaire du prieuré des Ternes; ce dernier document date de 1429, c'est à proprement parler un livre de distributions et d'anniversaires. Suivent différents statuts de confréries pieuses de Limoges, Guéret, la Souterraine et Chabanais, du xve au xviiie siècle, des extraits fort intéressants des registres capitulaires de la cathédrale de Limoges (1527-1605), quelques documents sur les réformés de Rochechouart, Treignac et Turenne, des fragments étendus du registre des assemblées de la Société d'agriculture de Limoges (1759-1785); les futurs historiens de Turgot y trouveront quelques détails sur les réformes de ce grand ministre, alors qu'il était intendant de Limoges; enfin le volume se clôt par un certain nombre d'actes et de mémoires inédits du xie au xviiie siècle; on peut y noter une charte de 1096 et un fragment du rouleau mortuaire d'Hugues, abbé de Solignac; d'autres parties de ce dernier document avaient été dans le temps publiées par feu C. Rivain. La nouvelle collection, entreprise par les Limousins à l'imitation de leurs voisins de Poitiers et de Saintes, est loin de manquer d'intérêt; nul doute que M. Leroux et ses collaborateurs, MM. Guibert, Lecler, etc., ne trouvent dans les riches archives de la Haute-Vienne et des départements voisins de quoi remplir plus d'un volume de documents inédits.

L'Université de Pont-à-Mousson, dont M. l'abbé E. Martin vient de faire paraître l'histoire[2], eut un instant de splendeur. L'état des études ecclésiastiques en Lorraine était devenu lamentable au milieu du xvie siècle, et l'ignorance des prêtres et des moines fournissait aux prédicateurs de la Réforme un thème facile et toujours exploité par eux. Les princes de la maison de Lorraine, partisans dévoués de l'Église romaine, sentirent le danger et voulurent créer, dans leurs domaines héréditaires, un centre de hautes études. Dès 1572, la création de la nouvelle université était décidée, et le cardinal de Lorraine, Charles, archevêque de Reims, avait obtenu une bulle du Saint-Siège et négociait avec la Compagnie de Jésus, qui devait fournir le per-

1. Limoges, Ducourtieux, 1891, in-8°, 392 p.
2. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1891, in-8°, xix-456 p. Plans et gravures.

sonnel enseignant et diriger les facultés des arts et de théologie, moyen infaillible d'assurer l'orthodoxie du nouvel établissement. La Société, qui redoutait de nouvelles charges, paraît avoir eu quelque peine à se décider; les cours ne furent pas ouverts avant 1574, et pendant plusieurs années, seules fonctionnèrent deux facultés : celle des arts, simple collège dirigé par des Jésuites, et celle de théologie. Le projet primitif prévoyait également l'établissement de facultés de droit canon et civil et de médecine; la cour ducale tenait à honneur de remplir ses promesses du début, mais la Compagnie montrait moins d'empressement. Médecins et jurisconsultes avaient assez mauvaise réputation au point de vue de l'orthodoxie, et d'autre part les Jésuites n'étaient nullement disposés à faire profiter de nouveaux venus des résultats obtenus par eux à grand'peine. Les ducs tiennent bon, et, en 1582, une faculté de droit est créée, dont la direction est confiée au célèbre Grégoire de Toulouse; des querelles ne tardent pas à s'élever, les deux partis contraires vivent plusieurs années en mauvaise intelligence, soulevant à chaque instant des questions de préséance, se disputant jusque sur la forme latine à donner au nom de Pont-à-Mousson. Enfin, en 1587, l'accord se fait, et alors commence pour l'Université une période de splendeur qui dure jusqu'à l'occupation de la Lorraine par les troupes françaises sous le règne de Louis XIII. Cette occupation est fatale à l'établissement, et, quand la paix de Ryswick rend définitivement ses états au duc de Lorraine (1697), l'Université est en pleine décadence, elle languit durant les règnes de Léopold, de François III et de Stanislas; enfin, en 1768, Louis XV la transfère à Nancy. L'ouvrage de M. l'abbé Martin se compose de trois livres : le premier consacré à l'histoire de l'Université, nous venons d'en donner l'analyse, le deuxième à l'organisation intérieure, le troisième à l'enseignement. L'ouvrage est substantiel et intéressant à lire; peut-être aurait-il gagné à être un peu raccourci en quelques points, principalement dans le chapitre III du livre II.

Les anciens historiens du Dauphiné, Chorier, de Valbonnais, etc., citent souvent le cartulaire du chapitre Saint-Maurice de Vienne. Ce manuscrit, écrit vers la fin du XIe siècle, renfermait 257 pièces, dont 180 antérieures à l'an 1100; il paraît perdu; on a dit sans preuve qu'il avait été brûlé en même temps que divers titres féodaux durant les troubles de la Révolution; quoi qu'il en soit, personne jusqu'ici n'en a signalé l'existence. M. l'abbé Ul. Chevalier[1], en attendant que

1. *Description analytique du cartulaire du chapitre de Saint-Maurice de Vienne.* (Collection de cartulaires dauphinois, t. II, 2e livraison.) Valence, Jules Céas, 1891, in-8°, 88 p.

l'original se retrouve ou qu'on acquière la certitude de la destruction de ce précieux volume, publie une copieuse analyse des 257 chartes qu'il renfermait, dressée par un avocat du nom de Moulinet, en 1770, sur l'ordre de la Chambre des comptes de Dauphiné; ces analyses peuvent dans une certaine mesure tenir lieu des textes perdus et permettront de rectifier les erreurs commises par les anciens éditeurs dans les actes publiés par eux. A la suite, M. Chevalier publie une chronique des évêques de Valence et de Die conservée à Carpentras dans les manuscrits de Peiresc; elle date du début du XVIIe siècle et renferme beaucoup de détails curieux, empruntés à des pièces d'archives, sur les domaines des évêques et l'administration de ces mêmes domaines.

A. MOLINIER.

HISTOIRE DE FRANCE. — L'ouvrage que M. F. LOT vient de publier sur *les Derniers Carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine,* 954-994 (Bouillon), et qui lui a valu le titre d'élève diplômé de l'École des hautes études, fait partie d'une série de travaux critiques sur l'histoire et la diplomatique de l'époque carolingienne qui sont préparés depuis plusieurs années à l'École des hautes études par les élèves de M. Giry, sous la direction de cet excellent maître. Ces travaux se composeront de deux séries : d'un côté, un catalogue critique des actes des souverains; de l'autre, des annales de l'histoire carolingienne. Des travaux analogues seront sans doute poursuivis pour l'époque capétienne, car c'est aussi des conférences de l'École des hautes études que sont sorties les études de M. Pfister sur le règne de Robert le Pieux.

M. Lot a fait preuve, dans son œuvre de début, de rares qualités critiques. Il sait se dégager de toutes les opinions courantes pour regarder en eux-mêmes les textes, les faits et les hommes, et discerner avec une pénétrante lucidité ce que nous pouvons affirmer avec certitude de ce qui doit rester à l'état de simple conjecture. Il sait aussi, pour une époque où les documents sont singulièrement pauvres et disséminés, les réunir en faisceau et en extraire avec sagacité tout ce qu'ils contiennent de substance historique cachée. M. Lot s'est astreint, pour procéder à ce travail de déblaiement patient et de non moins patiente reconstruction, à un ordre strictement chronologique, après une courte introduction, où il fait le dénombrement critique de ses sources, et une bibliographie très riche qui indique uniquement les ouvrages cités dans le volume. Les cent dix dernières pages du volume comprennent des appendices et des documents. Ces appendices sont des modèles de dissertations critiques et forment peut-être la partie la plus neuve et la plus intéressante du volume. Ces appendices sont les suivants : I. Origine et signification du mot carolin-

gien. La France a été le pays carolingien par excellence, car les habitants sont appelés, aux xe et xie s., *Karlingi* et le pays *Karlingia*. — II. Les Carolingiens parlaient-ils le français? Extension de la langue française au xe s. On la parlait dans la plus grande partie de la Lorraine. Les derniers Carolingiens la savaient. — III. Un roi inconnu de la race carlovingienne. Réfutation de la théorie d'A. Bernard d'après laquelle un fils puîné de Louis IV, Charles, aurait été, en 953, roi de Bourgogne, théorie que Bernard avait, sans le dire, empruntée à une note de dom Grenier dans les copies de la collection Moreau. — IV. Origine et signification du surnom de Capet donné à Hugues. Il vient de la chape d'abbé portée par le roi. — V. Comtes de Dijon et de Chalon-sur-Saône à la fin du xe s. — VI. Chronologie des archevêques de Sens au xe s. — VII. De la valeur historique de l'*Historia Francorum Senonensis*. Elle ne contient, de 954 à 1000, outre quelques emprunts aux Gestes des archevêques de Reims, que des récits oraux et des souvenirs personnels peu exacts; elle n'a une réelle valeur que de 1000 à 1100, où l'auteur est témoin oculaire. — VIII. La guerre normande. Autorité de Dudon de Saint-Quentin. M. Lot accepte le fond de son récit. — IX. De l'origine des reines Adélaïde et Constance. Adélaïde était fille de Guillaume d'Aquitaine. Constance était fille de Guillaume Ier d'Arles et d'Adélaïde d'Anjou, qui épousa en premières noces Étienne, comte de Gévaudan, en secondes noces Louis V, en troisièmes noces Guillaume d'Arles. — X. Herbert de Troyes et Eudes de Chartres. Eudes et Herbert, qui jouèrent un rôle important sous Lothaire, sont deux fils de Thibaud de Blois et Chartres. Eudes devint comte de Meaux et Herbert comte de Troyes et Vitry à la mort de leur oncle Herbert II en 983. — XI. Examen des différentes appréciations sur le changement de dynastie et l'élection de Hugues Capet. M. Lot est, comme M. Luchaire, d'avis que l'avènement de Hugues Capet fut avant tout un fait ecclésiastique[1]. — Parmi les pièces justificatives, il y a lieu de signaler un diplôme inédit de Lothaire, du 5 mai 987, en faveur de Saint-Pierre de Gand. — On ne peut entreprendre l'analyse du livre de M. Lot ni relever toutes les rectifications qu'il a apportées aux données inexactes qui ont cours sur la période dont il traite. C'est

1. On trouvera dans les additions une note dans laquelle, contrairement à M. Lot, qui croit à un couronnement à Noyon le 1er juin et à un sacre à Reims le 3 juillet, contrairement aussi à M. Havet, qui croit à un seul couronnement à Noyon le 1er juin, j'ai soutenu que le couronnement de Noyon eut lieu le 3 juillet. Il s'est glissé dans cette note, dont je n'ai pu revoir les épreuves, deux coquilles assez fâcheuses : 26 mars pour 26 mai, et 400 kil. au lieu de 100 kil. (pour la distance de Compiègne à Reims).

presque à chaque page qu'il corrige les inexactitudes de M. Kalckstein, les idées préconçues d'Aug. Thierry, d'Henri Martin, de Mourier ou de M. Rajna, fait nettement le départ entre l'histoire vraie, l'histoire conjecturale et l'histoire légendaire. Il montre que les derniers Carolingiens, non seulement Lothaire, mais Louis V et même Charles de Lorraine, ne furent pas des rois méprisables et défendirent avec énergie les restes de leur pouvoir; que, d'ailleurs, ce pouvoir était moins méprisable qu'on ne l'a cru quelquefois, et qu'ils avaient assez de terres et de vassaux fidèles pour pouvoir lutter contre les ducs de France, si la mort prématurée de Louis VII, l'hostilité d'Adalbéron et des rois d'Allemagne n'avaient pas amené la ruine de leur maison. Cela est vrai, mais il me semble que M. Lot va trop loin quand il fait de Hugues Capet un homme médiocre à qui le pouvoir royal a été donné sans qu'il ait montré ni énergie ni intelligence pour l'acquérir; quand il regarde l'avènement des Capétiens comme un pur hasard, ou pense qu'aucune raison supérieure ne motivait leur triomphe sur les Carolingiens. Il est difficile pourtant de ne pas voir les analogies qui existent entre la situation des Robertiens auprès des derniers Carolingiens et celle des Pippinides auprès des derniers Mérovingiens. De même que les Pippinides, chefs de l'aristocratie austrasienne, étaient prédestinés à remplacer une dynastie qui ne représentait plus les forces vives de la nation franque, et qui était en désaccord avec son état social, les Robertiens devenus les suzerains de presque tous les seigneurs du nord de la France, et eux-mêmes fortement assis dans leurs fiefs de Neustrie, devaient l'emporter sur les Carolingiens qui cherchaient toujours leur force du côté de l'est dans les vieux pays austrasiens, et dont la monarchie avait été lentement minée par la féodalité grandissante. Il n'y a pas là de question de nationalité et de races, mais une question d'équilibre politique et social. La France, qui était sortie des partages de Verdun et de Mersen, était une France neustrienne et une France féodale. Elle devait avoir un roi neustrien et féodal. Ce roi pourra reprendre les théories monarchiques des Carolingiens et même leurs prétentions sur la Lorraine; il n'en est pas moins vrai que c'est en renonçant à ces prétentions qu'ils arriveront au trône, et que c'est comme suzerains féodaux et en se servant des principes mêmes de la société féodale qu'ils constitueront peu à peu le pouvoir monarchique le plus formidable qui ait existé dans aucun pays. Les Carolingiens ont, il est vrai, montré une force de résistance bien autre que les Mérovingiens, qui furent des fantômes de rois, mais ils étaient comme eux une dynastie déracinée, en contradiction avec tout ce qui les entourait, et, par suite, condamnée à périr. Après

Eudes, après Robert Ier, après Raoul, il n'est pas possible de regarder l'avènement de Hugues Capet comme un effet du hasard.

M. G. du Fresne de Beaucourt achève avec le t. VI son *Histoire de Charles VII* (Picard). Il peut déposer la plume avec la confiance d'avoir fait une œuvre durable, définitive par les recherches dont elle nous donne les résultats, admirable par la conscience, le souci constant de la critique exacte et de la sereine impartialité. Quelque littérateur tirera sans doute, un jour, de ces six volumes une œuvre plus courte, plus alerte et plus colorée, qui fera revivre pour le grand public la personne et l'œuvre de Charles le Victorieux et le Bien Servi; mais ceux qui veulent aller au fond des choses et savoir le détail vrai des faits auront toujours recours à M. de Beaucourt. — Les années 1454 à 1461 ont été, pour Charles VII, des années glorieuses. Tandis qu'à l'intérieur il fortifiait le Grand Conseil, rendait la grande ordonnance sur la justice, organisait des Grands Jours et des États provinciaux, poursuivait avec une minutieuse persévérance ses réformes militaires et financières, à l'extérieur, soit du côté de l'Angleterre où ses intérêts étaient alliés à ceux de Marguerite d'Anjou, soit du côté de l'Allemagne où il met la main sur le Luxembourg, soit du côté de l'Italie où il occupe Gênes et tient tête à Sforza, Charles, pendant plusieurs années, voit sa diplomatie couronnée de succès. Si M. de Beaucourt n'a pas beaucoup de choses neuves à dire sur les institutions du règne, par contre, l'histoire diplomatique en est complètement renouvelée et de la manière la plus intéressante. Il nous donne aussi les indications les plus abondantes sur le rôle de Charles VII comme protecteur des lettres et des arts. Mais, si Charles reste jusqu'au bout un politique clairvoyant et actif, conscient de tous ses devoirs de roi, il y a dans ces dernières années bien des ombres au tableau. M. de Beaucourt, malgré sa sympathie pour le prince dans l'intimité duquel il a vécu tant d'années, ne cherche point à les cacher. Il nous montre Charles VII entouré d'une sorte de harem où Antoinette de Villequier joue à la fois le rôle de sultane favorite et de pourvoyeuse, et il semble croire que l'abus des plaisirs a contribué plus encore que les soucis à abréger les jours du roi. Ces soucis ont été graves pourtant, et M. de Beaucourt a, on peut le dire, renouvelé l'histoire des démêlés de Charles avec le dauphin Louis et avec la Bourgogne, surtout en ce qui touche à l'affaire du Luxembourg et aux préparatifs menaçants de guerre en 1460 et 1461. Les conspirations entouraient le malheureux Charles le Bien Servi; l'affaire du comte d'Armagnac, le complot des Écossais, celui surtout du duc d'Alençon, s'ajoutaient aux intrigues du dauphin pour lui ôter tout repos et lui faire voir partout la trahison.

M. de Beaucourt a ressaisi tous les fils de ces intrigues et montré dans la demoiselle de Villequier elle-même une affidée de Louis, qui, par un calcul vraiment infernal, hâtait la mort de son père, non en l'empoisonnant matériellement, comme on l'a dit, mais en lui faisant croire à l'existence de complots imaginaires et en l'empoisonnant ainsi moralement par la terreur et le soupçon. — M. de Beaucourt, après avoir rappelé quel concert de bénédictions accompagna Charles VII dans la tombe, formule dans des termes excellents son jugement final sur ce roi, qu'il a le premier fait vraiment connaître :

« Quoi qu'on puisse penser de la faiblesse de Charles VII durant les premières années de son règne, quelques réserves qu'on puisse faire au sujet de ce qu'on a appelé son lâche abandon de Jeanne d'Arc et son ingratitude envers Jacques Cœur, quelque sévère que soit le blâme qu'on doive lui infliger pour le scandaleux débordement de ses mœurs dans la dernière partie de son règne, il est impossible de ne point reconnaître chez ce prince un sens droit et un esprit judicieux, un sentiment profond de la dignité de sa couronne et des intérêts de son peuple, une rare perspicacité à reconnaître les talents et les aptitudes, et à s'entourer des plus habiles et généralement des plus dignes de confiance. Son intervention personnelle, active et éclairée dans les affaires de l'État durant la seconde moitié de son règne, ne saurait être mise en doute, pas plus que son soin vigilant à assurer le repos et le bien-être de ses sujets, son amour sincère de la justice, sa volonté ferme et persévérante de faire régner l'ordre et la discipline dans son armée. Il eut toujours une attention scrupuleuse à pourvoir les offices d'hommes honnêtes et capables. Il témoigna d'un désir généreux, et parfois immodéré, de récompenser les services rendus. Son inviolable fidélité à tenir la moindre de ses paroles était proverbiale. On doit vanter sa dignité grave, jointe à une affabilité pleine de charmes, sa tempérance, sa clémence égale à son humanité. Il fit preuve d'une prudence qui ne laissait rien au hasard, d'une rare énergie dans les circonstances difficiles, d'une suite dans les desseins qui lui assura le succès quand la fortune ne conspira pas contre lui. Il montra de la bravoure à l'occasion, bien qu'il n'eût point de passion pour les armes. En toutes choses, il ne se départit jamais d'une sage modération qui lui assura l'amour de ses sujets, l'estime de ses alliés et même de ses ennemis. Ce sont là des qualités vraiment royales et qui peuvent effacer plus d'une tache. »

M. Victor Duruy vient de réimprimer en un vol. gr. in-4° son *Histoire de France* (Hachette) en l'enrichissant de très belles illustrations, qui sont, en majeure partie, des reproductions d'objets ou de monuments contemporains. Le texte est, à peu de chose près,

celui de l'édition en 2 vol. in-12 de 1879. Cette œuvre, très vivante, animée d'un généreux souffle patriotique et par sa simplicité de forme accessible à tous les âges, trouvera dans cette nouvelle et luxueuse édition un regain de succès et de popularité.

M. J. Zeller vient de publier le quatrième volume de ses *Entretiens sur l'histoire du moyen âge* (Perrin). Il contient les morceaux suivants : Liv. xiv. La République, les Bourgeoisies et les Communes. Liv. xv. Saint Bernard et l'Europe au xiie siècle. Liv. xvi. La Royauté française, l'abbé Suger, Louis VI et Louis VII. Liv. xvii. Philippe-Auguste. Liv. xviii. Saint Louis. Liv. xix. Boniface VIII et Philippe le Bel. — Ce volume, comme tous ceux de cette série, se lit avec agrément et peut être mis avec utilité entre les mains des élèves des lycées. On sait avec quelle habileté M. Zeller sait composer un chapitre ou une leçon, grouper des faits, mettre en scène des personnages. On ne peut s'empêcher toutefois de regretter qu'il n'apporte pas plus de soin à mettre des notes, rédigées il y a plusieurs années, au courant des travaux modernes, et qu'il contribue ainsi, par l'autorité qui s'attache à sa personne et à sa situation, à perpétuer des erreurs depuis longtemps réfutées. C'est ainsi que, p. 250, il indique le *Livre d'Oléron*, le *Livre des métiers*, les *Établissements*, les *Coutumes de Beauvoisis, les Conseils* (sic) *à un ami* comme des œuvres législatives de saint Louis. On regrette aussi qu'il n'indique pas les emprunts qu'il a faits à des ouvrages antérieurs pour composer ces leçons. On craint toujours de lui adresser, soit des critiques soit des éloges qui seraient dus à d'autres. C'est ainsi qu'une simple note placée en tête du livre consacré à Philippe-Auguste aurait dû nous avertir que ces 62 pages sont textuellement empruntées au volume publié par M. Luchaire, sur le même sujet, dans la *Bibliothèque des écoles et des familles*. Cet emprunt a été fait évidemment d'accord avec l'auteur de *Philippe-Auguste*, et nous n'aurions pas l'idée de le reprocher à M. Zeller s'il avait prévenu ses lecteurs. Toutefois, il est fâcheux que ce travail de transcription abrégée n'ait pas été fait avec tout le soin désirable. Certaines phrases ne s'expliquent qu'en se reportant au texte de M. Luchaire. Ainsi, p. 147, après avoir raconté l'assemblée où Louis VII annonça son intention d'associer son fils au trône, M. Zeller ajoute : « On publia *néanmoins* l'édit qui invitait tous les grands du royaume à se rendre à Reims... » *Néanmoins* n'a de sens que si l'on prend le livre de M. Luchaire, p. 11, où l'on voit que Louis VII eut une attaque de paralysie, et que « néanmoins » l'édit de convocation fut rendu. P. 195, on trouve une phrase sur Lucius III, qui, isolée de ce qu'ajoute M. Luchaire et que M. Zeller a laissé de côté, est aussi dénuée de

sens. On pourrait multiplier ces exemples. M. Luchaire a écrit son livre avant que M. Bémont eût renouvelé l'histoire du débat entre Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre. M. Zeller, non seulement a reproduit le récit de M. Luchaire sans tenir aucun compte des démonstrations péremptoires de M. Bémont, mais il a donné comme historique un récit de la mort d'Arthur dont M. Luchaire avait indiqué le caractère légendaire. Il a, comme M. Luchaire, donné à Jean Sans-Terre le titre de *Comte de Moreton* (du latin *Moretonium*) au lieu de *Comte de Mortain*, seule forme aujourd'hui usitée.

Institutions et mœurs. — M. C. Jullian vient de publier un nouveau volume de M. Fustel de Coulanges, intitulé : *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire* (Hachette) et composé de mémoires dont quelques-uns sont déjà connus, mais dont plusieurs sont entièrement inédits. Il a complété les notes partout où de nouvelles éditions de textes rendaient ce soin nécessaire. Lorsqu'aura paru le dernier volume de l'Histoire des institutions politiques de l'ancienne France sous le titre : les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne, M. Jullian aura terminé le travail d'éditeur qu'il a entrepris avec tant de dévouement et exécuté avec tant de soin et de science. Mais il restera encore un nombre considérable d'études et d'articles publiés par M. Fustel dans divers recueils et dont plusieurs mériteraient d'être réunis en volumes[1].

Le morceau le plus important du nouveau recueil est intitulé : *Recherches sur le droit de propriété chez les Grecs*. Il se compose d'une étude sur la propriété à Sparte, déjà connue par les Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, et de deux mémoires inédits sur le droit de propriété chez les Grecs et sur les transformations du régime de la propriété foncière à Athènes. Dans aucun de ses écrits, M. Fustel de Coulanges n'a porté plus loin la pénétration de l'analyse ni la lucidité de l'exposition, le don de rendre claires et attrayantes des questions ardues et obscures tant par leur nature même que par celle des documents qui nous les font connaître. Il a relégué définitivement au rang des fables la croyance au communisme agraire des Spartiates et donné des idées justes sur le caractère des syssities et sur la nature de la richesse mobilière et immobilière

1. Même en laissant de côté ceux qui ont un caractère de polémique, il en est d'autres qui comptent parmi les meilleurs écrits de M. Fustel. Je citerai en particulier ceux sur les Institutions militaires de l'empire romain, sur la Question de droit entre César et le Sénat, sur l'Organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes, sur les libertés communales en France et en Europe.

en Laconie. Rien de plus élégant ni de plus persuasif que la démonstration par laquelle il explique comment l'inégalité des fortunes jointe à l'inaliénabilité des biens-fonds a amené la ruine de la petite propriété par la multiplication des hypothèques. — La démonstration du caractère religieux et familial de la propriété chez les Grecs n'est pas conduite avec moins de sagacité ni de force. Nous ferons toutefois remarquer qu'en mettant en lumière ce fait capital de la propriété familiale chez les Grecs, M. Fustel de Coulanges se rapproche très sensiblement des historiens qui croient au caractère collectif des propriétés primitives, bien qu'il les combatte sans trêve et sans merci. Personne ne met en doute que les sociétés primitives n'aient été des sociétés patriarcales et que les tribus n'aient été à l'origine l'extension d'autant de familles. Il en résulte qu'il y a un lien étroit entre l'idée de la propriété collective de la famille et celle de la propriété collective de la tribu[1]. Une idée générale d'une haute importance ressort

1. On a récemment réuni en volume les intéressants articles publiés dans la *Revue générale de droit* par M. Dingelstedt sur *le Régime patriarcal et le droit coutumier des Kirghiz* (Thorin, 91 p. in-8°) qui confirment par de nouveaux exemples les observations et les théories contenues dans l'ouvrage de Maxime Kovalevski sur *les Origines et l'évolution de la famille et de la propriété* (cf. *Rev. hist.*, XLIV, p. 352). M. Dingelstedt nous montre chez les Kirghiz le lien étroit qui rattache la propriété collective au régime patriarcal. Au moment même où paraissait le volume de M. Fustel mourait un de ses plus illustres contradicteurs sur cette question de l'histoire de la propriété, M. Émile de Laveleye. Il venait de publier coup sur coup les deux volumes d'un important ouvrage sur *le Gouvernement de la démocratie*, auquel nous consacrerons un compte-rendu spécial, et la 4e édition du livre intitulé : *De la propriété et de ses formes primitives* (Alcan). Cette nouvelle édition doit être signalée, car les additions et remaniements qu'y a introduits l'auteur en font presque un ouvrage nouveau. C'est aujourd'hui le recueil le plus étendu de renseignements que nous possédions sur les diverses formes de la propriété collective dans le passé et dans le présent, et je ne pense pas qu'on puisse élever de sérieuse objection à la thèse générale soutenue par M. de Laveleye, à savoir que la propriété collective des terres est une forme de propriété qui se retrouve dans toutes les sociétés à un certain degré de civilisation, antérieurement à la propriété privée, et que l'on retrouve dans des sociétés plus avancées certains usages qui dérivent de cette collectivité primitive. Mais l'ouvrage de M. de Laveleye qui passe en revue la communauté de village en Russie, à Java et dans l'Inde, la Marke germanique, les Allmenden suisses, allemands et scandinaves, les biens communaux en Belgique et en France, la propriété primitive en Écosse, aux États-Unis, en Espagne, en Italie, chez les Celtes, les Indous, les Japonais, les Américains, et étudie l'histoire de la propriété foncière en Égypte, en Turquie, en Grèce, à Rome, en Angleterre et en Chine, ainsi que les divers types des communautés de famille dans les divers peuples et aux diverses époques, cet ouvrage a des défauts qui ont donné des armes aux contradicteurs. Il n'a pas de plan apparent, et les 36 chapitres qui le composent sont autant de compar-

de ces études sur la propriété : c'est que la différence de génie et d'institutions entre les Doriens et les Ioniens était loin d'être aussi profonde qu'on l'a cru quelquefois et que, si les circonstances ont donné à Athènes et à Sparte des fortunes et des caractères très divers, ces deux rameaux de la famille grecque avaient un fond commun de génie et de coutumes. — Le mémoire sur le *Tirage au sort des archontes athéniens* est aussi un des meilleurs qui soient sortis de la plume de l'historien. Il y soutient et y démontre que ce procédé de nomination n'avait pas le caractère démocratique et égalitaire qu'on lui a quelquefois attribué; que le tirage au sort n'était pratiqué à l'origine que sur un petit nombre de noms choisis avec très grand soin, que le κλῆρος était ainsi combiné avec l'αἵρεσις, que, lorsque l'αἵρεσις disparut, on enleva aux archontes la réalité du pouvoir pour le donner aux stratèges, qui étaient élus. M. Jullian a confirmé, par de nombreux renvois à la *République des Athéniens* d'Aristote, les théories exprimées dans ce mémoire. — L'article sur le *Druidisme* soutient contre M. d'Arbois de Jubainville que les Romains n'ont pas persécuté les druides et la religion gauloise, mais ont seulement enlevé aux druides leur puissance politique et judiciaire et ont interdit leurs pratiques sanglantes. La religion gauloise a disparu d'elle-même. — L'article sur les *Titres romains de la monarchie franque* est inédit. Il a pour principal objet de combattre la théorie de M. Havet, qui soutient que les rois mérovingiens n'ont jamais porté le titre de *vir inluster* et qui veut que les indications *v. inl.*, placées dans leurs diplômes après leurs noms, soient toujours lus : *viris inlustribus*. Bien que M. Fustel reconnaisse que la question a beaucoup moins d'importance qu'il ne lui en avait donné dans la première édition de son *Histoire des institutions* et qu'il n'affirme même plus que les rois francs aient été *magistri militum*, cependant ce titre de *vir inluster*, qui assimile en quelque sorte le souverain mérovingien à un fonctionnaire romain, lui paraissait conforme à l'idée générale qu'il se faisait du caractère essentiellement romain de la monarchie franque. C'est à M. Havet qu'il appartient de répondre en détail à ces objections de M. Fustel de

timents, sans lien visible, où sont accumulés des renseignements pris un peu de toutes mains, aussi bien aux ouvrages modernes qu'aux textes anciens. M. de Laveleye n'entre pas dans la critique des sources et il ne distingue pas suffisamment la nature et l'origine des diverses sortes de collectivités agraires. Enfin il considère comme des restes de la collectivité primitive des usages et des institutions dont le caractère collectif n'est pas douteux, mais qui doivent leur naissance à des faits ou à des institutions d'une tout autre nature, par exemple au régime féodal ou municipal du moyen âge. M. de Laveleye n'a pas toujours usé de la méthode comparative avec une prudence suffisante.

Coulanges. Il n'est pas douteux qu'elles ont de la force. Toutefois, nous ferons remarquer qu'elles ne détruisent pas ce qu'il y a de plus solide dans l'argumentation de M. Havet, à savoir que jamais, dans les dix diplômes qui portent clairement : *viris inlustribus*, on ne trouve devant ces mots la formule *vir. inl.*, et que dès lors on ne comprend pas pourquoi, dans ces cas, ce titre du roi aurait été supprimé. D'autre part, M. Fustel a tort d'invoquer dans le débat des formules et des manuscrits de formules postérieurs à l'époque mérovingienne. Mais, d'un autre côté, il est certainement remarquable que, sauf dans un seul cas, nous ne trouvions jamais, dans les textes que nous possédons, *viris inlustribus* nettement employé comme seule adresse d'un diplôme et que, dans les actes des maires du Palais et des rois carolingiens, les maires soient désignés par les mots *inluster vir* placés avant le nom et les rois par les mots *vir inluster* placés après le nom[1]. M. Fustel a du reste repoussé par des arguments très faibles l'explication donnée par M. Havet de l'emploi du *vir inluster* dans les diplômes carolingiens[2]. — Les dissertations qui suivent *sur quelques points des lois barbares* sont d'une valeur très inégale. La première, sur le *partage des terres entre les barbares et les Romains* (en partie inédite), est un long paradoxe. Jamais M. Fustel de Coulanges n'a dépensé plus d'ingéniosité à détourner les textes de leur sens naturel et à les combiner en vue d'une idée préconçue. Toujours préoccupé de refuser aux Germains, non seulement tout caractère de conquérants, mais même toute situation privilégiée vis-à-vis des Romains, il ne voulait point admettre que les Wisigoths et Burgundes établis sur les terres des Romains aient pu recevoir le tiers, la moitié ou les deux tiers de la possession de ces terres ; il les regardait comme des métayers cultivant les terres des Romains moyennant le tiers, la moitié ou les deux tiers des fruits. Sans reprendre une discussion qui nous paraît épuisée, nous nous contenterons de renvoyer à l'excellent travail que M. R. Saleilles a publié dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* et à part (*De l'établissement des Burgundes sur les domaines des Gallo-Romains*. Dijon, Lamarche ; Paris, Rousseau,

1. M. Schrœder, dans sa *Deutsche Rechtsgeschichte*, a répété bien à tort la vieille théorie, réfutée aussi bien par M. Fustel que par M. Havet, d'après laquelle les rois seuls étaient appelés : *Vir inluster*, tandis que les fonctionnaires auraient été qualifiés : *inluster vir*.

2. Ni M. Havet ni M. Fustel n'ont remarqué que dans l'*Exhortatio ad regem Francorum* (p. p. Maï, *Vet. SS. nova Coll.*, t. VI, et par Digot, *Hist. d'Austrasie*, t. III, app.), le roi est appelé : *O Rex Francorum inluster*. Faisons observer à cette occasion que ce roi n'est pas Sigebert III, comme l'a cru Digot, mais Clotaire II, car Clotaire Ier est appelé son *avus* et Clovis son *proavus*.

124 p. in-8°), dans laquelle il a, d'une part, mis hors de doute la qualité de possesseur du Burgunde installé sur les terres d'un Romain et a, d'un autre côté, écarté la plus grosse difficulté soulevée par cette question du partage des terres en montrant qu'on ne peut supposer ni un partage de toutes les terres romaines en général ni le partage de tous les domaines d'un Romain avec le Burgunde son hôte, qu'on doit, au contraire, penser que chaque Burgunde ainsi domicilié l'était sur un domaine, sur une villa appartenant à un Romain riche qui en possédait plusieurs. — La seconde et la troisième dissertation (inédites) de M. Fustel traitent du sens des mots *sors* et *hospitalitas* dans la loi burgunde. — La quatrième, sur le titre *De migrantibus* de la loi salique (déjà publiée), se rattache aux diverses polémiques soutenues par M. Fustel contre les savants qui admettent l'existence de collectivités agraires chez les Francs. Les objections faites par M. Glasson aux arguments de M. Fustel dans son livre sur *les Communaux et le domaine rural à l'époque franque* me paraissent avoir conservé toute leur valeur. La dissertation sur l'inégalité du wergeld dans les lois franques a paru dans la *Revue historique* (II, 460). Ici encore M. Fustel nous paraît avoir obéi à une idée préconçue en ne voulant pas admettre d'autre base à l'inégalité du wergeld que la différence des conditions sociales, en refusant de l'attribuer jamais à la différence de races, en donnant, dans la loi salique, aux termes de *Francus* et de *Romanus*, le sens d'homme libre et d'affranchi, en voyant dans le *Romanus* possesseur un affranchi propriétaire et en ne tenant aucun compte du titre XXXVI de la loi ripuaire (édit. Sohm), qui distingue le wergeld du Franc, du Romain, du Burgunde, de l'Alaman, du Frison et du Saxon. Si séduisante que soit par sa simplicité la théorie de M. Fustel, si admirablement présentée qu'elle soit, elle me paraît ruinée par ce simple texte. — Les *Remarques sur la loi dite des Francs Chamaves* (déjà publiées) indiquent bien les objections soulevées par les hypothèses présentées au sujet de ce texte, mais ne donnent aucune solution sur le sens des mots : *Euwa quae se ad Amorem habet*. Nous attendons la thèse de M. Froidevaux, qui a recueilli sur ce point la doctrine de M. Fustel, pour savoir ce qu'il faut penser sur ce sujet et si ce texte n'est pas ce qu'il paraît à première vue, à savoir une loi spéciale à une petite tribu franque. Nous ne saurions, comme M. Jullian, trouver très important le dernier mémoire sur *les Articles de Kiersy*. Il ne me semble pas qu'il ajoute rien d'essentiel à ce que contient la thèse de M. Bourgeois sur le même sujet. Lorsqu'il le contredit, ce n'est que sur des points où la certitude échappe et où il propose des hypothèses incertaines à la place d'autres hypothèses. Dans sa conclusion, s'il a voulu dire que la faiblesse de la royauté n'a pas été une des causes de l'établissement

de l'hérédité des offices, je crois qu'il a émis un paradoxe. Mais rien n'est plus touchant que de voir avec quelle conscience, pour juger la thèse de M. Bourgeois, M. Fustel avait repris dans tous ses détails le sujet lui-même.

Tel est ce nouveau volume, digne de tous ceux qu'a publiés cet infatigable travailleur, sévère pour lui-même comme pour les autres, qui n'a jamais cessé, jusqu'à son dernier soupir, de reviser chaque partie de ses théories pour les corriger sur leurs points faibles, pour les corroborer par des preuves nouvelles. Et, avec cela, grand écrivain et penseur original jusque dans les moindres notes échappées à sa plume.

Le tome IV de l'*Histoire du droit et des institutions de la France* (Pichon), par M. Glasson, est consacré à un tableau de la féodalité. Il se divise en trois chapitres : le premier, qui occupe plus du tiers du volume, est consacré aux sources du droit du moyen âge; le second aux règles juridiques qui régissent les fiefs et autres tenures; le troisième à une description des fiefs et à l'histoire de leurs transformations du xe au xve siècle. Cette simple indication suffit à faire comprendre quel vaste ensemble de renseignements M. Glasson a dû rassembler dans ces 760 pages et à ne pas trop s'étonner si toutes les questions ne sont pas étudiées avec une égale précision et une égale méthode. Bien que le sujet eût déjà été en partie traité dans l'*Histoire du droit* de M. Viollet, M. Glasson l'a repris sur un plan plus large et avec beaucoup plus de détail. Il a tenté l'histoire de la formation et de la décadence des fiefs et il a fait un relevé aussi complet que possible de toutes les sources de droit coutumier et de droit romain que nous possédons pour le moyen âge. Ce sont là les deux points vraiment neufs de l'ouvrage. M. Glasson ne s'est pas contenté d'énumérer les textes publiés, il a encore dépouillé le recueil de documents manuscrits sur le tiers état conservé à la Bibliothèque nationale. Il a donné un exposé complet et intéressant des récents travaux auxquels a donné lieu la question de la persistance du droit romain du vie au xie siècle et discuté les opinions contradictoires de Fitting d'un côté, de Conrat et Flach de l'autre. Ce premier chapitre sera consulté avec beaucoup de profit par les historiens comme par les juristes. — On regrette, en lisant M. Glasson, qu'il n'ait pas adopté une méthode d'exposition plus précise et plus concise, moins discursive, qu'il laisse parfois des questions importantes dans le vague. Il invoque par exemple la bulle d'Innocent IV sur l'enseignement du droit à Paris comme authentique, puis avertit, quelques lignes plus loin, que son authenticité a été contestée par M. Digard. Il parle des douze pairs comme s'ils avaient réellement existé et ne donne aucune opinion nette sur cette question si délicate de l'origine des pairies. — Il n'y a pas de paragraphe spé-

cial sur la transmission des fiefs, et il faut chercher en trois endroits différents les règles de succession. — Malgré ces défauts de composition et les imperfections inévitables d'une œuvre qui exige des recherches si étendues, si variées et si minutieuses, nous croyons que le livre de M. Glasson sera accueilli avec reconnaissance et rendra de réels services. Il a tenté un travail encyclopédique sur un sujet des plus ardus et il en aura sensiblement facilité l'étude.

Tous ceux qui ont vu l'exposition universelle de 1889 se souviennent avec plaisir de la pittoresque et amusante série d'édifices bariolés, de tous les styles et de toutes les formes, qui représentaient l'histoire de l'habitation humaine dans tous les temps et chez tous les peuples. Les sceptiques et les pédants, profitant d'un ou deux lapsus qui s'étaient glissés dans les inscriptions de ces édifices, se plaisaient à n'y voir qu'une agréable fantaisie sans valeur scientifique. MM. Ammann et Ch. Garnier, l'excellent professeur d'histoire et l'illustre architecte qui avaient été chargés d'improviser, pour l'instruction et l'amusement des badauds des deux mondes, cette décoration ethno-archéologique, n'ont voulu ni laisser sans réponse les critiques des visiteurs grincheux ni se contenter des créations éphémères par lesquelles ils avaient esquissé leur intéressante tentative d'histoire architecturale. Ils viennent de publier ensemble, à la librairie Hachette, un gros volume, splendidement illustré, en tête duquel M. Garnier a exposé, dans ce style bon enfant, pittoresque et spirituel qui lui est familier, comment s'est formée sa collaboration avec M. Ammann, qu'il appelle, avec une modestie à laquelle personne ne souscrira, la collaboration de l'aveugle et du paralytique, et comment leur exposition a été la préparation et la préface de leur livre et leur livre la justification de leur exposition. Tous leurs lecteurs s'applaudiront que leur exposition ait eu ce résultat et trouveront leur justification complète. La reproduction des constructions de 1889, placée à côté des reproductions des monuments réels des divers peuples et des divers temps, démontre clairement que la fantaisie créatrice de M. Garnier s'est exercée d'une manière très légitime, guidée par des documents certains et par les savants les plus compétents, et qu'il a fait preuve d'un don remarquable d'évocation pittoresque. — Quant au livre lui-même, la lecture en est aussi instructive qu'attrayante. Il n'est rien de plus essentiel pour l'histoire des mœurs que l'histoire de l'habitation privée ; sans en égaler l'importance à celle qu'a l'étude de la coquille, ce squelette extérieur, pour la connaissance des mollusques, n'est-il pas vrai pourtant que l'homme se modèle sur la maison qu'il habite et plus souvent encore fait sa maison à son image? On trouvera chez MM. Garnier et Ammann l'histoire du développement organique de l'habitation humaine depuis la caverne du troglodyte jusqu'aux

affreuses villas de la banlieue parisienne, en passant par les types les plus nobles ou les plus exquis de la Perse ou de la Grèce antique, de la Renaissance ou du Japon moderne. Ils se sont attachés à faire sentir les relations de l'habitation avec la vie, soit la vie bourgeoise, soit la vie aristocratique et princière, et ont écrit ainsi une série de chapitres très intéressants, non seulement de l'histoire de l'architecture, mais aussi de l'histoire de la civilisation et des mœurs.

Il nous sera permis en terminant de recommander le volume de notre collaborateur M. A. Molinier sur *les Manuscrits*, qui fait partie de la *Bibliothèque des Merveilles* (Hachette), et qui renferme une histoire du livre depuis l'antiquité jusqu'au XVIe siècle[1]. M. Molinier a laissé presque entièrement de côté la paléographie proprement dite, et n'en a parlé que dans la mesure nécessaire pour faire connaître l'apparence matérielle des manuscrits; il a au contraire donné les détails les plus précis sur la fabrication des manuscrits, leur forme, leur ornementation; il a même dit quelque chose de la reliure et des bibliothèques. Les deux points sur lesquels il a le plus insisté et avec raison sont les écoles de scribes et l'enluminure des manuscrits. La connaissance approfondie des manuscrits du moyen âge qu'une longue pratique des bibliothèques a donnée à M. Molinier lui a permis de faire de cette partie de son livre une œuvre en grande mesure originale et de résumer avec une véritable autorité les nombreux travaux de détail qui ont paru sur la matière. On trouvera là, sous une forme vive et rapide, toute une histoire de l'ornementation et de la miniature à Byzance et dans l'Occident du Ve au XVe siècle.

Dans la même collection a paru un volume aussi instructif qu'agréable de M. Dubief sur *le Journalisme et son histoire*. Les deux volumes sont illustrés avec soin. Les nombreuses reproductions de miniatures et de lettres ornées qui se trouvent dans le volume de M. Molinier sont en général d'une excellente exécution.

P. S. Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui l'apparition du t. IV de l'ouvrage de M. A. Sorel sur *l'Europe et la Révolution française*. Il est intitulé : *les Frontières naturelles*. Nous en rendrons compte en mai, en même temps que du t. III : *la Guerre aux Rois*. Avec ce t. IV s'achève la première partie de l'œuvre de M. Sorel, une des œuvres historiques les plus importantes de notre temps.

G. Monod.

1. En ajoutant bien entendu quelques indications sur les manuscrits exécutés au XVIIe et au XVIIIe siècle.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Die Klemensromane, ihre Entstehung und ihre Tendenzen aufs neue untersucht, von Dr Joseph LANGEN. Gotha, A. Perthes, 1890. 1 vol. in-8°, VI-167 pages.

Tertullian dargestellt von Dr Ernest NOELDECHEN. Gotha, A. Perthes, 1890. 1 vol. in-8°, VIII-496 pages.

Die ältesten Quellen des orientalischen Kirchenrechtes. I. *Die Canones Hippolyti*, von Dr Hans ACHELIS. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1891. 1 vol. in-8°, 295 pages.

La question des origines du catholicisme posée par Ritschl dans un livre célèbre, *Die Entstehung der altkatholischen Kirche* (1857), est la question historique à laquelle tout se ramène dans l'étude du christianisme au IIe siècle et même au IIIe. Elle a, sur la question des origines du christianisme, cette supériorité : que la divination y a une part incomparablement moindre, et que les travaux d'histoire littéraire chrétienne de ces trente dernières années en ont singulièrement enrichi le dossier. Des documents nouveaux, comme les *Philosophumena*, comme la *Doctrine des apôtres*, des monographies et des éditions, comme celles de Lightfoot, pour ne citer que le nom de cet illustre et regretté savant, ont apporté dans le débat des données ou inattendues ou précisées. Des pièces d'une autorité autrefois indéterminée et mal appréciée, comme les *Canones Hippolyti*, ont passé tout à coup au nombre des documents de premier ordre, tandis que d'autres, dont on avait un temps fait grand état, comme les *Clementina*, ont été éliminées du dossier. Cette étude de l'ancienne littérature chrétienne, dont les *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* de M. le professeur Harnack ont tant contribué à provoquer les progrès, aura bientôt renouvelé les sources de l'histoire des origines du catholicisme.

I. — M. le professeur Langen appartient à une école, je ne veux pas dire à un parti, qui s'est tenue fort à l'écart de ce mouvement scientifique; et, comme son maître M. le docteur Friedrich, il semble plus familier avec les idées et avec la méthode de Baur qu'avec celles de M. Harnack. Il n'a pas renoncé à tirer parti de ce qui fut jadis la plate-forme de Baur, des apocryphes clémentins[1], et à les faire servir, sinon

1. On désigne sous le nom d'apocryphes clémentins deux longs récits des pérégrinations et enseignements de l'apôtre Pierre, soi-disant écrits par son disciple Clément, et exposés sous la forme d'une autobiographie de ce dernier,

comme Baur, à expliquer l'époque apostolique et *sub*-apostolique, du moins, comme Friedrich, à expliquer la formation de la primatie romaine.

On a beaucoup écrit, et en ces dernières années, sur les apocryphes clémentins. Les *Homélies* clémentines étaient-elles antérieures aux *Recognitions* clémentines? Étant donné que la substance des deux écrits est identique, mais que le sens théologique des deux rédacteurs semble différent, quel était celui des deux rédacteurs qui était le plus près de l'original? L'un avait-il copié l'autre, et quel était celui qui avait copié, ou étaient-ils indépendants l'un vis-à-vis de l'autre? Questions compliquées, si compliquées même que, tous les critiques se les étant posées, on n'était arrivé à s'entendre sur aucune : Uhlhorn, Baur, Schliemann tenant pour la priorité des *Homélies;* Hilgenfeld et Ritschl pour la priorité des *Recognitions;* Lehman pour la priorité partielle des *Homélies* et partielle des *Recognitions;* Lipsius pour l'indépendance mutuelle des deux, et Salmon aussi, encore qu'il admît que l'auteur des *Homélies* était partiellement tributaire de l'auteur des *Recognitions.*

Ce qui était et est acquis, c'est que *Recognitions* et *Homélies,* dans l'état où elles nous sont parvenues, datent, non point du IIe siècle, mais de la première moitié du IIIe; qu'elles sont l'œuvre (toujours dans l'état où nous les avons), non pas d'hérétiques, mais de catholiques; que ces catholiques, en les éditant à leur compte, n'avaient d'autre intention que de s'édifier au récit des pieuses aventures et des beaux discours qu'ils y trouvaient rapportés, ainsi que d'autres catholiques faisaient à la même époque pour le roman de saint Paul et de sainte Thécla; que tout au plus pensaient-ils y trouver par surcroît la réfutation du paganisme et du marcionisme personnifiés dans Simon le Magicien; qu'ils avaient personnellement une théologie fort indigente et peu capable de reconnaître dans les récits dont ils s'édifiaient les données théologiques malsonnantes qui y abondaient, et qu'ils ont tantôt corrigées, tantôt conservées avec une égale inintelligence; et qu'enfin *Recognitions* et *Homélies* (dans l'état où nous les avons) paraissent être des productions littéraires syriennes, — n'y trouve-t-on pas cité le *De fato* du grand docteur et poète d'Édesse, Bardesanes?

Reste la source commune ou « Grundschrift » dont *Recognitions* et *Homélies* sont des adaptations catholiques.

Cette source commune doit être cherchée dans une littérature très à

« die Klemensromane. » De ces deux récits différents, l'un s'appelle *Recognitions;* le texte grec en est perdu, on n'en possède que la version latine faite par Rufin vers l'année 400; l'autre s'appelle *Homélies,* encore qu'il n'ait d'homélitique que le nom; on en a le texte grec intégral. Le texte, tant des *Recognitions* que des *Homélies*, est donné par Migne, *Patrologie grecque*, t. I et II. M. de Lagarde a retrouvé et publié une version syriaque des trois premiers livres des *Recognitions.* On consultera sur ce sujet la *Dogmengeschichte* (t. I, p. 264 et suiv.) de M. Harnack, et les *Origines chrétiennes* (p. 92 et suiv.) de M. l'abbé Duchesne.

part de la littérature catholique du IIe siècle, dans la littérature judéo-chrétienne-syncrétiste. Les communautés chrétiennes de race juive et de théologie judaïsante, si nombreuses en Palestine au IIe siècle, n'étaient point toutes aussi étroitement zélotes que celles que nous décrivent Hégésippe et Irénée. Il y avait ces judéo-chrétiens décrits par Épiphane sous le nom d'Ébionites, qui paraissent avoir été aussi hérétiques du judaïsme que du christianisme traditionnels, et plus esséniens que judéo-chrétiens : pratiquant la circoncision et le baptême, infidèles à la Loi et antipauliniens déclarés, admettant le Christ à titre de prophète et lui faisant une place dans leur angélologie essénienne, très fermes sur l'unité de Dieu et cherchant dans le dualisme l'explication de la nature et de l'histoire. C'est à ces sémites syncrétistes qu'appartenait le *Livre d'Elkasaï*, dont il nous reste quelques fragments, et ces *Periodoi* ou missions de saint Pierre mises, celles-là aussi, sous le nom de son disciple Clément, et qu'il est bien difficile de ne pas croire apparentées à nos apocryphes clémentins. Ajoutez que ce judéo-christianisme-syncrétiste avait quelque ouverture et quelques visées sur l'Église helléno-grecque et n'entendait point borner sa propagande aux *Minim* de Palestine : on cite un membre de la secte, Alcibiade, qui vint à Rome même, du temps du pape Calliste (217-222), prêcher la doctrine d'Elkasaï, avec un insuccès d'ailleurs remarqué. — C'est à ce milieu syncrétiste qu'il faut attribuer la production du « Klemensromane » primitif.

Telles sont les positions que, — à la suite de MM. Duchesne et Harnack, — je crois assurées, et celles-là même que M. Langen entreprend d'enlever. Je vais résumer aussi brièvement que possible le système proposé par M. Langen, et dire pourquoi il n'est point admissible.

M. Langen imagine un « Grundschrift » catholique, ou mieux « grosskirchlich-orthodox, » et veut que le texte actuel, tant des *Homélies* que des *Recognitions*, soit une double réédition dudit « Grundschrift. » Voici dans quelles circonstances il entend placer ce développement littéraire. — L'Église de Jérusalem, la « Mutterkirche Jerusalem, » avait cessé d'exister en 135, et sa disparition ouvrait une succession : quelle Église allait désormais tenir la place de la « Mutterkirche, » car les chrétientés du monde avaient besoin d'un centre? Qui allait prendre la maîtrise de ces communautés judéo-chrétiennes de Palestine, que la ruine de l'Église de Jérusalem laissait sans lien et sans guide? — L'Église romaine prétendit, selon M. Langen, à cette succession et à ce rôle; et un document, « Grunschrift » des apocryphes clémentins, fut le manifeste de cette prétention. Ce manifeste était mis sous le nom de Clément, successeur immédiat de saint Pierre sur le siège de Rome, le plus fidèle disciple de l'apôtre et en même temps le plus illustre nom de l'Église helléno-chrétienne, puisqu'il était de la famille impériale : nul n'avait plus d'autorité pour parler au nom de l'Église helléno-chrétienne. La théologie helléno-chrétienne était dans ce manifeste très habilement accommodée à l'audience des judéo-chré-

tiens : le paulinisme y était atténué à la limite; on témoignait au judéo-christianisme la sympathie que lui témoigne Hégésippe. Ce à quoi on tenait davantage, c'était à l'épiscopalisme en général, et à cette idée qu'il devait y avoir dans l'Église un évêque des évêques, et que la *cathedra Petri* seule devait être le siège de ce patriarche. Ce factum d'une politique consommée, mis en forme de récit historique et apologétique, ce « Klemensromane » primitif aurait été fabriqué à Rome du temps d'Anicet (156-167 env.[1]). — Grand fut l'émoi en Palestine à la lecture de ce factum : allait-on laisser la plus en vue des Églises helléno-chrétiennes mettre ainsi la main sur les Églises judéo-chrétiennes et prendre la place de Jérusalem? Il fallait répondre à de pareilles prétentions, et l'Église de Césarée s'en chargea. Elle s'en chargea en rééditant à son profit le « Klemensromane » romain : s'il devait y avoir un évêque des évêques, et si cette primatie était attachée à la *cathedra Petri*, c'était à Césarée qu'il fallait la venir chercher; si l'helléno-christianisme était une formule vraie du christianisme, c'était à Césarée que saint Pierre l'avait formulée pour la première fois, et par conséquent à Césarée seulement que pouvait se sceller l'union des deux formules. Tel fut le sens de la seconde édition du « Klemensromane, » composée à Césarée par un judéo-chrétien peu sympathique à l'Église helléno-chrétienne, mais disposé à lui faire des concessions pour s'en assurer la maîtrise : ce devait être un peu avant l'épiscopat de Théophile, dans les environs de l'année 185. Les *Homélies* sont cette seconde édition du « Klemensromane. » — Mais quoi? Les arguments que faisait valoir Césarée valaient bien davantage en faveur d'Antioche. Et Antioche, après Césarée, réédita à son profit le « Klemensromane. » On eut une troisième édition, moins judaïsante et plus paulinienne que les *Homélies*, cherchant un juste milieu entre le factum romain et les *Homélies* césaréennes. Ce sont les *Recognitions*, composées à Antioche à l'époque de l'évêque Sérapion (190-203). — Mais le résultat de tant de littérature devait être vain, le judéo-christianisme s'éteindre lentement de lui-même, Césarée et Antioche renoncer à devenir la « Mutterkirche » qu'elles avaient ambitionné d'être, et la primatie catholique échoir à l'Église romaine. M. Langen s'y résigne avec chagrin comme à la force des choses, se contentant de dire que le « Klemensromane, » à la façon d'un pseudo-Isidore, n'a pas nui aux ambitions de l'Église romaine. Et peut-être que tout le livre de M. Langen n'a été écrit que pour ce trait final.

Je ne le relèverais pas, s'il n'était l'indice d'un parti pris regrettable de transporter dans l'histoire la plus ancienne de l'Église des préoccupations politiques d'une tout autre époque. C'est une faute de méthode.

C'en est une autre, et plus grave, que de raisonner sur des textes qui sont en dernière analyse purement fictifs. Ce « Grundschrift » romain est une fiction que je n'admets que par hypothèse. Mais la

1. Je reproduis les dates reçues par M. Langen.

réédition césaréenne dudit « Grundschrift » est aussi une fiction, car vous ne l'obtenez qu'en supprimant du texte des *Homélies* cent retouches soi-disant postérieures. Et la réédition antiochienne du « Klemensromane, » elle aussi, est une fiction, car les *Recognitions* ne sont pas davantage l'original antiochien que vous supposez. Quelle méthode est-ce donc là qu'une méthode qui permet de s'appuyer sur des restitutions aussi conjecturales?

Ces restitutions, on les admettrait peut-être à titre d'ingénieuses conjectures, si elles s'adaptaient à des faits connus, à des situations historiques dont nous nous serions rendu par ailleurs nettement et exactement compte. Mais ici il n'en est rien. — S'agit-il de Rome? On n'y trouve pas une trace des apocryphes clémentins, aucun indice qu'ils aient été connus avant que Rufin les ait traduits en latin. Et cette idée, qui tient une si grande place dans le « Klemensromane, » à savoir que Clément est le successeur immédiat de Pierre, est en contradiction avec tous les catalogues épiscopaux de Rome antérieurs au ve s., c'est-à-dire avec la tradition locale de l'Église romaine, tradition attestée telle par des témoignages contemporains ou peu s'en faut du pape Anicet (Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. II). — S'agit-il de Jérusalem? La date de 135, c'est-à-dire la date de la révolte de Bar-Cochébas, n'est pas une époque dans la vie de l'Église de Jérusalem. La « Mutterkirche Jerusalem » avait émigré de la ville sainte vers l'année 68, un peu avant la prise et la ruine de la ville (70) : en 135, il y avait donc une soixantaine d'années que l'Église mère n'existait plus. Et, si cette date de 135 marquait une époque, ce serait l'époque où à Jérusalem, devenue colonie romaine, se constitue une Église helléno-chrétienne, et que nous voyons commencer une série d'évêques grecs qui ne s'interrompra plus (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 6). — S'agit-il du judéo-christianisme? C'est une singulière exagération que d'en faire un élément notable encore dans la vie du christianisme à la fin du IIe siècle; de penser que des Églises comme celles de Rome ou d'Antioche ou de Césarée rivalisent à s'assurer la clientèle de ces communautés de la Samaritaine et de la Transjordanie, qui pour la plupart ne parlent point leur langue; plus encore, de penser que Césarée et Antioche sont des Églises judaïsantes, alors que tout ce que l'on sait d'elles, d'Antioche particulièrement, s'accorde à en faire des Églises helléniques. C'est oublier la controverse pascale du temps du pape Victor (190-200), où, pour la première fois, l'Église catholique manifeste une si remarquable conscience de son unité, où la question est soulevée de savoir si l'on retiendra l'usage helléno-chrétien ou l'usage judéo-chrétien de la Pâque, et où l'on voit Jérusalem et Césarée d'accord avec Rome dans la pratique de l'usage helléno-chrétien (Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 23), et sans qu'il soit fait mention d'aucune Église judéo-chrétienne, si peu elles tiennent désormais de place dans la grande Église.

Pour ces raisons, je ne crois pas que le système de M. Langen donne

une solution, je ne dis pas nouvelle et ingénieuse, mais scientifique du problème des apocryphes clémentins, et ait infirmé les positions auxquelles on s'était arrêté avant lui. Les apocryphes clémentins doivent être maintenus en dehors de l'histoire du catholicisme au IIe siècle.

II. — Je ne crois pas pouvoir être de l'avis de M. Achelis sur un point essentiel, mais j'ai hâte de louer l'esprit scientifique avec lequel il a exécuté ce travail, la richesse et la justesse de son érudition, la profondeur de ses recherches. Je fais cet éloge d'autant plus volontiers que je l'aurais refusé à telle autre publication du même M. Achelis.

Le texte juridique, dont il nous donne une édition si remarquable, n'est point un nouveau venu dans la littérature chrétienne. Signalé dès le XVIIe siècle, il avait été publié pour la première fois intégralement en 1870, par un bénédictin de Munich, mort évêque de Spire, Hannberg. Cette publication n'avait point attiré l'attention sur le document, encore qu'il portât le nom de saint Hippolyte, le docteur officiel de l'Église romaine dans le premier quart du IIIe siècle. La raison en est sans doute que les *Canones Hippolyti,* originairement grecs, n'existaient plus qu'en arabe et dans des collections canoniques du XIIIe siècle : l'authenticité d'un document court bien des risques à passer par tant de mains, et toute l'autorité du Fetha-Nagast d'Abou-Ishac ibn-el-Assal répondait mal pour saint Hippolyte ! C'est le mérite de M. Achelis d'avoir pris ce texte de basse époque, et d'avoir montré que des documents étudiés ces dernières années, la *Constitution apostolique égyptienne* (= *Apostolische Kirchenordnung* = *Apostolical Church Ordinances*), de la fin du IIIe siècle, et le livre VIII des *Constitutions apostoliques,* qui est du milieu du IVe siècle, étaient tributaires de ces canons attribués à saint Hippolyte. Mieux encore, l'étude minutieuse des institutions et des rites mentionnés dans le texte du prétendu Hippolyte, et la comparaison de ces institutions et de ces rites avec ce que nous apprennent de la constitution et de la liturgie ecclésiastique des auteurs du commencement du IIIe siècle, comme Tertullien, ou du IIIe siècle avancé, comme saint Cyprien, ont permis à M. Achelis de fixer au commencement de ce IIIe siècle la rédaction des *Canones Hippolyti.*

Ces trente-huit canons sont une exposition, précise comme doit l'être une exposition juridique, de la discipline chrétienne : des conditions de l'ordination de l'évêque, des prêtres, des diacres; du presbytérat particulier des martyrs et des confesseurs; de la réception des lecteurs, des veuves, des vierges; de l'admission au catéchuménat et au baptême; de la réconciliation des pénitents. A la suite vient l'exposition des rites du baptême, de l'agape, de la Pâque, de l'eucharistie, de l'onction des malades; puis ce qui concerne les jeûnes, le mariage, la prière. On ne saurait désirer une description plus complète, plus explicite, ni, étant donnée l'antiquité du document, une contribution plus abondante à l'histoire ancienne des institutions de l'Église.

La question qui me paraît rester ouverte est la question de savoir si ces canons sont vraiment de saint Hippolyte.

Le titre, il est vrai, de ce précieux petit code l'affirme : *Hi sunt canones ecclesiae et praecepta quae scripsit Hippolytus princeps episcoporum romanorum secundum mandata apostolorum*... Et aussi la clausule finale : *Expliciunt canones sancti patriarchae Hippolyti primi patriarcharum urbis magnae Romae, quos composuit.* M. Achelis s'applique, dans une série ingénieuse d'éliminations, à établir que l'auteur des *Canones* est un occidental, et un évêque, et l'évêque d'une grande ville, et que cette ville ne saurait être que Rome, et que cet évêque de Rome doit être antérieur au pape Fabien (236-250). Puis, poursuivant la dialectique de ses éliminations, il écarte l'hypothèse qui attribuerait soit au pape Zéphyrin (198-217), soit au pape Calliste (217-222), soit au pape Urbain (222-230), soit au pape Pontien (230-235), la composition de nos canons; il ne faut pas, croit-il, songer à l'époque de la persécution de Septime Sévère (202-211), la discipline des *Canones* supposant la paix rendue à l'Église. Il semblerait que la conclusion naturelle de cette démonstration fut d'attribuer à l'époque du pape Victor (190-200), où nous trouverions quelques années tranquilles sous un pape dont l'activité en matière de discipline et de doctrine est particulièrement remarquable, la rédaction de ce code canonique romain. Mais ici M. Achelis, par une transition qui me paraît une contradiction, sous prétexte que la communauté pour laquelle les *Canones* ont été rédigés ne saurait être que fort restreinte (?), se détermine à attribuer à la petite Église schismatique, dont le chef a écrit les *Philosophumena,* le code canonique que nous avions cru composé pour une grande et très apostolique communauté, et il attribue par suite ce code à l'auteur présumé des *Philosophumena,* saint Hippolyte.

Cette conclusion se heurte à une difficulté que M. Duchesne a très nettement marquée (*Bulletin critique,* 1891, p. 45-46), c'est que l'auteur des *Philosophumena* n'admet pas la discipline des *Canones Hippolyti* sur le point capital pour la secte de la réconciliation des pénitents. « Le contenu des *Canones Hippolyti,* écrivait M. Duchesne, est aussi peu philosophuméniste que possible... Les *Canones Hippolyti* correspondent à la discipline de la grande Église romaine, et non à celle des rigoristes dont l'auteur des *Philosophumena* fut le chef et le porte-parole. »

Les *Canones Hippolyti* appartiennent à la grande Église, et, en second lieu, ils n'appartiennent point à Hippolyte. M. Achelis l'a démontré abondamment : l'auteur des *Canones Hippolyti* est un évêque, l'évêque d'un siège important, un évêque qui a le droit d'écrire une phrase comme celle-ci : *Fratres nostri episcopi in suis urbibus singula quaeque mandata apostolorum, patrum nostrorum, disposuerunt, quae omnia propter defectum officii nostri commemorare non possumus* (*Can.,* n. 252).

Cet évêque, enfin, parle au nom d'une collectivité et point en son nom propre : *Posuimus id in fide... Hoc statuimus unanimes... Nos arcta unione in virtute conjuncti... Nos judicabimus creaturam in justitia...* Ces expressions sont empruntées au préambule de nos canons.

Ce préambule lui-même donne l'indication des circonstances où le

code canonique romain a été promulgué : *Hoc statuimus unanimes, contra istos perditos homines qui de verbo dei nefaria edixerunt... Posuimus ergo id in fide... Verbum est filius dei qui est creator omnis creaturae visibilis et invisibilis.* Ces définitions, en effet, sont portées contre des hérétiques : on les sépare solennellement de la communion de la grande Église : pourquoi ? parce qu'ils ont erré sur la doctrine du Verbe de Dieu, ils ont nié qu'il y eût un Verbe qui fut le fils de Dieu. Ces hérétiques ne sauraient être identifiés avec les « philosophuménistes » du temps du pape Calliste, mais, et cette vue m'est suggérée par M. Duchesne (*loc. cit.*), bien plutôt avec ces hérétiques du temps du pape Victor, condamnés par le pape Victor pour leurs « blasphèmes » christologiques, ainsi que le rapporte l'auteur romain anonyme du traité *Contre l'hérésie d'Artémon* (Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 28).

De ces observations je conclurais que les *Canones Hippolyti* ne se sont point produits dans les circonstances auxquelles appartiennent les *Philosophumena,* vers 218; qu'ils ne sont point d'Hippolyte; que, dans l'état où nous les avons, ils sont d'une vingtaine d'années plus anciens que ne le croit M. Achelis, et datent de l'époque du pape Victor, étant une œuvre synodale romaine des environs de l'an 195. Et en disant œuvre synodale romaine, je ne veux pas dire que la discipline de ces canons soit purement romaine : cette discipline était avant tout catholique, et c'est ce qui explique que nous la trouvions reçue en termes identiques dans les monuments du plus vieux droit canonique égyptien (*Apostolische Kirchenordnung*) et syrien (livre VIII des *Constitutions apostoliques*). C'était la discipline catholique contemporaine de la controverse de la Pâque.

Nous devons à M. Achelis d'avoir introduit dans l'histoire des origines des institutions catholiques un document d'une date solide et dont le témoignage est de premier ordre, un *terminus ad quem* qui réduit singulièrement le champ toujours redoutable des divinations.

III. — M. Noeldechen me pardonnera de ne dire qu'un mot de son *Tertullien*. Ce livre, d'une exposition brillante et d'une érudition solide, a été préparé par des recherches de longue date très personnelles. C'est cependant un livre presque de vulgarisation. Mais la théologie, entendue comme nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire dans le sens de « science du christianisme, » est si proche parente de la philologie et de l'histoire, que l'on ne saurait faire un reproche à M. Noeldechen d'avoir, théologien, écrit pour les philologues et les historiens. Tous ensemble nous y avons gagné un livre « classique » sur le fougueux publiciste carthaginois, une introduction excellente à la lecture de ses œuvres.

Le livre de M. Noeldechen se rattache aux publications de l'école de M. Harnack.

Pierre Batiffol.

Lord Clive, by colonel Sir Charles WILSON. Londres, Macmillan, 1890. 1 vol. in-12 de VI-221 pages. (*English Men of Action.*)

Warren Hastings, by Sir Alfred LYALL, K. C. B. Londres, ibid., 1889. 1 vol. in-12 de VI-235 pages.

Warren Hastings, by captain L. J. TROTTER. Oxford, Clarendon Press, 1890. 1 vol. in-12 de 219 pages. (*Rulers of India.*)

The Earl of Mayo, by Sir William Wilson HUNTER, K. C. S. I. Oxford, ibid., 1891. 1 vol. in-12 de 201 pages.

L'essai du colonel Wilson sur lord Clive se lit avec un attrait mélangé d'intérêt actuel. Clive est, à proprement parler, l'auteur de la défaite des Français dans le Dekkan et le fondateur de la puissance anglaise dans la vallée du Gange. En ce moment même, où les grandes Compagnies coloniales ressuscitées vont se disputer les derniers états sauvages ou barbares du globe, il sera plus que jamais à propos de rechercher dans les anciens succès de pareilles entreprises la part des circonstances, celle des prévisions politiques, et ce que vaut ici l'appoint des qualités personnelles. Les gouvernements ne sauront trop se prémunir contre les écarts d'administration ou de discipline qui se commettront nécessairement à distance, comme au siècle dernier, — on vient d'en avoir pour première preuve les polémiques incriminant l'expédition de Stanley, de même que les dénonciations contre la Compagnie anglaise du Sud-Afrique, — ni s'éclairer assez sur les conditions de réussite en pays lointain, notamment sur le degré d'initiative que l'on peut et doit laisser aux principaux agents de l'autorité, nationale ou commerçante.

Or, il est positif, — et c'est ce dont, peut-être, on ne se rend pas suffisamment compte en France, — que l'Empire anglo-indien est né « de circonstances imprévues bien plus que d'une politique préméditée rigoureusement suivie » (p. 203)[1]. En moins de dix ans, la Compagnie des Indes orientales, vulgaire d'ambition, avide de gain, s'est trouvée transformée en souveraine à sa grande surprise, pour ne pas dire à son vif mécontentement. — Tout d'abord, dans les succès de son jeune commis devenu brusquement capitaine, elle ne vit que la défaite d'une concurrence gênante, celle de la Compagnie française, en même temps que l'opinion publique s'enorgueillissait de l'humiliation subie par la nation rivale. Voilà pourquoi « le héros d'Arcot » fut acclamé

1. « Mais, » ajoute sir Alfred Lyall, « ce serait une erreur de croire que le développement de l'empire anglais dans l'Inde n'ait été qu'une série toute fortuite de chances heureuses et merveilleuses, dont le résultat définitif eût stupéfié les témoins du début. » A dater de la bataille de Plassey, il devint évident que l'Inde allait être la conquête d'une puissance européenne, du moins selon les meilleures probabilités; et Clive lui-même, dès 1765, traçait à la Compagnie des Indes un programme politique où il lui recommandait de n'agir qu'avec une sage lenteur dans l'extension désormais forcée de son domaine. (*Warren Hastings*, pp. 33-34.)

lors de son premier retour à Londres. — Puis, lorsque l'avarice et l'égoïsme de la Compagnie anglaise eurent amené la chute de Calcutta[1], et que la reprise de cette ville fut suivie, par un coup de génie de Clive, de la bataille de Plassey, on commença de craindre que les frais du nouveau gouvernement vinssent empiéter sur les dividendes; lors de sa seconde rentrée en Angleterre, « le vainqueur devint donc un objet d'envie et de jalousie, » d'autant qu'il s'était enrichi par des moyens qui, s'ils n'étaient pas d'une exquise délicatesse, demeuraient en somme strictement légitimes. — Enfin, tandis qu'à Londres, oubliant ses services, on s'ingéniait quand même à le dépouiller de la meilleure part de sa fortune, une prodigieuse corruption se répandait dans le gouvernement agrandi de l'Inde. Incapables d'un idéal plus élevé que celui du plus ordinaire des marchands, les directeurs et les actionnaires de la très honorable Compagnie ne songeaient qu'à exploiter leurs sujets et les livraient ensuite à la discrétion de leurs agents, dont ils s'obstinaient à ne payer directement les fatigues que d'un prix dérisoire. Or, rien n'est démoralisant comme de donner aux gens le droit implicite de s'indemniser par fraude de leurs peines. A dire vrai, le mal remontait aux origines. Mais, en 1750, un débutant (*writer*) ne recevait encore que 125 francs (5 livres) de traitement annuel : comme si l'on s'expatriait à une telle distance pour une pareille misère[2]! Un président de conseil touchait de la Compagnie 300 livres (7,500 fr.), alors qu'au vu et su de tout le monde il ne pouvait vivre décemment à moins de 3,000. Aussi tolérait-on quelques opérations de commerce personnelles, voire de contrebande, « dans une mesure équitable et modérée[3]. » Ce régime finit par amener tant de scandales et d'excès,

1. En dépit des remontrances soit des directeurs soit du service militaire, les courtines et plates-formes étaient tombées dans un tel délabrement qu'elles ne pouvaient supporter le tir des pièces de défense. (Cf. Busteed, *Echoes of Old Calcutta*. Londres et Calcutta, Thacker, 2e édit., 1888, p. 7.)

2. Il faut y joindre, pour être exact, quelques défrais en nature, comme table et logement dans certains cas, outre une bonne provision de vin de Madère tiré des magasins de la Compagnie. Mais d'énormes différences s'établissaient bientôt entre les nouveau-venus d'après la conscience et l'activité de chacun. Tandis que les uns, malgré les règlements, roulaient carrosses à quatre chevaux et dînaient en musique, les autres se couchaient à la même heure que le soleil pour économiser la lumière et le souper. — Voir, pour le XVIIe siècle, Talboys Wheeler, « Old Factory Life in India, » *Asiatic Quart. Review*, octobre 1890; et, pour le XVIIIe siècle, Trotter, *Warren Hastings*, pp. 13-14; Busteed, *Echoes...*, etc., pp. 120 et suiv.

3. C'est ainsi que Job Charnock, le fondateur de Calcutta, figure dans la correspondance de la Compagnie avec cette élogieuse recommandation : « L'honnête M. Charnock..., qui nous a fidèlement servis depuis plus de vingt ans..., n'a jamais, que nous sachions, marandé pour son compte au delà d'une mesure juste et modérée, » (*hath never, as we understand, been a prowler for himself, beyond what was just and modest*). — Stephen Gray, « Job Charnock, A Bicentenary Speculation, » *Asiatic Quart. Review*, juillet, 1890.

accompagnés de dangers si graves, que l'on dut supplier Clive de vouloir bien y remédier. Et, soit dit à sa plus belle louange, il s'acquitta de sa tâche avec une supériorité d'intelligence, une fermeté de vues, une intégrité de caractère vraiment admirables. Naturellement, les intérêts froissés se répandirent en calomnies, si bien qu'à son troisième et dernier retour en Angleterre, « le réformateur des services civils et militaires du Bengale fut dénoncé à l'exécration publique » (p. 221). — On sait ce qui s'ensuivit : un procès de vengeance, où l'accusé put se plaindre d'être traité comme un rôdeur de grande route, « comme un voleur de moutons. » Certes, prise d'un retour de pudeur à la dernière minute, la Chambre des communes l'acquitta d'une voix unanime. Mais il nous semble que Macaulay n'a guère lieu de célébrer sur le mode héroïque la justice de ses compatriotes, en l'opposant à l'inclémence des Français vis-à-vis de Dupleix. Clive était victorieux sur toute la ligne, et les procédés des siens ont contribué largement à le pousser au suicide. Jugez par là du traitement qu'on lui eût réservé s'il eût été vaincu ! D'ailleurs, cette première histoire de la Compagnie des Indes anglaises est toute jalonnée de traits semblables. Et, sans rappeler, par exemple, que si notre La Bourdonnais, comme Dupleix, est mort dans la dernière détresse, Warren Hastings, comme lord Clive, a subi un procès furieux pendant sept ans, avant d'acquérir le droit de se reposer honorablement de ses nombreux services, — on pourrait relever quantité d'ingratitudes moins éminentes mais non moins réelles envers Saunders, le gouverneur de Madras, envers Holwell, le défenseur du Fort William[1], et d'autres encore. Si l'on y ajoute les rivalités maussades pour cause d'argent plus que de pouvoir entre les agents de la Compagnie, — de telle sorte qu'un *civilian* de Madras n'était qu'un intrus maraudeur aux yeux de ses collègues du Bengale[2], — puis entre les troupes de la Compagnie et celles du roi, — comme le jour où Clive et l'amiral Watson furent sur le point de se canonner réciproquement à Calcutta, peut-être se croira-t-on le droit de conclure que, décidément, aux heures critiques de l'époque, la main vigoureuse de Clive a seule fait pencher la balance

1. Le colonel Wilson passe peut-être légèrement sur les beaux côtés de cette défense, précédée de défaillances d'un si triste exemple chez le gouverneur et le commandant de la garnison. On trouvera le récit minutieux de cette affaire célèbre dans le très amusant et excellent volume de M. Busteed. L'auteur y a joint une restitution conjecturale du Trou Noir. Depuis la première édition de son livre (1882), l'endroit, dont on ignorait la vraie place, a été découvert et mesuré. Ses dimensions comportaient environ 22 pieds sur 14 1/2, soit à peu près 320 pieds carrés, et non pas « seulement 20 pieds, » comme le dit Macaulay.

2. « Clive was a Madras man, an impardonable offense in their eyes. » (Wilson, p. 77.) — « Vansittart was a Madras man, and therefore was regarded by the Bengal civilians as an interloper. » (H. Beveridge, *Calcutta Review*, octobre 1877, p. 226.) — L'*interloper*, la bête noire des agents, était l'intrus qui empiétait sur les privilèges de la Compagnie.

en faveur de l'Angleterre. Il lui aura fallu même, ainsi qu'à plusieurs de ses successeurs, batailler presque autant contre son pays que contre l'étranger pour maintenir en bonne voie la conquête de l'Inde.

D'autre part, Clive doit beaucoup à la fortune qui lui a permis de se révéler de bonne heure comme militaire, quand ses débuts semblaient le destiner à siéger derrière un comptoir, et qui ne lui a donné plus tard que des adversaires médiocres sur le champ de bataille. « Né avec un incontestable génie pour la guerre, il n'a jamais reçu l'éducation qui en eût fait un grand général. Il n'était pas maître consommé dans son art, comme Marlborough, Napoléon ou Wellington. Ses plans ne trahissent guère d'habileté de combinaison, et, parfois même, il négligeait jusqu'aux précautions tactiques les plus élémentaires » (pp. 56-57). L'intéressant eût été de le voir aux prises avec d'autres ennemis, ce qui fût probablement arrivé pendant la guerre d'Amérique, s'il ne s'était retiré par une mort volontaire de la lice où le ministère anglais se préparait à le rappeler. Peut-être son absence au moment nécessaire fut-elle un nouveau coup de fortune pour sa mémoire. — Quoi qu'il en soit, sa vie sera toujours l'une des plus instructives que puisse méditer l'homme d'État, et des plus passionnantes que puisse lire l'écolier. — Mais, de tous les fondateurs de l'Inde anglaise, celui dont la biographie complète nous manque le plus est assurément Warren Hastings. Une légende s'est formée autour de son nom, qui le représente comme une sorte de Verrès. Or, il s'en faut du tout au tout que la victime de Burke ressemble à celle de Cicéron, du moins tant que nous n'aurons pas à notre disposition les répliques d'Hortensius. L'erreur du parallèle revient d'abord aux inimitiés exceptionnelles que le gouverneur général s'était créées de son vivant, et qui s'imaginaient venger l'humanité en servant leurs rancunes politiques ou leur stratégie parlementaire. Puis, les historiens prirent en main le dossier; mais, — par distraction, sans doute, — ils se bornèrent à feuilleter le réquisitoire : l'un, James Mill, rogue, pédant, de mine austère, faisant croire à son esprit de justice par l'ennui grandiose que distille son livre; l'autre, Macaulay, tout au contraire, d'une verve éblouissante qui ravit le lecteur et ne lui laisse aucune envie de se livrer à des recherches personnelles forcément plus terre à terre. Et, s'il est vrai que son tableau vigoureux de l'Inde donne une impression d'ensemble assez exacte, il n'en est pas moins indispensable d'y introduire des retouches très nombreuses pour arriver à la justesse de trait que réclame l'histoire. On y trouve des personnages odieusement caricaturés. Les insinuations, les malveillances inconscientes de l'auteur atteignent parfois au dernier degré du ridicule. Œuvre d'art merveilleuse, soit, mais qu'il ne faut consulter qu'avec une extrême précaution.

Qu'on nous permette ici d'ouvrir une courte parenthèse. Personne ne met en doute la parfaite bonne foi de Macaulay. Cependant il ne faut pas exagérer à sa décharge. Macaulay était de ces écrivains qui ne voient dans les faits que ce qu'ils sont préparés à y voir; ce sont des esprits honnêtes, mais qui s'emballent sur la piste où les jette leur imagination

et qui deviennent incapables de se reprendre ou de se juger eux-mêmes de sang-froid. Rapprochement bizarre, Warren Hastings, l'une de ses victimes en définitive, quoique bien plus rassis d'imagination, avait un peu de ce travers. « C'était son incapacité curieuse de se placer au point de vue des gens disposés à relever des fautes dans sa conduite, » remarque sir Alfred Lyall, « qui finit par exposer Hastings aux attaques de ses accusateurs[1]. » M. Gladstone a fort à propos souligné ce même trait chez Macaulay[2]. Prétendre, avec sir James Stephen, que Macaulay ignorait sa force, son influence d'écrivain[3], qu'il ne mesurait pas tout le crédit de la *Revue d'Édimbourg*, où ses essais fameux paraissaient dans leur primeur[4], — crédit à cette époque cependant plus sensible qu'aujourd'hui, — et qu'il se croyait dès lors moins obligé de veiller aux écarts de sa plume, nous semble absolument inadmissible. C'eût été une double et fort invraisemblable modestie, dont il n'y a pas d'ailleurs trace dans sa correspondance. Loin de là, le livre même de M. de Gleig, qui devait provoquer son article sur Warren Hastings, lui inspire ce passage significatif : « J'inclinerais à traiter l'ouvrage sans pitié, n'était que l'auteur, en sa qualité d'aumônier militaire, se trouve sous ma dépendance officielle, et j'estime qu'il y aurait de la tyrannie, de l'insolence, à déverser du ridicule sur une personne que je puis renvoyer de sa place, à qui je pourrais tout au moins créer beaucoup d'ennuis[5]. » — Malheureusement pour le pauvre Gleig, Macaulay perdit le poste supérieur qu'il occupait alors au ministère de la guerre et reprit sa liberté d'appréciation. Du reste, il ne devait pas être homme à peser froidement, dans la solitude du cabinet, le pour et le contre, porté naturellement qu'il était à abonder dans son sens, à éteindre par un flot de paroles la controverse. On connaît le joli mot que lui décocha Sidney Smith à son retour de l'Inde : « Macaulay a beaucoup gagné durant ce voyage, il a maintenant des éclairs de silence. »

L'essai sur Hastings éveilla donc des susceptibilités bientôt traduites en protestations. Le fils de sir Elijah Impey publia deux volumes ren-

1. Page 197.

2. Dans une étude publiée par la *Quarterly Review* en juillet 1876 et réimprimée parmi ses *Gleanings of Past Years* (Londres, Murray, 1879, t. II). — Rien n'est plus amusant, par exemple, que de voir l'historien dînant avec des Quakers qui lui gardent une rancune violente de ses critiques contre Penn, sortir enchanté de la réunion et prendre leur silence résigné pour une capitulation complète.

3. *The Story of Nuncomar; the Impeachement of Sir Elijah Impey*, Londres, Macmillan, 1885, t. I, p. 3.

4. *Ibid.*, t. II, p. 272.

5. Trevelyan, *Life and Letters of Lord Macaulay*, 1876, Ed. Tauchnitz, t. III, p. 118. On peut comparer ce qu'il écrivait sur John Croker, dont il a si durement traité l'édition de Boswell (*ibid.*, t. I, pp. 284, 294-96); et, d'une façon générale, il savait que les critiques de la *Revue d'Edimbourg* ne passaient guère inaperçues : ex., *ibid.*, t. II, p. 2.

fermant quantité de choses inédites, mais rédigées avec une lamentable insuffisance de forme ou d'adresse littéraire[1]. L'ouvrage est resté presque inconnu du public. Pour quelques dizaines de lecteurs, observe encore M. Gladstone, qui ont parcouru cette défense, ceux qui s'en tiennent à l'attaque se comptent par centaines de mille[2]. — En 1870, l'un des successeurs de Macaulay comme membre jurisconsulte de l'Inde, sir Henry Maine, déclarait dans ses *Communautés de Village,* après lecture du dossier de Nuncomar, que l'accusé avait été traité fort indulgemment, plus indulgemment peut-être qu'un Anglais prévenu du même crime en Angleterre. Un juge à la Haute-Cour de Calcutta, M. Beveridge, voulant atténuer cette déclaration, fit paraître dans la *Calcutta Review* trois articles intéressants, quelque peu hostiles à la mémoire de Hastings, mais qui finissent somme toute par contribuer à la réhabilitation générale de son caractère[3]. La discussion, vivement engagée, risquait de s'égarer en se prolongeant et de se perdre dans des redites ou des inutilités d'auteurs sans compétence. Par bonheur, un autre successeur de Macaulay, sir James Stephen, eut l'idée de se livrer à une enquête minutieuse, conduite à la façon d'une instruction judiciaire, sur les divers chefs d'accusation portés contre Hastings. Nous n'en avons encore que la première partie consacrée au procès de Nuncomar et que nous citions tout à l'heure. Sir James Stephen étudie cette affaire dans ses moindres incidents; il la juge du haut de son expérience de jurisconsulte, avec un scrupule d'équité, un souci de l'exactitude, une impartialité magistrale qu'il sera désormais impossible de surpasser. Il semble que l'on entende un de ces résumés d'assise où excellent les juges anglais[4]. Nous y reviendrons probablement quand l'œuvre sera plus avancée. — Les deux biographies dont nous avons à parler aujourd'hui sont moins ambitieuses; on les consultera cependant avec fruit, en attendant le Macaulay de l'avenir qui refondra pour la circulation populaire les matériaux amassés lentement. — De nos deux auteurs, l'un, sir Alfred Lyall, s'est peut-être laissé trop effrayer par la crainte d'un parallèle avec son illustre devancier. Il a systématiquement éteint les couleurs de sa palette. On ne peut que le regretter quand on connaît sa richesse d'imagination[5]. En revanche, on retrouve dans ce petit livre

1. *Memoir of Sir Elijah Impey,* by his son Elijah Barwell Impey. Londres; Simpkins, Marshall, 1846.

2. M. Brunetière, par exemple, range encore, sur la foi de Macaulay, Clive et Warren Hastings parmi les « hommes qui, sans doute, ont le plus insolemment foulé aux pieds les droits de l'humanité. » (*Revue des Deux-Mondes,* 1er octobre 1891, p. 706.)

3. « Warren Hastings in Lower Bengal. » Octobre 1877, avril 1878 et avril 1879.

4. L'ouvrage de sir James Stephen n'est pas d'une lecture facile pour un profane, avec ses allusions continues aux choses de l'Inde et ses renvois aux détours des lois anglaises. La *Quarterly Review* de juillet 1885 en a donné une analyse substantielle qui doit suffire à la plupart des lecteurs.

5. Nous lui devons quelques-uns des plus jolis poèmes où soient fixées les

la maturité de réflexion qu'il doit à sa pratique des affaires gouvernementales de l'Inde. « Il n'est pas de meilleure école que l'Asie pour l'exercice de la politique. La bonne vieille règle de prendre et tenir y règne à côté des préceptes les plus solennels, les plus louables, de la justice et de la vertu. Personne ne s'y inquiète des inconséquences entre les maximes et la conduite. » — Aussi n'hésitons-nous pas à lui donner la préférence sur le capitaine Trotter, pour la lumière dont il éclaire les événements et pour les éléments de pondération qu'il introduit dans le débat. — Le récit du capitaine Trotter est plus alerte mais plus superficiel; d'après lui, si Hastings a commis des fautes, c'est parce que tout homme est faillible, rien de plus (pp. 199-200). Le même auteur avait publié déjà une biographie plus volumineuse de son héros. Il a eu pour ce nouveau travail le secours d'un recueil de dépêches et documents d'importance que M. Georges Forrest vient d'éditer sous les auspices de l'India-Office[1]; mais il est à croire que sir Alfred Lyall, membre du Conseil de l'Inde, aura pris également connaissance de ces pièces avant leur mise entre les mains du public. On peut donc comparer les opinions des deux écrivains comme appuyées identiquement sur les mêmes informations. — Indiquons en quelques mots les conclusions acquises et dont les révélations futures ne modifieront sans doute plus la teneur.

L'homme privé d'abord. — La physionomie de Hastings n'a rien que de sympathique si l'on songe aux difficultés qui l'entouraient; il a dû se préparer à son rôle sans autre guide que son tact naturel. « Il ne doit rien à l'étude des livres, rien aux usages admis, aux précédents officiels, aux traditions professionnelles, ni même à cette pression de l'opinion publique qui limite et définit la conduite de l'homme d'État » (Lyall, p. 223). Hastings, qui devait un jour prendre une si grande et juste confiance en lui-même, avait débuté par un excès de modestie. « Je crois avoir découvert en vous, » lui écrivait Clive, « une certaine méfiance de votre jugement et une trop grande facilité de caractère qui peuvent vous mener insensiblement à vous laisser conduire par ceux que vous devez diriger. » — Hastings a été l'un des premiers fonctionnaires anglo-indiens à se préoccuper de l'humanité dans les relations avec les indigènes. Sans être absolument insensible à l'argent, il n'a jamais amassé de grande fortune, et il a toujours dépensé généreusement ce qu'il avait. On l'a même accusé de prodigalité[2], pourtant on est obligé de convenir que ses dépenses ne tenaient en rien à la sensualité ni à l'ostentation[3]. Il n'est pas jusqu'à son second mariage qui n'ajoute un certain attrait de plus à sa figure. En achetant la baronne Imhoff à son mari pour en faire

mœurs et les traditions de l'Inde. L'historien même ne perdra rien à lire dans ce petit recueil de *Verses written in India* (Londres, Kegan Paul, 1889) les lamentations du « vieux Pindari » ou du « Radjpoute de la vieille roche. »

1. *Letters, Despatches and other State Papers preserved in the Foreing Departement of the Government of India*, 1772-1785. Londres, 1890, 3 vol.

2. Beveridge, *Calcutta Rev.*, avril 1878, p. 272.

3. *Ibid.*, pp. 290-314.

d'abord sa maîtresse, puis sa femme, Hastings s'est préparé quarante ans d'intimité sans nuage[1]. Assurément, la morale qui veut que « femme mal acquise ne profite jamais » et que les grandes passions soient suivies de grandes déceptions, ne trouvera pas son compte en cette affaire; mais le complet bonheur de cette union témoigne de si heureuses et de si rares qualités chez l'un et l'autre époux que l'indulgence leur est acquise. Les historiens se sont trouvés ici fort embarrassés pour s'exprimer ouvertement. Approuver ou critiquer l'aventure leur paraissait excessif. Sir Alfred Lyall s'en tire galamment en déclarant que « chacun la jugera suivant la gravité qu'il attache à une faute commise en de pareilles conditions » (p. 25) : et c'est en effet le cas de laisser à ceux qui sont sans péché le soin de jeter la première pierre.

L'homme politique ensuite. — Les trois grands griefs contre Warren Hastings sont la guerre des Rohillas, l'exécution de Nuncomar, et l'affaire de l'Oude.

En ce qui concerne les Rohillas, on est bien d'accord aujourd'hui pour reconnaître l'exagération des accusateurs de Hastings. Il ne s'est rien passé qui ressemblât à l'écrasement d'un brave petit peuple ni à la dépopulation totale d'un pays. Il y a eu seulement renversement de la domination d'une race sur une autre, ainsi qu'il arrive fréquemment dans l'histoire de l'Asie; renversement accompagné d'un exode, — non plus de 500,000 ni même de 100,000 âmes, comme dit Macaulay, — mais de 20,000 personnes environ sur plus d'un million d'habitants. Cette dépossession, à de certains égards, rappelle celle des Mamelouks. Sir John Strachey, qui a souvent visité le pays des Rohillas et conversé avec leurs chefs, déclare que « personne n'y a jamais entendu parler des atrocités qui remplissent encore aujourd'hui les Anglais d'un sentiment de honte[2]. » Toute la question contre Hastings est de savoir si l'on est jamais excusé d'entreprendre une guerre sans provocation directe, — ce qui relève du jurisconsulte plus que de l'historien. Il serait prudent de ne se prononcer à la légère en aucun sens. Sir Alfred Lyall incline vers la négative. « Il est vrai, » dit-il, « que l'opération a réussi dans toutes ses conséquences politiques et que le vizir, auquel on a cédé le territoire des Rohillas, pour en faire une barrière contre les Mahrattes, en a conservé paisiblement la possession jusqu'à la fin du siècle, alors que le Rohilkhand a été cédé aux Anglais. Cependant, il ne faut rien moins qu'une nécessité urgente pour justifier l'invasion subite d'un pays voisin, et l'on doit avouer que cette guerre a laissé une tache sur la réputation de la Compagnie dans l'Inde, où la faiblesse d'une frontière est encore moins dangereuse que la duplicité politique » (p. 48). — Tout cela est irréprochable; mais on peut se demander si le voisinage de peuplades barbares n'oblige pas forcément à se départir des règles interna-

1. M. Busteed a publié une partie de la correspondance de Hastings avec sa femme dans sa 2e édition des *Echoes of Old Calcutta*.

2. *India*, Londres, Kegan Paul, 1888, pp. 193-196.

tionales habituelles. Le capitaine Trotter a donc grandement tort d'alléguer ici l'exemple ultérieur de l'Angleterre dans le cas du Danemark sous Napoléon Ier (p. 92). En Europe, où l'axiome *si vis pacem para bellum* continue d'avoir cours, les armements n'impliquent aucune idée prochaine de rupture, les alliances ne comportent aucune hostilité immédiate. Chez les Asiatiques, au contraire, intriguer, préparer la guerre, c'est se disposer à la faire dès que les chances paraîtront favorables. Dès lors, pour l'Européen, prévenir les dangereux effets de cette diplomatie sournoise en frappant le premier coup, n'est pas une manœuvre nécessairement immorale. On peut, d'ailleurs, accorder à sir Alfred Lyall que les Anglais, en se mettant sous les ordres du vizir de l'Oude pour l'aider à conquérir le Rohilkhand, encouraient dans une certaine mesure la responsabilité des excès commis au cours de la campagne par leurs alliés du moment; et cependant ces excès sont inévitables aussitôt qu'on a recours à des troupes incivilisées, lors même qu'elles ne joueraient qu'un rôle subalterne[1]. — Bref, la guerre du Rohilkhand a visiblement été profitable aux Anglais. Peut-être Hastings s'est-il trop pressé d'intervenir; mais, sans le bruit fait autour de cette expédition durant son procès, il est à supposer qu'on n'en parlerait plus, l'histoire coloniale étant, hélas! remplie de conquêtes autrement scandaleuses.

La condamnation de Nuncomar ne prête pas aux mêmes divergences d'appréciation. Personne ne conteste maintenant que Warren Hastings fût en dehors de la poursuite qui a conduit le rusé brahmane au gibet. Macaulay s'est un peu trop pressé de soutenir que « les idiots et les biographes » seuls pouvaient nier son intervention. Nous avons un témoignage irrécusable, celui de l'avocat Farrer qui, avant de défendre Nuncomar aux assises, avait aidé de ses conseils l'ouverture des poursuites contre lui[2]. Nous n'avons pas à chercher si Nuncomar était vraiment coupable, mais bien si on lui a rendu toute la justice possible. Sous ce rapport, on ne relève aucune faute grave ni intentionnelle dans la procédure. Le résumé de sir Elijah Impey semble d'une impartialité parfaite. Quant à l'application de la loi anglaise contre le faux à des Asia-

1. Le capitaine Trotter ajoute qu'au XVIIIe siècle lord Chatham était presque le seul à protester contre l'emploi des auxiliaires peaux-rouges dans la guerre d'Amérique. De leur côté, les officiers français se voyaient obligés d'abandonner des prisonnières anglaises à la bâtonnade des *Squaws* et de laisser égorger des soldats anglais par des petits Indiens que leurs parents voulaient empêcher de pleurer. Aujourd'hui, les cruautés de nos auxiliaires n'ont pas diminué. Voir dans le *Blackwood Mag.*, mai 1891, un article du lieutenant-colonel Knollys sur les Cafres; et aussi une page atroce sur les Sénégalais dans le livre du Dr Vigné d'Octon, *Au Pays des Fétiches*. Paris, Lemerre, 1891, pp. 94-95.

2. On sait qu'en Angleterre un avocat peut plaider pour et contre le même client devant des tribunaux de juridictions ou de degrés différents, par exemple en première instance, puis en appel (Cf. Franqueville, *C. R. Ac. m. et p.*, 1889, t. II, pp. 745-6).

tiques pour qui la fabrication d'un document est une peccadille courante, il suffira de faire remarquer que, dix ans auparavant, un autre brahmane, également Hindou de naissance, avait été condamné à mort dans les mêmes conditions, et que son exécution avait seulement été commuée parce qu'on avait cru sage de ne point pousser à l'extrême une première leçon : la communauté indigène avait, du reste, pétitionné pour réclamer l'indulgence et protester que, jusque-là, elle n'aurait jamais supposé le crime de faux assez grave pour être passible de mort[1]. Que Warren Hastings fût enchanté de se trouver débarrassé de son vieil ennemi Nuncomar, aucun biographe, même idiot, n'oserait en douter. Mais on conviendra qu'il avait pour cela d'excellentes raisons, et que Nuncomar était depuis longtemps suspect à la Compagnie des Indes. Clive le tenait en médiocre estime, comme on le voit par une de ses lettres au général Carnac (20 mai 1765). — Ce qui est beaucoup moins clair, malheureusement, c'est la conduite du Conseil qui, jugeant Nuncomar innocent, refusa d'intervenir en sa faveur. Les faits sont ici d'une telle gravité qu'on est obligé de les relire à deux fois pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur. Sir James Stephen, malgré son extrême prudence, arrive à cette conclusion stupéfiante : « Voici comment j'explique cette abstention. Les membres du Conseil en majorité, notamment Clavering, se souciaient fort peu de Nuncomar. Ils étaient même très aises que la cour, en le faisant pendre, leur permît de présenter l'exécution sous un jour odieux. C'est pourquoi ils laissèrent la condamnation de Nuncomar suivre son cours, sans faire le moindre effort pour le sauver[2]. » Et pourtant le malheureux avait cru jusqu'à la dernière minute que l'appui du Conseil ne lui manquerait pas. Il écrivait à Francis le 31 juillet, cinq jours avant l'exécution : « Comme je compte sur les efforts de Votre Excellence pour me rendre tous les services possibles, je ne vous accuserai pas, comme le font les Hindous, à l'heure du jugement, d'avoir négligé de m'assister dans l'extrémité où je me trouve[3]. » Il y a, certes, de merveil-

1. Un passage du livre de sir James Stephen montre avec quelle facilité les Hindous acceptent l'idée d'un faux ou d'un mensonge. Un certain Commaul-O-Din avait fabriqué deux accusations contre le *divan* ou trésorier de Calcutta, dont il disait avoir à se plaindre, et les avait remises à Nuncomar pour s'en servir au moment voulu, par manière de « chantage. » Puis, ayant changé d'idée, il réclame ses pièces. Nuncomar refuse de les lui rendre, à moins qu'il ne signe d'abord une autre pièce accusant faussement Hastings de l'avoir contraint, lui Commaul, à signer une première pièce contre un ennemi d'Hastings, l'Anglais Fowke, dans laquelle il était affirmé que ledit Fowke avait essayé d'extorquer au même Commaul l'aveu qu'il avait versé des pots-de-vin à divers fonctionnaires (t. I, pp. 82-83). Ainsi, Nuncomar trouvait tout naturel et vraisemblable d'échafauder une série de faux témoignages les uns sur les autres. On imagine combien est facile le rôle des juges en présence de pareils imbroglios.

2. Stephen, t. II, p. 108.

3. Stephen, t. I, p. 235. Cette lettre a été publiée pour la première fois par Merivale (*Memoirs of Sir Philip Francis*, Londres, Longmans, 1867, t. II, pp. 37-

leux traits de coquinerie dans l'histoire; mais je ne sais si l'on en trouverait un plus admirable que le fait de ces trois personnages, — Clavering, Monson, et surtout Philip Francis, — laissant exécuter de sang-froid un homme innocent, à leurs yeux, pour se donner un jour le malin plaisir de taxer d'assassinat un adversaire politique!

Dans les affaires de l'Oude, comme dans la guerre des Rohillas, la conduite de Hastings peut comporter un certain blâme, mais au point de vue européen plus qu'au point de vue des sentiments asiatiques. Le rajah Cheyte-Singh manquait évidemment à ses obligations de feudataire. Néanmoins, comme elles étaient excessives, sir Alfred Lyall estime qu'il était peu conforme à notre esprit de justice de lui en faire un crime pour lui confisquer ses terres suivant l'usage. « Ce serait une erreur capitale, » dit-il, « de supposer qu'un gouvernement anglais puisse conserver en Asie des formes d'administration orientales; car sa force et sa stabilité dépendent précisément de sa persévérance à suivre un programme tout différent; et, chaque fois que les Anglais s'abaisseront dans l'Inde au niveau de la moralité politique ordinaire chez les potentats d'Asie, ils perdront tout le bénéfice du contraste » (p. 127). Ce sont là des observations d'une incontestable justesse aujourd'hui. Mais la Compagnie des Indes les aurait-elle alors comprises? Et peut-on dire qu'elle s'inquiétât de donner plutôt le bon exemple en politique que d'augmenter ses revenus? En revanche, pour la saisie des trésors des Bégums, la mémoire d'Hastings a moins de chance d'éviter la critique. Non pas que la saisie fût injuste en elle-même, outre que les circonstances obligeaient Hastings de se procurer de l'argent à tout prix. « Mais le recours à des violences corporelles, sous la direction d'officiers anglais, pour arracher de l'argent à des femmes et à des eunuques sera toujours chose ignoble..... Hastings n'a pas su comprendre que de pareils procédés ne doivent pas faire partie de l'outillage politique des Anglais, et que l'on perd sa caste ainsi que son honneur quand on prend une part quelconque, directe ou indirecte, à des opérations fiscales d'aussi triste apparence » (Lyall, p. 136). Il importe après cela fort peu que les Bégums elles-mêmes aient pardonné la chose au point d'envoyer leurs condoléances à Hastings au moment de son procès, alors qu'en Angleterre l'incident continuait d'exciter l'indignation. Il importe encore moins que les eunuques mis aux fers soient devenus plus tard « gros, gras et colossalement riches » comme l'assure négligemment le capitaine Trotter (p. 181).

Du procès même de Hastings nous ne parlerons pas ici. Il ne faut rien moins que la conviction de l'extrême bonne foi de Burke et de ses amis pour permettre d'en subir la lecture sans nausée devant l'ingratitude témoignée à l'ancien gouverneur général. Il est certain que la probité personnelle de l'accusé est sortie triomphante de l'épreuve, ce

38) d'après le « copie de lettres » où Francis avait eu l'impudence de la traduire et de la transcrire.

qui n'a pu manquer de frapper l'esprit d'une génération où la corruption était à l'ordre du jour. Puis, c'était la coutume de l'époque, nous dit encore sir Alfred Lyall qui s'est ingénié à montrer les dessous de cette interminable affaire, « c'était la coutume que les chanceliers et les secrétaires d'État s'accusassent réciproquement de crimes politiques odieux; et les chefs de parti s'invectivaient à la façon des héros d'Homère » (p. 222). Le procès, aussi long que la guerre de Troie, n'a eu aucun résultat appréciable. « L'accusation ayant pour organes les orateurs du Parlement et la défense étant présentée par des avocats éminents, il en devait résulter un conflit d'interprétation sur les règles et les principes à observer de part et d'autre, — de sorte que l'on ne put s'entendre précisément sur les points d'importance où les intérêts de l'Inde et de l'Angleterre réclamaient un jugement qui fît autorité. » Aujourd'hui les animosités d'antan se sont évanouies. L'Angleterre rend à Hastings la haute et pleine justice qu'il mérite, et l'on peut tenir pour certain que les révélations à venir ne changeront rien à l'estime que l'on a pour son caractère et ses services. Jamais les mains oublieuses des générations futures n'iront voiler son portrait qui fièrement, à Calcutta, préside aux délibérations du Gouvernement de l'Inde, avec cette devise noble entre toutes pour un chef d'État : *Mens æqua in arduis.* — Le vice-règne de lord Mayo ne rappelle probablement aucun souvenir à l'esprit d'un étranger, si ce n'est celui de la mort cruelle qui l'a frappé au milieu de sa carrière. Pourtant, lord Mayo était un de ces serviteurs actifs, pratiques, indispensables, qui fixent et développent sans bruit ni pose les résultats acquis, — tels en un mot qu'il en fallait au lendemain de l'insurrection de 1857 et des premières réformes entreprises pour prévenir le retour d'un soulèvement. Sir Wm. Hunter avait déjà raconté sa vie en deux gros volumes publiés quelques mois après sa mort[1]. Il ne s'est pas contenté de résumer dans le présent opuscule sa grande œuvre précédente : il a mis à contribution les nouveaux documents que les archives officielles commencent d'ouvrir au public à mesure qu'ils s'enfoncent dans le passé. — Sans avoir mis jamais le pied dans l'Inde, Richard Bourke, le futur lord Mayo, se trouvait préparé remarquablement à son rôle par ses antécédents de famille et de parti. Né en Irlande, il avait représenté longtemps au Parlement et dans trois ministères conservateurs les intérêts de son pays; il comprenait les froissements qu'engendre la sujétion d'une race à une autre. Un voyage de distraction en Russie, durant l'été de 1845 et dont il avait rapporté deux volumes de notes ou de lettres sans prétention mais pleines de sens[2], lui avait fait connaître un peuple au caractère naïf, primitif, qui

1. *A Life of the Earl of Mayo, Fourth Viceroy of India*, Londres, Smith, Elder, 1875. Voir aussi *Revue d'Edimbourg*, « lord Mayo's Indian administration, » avril 1876.

2. *Saint-Petersburg and Moscow. A Visit to the Court of the Czar*, by Richard Southwell Bourke, 557. Londres, Henry Colburn, 1846, 2 volumes.

offre à tous égards, — sociaux, religieux, économiques, — la plus curieuse et instructive analogie avec les populations de l'Inde. Il y avait appris le danger pour un gouvernement d'agir sans contre-poids sur des masses abandonnées à sa discrétion. On ne peut qu'admirer, d'après le récit de sir Wm. Hunter, la conscience avec laquelle lord Mayo sut remplir sa mission, secondé d'ailleurs par un état-major de choix. Un chapitre fort intéressant sur le mécanisme du gouvernement de l'Inde nous montre qu'en définitive le vice-roi « règne et gouverne » lui-même, sans que les affaires s'en portent plus mal. Mais s'il acceptait toute la responsabilité de sa charge, lord Mayo n'aimait pas empiéter sur le terrain d'autrui. Envers les États feudataires, sa politique fut une politique de non-annexion et d'intervention discrète dans la mesure strictement nécessaire pour aider à l'éducation des gouvernements indigènes. Vis-à-vis des pays frontières, — Beloutchistan, Afghanistan, Turkestan oriental, — sa conduite fut encore plus résolument abstinente. Nous la signalons sans la discuter : il est difficile pour un gouvernement européen d'entrer dans le détail et la justice des querelles, des compétitions qui s'élèvent à tout instant entre les chefs barbares ; et, cependant, il y a bien un fond de vérité dans la protestation des Afghans que reconnaître imperturbablement chez eux ou chez les autres tous les gouvernements *de facto,* c'est offrir une prime aux insurrections comme aux coups d'État. Quoi qu'il en soit, l'activité de lord Mayo se concentra sur les affaires intérieures. La mesure capitale de son administration a peut-être été la décentralisation financière à laquelle il se résigna, dans l'espoir, justifié bientôt, de remplacer par des excédents les déficits chroniques du budget, — l'une des plus heureuses innovations accomplies dans l'Inde depuis trente ans. Désormais, chaque province gère en partie son propre budget et bénéficie de ses propres économies. Malheureusement, le régime des finances indiennes ne peut nous servir de modèle, parce que l'administration anglaise n'a pas à compter, comme chez nous, avec des préoccupations électorales. Aussi continuerons-nous de voir, en France, tel et tel département administratif gaspiller délibérément des reliquats accidentels, de peur qu'en les avouant on ne provoque sur les budgets suivants des réductions permanentes et définitives. — En lisant ces excellents petits volumes d'histoire anglo-indienne, les rapprochements ainsi se présentent en foule. Il n'est pas jusqu'à la mort de lord Mayo qui ne prête à des méditations suggestives pour les criminalistes. Si l'on avait exécuté trois ans plus tôt son assassin, coupable d'un premier crime, si l'on ne s'était pas laissé bénévolement séduire par des dehors calculés de soumission et d'amendement, on n'eût pas eu à déplorer un crime encore plus inepte qu'odieux, vu son entière inutilité. — Enfin, l'on nous permettra de dire ici que les esprits éclairés doivent tous une pensée reconnaissante à l'infortunée victime. L'un de ses premiers soins en traversant Paris pour se rendre à Calcutta avait été de visiter nos Archives nationales et de s'en faire expliquer sérieusement l'organisation. C'est à lord Mayo que revient le mérite d'avoir établi sur un nouveau pied le service statistique de l'Inde, dont le gou-

vernement tire maintenant un remarquable parti, tandis que jusque-là nul ne s'avisait d'entr'ouvrir les cartons où les travaux s'accumulaient à tout hasard : le premier recensement du Bengale opéré d'après ses ordres a fait découvrir, pour cette seule province, un surcroît de 26 millions d'habitants dont aucun fonctionnaire ne soupçonnait l'existence.

H. P.

Geschichte der deutschen Verfassungsfrage wæhrend der Befreiungskriege und des Wiener Congresses 1812 bis 1815, von Wilhelm Adolf Schmidt, — aus dessen Nachlass herausgegeben von Alfred Stern. — Stuttgart, Gœschen, 1890. In-8°; I-VI et 498 pages.

Comme l'indique le titre, il s'agit de notes et documents recueillis par M. Stern dans les papiers laissés par M. Schmidt, l'auteur de *Preussens deutsche Politik* et de *Geschichte der preussisch-deutschen Unions-Bestrebungen seit der Zeit Friedrichs des Grossen*. Parmi les documents, il en est plusieurs d'inédits et de fort intéressants : tels un mémoire suédois sur l'avenir de l'Allemagne (décembre 1812), trois mémoires hanovriens sur le même sujet (5 janvier 1813, octobre 1813, 30 mars 1814), deux autres de Humboldt (décembre 1813 et avril 1814), etc. Quant aux notes, elles indiquent nettement que M. Schmidt, surpris par la mort à Iéna en 1887, projetait une réfutation en règle des publications de M. de Treitschke ; la vigueur de leur argumentation et la vivacité de leur style font regretter qu'il n'ait pu donner suite à son dessein.

Le sentiment qui guidait M. Schmidt est formulé page 29 : « Jusqu'en 1870, dit-il, on ne célébrait la grandeur de Stein que pour la puissante législation réformatrice qu'il donna à la Prusse, pour son ardeur à affranchir l'Allemagne et l'Europe du joug napoléonien, et pour ses efforts incessants en vue de reconstituer une Allemagne indépendante et forte. C'est seulement depuis l'érection de l'empire actuel que l'on a été tenté de découvrir en lui un prophète de l'état présent de l'Allemagne, l'un des premiers qui aient combattu pour le préparer. » Et M. Schmidt réfute point par point la légende que les historiens récents de l'unité allemande ont tenté d'accréditer.

La réfutation lui est aisée, sur certains points au moins. Nul doute, par exemple, que Stein n'ait jamais rêvé ni désiré une Allemagne unifiée, comme elle l'est aujourd'hui, sous l'hégémonie prussienne : il lui eût suffi de réduire à 15 ou 16 le nombre des États souverains. Ce qui est plus significatif encore, l'idée que l'on pût exclure l'Autriche de la nouvelle confédération n'approchait même pas de son esprit. Stein, malgré l'audace presque révolutionnaire de quelques-unes de ses réformes, était profondément conservateur de tempérament; il appartenait par sa famille à l'ancienne noblesse immédiate du saint-empire; comme tel, il professait un culte sincère pour les anciens détenteurs de la dignité impériale; il se rendait fort bien compte que l'on ne pouvait, sans péril pour l'Allemagne, restaurer

l'ancienne diète; mais, dans le nouvel édifice qu'il voulait élever, il prétendait assigner une place à tous ceux qui, dans le passé, avaient contribué à la majesté du saint-empire; il méprisait les principicules et consentait volontiers à en voir disparaître plusieurs, mais il demandait que tous ceux qui, autrefois, s'étaient révélés comme une force, voire même seulement comme une gloire, les Habsbourg aussi bien que les Hohenzollern, fussent associés dans la régénération de la patrie allemande. A cet égard, la démonstration de M. Schmidt, sans être absolument neuve, est abondante, précise et concluante : Stein n'a pas prévu l'Allemagne actuelle et n'a rien fait, consciemment du moins, pour ménager à la Prusse l'extraordinaire fortune qui lui est échue.

D'autre part, M. Schmidt nous semble soulever par instants d'assez mauvaises querelles, notamment lorsqu'il soutient contre M. de Treitschke que Stein n'a jamais songé à doter l'Allemagne d'un parlement, au sens moderne du mot. Stein demandait que le banc des villes de la diète impériale fût accru de députés de l'ordre équestre et de délégués des diètes locales. Cela n'a rien de moderne, s'écrie M. Schmidt. Évidemment, mais, à le prendre ainsi, la Chambre des communes, au début de ce siècle, n'avait, elle non plus, rien de « moderne » dans sa constitution : il n'empêche qu'elle était déjà un Parlement et qu'elle contenait le germe de ses développements ultérieurs. Aujourd'hui même, le Reichstag allemand est « moderne » pour ce qui concerne son mode de recrutement; l'est-il autant dans ses attributions ? On en pourrait légitimement douter. — N'en déplaise à M. Schmidt, Stein a le premier revendiqué pour l'Allemagne une représentation élective. Si restreint ou si aristocratique que dût être le collège électoral dont il voulait la faire émaner, il n'en posait pas moins ainsi la première assise d'une réforme radicale; le concours de cette représentation était *nécessaire* pour le règlement de tous les intérêts commerciaux et douaniers de la confédération; le banc électif n'eût pas tardé à croître en importance et en autorité, au détriment des autres bancs de la diète : dans le premier, en effet, se fût concentré tout l'effort du peuple en faveur de l'unification, tandis que les autres, au lieu d'être, comme le Bundesrath actuel, un jouet que la Prusse seule peut mettre en mouvement, eussent été partagés entre les deux puissances rivales qui allaient se disputer la primauté en Allemagne; le banc électif eût certainement réussi à s'insinuer puis à s'imposer, à la faveur de cette compétition entre l'Autriche et la Prusse, mieux que n'a pu le faire le Reichstag en face d'un Hohenzollern omnipotent.

Quoi qu'il en soit de cette question spéciale, les lecteurs trouveront dans le recueil fortement documenté de M. Stern un correctif utile aux théories de M. de Treitschke et seront frappés de voir que le jugement de M. Schmidt sur Stein se rapproche par plus d'un point des appréciations de M. Cavaignac.

André Lebon.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — **Revue des Questions historiques.** Janv. 1892. — Berlier. Le culte rendu aux souverains dans l'antiquité (résumé très complet et très clair; insiste sur le caractère politique de cette institution, qui a rendu à Rome les plus grands services). — Lecoy de la Marche. La croisade de Majorque en 1229 (histoire de Majorque sous les Sarrasins; les débuts de Jacques Ier d'Aragon; préparatifs de la croisade; la bataille de Porcupi; siège et prise de Palma; récit très vivant). — N. Valois. Louis Ier, duc d'Anjou, et le grand schisme d'Occident (fait suite à un précédent article sur l'élection de Robert de Genève. Rapporte, d'après les lettres du duc contenues dans un ms. de la Bibl. Barberini et divers documents du Vatican et des Archives nationales, les négociations à la suite desquelles le duc d'Anjou promit son appui à Clément VII, mais obtenait en échange d'être adopté par Jeanne de Naples comme son héritier et recevait tous les revenus du saint-siège, à l'exception de ceux du Comtat et des provinces d'Arles et d'Embrun). — E. de Beaufond. L'épiscopat constitutionnel, 1791-1801 (plutôt une série de notes et d'indications fragmentaires qu'une histoire méthodique et critique; ces notes ne manquent pas d'intérêt du reste; en appendice une liste de tous les évêques constitutionnels). — Robiou. L'histoire primitive du peuple d'Israël (réponse à l'abbé de Moor et réplique de celui-ci). — Delattre. Mariages princiers en Égypte quinze siècles avant l'ère chrétienne (d'après la correspondance de Dusratta, roi du pays de Mitanni, dans la Mésopotamie occidentale, avec son beau-frère Aménophis III et son gendre Aménophis IV, trouvée sur les tablettes de Tell-el-Amarna, dont la plupart sont aujourd'hui à Londres et à Berlin). — P. Batiffol. La Chronique de Taverna et les fausses décrétales de Catanzaro (démontre la fausseté de cinq bulles de Calixte II ayant pour objet la création de l'évêché de Taverna-Catanzaro auquel le castro de Rocca Felluca est rattaché. M. B. rapproche de ces bulles la fausse Chronique de Taverna, qui est un factum inspiré, lui aussi, par le désir de défendre les droits de l'évêché de Catanzaro contre celui de Squillace. Ces fabrications doivent être de la fin du xve s.). — H. Delehaye. Le légat Pierre de Pavie, chanoine de Chartres (complète son article précédent sur Pierre, comme légat d'Alexandre III, en montrant qu'il faut l'identifier avec l'archidiacre Pierre, qui fut en relations avec Thomas Becket, et qu'il était archidiacre de Pavie, non de Chartres; ajoute quelques indications à l'itinéraire de Pierre). — L. Couture. Le Cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Église latine du iiie s. à la Renaissance (le Cursus a fait loi

dans les oraisons depuis Léon le Grand jusqu'à la fin du moyen âge; il a été usité au ve et au vi^e s., puis, du xie au xve, dans la prose épistolaire, parénétique et même didactique). = Comptes-rendus : *D. Chamard.* Annales ecclésiastiques (suite de l'Histoire de l'Église par Rohrbacher, continuée par Chantrel jusq. 1869). — *Felten.* Papst Gregor IX (en forme d'annales). — Mémoires du vicomte Armand de Melun (important pour l'histoire des œuvres catholiques au xixe s.). — *P. H. X.* La politique française en Tunisie, 1854-1891 (bon). — *Constantin.* Les paroisses du diocèse d'Aix, t. I (utile). — *Bastié.* Monographie de la commune de Graulhet (bon).

2. — Revue d'histoire diplomatique. 6e année, 1892, n° 1. — Ed. Engelhardt. La confédération balkanique. — H. Doniol. La première négociation de la paix de 1783 entre la France et la Grande-Bretagne (publie le rapport de Rayneval sur ses conférences secrètes avec les ministres anglais en sept. 1782). — Chr. Schefer. La monarchie française et l'alliance suédoise à propos d'un livre récent (analyse du livre de M. Strindberg dont il a été question dans la *Rev. hist.*, XLVII, 404). — Thureau-Dangin. La France et l'Europe à la veille de 1848.

3. — La Révolution française. 1891, 14 déc. — Jeanvrot. Le Masle, évêque constitutionnel du Morbihan; 1er art. (raconte la lutte contre le clergé réfractaire). — Chassin. La préparation de la guerre de Vendée, 1789-93 (extrait d'un ouvrage qui va bientôt paraître; utilise beaucoup de documents inédits). — G. Bapst. Inventaire des bibliothèques de quatre condamnés (Louis XVI, Robespierre, Saint-Just et Couthon). — Thénard. Un ordre du roi du 25 juin 1789 (transcrit dans un procès-verbal de papiers saisis chez le comte de Guiche; le roi lui commande, « si cela est nécessaire dans Versailles, de repousser la force par la force »). — Charavay. Rapport de Masséna sur l'insurrection militaire de Rome, 25-27 février 1798. = 1892, 14 janvier. Brette. La séance royale du 23 juin 1789; ses préliminaires et ses suites, d'après deux documents inédits : la correspondance de Barentin et le journal de l'abbé Coster; 1er art. — Douarche. Notes sur la justice et les tribunaux à Agen pendant la Révolution; 1er art. — Monin. Catherine Pochetat, canonnier volontaire et sous-lieutenant d'infanterie. — Aulard. Le royalisme à l'armée du Nord en juin 1793.

4. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1892, 15 janv. — A. Sorel. La France et l'Europe en octobre 1795 (conclusion du tome IV et dernier de *l'Europe et la Révolution française*, qui vient de paraître). — Simon de la Rupelle. Les finances de la guerre de 1796 à 1815, 1re partie (jusqu'à la veille d'Austerlitz). — H. Pigeonneau. La France économique vers le milieu du xviie siècle (au début du règne personnel de Louis XIV). — Ch. Dupuis. Un conflit entre Frédéric II et l'Angleterre au sujet des prises maritimes (1753-1756; la solution du conflit se termina par un compromis qui ne changea rien aux principes mêmes du droit des gens, les deux parties ayant préci-

sément évité de trancher la question de droit). — Rostvorovsky. La situation internationale du saint-siège au point de vue juridique. — Borgeaud. Les papiers de Clarke; documents nouveaux sur la Révolution d'Angleterre (expose les discussions auxquelles donna lieu, au camp de Cromwell, l'*Agreement of the people*, véritable déclaration des droits inspirée du plus pur esprit puritain et démocratique).

5. — **Revue de l'histoire des Religions.** T. XXIV, 1891, nov.-déc. — Aymonier. Les Tchames et leurs religions; fin. — Deramey. Les inscriptions d'Adoulis et d'Axoum (ces inscriptions nous sont connues seulement par une copie faite par un marchand d'Alexandrie du vi^e s., Cosmas Indicopleustes, bon observateur, témoin consciencieux et initié aux choses d'Afrique. Intéressant sur les rapports de l'Éthiopie avec le monde grec et romain). — J. Darmesteter. Le Hvaêtvadatha ou le mariage entre consanguins chez les Parsis.

6. — **Revue des Études juives.** 1891, juillet-septembre. — J. Loeb. La littérature des Pauvres dans la Bible; 2e art. : le second Isaïe. — Romanos. Histoire de la communauté israélite de Corfou. — Ch. Dejob. De la condition des Juifs de Mantoue au xvie s. — H. Monin. Les Juifs de Paris à la fin de l'ancien régime, et leur émancipation en 1791. — H. Derenbourg. Catalogue des mss. judaïques entrés au British Museum de 1867 à 1890.

7. — **Bulletin critique.** 1892, n° 1. — *Dom U. Berlière.* Monasticon belge. 1re livr. (complément fort consciencieusement fait au *Gallia christiana*). — *Abbé Samouillan.* Olivier Maillard, sa prédication et son temps (fait connaître d'une façon très amusante un des principaux moines mendiants du xve siècle, le caractère de ses sermons et le milieu où il a vécu). — *Schober.* Explanatio critica editionis Breviarii romani quae a S. R. C. uti typica declarata est (explique, avec une science solide de la liturgie, les corrections et variantes introduites au Bréviaire depuis 1632; mais l'histoire du Bréviaire avant cette date est manquée. Article important de l'abbé P. Batiffol, qui prépare une Histoire du Bréviaire romain. Il propose à la Congrégation des rites, préoccupée d'éliminer peu à peu du Bréviaire les erreurs historiques que les progrès de l'hagiographie amènent à y relever, d'en effacer les traces des Fausses décrétales; c'est une série de dix-huit légendes qu'il faudrait supprimer). = N° 2. *Gaudeau.* Les prêcheurs burlesques en Espagne au xviiie siècle; étude sur le P. Isla (très curieux. Le P. Isla est surtout connu chez nous pour avoir accusé Lesage d'avoir volé son Gil-Blas à l'Espagne; le P. Gaudeau prouve que le P. Isla n'a voulu que mystifier son public pour assurer plus de succès à sa traduction). = N° 3. *Bouquet.* L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis (art. du P. Denifle). — *Gasquet.* Henry VIII and the english monasteries (remarquable).

8. — **Journal des Savants.** 1891, déc. — G. Perrot. Les fouilles de Schliemann à Troie; 4e et dernier article (la théorie de la nécropole

à incinération est inadmissible; il ne peut y avoir le moindre doute qu'Hissarlik fut une cité primitive, un des plus anciens berceaux de la civilisation méditerranéenne). = 1892, janvier. JANET. Sébastien Castellion, sa vie, son œuvre, 1515-1563 (d'après le livre de M. F. Buisson, qui présente un tableau animé de la société protestante et surtout calviniste au XVIe siècle). — HAURÉAU. Les registres de Nicolas IV, 2e article.

9. — Polybiblion. 1892, janvier. — *Abbé Perrossier*. Lettres adressées par Achard de Germane, avocat au Parlement de Dauphiné, à M. de la Coste, l'un des derniers présidents de cette assemblée, pendant les deux premières années de l'Émigration, 1791-93. — *Al. Luzio*. Francesi e Giacobini a Mantova dal 1797 al 1799 (fait à l'aide de pièces d'archives). — *Méjov*. Bibliographie sibérienne, 3 vol. (important). — *Id*. Bibliographie de l'Asie, 2e série : toute l'Asie excepté la Sibérie.

10. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1891, n° 46. — *O. Schulthess*. Der Prozess des D. Rabirius 63 v. Chr. (étude critique très soignée). — *E. G. Hardy*. C. Plinii Caecilii Secundi epistulae ad Traianum imperatorem cum eiusdem responsis (résultats nouveaux pour la constitution du texte; savant commentaire historique des lettres. Édition capitale). — *P. Fournier*. Le royaume d'Arles et de Vienne, 1138-1378 (remarquable). — *R. Krebs*. Die politische Publizistik der Jesuiten und ihrer Gegner in den letzten Jahrzehnten vor der Ausbruch des 30 jähr. Krieges (très complet; beaucoup d'idées et de faits). — Œuvres complètes de Christian Huygens. Correspondance; tomes II et III, 1657-1661. — *X. Mossmann*. Cartulaire de Mulhouse; tome VI et dernier. = N° 47. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca nationali Parisiensi. — *Pribram*. Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm von Brandenburg. Vol. XIV (recueil fort important pour l'histoire des relations du Brandebourg avec l'empereur, 1648-1688). — *A. Verhaegen*. Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, 1726-1804 (bonne biographie d'un prélat qui fut activement mêlé aux affaires de la Révolution en Belgique; il fut un ennemi déclaré des Vonckistes. — *Bockenheimer*. Geschichte der Stadt Mainz, 1798-1814 (beaucoup de renseignements utiles sur l'occupation française de Mayence). — *Rud. Gœtte*. Das Zeitalter der deutschen Erhebung, 1807-1815 (1er vol. d'une Histoire de l'unité allemande au XIXe s., qui promet d'être une habile œuvre de vulgarisation). — *Dove*. Zur eigenen Lebensgeschichte von. L. von Ranke (fragments d'autobiographie, de journaux de voyages et de lettres). = N° 48. *J. Kopecky*. Die attischen Trieren (utile pour le côté technique de la question). — *S. Reinach*. Chroniques d'Orient (mine précieuse de renseignements). — *Pallu de Lessert*. Nouvelles observations sur les assemblées provinciales dans l'Afrique romaine (établit l'existence du culte de Rome et d'Auguste en Tingitane). — *Kondakoff*. Histoire de l'art

byzantin, considéré principalement dans les miniatures, trad. par *Trawinski*. Tome II (ce livre rendra de grands services à l'archéologie byzantine, mais l'illustration est très médiocre). — *Dr W. von Heyd*. Die historischen Handschriften der k. œffentlichen Bibliothek zu Stuttgard. 2 vol. (catalogue dressé avec grand soin; on y trouvera beaucoup d'indications intéressantes sur Montbéliard). — *L. Larchey*. Ancien armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe au xve s. — *Abbé Angot*. L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790 (statistique très précieuse, mais l'auteur en tire des conclusions excessives). = N° 49. *Arbois de Jubainville, Ernault* et *Dottin*. Les noms gaulois chez César et Hirtius, *De Bello gallico* (les recherches de ces auteurs aident beaucoup à établir ce texte des *Commentaires*). — *Pais*. Dove e quando i Cimbri abbiano valicate le Alpi per giungere in Italia (des conjectures fort ingénieuses, qui touchent parfois au paradoxe). — *Sachsse*. Ein Ketzergericht (résumé clair et intéressant). — *Id*. Bernardus Guidonis Inquisitor und die Apostelbrüder (extrait de la *Practica* et du *Liber sententiarum* de B. Gui les passages concernant la secte des Faux Apôtres). — *Dr Funk*. Histoire de l'Église, trad. par *Hemmer* (œuvre d'opinion modérée et qui sera très utile; le traducteur a complété la bibliographie). — *H. Jadart*. Bibliographie des ouvrages concernant la vie et le culte de saint Rémi, évêque de Reims, apôtre des Francs (bon). — *Solerti*. Ferrara e la corte Estense nella seconda metà del sec. xvi. Discorsi di Annibale Romei (les discours de Romei sont assommants; mais ce que dit l'auteur de la cour de Ferrare au temps du Tasse doit retenir l'attention). — *L. Delisle*. Les mémoires de Pierre Mangon, vicomte de Valognes (il s'agit de mémoires sur l'hist. locale composés par le plus ancien historiographe du Cotentin qui vécut de 1632 à 1705). — *A. Waltz*. Sigmund Billings kleine Chronik der Stadt Colmar (texte précieux de cette chronique, qui va des origines de Colmar au 22 sept. 1796). = N° 51. *J. Lulvès*. Die Summa cancellariae des Johannes von Neumarkt (étude critique sur ce formulaire de la chancellerie de l'empereur Charles IV). — *Altmann*. Studien zu Eberhart Windecke (étude sur les mss. de ce chroniqueur, le plus important pour l'histoire de l'empereur Sigismond). — *F. des Robert*. Le cardinal Lattier de Bayane, d'après ses souvenirs inédits, 1735-1818 (ce personnage vit de près quelques épisodes de la politique française à la cour de Rome, pendant sa longue carrière d'auditeur de rote; ses souvenirs sont fertiles en anecdotes piquantes). — *L. Deschamps*. Histoire de la question coloniale en France (de bonnes intentions, un plan très ambitieux et qui n'est exécuté qu'en partie, du parti-pris et des illusions). = N° 52. *Ch. Mœller*. Introduction critique à l'histoire moderne (la bibliographie de cette étude sera utile, bien qu'elle ne soit pas exempte de défauts). = 1892. *Chélu*. Le Nil, le Soudan, l'Égypte (Maspero : l'auteur parle de ce qu'il a vu, étudié sur place; il apporte une masse de faits inconnus, ou peu s'en faut, de tous ceux qui ont à s'occuper de l'Égypte). — *F. Delitzsch* et *P. Haupt*. Beitræge zur Assyriologie. Vol. II, 1re livr.

(important). — *Hude*. Thucydidis historiarum libri VI-VIII (précieux pour la collation attentive des mss.; l'auteur s'est efforcé de rétablir la véritable orthographe de Thucydide, d'après ce qu'on sait de l'orthographe attique). — *K. von Amira*. Tierstrafen und Tierprocesse (bonne étude juridique basée sur des faits bien connus). — *J. Ficker*. Die Konfutation des Augsburgischen Bekenntnisses (publie la première rédaction de cette Réfutation de la Confession d'Augsbourg, celle qui fut soumise à l'empereur par les théologiens catholiques le 13 juillet 1530, et que l'empereur refusa de publier, comme trop confuse et trop injurieuse pour les hérétiques). — *P. Kannengiesser*. Zum Gedenktage des elsæssischen Reformators Martin Butzer (agréable panégyrique). — *Id.* Der Reichstag zu Worms vom Jahre 1545 (exposé très consciencieux des faits, mais sans idées générales). — *Bassermann*. Geschichte der evangelischen Gottesdienstordnung in badischen Landen (excellent, surtout au point de vue théologique). = N° 2. *Brœcking*. Die franzœsische Politik Papst Leo's IX (l'auteur n'a pas connu les livres français publiés sur le sujet, ce qui l'a induit en de nombreuses bévues; il connaît mal les rapports entre la cour de Rome et l'épiscopat français, qu'il faut dater seulement de Léon IX; c'est un livre manqué). — *R. Fester*. Rousseau und die deutsche Geschichtsphilosophie (attachant et instructif, mais excessif; en réalité, la conception que les idéalistes allemands se font de l'histoire et de l'humanité, loin d'appartenir à Rousseau, est l'exact opposé de sa doctrine). — *M. Stephens*. A history of the french Revolution. Vol. II (ouvrage très consciencieux; mais ce n'est qu'une habile compilation des ouvrages français. L'auteur ne pouvait-il la rajeunir en puisant dans les archives anglaises?). — N° 3. *B. Bess*. Zur Geschichte des Konstanzer Konzils. 1er vol. (étude approfondie sur le procès de Jean Petit au sujet de l'apologie du tyrannicide, mais noyée dans les faits de l'histoire générale). — *Joachimson*. Gregor Heimburg (biographie soignée d'un personnage de second ordre qui joua un certain rôle dans la politique intérieure de l'Allemagne au xve s.). — *E. de Broglie*. La société de Saint-Germain-des-Prés au xviiie siècle. Bernard de Montfaucon et les Bernardins (ni profond ni agréable, consciencieux seulement). = N° 4. *V. Schultze*. Geschichte des Untergangs des griechisch-rœmischen Heidentums. II : die Ausgænge (ouvrage essentiel pour quiconque s'intéresse à l'histoire religieuse du Bas-Empire). — *Inama-Sternegg*. Deutsche Wirthschaftsgeschichte des x bis xi Jahrhunderts. Vol. II (ouvrage d'excellente vulgarisation; expose la situation économique de l'Allemagne de la fin de l'époque carolingienne à celle du xiie siècle). — *R. Fage*. Prise de Tulle et son occupation par l'armée du vicomte de Turenne. 1585-1586 (bon). — *Beaudouin*. La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau (biographie très exacte quant aux faits; on peut discuter les idées). = N° 5. *P. Waltzing*. Le recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans (excellent). — *Colonel Stoffel*. Guerre de César et d'Arioviste et premières opérations de César en l'an 702 (études

de topographie militaire très ingénieuses et vraisemblables, mais qui ne s'autorisent d'aucune preuve directe). — *Général Thoumas*. Le général Vagnair de Marisy (Van Marisy) (souvenirs intéressants communiqués par le petit-fils de Vagnair).

11. — Le Correspondant. 10 déc. — Jean Darcy. La neutralité de la Belgique. L'ambassade de M. de Talleyrand à Londres (d'après les Mémoires de Talleyrand ; article très distingué par la forme comme par le fond, où le rôle et le caractère de Talleyrand sont appréciés avec impartialité et pénétration). — E. Frémy. Lamartine diplomate; suite (fin le 25 déc.). = 25 déc. H. Joly. Le socialisme chrétien. IV : la crise de 1848 (intéressant récit d'un mouvement bien oublié). — A. de Chenclos. La Révolution au Brésil. Don Pedro (recherche les causes et les antécédents de l'anarchie actuelle). = 1892, 25 janv. Mémoires du prince de Talleyrand. Le duc de Choiseul. I (portrait peu flatté de Choiseul; récit de ses débuts à Rome et à Vienne et de son ministère jusqu'à la mort de Mme de Pompadour. Ne trouve à louer que le pacte de famille. Curieuses réflexions sur les dangers des alliances permanentes entre puissances continentales). — H. Joly. Le socialisme chrétien. V : les dernières écoles (en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en France). — Bourloton. Comment finirent les régicides (très intéressant article. De 1800 à 1805, cent un régicides moururent fonctionnaires de l'empire. La plupart de ceux qui survécurent et furent atteints par la loi d'exil de 1816 montrèrent un médiocre héroïsme dans leur malheur).

12. — Revue des Deux-Mondes. 1891, 15 déc. — G. Larroumet. La comédie en France au moyen âge (d'après les ouvrages de M. Petit de Julleville. « Platitude, insignifiance, stérilité, » voilà au net le résumé de toute notre ancienne littérature comique). — Lavisse. Le Grand Frédéric avant l'avènement. Le séjour à Neu-Ruppin (son application aux choses militaires; part qu'il prend à la guerre de la Succession de Pologne à côté du prince Eugène; état de la Prusse, efforts accomplis par Frédéric-Guillaume Ier pour la mettre en valeur). = 1892. 1er janvier. E. Plauchut. Les anciennes provinces de la France. Le Berry. 1er art. : aspect de la région, Gaulois-Bituriges, la féodalité (insignifiant). — G. Valbert. Charles Pictet de Rochemont et sa correspondance diplomatique (intéressante pour l'histoire de la formation du canton de Genève après la chute du premier Empire). = 15 janvier. Duc de Broglie. Fin de la guerre de la Succession d'Autriche; paix d'Aix-la-Chapelle. 1er art. : les Préliminaires (comment la Hollande et l'Angleterre furent amenées à renoncer à leurs projets belliqueux, malgré l'entrée en scène de la Russie; habileté de Marie-Thérèse à faire à temps à la France les concessions nécessaires, mais en se réservant l'avenir et surtout en préparant les voies à une alliance avec la France). — Jurien de la Gravière. Les Gueux de mer. 4e partie : plutôt Turcs que Papistes (efforts des Gueux pour tenir la mer, de 1568 à 1571; au

lendemain de Lépante, ils souhaitaient encore l'appui des Turcs, dont ils attendaient une puissante diversion que leur indiscipline et leur pénurie leur faisaient vivement désirer). = 1er février. G. Perrot. Le sol et le climat de la Grèce. Leurs rapports avec le caractère de sa civilisation et de son art. — G. Valbert. L'histoire de l'alphabet (d'après l'ouvrage de M. Ph. Berger). — Brunetière. Bossuet historien du protestantisme (à propos de la thèse récemment soutenue par M. Rébelliau sur l'*Histoire des Variations;* c'est une œuvre historique d'une haute valeur, tant au point de vue de la méthode vraiment scientifique suivie par l'auteur qu'à celui de l'impartialité et de la hauteur des idées avec lesquelles il a été écrit).

13. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1891, 20 nov. — Am. Hauvette. Rapports sur les fouilles récentes pratiquées dans le tumulus de Marathon par le gouvernement grec (avec des ossements on y a trouvé des vases du vie s. ou du commencement du ve. On peut donc tenir pour vraie la tradition que c'est là la sépulture des soldats de Miltiade). = 27 nov. G. Boissier. Compte-rendu des fouilles faites par le Dr Carton et le lieutenant Denis dans quelques-unes des villes romaines dans les environs de Teboursouk, Tunisie (à Dougga, anc. Thugga; à El Matria = civitas Numiulitana). = 4 déc. G. Perrot. Sur un diplôme militaire trouvé à Cherchell, Algérie (par M. Waille; c'est le premier qu'on ait trouvé dans cette province). — Dieulafoy. Les édifices religieux de la Perse ancienne. — Th. Reinach. Une inscription inédite de l'île de Cos (règlement de sacrifices imposant des offrandes déterminées à divers fermiers des impôts et du domaine). = 11 déc. Heuzey. Le costume palmyrénien (influence du style grec dans le costume oriental). — Maspero. Inscriptions cunéiformes et pehlevies relevées et estampées par M. de Morgan (ce sont les plus anciens monuments actuellement connus de l'art chaldéen. Avec les estampages de M. de Morgan on a obtenu de bons moulages qui vont être déposés dans plusieurs musées). = 18 déc. Luce. Du Guesclin à Rennes, 1357 (analyse une lettre du dauphin Charles, 6 déc. 1357, donnant à Du Guesclin une rente viagère de 200 l. t. « par les grands constance, sens et loyauté duquel la ville de Rennes a été sauvée et défendue contre les ennemis du roi et les nôtres »). — R. de la Blanchère. Sur l'aménagement de l'eau courante dans l'Afrique romaine. — Aymonier. Mission épigraphique en Indo-Chine (rapporte à l'an 425 de notre ère environ la fondation du Cambodge indien par Çrutà-Vraman). = 23 déc. Luce. Le soufflet de l'Écluse et la chanson des pastoureaux normands (Behuchet, un des amiraux de la flotte française à l'Écluse, insulta Édouard III qui le fit pendre. On en fit une chanson que les Cauchois chantaient encore au temps de Pierre Cochon, qui a noté le fait dans sa chronique). = 1892, 15 janv. S. Reinach. L'art plastique en Gaule et le druidisme (le druidisme, qui est en Gaule antérieur aux Celtes, a, comme le mosaïsme, été hostile à l'anthropomorphisme; c'est pourquoi les premières statues de dieux n'apparaissent en Gaule qu'à

l'époque de la domination romaine). = 22 janv. R. de Lasteyrie. De l'origine des basiliques chrétiennes. — M. de Morgan. Mission d'exploration archéologique et linguistique dans le nord de la Perse, le Kurdistan et le Louristan. = Comptes-rendus des séances de l'année 1891. Bulletin de sept.-oct. R. de la Blanchère. Rapport sur les travaux de la mission et des services placés sous sa surveillance; campagne de 1891. — Abbé Duchesne. Concile de Turin, ou concile de Tours? (concile de Turin !). — G. Schlumberger. Une monnaie byzantine inédite portant les effigies de l'empereur iconoclaste Théophile, de sa femme Théodora, de ses trois premières filles : Thécla, Anna, Anastasia. — P. Fabre. Sur un ms. nouveau du chroniqueur Ricobaldo de Ferrare (Ricobaldo a donné deux éditions assez différentes de son *Pomerium Ravennatis ecclesiae,* la première en 1297, la seconde en 1306, et chaque fois il a lui-même écrit un abrégé de son livre. En 1314, il a fait la *Compilatio chronologica,* qui dérive du *Pomerium* de 1297; en 1318, l'abrégé de Poppi, qui dérive du *Pomerium* de 1306, ou, pour mieux dire, du *Compendium historiae romanae.* Chacun de ces abrégés a d'ailleurs sa valeur propre, parce que chacun d'eux renferme en même temps une continuation originale).

14. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1892, janvier. — J. Simon. Notice historique sur M. Fustel de Coulanges. — Comte de Franqueville. La magistrature anglaise.

15. — Société nationale des Antiquaires de France. Séances. 1891, 13 et 25 novembre. — M. l'abbé Batiffol communique le texte d'un authentique de reliques rédigé en 1272 à Saint-Jean d'Acre par l'archevêque de Tyr, et donnant le nom d'un évêque Humbert de Panéas inconnu jusqu'ici. — M. Muntz établit que le fameux tableau de Léonard de Vinci, la sainte Anne, actuellement exposé dans le Salon carré, se trouvait en 1516 dans l'atelier de Léonard à Amboise. = 23 déc. M. Babelon lit une note sur les ateliers monétaires des Perses au temps de Cyrus, de Cambyse et de Darius. — M. Schlumberger présente un bas-relief en ivoire reproduisant la figure jusqu'alors inconnue de l'empereur Léon VI. = 1892, 13 janv. M. Ulysse Robert revient sur les communications précédemment faites par lui au sujet des signes d'infamie imposés aux Juifs au moyen âge. Il cite une pièce de vers de Jean-Baptiste Guarini dans laquelle on donne diverses interprétations de la roue des Juifs. Ces vers, dont l'existence lui a été révélée par M. Léopold Delisle, ont été imprimés à Modène en 1496. — M. Durrieu présente une miniature représentant le roi Louis XI. Cette miniature, qui appartient à un collectionneur parisien, M. Vasset, doit être une reproduction du portrait exécuté au xve siècle par Jean Foucquet. = 20 janv. M. Germain Bapst présente les reproductions des statues, bustes et médaillons du Grand Condé datant du xviie siècle. Ces sculptures sont l'œuvre de Coysevox; un des bustes en terre cuite, actuelle-

ment à la bibliothèque de Chantilly, a été fait d'après nature et reproduit par conséquent exactement les traits du vainqueur de Rocroy.

16. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1891, 15 déc. — C. Pascal. Louis XIV et les Réfugiés huguenots en Angleterre à l'époque de la Révocation, 1618-1688, d'après les dépêches, pour la plupart inédites, du roi, de ses ministres et de ses ambassadeurs; 4e et dernier article sur *les Plaintes de Claude à Londres*. — N. Weiss. La Sorbonne et la librairie parisienne; requête des vingt-quatre libraires-jurés de l'Université au Parlement, 29-30 juin 1545. — Benoît. Une lettre inédite de Vivens, 1687. — N. W. Autobiographie d'une victime de la Révocation : Jacques Cabrit, pasteur du Refuge. 1669-1751; fin. — H. Gélin. Les cloches protestantes; fin. = 1892, n° 1. Hauser. Marie de Juré, Odet de Téligny et la captivité de François de la Noue, d'après des lettres inédites, 1580-1590 (suivi de six lettres à Walsingham). — N. Weiss. Sauvées! Lettres inédites de deux Montalbanaises et de leur oncle d'Aliès de la Tour, 1672-1689 (ces deux jeunes filles, qui logeaient à Paris, rue de Seine, avec leur mère, deux sœurs et deux frères, s'enfuirent à l'étranger pour se soustraire au prosélytisme de leur oncle, converti depuis peu au catholicisme, qui les avait prises en surveillance et les menaçait du couvent). — Lods. Le traitement des pasteurs au lendemain de la loi du 18 germinal an X (avril 1802), lettre autographe de Portalis annotée par Bonaparte. — Gaufrès. Fondation d'une chaire au collège de Navarre pour combattre l'hérésie, 1628. — Lelièvre. Les registres protestants; 1er art. (Cannes, Clairan, Crespian, Montmirail, Combes, Sauve).

17. — Société de l'Histoire de Paris. Bulletin. 1891, nov.-déc. — H. O. Supplique de l'Université au pape pour la fondation d'un *Collège oriental* à Paris (acte non daté, mais qui a été écrit vers le milieu du xiveo siècle; il insiste « pro fundatione studii in arabico, greco et tartarico. » Il s'agissait de former des missionnaires pour propager la foi chez les Infidèles). — B. Prost. Présents d'orfèvrerie offerts aux rois et reines de France et aux souverains étrangers à l'occasion de leur entrée à Paris, 1424-1563. — Vicomte de Grouchy. Inventaire après décès de la reine Anne d'Autriche, 1666.

18. — Annales de l'Est. 1892, janvier. — Aug. Prost. Les institutions judiciaires dans la cité de Metz; suite et fin (la justice après 1552). — Pfister. Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile; fin (Odile a certainement existé; elle était fille du duc d'Alsace Adalric au viiie s.; ses reliques, conservées encore aujourd'hui à Hohenburg, sont probablement authentiques; tout ce qu'on en a dit de plus, ses miracles, et surtout les généalogies qui attribuent au père d'Odile une descendance illustre, sont inadmissibles).

19. — Académie nationale de Reims. Travaux. Année 1889-90, tome I (Reims, 1891). — Abbé Ch. Cerf. Anciens usages de l'église de

Reims dans la célébration du mariage (présentation de treize pièces de monnaie ou deniers, offrande de pain, de vin et de deux cierges, le poêle étendu au-dessus des mariés). — Id. Growesteins (publie un document inédit sur ce général hollandais qui a laissé en Champagne un renom de Croquemitaine, et sur une razzia qu'il fit en ce pays en 1712). — Jadart. Bibliographie des ouvrages concernant la vie et le culte de saint Remi, évêque de Reims, apôtre des Francs (126 numéros). — Dr Guelliot. Cachet inédit de l'oculiste Gentianus (avec une note sur les douze cachets analogues trouvés à Reims et le nom de leur propriétaire).

20. — **Annales de Bretagne.** T. VII, n° 2, janv. 1892. — A. Éon. Toullier; 3e partie : 1809-1815 (ses démêlés avec la censure quand il publia son cours de droit, 1811-1812). — Delaunay. Mémoires de G.-M. Angenard, 1790-1833; fin (expéditions de corsaire, la plupart malheureuses, de 1810 et 1813). — E. Robiou. Un problème historique et une correspondance administrative en 1744 (on a cité et publié, il y a quelques années, une lettre du 7 oct. 1744 qui racontait une tentative de débarquement des Anglais près de Saint-Pol-de-Léon, et d'un sanglant engagement entre les Anglais et la milice du pays. Ces faits n'ont jamais existé que dans l'imagination du correspondant. Dans ses recherches, négatives sur ce point, l'auteur a trouvé et publié une correspondance de la communauté de Saint-Pol avec le gouverneur de la province et relative à la milice).

21. — **Revue de Champagne et de Brie.** 1891, oct. — Baron Rey. Le procès des Templiers (l'ordre des Templiers est sans tache; le procès et la condamnation qui les frappa ont été iniques). — Savetiez. Dampierre de l'Aube et ses seigneurs. 5e partie : la maison de Picot. — Numa Albot. Les religieuses chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville; suite. — Leroy. Michel de La Huguerye à Sedan; appendice : les embarras financiers de Guillaume-Robert de la Marck en 1585 et 1586; son testament en 1587. — Goffart. Précis d'une histoire de la ville et du pays de Mouzon, Ardennes; suite en nov. et en déc. = Nov. Laurent. Annales de dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu; 12e centurie. = Déc. Lacordaire. Notes historiques sur le bourg et le prieuré de Voisey; fin. — A. de B. Catalogue des pièces manuscrites composant la collection dite « Topographie de Champagne » à la Bibliothèque nationale. — D. de R. Les archives de l'état civil de Châlons-sur-Marne; suite.

22. — **Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.** Bulletin. Année 1891, vol. XLV. — Abbé H. Bouvier. Histoire de saint Pierre le Vif (depuis les origines jusqu'à 1873, avec plusieurs appendices, sur sainte Théodechilde, saint Savinien et sur le diplôme de Clovis en 509, que l'auteur tient pour inattaquable quant au fond, sinon quant à la forme). — Ch. Moiset. Essai sur l'origine des noms des chefs-lieux de canton du département de l'Yonne. —

Ch. Demay. L'abbé Courtepée et le marquis de Nettancourt honorés du titre de citoyen d'Auxerre, 1781. — Max Quantin. Testament de Jacques Robert, marchand à Joigny, 25 nov. 1554.

23. — Société des antiquaires de Picardie. Mémoires, 4e série, t. I, 1891. — H. Josse. Notice historique sur les communes de Vers et d'Hébécourt, canton de Boves (d'après des recherches inédites de D. Constant et de Cuvillier-Morel-d'Acy. Planches. Légende de saint Hildevert, évêque de Meaux; les sources sont rarement indiquées par les auteurs). — L'abbé A. Le Sueur. Fontaine-sur-Somme, notice historique (biographie des seigneurs de Fontaine, dont le plus connu est Aleaume, qui prit part à la croisade de 1204. Détails archéologiques sur l'église, planches). — G. Durand. L'ameublement civil au xvie s., dans les stalles de la cathédrale d'Amiens (étude intéressante sur ces admirables sculptures; planches nombreuses). — F. Poujol de Fréchencourt. Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1888-1889. — Janvier. Excursion à travers les archives communales d'Amiens. — G. Durand. L'église de Beauval; dessins de M. Milvoy (du xiie et du xiiie s.). — G. Durand. La peinture sur verre au xiiie s. et les vitraux de la cathédrale d'Amiens. — Poujol de Fréchencourt. Compte-rendu sur les travaux de l'année (1890). — Darsy. Le clergé de l'église d'Amiens en 1789. — L'abbé Charlier. Effets, dans une paroisse de campagne en Picardie, du décri des espèces monétaires et de la création des billets de banque, 1712-1725 (paroisse du Quesnoy-sous-Airaines).

24. — Revue historique et archéologique du Maine. 1891, 2e semestre. — Abbé L. Froger. Les établissements de charité à Sillé-le-Guillaume. — Comte de Beauchesne. Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs; suite. — Roquet. Saint-Jean-de-la-Motte; fin (depuis 1789). = Tome XXXI, 1re livr., 1892. — Abbé A. Ledru. La recluse Renée de Vendômois, 1er art. (banale histoire d'adultère, avec meurtre du mari, Jean de Saint-Berthevin, par la femme qui veut épouser son amant, Guillaume du Plessis, mais qui, arrêtée, est forcée par la torture d'avouer son crime, 1485). — Lafillée. Les peintures murales de Poncé (avec d'intéressantes gravures au trait). — Abbé Pélies. L'ancien collège du Mans à Paris; suite. — L. Brière. Le voyage de François Pyrard, de Laval, aux Indes orientales et au Brésil (d'après l'édit. récente qui en a été donnée à Londres par M. A. Gray).

25. — Revue de Gascogne. 1891, déc. — Communay. Valentin de Salha, capitaine de frégate, ministre du roi de Westphalie. — Abbé Breuils. La Ténarèze (direction de cette vieille route romaine). — Courrier historique du département des Landes. = 1892, janv. Espérandieu. Les inscriptions des Lactorates, 1er art. — Bladé. Histoire de la Gascogne; préface. — Abbé Dubarat. Les études historiques dans les Basses-Pyrénées, 1891.

26. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1892, janvier-février. — Abbé F. Vernet. Notes sur Pierre de Chalus, évêque de Valence et

de Die; suite. — Abbé Fillet. Histoire religieuse de Saint-Julien-en-Vercors, Drôme. — Abbé Lagier. La Révolution dans les Terres-Froides, Isère, ou les cantons de Virieu et de Châbons, de 1787 à nos jours; suite.

---

27. — Historische Zeitschrift. Bd. XXXI, Heft 2. — Wilke. Gouverneur Morris, ministre des États-Unis à Paris pendant la Terreur. — Dondorff. Noblesse et bourgeoisie dans l'ancienne Grèce (étudie le caractère de leur lutte dans la période qui s'étend entre la monarchie des temps héroïques et le triomphe de la démocratie). — M. Lehmann. Le recrutement, le service militaire et les congés dans l'armée de Frédéric-Guillaume Ier. — Wiedemann. A propos de « l'histoire de mon temps, » de Frédéric II (Frédéric s'est réellement servi pour son édition de 1775 de son essai sur la guerre de Silésie écrit en 1742-1743). = Comptes-rendus : *A. Schwappach.* Handbuch der Forst-und Jagdgeschichte Deutschlands. — *M. Endres.* Die Waldbenutzung vom 13 bis 18 jahrh. — *W. Stein.* Die Genossenschaft der deutschen Kaufleute zu Brügge in Flandern. — *W. Heyd.* Die grosse Ravensburger Gesellschaft (important). — Monumenta Castellana. Urkundenbuch zur Geschichte des frænkischen Dynastengeschlechtes der Grafen u. Herren zu Castell 1057-1546; hsggb. v. *P. Wittmann* (bon; nombreuses corrections par M. Wegele). — *Tschakert.* Urkundenbuch zur Reformationsgeschichte des Herzogthums Preussen, I-III (le premier volume contient une histoire de la Réforme en Prusse pleine de choses neuves et intéressantes). — Compte-rendu d'ensemble par M. Mangold sur les publications relatives à la Hongrie parues en 1888. — Catalogus van de pamfletten-verzameling berustende in de koninklijke bibliotek, bewerkt door *W. Knuttel.* Fasc. 1 et 2, 1486-1648 (très important catalogue des brochures politiques et religieuses conservées à la Haye). — *B. Kindt.* Die Katastrophe Ludowico Moro's in Novara im April 1500 (met en lumière l'authenticité et l'autorité des lettres de Hieronymus Morone, attaquées par Ranke. Réfute l'accusation de trahison lancée contre les mercenaires suisses). — Société d'histoire vaudoise. Bulletin du bi-centenaire de la glorieuse rentrée, 1689-1889 (recueil de douze mémoires relatifs aux événements de 1689, publié par le collège vaudois de Torre-Pellice à Turin; on y remarque l'article de M. de Budé sur le séjour des Vaudois en Suisse de 1616 à 1689 et celui de M. Appia sur la part prise par Guillaume III au retour des Vaudois). — *Trede.* Das Heidenthum in den rœmischen Kiche-Bilder aus dem religiœsen und sittlichen Leben Süditaliens, 4 vol. (manque d'art et de critique, mais a réuni une masse de curieux renseignements). — *Groh.* Geschichte des ostrœmischen Kaisers Justin II (essai fort heureux d'apologie; critique des sources intéressante, s'est servi de sources orientales). — Ignatii diaconi vita Tarasii archiepiscopi Constantinopolitani, graece primum edidit *J. Heikel* (publié à Helsingfors par la Soc. litt. finnoise, Tarasius fut patriarche de 784 à 806). — *Medina.* Historia del Tribunal del Santo Oficio de la Inquisicion in Chile (fait suite à l'histoire de l'Inquisition à Lima parue

en 1887. L'Inquisition fut établie au Chili en 1572 et dura jusqu'en 1815. Malgré ses abus, l'Inquisition rendit des services aux mœurs, à celles du clergé surtout). — *Ch.-H. Moore*. Development and character of gothic architecture (n'est satisfaisant que pour la France et l'Angleterre, méconnaît la valeur du gothique allemand). = Bd. XXXI, Heft 3. K. Lamprecht. L'origine de la bourgeoisie et de la vie municipale en Allemagne (rattache tout le développement des institutions municipales allemandes au progrès du commerce du xe au xiie siècle, et, par conséquent, au progrès de l'activité individuelle en opposition à l'organisation territoriale collective de la Marche. Les premières gildes eurent pour objet le transport des marchandises. Les marchés avec leur justice et leurs magistrats particuliers devinrent les centres de la vie commerciale et favorisèrent la formation des collectivités nouvelles qui avaient pour base, non plus la famille, mais la volonté individuelle. La séparation du grand et du petit commerce acheva la formation de la vie municipale en créant le patriciat urbain). — K. Hæbler. Die Memoiren des Generals Cordoba (les trois vol. parus de ces Mémoires, 1866-69, nous conduisent jusqu'à la Révolution de septembre 1868. Ils sont d'une importance capitale pour l'histoire des guerres carlistes, auxquelles Cordoba et surtout son frère Luis prirent une part active, et pour celle des luttes des partis où Cordoba joua, comme « moderado, » un rôle secondaire, mais constant, et fut initié à beaucoup de choses). — Frédéric le Grand et la prédestination (série de lettres, à la fois atroces et grotesques, qui montrent comment Frédéric-Guillaume Ier obligea son fils, alors enfermé à Custrin, à renier ses idées sur la prédestination). = Comptes-rendus. *W. Ihne*. Rœmische Geschichte, t. VII et VIII (ces 900 p. ne renferment qu'une période de dix-huit ans, de 48 à 30 av. J.-C. Les trois quarts de l'ouvrage sont la reproduction d'un manuscrit laissé par Zumpt. Ihne et Zumpt sont sévères pour César et cherchent à défendre Cicéron contre Mommsen. Leur œuvre manque de solidité et de méthode). — *Elter*. De forma Urbis Romae deque Orbis antiqui facie (important pour l'hist. de la cartographie). — *Volkmar*. De annalibus Romanis quaestiones (sur l'histoire du décemvirat, sur les rapports de Denys et de Tite-Live). — *Drexler*. Mythologische Beitræge. I. Der Kultus der ægyptischen Gottheiten in den Donaulændern. — *K. von Hase*. Kirchengeschichte II. 2. Von Innocentius bis Luther (lecture charmante). — *Uhlhorn*. Die christliche Liebesthætigkeit, III. Die Liebesthætigkeit seit der Reformation (admirable ouvrage, impartial et exact). — *Hefele*. Conciliengeschichte t. VI, nouv. éd. p. Knöpfler (art. important de Bess où il relève ce qu'il y a d'insuffisant dans les additions de K.). — *Id.* t. IX par Hergenrœther (ne contient qu'une histoire très médiocre du protestantisme jusqu'aux premières années du pontificat de Paul III). — *A. Blumenstok*. Der pæpstliche Schutz (très bon; c'est le premier essai pour déterminer juridiquement le caractère du patronage pontifical). — *I. Fuhrer*. Ein Beitrag zur Lœsung der Felicitas Frage (prouve clairement que la passion de sainte Félicité est une

légende du VIe s. sans autorité et que les dates des catacombes de Maxime, des Jordani, de Priscilla, de Prétextat et de Saint-Janvier fixées par Rossi n'ont aucune certitude). — *Bury*. A history of the later Roman Empire from Arcadius to Irene (art. de Gelzer sur ce livre plein de talent et de science). — Thomas Ebendœrfer's Chronica regum Romanorum, hsggb. v. A. Pribram (écrite vers 1449, devait avoir sept livres; le septième est devenu le Chronicon Austriacum). — *K. Brandi*. Die Reichenauer Urkundenfælschungen (important et excellent). — Fürstenbergisches Urkundenbuch, t. VII (239 chartes de 1470-1509 et 107 d'appendice aux sept vol. publiés par M. Baumann). — *A. v. Pfister*. Herzog Magnus von Würtemberg, 1594-1622 (agréable). — *Th. Wiedemann*. Die religiœse Bewegung in Oberœsterreich und Salzburg beim Beginne des XIX Jahrh. (très curieux; la vie et l'action de Pœschl sont pour la première fois bien connues). — Quellen zur Geschichte der Stadt Kronstadt in Siebenbürgen. II (comptes de 1526-1540). — *O. Fritzsche*. Glarean (bonne biographie de l'humaniste Henri Loriti, de Mollis près Glaris, 1488-1563). — Cartularium der abdij Marienweerd. uitg. door *J. de Fremery* (bon). — *J. Westerkamp*. Das Bundesrecht der Republik der Vereinigten Niederlande 1579-1795 (très utile). — *G. Kernkamp*. De sleutels van Sont. Het aandel van de Republick in den Deensch-Zweedschen oorlog van 1644-1645 (trop exclusivement tiré des archives de la Haye). — *J. Mendels*. Herman Willem Daendels, voor zyne benoeming tot gouverneur general van Oost Indie, 1762-1807. — Colleccion de documentos inéditos para la historia de España, XCIII-C (contiennent la Chronique de D. Juan II de Castille par Alvar Garcia de Santa Maria, 1420-1434; une correspondance du cardinal d'Osma avec Charles-Quint et son secrétaire D. Fr. de los Cobos; la correspondance des princes d'Allemagne avec Philippe II et ses ambassadeurs à Vienne, 1556-1598; des lettres relatives au comte et à la comtesse d'Eboli, des lettres de Louis de Requesens et de Juan de Zuñiga; une relation des guerres de Barbarie par Fr. Luis Nieto; la correspondance du marquis de Villafranca, gouverneur du Milanais sous Philippe III; des documents sur la guerre de Trente ans et sur celles contre Louis XIV, la biographie de D.-L. Enriquez; le journal du duc de Liria sur son ambassade à Moscou; des pièces sur le Mexique, le Chili et le Pérou). — *F. Schirrmacher*. Geschichte Spaniens vornehmlich im 14 jahrh., t. V (indigeste). — *H. Lea*. Chapters from the religious history of Spain connected with the Inquisition (savant). — *J. Bernays*. Petrus Martyr Anglerius u. sein Opus epistolarum (étude critique excellente, regarde les lettres comme authentiques dans leur ensemble, mais maladroitement remaniées dans l'*Opus*). — *K. von Hæfler*. Der Hohenzoller Johann Markgraf von Brandenburg (la partie espagnole bonne). — *H. Kunz*. Der polnisch-russische Krieg von 1531 (insuffisant). — *H. von Wlislocki*. Von wandernden Zigeunervolk (observations ethnographiques nombreuses et intéressantes faites en Transylvanie; croit à l'origine indienne).

28. — Historisches Taschenbuch. Folge VI, Jahrg. XI, 1891. —

Bodemann. La Palatine, belle-sœur de Louis XIV (l'auteur a publié récemment deux volumes des lettres que la princesse écrivit à sa tante, l'Électrice Sophie de Hanovre. Sa biographie d'après ses lettres et ses rapports avec la cour de France). — Welzhofer. L'expédition de Datis et la bataille de Marathon (critique vivement le récit d'Hérodote. La campagne de Datis s'arrêtait naturellement après la prise d'Érétrie; l'armée débarquée près de Marathon n'était pas réellement l'armée persane; elle se composait essentiellement des troupes fournies par le tyran Hippias, peut-être avec un faible contingent perse; cette armée n'était pas fort supérieure à celle des Athéniens; la victoire de Marathon a été fort embellie et exagérée par la tradition postérieure). — Hartfelder. Érasme et les papes de son temps (expose les relations personnelles d'Érasme avec Jules II, Léon X, Hadrien VI, Clément VII et avec le cardinal Hieronimus Aleander. Son opposition à Luther n'a pas été provoquée seulement par des motifs scientifiques et religieux, mais encore par ses relations personnelles avec les cercles dirigeants du catholicisme). — Heide. Nuremberg au temps de la Réforme (malgré ses efforts pour garder sa neutralité en 1546-47, la ville eut fort à souffrir de l'empereur après sa victoire. De l'intérim d'Augsbourg; efforts du parti impérial pour détruire le parti protestant à Nuremberg en 1548-1552. Tout cela d'après de nombreux documents inédits et avec de nombreux détails sur l'histoire générale de l'Allemagne, de 1546 à 1552). — Hilliger. Catherine de Médicis et l'entrevue de Bayonne (cette entrevue avait pour but de décider le roi d'Espagne à soutenir l'élection d'Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, à la papauté. La reine espérait que ce cardinal, s'il montait sur le trône pontifical, l'aiderait par la réunion du concile national en France à rétablir la paix religieuse et la tranquillité intérieure; elle espérait aussi amener l'Espagne à réconcilier les partis religieux. La reine échoua, mais elle fit à l'Espagne d'importantes concessions : elle lui promit d'introduire en France les décrets du concile de Trente. Quand le projet relatif au cardinal de Ferrare eut échoué, Catherine négligea de remplir les promesses faites à l'Espagne. D'après les archives de Simancas et de Paris).

29. — Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. Bd. VI, Heft 1, 1891, Heft 3. — W. Judeich. La bataille d'Andrinople le 9 août 378 ap. J.-C. (les Germains de croyance arienne vainquirent l'empereur qui était l'appui de l'arianisme. La mort de Valens fut aussi le coup de grâce des Ariens dans l'empire). — R. Davidsohn. Origines du consulat, surtout dans le comté de Florence-Fiesole. — F. Stieve. Le duc Maximilien de Bavière et la couronne impériale (détail des négociations engagées en 1600-1602; avec des documents inédits). — Wegele. Le poète de la Divine Comédie a-t-il composé le « De Monarchia? » (l'hypothèse récemment présentée par A. Maass n'est pas fondée sur des bases assez solides). — Schellhass. L'entrevue de Trèves en 1473 (publie un document inédit qui jette quelque lumière sur les négociations entre le Téméraire et l'Empereur et sur les causes de leur

l'Hexateuque (il fut le père spirituel du judaïsme étroitement attaché à la loi et à la hiérocratie juive).

39. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrg. 1892, Heft 1. — Achelis. Histoire et développement de la théologie pratique (depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIe siècle). — Kittel. Les textes du Pentateuque dans les livres de Samuel et des Rois (discute les hypothèses de Cornill, Stade, Budde, sur l'origine de ces deux livres bibliques). — Delff. Le quatrième évangile et son authenticité (il n'a pas été composé par l'apôtre Jean, mais par un Juif de Jérusalem de la famille des grands-prêtres qui émigra plus tard à Éphèse. Il a été écrit à Jérusalem; des copies s'en répandirent plus tard en Asie-Mineure où il subit des remaniements et des interpolations). — Wandel. C. Sentius Saturninus, consulaire et légat (sa biographie; étude chronologique attentive sur son gouvernement en Syrie, pendant lequel Jésus est né. Le recensement qu'il ordonna eut lieu en l'an 7 de notre ère).

40. — Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft. Jahrg. XI, 1891, Heft 2. — Budde. Sur certains chapitres des livres du Pentateuque traitant de la législation juive. — Maschkowski. Influence de l'exégète juif Raschi sur Nicolas de Lyra dans l'interprétation et l'exégèse de l'exode.

41. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XIII, Heft 1. Gotha, 1892. — Lempp. Saint Antoine de Padoue; sa vie et ses œuvres; 2e partie (ses luttes au sujet de la règle franciscaine; ses prédications; sa mort). — R. Rocholl. Le platonisme de la Renaissance. — Pflugk-Harttung. Deux bulles pontificales relatives à l'Irlande (l'une de Grégoire VII, n° 5059 de Jaffé-Lœwenfeld; et l'autre d'Hadrien IV, n° 10056; elles ne sont pas authentiques). — Bess. Études sur les sources de l'histoire du concile de Constance. — Gess. Le duc Georges, l'électeur Joachim Ier et le cardinal Albert (lettres relatives à la fuite de l'électrice Élisabeth, 1526-1528). — P. Kaiser. La Vulgate de Stockholm, une prétendue bible de Luther. — G. Schleusner. Les débuts du mariage protestant au XVIe siècle, d'après des actes contemporains; suite.

42. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 1891, Jahrg. XXXV, Heft 1. — Hilgenfeld. Priscillien et ses écrits découverts récemment (il partageait sur beaucoup de points les opinions des gnostiques et des manichéens). — Dræseke. La patristique grecque dans l'histoire de la littérature grecque de W. Christ. Corrections et additions. — Frank. La secte des « Lippovanes » en Bucovine (identique à celle des Philippones et des Philippovanes; ils doivent leur nom à celui du moine russe Vassiliev Photius, en religion Philippe. Origine de la secte russe des Rascolniks ou « Starovierzi » à la fin du XVIIe s. Une partie de ces sectaires s'établit à Bucovine à la fin du XVIIIe s. Leur culte et leurs croyances). — Mensinga. L'évangile selon saint Jean (il fut composé dans le premier ou dans le deuxième quart du IIe s., sous

l'impression des persécutions dirigées contre les chrétiens, par un ennemi de toutes les joies de ce monde, qui a attribué au Christ la haine du monde dont il était lui-même animé. L'importance historique de cet évangile est donc bien moindre que celle des trois autres). = Heft 2. Bratke. L'époque de la vie du Christ dans le commentaire du livre de Daniel par Hippolyte (les données, fournies par ce commentaire découvert récemment sur la naissance et la mort du Christ, sont en partie interpolées). — Dræseke. De la prophétie attribuée au syrien Éphraïm sur les derniers temps, l'antéchrist et la fin du monde. — A. von Raffay. Les Hussites en Hongrie (extension de leurs doctrines en Hongrie de 1420 au commencement du xvie siècle; le roi Mathias s'est montré très tolérant envers elles). — Tollin. Thomas d'Aquin et Michel Servet (dans sa polémique contre le dogme de la Trinité, Servet a subi surtout l'influence de saint Thomas, qui a sacrifié, lui aussi, aux doctrines antitrinitaires). = Comptes-rendus : Texts and studies, contributions to biblical and patristic litterature, edited by Robinson. Vol. 1, n°s 1-2 (important). — *Wrede*. Untersuchungen zum ersten Briefe des Clemens Romanus (Hilgenfeld repousse le système de l'auteur).

43. — **Archiv für Anthropologie**. Bd. XV, Heft 3, 1891. — Winckel. L'accouchement chez les peuples primitifs (il y a de bonnes raisons pour croire qu'il s'accomplit d'ordinaire sans médecin et sans opérations). — Jacob. (Ossements et ustensiles en fer trouvés à Rœmhild dans le duché de Saxe-Meiningen (ils sont sans doute de l'époque de La Tène). = Comptes-rendus : *Von Wlislocki*. Von den Zigeunern (bon). — *Krauss*. Volksglaube und religiöser Brauch der Süd-Slaven (bon). — *Laistner*. Das Ræthsel der Sphinx (remarquable). — *Von Andrian*. Die Verehrung von Bergen seitens asiatischer und europæischer Völker (important). — *Von Chlingensperg-Berg*. Das Græber-Feld von Reichenhall in Oberbayern (bon).

44. — **Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte**. 1891, n° 3. — Deppe. Le quartier général de Varus en 9 ap. J.-C. (aux sources de la Lippe, près de Bielefeld; c'est entre Detmold et Paderborn que l'armée romaine fut anéantie par Arminius). = N° 5. Osborne. Sur l'histoire des Slaves (parle avec éloge d'un ouvrage en tchèque par Niederle sur l'anthropologie de Bohême).

45. — **Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft im deutschen Reich**. Jahrg. XV, 1891. Heft 4. — G. Schmoller. Histoire des entreprises industrielles; suite (les mines et leur exploitation en Allemagne, de 1400 à 1600). — M. von der Osten. Les sociétés professionnelles et le socialisme en France (surtout depuis 1860). — Martens. Démocratie sociale et politique sociale dans les royaumes scandinaves.

46. — **Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft**. Bd. X, Heft 1, 1891. — Sprenger. Le droit musulman; esquisse de son

développement. — Rehme. Le droit du peuple de l'Amaxona (peuplade caffre). — Kohler. Les coutumes de la province de Bombay; fin dans Heft 2. = Heft 2. Friedrichs. Études de droit comparé (développement de la famille; différentes formes de mariage; matriarchat et patriarchat, polyandrie, polygamie et monogamie, etc. Utilise un nombre considérable de relations de voyage chez les peuples primitifs. Article très détaillé).

47. — Deutsche Rundschau. 1891, nov. — A. Milchhœfer. L'Attique et ses habitants modernes. = 1892, janv. Danton; fin en février (étudie surtout le chef d'émeute, le politicien; laisse trop dans l'ombre les parties d'homme d'État qu'il y avait chez Danton; porte sur la victime de Robespierre un jugement sévère, mais qui ne paraît pas dicté par le parti-pris). = Févr. L. von Hirschfeld. Un héritier présomptif diplomate (il s'agit de Frédéric-Louis, fils et héritier de Frédéric-François, duc de Mecklembourg-Schwerin, et des négociations dont son père le chargea auprès du tsar pour obtenir l'intervention d'Alexandre Ier en faveur de son trône, 1806-1807); 1er article. — F.-X. Kraus. Giovanni Battista de Rossi (à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance. L'illustre archéologue est né le 22 février 1832).

48. — Nord und Süd. 1891, août-sept. Schwartz. C.-G. Suarez, le créateur du droit prussien; suite et fin (détails sur ses théories politiques et sur ses attaques contre l'absolutisme). — P. Lindau. Porfirio Diaz (biographie; appréciation très favorable de sa politique). — Zernin. La fin du dernier Napoléonide (biographie du prince impérial: détails sur sa mort en Afrique). — Diercks. Les Jésuites (critique et repousse les accusations dirigées contre eux).

49. — Schau ins Land. Jahrg. XVI, 1891, Heft 2. — Hugard. Le prieuré de l'ordre de Cluni de Saint-Ulrich, près de Fribourg, en Bade, 1702-1806. — Poinsignon. Les territoires en Brisgau du moyen âge au temps présent. — Diernfellner. Sainte Cummernis (légendes de sainte Cummernis ou Wilgefortis et propagation de son culte; représentations figurées de la sainte et leurs rapports avec la mythologie scandinave).

50. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. XLV, Heft 2, 1891. — Spiegel. Avesta et Shah-nameh (montre les différences qui existent entre l'Avesta et le « Livre des rois » relativement à l'histoire légendaire de l'Iran). — Osc. Schneider. L'ambre en Sicile au moyen âge (les écrivains arabes du moyen âge en ont connu l'existence. Contre les critiques de C.-G. Jacob). — P. Horn. Les mémoires du chah de Perse Tahmasp Ier (fin du texte). — Pertsch. Liste des monnaies léguées par Fleischer à la Société allemande pour l'histoire d'Orient (32 pièces d'origine orientale). — M. Schreiner. Remarques sur la chronique juive de Joseph ben Isaac Sambart (publiée par Ad. Neubauer dans ses *Mediæval jewish chronicles*, 1887. Détermine quelques-unes des sources qu'il a utilisées pour la description de l'Égypte au moyen âge). — Id. Al-Sabti, fils de Haroun-al-Rachid (publie un

récit d'Al-Samarkandî sur la mort de ce prince). = Heft 3. A. Sprenger. Remarques critiques et commentaire sur la description, faite par Hamdâni, de la péninsule arabique et sur l'édition de son œuvre par D. H. Müller. — Snouck Hurgronje. Un témoignage arabe pour l'existence du commerce des esclaves à Singapour au temps actuel. — Vambéry. La vie intellectuelle des femmes perses (femmes écrivains et poètes, d'après le « Mazmai Mahmoud » du prince persan Mahmoud Kazar né en 1799). — P. Horn. Remarques sur le catalogue des gemmes sassanides de la collection de Clercq (sévères critiques et rectifications). — Steinschneider. Apollonius de Thyane chez les Arabes (il y a dans la littérature arabe un certain nombre d'œuvres sur la philosophie mystique, la magie et l'alchimie, attribuées à Apollonius, que les Arabes appelaient Balinas). — Id. Les petits traités d'Aristote sur les sciences naturelles chez les Arabes (addition au mémoire de l'auteur dans le t. XXXVII de la *Zeitschrift*). — Leumann. Copies et extraits d'œuvres sur les religions de l'Inde (68 pièces relatives à l'histoire de la secte Jaina, 7 relatives au bouddhisme, 15 au brahmanisme). — A. Mueller et A. Socin. Heinrich Thorbecke et H. L. Fleischer; leurs papiers scientifiques et leurs collections lexicographiques (les papiers de Thorbecke sont en la possession de la Société allemande pour l'histoire d'Orient. Bibliographie relative à la littérature, à la langue et à l'histoire de l'Arabie).

51. — K. Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften. Abhandlungen der philologisch-historischen Classe. Bd. XIII, n° 2, 1891. — Goetz. Le « Liber glossarum » (ce nom désigne un lexique encyclopédique du moyen âge qu'on attribue d'ordinaire à l'évêque goth Ansileubus; recherches sur les mss. et sur les lexiques dérivés du « Liber, » sur les sources et l'origine de ce dernier. Il a été composé entre 690 et 750, sans doute en Espagne). = Bericht über die Verhandlungen, 1891, Heft 1. R. Meister. Sur l'épigraphie grecque (commentaire détaillé sur les inscriptions du temple des Cabires à Thèbes récemment trouvées et publiées par Szanto dans les *Mittheil. d. d. archæol. Instituts*, Bd. XV, 1890). — Lipsius. La constitution d'Athènes par Aristote.

52. — Berichte des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt a. M. Neue Folge. Bd. VII, Heft 3 et 4, 1891. — Bluemlein. Deux monuments à Limbourg sur la Lahn consacrés, l'un au comte de Nieder-Lahn-Gau, Conrad le Sage, mort en 948; l'autre au fou des sires de Limbourg mort vers 1310. — Baier. Sophocle et Hérodote (examine les hypothèses qu'on a présentées sur les rapports personnels entre les deux écrivains). — L. Forte. Machiavel (analyse du Prince; critique des jugements portés sur ce livre. Il est inexact que Machiavel ait été un représentant de l'idée de l'unité politique de l'Italie). — Rehorn. La légende de Lorelei (n'est pas d'origine moderne).

53. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. I, 1891, Heft 1. — Cantor. Albert Dürer écrivain (de son important traité de fortifica-

tion publié en 1527). — R. Schroeder. Différends entre la ville libre de Lubeck et les grands-duchés de Mecklenbourg au sujet de la souveraineté sur le cours inférieur de la Trave, 1188-1890 (terminés en faveur de Lubeck). — Hartfelder. Sainte Catherine vénérée comme patronne de la Facultas artium de l'université de Heidelberg au moyen âge (publie un discours prononcé vers 1484 par Galtz, professeur à l'université). — Hausrath. Arnaud de Brescia (biographie détaillée). — F. von Duhn. Henri Schliemann. = Heft 2. Karlowa. L'« ordo salutationis sportularumque provinciae » (trouvé récemment parmi les ruines de l'antique Thamuyadi en Numidie et publié dans l'*Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 629; commentaire détaillé qui insiste surtout sur les « coronati »). — A. von Domaszewski. Contribution à l'histoire des guerres persiques (1° liste des États grecs alliés contre les Perses, gravée sur une colonne érigée à Delphes; 2° retraite de la flotte perse après Salamine; une partie de cette flotte resta en Thrace). — Id. La province de Mésie. — J. von Pflugk-Harttung. Constructions celtiques (en Irlande). — A. von Œchelhæuser. Rapport du diplomate Philippe Hainhofer sur son voyage pour un baptême à la cour ducale de Wurtemberg en 1616 (curieux comme peinture de mœurs chez les princes protestants de l'époque). — Erdmannsdœrfer. La Bibliotheca palatina de Heidelberg (publie une lettre inédite du duc de Bouillon, en 1622, où il conseille de transporter cette bibliothèque à Sedan et de la garantir ainsi contre les troupes de la Ligue).

54. — Westdeutsche Zeitschrift. Jahrg. X, Heft 2, 1891. — Miller. Le camp de l'Ala II Flavia à Aalen en Wurtemberg (on a récemment découvert les murs de ce camp. Cette section de la cavalerie romaine appartenait, non aux troupes auxiliaires de la Germania superior, mais aux troupes de la Rhaetia; Aallen faisait donc partie de cette dernière province. Statistique et histoire des troupes romaines auxiliaires en Rhaetia et en Germania superior. Dans la composition de l'armée romaine en Germania superior, on distingue 3 périodes : 1° jusqu'en 69 ap. J.-C.; 2° jusqu'en 116; 3° d'Hadrien jusqu'au IIIe s. A ces trois périodes correspondent aussi trois époques des progrès des troupes romaines sur la rive droite du Rhin : celle où fut construit le « limes transrhenanus » correspond au règne d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux; celle du « limes rhaeticus » est l'œuvre d'Hadrien. La ligne fortifiée du Rhin au Neckar et les castella du Neckar sont contemporains du « limes transrhenanus » et construits sur le même plan). — Haug. Les monuments des quatre divinités; suite. — Roehricht. Les lettres de l'écolâtre Olivier de Cologne (il prêcha la croisade en Allemagne et en Orient depuis 1214. Texte critique et commentaire de dix de ses lettres, 1214-1227; de l'usage qu'on en a fait dans les récits postérieurs). = Heft 3. Hettner. Les antiquités romaines de Trèves et des environs. — Riese. Le peuple des Suebi (réplique aux critiques de Kossina).

55. — Mansfelder Blætter. Jahrg. V, 1891. — Heine. Le village

d'Erdeborn au comté de Mansfeld (histoire détaillée, surtout à l'époque de la guerre de Trente ans. Histoire des familles nobles « von der Streithorst » et « von Hoyquesloot »). — Grœssler. Deux chroniques de familles d'Eisleben et de Helfta écrites au XVIIIe s. (importantes pour l'histoire de la guerre de Sept ans). — Id. Hermann de Luxembourg, anti-roi opposé à l'empereur Henri IV (biographie détaillée; ses rapports avec la ville d'Eisleben, où il résida pendant longtemps. Appendices sur la généalogie de Hermann, sur une charte fausse d'un prétendu comte de Mansfeld en 1109, sur l'élection de cet anti-roi à Eisleben). — Id. Légendes et usages du comté de Mansfeld et des environs; suite.

56. — Bremisches Jahrbuch. 2e série. Bd. II, 1891. — Iken. Le règlement ecclésiastique pour la ville de Brême en 1534 (son origine, son auteur, ses rapports avec les règlements des autres États; son caractère et son contenu; son introduction à Brême et développements qu'il y reçut par la suite).

57. — Jahrbücher und Jahresberichte des Vereins für Mecklenburgische Geschichte. Jahrg. LVI, 1891. — Techen. Histoire de la ville de Wismar (depuis 1226). — Koppmann. Rostock, de 1311 à 1314 (sa lutte contre le prince Henri de Mecklembourg et contre le roi Éric de Danemark; la révolution intérieure qui éclata dans Rostock pendant cette lutte). — Crull. Le droit municipal de Schwerin (publie une copie de ce code de l'an 1581). — Wunderlich. Monnaies trouvées en 1878 à Mecklembourg (41 pièces du XVIe et du XVIIe s.). — Schildt et Grotefend. Les villages disparus de Mecklembourg-Schwerin (article très détaillé). — Koppmann. Histoire du prince Nicolas II de Werle (complète et rectifie le mémoire de Stichert sur ce sujet; important pour l'histoire de Mecklembourg à la fin du XIIIe s.). — Brueckner. L'emplacement de l'antique sanctuaire slave de Rethra.

58. — Zeitschrift des Vereins für Hennebergische Geschichte. 1891, Heft 10. — Gerland. Aménagement et décoration intérieure d'un château princier au XVIe s. (actes relatifs à la construction projetée du château de Smalcade à la fin du XVIe s.). — Vilmar. Origine et premiers développements du ci-devant monastère bénédictin de Herrenbreitungen (fondé entre 933 et 980, sans doute par les moines de Hersfeld).

59. — Zeitschrift des historischen Vereins für den Regierungsbezirk Marienwerder. 1891, Heft 27. — Liek. Histoire de la ville de Lœbau; suite.

60. — Mitteilungen der Niederlausitzer Gesellschaft für Anthropologie und Alterthumskunde. Bd. II, Heft 2, 1891. — Weinech. Trois cimetières à urnes funéraires à Lübben. — Liersch. Costume et mœurs des Slaves et des Germains au VIe s. ap. J.-C. (d'après le chroniqueur byzantin Mauricius).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Marcel Canat de Chizy, érudit bourguignon, est mort le 14 octobre dernier, âgé de quatre-vingts ans. On lui doit un grand nombre d'écrits d'histoire locale, parmi lesquels des *Documents pour servir à l'histoire de Bourgogne au XVe s.* (1863), des *Notes historiques et topographiques sur quelques villages de la Bourgogne* (1874); le *Cartulaire de Paray-le-Monial,* publié en collaboration avec M. l'abbé Ul. Chevalier (1890), etc.

— M. Ferdinand Pouy, érudit amiénois, est mort le 4 décembre; on lui doit des études sur *les Anglais à Amiens pendant la Révolution* (1876), sur *la Chambre de conseil des États de Picardie pendant la Ligue* (1888), sur *Concini, maréchal d'Ancre; son gouvernement en Picardie* (1885), et des recherches sur l'imprimerie et la librairie à Amiens.

— M. Alfred Maury, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort le 12 février dernier, à l'âge de soixante-quinze ans. Nous lui consacrerons un article nécrologique dans notre prochaine livraison.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu comme correspondants étrangers MM. Leemans, à Leyde, Hirschfeld, à Berlin, Thompson, directeur du Musée britannique à Londres, et, comme correspondant français, M. Ch. Bayet, recteur à Lille.

— Voici le titre des thèses qui ont été présentées par les élèves sortant de l'École des chartes et soutenues en janvier dernier : 1° C. Anchier. Essai biographique sur Charles Ier de Melun, grand maître et lieutenant général de Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France (1420-1468). — 2° Ch. Baurel de la Roncière. La marine française sous Louis XI. — 3° H. Courteault. Gaston IV, vicomte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre (1423-1472). — 4° Jos. de Croy. Étude sur la chambre des comptes de Blois. — 5° Jos. Deloye. Recherches sur les institutions charitables d'Avignon depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution. — 6° H. Forgeot. Vie de Jean Balue, cardinal d'Angers (1421-1491). — 7° A. Henry. Guillaume de Plaisians, ministre de Philippe le Bel [né à Plaisians, dans la Drôme, ce qui fixe l'orthographe de son nom]. — 8° P. Le Brethon. La formation du département du Calvados et son administration (déc. 1789-oct. 1792). — 9° G. Lequatre. Études sur l'histoire de la ville d'Orléans jusqu'au début du XIIIe siècle. — 10° A. Maisonobe. Étude sur Bernard de Castanet, évêque d'Albi et du Puy. — 11° J. Passy. L'origine des Ossalois, étude dialectologique et historique. — 12° P. de Vaissière. Charles de Marillac, ambassadeur

de France auprès de Henri VIII, de Charles-Quint et des princes d'Allemagne (1539-1553). — A la suite de la soutenance, les thèses sur Orléans et sur Bernard de Castanet ont été ajournées.

— M. S. Reinach, toujours préoccupé de rendre service à ses confrères en archéologie, vient de faire réimprimer en un beau volume de 785 p. in-8° les *Chroniques d'Orient* (F. Didot) qu'il a publiées de 1883 à 1890 dans la *Revue archéologique*. Il les a complétées et corrigées et y a ajouté quelques appendices. Les plus importants sont des articles de la *Rev. arch.* sur le culte d'Esculape (p. 90-102) et la reproduction d'un article du *Classical Journal* sur les faux groupes en terre cuite. M. Reinach revient dans sa préface sur cette question et invite avec raison le gouvernement athénien à faire la lumière par une enquête sérieuse sur un commerce qui menace de jeter le discrédit sur certaines collections et certains travaux archéologiques. Nous nous unissons à M. Reinach pour exiger des explications de ceux qui prétendent savoir la provenance des groupes contestés. Il n'est pas admissible que l'on continue à disserter sur des œuvres qu'on déclare un jour asiatiques, un autre jour attiques, et dont on refuse d'indiquer l'origine. — Un admirable index rend facile l'usage de ce vaste recueil, qui contient l'histoire critique des découvertes archéologiques en Orient pendant huit années, et qui est un trésor, non seulement de renseignements précis, mais aussi de saine érudition.

— L'Exposition de 1889 n'aura pas seulement provoqué la publication du livre de MM. Ammann et Garnier sur l'habitation humaine (cf. *supra*, p. 377); elle a été pour M. Ph. Berger, qui avait été chargé d'organiser dans l'Exposition rétrospective une histoire de l'écriture en moulages et fac-similés, l'occasion d'écrire une *Histoire de l'écriture dans l'antiquité* (Hachette), où l'on trouve un exposé remarquablement clair et intéressant de toutes les formes de l'écriture chez les différents peuples, depuis les Quippos du Pérou jusqu'aux runes scandinaves ou slaves, et du développement de l'écriture alphabétique sortie tout entière d'après M. B. des hiéroglyphes de l'Égypte. La première partie est consacrée aux origines de l'écriture, dont M. B. constate partout le caractère idéographique primitif; il passe ainsi en revue les écritures du Nouveau-Monde, puis celles de la Chine et du Japon, de l'Assyrie et de la Perse, de Cypre, de l'Égypte, des Hittites. La seconde partie retrace toute l'histoire de l'alphabet. M. B. y soutient la doctrine qui rattache à l'écriture araméenne les alphabets indien, zend et pehlvi. La troisième partie traite des alphabets himyarite, éthiopien, berbère, ibérique, ogamique, runique et sibérien. M. B. rattache ces trois derniers groupes aux alphabets classiques. Grâce aux admirables types de l'imprimerie nationale et à de très belles planches phototypiques, M. Berger a pu illustrer son volume de façon à rendre sensibles toutes ses démonstrations. Les moins érudits peuvent lire avec intérêt ce roman de l'écriture, qui a tout l'attrait d'un voyage de découverte et auquel le mystère ajoute un charme de poésie.

— Le 3e volume de la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (section des sciences religieuses) est la seconde partie du *Prétendu polythéisme des Hébreux*, essai critique sur la religion du peuple d'Israël, par M. Maurice Vernes. Elle comprend les études suivantes : les noms divins et le polythéisme primitif; les espérances messianiques, le ciel, l'enfer; le polythéisme étranger; examen des écrits prophétiques (Leroux).

— M. M. Vernes a publié sous le double titre d'*Histoire sainte, première partie*, et d'*Éléments d'histoire juive* (Leroux) le premier abrégé d'histoire juive qui soit à la fois strictement scientifique et mis à la portée des enfants. Il est clair, d'une lecture agréable et d'un fond solide. Les idées excessives présentées dans les derniers ouvrages de M. Vernes (*Précis d'histoire juive, les Résultats de l'Exégèse biblique; du Prétendu polythéisme des Hébreux*) ne reparaissent ici que sous une forme très atténuée et assez acceptable. Le livre I contient l'histoire politique du peuple d'Israël depuis l'établissement en Chanaan, c'est-à-dire depuis le moment où commence une tradition vraiment historique; le second livre donne la légende des origines depuis Abraham, la législation, la religion, la littérature. Un appendice de 80 pages contient un recueil de textes choisis de l'Ancien Testament. Le livre de M. Vernes est rédigé de façon à ne froisser aucune croyance, et il constitue un véritable progrès dans l'enseignement de l'histoire de l'antiquité.

— Les archéologues et les historiens accueilleront avec une égale satisfaction la publication des *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie* d'Albert Dumont (Thorin), qui viennent de paraître par les soins de M. Th. Homolle, précédés d'une notice sur les travaux d'A. Dumont par L. Heuzey, où le talent et le caractère de Dumont sont appréciés avec une rare délicatesse. On retrouvera là réunis des articles et des mémoires dispersés en divers recueils et dont quelques-uns ont une portée très grande. Je signalerai entre autres les nos xv, xvi, xvii et xviii sur les mesures et les poids grecs, le no xi sur un bas-relief funèbre dans lequel Dumont a résumé ses idées sur les représentations de banquets funèbres dans l'antiquité. On reconnaît dans tous ces articles ce trait caractéristique de l'esprit de Dumont, qui lui faisait rattacher chaque observation de détail à tout un ensemble de faits et saisir immédiatement ou pressentir les idées générales qui peuvent en découler. Partout on sent que ses analyses préparent des synthèses futures. Son puissant esprit, toujours en éveil, trouvait partout matière à son activité. S'il va en 1871 à Strasbourg pour y retrouver ses parents après la guerre, aussitôt il ébauche le plan d'une étude d'ensemble sur la cathédrale de Strasbourg, et les très curieuses remarques de détail qu'il fait sur les sculptures et les vitraux de ce monument semblent des fragments de ce travail synthétique qu'il ne pouvait songer à entreprendre. La principale partie du volume est consacrée à deux morceaux importants sur la Thrace : le rapport sur un voyage archéologique en Thrace et un long mémoire sur les inscriptions et monuments figurés

de la Thrace, auxquels se rattachent deux articles plus courts sur un autel votif et sur les inscriptions grecques de l'Hémus. M. Homolle, dont la science ni le dévouement ne sont jamais en défaut, et qui a partout revu les articles de Dumont en les mettant au courant des travaux récents, a refondu en entier et complété sur tous les points le mémoire sur les inscriptions de la Thrace, en y faisant entrer toutes les découvertes faites depuis quinze ans. Il en a fait un véritable corpus épigraphique et archéologique de la Thrace, mais un corpus éclairé par la disposition méthodique des matières et par des vues générales d'histoire, de géographie, d'ethnographie, de linguistique, etc. Les 275 pages de ce morceau capital font de ce volume beaucoup plus qu'une collection de *Relliquiae;* elles lui donnent toute la valeur d'une œuvre inédite et originale, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'archéologie.

— L'*Histoire du commerce du monde* (Plon et Nourrit, petit in-4°), par M. O. Noel, dont le premier volume sur l'antiquité et le moyen âge vient de paraître, est un livre agréable, dont on peut recommander la lecture aux gens du monde, mais qui décevrait ceux qui y chercheraient une histoire méthodique et critique du commerce. Les renseignements y sont trop de seconde et de troisième main, comme il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur la bibliographie, et il est difficile de savoir pourquoi tel point est traité en grand détail, avec textes à l'appui, tandis que d'autres sont à peine effleurés.

— M. Lecoy de la Marche publie par souscription à la librairie Leroux une histoire des *Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque,* d'après de nombreux documents inédits, qui formeront deux volumes (à 10 fr. chacun, à 9 fr. pour les souscripteurs). Elle contient les chapitres suivants : 1° formation du royaume de Majorque; 2° Majorque alliée à la France sous Philippe le Hardi; 3° ébranlement de l'alliance sous Philippe le Bel et ses fils; 4° démembrement du royaume de Majorque sous Philippe de Valois; 5° revendication de la succession de Majorque par le duc d'Anjou, frère de Charles V. Soit le texte de 112 documents allant de 1172 à 1378.

— M. René de Mas Latrie a publié dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France* la *Chronique d'Amadi,* ainsi nommée du nom du savant qui la possédait au XVIe s., et de qui elle passa à la bibliothèque de Saint-Marc. Cette chronique est une histoire de la terre sainte, et surtout de Cypre, de 615 à 1432. Les quatre-vingts premières pages sont consacrées à l'histoire des croisades antérieures à 1191. Tout le reste de l'œuvre, soit 430 pages, traite de l'histoire de Cypre. M. de Mas Latrie admet avec M. Riant que cette chronique est une traduction italienne d'une chronique française analogue aux *Gestes des Chyprois* publiés par M. Raynaud pour la Société de l'Orient latin, mais il fait remarquer que l'Amadi contient des détails qui, certainement, devaient se trouver dans la chronique de Philippe de

Novare, et qui sont absents de l'édition des *Gestes des Chyprois* publiés par M. Raynaud. L'auteur de la *Chronique d'Amadi* a donc eu une version des *Gestes* plus complète que celle que nous possédons. A tous les égards, ce texte méritait d'être publié, et M. de Mas Latrie s'est acquitté consciencieusement de sa tâche.

— La *Muse historique de Loret* a été rééditée, comme on sait, par MM. Ravenel, de la Pelouze et Livet, en 4 vol. (1857, 1877-78), mais sans introduction, sans notes et sans tables. Cette dernière lacune surtout était grave, car comment chercher et trouver vite un renseignement dans cette insipide chronique de quatre cent mille vers? Aussi est-ce un réel service que la librairie Champion vient de rendre en donnant un Index alphabétique des noms cités par Loret (58 p. in-8°).

— M. F. Bouquet a publié à part l'excellente *Notice sur M. A. Chéruel,* qu'il a lue le 9 juillet 1891 à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Normandie. Il y rend un juste hommage au talent, au caractère et aux travaux du professeur, de l'administrateur et de l'érudit. Une bibliographie très complète des écrits de M. Chéruel complète cette intéressante brochure de 56 pages.

— Sawas-Pacha, qui a rempli en Turquie des fonctions importantes comme gouverneur général et comme ministre des travaux publics et des affaires étrangères, vient de faire paraître en français la première partie d'une *Étude sur la théorie du droit musulman* (Marchal et Billard, in-12). Les 159 premières pages sont consacrées à une histoire des sources du droit musulman et de son développement sous l'influence des jurisconsultes. La seconde partie du volume expose les principes théoriques, religieux et métaphysiques sur lesquels repose la législation de l'Islam. Indépendamment de l'intérêt scientifique qu'offre l'ouvrage de Sawas-Pacha, il offre aussi pour les puissances européennes qui, comme la France, ont des sujets musulmans, un intérêt pratique. Il montre comment la législation de l'Islam peut se modifier et s'adapter au progrès des mœurs malgré son caractère absolu de loi révélée. Il suffit de rattacher au Coran les innovations par le système des analogies légales; mais aucune loi civile ne peut être acceptée par les musulmans si elle n'est pas présentée comme un corollaire de la loi religieuse.

— Voici un nouveau volume de l'excellent *Choix de lectures de géographie,* par M. L. Lanier (Belin, 888 p. in-12); il est consacré à l'Asie, 2e partie : Indes orientales, Indo-Chine, Empire chinois et Japon. Il ne cède en rien à ses aînés : c'est le même choix varié de récits empruntés aux écrivains les plus autorisés; c'est la même sûreté dans les renseignements géographiques et historiques. L'auteur a fait effort pour bannir de son livre les barbares graphies à l'aide desquelles les Anglais défigurent à plaisir les noms propres; il aurait pu être encore plus rigoureux, et ne pas laisser subsister, par exemple, Lucknow à côté de Lacknau, écrire Maysore (= Mysore), comme il écrit Rangoun (= Rangoon), etc. La géographie d'Élisée Reclus s'est imposée chez nous avec

une telle autorité qu'on peut la suivre hardiment dans cette réforme orthographique, dont on ne saurait contester la nécessité. Les cartes sont bien faites; mais quelques-unes sont trop chargées de noms et trop réduites pour être utiles. L'ensemble est très méritoire et constitue un livre de lecture fort attrayant. On dirait un brillant travail de mosaïque encastré dans une maçonnerie solide et durable.

— M. Fernand Bournon vient de publier une brève *Histoire de la ville et du canton de Saint-Denis;* archiviste de la ville, il était mieux qualifié que personne pour cette tâche; mais ce n'est pas dans ses archives qu'il en a trouvé l'histoire, car Saint-Denis ne possède pas d'archives municipales avant 1704. C'est d'ailleurs l'histoire moderne et l'organisation administrative du temps présent qu'il expose avec le plus de détail (Delagrave, 167 p. in-12).

— On appelait *Conseillers pensionnaires* des villes en Artois des jurisconsultes chargés de défendre les intérêts de la communauté devant les tribunaux royaux ou autres. Ces fonctionnaires paraissent à Saint-Omer dès 1317. On lira avec intérêt la brochure de M. Pagart d'Hermansart sur les *Conseillers pensionnaires* de Saint-Omer (Saint-Omer, 1892, in-8°); l'auteur y donne la liste de ces fonctionnaires et entre dans quelques détails sur l'institution.

— *Jean Lemaire de Belges, sa vie, ses œuvres* (Louvain, 1891, in-8°). Sous ce titre, M. J. Stecher, professeur à l'université de Liège, nous envoie une biographie complète de ce conseiller de Marguerite d'Autriche. D'abord élève de Jean Molinet, Lemaire termine son éducation à Paris, puis à Lyon. En 1501, il entre au service de la fille de Maximilien, qui l'emploie à composer des ouvrages politiques et historiques, et pour laquelle il écrit la plupart de ses œuvres poétiques; attaché plus tard à la cour d'Anne de Bretagne, il meurt à une époque indécise, après 1524. La notice de M. Stecher se termine par une bibliographie des œuvres manuscrites et imprimées de Jean Lemaire, que l'auteur n'ose pas croire absolument définitive.

— Parmi les femmes inspirées qui s'attachèrent à la fortune de Jeanne d'Arc, figuraient deux bretonnes; de l'une on ne sait même pas le nom; l'autre est appelée Pierronne par les textes du temps. Prises par les Anglais à Corbeil, elles furent traduites en jugement et la seconde fut brûlée à Paris, sur le parvis Notre-Dame, le 3 septembre 1430; sa compagne fut remise en liberté. M. N. Quellien vient de consacrer à ces compagnes de la Pucelle une élégante brochure (*Perrinaïc, une compagne de Jeanne d'Arc.* Paris, Fischbacher, in-8°); l'auteur a dû, pour allonger son récit, lui donner une forme romanesque, qui ne diminue point l'intérêt de l'ouvrage. Il y a joint une cantilène en breton sur les aventures de l'infortunée Perrinaïc, mais en donnant une traduction qui ne sera pas inutile à la presque totalité des lecteurs.

— Nous recevons de M. l'abbé Douais plusieurs brochures dont voici l'indication sommaire : *la Coutume de Merville* (1307-1359), extrait de

la *Nouvelle Revue de droit* (Toulouse, Privat, in-8°), d'après un cartulaire du XIVe siècle appartenant à Mme la comtesse de Villèle; — *les Hérétiques du comté de Toulouse dans la première moitié du XIIIe siècle, d'après l'enquête de 1245* (extrait du compte-rendu du congrès scientifique des catholiques de 1891; analyse sommaire du manuscrit de la bibliothèque de Toulouse et détails sur les croyances et les pratiques des hérétiques); — *les Hérétiques du Midi au XIIIe siècle* (Toulouse, Privat, in-8°); analyse de cinq fragments transcrits dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, à la suite d'un traité de polémique de Benoît d'Alignan, abbé de la Grasse, puis évêque de Marseille; il y est également question de magie et de pratiques superstitieuses; — *Une importante correspondance du XVIe siècle. Le baron de Fourquevaux* (Paris, Picard, in-8°), conservée au château de ce nom (Haute-Garonne); — *Mémoires et rapports inédits sur l'état du clergé et de la noblesse, de la justice et du peuple dans les diocèses de Narbonne, de Montpellier et de Castres en 1573* (Toulouse, Privat, in-8°), rédigés sur l'ordre de la cour par le baron de Fourquevaux; — *État du diocèse de Saint-Papoul et sénéchaussée de Lauraguais en 1573* (Toulouse, Privat, in-8°), tiré des archives du château de Fourquevaux; — *les Capucins de Béziers et le président Pierre d'Ausserre* (1593-1594). *Trois lettres inédites de Pierre d'Ausserre à Henri IV* (Toulouse, Privat, in-8°), sur des querelles entre les Capucins et le parlement royaliste de Béziers.

— Sous ce titre : *Liturgie de la province d'Auch* (Paris, Maisonneuve, in-8°, 37 pages), M. l'abbé Cazauran décrit un certain nombre d'anciens livres liturgiques manuscrits et imprimés, mais la majeure partie de la brochure a trait aux travaux qui ont préparé et amené dans ce siècle le rétablissement du rite romain dans la province d'Auch.

— *L'État des juridictions inférieures du Roussillon avant 1790* de M. B. de Teule (Paris, Lechevalier, 1888, in-8°, 51 pages) fournit quelques renseignements sur les tribunaux qui fonctionnaient dans cette province avant la Révolution. L'auteur n'a pas cherché à marquer les origines de chacun des corps judiciaires; il faut noter l'aversion des Roussillonais pour la vénalité des charges, qui ne fonctionna jamais sérieusement dans cette province.

— Le *Village de Saint-Momelin*, dont M. du Teil vient de retracer l'histoire (Paris, Picard, in-8°, 1891, 134 pages), porte le nom d'un évêque de Noyon du VIIe siècle, moine de Luxeuil, conseiller et chancelier de Clotaire II. On croit qu'il occupe l'emplacement d'un ancien monastère que devait remplacer l'abbaye de Saint-Bertin, et qui resta toujours soumis à cette grande maison. M. du Teil a réuni un certain nombre de détails assez intéressants sur l'histoire de cette localité obscure, qui eut fort à souffrir, comme tout le pays environnant, des guerres entre les maisons de France et d'Autriche. Signalons en appendice un inventaire complet des archives anciennes de la commune.

— Voici les titres des dernières brochures publiées par feu A. Jou-

BERT, sur l'histoire du Maine et de l'Anjou : *la Démolition du château de Flée en 1373*, par Jean Clérembault (Laval, 1890, in-8°) ; — *le Testament de Jean de Craon, seigneur de la Suze et de Chantocé, avant 1431* (Mamers, 1890) ; — *Documents inédits sur la guerre de Cent ans. Négociations relatives à l'échange de Charles, duc d'Orléans, et de Jean, duc d'Angoulême, contre les seigneurs anglais faits prisonniers à la bataille de Baugé*, 1421 (Angers, 1890) ; — *les armes, les livres, les papiers et le mobilier de François de Saint-Offange, seigneur angevin au temps de Henri IV* (Angers, 1891, in-8°), inventaires assez curieux, annotés avec soin ; — *Notes et documents inédits sur Urbain de Laval-Bois-Dauphin, marquis de Sablé, maréchal de France*, 1592-1615 (Mamers, 1891, in-8°) ; — *Élie Sorin*, 1840-1891 (Angers, 1891, in-8°), notice sur la vie et les travaux du bibliothécaire d'Angers, nouvellement décédé.

— Le concordat n'a pas supprimé en France l'exercice du droit de régale. M. Fr. LADRAT, qui a été, durant près d'une année, administrateur de la manse épiscopale de Nîmes, vient d'étudier longuement la question. *Des manses épiscopales et du droit de régale;* extrait de la *Revue générale d'administration* (Paris, Berger-Levrault, 1891) ; le mémoire est intéressant ; il y a sans doute loin de l'ancien droit de régale au régime actuel, mais celui-ci dérive du premier, et la nouvelle législation a emprunté plus d'un principe à l'ancien régime.

— M. Léopold DELISLE vient de publier en deux gros volumes l'*Inventaire alphabétique des manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891* (Champion). Dans la première partie de sa préface, il a indiqué l'origine et le caractère de ces accroissements et, dans la seconde, il a fait connaître d'utiles observations sur l'état actuel du département des manuscrits. A la fin, il pose une question qui préoccupe tous ceux qui ont souci de la grandeur intellectuelle de notre pays : on sait que l'admirable collection de mss. réunie par feu Thomas Phillipps est en vente, que l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, en ont déjà acheté des lots importants ; resterons-nous les seuls à n'y point prétendre, et le gouvernement ne fera-t-il rien pour nous permettre d'acheter des documents uniques pour notre histoire et notre littérature au moyen âge ?

— Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* s'est enrichi en 1891 de deux volumes, les tomes XIII et XVII. Le premier comprend les catalogues de trente bibliothèques. Les plus importants sont celui de Vitry-le-François pour M. COYECQUE, ceux de Perpignan et de Carcassonne pour le regretté L. CADIER, ceux de Montbéliard et de Dôle pour M. Jules GAUTHIER. Le tome XVII est rempli tout entier par le très important catalogue des manuscrits de Cambrai dressé par M. Aug. MOLINIER. Il a fait précéder son excellent travail d'une introduction où il fait l'historique de la formation du fonds de manuscrits de Cambrai.

— M. Alf. LEROUX, l'habile et laborieux archiviste de la Haute-Vienne,

vient de faire paraître un nouveau volume d'*Inventaire des archives départementales*. Il contient une partie des archives civiles, le fonds de l'intendance de Limoges, série C, et un appendice donnant l'état des paroisses de 1680 à 1686, avec l'indication des fiefs, des feux, des impositions, etc. Il a fait précéder l'inventaire d'une introduction de 146 pages in-4°, qui est un véritable livre. Elle donne un tableau très complet de l'administration du Limousin depuis l'organisation de la généralité; on y trouvera même une sorte d'histoire de l'administration des intendants sous forme de notices sur tous ces magistrats de 1588 à 1785. Quand nous posséderons pour toutes les généralités des travaux aussi complets et aussi consciencieux que celui de M. Leroux pour celle de Limoges, l'histoire administrative de l'ancien régime sera bien près d'être complètement élucidée.

— Quelques anciens élèves et amis de M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des chartes, ont eu l'idée de célébrer le 67e anniversaire du savant bibliographe, en publiant la *Bibliographie* de ses œuvres. Ce travail, exécuté avec un soin remarquable, ne comprend pas moins de 684 numéros. Dans ce nombre figurent beaucoup d'articles enfouis dans les recueils les plus divers, car, bien que M. de Montaiglon n'ait pas fait un livre, il a beaucoup écrit, rédigé beaucoup de notes, d'articles, publié beaucoup de textes. Si l'on peut regretter que cette activité se soit tant dispersée, on ne saurait dire qu'elle n'a pas été féconde. Dans ses articles, brefs d'ordinaire, mais substantiels, il a donné la meilleure partie, et la plus durable, de son enseignement. Le volume (146 p. in-8°) a été remarquablement imprimé par Jouaust; il est accompagné de cinq gravures et terminé par une table alphabétique dressée par un des meilleurs élèves de M. de Montaiglon.

— On trouvera dans le t. IV des *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* de M. F. Brunetière (Hachette) quelques-uns des meilleurs articles qui soient sortis de sa plume. Nous citerons en première ligne l'article *Jansénistes et Cartésiens*, qui est vraiment neuf dans toutes ses parties et d'une grande portée, car il établit comment le triomphe du cartésianisme, dans sa lutte contre le jansénisme, a été une des origines du mouvement philosophique du XVIIIe siècle. Si l'article sur le cartésianisme est le plus neuf, celui sur les provinciales est le plus beau, par la vigueur de l'élévation de la pensée comme par la solidité de la forme. L'article sur la philosophie de Molière offre un vif intérêt et est écrit de verve, mais il nous semble pousser jusqu'au paradoxe le caractère irréligieux et, sinon immoral, du moins a-moral de l'œuvre de Molière. Nous recommanderons enfin aux historiens les articles sur Montesquieu et sur l'influence de l'Espagne sur la littérature française.

— M. S. Grand-Carteret aura eu le mérite de créer une branche nouvelle de l'histoire : l'histoire par la caricature. Il a pensé, non sans raison, que ces productions éphémères de l'humour publique ont le

mérite de relever bien des détails et de souligner bien des traits que l'histoire et l'iconographie sérieuses atténuent ou omettent. Le grossissement de la caricature, s'il touche par un côté à l'épopée, a de l'autre une valeur psychologique qui n'est pas à dédaigner. Les passions s'y donnent libre carrière, sous la liberté du masque et de la plaisanterie carnavalesques. La revue iconographique que M. G.-C. donne dans chaque numéro de la *Revue encyclopédique* est à cet égard un document historique qui mérite d'être conservé. Ses livres sur Bismarck et Crispi sont des livres de psychologie politique. Le nouveau volume qu'il vient de publier, *Wagner en caricature* (Leroux), est un chapitre très curieux de l'histoire artistique, et politique aussi, de l'Allemagne et de la France, car Wagner tiendra dans l'histoire intellectuelle de la seconde moitié du XIXe siècle une place presque égale à celle de Gœthe dans la première moitié. Grâce à l'impartialité de M. G.-C., ce musée bouffon du wagnérisme devient une mise au point de l'œuvre et de la personne du maître, l'hommage le plus décisif à son caractère et à son génie. Il ne faut pas oublier, en lisant M. Grand-Carteret, de rappeler que le beau, et, sur tant de points, définitif ouvrage de M. Adolphe JULLIEN sur *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres* (Charpentier) lui avait déjà ouvert la voie et avait donné une très riche iconographie wagnérienne, où la caricature allemande et française avait une large place, à côté d'illustrations plus sérieuses. M. Grand-Carteret, qui a reproduit beaucoup de caricatures déjà données par M. Jullien, aurait dû, dans sa préface, dire un mot de l'œuvre si remarquable et si compréhensive de son devancier.

— On lira avec intérêt l'*Enquête algérienne* (Lecène et Oudin) de M. Ch. BENOIST. Les questions qui touchent la propriété et la colonisation y sont spécialement examinées.

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *Aulard*. Recueil des Actes du Comité du salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission. Tome IV : du 6 mai au 18 juin 1793. Hachette. — *H. de la Ferrière*. Lettres de Catherine de Médicis. Tome IV : 1570-1574. Hachette (documents inédits).

HISTOIRE LOCALE. — *A. Estignard*. Le parlement de Franche-Comté. De son installation à Besançon et à sa suppression (1674-1790). Tome I. Picard.

Allemagne. — Le 27 octobre dernier est mort à Athènes le capitaine d'artillerie G. DENEKE, qui avait été chargé de missions pour le compte de l'Institut archéologique allemand en Grèce. — Le 22 déc. est mort le Dr Paul DE LAGARDE, professeur de langues orientales à Gœttingue, il était né en 1827; c'est une grande perte pour les études sémitiques. — Le célèbre historien de l'*Allemagne à la fin du moyen âge*, Mgr J. JANSSEN, est mort, le 24 décembre, à Francfort-sur-le-Mein. — Le 8 janvier est mort le Dr W. MŒLLER, professeur d'histoire de l'Église à Kiel. On lui doit : *Geschichte der Kosmologie in der griechischen Kirche bis auf Origenes* (1860); *Leben und Schriften von Andr. Osiander* (1870); *Lehrbuch der Kirchengeschichte* (2 vol. 1889-1891). — Le 12 janvier est mort Friedrich APPELSTÆDT, curé et archiviste à Sondershausen; il

avait quatre-vingts ans. Il a publié de bons travaux sur l'histoire de la principauté de Schwarzbourg. — Le Dr S. Loewenfeld, privat-docent pour l'histoire à l'Université de Berlin, vient de mourir à l'âge de trente-huit ans. Il s'était déjà fait un renom très étendu par ses études sur l'histoire des papes. Avec Ewald et Kaltenbrunner, il avait collaboré à la nouvelle édition des *Regesta* de Jaffé. On lui doit encore : *Leo von Vercelli* (1877); *Epistolae pontificum romanorum ineditae* (1885). Sa mort prématurée est un deuil pour les études historiques.

— Le Dr Ed. Sievers, professeur de langue et de littérature allemande à l'Université de Halle, a été nommé à Leipzig. — Le Dr Blass a été nommé professeur de philologie classique à l'Université de Halle. — Le Dr Th. Zahn, connu par ses travaux sur l'histoire du canon du Nouveau-Testament, a été nommé à Erlangen. — Le Dr Hausleitner a été nommé professeur de théologie historique à Dorpat. — Le Dr Janitschek a été nommé professeur de l'histoire de l'art à Leipzig.

— L'Académie des sciences de Munich a élu membres correspondants : M. M. Kolde, professeur d'histoire ecclésiastique à Erlangen; A. Leroy-Beaulieu à Paris; Bode, directeur du musée, et G. Winter, archiviste à Berlin.

— La Société d'histoire rhénane a mis au concours les sujets suivants : 1° décrire, d'après les documents, les rues, places, fortifications, édifices publics, églises, monastères, etc., existant à Cologne au commencement du xvie siècle (terme : 31 janvier 1897; prix : 4,000 m.); 2° développement des institutions et de l'administration communale à Cologne jusqu'en 1396 (terme : 31 janvier 1894; prix : 2,000 m.); 3° origine et développement des circonscriptions administratives dans un ou dans plusieurs grands territoires de la province rhénane jusqu'au xviie siècle (terme : 31 janvier 1895; prix : 2,000 m.).

— L'Université de Greifswald a mis au concours les sujets suivants : 1° histoire de l'opinion publique en Prusse, et surtout à Berlin, de 1795 à 1806; 2° développement du droit dans les états ecclésiastiques en Allemagne au xvie s.; 3° étude critique sur la chronique poméranienne de Thomas Kantzow; 4° l'organisation agraire en Prusse après l'émancipation des paysans (terme : 1er mars 1896; prix : 2,000 m. pour les nos 1-3, et 1,000 m. pour le no 4).

— La Société historique de la haute Bavière a fait composer, pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, un excellent recueil intitulé : *Denkmæler des bairischen Landrechts vom XIII bis XVI Jahrh.*; il a été préparé par L. von Rockinger. Le vol. I, qui n'est pas encore paru, comprendra l'histoire du droit régional de Bavière à cette époque; du tome II, la première livraison, déjà parue, contient une édition des lois pour la paix publique au xiiie siècle, avec une introduction historique très détaillée.

— La librairie Teubner à Leipzig doit commencer prochainement la

publication d'une *Byzantinische Zeitschrift*, sous la direction de M. Krumbacher; il paraîtra quatre fascicules par an.

— MM. Kukula et Truebner ont publié, chez Trübner à Strasbourg, un annuaire de toutes les universités et bibliothèques universitaires du monde entier, sous le titre de : *Minerva* (Jahrbuch der Universitæten der Welt).

— M. E. Bernheim vient de faire paraître, en collaboration avec M. W. Altmann, un excellent recueil de textes relatifs aux institutions politiques de l'Allemagne au moyen âge, du VIIe au XVe siècle : *Ausgewæhlte Urkunden zur Erlæuterung der Verfassungsgeschichte Deutschlands im Mittelalter* (Berlin, Gærtner), contenant 64 actes divisés sous les rubriques suivantes : constitution politique en général; rapports de l'Église et de l'État; classes; armée; justice; droit territorial et municipal. Profitons de cette occasion pour réparer une omission. Nous n'avons pas annoncé encore un livre remarquable de M. Bernheim paru en 1889, un manuel de la science historique : *Lehrbuch der historischen Méthode* (Leipzig, Duncker et Humblot), dont nous voulions parler avec quelque détail, car il traite d'une manière très approfondie de toutes les parties de la science historique : son essence et son but, sa méthode, critique des sources et des faits, conception et exposition des faits historiques. On y trouvera, peut-être avec quelque excès d'analyse, la classification de tous les éléments qui entrent dans la constitution de la science historique, une bibliographie très complète de tous les écrits qui traitent des diverses parties de cette science, et des exemples très bien choisis de critique. C'est un livre d'une lecture longue et un peu ardue, mais qui récompense largement de la peine qu'on y prend, par l'abondance et la précision des faits et des idées. On peut en rapprocher avec fruit l'ouvrage si original et écrit avec tant de talent de M. O. Lorenz sur la science historique : *Die Geschichtswissenschaft in Hauptrichtungen und Aufgaben* (Berlin, Hertz, 1886-1891, 2 vol. in-8°). Le premier volume traite de l'histoire philosophique (Schlosser); de l'histoire politique (Dahlmann); de l'histoire comme science naturelle (Dubois-Reymond); de l'histoire de la civilisation (Riehl); de la politique en tant que science historique; de la classification naturelle des périodes historiques. Le second volume traite d'abord de Ranke, que Lorenz critique très vivement tout en reconnaissant hautement les services qu'il a rendus à l'histoire. Puis il expose ce qu'il appelle la *Generationslehre*, c'est-à-dire le rôle héréditaire des générations et des individus dans l'histoire, théorie dont il fait dans la dernière partie du volume la base de l'enseignement historique. Il critique la division de l'histoire en antiquité, moyen âge et temps modernes, en tant que périodes considérées comme représentant des idées différentes. Pour lui, l'histoire est essentiellement politique, et ce qu'elle doit chercher c'est à mettre en lumière la nature et la vie des individus.

Livres nouveaux. — Documents. — *Heskel*. Die Historia Sicula des Ano-

nymus Vaticanus und des Gaufredus Malaterra. Leipzig, Fock. — *Liebermann*. Quadripartitus; ein englisches Rechtsbuch d. 1114. Halle, Niemeyer. — Studienreisen eines jungen Staatsmanns in England am Schlusse des vorigen Jahrhunderts. Beiträge zu den Papieren des Ministers Th. von Schœn. Berlin, Simion. — *A. Thorbecke*. Statuten und Reformationen der Universitæt Heidelberg vom XVI bis XVIII Jahrh. Leipzig, Duncker et Humblot. — *J. F. von Schultze*. Die Summa magistri Rufini zum Decretum Gratiani. Giessen, Roth. — *Kraus*. Die christlichen Inschriften der Rheinlande. 2e partie : IX-XIIIe s. Fribourg-en-Brisgau, Mohr. — *Sybel* et *Schmoller*. Preussische Staatschriften aus der Regierungszeit König Friedrichs II. Vol. III : der Beginn des 7 jähr. Krieges. Berlin, Duncker.

Antiquité. — *F. Jeremias*. Tyrus bis zur Zeit Nebukadnezar's. Leipzig, Teubner. — *Judeich*. Kleinasiatische Studien. Untersuchungen zur griechisch-persischen Geschichte des IV Jahrh. Marbourg, Elwert. — *M. Büdinger*. De coloniarum quarundam phaeniciarum primordiis cum Hebreorum exordio conjunctis. Leipzig, Freytag.

Histoire générale. — *Sackur*. Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des XI Jahrh. Halle, Niemeyer. — *Kannengiesser*. Der Reichstag zu Worms von 1545. Strasbourg, Heitz. — *Mirbt*. Die Wahl Gregors VII. Marbourg, Elwert. — *Ebeling*. Napoleon und sein Hof. Cologne, Ahn. — *H. von Hase*. Reformation und Gegenreformation. Leipzig, Breitkopf et Hærtel. — *Hausrath*. Arnold von Brescia. Ibid. — *Bamberg*. Geschichte der orientalischen Angelegenheit im Zeitraum des Berliner Friedens. Berlin, Grote (collection Oncken). — *O. Hartmann*. Der Antheil der Russen am Feldzuge von 1799 in der Schweiz. Zurich, Trüb. — *Henneberg*. Die politischen Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich unter König Albrecht I. 1289-1308. Strasbourg, Heitz. — *G. von Below*. Der Ursprung der deutschen Stadtverfassung. Düsseldorf, Voss. — *Müllenhof*. Deutsche Alterthumskunde. Vol. III. Berlin, Weidmann.

Autriche-Hongrie. — L'illustre savant hongrois Paul Hunfalvy vient de mourir, le 30 novembre dernier; nous lui consacrerons une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— Le 9 décembre est mort à Innsbruck le Dr Alb. Jæger, O. B., ancien professeur d'histoire autrichienne à l'Université, et auteur d'importantes études sur l'histoire du Tyrol. Il avait quatre-vingt-dix ans.

— Les *Monumenta Vaticana historiam regni Hungariae illustrantia* sont divisés en deux séries et comprennent déjà cinq volumes : 1re série, t. I : *Rationes collectorum pontificiorum in Hungaria*, p. p. Fejerpataky; t. II : *Acta legationis cardinalis Gentilis*, p. p. Por; t. III : *Bullae Bonifacii IX*, 1389-1396. 2e série, t. I : *Relationes oratorum pontificiorum*, 1524-1526; t. II : *Relationes cardinalis Buonvisi, imperatoris et regis Hungariae nuncii apostolici, anno 1686 exaratae*.

Livres nouveaux. — *A. Chroust*. Tageno, Ansbert und die Historia peregrinorum. Zur Geschichte des Kreuzzuges Friedrichs I. Graz. — *Zwiedineck-Südenhorst*. Erzherzog Johann von Œsterreich im Feldzuge 1809. Ibid. — Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen. Vol. XVIII et XIX. Vienne, Gerold. — *Gredy*. Kardinal-Erzbischof Albrecht II von Brandenburg in seinen Verhältnisse zu den Glaubensneuerungen. Mayence, Kupferberg. — Acta Austriae infe-

rioris. Vol. I : Codex canonicorum S. Ypoliti. 1re partie : 976-1367. Vienne, Seidel. — *Bœhmer*. Regesta imperii ; nouv. édit. par Ficker et Winkelmann. 4e livr. Innsbruck, Wagner. — *Röhricht*. Studien zur Geschichte des fünften Kreuzzuges. Ibid.

Suisse. — M. R. Luginbuehl, à qui nous devons une excellente biographie de Ph. A. Stapfer, le ministre de Suisse à Paris de 1800 à 1803, qui a été traduite en français, vient de donner dans les t. XI et XII des *Quellen zur Schweizer Geschichte* deux vol. de lettres de et à Stapfer : *Aus Ph. A. Stapfer Briefwechsel* (Bâle, Gering, cxlii-400 et 522 p. in-8°). Ce recueil, qui va de 1798 à 1837, est d'une importance capitale pour l'histoire de la Suisse pendant la période la plus agitée de son histoire; mais elle a en outre un grand intérêt pour l'histoire générale de l'Europe et en particulier pour celle de la France sous le Consulat, l'Empire, la Restauration et les premières années du gouvernement de Juillet. On y trouvera un récit de la révolution de 1830, où plus d'un trait est à retenir pour l'histoire. Les lettres de M. Stapfer ont enfin un intérêt considérable pour l'histoire des idées et des belles-lettres. M. Stapfer était en relations avec tout ce que la France comptait d'hommes distingués de 1800 à 1830; c'était un esprit supérieur et un philosophe d'un vrai mérite. Ses jugements sont dignes d'être recueillis. La partie essentielle du recueil de M. Luginbühl se compose de la correspondance avec Laharpe, le précepteur et l'ami de l'empereur Alexandre, et de celle avec Ustéri, le médecin, naturaliste et homme politique zurichois. Dans une excellente introduction, l'éditeur donne les indications les plus précises sur tout ce qui nous a été conservé de la correspondance de Stapfer et sur les principes qui ont guidé son choix. On déplorera avec M. L. la regrettable destruction des lettres de Stapfer à son beau-frère Schnell.

Belgique. — La Belgique vient de perdre le plus éminent de ses publicistes, celui dont le nom était vraiment européen. Émile de Laveleye est mort le 2 janvier dernier, peu de jours après l'apparition de son grand ouvrage : *le Gouvernement dans la démocratie,* qui s'adresse autant aux historiens qu'aux hommes politiques.

Né à Bruges, le 5 avril 1822, il fit ses humanités à Paris au collège Stanislas, établissement déjà célèbre vers 1830, où furent formés par les Oratoriens nombre d'hommes distingués. Il revint faire son droit en Belgique à l'Université de Gand, et y subit surtout l'influence de deux professeurs d'élite, l'historien Moke et le philosophe François Huet. Après un mémoire couronné sur l'*Histoire de la langue et de la littérature provençale* (1844), il publia en 1847-48 une *Histoire des rois francs,* imitée des *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry. En 1861, il donna une traduction française des *Nibelungen,* précédée d'une remarquable étude sur la formation de l'épopée nationale.

Après avoir publié des articles d'histoire, de littérature et d'économie politique dans plusieurs revues belges, il avait débuté en 1859 dans la *Revue des Deux-Mondes* par un article sur l'économie rurale de la Lom-

bardie, qui, de 1860 à 1864, fut suivi par des études sur l'économie rurale de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse. Ces brillants articles fondèrent sa réputation naissante, et en 1864 il fut nommé à la chaire d'économie politique de l'Université de Liège, qu'il a occupée jusqu'à sa mort et sur laquelle il a jeté un si vif éclat.

C'est à Liège qu'il a écrit tous les grands ouvrages qui l'ont rendu célèbre, et qui, presque tous, touchent de très près à l'histoire : *la Prusse et l'Autriche depuis Sadowa* (1870), *Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes* (1872), *l'Instruction du peuple* (1872), *Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage* (1873), *De la propriété et de ses formes primitives* (1874), *l'Afrique centrale et la conférence géographique de Bruxelles* (1878), *Lettres d'Italie* (1880), *le Socialisme contemporain* (1881), *Éléments d'économie politique* (1882), *Nouvelles lettres d'Italie* (1884), *la Péninsule des Balkans* (1886), enfin son magistral testament politique, paru à la fin de 1891 : *le Gouvernement dans la démocratie.*

Il collaborait activement à nombre de revues belges et étrangères, surtout à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue de Belgique* et aux grandes revues anglaises. Souvent ses articles étaient presque des événements.

Émile de Laveleye connaissait admirablement l'Europe contemporaine, qu'il avait parcourue en tous sens, étudiant et observant tout en route et nouant des relations avec les hommes les plus intéressants de chaque pays, surtout en France, en Angleterre et en Italie.

Il a principalement attaché son nom à trois grandes questions : le bimétallisme, les origines de la propriété et le mouvement des nationalités. Il admirait surtout le rôle historique de la race anglo-saxonne et croyait fermement à la supériorité sociale du protestantisme. Il savait écrire, et son style se distinguait par une clarté admirable unie à une élégance sans recherche. Ses écrits avaient un attrait tout particulier qui captivait toutes les classes de lecteurs à la fois. Aussi ce publiciste, d'une largeur et d'une profondeur de vues peu communes, a-t-il exercé une action considérable dans les sciences politiques, économiques et historiques. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en anglais et en allemand, et quelques-uns l'ont été dans presque toutes les langues de l'Europe. Sa mort a été un deuil universel pour la république des lettres.

— Le tome XXVIII du *Cours d'histoire nationale* de Mgr Namèche est le premier de la septième partie, que l'auteur intitule « Période de transition, » c'est-à-dire la Belgique sous la domination franco-hollandaise (Louvain, Ch. Fonteyn, 391 p.).

— M. Prosper Claeys, érudit gantois bien connu par ses nombreuses monographies consacrées à l'histoire de sa ville natale, vient de nous donner une grande *Histoire du théâtre à Gand* (3 vol., ensemble 1146 p.; Gand, J. Vuylsteke). Cet ouvrage complète heureusement l'*Histoire du théâtre français en Belgique* de M. Frédéric Faber (5 vol., 1878-1880).

— M. Ch. Mœller, professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain, a publié un complément au *Traité des études historiques* de son père, feu Jean Mœller, sous le titre d'*Introduction critique à l'histoire moderne*. Matériaux et littérature (50 p.; Paris, E. Thorin).

— Le fascicule *Leen-Lernite*, de la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique, complète le tome XI (Bruxelles, Bruylant). Les articles les plus remarquables sont consacrés à Joachim Lelewel (par Alph. Wauters), qui séjourna pendant un quart de siècle à Bruxelles; à Isaac Lemaire (par F. Loise), à Jean Lemaire de Belges (par J. Stecher), à Gilles Le Muisit ou Li Muisis (par H. Pirenne), à André Lens (par H. Hymans), au roi Léopold Ier (par Th. Juste).

— Un livre qui s'adresse aussi aux historiens est celui de M. Ernest Nys, professeur à l'Université de Bruxelles, *les Théories politiques et le droit international en France jusqu'au XVIIIe siècle* (Bruxelles, Weissenbruch).

— La même observation s'applique à la thèse d'agrégation présentée à l'Université de Bruxelles par M. Paul Errera, *les Masuirs*, recherches historiques et juridiques sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique (2 vol.; Bruxelles, Weissenbruch).

— M. le lieutenant général Wauwermans vient de publier une étude sur *Henri le Navigateur et l'Académie portugaise de Sagres*, qu'il annonce comme une introduction à l'étude de l'école anversoise de géographie du XVIe siècle (à l'Institut national de géographie, Bruxelles).

— M. le chanoine J. Daris, professeur de droit et d'histoire ecclésiastique au séminaire de Liège, vient de compléter son grand ouvrage bien connu par un volume nouveau, intitulé *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIIIe et le XIVe siècle* (Liège, Demarteau, XVII-710 p.).

Livres nouveaux. — *P. Wauwermans*. Les proscrits du coup d'État en Belgique. Bruxelles, Soc. belge de librairie. — *Th. J. Welvaarts*. Geschiedkundige bijdragen over de voogdij van Moll. Turnhout, Spichal. — *J. Th. de Raadt*. Jacques Le Roy, baron de Broechem et du Saint-Empire, historien brabançon, et sa famille. Nimègue, Thieme. — *J. P. Waltzing*. Le recueil général des inscriptions latines (*Corpus inscriptionum latinarum*) et l'épigraphie latine depuis cinquante ans. Louvain, Ch. Peeters. — *D. H. van Bastelaer*. Mémoires archéologiques, t. V. Bruxelles, Deprez. — *E. van Even*. Louvain dans le passé et dans le présent. Louvain, Aug. Fonteyn. — *A. Stévart*. Copernic et Galilée devant l'Université de Louvain. Procès de Martin Étienne van Velden. Liège, Vaillant. — *Léon Lahaye*. Cartulaire de la commune de Dinant; t. IV : 1556-1620. Namur, Wesmael. — *P. D'Hondt*. Venise, l'art de la verrerie, son histoire, ses anecdotes et sa fabrication. Liège, Claesen. — *Colonel Hennequin*. Étude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie topographique en Belgique, depuis la publication de la grande carte de Flandre de Mercator (1549) jusque dans ces derniers temps. Bruxelles, Vandeauwera. — *Baron Jean Béthune*. Méreaux des familles brugeoises. Essai descriptif; tome I. Bruges, de Plancke. — *Th. Bernier*. Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut;

2e édit. Mons, Manceaux. — *A. J. Delattre S. J.* L'assyriologie depuis onze ans. Paris, Leroux. — *F. de Potter* et *J. Broeckaert.* Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen-Wetteren. Gand, Hoste. — *J. Th. de Raadt.* De heerlijkheden van het land van Mechelen. Turnhout, Spichal. — *A. Henri.* Germanisme et romanisme. Histoire des langues parlées en Belgique. Louvain, Aug. Fonteyn. — *Van Puymbroeck.* Franciscus Zonen te Sint Truiden, 1220-1890. Gand, Hemelsoet. — *A. J. Wauters.* La peinture flamande; 2e édit. Paris, Quantin. — *Ch. Woeste.* La neutralité belge. La Belgique et la France. Bruxelles, Soc. de librairie.

Pays-Bas. — La mort de M. A. Kuenen, professeur à Leyde, le 10 déc. 1891, a plongé dans le deuil le monde scientifique en Hollande. Le célèbre savant était surtout un théologien, mais ses études historiques et critiques sur les livres de l'Ancien Testament témoignent d'une sagacité et d'une étendue de connaissances qui sont très rares. Il n'a pu, comme il l'espérait, donner une édition nouvelle et complète de son principal ouvrage sur cette matière, le *Historisch-kritisch onderzoek,* dont le troisième volume était encore en préparation la veille de sa mort. Son *Histoire d'Israël* et ses études sur les prophètes et le prophétisme lui assurent un rang parmi les historiens des Pays-Bas, quoique ses théories historiques ne semblent pas être aussi convaincantes que son œuvre de critique littéraire. Ce grand savant se distinguait par une affabilité et une modestie remarquables. Il avait soixante-trois ans.

— M. Nyhoff a fini le premier volume de sa *Staatkundige geschiedenis van Nederland,* qui se termine à la paix de Westphalie et s'occupe surtout de la guerre d'Espagne.

— Le gouvernement néerlandais a publié deux rapports très remarquables, l'un de M. Uhlenbeck sur les documents historiques en Russie, intéressants pour l'histoire des Pays-Bas; l'autre de M. Berns sur les documents frisons à Dresde, Vienne, etc. M. Uhlenbeck a signalé l'existence d'un grand nombre de documents, surtout pour l'histoire des rapports commerciaux entre la Russie et la république des Pays-Bas, qui se trouvent à Saint-Pétersbourg et à Moscou. M. Cordt de Dorpat y a ajouté quelques notices très utiles sur la bibliographie Néerlando-Russe. — Le rapport de M. Berns indique les résultats d'un examen spécial des documents frisons, signalés en 1886 par notre collaborateur M. Blok. — Un troisième rapport, celui de M. Blok sur son voyage scientifique en Angleterre, dont le but était d'acquérir un aperçu général des documents historiques se rapportant à l'histoire des Pays-Bas, qui se trouvent à Londres et à Oxford, a été publié en janvier 1892; il donne une foule de renseignements très précieux.

— M. de Bas a fini le second volume de son grand ouvrage sur la vie du prince Frédéric des Pays-Bas. Ce volume s'arrête en 1813 et traite d'une manière très détaillée de l'enfance du prince, qui se passa en Angleterre et surtout à Berlin à la cour de Frédéric-Guillaume III de Prusse. L'auteur a pu faire usage des archives du prince et de la reine actuelle, qui donnent des renseignements sur la vie errante de la

famille d'Orange pendant son exil et sur les cours de Berlin et de Londres, en général au temps de Napoléon Ier. L'ouvrage est un peu diffus et ne sera probablement pas continué sur le même pied.

— M. Wichers a publié une étude sur le gouvernement de Louis Bonaparte en Hollande (Utrecht, 1892). Il a utilisé tous les documents que les archives du royaume à la Haye et celles de la famille Roëll ont pu lui offrir. Ce sont surtout les relations personnelles entre l'empereur et son frère et la situation financière déplorable de la Hollande qui y sont traitées; sur le séjour du roi à Paris vers la fin de 1809 et le commencement de 1810, il donne des documents intéressants.

— M. de Bruyne a achevé le premier volume de son histoire des Pays-Bas après 1848. Le livre est écrit d'une manière attrayante et va jusqu'aux divisions de 1853; il donne un aperçu très suffisant.

— L'église wallonne de la Haye a publié, pour fêter son troisième centenaire, un volume (la Haye, Nyhoff), dans lequel M. Bourlier a écrit l'histoire des origines de l'Église. M. Lacheret y a fait insérer le discours solennel prononcé à cette occasion, etc.

— M. Hofstede de Groot a écrit une dissertation remarquable sur le célèbre artiste Arnold Houbraken (la Haye, Nyhoff).

— Le gouvernement espagnol a envoyé, pour quelques mois, de Madrid aux Pays-Bas, l'atlas des Pays-Bas par Jacob van Deventer (mort à Cologne en 1575). Cet atlas renferme les plans d'une grande quantité de villes néerlandaises, dont on pourra maintenant se procurer facilement des copies. Les sociétés historiques provinciales et les gouvernements de plusieurs villes ont mis la main à l'œuvre pour profiter de cette belle occasion d'augmenter la connaissance géographique des Pays-Bas au xvie siècle.

— Dans le Bulletin de la Commission pour l'histoire des églises wallonnes, nous remarquons la première partie d'un recueil d'extraits de la correspondance des ambassadeurs des Provinces-Unies à la cour de France (1680-1725), par M. Buyskes.

— Vers la fin de chaque année paraissent une grande quantité d'annuaires historiques, etc., qu'il faut signaler à ceux qui étudient l'histoire locale des Pays-Bas. La meilleure de ces publications pour l'an dernier est, sans contredit, l'*Almanach populaire de la Groningue*.

— M. de Bas, de la Haye, s'efforce d'attirer l'attention sur le peu de cas qu'on fait en Hollande des études d'histoire militaire. Il a publié une circulaire dans laquelle il propose d'ériger dans les universités néerlandaises des chaires pour l'histoire militaire, le droit de la guerre, la tactique militaire, etc. Mais il est à présumer que ses efforts resteront encore longtemps inutiles. Même dans les établissements d'études militaires spéciales, l'histoire militaire de la Hollande est insuffisamment représentée.

— Après la démission de M. le lieutenant général MANSFELT, M. le baron SNOUCKAERT VAN SCHAUMBURG, ancien fonctionnaire de la maison de feu S. M. Guillaume III, a été chargé des fonctions d'archiviste des archives de la reine à la Haye.

— M. KNOOP, ancien lieutenant général de l'infanterie néerlandaise, a publié dans la *Tydspiegel* quelques articles très remarquables sur l'invasion de l'armée anglo-russe en Hollande en 1799, dans lesquels il prend la défense du général hollandais Daendels contre les accusations fausses, alléguées contre ce général par ses implacables ennemis.

Angleterre. — Le Dr William REEVES, évêque de Down, Connor et Dromore, est mort le 12 janvier dernier âgé de soixante-seize ans. Il n'avait pas de rival pour la connaissance des antiquités ecclésiastiques et locales du nord de l'Irlande. On lui doit : *The ecclesiastical antiquities of Down, Connor and Dromore* (1847), une édition de la vie de saint Columba par Adamnan, avec des notes nombreuses (1857), sans compter un grand nombre de mémoires sur des points particuliers de la littérature, de la paléographie, de l'archéologie irlandaise. Il était en train de publier le « livre d'Armagh » au moment de sa mort.

— La *Short history of the english people* de M. Richard GREEN est rééditée par les soins de sa veuve, Mme Green, mais ornée de nombreuses gravures et de cartes. Elle paraît par livraisons de trois feuilles, au prix de 1 sh. chacune (Macmillan). L'illustration, très soignée, a été demandée exclusivement aux monuments originaux; elle ajoute un attrait nouveau à cette œuvre si vivante et si distinguée. Les cinq livraisons qui nous sont parvenues conduisent jusqu'au XIIIe siècle (1215).

— La 3e et dernière partie de la *Student's history of England*, par M. S. R. GARDINER, vient de paraître (Longmans). Elle embrasse la période de 1689 à 1885. Est-il besoin de dire que cette partie est traitée avec le même soin, présentée avec le même art et illustrée avec le même charme que les deux précédentes? Nous ne pourrions que répéter les éloges que nous en avons déjà faits et qu'un rapide succès de librairie a justifiés. Dans la prochaine édition, l'auteur devra corriger quelques dates, ainsi, dans le tableau généalogique des rois de Prusse (p. XVIII, Frédéric Ier a été roi de 1700 à 1713, et Frédéric-Guillaume Ier de 1713 à 1740). Dans celui des empereurs d'Autriche (p. XXIX), on pourrait croire que François-Joseph, l'empereur actuel, est fils de Ferdinand Ier, tandis qu'il n'est que son neveu. Page 760 et à la table, il faut corriger *Le* Bourdonnais en *La* Bourdonnais. En même temps que cette 3e partie, l'ouvrage a paru en un volume unique de près de mille pages, que beaucoup de personnes voudront avoir et placeront en bon lieu dans leur bibliothèque. Il est accompagné d'un atlas (*A school atlas of english history*) qui comprend 66 cartes et 22 plans, le tout très clair et bien au courant.

— La série des « Douze hommes d'État de l'Angleterre » (Macmillan)

va être bientôt terminée : *Queen Elizabeth*, par Edw. Spencer Beesly, vient de paraître, et il ne reste plus à traiter qu'Édouard Ier et Chatham.

— Dans l'*Athenaeum* du 28 nov. dernier, M. Walter de Gray Birch, du British Museum, a signalé un ms. acheté il y a quelques années par le Musée britannique (Stowe ms. 960), où se trouve la copie d'une charte de Guillaume le Conquérant suivie du seign manuel de ce roi, que M. de Gray croit autographe. L'*Athenaeum* donne un fac-similé de cette charte et du seign, qui est une croix grossièrement tracée en forme de croix de Saint-André.

Livres nouveaux. — *Neilson*. Per lineam Valli; a new argument touching the earthern rampart between the Tyne and the Solway. Williams et Norgate. — *Henry Adams*. Historical essays. Fisher Unwin. — *Rogers*. The industrial and commercial history of England. — *W. C. Sydney*. England and the English in the xviiith century. Ward et Downey. — *R. Sinker*. The library of Trinity college. Cambridge, Bell.

Italie. — M. Enrico Frati, directeur des archives de l'État à Bologne, est mort le 17 déc. dernier à l'âge de soixante-quinze ans. Il a collaboré activement à l'*Appendice ai monumenti ravennati*, publiée par Tarlazzi, et aux *Cronache forlivesi* de Leone Cobelli, publiées dans les « Monumenti istorici » de Giosuè Carducci.

— Dans les *Monumenti Antichi* de l'Académie des *Lincei* (I, 3, 1891), M. Mommsen a publié une longue inscription découverte à Rome le 20 septembre 1890 et relative aux jeux séculaires de l'année 737. Dans ce document incomplet, on distingue deux parties : d'une part, les sénatus-consultes et édits des quindécemvirs concernant ces jeux; d'autre part, le compte-rendu des cérémonies elles-mêmes. M. Mommsen croit reconnaître, dans les vingt-trois premières lignes de l'inscription, une lettre d'Auguste aux quindécemvirs ordonnant la célébration des jeux. Elle est suivie d'un édit de ces magistrats annonçant au peuple la prochaine célébration (l. 29-36). La lettre et l'édit furent adressés entre le 18 février et le 24 mars 737. Un autre édit des quindécemvirs, du 25 mai, invita les citoyens à ne pas demander plus d'une fois la part de *suffimenta* distribuée à chaque famille romaine avant l'ouverture des jeux, pour la purification de tous (l. 65-68). Deux sénatus-consultes, l'un et l'autre du 23 mai, sont relatifs à ces jeux : l'un permit aux célibataires d'y assister, en dépit de la loi d'Auguste, qui les excluait de semblables solennités; l'autre ordonna aux consuls de faire graver sur le marbre et sur l'airain le souvenir des jeux séculaires (l. 58-63). Les cérémonies elles-mêmes sont indiquées avec beaucoup de précision. Le 29 mai, le peuple reçut des *suffimenta;* le 30, il apporta des *fruges* aux quindécemvirs. Les fêtes, qui durèrent trois jours, commencèrent à la seconde heure de la nuit, entre le 31 mai et le 1er juin. Auguste sacrifia aux Parques, à Jupiter, aux Ilithyiae, à Junon, à la Terre, à Apollon et Diane. Cent dix matrones choisies accomplirent des *sellisternia*. Vingt-sept jeunes gens et jeunes filles exécutèrent le *Carmen saeculare* d'Horace : d'après une ingénieuse

hypothèse de M. Mommsen, le début et la fin du poème furent chantés au Palatin, le milieu au Capitole. L'inscription donne certains textes de prières, analogues à celles que nous a conservées le vieux Caton. Elle mentionne également les *ludi sollemnes* et les *ludi honorarii;* parmi ces jeux, les uns étaient latins, les autres grecs, et, dans cette dernière catégorie, les uns étaient *thymelici,* c'est-à-dire ni comiques ni tragiques; les autres, sous le nom d'*astici,* présentaient ce double caractère. Signalons en terminant les mots *ad atallam,* qu'on trouve à deux reprises dans ce document : il faudra peut-être les ajouter à la collection, toujours trop abondante, des *Cruces grammaticorum.* Ce nouveau texte épigraphique confirme et précise la description des jeux séculaires que nous lisons chez Zosime (II, 1-7); il nous permet de l'enrichir et ne nous contraint pas de la modifier; telle est la véritable portée de cette intéressante trouvaille.

— On sait que le prince Giulio Torlonia a fait faire par M. St. Gsell, élève de l'École française de Rome, des fouilles importantes dans la nécropole de Vulci. Il a également fait publier à ses frais, dans un magnifique volume in-4°, enrichi de 23 planches, le compte-rendu de ces fouilles (*Fouilles de la nécropole de Vulci.* Paris, Thorin). Après une description minutieuse des 106 tombes fouillées, M. Gsell a groupé méthodiquement les renseignements fournis par ses recherches. Le chapitre I est consacré aux tombes à puits, les plus anciennes, les seules connues avant le VIIIe s. Après en avoir étudié la disposition et le contenu, M. Gsell examine sans les résoudre les deux questions de la date de la venue des Étrusques et du chemin par lequel ils sont venus. Il croit qu'ils ont employé les tombes à puits. Les chapitres II et III traitent des tombes à fosse qui, d'après M. Gsell, datent toutes du milieu du VIIe au milieu du VIe s. Le chapitre IV et dernier est relatif aux tombes à chambre qui sont du VIe siècle en général. Les plus récentes, auxquelles est consacré le chapitre V, sont du Ve ou du commencement du IVe siècle. Des tables copieuses et excellentes complètent ce volume, qui fait le plus grand honneur à son auteur, à l'École de Rome et au prince généreux envers qui la science archéologique a déjà plus d'une dette de reconnaissance.

— On sait que Henri III, revenant de Pologne en France à la nouvelle de la mort de Charles IX, se décida à Vienne à passer par le nord de l'Italie et y séjourna du 10 juillet au 27 août 1574. C'est à Venise qu'eurent lieu, du 26 au 27 juillet, les réceptions solennelles, auxquelles prirent part quelques princes italiens et les représentants de plusieurs autres; le pape, Florence, Mantoue, Gênes, Urbino, Parme et le Piémont étaient aussi représentés. Le duc Alphonse d'Este était présent, avec le Tasse dans sa suite. Henri III s'achemina ensuite vers la France par Padoue, Rovigo, Ferrare, où des fêtes splendides furent encore célébrées, Mantoue, Crémone, Monza (en évitant Milan), Turin, d'où le roi gagna Lyon, où sa mère l'attendait. Ce voyage n'eut, jusqu'à Turin, d'autres résultats

que de donner un certain prestige au jeune prince, par l'éclat des fêtes qui lui furent données, et de fortifier l'amitié entre Venise et la France; mais la réception de Turin, où l'on traita de la réconciliation du roi avec les Montmorency, eut de graves conséquences. A peine arrivé à Lyon, Henri III rendit à Emmanuel-Philibert les places fortes que la France avait conservées en Piémont par le traité de Cateau-Cambrésis. — MM. P. de Nolhac et Angelo Solerti ont écrit, sur cet épisode du règne d'Henri III, un livre très complet, très documenté, enrichi d'une bibliographie excellente et de nombreux appendices : *Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino* (Turin, Rome). C'est surtout pour l'histoire des mœurs, des fêtes, des costumes, des arts et du théâtre que l'ouvrage est curieux, car les récits qui nous ont été conservés sur ce voyage n'en décrivent que le côté extérieur, les splendeurs et les pompes. Ce n'est que le passage dans le Milanais et le Piémont qui eut une certaine importance politique.

— M. A. Solerti travaille en outre depuis longtemps à une histoire politique et littéraire de l'Italie au xvie siècle, en vue d'éclairer la vie et les œuvres du Tasse. Il a publié (Bologne, Zanichelli, 1891) deux volumes du recueil des *Rime* du célèbre auteur de la Jérusalem délivrée. A la fin de 1891, il a produit un nouveau volume relatif à son sujet de prédilection, où il dépeint la vie des princes d'Este au milieu du xvie siècle. Il est intitulé : *Ferrara e la corte Estense nella seconda metà del sec. XV; i discorsi di Annibale Romei, gentiluomo ferrarese* (Città di Castello, Lapi, 1891, cxxxi-287 p.). Dans ce volume, il a réédité (la 1re édit. est de 1585) les Discours du comte Romei, alors à la cour d'Este; c'est le récit des conversations qui avaient lieu à la villa « Mesola » entre les familiers de la maison ducale; elles roulent sur la beauté, l'honneur, le duel, etc. Elles sont imaginaires, mais en se rapprochant certainement de la vérité. Il y a beaucoup de renseignements précieux dans la longue préface où M. Solerti décrit la cour d'Alfonse II, fils de Renée de France, protecteur des arts et des lettres, et son entourage; on y causait beaucoup de littérature et d'art; le bal et la musique y étaient fort goûtés. De nombreux musiciens flamands et français se trouvaient alors à la cour de Ferrare. Notons qu'Alfonse II passa une partie de sa jeunesse en France, où il prit le goût des manières chevaleresques. Il faut dire un mot aussi à l'éloge de l'éditeur Lapi, un des meilleurs que possède aujourd'hui l'Italie.

— Le tome I des *Inventari dei manoscritti delle biblioteche italiane*, par M. Mazzatinti, est terminé. Il comprend les inventaires des bibliothèques de Forli, Savignano, Gubbio, Serra Sanquirico, Subiaco, Fabriano, Pignerol, Pistoie, Bevagna.

— A partir de juillet 1892 paraitra une Revue semestrielle d'histoire, d'art et d'archéologie pour la province d'Alexandrie.

— M. Bigazzi a commencé la publication d'un *Manuale bibliografico e biografico delle principali opere e scritture sulla storia, i monumenti,*

le arti, le istituzioni, le famiglie, e gli uomini illustri, etc., di Firenze e contorni. Il y aura huit fascicules de 2 feuilles in-8°, et il contiendra plus de 8,000 numéros.

— Le *Museo civico* de Brescia possède une riche collection de ces petits bronzes de la Renaissance italienne que l'on appelle des plaquettes et qui sont si recherchés des amateurs. M. le docteur P. Rizzini vient d'en publier le catalogue descriptif (*Illustrazione dei civici Musei di Brescia,* 1889, in-8°); l'auteur a adopté le classement établi par M. E. Molinier dans son ouvrage sur les plaquettes; le musée de Brescia possède d'ailleurs un certain nombre de morceaux qui ont échappé aux recherches du savant français.

— On appelait *Biccherna* à Sienne le lieu où siégeaient les magistrats chargés de l'administration financière de cette cité; ces magistrats rendaient chaque année leurs comptes, et très anciennement l'usage s'introduisit de couvrir ces comptes annuels d'ais de bois peints. On possède encore à Sienne bon nombre de ces petits panneaux; d'autres ont été dispersés et se retrouveront dans diverses bibliothèques italiennes ou étrangères. On lira à ce sujet avec intérêt un discours de M. Cesare Paoli prononcé à l'Institut provincial des belles-lettres de Sienne en août 1891 (*le Tavolette dipinte della Biccherna e della gabella nell' archivio di stato di Siena.* Sienne, 1891, in-8°). M. Paoli signale 73 plaques peintes du XIIIe au XVIIe siècle.

Espagne. — Notre collaborateur M. Rafael Altamira a écrit, pour le « Museo pedagico de instrucción primaria, » un rapport sur *la Enseñanza de la historia* (Madrid, Fortanet, 1891, 278 p. in-8°; n'est pas dans le commerce). Il décrit le système adopté pour l'enseignement de l'histoire dans les universités d'Allemagne, d'Angleterre, des États-Unis, de Belgique, dans les facultés et établissements d'enseignement supérieur en France; il étudie ensuite quels sont les éléments naturels, l'objet et l'unité de l'histoire; il dresse un plan de classification méthodique des sources et de la bibliographie; il expose le programme et la méthode d'un enseignement historique bien compris et termine par un projet d'organisation de cet enseignement en Espagne : faculté de philosophie et de lettres, histoire du droit. L'auteur connaît bien son sujet, qu'il a traité d'une façon claire et intéressante.

Mexique. — Sous le titre de *Documents pour servir à l'histoire du Mexique,* la librairie Leroux a mis en vente un catalogue raisonné de la collection de M. Eug. Goupil (anc. coll. Aubin), par M. Eug. Boban. Il comprend 2 vol. in-4° de textes et un atlas de 80 pl. (prix, 150 fr.).

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

Cte J. Du Hamel de Breuil. Testament politique de Charles V de Lorraine. 257
A. Giry. Études de critique historique. Histoire de la Diplomatique. 225
C. Jullian. Ausone et son temps. Deuxième partie 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

P. Bertrand. L'authenticité des Mémoires de Talleyrand . . 301
J. Flammermont. Le manuscrit des Mémoires de Talleyrand . 72
L.-G. Pélissier. Les amies de Ludovic Sforza (1498-99). . . 39
Ern. Petit. Raoul Glaber. 283
Alf. Stern. Le manuscrit des Mémoires de Talleyrand . . . 299
Vauchelet. Le général Gobert. Deuxième partie (1793-1802) . 61

BULLETIN HISTORIQUE.

France. Antiquité romaine, par C. Jullian 317
— Histoire moderne, par L. Farges et G. Monod . . 81
— Archives et bibliothèques, par A. Molinier . . . 339
— Histoire du moyen âge, par A. Molinier et G. Monod. 347
Italie. Moyen âge, 2e article, par C. Cipolla 116

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Achelis. Die æltesten Quellen des oriental. Kirchenrechtes. (**P. Batiffol.**). 379
Freeman. The history of Sicily from the earliest times. (**Ad. Holm.**) 140
Hunter. The earl of Mayo. (**H. P.**) 387
Langen. Die Clemensromane. (**P. Batiffol.**) 379
Langer. Sklaverei in Europa. (**P. Viollet.**). 148
Lonchay. La principauté de Liège aux xviie-xviiie siècles. (**E. Hubert.**) 154
Lyall. Warren Hastings. (**H. P.**) 387
Manfrin. Gli Ebrei sotto la dominazione romana. (**Rodocanachi.**) 144
Nœldechen. Tertullian dargestellt. (**P. Batiffol.**) 379
Perlbach. Die Statuten des Deutschen Ordens. (**A. Waddington.**) 152

Pages

SCHMIDT. Geschichte der deutschen Verfassungsfrage, 1812-1815. (A. Lebon.) 400
TROTTER. Warren Hastings. (H. P.) 387
VANDER LINDE. Michael Servet. (J. Frederichs.). 149
WILSON. Lord Clive. (H. P.). 387

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie de Stanislas 174
2. Académie de Vaucluse 177
3. Académie du Var 177
4. Académie des inscriptions et belles-lettres. 169, 409
5. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. 178
6. Académie des sciences morales et politiques 169, 410
7. Académie nationale de Reims 172, 411
8. Annales de Bretagne 173, 412
9. Annales de l'Est 173, 411
10. Annales de l'École libre des sciences politiques . . . 403
11. Annales de la Société d'émulation de l'Ain 173
12. Annales des Basses-Alpes 176
13. Annales du Midi 173
14. Archives historiques, artistiques et littéraires . . . 162
15. Archives historiques du Poitou 175
16. Bibliothèque de l'École des chartes 160
17. Bulletin critique 162, 404
18. Bulletin d'histoire ecclésiastique 173, 413
19. Le Correspondant 166, 408
20. Journal des Savants 162, 404
21. Nouvelle Revue. 166
22. Nouvelle Revue historique de droit 165
23. Polybiblion 162, 405
24. La Révolution française 161, 403
25. Revue archéologique 164
26. Revue critique d'histoire et de littérature 163, 405
27. Revue de l'Agenais 174
28. Revue de Champagne et de Brie 173, 412
29. Revue de Gascogne 174, 413
30. Revue de Géographie. 164
31. Revue de l'Histoire des religions 165, 404
32. Revue de Marseille et de Provence 176
33. Revue de Saintonge et d'Aunis 174
34. Revue des Bibliothèques. 168
35. Revue des Deux-Mondes. 167, 408

Pages
36. Revue des Études juives 404
37. Revue des Questions historiques 159, 402
38. Revue d'histoire diplomatique 161, 403
39. Revue générale du droit 165
40. Revue historique du département du Tarn. 177
41. Revue historique et archéologique du Maine 173, 413
42. Revue maritime et coloniale 165
43. Revue politique et littéraire 167
44. Revue Sextienne 176
45. Société de l'Histoire de Paris 172, 411
46. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 171, 411
47. Société des Antiquaires de Picardie 413
48. Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze . . 178
49. Société des sciences, lettres et arts de Cholet. . . . 175
50. Société des sciences historiques et natur. de l'Yonne . 412
51. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers 175
52. Société nationale des Antiquaires de France 170, 410
53. Société philomathique de Verdun. 174
54. Le Spectateur militaire 166

BELGIQUE.

1. Analectes pour servir à l'histoire de la Belgique. . . 178
2. Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique . . 178
3. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 182
4. Annales de la Société d'émulation pour l'histoire de la Flandre 182
5. Annales du cercle hutois des sciences et des lettres. . 182
6. La Belgique judiciaire 181
7. Bulletin de l'Académie royale de Belgique. 179
8. Bulletin de la Commission royale d'hist. de Belgique . 179
9. Bulletin de la Société royale de géographie 179
10. Bulletin des archives de la ville d'Anvers 182
11. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 179
12. Messager des sciences historiques de Belgique . . . 180
13. Précis historiques 180
14. Revue belge de numismatique. 180
15. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 183
16. Revue de l'Instruction publique en Belgique 181
17. Revue de Belgique 180
18. Société historique et archéologique du Limbourg . . 182

ALLEMAGNE.

1. Akademie der Wissenschaften (Berlin). 189
2. Akademie der Wissenschaften (Munich) 190
3. Allgæuer Geschichtsfreund 191
4. Archiv für Anthropologie 423
5. Archiv f. d. Geschichte von Oberfranken 191

Pages
6. Archiv für katholisches Kirchenrecht 421
7. Archiv für Kirchengeschichte des Mittelalters . . . 419
8. Berichte des freien d. Hochstifts zu Frankfurt a. M. . 425
9. Bremisches Jahrbuch 427
10. Correspondenzblatt d. d. Gesellschaft für Anthropologie 423
11. Deutsche Rundschau 424
12. Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. . . 417
13. Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht 421
14. Gœttingische gelehrte Anzeigen 418
15. Historische Zeitschrift. 183, 414
16. Historisches Jahrbuch 186
17. Historisches Taschenbuch 416
18. Jahrbuch für Gesetzgebung im deutschen Reiche . . 423
19. Jahrbücher für protestantische Theologie 421
20. Jahresbericht des Vereins f. Mecklenburgische Gesch. 427
21. Der Katholik. 187
22. Mansfelder Blætter. 426
23. Mittheilungen d. Alterthumsvereins f. Zwickau. . . 192
24. Mittheilungen d. Alterthumsvereins zu Plauen . . . 192
25. Mittheilungen d. histor. Vereins der Pfalz. 191
26. Mittheilungen d. Vereins für Gesch. in Hohenzollern . 191
27. Mittheilungen d. Niederlausitzer Gesellschaft. . . . 192, 427
28. Die Nation 189
29. Neue Beitræge zur Geschichte in Meiningen 192
30. Neue Heidelberger Jahrbücher 425
31. Neue kirchliche Zeitschrift 188
32. Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. . . 186
33. Nord und Süd 424
34. Philologus 187
35. Preussische Jahrbücher 193
36. Reutlinger Geschichtsblætter 193
37. Rheinisches Museum für Philologie 420
38. Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften 425
39. Schau in's Land 424
40. Schriften des Vereins f. Meiningische Geschichte . . 193
41. Theologische Quartalschrift. 189
42. Theologische Studien und Kritiken 422
43. Westdeutsche Zeitschrift 426
44. Zeitschrift der deutschen morgenlænd. Gesellschaft . 424
45. Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins 424
46. Zeitschrift des histor. Vereines f. Marienwerder . . . 427
47. Zeitschrift des Vereins f. Hennebergische Geschichte . 427
48. Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft . . . 422
49. Zeitschrift für Assyriologie 420
50. Zeitschrift für deutsche Philologie 421
51. Zeitschrift für deutsches Alterthum 419

Pages

52. Zeitschrift für d. gesammte Staatswissenschaft . . . 189
53. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 193
54. Zeitschrift für Kirchengeschichte. 422
55. Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft . . 423
56. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 422

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Académie des sciences de Cracovie 196
2. Archæologisch-epigraphische Mittheilungen 195
3. Archiv des Vereins f. Siebenbürgische Landeskunde . 195
4. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. 196
5. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 196

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Academy 198
2. The Athenaeum 197
3. The Contemporary Review 200
4. The Edinburgh Review 201
5. The English historical Review. 199
6. The Nineteenth Century. 200
7. The Quarterly Review 200

ÉTATS-UNIS.

1. Political science quarterly 201

ITALIE.

1. Archivio storico italiano. 203
2. Archivio storico lombardo 204
3. R. Deputazione di storia patria per le prov. di Romagna 205
4. Giornale ligustico 205
5. Nuovo archivio veneto 204
6. Rivista storica italiana 202
7. Studî e documenti di storia e diritto. 204

RUSSIE.

1. Kurlændische Gesellschaft f. Literatur und Kunst . . 197
2. Mitteilungen d. litauischen litterar. Gesellschaft. . . 197
3. Russische Revue 197

ESPAGNE.

1. Boletin de la R. Academia de la historia 205

Chronique et Bibliographie 207, 428
Liste des Livres déposés au bureau de la Revue 223

BIBLIOGRAPHIE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Allemagne (*H. d'*). Histoire du luminaire, 115.
Ammann et *Garnier*. Histoire de l'habitation humaine, 377.
Fustel de Coulanges. Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire, 209, 371.
Grand-Carteret. Wagner en caricature, 436.
Langer (*Otto*). Sklaverei in Europa wahrend der letzten Jahrhunderte des Mittelalters, 148.
Lanier. Choix de lectures de géographie : Indes Orientales, Indo-Chine, 432.
Laveleye (*Ém. de*). De la propriété et de ses formes primitives, 372.
Lubomirsky. Histoire contemporaine, t. III, 112.
Muntz. Les archives des arts, 136.
Noël. L'histoire du commerce du monde, 431.
Zeller (*J.*). Entretiens sur l'histoire du moyen âge, t. IV, 370.

ANTIQUITÉ.

Achelis. Die æltesten Quellen des orientalischen Kirchenrechtes, 379.
Arbois de Jubainville. Les noms gaulois chez César et Hirtius, 334.
Beaudouin. Le culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise, 332.
Berger (*Ph.*). Histoire de l'écriture dans l'antiquité, 429.
Bertrand (*Alex.*). La Gaule avant les Gaulois, 333.
Beurlier (abbé). Le culte impérial depuis Auguste jusqu'à Justinien, 331.
Blanchet. Études sur les figurines en terre cuite dans la Gaule romaine, 335.
Boissier. La fin du Paganisme, 320.
Cat. Essai sur la province romaine de Maurétanie césarienne, 336.
Chauveau. Voy. Mommsen.
Cuq. Les institutions juridiques des Romains, 326.
Duchesne (abbé). Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule, 320.
Dumont (*Albert*). Mélanges d'archéologie et d'épigraphie, 430.
Fontane (*Marius*). Rome, 317.
Freeman. The history of Sicily, vol. I-II, 140.
Fustel de Coulanges. La Gaule romaine, 325.
— L'invasion germanique et la fin de l'Empire, 326.
Goyau. Chronologie de l'empire romain, 319.
Gsell. Fouilles de la nécropole de Vulci, 448.
Langen. Die Clemensromane, 379.
Lazaire (abbé). Étude sur les Vestales, 331.
Lécrivain. Études sur le Bas-Empire, 325.
Legendre. Nantes à l'époque gallo-romaine, 334.
Melin. Essai sur la clientèle romaine, 328.
Mommsen. Le droit public romain, trad. p. Chauveau, 328.
Nœldechen. Tertullian dargestellt, 379.
Pallu de Lessert. Nouvelles observations sur les assemblées provinciales dans l'Afrique romaine, 332.
Pottier. Les statuettes en terre cuite dans l'antiquité, 335.
Puech. Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps, 322.
Reure (abbé). Les gens de lettres et leurs protecteurs à Rome, 329.
Réville (*Jean*). Études sur les origines de l'épiscopat; la valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche, 320.
Sortin-Dorigny. Aurélien et la guerre des monnayeurs, 319.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Vernes. Du prétendu polythéisme des Hébreux, 430.
— Éléments d'histoire juive, 430.

ALLEMAGNE.

Bernheim et *Altmann*. Ausgewæhlte Urkunden zur Erlæuterung der Verfassungsgeschichte Deutschlands im Mittelalter, 439.
Bonnal de Ganges. La reine Louise de Prusse, 104.
Perlbach. Die Statuten des Deutschen Ordens, 152.
Rockinger (*L. von*). Denkmæler des bairischen Landrechts XIII - XVI Jahrh., 438.
Schmidt (*Adolf*). Geschichte der deutschen Verfassungsfrage, 1812-1815, 400.
Wencker. Sprachatlas des deutschen Reiches, 217.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Courcy (marquis *de*). L'Espagne après la paix d'Utrecht, 89.
Wauvermans. Henri le Navigateur et l'académie portugaise de Sagres, 443.

FRANCE.

Afanassiev. Tableau des mesures pour les grains, qui étaient en usage en France au XVIIIe siècle, 213.
Beaucourt (*G. du Fresne*, marquis *de*). Histoire de Charles VII, 368.
Benoist (*Ch.*). L'enquête algérienne, 437.
Bernier (abbé). Essai sur le tiers-état rural en Basse-Normandie au XVIIIe s., 357.
Boislisle. Voy. Saint-Simon.
Bouchard. Système financier de l'ancienne monarchie, 112.
Bouchet. Voy. Villehardouin.
Boulay de la Meurthe. Documents sur la négociation du Concordat, 102.
Bournon. Histoire de la ville et du canton de Saint-Denis, 433.
Bricard. Journal, p. p. L. Larchey, 105.
Broglie (*Emm. de*). Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750, 90.
Brunetière. Études critiques sur l'histoire de la littérature française, 436.
Brutails. La condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge, 355.
Carré. La France sous Louis XV, 92.
Cazauran (abbé). Liturgie de la province d'Auch, 434.
Chevalier (abbé *Ul.*). Description analytique du cartulaire du chapitre de Saint-Maurice de Vienne, 364.
Cucheval-Clarigny. Les finances de la France de 1870 à 1891, 113.
Delaborde (comte *H.*). L'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut de France, 213.
Delorme. Journal d'un sous-officier, 1870-71, 212.
Denifle et *Chatelain*. Chartularium Universitatis parisiensis, t. II, 209, 352.
Douais (abbé). Brochures relatives à l'histoire du midi de la France, 433.
Duruy (*Victor*). Histoire de France, 369.
Du Teil. Le village de Saint-Momelin, 434.
Fage. Les portraits du vieux temps, 87.
Fagniez (*Gust.*). Fragment de répertoire de jurisprudence parisienne au XVe s., 211.
Ferrière (*H. de la*). Marguerite d'Angoulême; une véritable abbesse de Jouarre, 85.
Funck-Brentano (*Frantz*). La bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, 210.
Glanville (*L. de*). Histoire du prieuré de Saint-Lo de Rouen, 360.
Glasson. Histoire du droit et des institutions de la France, t. IV, 376.
Gobat (*Albert*). La république de Berne et la France pendant les guerres de religion, 85.
Gontaud (duchesse *de*). Mémoires, 109.
Guérin. Registres des délibérations de la ville de Paris, t. VI, 212.
Ingold (abbé). Archives du diocèse de Luçon, 214.
Jean (le P. *Armand*). Les évêques et les archevêques de France de 1682 à 1801, 348.
Joubert (*A.*). Brochures relatives à l'histoire du Maine et de l'Anjou, 435.
Jurien de la Gravière. Le siège de la Rochelle, 86.
Kuypers. Studien über Rudolf den Kahlen, Rodulphus Glaber, 298.
Ladrat. Des manses épiscopales et du droit de régale, 435.
Lanson. Bossuet, 211.
Larchey (*Lorédan*). Journal du canonnier Bricard, 105.
Legrelle. La diplomatie française et la succession d'Espagne, t. II, 88.
Lenient. La poésie patriotique en France au moyen âge, 359.